This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 hq.

Rovac

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(11e ANNÉE)

1re LIVRAISON — 15 JANVIER 1879

SOMMAIRE

GOBLET D'ALVIELLA. Le plaidoyer des évêques *pour* la révision radicale de la loi de 1842.

ÉM. DE LAVELEYE. Lettres d'Italie.

CH. POTVIN. De l'éducation primaire.

Cte MAURICE DU CHASTEL. Le Goîtreux. Conte pour les chasseurs. (*Première partie.*)

A. TRAPPENIERS. Les matériaux de construction.

L. VAN KEYMEULEN. La chanson de la chemise. (*Poésie.*)

EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

MERZBACH & FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA COUR

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

1879

TOUS DROITS RÉSERVÉS

A05 Cy

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE*.

MM. Alb. Callier, professeur à l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles, rue Zinner, 8.

Charles Potvin, ancien directeur de la *Revue de Belgique*, à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége.

Eugène Van Bemmel, professeur à l'Université libre de Bruxelles, ancien directeur de la *Revue trimestrielle*, à Bruxelles, 25, rue St-Lazare.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique. . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . . . 15 —

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella, directeur de la REVUE, tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Eug. Van Bemmel, chargé de la Chronique littéraire.

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bureaux de la Revue : Rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bruxelles. Typ. de Mme Weissenbruch.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE Mme WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 45, A BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— ONZIÈME ANNÉE —

TOME XXXI

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG
1879

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN

LE PLAIDOYER DES ÉVÊQUES

POUR

LA RÉVISION RADICALE DE LA LOI DE 1842.

Apparemment, messieurs les évêques déploraient avec nous que, dans certaines régions, on pût rêver encore une transaction, sur le terrain de l'instruction primaire, entre les droits de l'État et les prétentions de l'Église romaine. Aussi leur devons-nous nos remercîments les plus sincères pour s'être chargés de démontrer aussi péremptoirement l'urgence de séculariser d'une façon complète et radicale tout l'enseignement donné aux frais de l'État. La lettre collective qu'ils viennent d'adresser sur ce sujet au clergé et aux fidèles de leurs diocèses restera comme un document important dans l'histoire de la crise politico-religieuse qui a sévi sans interruption dans notre pays depuis la fondation de son indépendance. Jusqu'ici, en effet, les violences que certains membres de l'épiscopat s'étaient permises à l'égard de nos libertés et de leurs défenseurs pouvaient passer pour des boutades personnelles, sinon isolées, et plus d'une fois, à telle extravagance de l'évêque de Namur ou de Liége, nous avons entendu opposer la modération relative qu'on prêtait à ses collègues de Malines ou de Bruges. Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un acte collectif, solennel, qui engage la responsabilité de l'épiscopat entier et qui, s'il faut en croire les nouvelles de Rome, aurait reçu du pape une

Digitized by Google

approbation sans réserve. Nous sommes donc en mesure d'y voir le langage de l'Église elle-même, parlant au nom de ses intérêts spirituels, que, vis-à-vis de ses fidèles, elle seule a le droit incontestable de définir et d'interpréter.

Or, le factum que ces messieurs se sont mis six pour écrire, n'est tout entier qu'une déclaration de guerre aux principes fondamentaux de l'État moderne, tels que les conçoivent non-seulement les libéraux actuellement au pouvoir dans notre pays, mais même les derniers catholiques transactionnels — nous ne les appellerons pas catholiques libéraux pour ne pas les offenser, — depuis Montalembert jusqu'à M. Malou.

Les signataires commencent par reproduire l'énumération de leurs griefs contre les divers gouvernements libéraux qui, depuis un quart de siècle, se sont efforcés de « ravir à l'Église, les uns après les autres, ses droits les plus essentiels ».

C'est d'abord « un système de bienfaisance publique qui enlève à l'Église son droit dix-huit fois séculaire de recevoir les aumônes que voudraient lui confier ses enfants et de les appliquer au soulagement de la misère et de la faiblesse, dans les asiles *ouverts par des congrégations religieuses* ». Ces messieurs oublient que l'organisation de la bienfaisance publique date de la révolution française, et que sur ce terrain les libéraux se sont bornés à nous défendre contre une audacieuse agression qui, sous le masque de la *liberté de la charité*, visait à reconstituer officiellement la main-morte de l'ancien régime.

Vient ensuite « la loi de confiscation », si amère à digérer pour nos évêques, qui ne peuvent lui pardonner d'avoir enlevé à leur université de Louvain le monopole des bourses, attribuées jadis à notre antique Université nationale. Comment, en effet, toléreraient-ils sans protestation que les boursiers puissent « s'inscrire dans des écoles où ils apostasieraient la foi de leurs bienfaiteurs », comme si, depuis la fondation de la plupart de ces bourses, le monde n'avait point progressé dans le sens inverse de l'Église romaine et comme

Digitized by Google

si « la foi de leurs bienfaiteurs » était l'ultramontanisme soi-disant chrétien d'aujourd'hui?

Il y a aussi « les nouveaux obstacles suscités aux vocations ecclésiastiques, en aggravant la loi sur la milice, au point de priver un grand nombre de clercs du privilége de l'exemption militaire ». Et nous qui pensions qu'en matière de milice, l'Église était, non une victime, mais une privilégiée! Il nous semblait même qu'une loi récemment votée par les Chambres avait aggravé les charges militaires de nos populations précisément pour remplir les vides occasionnés chaque année dans le contingent par les dispenses des ministres des cultes et des élèves en théologie dans les établissements reconnus par la loi. Tout cela, sans doute, n'est qu'un rêve de notre part, une illusion inspirée par l'esprit malin! La loi sur la milice entrave le recrutement du sacerdoce, au lieu de le favoriser par un regrettable privilége. Ce sont nos sept évêques qui l'affirment : *Roma locuta est*, et Rome a bien fait dire à Gallilée que la terre ne tourne pas autour du soleil!

La lettre pastorale, espérant sans doute éviter l'accusation d'écrire l'histoire à la façon du père Loriquet, veut bien reconnaître que les libéraux ont retiré — malheureusement! — la plus grande partie du projet tendant à « restreindre davantage le peu de pouvoir que le décret impérial du 30 novembre 1809 avait laissé aux évêques dans l'administration du temporel du culte. » Mais elle ajoute que l'intention reste, et que les libéraux ne se sont pas fait faute d'imposer administrativement leurs prétentions « partout où ils disposaient de l'autorité ». Or, les abus révélés à la Chambre, dans la récente discussion sur le trafic des messes, démontrent une fois de plus que, sous le régime actuel, l'Église a tous les avantages de l'indépendance sans en subir les charges. Grâce à ce régime bâtard, les fabriques ont même le droit de soustraire leur gestion au contrôle de l'autorité civile, dès qu'elles veulent se passer de subsides pour parfaire leur budget. Mais, sans doute, il leur faudrait encore que l'État payât sans regarder : le droit canonique n'est-il pas par essence supérieur au droit civil?

Digitized by Google

On ne manque pas de dénoncer également « la profanation des champs funéraires consacrés par les prières de l'Église et par les cendres des générations chrétiennes », ainsi que les atteintes au libre exercice du culte par « l'arrestation, au seuil de sa cathédrale, d'un de vos premiers pasteurs entouré de son chapitre » ; enfin « les outrages déversés sur la religion dans les assemblées, dans la presse, dans les manifestations de la rue ». Mais en quoi ces dénonciations concernent-elles le parti qui vient d'arriver au pouvoir? C'est le ministère de M. Malou qu'elles vont atteindre en pleine poitrine, puisque les faits ainsi incriminés se sont passés sous son administration et qu'il n'a pas jugé à propos d'en frapper les auteurs. Est-ce que M. de Lantsheere n'a pas reconnu le droit des bourgmestres à faire la police de leurs cimetières? Est-ce que M. Delcour a suspendu M. Piercot, pour avoir enseigné à l'évêque de Liége l'égalité des citoyens devant la loi, ou M. Anspach, pour avoir toléré, en temps de carnaval, quelques joyeuses satires des mœurs monacales? Pas plus que M. Malou n'a songé à demander le retrait de la loi sur les bourses d'études ou à reproduire son ancien projet de loi sur la liberté des fondations. C'est donc à ces hommes politiques de répondre, et ils ont bec et ongles pour le faire, dans le *Journal de Bruxelles* comme ailleurs. Il est vrai que, cette fois-ci, il ne s'agit plus de combattre simplement les énergumènes de la presse ultramontaine; c'est l'épiscopat en personne qui jette le gant aux modérés de la droite, et l'épiscopat belge est quelque chose de plus encore que l'interprète spirituel de l'infaillibilité romaine dans notre pays; c'est le Grand Électeur de tous les arrondissements catholiques.

Toute cette exhumation de vieux griefs n'est, du reste, qu'une entrée en matière, comme dans ces actes d'accusation où l'on commence par incriminer les antécédents, les habitudes, les relations du prévenu, pour aborder enfin l'objet principal de la poursuite. Ce qui a motivé la nouvelle levée de boucliers épiscopale, ce n'est pas une question de « prérogative politique » — oh! mon Dieu, non! — c'est le projet

Digitized by Google

« d'enlever à l'Église le droit *divin* d'intervenir, dans l'école où se fait l'éducation de l'enfance et de la jeunesse chrétienne, pour imprimer à cette éducation un caractère moral et religieux ». Et pour bien faire comprendre la portée de la réforme que prépare le gouvernement, le manifeste s'empresse d'ajouter : « Aucune entreprise ne pouvait faire à vos pasteurs une blessure ni plus profonde, ni plus cruelle. » Le style laisse peut-être à désirer, mais l'aveu est significatif.

Les évêques commencent par prétendre que l'Église catholique romaine a reçu de Dieu le droit et le devoir d'enseigner « la vérité et la morale religieuse ». Remarquons d'abord qu'au point de vue légal, nous ne connaissons pas ce que ces messieurs appellent l'Église. Nous connaissons — hélas ! — des évêques et des chanoines, des curés et des vicaires, des jésuites et des petits-frères, des religieux de tout sexe et de toute robe, qui ont, de par notre Constitution, le droit d'enseigner chez eux, tant qu'il leur plaît, ce qu'ils croient être la vérité et la morale religieuse. C'est là un droit qu'ils partagent avec le premier citoyen venu, sans que nous ayons à nous enquérir s'il se prétend ou non investi d'une délégation divine. On ne verrait donc pas trop de quoi ils se plaignent, ni ce que leur prétendue investiture « de droit divin » vient faire en cette circonstance, si la suite de leur argumentation ne nous montrait qu'en revendiquant « le droit d'enseigner », ils veulent dire le droit d'enseigner *aux frais de l'État*, ou plutôt le droit de diriger et de dominer l'enseignement dans toutes les écoles publiques.

Ce n'est pas seulement *aux catholiques* que les « pasteurs de l'Église » s'attribuent « le droit exclusif et inaliénable d'enseigner les mystères de la religion », mais « *à tous les hommes* de tous les âges et de tous les temps » ; par conséquent, aux enfants des protestants et des libres penseurs, aussi bien que des vrais fidèles. C'est, du reste, la prétention qui s'est fait jour dans la discussion même de la loi de 1842 et qui y a partiellement obtenu gain de cause. En effet, la loi de 1834 portait : L'enseignement de la

Digitized by Google

religion est donné sous la direction de ses ministres; le vœu des pères de famille sera toujours consulté et suivi en ce qui concerne la participation de leurs enfants à l'instruction religieuse. — Cette disposition fut trouvée trop large et, afin de privilégier l'Église romaine sans la nommer, on s'arrêta dans la loi de 1842 à une rédaction hypocrite qui introduisait l'enseignement de la religion et de la morale sous la direction des ministres du culte professé par la majorité des élèves de l'école. A vrai dire, on exemptait de cet enseignement les enfants dont les parents n'appartenaient pas à la communion religieuse en majorité dans l'école. Mais si, en vertu de cette disposition, les enfants des communions protestantes ou israélites obtenaient l'autorisation de ne pas assister à un cours où l'on damnait leurs parents, les libres penseurs étaient impitoyablement sacrifiés. Vainement M. Savart-Martel, Delfosse et Verhaegen élevèrent la voix en leur faveur au nom même de la liberté et de l'égalité religieuses. M. Nothomb répondit que les pères de famille libres penseurs restaient libres d'envoyer ou non les enfants à l'école et que, dès lors, la liberté était sauve! Il y eut même des membres qui auraient voulu aller plus loin, et un fils soumis de l'Église proposa d'enlever aux enfants des autres communions la maigre concession que la loi faisait aux croyances de leurs familles. — Enfin, tout récemment encore, Mgr Dechamps, dans ses plaintes à M. Delcour contre les administrations communales de certaines villes, ne leur faisait-il pas un grief « de permettre aux parents, malgré la loi, de dispenser leurs enfants de l'enseignement religieux »? L'archevêque a raison, comme l'*Indépendance belge* l'a fait remarquer, selon la lettre et l'esprit de la loi. C'est même un argument de plus pour une prompte réforme de cette triste législation. Mais il est surtout utile d'appeler sur ce fait l'attention du pays, afin de lui faire comprendre par où il devrait passer pour faire sa paix avec l'Église dans la question de l'enseignement.

Les évêques prennent soin de prémunir eux-mêmes les fidèles contre la transaction rêvée par quelques libéraux, de

Digitized by Google

faire enseigner par l'instituteur un catéchisme, soit corrigé au point de vue constitutionnel, soit même purement et simplement romain : « C'est à l'Église qu'est dévolue cette haute mission ; c'est à elle notamment qu'il appartient de déterminer la matière de l'instruction religieuse, le mode de l'enseigner, les précautions à prendre pour en assurer l'efficacité; c'est à elle qu'il appartient de désigner les aides qui lui sont nécessaires pour remplir cette sublime charge, de leur donner une participation à son autorité doctrinale, de leur prescrire les règles à suivre pour déraciner les vices naissants ou dominants et pour inculquer des habitudes vertueuses ; c'est à elle, en un mot, qu'appartient de droit divin la direction et la surveillance de l'éducation religieuse de l'humanité, et personne, prêtre ou laïque, ne peut s'immiscer dans ce ministère, s'il n'a reçu d'elle une délégation expresse et s'il ne se soumet à son contrôle. »

Nous avons tenu à citer ce passage en entier, parce qu'il met à néant l'espoir de faire accepter par l'épiscopat, moyennant certaines concessions, un système qui ne placerait pas l'école entière sous sa surveillance et sa domination. On a parlé d'inviter le prêtre à venir donner l'enseignement religieux en dehors des heures de classe, avec l'arrière-pensée que, s'il refusait de mettre le pied dans l'école affranchie, on chargerait l'instituteur de suppléer cet enseignement. Le langage des évêques montre clairement que l'Église refusera d'admettre à la première communion les enfants ainsi préparés par des maîtres laïques et, dès lors, l'État se trouverait dans la même impasse que s'il avait, conformément à la logique de ses principes, refusé d'intervenir à un titre quelconque entre le père de famille et l'autorité religieuse, — c'est-à-dire qu'en entrant dans cette voie, il irait au devant d'une humiliation certaine et inutile.

Écoutons d'ailleurs ce langage qui ne peut nous laisser aucun doute sur les intentions de notre clergé : « Les parents, dont le premier devoir est d'élever chrétiennement leurs enfants, sont rigoureusement obligés de procurer à ceux-ci une éducation religieuse. Et comme ils se déchargent par-

Digitized by Google

tiellement de ce soin sur les écoles publiques ou privées, ils ont le devoir et le droit d'exiger non-seulement qu'on y apprenne la religion, sous la direction de l'autorité légitime, *mais encore que tout l'enseignement et toutes les influences scolaires concourent à faire de leurs enfants* des fils vertueux, dociles, craignant Dieu, aimant le prochain, *soumis à l'autorité de l'Église* et de l'État. »

Bravo! messieurs; ce n'est pas nous qui vous le faisons dire : Vous voulez que, dans les écoles organisées aux frais de l'État, toutes les influences scolaires concourent à faire de nos enfants des fils soumis à l'autorité de l'Église. Encore une fois, c'est votre droit, mais c'est aussi le nôtre de vous répondre, comme l'a fait le discours du trône, que, quoique vous disiez et fassiez, « l'enseignement donné aux frais de l'État doit être placé sous la direction et la surveillance *exclusives* de l'autorité civile ».

Vous prenez soin de faire ressortir vous-mêmes que les termes de cette déclaration — digne, par sa simplicité, sa netteté, sa précision, de figurer parmi les plus belles maximes de notre Constitution — paraphrasent simplement, en l'accentuant, la proposition condamnée sous cette forme par l'Encyclique papale du 8 décembre 1864 : « La bonne « constitution de la société civile demande que les écoles « populaires, ouvertes aux enfants de toutes les classes « du peuple, et en général, que les établissements publics « destinés à l'enseignement des lettres et des sciences et à « une éducation plus relevée de la jeunesse, soient entière- « ment affranchis de l'autorité de l'Église, de toute influence « modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'ils « soient pleinement soumis aux volontés du pouvoir civil et « politique, suivant les désirs des gouvernements et le cou- « rant des opinions générales de l'époque. »

Mais, par cet heureux rapprochement, vous ne faites que constater une fois de plus, en dépit de toutes vos protestations, l'incompatibilité absolue de notre droit public avec « les doctrines des Encycliques et des Syllabus » que vous déclarez, ici encore, vos *règles* et vos *croyances*. Et, crai-

Digitized by Google

gnant sans doute de laisser croire que vous vous bornez à combattre l'exclusion *complète* du prêtre et de l'enseignement religieux dans l'instruction publique, vous prenez bien soin de définir le régime que vous rêvez, en faisant vôtre la « magnifique lettre » du « vénéré » Pie IX à l'archevêque de Fribourg, sur la nécessité de maintenir, dans les écoles populaires, l'autorité modératrice de l'Église. « Dans ces écoles, — disait « Pie IX — la doctrine religieuse doit avoir la première « place en tout ce qui touche soit l'éducation, soit l'ensei- « gnement, et *dominer de telle sorte que les autres connais- « sances données à la jeunesse y soient considérées comme « accessoires*. La jeunesse se trouve donc exposée aux plus « grands périls lorsque, dans ces écoles, l'éducation n'est pas « étroitement liée à la doctrine religieuse. Les écoles popu- « laires sont *principalement* établies en vue de donner au « peuple un enseignement religieux, de le porter à la piété « et à une discipline morale vraiment chrétienne... *Dans « tous les lieux, dans tous les pays* où l'on formerait et « surtout où l'on exécuterait ce pernicieux dessein de sous- « traire les écoles *à l'autorité* de l'Église, et où la jeunesse « serait, par suite, misérablement exposée au danger de « perdre la foi, ce serait donc très-certainement pour l'Église « une obligation rigoureuse non-seulement de faire tous ses « efforts et d'employer tous les moyens pour procurer à « cette jeunesse l'instruction et l'éducation chrétiennes qui « lui sont nécessaires, mais encore d'*avertir tous les fidèles « et de leur déclarer que l'on ne peut en conscience fréquenter « de pareilles écoles, instituées contre l'Église catholique.* »

Ce passage justifie, *à leur point de vue*, l'attitude des évêques ; mais il établit en même temps, d'une façon définitive, l'impossibilité de toucher à la loi de 1842, même dans le sens le plus modéré, sans exposer les écoles publiques à l'excommunication du clergé. L'Église n'a, du reste, jamais dissimulé que le régime établi par la loi de 1842 représente le *maximum* de ses concessions.

Quand on a une cause à soutenir, bonne ou mauvaise, on se sert de tous les arguments qu'enseigne l'art de la rhéto-

Digitized by Google

rique, et c'est ce que ne manquent pas de faire les membres de l'épiscopat, lorsqu'ils invoquent contre la sécularisation de l'enseignement public, non plus seulement leur « mission divine », mais encore l'intérêt de la conservation sociale, l'autorité de certains écrivains libéraux, enfin l'esprit même de la Constitution « qui interdit à l'État de se faire le propagateur de l'irréligion et qui garantit à tous les Belges la liberté de conscience et au culte catholique son libre exercice ».

Nous ne les suivrons pas dans le développement qu'ils donnent à ces diverses thèses. L'argument de l'intérêt social est ici un lieu commun dont il a souvent été fait justice, et en tout cas, ce n'est pas à l'épiscopat romain qu'il revient de s'en faire l'interprète. Invoquer, pour maintenir la loi de 1842, l'esprit de la Constitution qui condamne, au contraire, d'une façon formelle cette législation intolérante, pourrait passer pour une mauvaise plaisanterie, si l'on ne savait que, par le libre exercice du culte, l'Église entend le libre exercice des droits qu'elle s'attribue, et que, dans la bouche de ses chefs, *liberté* signifie *privilège*.

Quant aux citations que font les évêques de certains écrivains libéraux auxquels ils accordent rarement pareil honneur, elles ne sont guère plus de nature à nous embarrasser. Il serait peut-être intéressant de rechercher à quelles circonstances elles se rattachent et dans quel sens réel il faut les prendre. Nous préférons reconnaître sans ambages que les esprits même les plus modérés du parti libéral n'ont plus aujourd'hui pour le clergé romain, ni par conséquent pour l'Église, le respect et la bienveillance d'autrefois. Mais à qui la faute?

« Qu'avons-nous fait, demandent naïvement les signataires de la lettre épiscopale, pour provoquer contre l'Église, contre ses ministres, contre tous ceux qui lui appartiennent, cette haine de tout un parti politique, les calomnies et les injures incessantes de ses organes dans la presse, les outrages et les violences deses agents dans la rue? Conspirons-nous le renversement de l'ordre établi? Prêchons-nous le mépris

Digitized by Google

des prérogatives royales, la désobéissance aux dépositaires de l'autorité civile, la rébellion contre les lois politiques qui régissent le pays? » — Serait-ce pour affermir l'ordre établi que vos organes officieux, — les journaux qui reçoivent de vous des inspirations et, au besoin, des réclames, — travaillent à ce que, dans leur jargon mystico-politique, ils appellent la restauration du règne social du Christ, *omnia instaurare Christo?* Serait-ce pour enseigner le respect des prérogatives royales, l'obéissance aux dépositaires de l'autorité civile, la soumission aux lois politiques, que le clergé refuse les sacrements à tel procureur du roi, coupable d'avoir exécuté des lois réprouvées par l'Église, arrache à tel bourgmestre l'engagement écrit d'accepter, en matière d'inhumation, toutes les décisions de l'autorité ecclésiastique, dénonce en pleine chaire des jugements régulièrement rendus, et réhabilite solennellement des prêtres justement condamnés par la justice de leur pays?

Ce que vous avez fait!

Qui donc, en mêlant la passion religieuse à nos luttes politiques, leur a imprimé le caractère de véhémence et d'acharnement que vous dénoncez aujourd'hui? Qui donc a organisé dans nos campagnes la proscription sociale de tout ce qui refuse de courber la tête devant la domination du clergé? Qui donc a transformé les chaires en tribunes de déclamation politique et les confessionnaux en instruments de propagande électorale? Qui donc a déclaré, dans des mandements célèbres, qu'un fidèle ne peut plus faire partie des associations libérales « sans se rendre coupable envers Dieu et indigne de participer aux saints sacrements », ou encore que « nul catholique ne peut en conscience voter désormais, dans aucune élection politique ou administrative, en faveur d'un candidat affilié aux associations dites libérales ou patronnées par elles »? Qui donc, même dans des villes où l'autorité communale réclamait le concours du prêtre dans ses établissements d'instruction, a répondu par l'excommunication pure et simple, afin de favoriser la concurrence des écoles du clergé? Qui donc a confié charge d'âmes à des

Digitized by Google

prêtres flétris par des condamnations infamantes, afin de mieux affirmer l'incompétence des tribunaux civils en matière de délits commis par des clercs? Qui donc a favorisé ces pèlerinages politico-religieux où l'on insultait des gouvernements amis, au nom du Sacré-Cœur, et poussé l'oubli du patriotisme jusqu'à s'attirer en pleine Chambre — et d'un gouvernement catholique encore! — l'accusation méritée de compromettre par d'inexcusables provocations nos bonnes relations avec un des États les plus directement intéressés au maintien de notre indépendance? Qui donc enfin vient aujourd'hui crier à la spoliation, parce qu'on vous a retiré le monopole des bourses d'études et le privilége de certaines exemptions militaires, — à l'intolérance, parce qu'on vous a contraint de respecter les règlements généraux de l'autorité communale dans les rues comme dans les cimetières, — à la persécution, parce qu'on a laissé vos adversaires décrier publiquement vos procédés d'exploitation religieuse, — voire à la violation de toutes les lois divines et humaines, parce qu'on croit l'heure venue d'appliquer à l'enseignement public le grand principe de la neutralité religieuse, inscrit par notre pacte fondamental dans toutes les sphères de l'activité législative?

Nous pourrions poursuivre longtemps sur ce thème, mais c'est plus qu'il n'en faut pour justifier la mission de défense nationale que le parti libéral a assumée devant vos dangereuses prétentions. Non pas que nous tenions à réaliser vos accusations de violences et de persécutions. La seule persécution — pour nous servir de votre langage — que nous voulions vous infliger, c'est le retrait des trop nombreux privilégesque nos lois vous conservent encore, en commençant par la suppression de l'influence que la loi de 1842 vous accorde dans l'enseignement public au détriment de la liberté et de l'égalité religieuses. Encore une fois, merci de nous aider dans cette tâche, en faisant comprendre aux libéraux trop timides pour réaliser spontanément toutes les conséquences de leurs principes, que l'heure des concessions est passée, et qu'il s'agit de savoir si c'est l'État ou l'Église qui doit régner en maître dans les écoles érigées aux frais du trésor.

Digitized by Google

Nous espérons même que vous ne vous arrêterez pas en si belle voie. Multipliez vos lettres pastorales, faites-les publier par vos journaux et lire au prône de chaque église, répandez-les parmi nos populations à des milliers d'exemplaires ; mettez surtout à exécution les menaces qu'elles renferment ; excommuniez les écoles publiques, excommuniez les instituteurs, les élèves, les parents; achevez en même temps de pourfendre les débris du catholicisme libéral ; rééditez les expressions de votre attachement aux Encycliques de Pie IX, et continuez à réclamer la subordination de l'État partout où se trouve en cause quelque intérêt ecclésiastique. Vous croyez ainsi saper nos libertés : vous ne ferez que ruiner votre Église.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LETTRES D'ITALIE [1].

A MONSIEUR LE COMTE GOBLET D'ALVIELLA.

II

Mon cher ami,

Padoue, 12 novembre. — Je visite le gymnase; ici, comme dans la plupart des établissements du même genre que j'ai vus en Italie, les bancs sont disposés en amphithéâtre. Cela est excellent. Le professeur voit mieux tous ses élèves, et ceux-ci peuvent beaucoup plus facilement suivre la leçon. Le local est comme presque partout un couvent. Le soir, à un dîner que m'offrent, avec la plus charmante cordialité, les députés et des professeurs de l'Université, on discuta sur l'organisation de l'enseignement moyen en Italie. Voici les conclusions que je recueille de ce que j'ai vu et entendu jusqu'à présent : ici l'enseignement moyen comprend le gymnase avec cinq années, et le lycée avec trois années d'études. Total, huit années. Le gymnase correspond à notre athénée; il est à la charge des communes. Le lycée qu'entretient l'État répond à peu près à la rhétorique et à nos deux années de philosophie de l'université. Il en résulte qu'en entrant à l'université, on aborde immédiatement le droit, la médecine, les sciences, les lettres et la philologie. Le conseil supérieur de l'enseignement moyen chez nous a toujours préconisé un système semblable. A différentes reprises, il a exprimé le vœu qu'une année fût

[1] *Suite.* Voir la livraison du 15 décembre 1878.

Digitized by Google

prise aux études universitaires, pour l'ajouter à celles des athénées. De l'avis unanime, nos élèves arrivent à l'université trop jeunes et trop peu préparés; souvent à quinze et seize ans. La suppression de l'examen de gradué, déplorable mesure, augmentera encore le mal. Il s'ensuit que la plupart des cours de la faculté de philosophie ne peuvent être que des répétitions, des leçons de la rhétorique de l'athénée. On ne peut enseigner la philologie et la philosophie de l'histoire à des jeunes gens qui connaissent mal les éléments des langues et les faits historiques. C'est vraiment un supplice, pour des professeurs éminents, de devoir donner un enseignement aussi élémentaire. Il en résulte que les études supérieures ne peuvent se maintenir à leur vrai niveau. Il faut qu'elles s'abaissent jusqu'à celui des élèves qui sont encore des enfants. Premier inconvénient, qui est le plus grave.

Le second est que les jeunes gens, arrivant trop jeunes à l'université, y perdent beaucoup de temps. Ils n'ont pas la maturité nécessaire pour aimer la science et pour s'intéresser aux grandes questions qu'elle soulève. Quand ils travaillent, c'est uniquement pour obtenir le diplôme, et cette habitude prise persiste jusqu'à la fin. A l'athénée, où les heures de classe sont presque doubles de celles de l'université et où les élèves sont obligés de faire des devoirs, la somme de besogne accomplie est trois fois plus grande que celle qui se fait dans nos universités. Les jeunes gens sont soutenus, guidés par les professeurs, comme il convient à cet âge. Les rapports personnels et incessants du maître et des disciples disparaissent à l'université. Quand la maturité y est, rien de mieux. L'originalité, la spontanéité se développent; mais à seize et à dix-sept ans, elles n'existent pas. Il s'ensuit que ces belles années sont gaspillées, et que des habitudes de paresse invétérée se contractent; on entend dire souvent que le niveau intellectuel baisse, que l'enseignement donne de médiocres résultats, que nous ne formons plus des hommes comme il y a trente ans, que la génération de 1830 n'est pas remplacée. Je crois ces plaintes fondées. La jeunesse actuelle,

Digitized by Google

sauf de rares exceptions, ne lit que des romans, pas d'histoire, pas de poésie, pas même Voltaire ou Rousseau. Le clergé ne doit plus demander qu'on brûle ces deux empoisonneurs des intelligences! Nos jeunes gens connaissent leurs noms pour l'examen, mais ils se gardent bien d'ouvrir leurs écrits. Zola, à la bonne heure! L'enseignement moyen chez nous est bon, sauf un défaut grave, que je signalerai tantôt. Mais il n'a pas assez d'années à sa disposition. Le temps manque pour obtenir des fruits sérieux. L'enseignement supérieur est à peu près tout ce qu'il peut être, s'adressant à des enfants. Il n'y a qu'en Belgique où l'on arrive à l'université à seize et à dix-sept ans.

En Allemagne, en France, en Italie, rien de pareil. En Angleterre, à l'université même, le régime du collége continue. Il faudrait donc, d'après moi, pour se rapprocher du système en vigueur dans tous les autres pays, en Allemagne, en France et surtout en Italie, restituer à nos athénées les deux années de philosophie de nos universités, qui appartiennent en réalité à l'enseignement moyen.

Ce serait aussi un avantage incontestable pour les parents. L'ensemble des études, jusqu'au diplôme final, ne durerait pas plus longtemps qu'aujourd'hui. Le fils à l'athénée coûterait moins qu'à l'université. Il resterait plus longtemps dans la famille. Il serait plus longtemps tenu au travail régulier des devoirs à faire. Il ne serait pas trop tôt livré à lui-même. Il est évident que tous les parents applaudiraient à la réforme. La dépense serait, il est vrai, un peu plus grande pour l'État; mais, comme elle serait moindre pour les familles, il y aurait compensation.

En résumé, il est admis par tous les hommes compétents que l'enseignement moyen est insuffisant, parce que le temps lui manque, et il n'est pas moins certain que l'enseignement universitaire des premières années ne donne pas les fruits qu'on peut en espérer, parce que les élèves y arrivent trop jeunes et trop peu préparés. Quel est le remède à ce double mal? Il nous est indiqué par ce qui se fait dans tous les autres pays sans exception. Il faut établir l'examen univer-

Digitized by Google

sitaire et prolonger le temps des études moyennes, en y faisant entrer la plupart des cours qui se donnent maintenant, à l'université, en philosophie. Les antiquités romaines seraient comprises dans la faculté du droit, comme introduction aux institutes.

Le programme des matières de l'enseignement moyen, en Italie, paraît très-peu étendu, surtout si on le compare à celui de nos athénées si chargé, parce qu'il a fallu faire entrer dans un temps trop limité, toutes les branches qu'imposent, d'une part, la tradition, d'autre part, les besoins actuels. Les Italiens en sont encore à peu près au programme du siècle dernier.

Beaucoup de langues anciennes, un peu d'histoire, de mathématique et de sciences naturelles, moins encore de géographie, et pas de langues modernes, réservées pour les instituts techniques. Dans le gymnase, on n'a que l'histoire grecque et romaine. Au lycée, on aborde l'histoire moderne; mais il n'y a pas d'histoire spéciale en Italie, ce qui est une grande lacune. J'estime que c'est trop peu, surtout avec les huit années dont on dispose; mais, chez nous, il y a trop, évidemment; même avec deux années de plus, il y aurait encore trop de choses à mettre dans la tête des enfants. Cinq ou six langues, cinq ou six grammaires à la fois, latin, grec, français, flamand, anglais ou allemand. Généralement, sauf pour les têtes exceptionnellement bien organisées, il arrive qu'on ne sait convenablement aucune langue. Le but principal des humanités, autrefois, était de bien enseigner la langue maternelle et de former le goût littéraire, au moyen des langues anciennes. Les langues anciennes étaient un moyen, non un but. On nous faisait apprendre par cœur les plus beaux passages de Virgile, ou d'Horace, pour nous imprégner du sentiment exquis des lettres classiques. On ne visait pas à nous expliquer toutes les difficultés de la langue et les arcanes des formes grammaticales. On visait à faire, non un philologue, mais un homme de goût. Le but était souvent atteint. On oubliait, alors comme aujourd'hui, le latin appris au collége; mais il restait le style, le respect et

Digitized by Google

le culte des belles-lettres. Maintenant, on veut faire des philologues, de douze à dix-sept ans; c'est impossible, on manque le but. Bientôt les connaissances grammaticales s'effacent et de tant d'efforts, de tant d'heures de travail, il ne reste presque rien. En outre, notre programme est encombré, surchargé, accablant, parce qu'à côté des deux langues anciennes qu'on conserve, on veut, outre le français, enseigner le flamand, qui est indispensable dans notre pays bilingue, et une autre langue germanique presque aussi nécessaire. Que faire? A mon avis, il faut sacrifier la langue ancienne, dont l'enseignement ne donne aucun résultat sérieux : le grec. Ici, où les Italiens apprennent le latin si facilement, on ne parvient pas non plus à faire savoir assez de grec, pour en tirer un fruit réel. Chez nous, ce serait déjà un beau résultat, si on parvenait à posséder assez de latin pour se former le goût et le style, et pour se pénétrer quelque peu du génie de l'antiquité. C'est une dérision de prétendre faire apprécier la littérature grecque à un élève qui en reste à se traîner péniblement sur l'explication de quelques fragments et qui n'arrive pas à lire couramment un auteur. Mais revenons à l'Italie actuelle. On y soigne avec raison l'enseignement de la langue maternelle. Je vois dans les instructions du ministre de l'instruction publique Correnti, que l'on fait lire les anciens auteurs italiens, Dante, Boccace, Machiavel et les poëtes modernes. Les Italiens conservent généralement le goût des lettres, que nous avons complétement perdu. Lire et aimer des vers est presque un ridicule. Même les jeunes ingénieurs italiens, qui viennent compléter leurs études à l'université de Liége et que j'y rencontre, ont presque tous quelque poëte favori qu'ils connaissent par cœur. La pensée est ainsi élevée dans la région de la beauté abstraite ; elle n'est pas complétement absorbée par le maniement et la préoccupation des intérêts terrestres.

La circulaire de M. Correnti donne bien la raison de la nécessité d'enseigner la philosophie, même avant l'entrée à l'université.

J'y lis ceci : « A des jeunes gens exercés pendant plusieurs

Digitized by Google

années, principalement dans l'art de bien écrire, il faut enseigner aussi l'art de bien penser, qui est la base et le complément d'un bon style. La logique peut conduire à ce résultat, surtout si elle se dégage de la scolastique et si elle est toujours « illustrée » d'exemples et d'applications. Le professeur exposera les principes généraux, qui sont la base de la raison et du sens moral. Ces principes ne s'effaceront plus de l'esprit et préserveront la jeunesse de cette tendance à la critique négative, qui est si forte à notre époque. Quand, à l'Université, ils assisteront aux luttes des systèmes et que même ils y prendront part, ils auront au moins comme point d'appui la philosophie positive du consentement universel de l'humanité. » Déjà, au lycée, on tracera à grands traits l'histoire des principaux systèmes philosophiques. Voilà donc le spiritualisme ou, si l'on veut, la philosophie dans ses traits généraux, introduite dans l'enseignement moyen. Cela est absolument indispensable, dans les pays surtout où, comme en Belgique, les exigences inacceptables du clergé ont rendue impossible l'instruction religieuse dans l'école. Cette situation produit, dans nos athénées, une bien grave lacune. Il n'y a point là d'enseignement qui ait pour but d'élever l'âme de la jeunesse à l'idée du devoir et de cultiver le sentiment religieux. C'est là ce que faisait le clergé. Il le faisait mal et dans un mauvais esprit. Je ne pense pas qu'il faille regretter sa retraite. Mais enfin il faudrait le remplacer et on y arriverait en introduisant la philosophie dans la dernière année de l'enseignement moyen, c'est-à-dire du lycée. Ici, le gymnase est séparé du lycée, qui est le prodrome de l'Université. Certaines villes ont des gymnases et n'ont pas de lycées.

En 1871, il y avait 78 lycées avec 3,645 élèves, et 103 gymnases avec 8,277 élèves. Mais, en dehors des établissements de l'État, il y a les écoles moyennes communales, qui comptaient 11,753 élèves, les écoles privées qui en avaient 5,743 et les petits séminaires 10,076. Le total, 42,000, donne une proportion de 15 élèves de l'enseignement moyen par 10,000 habitants, de 9 pour la province des Abruzzes, qui

Digitized by Google

en ont le moins, et de 25 pour la Ligurie, qui en a le plus. On ne commence le grec et l'histoire que dans la quatrième année du gymnase, c'est-à-dire dans notre seconde.

Voici le résumé du programme du lycée.

Nombre d'heures de leçons par semaine :

Classe inférieure. — Latin et grec, 3 heures. — Latin, 4 1/2 heures. — Grec, 3 heures. — Mathématiques, 6 heures. — Italien, 6 heures. — Histoire, 4 1/2 heures. — Total, 27 heures par semaine.

2e classe. — Latin et grec, 4 1/2 heures. — Latin, 1 heure: — Italien, 3 heures. — Mathématique, 3 heures. — Histoire, 3 heures. — Physique, 4 1/2 heures. — Philosophie, 4 1/2 heures. — Histoire naturelle, 2 heures. — Total, 25 heures par semaine.

Classe supérieure. — Latin et grec, 3 heures. — Latin, 1 heure. — Italien, 3 heures. — Mathématiques, 3 heures. Histoire naturelle, 3 heures. — Physique, 4 1/2 heures. — Histoire, 3 heures. — Philosophie, 4 1/2 heures. — Total, 25 heures par semaine.

Après chaque année d'études, l'élève subit un examen de promotion; puis, à la fin, un examen de « licence gymnasiale » (*Licenza ginnasiale*).

Ce dernier examen se fait avec quelque solennité, devant une commission de quatre professeurs et un président. Il est écrit et oral, et porte sur toutes les matières enseignées. La taxe est de 30 francs. Les élèves de l'enseignement libre se présentent devant la commission du gymnase de l'État. A la fin des études du lycée, nouvel examen pour obtenir la licence lycéale (*Licenza liceale*). Pour s'y présenter, il faut apporter le diplôme de licence gymnasiale, obtenu au moins trois ans auparavant. L'examen est écrit et oral, et porte aussi sur toutes les matières enseignées. Il se passe devant une commission composée de professeurs du lycée. La taxe est de 75 francs. On n'est admis aux études universitaires qu'en présentant un diplôme de licence lycéale. On voit qu'ici on ne peut entrer à l'Université que très-bien préparé, car ces examens sont sérieux et ils exigent qu'on revoie

Digitized by Google

toutes les matières. Chez nous, sous prétexte de liberté, il faut laisser entrer les jeunes gens même les moins capables de suivre les cours. Ajoutez à cela la concurrence inévitable, imposée, des universités libres et des universités de l'État; comment le niveau des études ne s'abaisserait-il pas?

13 novembre. — Je visite la Banque populaire de Padoue, qui est un modèle sous tous les rapports. Elle est logée dans un beau palais, comme tous les établissements ici. L'aristocratie et le clergé ont tant bâti au XIXe siècle! Elle compte 3,622 actionnaires pour 18,274 actions. Le fonds versé est de 905,063 francs et la réserve de 275,000 francs. L'action de 50 francs est cotée 64. Elle a fait, en 1877, pour 55 millions d'affaires. En examinant la qualité des actionnaires, je vois qu'il y a parmi eux beaucoup d'employés et de petits agriculteurs, et même des curés des paroisses rurales. C'est qu'en Italie le bas clergé n'est pas, comme en France et en Belgique, rétribué sur le budget. A chaque cure est attaché un fonds de terre, une *tenuta*, une petite exploitation que le curé fait valoir comme il l'entend. Parfois, il la loue en tout ou en partie. Plus souvent, il la cultive lui-même, et alors, comme tout autre agriculteur, il a souvent besoin du crédit. C'est le bénéfice ancien. C'est ainsi que sont entrenus, en Suède, les soldats et les officiers de l'*Indelta*. Dans les villages de l'Inde, comme dans ceux de la Germanie, là où les formes primitives de la propriété existent, il y a des fonds de terre qui sont destinés à rétribuer les industries indispensables à l'agriculteur. On trouve le champ du charron, le champ du forgeron, le champ du potier. Ici, il y a le champ du curé. Une loi est déposée en Italie pour changer cet état de choses. On veut que l'État prenne possession des biens de la cure et rétribue le clergé sur le budget, comme en France et chez nous. C'est une mesure détestable au point de vue libéral, et cependant ce sont les adversaires les plus décidés du clergé qui la soutiennent. C'est le meilleur moyen de faire un clergé antinational et dévoué complétement au pape.

Déjà Tocqueville, dans son admirable livre, *la Révolution et l'ancien régime*, montre qu'un clergé attaché à la terre et

Digitized by Google

propriétaire, ne pourra pas séparer complétement son intérêt de celui de l'État. Coupez ce lien, vous en faites un moine; il n'a plus qu'une patrie, Rome.

C'est à ce point de vue que Cavour a toujours combattu l'incamération des biens, non des couvents, mais du clergé séculier, ce qui est tout autre chose. « A ses yeux, nous dit M. Artom (*préface à l'Œuvre parlementaire de Cavour*), il est désirable que le clergé soit relié à la société par les intérêts les plus nombreux possible et la propriété est l'un des meilleurs moyens de rattacher le prêtre aux institutions de la patrie. »

Voici un extrait d'un discours de Cavour à ce sujet : « L'incamération s'est accomplie sur une immense échelle dans quelques pays de l'Europe. En France, le clergé, avant la Révolution, était aussi riche qu'en Espagne. Qu'arriva-t-il ? Je respecte beaucoup le clergé français et je reconnais qu'il est plus moral et plus zélé que celui d'autrefois ; mais personne ne niera qu'il ne soit beaucoup moins national, beaucoup moins libéral que ne l'était le clergé de l'ancien régime. Celui-ci était animé d'un esprit d'indépendance à l'égard de Rome, et d'un certain attachement aux maximes nationales ; il avait des instincts de liberté. Tout est changé aujourd'hui. Tous les faits démontrent que le clergé de France est infiniment plus ultramontain que notre clergé italien. »

Tout le monde m'affirme ici que le clergé est en effet, comme le dit Cavour, beaucoup moins romain et moins fanatique que le nôtre. J'en entrevois plusieurs motifs, mais le principal qui me frappe en ce moment est celui-là. Le clergé est propriétaire, ou du moins le curé a la jouissance d'une propriété. Il est ainsi engagé dans tous les détails d'une ferme à exploiter. Il désire bien vendre son blé, son vin, son huile. Il s'occupe de la culture de son *podere*. Il s'entretient avec les autres cultivateurs des prix, du marché et des débouchés.

Pour bien vendre, il faut que le pays soit prospère. Donc, il ne voudra pas y provoquer de crise. Rien de pareil pour

Digitized by Google

le curé rétribué sur le budget, son sort est assuré. Il touche son trimestre, quoi qu'il arrive. De ce côté, il n'a aucun souci. Le soir, au coin du feu, la nuit dans ses veilles, à quoi pensera-t-il? Comme le curé italien, à bien engraisser son veau ou à fumer son champ? Non pas; mais à la grandeur de l'Église, sa seule patrie. Comment pourra-t-il y contribuer? Qu'aura-t-il à faire pour augmenter son influence? Voyez ce qu'est devenu le curé belge et plus encore son vicaire! Un soldat de Rome et un agent électoral. Rien de plus naturel. On lui a ôté tout intérêt national et on lui a ouvert toute large la porte des comices. Si l'Église est respectée, puissante, le prêtre qui la représente sera le vrai seigneur du village, celui devant qui tous s'inclineront. S'il parvient à faire arriver au pouvoir un ministère clérical, alors il est tout-puissant. Vous le voyez dans les rues, dans les stations, s'avancer majestueusement, la tête haute, le regard assuré, attendant le salut que personne ne lui refuse. Il est le distributeur des faveurs ministérielles. Ses amis désirent-ils une place, il se rend à Bruxelles; il est reçu à l'instant par le ministre, qui ne peut rien lui refuser. Il a bien plus d'autorité et de pouvoir que sous l'ancien régime, incomparablement. Ici, les prêtres que je rencontre sont pauvres, humbles, craintifs.

Pourtant, on les attaque bien moins que chez nous; mais ils n'ont pas la conscience de leur force. Un clergé dont le sort est assuré, sans qu'il ait à s'en occuper, sera certainement bien moins national et plus romain que celui qui vivra des produits d'une propriété. Le premier vivra plus que le second de la vie spirituelle, c'est-à-dire de la vie universelle de Rome.

L'exemple de la France et surtout de la Belgique est convaincant. Nos amis les libéraux italiens, en poussant à l'incamération des biens des curés, commettent une faute énorme. Ils croient porter un coup à l'influence du prêtre, c'est le contraire. Ils préparent la voie à un clergé détaché des intérêts fonciers et agricoles, qui s'élèvera ainsi au-dessus du paysan et qui, en lui inspirant plus de respect, deviendra son guide et son maître.

Digitized by Google

Les cléricaux, s'ils voient clair, pousseront à l'*incamération*, afin d'avoir un clergé vivant uniquement du budget, comme le soldat, et libre ainsi de ne s'occuper que de sa mission spirituelle et de la propagande ultramontaine.

Je me suis bien écarté des banques populaires, mais j'y reviendrai plus tard, quand aura eu lieu, à Padoue, le « Congrès des banques populaires. » On espère y voir MM. Léon d'Andrimont et Micha.

Conversation avec M. Luzzatti. — « Vous, lui dis-je, qui êtes le grand négociateur des traités de commerce de l'Italie, vous voulez y développer l'industrie. Vous vous défendez d'être protectionniste, et vous n'avez pas tort. Les maîtres de la science économique, Smith et Mill, admettent qu'un pays peut frapper d'une taxe de protection, pendant un certain temps, des produits manufacturés étrangers qu'il peut produire lui-même. Ce sont alors vraiment des industries naturelles. Voilà ce que vous voulez faire chez vous, mais prenez garde. Vous créez ainsi des intérêts protectionnistes qui, coalisés plus tard, seront vos maîtres. Vous serez entraîné à une guerre de tarifs avec les autres nations. L'Italie, ayant à résoudre ce difficile problème de la suppression définitive du pouvoir temporel, doit au contraire tout faire pour conserver les sympathies générales qui lui sont acquises aujourd'hui. Évitez donc de leur fermer vos portes. Multipliez plutôt les liens qui vous rattachent à elles.

« D'ailleurs, est-ce un si considérable bonheur pour un pays d'avoir une grande industrie? Voyez que de souffrances cause en ce moment la crise industrielle. Des milliers et des milliers d'ouvriers sans ouvrage, la guerre incessante du travailleur et des capitalistes, les faillites, les ruines de toute sorte, la gêne, la misère, qui se répand dans toutes les classes de la société, et tout cela résultant de causes générales, agissant comme des phénomènes physiques et échappant ainsi à l'action des hommes. Ces crises sont périodiques, et elles deviennent de plus en plus graves, parce que la lutte pour l'existence, le *struggle for life*, embrasse aujourd'hui le monde entier.

Digitized by Google

« Heureux les pays agricoles : *Fortunatos nimium si sua bona norent, agricolæ.* Ils vivent de leurs produits, ils ne dépendent de personne. Ils sont moins riches peut-être; mais ils ont moins de désirs, moins de déceptions, moins de souffrances. Quand vous aurez parqué dans des usines, et asservi à l'uniforme labeur de la machine vos populations, qui vivent aujourd'hui en plein air, sous votre beau soleil, croyez-vous que vous aurez rendu un grand service à votre pays?

— Il est trop tard, répond Luzzatti, pour nous chanter ces buccoliques. Les églogues virgiliennes ne sont plus de saison chez nous. Nous sommes un peuple moderne. Nous avons une grosse dette, une forte armée, et notre unité à consolider par de grands travaux publics. De là, de grands besoins d'argent et des impôts accablants. Nécessairement, nous devons produire davantage. Notre soie va à Lyon se transformer en étoffes que nos dames achètent à haut prix. Pourquoi ne les fabriquerions-nous pas nous-mêmes? Le coton, qui vient de l'Égypte, c'est-à-dire de nos portes, va se faire tisser à Manchester et nous revient, après avoir franchi deux fois l'Océan. Pourquoi ne pas le filer et le tisser nous-mêmes. Il en est de même pour la laine qui vient d'Australie, et que nous achetions en Belgique sous forme de draps. Déjà nous commençons à faire nos draps nous-mêmes à Biella et dans les fabriques de notre grand manufacturier, M. Rossi. Nous arriverons à fabriquer aussi bien et aussi bon marché que les autres.

— N'oubliez pas, repris-je, qu'il vous manque le moteur économique, la houille. Or, la machine remplace l'homme, et ainsi on peut produire à bas prix, malgré une main-d'œuvre très-chère. Voyez ce que fait en ce moment l'Amérique. La nature a fait de l'Italie un pays agricole. Combien le capital est nécessaire pour améliorer l'agriculture, surtout dans le Midi, qui est à transformer! Ne détournez pas artificiellement votre pays de la voie que les conditions naturelles lui indiquent.

— Le protectionnisme en Italie n'est guère défendu théoriquement, mais il a pour lui, d'une part, les besoins insa-

Digitized by Google

tiables du fisc; d'autre part, les intérêts coalisés des fabricants, qui ne sont pas tenus en échec par la propagande des exportateurs et des commerçants.

Il est certain qu'un pays si évidemment créé et dessiné géographiquement pour faire le commerce et pour servir d'intermédiaire entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, doit être acquis au libre échange. »

De Padoue a Venise, 14 novembre. — La terre noire et meuble est admirablement cultivée, souvent à la bêche. Mais la campagne présente un aspect très-uniforme. Les champs sont tous coupés de lignes d'arbres plantés à 10 ou 12 mètres de distance : Ormes ou mûriers, traités en « têtards, » auxquels montent les vignes qui sont conduites en guirlandes d'un tronc à l'autre. La terre est partout labourée, prête à être semée. Il y a cependant quelques champs de navets. Il me semble qu'au moyen des racines en seconde récolte, on pourrait obtenir un plus grand produit de l'étable et, par conséquent, mieux encore engraisser la terre, puisqu'on aurait plus d'animaux et plus de fumiers. Le navet en seconde récolte est une source de richesse pour le cultivateur flamand. Ici, à l'automne, et jusque vers le 15 décembre, cette plante grossirait et donnerait plus de produit qu'en Belgique.

Le bois des ormeaux, qu'on taille fréquemment pour les empêcher de donner trop d'ombre, sert de combustible. Le mûrier livre des feuilles pour le ver à soie. On est parvenu à échapper à la maladie qui tuait le ver à soie, en faisant venir des graines du Japon. Mais un autre danger menace cette industrie; c'est la concurrence de la soie grége de la Chine et du Japon.

Cette concurrence est déjà telle, qu'elle a fait baisser les prix d'un tiers, perte énorme pour l'Italie et surtout pour la Lombardie. Et ce n'est peut-être qu'un commencement. Économiquement, l'Europe est menacée à la fois par l'Amérique et par l'Asie; par l'Amérique, à cause de l'abondance des richesses naturelles; par l'Asie, à cause du bon marché de la main-d'œuvre. Le Yankee et le Chinois, voilà les maîtres futurs du monde économique.

Digitized by Google

En Lombardie, dans la Vénétie, en Toscane, dans l'Émilie, le système de culture est presque le même en principe. On produit à la fois les céréales — blé et maïs — et le vin sur le même champ. Les racines des arbres et l'ombrage de leurs rameaux nuisent évidemment au rendement du froment qui est moindre qu'en Belgique. Certains agronomes prétendent qu'il y aurait avantage à séparer les cultures : ici le vin, là le blé. Le fait est que le vin récolté sur les vignes « en festons » n'a pas le tanin et le bouquet des vins de France. Il ne se conserve pas bien et il ne s'exporte que pour les coupages.

16 NOVEMBRE. — Venise, même à cette saison, Venise est une merveille. C'est la seule ville à laquelle aucune autre ne ressemble. La mer, grossie par le vent qui la refoule, s'engage rapidement dans les canaux et déborde sur la place Saint-Marc. Elle est transparente, pure et du plus beau vert, au lieu d'être jaunâtre et stagnante comme l'été. Les gondoles filent comme des oiseaux suspendus dans un élément azuré. L'eau claire, vive, joyeuse, baigne et reflète les vieux palais sombres. C'est comme un souffle de jeunesse dans la vieille cité. Je revois avec un vrai plaisir Saint-Marc, le palais des Doges, la Place et le Grand Canal. Les souvenirs de Byron, de Musset, de George Sand, me reviennent à l'esprit : *les maîtres mosaïstes, l'Orco, Leone Leoni*, charmants récits, pleins de poésie et d'enthousiasme. Lit-on encore ces livres aujourd'hui ? Combien de temps dure maintenant le souvenir d'un auteur qui semblait devoir être immortel ?

Saint-Marc est la seule église d'Italie qui me laisse une impression complète et sans mélange. L'intérieur du dôme de Milan est aussi très-beau, mais l'extérieur est trop chargé et pas d'un goût pur; on dirait une cathédrale en albâtre ou en sucrerie. Saint-Pierre de Rome est écrasant de grandeur, mais gâté par la profusion des ornements. La façade est manquée. Les églises d'Orvieto et de Sienne sont des bijoux, mais ne réveillent pas le sentiment religieux. Le Panthéon seul est un monument vraiment parfait, mais c'est un temple païen et non une église.

A Venise, la vie est charmante; après une promenade en

Digitized by Google

gondole, qui vous fait voir les grands aspects; rien n'est plus amusant que de flâner dans les petites rues, de franchir ces innombrables ponts et de rencontrer partout un motif d'architecture, un coin pittoresque d'une vieille masure, une scène de mœurs. La race est ravissante. Souvent des cheveux blonds et la carnation éblouissante, mais même avec les cheveux noirs, jamais rien de lourd et de trop charnel; le nez fin; les yeux grands et doux; le galbe oval. Au fond on retrouve la marque du type slave qu'ont apporté ici les Venètes. J'ai rencontré ce même mélange charmant du sang slave et italien de l'autre côté de l'Adriatique, à Capo d'Istria. Un dimanche, après-midi, une musique venue de Trieste, y avait rassemblé toute la population sur la Place, qui ressemblait en très-petit à celle de Venise. Le lion de Saint-Marc étalait ses ailes ouvertes sur la façade du palais municipal. Presque toutes les femmes étaient jolies, quelques-unes étaient incomparables; nulle part la race ne m'a paru aussi ravissante.

Le port de Venise reprend un peu d'animation. Les grands steamers de la Compagnie péninsulaire anglaise des Indes s'y arrêtent en partant et en revenant. Les marchandises arrivent d'Allemagne et de Suisse ou y sont envoyées d'ici par chemin de fer; c'est le débouché sur la mer de la ligne du Brenner. Les voyageurs et les petits colis sont débarqués à Brindisi. Les produits encombrants vont jusqu'à Venise. L'activité commerciale s'est développée; cependant les Vénitiens se plaignent; ils espéraient voir plus vite revenir les beaux jours d'autrefois. Il faut un temps très-long pour donner au commerce une direction nouvelle. Nous voyons un exemple curieux de ce fait chez nous. On a créé à Flessingue des docks, des ports, des installations magnifiques reliées directement à l'Allemagne par une voie ferrée. On espérait détourner d'Anvers une partie du trafic. Guidé par cet espoir, on avait acheté des terrains à Flessingue, espérant les revendre avec grand bénéfice. Ces espérances ne se sont pas réalisées. Le commerce ne se détourne pas du tout d'Anvers. Les hommes déterminent les voies commerciales plus que la nature.

Digitized by Google

Venise même paraît plus prospère. Beaucoup de palais sont restaurés. On voit bien moins qu'autrefois de maisons délaissées et tombant en ruine. Les boutiques sont plus belles, mieux fournies; les façades mieux entretenues. La misère est grande cependant. On compte 36,000 pauvres inscrits sur 130,000 habitants. A Bruges, dans notre Venise du Nord, il y en a bien davantage; 22,000, je crois, sur 48,000 habitants; mais le bureau de bienfaisance est si riche! A Venise, la population augmente lentement. En 1867, elle était de 120,000 âmes. Depuis lors, elle s'est accrue de 10,000. C'est évidemment un signe de prospérité relative. Cela prouve au moins que le déclin est arrêté.

Je suis reçu ici par M. Castelnuovo, l'un des romanciers les plus goûtés de l'Italie, et par M. Politeo, qui est professeur de philosophie à la fois au lycée de Venise et à l'université de Padoue; mais il optera probablement pour Padoue.

M. Politeo est un des hommes les plus distingués que j'aie rencontrés. C'est un spiritualiste, un platonicien de la grande école. Il voit toutes choses de haut. Il n'est pas apprécié à sa valeur en Italie, parce qu'il a peu publié dans un pays où l'on publie beaucoup. Et il n'écrit guère, parce qu'il ne parvient pas à rendre sa pensée comme il le désire. Il vise à une perfection qu'il ne peut atteindre. Par l'élévation des idées, il me rappelle ce grand esprit et ce grand cœur, Gustave Callier, qui, lui aussi, n'a presque rien écrit et pour la même raison. Jamais il n'était content de son travail. Il est vrai qu'il a laissé mieux que des écrits, des œuvres : ses écoles et des fils qui font honneur à son nom. M. Politeo partage nos idées sur la nécessité d'une réforme religieuse. Il connaît nos travaux. Il me parle de *Partie perdue* et de votre article *Autel contre autel*. On est très-heureux de retrouver ainsi, à l'étranger, l'écho ou la confirmation de ses convictions. Seulement, M. Politeo qui, né en Dalmatie, a du sang slave dans les veines, est animé d'une chaleur mystique qui nous manque.

Nous causons de la situation de l'Italie. Ainsi que je vous l'ai dit, dès mon arrivée au delà des Alpes, j'ai trouvé tout le

Digitized by Google

monde inquiet, tourmenté de craintes vagues, voyant l'avenir très en noir. J'en avais été très-frappé, rien ne m'y ayant préparé. « Ce qui m'inquiète pour mon pays, me dit M. Politeo, c'est que le sentiment religieux disparaît peu à peu de toutes les classes de la société en laissant un vide complet. En Belgique, en Allemagne, la foi subsiste dans une grande partie de la population. C'est peut-être une cause d'embarras dans les luttes politiques, mais c'est une garantie de moralité et de conservation. L'Angleterre est toujours le premier peuple du monde, parce que c'est celui où le sentiment religieux a conservé le plus d'empire. De là, ce sentiment du devoir, cette horreur du mensonge, ce respect du droit qui frappent chez l'Anglais. En Italie, l'indifférence est générale. Chez la bourgeoisie et même chez l'aristocratie, l'idée religieuse est morte. Chez le peuple des villes, elle trouve plutôt de l'hostilité, et dans les campagnes, elle ne survit que dans quelques pratiques sans influence sur la conduite journalière. Le clergé même n'a plus d'idéal. Je n'oserais dire qu'il doute, tant il réfléchit peu aux questions religieuses; mais il n'a nul enthousiasme pour sa foi. Le fanatisme est du moins une preuve de force pour l'âme et de vie spirituelle. Ici vous ne rencontrerez pas un fanatique. Le curé dit la messe par habitude, il s'occupe de ses petits intérêts et songe peu à reconquérir le pouvoir pour l'Église ou pour le pape. De même, la prêtrophobie, la haine du clérical, si ardente de l'autre côté des Alpes, existe à peine chez nous. Qui songe à lutter contre qui n'attaque personne et ne résiste à rien? De ce manque général de fortes croyances, résulte un affaissement des caractères, un abaissement du niveau moral, qui rend tout possible. Nous pouvons continuer à vivre très-longtemps ainsi, dans ce calme apparent; mais aussi, par suite d'une sorte de décomposition lente et invisible, nous pouvons assister à un écroulement subit.

— Votre esquisse peut être vraie, lui dis-je, mais vous la peignez trop en noir, j'imagine. Le problème se pose partout dans les mêmes termes. Nous sommes dans une époque de transition. Les formes des cultes existants semblent ne plus

Digitized by Google

répondre aux besoins de notre temps, et l'humanité paraît incapable d'en produire de nouvelles. Seulement, cela est plus frappant, il est vrai, dans les pays catholiques que dans les pays protestants. M. de Broglie a écrit un jour à ce sujet un mot effrayant en parlant de catholicisme : La même chose, et quelle chose! est à la fois indispensable et impossible. Un peuple peut-il vivre sans religion? voilà le grand inconnu qui s'ouvre devant nous. Les croyances religieuses sont partout ébranlées. Sans elles, peut-il y avoir une moralité vivante, efficace? et sans moralité, que deviendront les relations humaines, la vie privée et publique, la liberté et l'ordre?

— Sans doute, reprit M. Politeo, partout la question se pose. A mon avis, c'est le christianisme réformé et ramené à ses origines qui seul peut nous apporter le salut. Mais, en Italie, ce qui m'épouvante, c'est le marasme du néant absolu en fait de religion. Chez vous, en France, en Allemagne, il y a lutte, il y a vie. Ici, point ; le sentiment religieux manque également chez le clergé et chez ses adversaires. Il n'y a donc ni attaque, ni défense. Demandez à nos libéraux ce qu'ils pensent de la question religieuse. Ils vous répondront qu'elle n'existe pas en Italie. Cela est vrai en grande partie, et voilà précisément le mal. Le jour où le clergé songera à reprendre son empire, les résistances seront bien faibles. La disparition complète de la foi perdra l'Italie, ou son réveil l'asservira à Rome. »

Conversation avec le député Fameri. — C'est un des meilleurs orateurs du Parlement. Lui aussi voit les choses en noir, mais à un autre point de vue que M. Politeo. « Sauf dans le Midi, dit-il, les classes dangereuses ne sont pas très-nombreuses en Italie ; mais elles sont actives, remuantes, audacieuses, tandis que les conservateurs sont inertes, craintifs, et se laissent intimider par la menace. Une petite minorité, en cas de trouble, peut dominer la majorité et l'écraser. Il y a, il est vrai, l'armée, qui est excellente. Elle est jusqu'à présent animée d'un bon esprit ; mais les démagogues cherchent à y acquérir de l'influence. Le sergent est

Digitized by Google

très-mal payé et il jouit de beaucoup de liberté. Dans les cafés, les meneurs lui payent à boire et s'emparent de son esprit. Les *circoli Barsanti*, qu'on a tolérés, sont une excitation directe à la révolte. Si jamais ce mauvais esprit devait pénétrer dans notre armée, nous serions exposés aux plus terribles aventures. »

Voici ce que sont ces *circoli Barsanti* dont il est sans cesse question dans les journaux. Il y a cinq ou six ans, une petite révolte éclata à Pavie, à laquelle prirent part quelques soldats. Un officier fut tué; le sergent Barsanti fut déclaré coupable du crime et fusillé. On prétendit que Barsanti avait été condamné à tort et qu'il n'était pas présent dans la caserne où l'officier avait été tué. De là, une protestation que les meneurs de la démagogie ont organisée pour s'emparer de l'esprit des soldats et des sous-officiers. De divers côtés, et surtout en Romagne, on fonda des cercles Barsanti qui, en réalité, étaient des associations républicaines et démagogiques. Le ministère devait-il tolérer l'existence de ces *circoli Barsanti*, dont le nom était manifestement la glorification de l'assassinat et de la révolte dans l'armée? D'après la droite, évidemment, non. Il aurait dû les dissoudre en vertu du pouvoir discrétionnaire que la Constitution a laissé au gouvernement. Les ministres Cairoli et Zanardelli prétendent, au contraire, que, comme en Belgique, le droit d'association n'admet pas de mesures préventives, et que ce sont les tribunaux qui doivent appliquer la loi pénale, s'il y a lieu. C'est le grand débat en ce moment. Les journaux en sont remplis. C'est sur ce terrain que se livrera la bataille parlementaire, qui décidera du sort du ministère.

Ce que m'a dit le député Fambri donne à réfléchir. Les éléments de désordre augmentent si rapidement dans nos sociétés profondément troublées, qu'il faut bien compter sur l'armée, pour en comprimer l'explosion. Mais qu'arrivera-t-il si l'armée elle-même est envahie par les doctrines subversives? Dans les pays méridionaux, ce danger est plus à craindre que dans le Nord. Les idées se répandent bien plus vite. Elle passent de l'un à l'autre par la parole vive et

Digitized by Google

ardente. Dans les pays où l'on boit de la bière, une parole s'échange toutes les dix minutes et il faut des années pour qu'une idée mûrisse. Ici, c'est toujours la vie du Forum ; la fermentation se communique de proche en proche, comme l'étincelle électrique.

18 NOVEMBRE. — L'ATTENTAT. — La nuit dernière, nous entendons des cris, des chants, des musiques et un déchaînement de cloches, dont je n'avais nulle idée. Nous sommes logés sur le grand canal, entre l'église deSan-Mosé et Santa-Maria della Salute ; les cloches sonnent à toute volée ; il semble que nous soyons dans leur bouche même, tant elles nous brisent le tympan ; nous supposons que c'est la fête de la paroisse. Le lendemain, nous apprenons la nouvelle de l'attentat. Elle est arrivée à Venise, à dix heures et demie du soir, et aussitôt on est sorti des théâtres et des cafés, et des démonstrations se sont organisées et ont duré toute la nuit. La ville présente un aspect curieux. Toutes les boutiques sont fermées. Tout le monde est dans la rue. Les maisons sont pavoisées. Partout des inscriptions, *Viva il rè Umberto;* musique sur la place Saint-Marc ; *Te Deum* chanté par le patriarche, qui prononce un discours très-patriotique dans l'église Saint-Marc. L'assistance applaudit comme dans un « meeting ». C'est une explosion de « loyalisme » unanime et vraiment enthousiaste.

Cet attentat, suivant de près ceux de Hödel, de Nobiling et de Moncasi, est un symptôme grave, parce que les souverains que les régicides veulent frapper sont extrêmement populaires et que, d'ailleurs, le crime serait sans résultat. Ce n'est pas le roi que l'on veut atteindre, c'est l'institution, la royauté, et non la royauté comme institution politique, mais comme symbole de l'inégalité sociale. Voilà le point qui donne à réfléchir pour l'avenir de l'Europe. Les souffrances sont cruelles. La concurrence et les crises dans l'industrie et dans l'agriculture, le prélèvement exagéré de la rente réduisent les travailleurs au minimum de ce qu'il faut pour vivre. Puis arrive le fisc, avec ses impôts écrasants pour l'armée et pour la dette, qui réduit encore ce minimum, de sorte qu'il

Digitized by Google

devient insuffisant. De là, la misère. La misère, en effet, est effroyable, dans toute l'Europe; en Italie plus encore peut-être que partout ailleurs, sauf en Russie. Autrefois le peuple se résignait à ces souffrances. Plus elles étaient extrêmes, plus elles l'abattaient. Aujourd'hui, les idées sociales, sous une forme ou sous une autre, pénètrent partout et créent ainsi un fonds d'irritation sourde et profonde. Cette irritation concentrée, exaspérée, dans la tête d'un fou ou d'un monstre, aboutit au régicide, en temps calme, — comme, en cas de révolution, elle livrerait nos cités au pétrole. Ces attentats sont comme des évents de flammes qui jaillissent parfois de la lave, qui court brûlante sous la surface paisible de notre ordre social. On ne croit pas ici que le crime de Passanante soit le résultat d'une conjuration internationale. Les socialistes systématiques, sur le type de l'Allemagne, ne sont pas nombreux en Italie, me dit-on; mais on y trouve, à tous les degrés de l'échelle sociale, des hommes de désordre que le souffle des idées socialistes atteint et agite.

M. Peruzzi m'a donné une lettre pour la comtesse Marcello, qui a, dit-on, le salon le plus agréable de Venise, et je puis me faire ainsi une légère idée des relations sociales. La famille Marcello compte plusieurs doges qui ont des tombeaux intéressants du XIVe et du XVe siècle, dans les églises des Frari et des SS. Jean et Paul. L'un de ces tombeaux a été fait aux frais de la république, en récompense d'une action d'éclat qui rappelle la mort de Nelson. Dans un combat naval contre les Turcs, Marcello est frappé à mort : il donne l'ordre de le porter dans son armure au plus fort de la mêlée, et les Turcs sont vaincus. — Dona Andriana est veuve. Mère de six enfants, elle est encore une des beautés de Venise. Outre les langues modernes, elle connaît bien les langues anciennes; elle s'intéresse à toutes les sciences, surtout aux sciences sociales; on lui doit, à elle et au député Fambri, le réveil d'une industrie célèbre de l'ancienne république, les dentelles au fameux point de Venise. Dans l'île de Burano, une vieille femme en avait conservé le secret. On lui donna des élèves, on forma des maîtresses, et aujourd'hui

Digitized by Google

on fait des dentelles splendides, qui valent jusqu'à 2,000 francs le mètre. Celles-ci sont faites à la main. On en fait aussi au carreau. Elles ont obtenu un grand prix à l'Exposition de Paris, et il s'en est vendu pour une centaine de mille francs. A Burano, l'industrie du verre de Venise a pris aussi un nouvel essor. C'est ainsi, par le travail, qu'on combattra la misère.

L'existence moderne même la plus luxueuse est perdue dans les vastes appartements des anciens palais. Dona Andriana n'occupe que le troisième étage du sien. Les autres sont consacrés à la bibliothèque. Elle reçoit dans une grande galerie peinte à fresque. Un piano à queue, des meubles de prix, des sophas entourés de fauteuils, forment autant de centres pour la conversation. A côté, des salons plus petits, encombrés d'objets d'art, les murs couverts de tableaux, des portraits de doges et de membres du Conseil des dix ; les élégances de l'ancienne Venise se mêlant aux raffinements de la vie moderne. Mme Marcello aime à réunir chez elle les savants, les littérateurs, les hommes distingués à divers titres, qui habitent Venise. Ils s'y rencontrent avec les représentants de ces familles dogales, dont les noms sont connus de toute l'Europe, par les palais qu'ils ont bâtis et par leurs hauts faits qui forment l'histoire de la république. Dona Andriana tient à ce que ses fils soient utiles à leur pays. L'aîné est marin, un autre se destine à l'armée, un troisième a de merveilleuses dispositions pour le dessin et elle ne s'oppose pas à ce qu'il devienne artiste. — Deux faits m'ont frappé depuis le peu de temps que je suis en Italie. C'est que tout le monde parle et s'occupe de la question sociale et, en second lieu, que les hautes classes, au lieu de se retrancher dans une oisiveté qui est comme le privilége de la caste, prennent une part active à la vie politique et à la direction des intérêts publics de toute nature. Cela me rappelle l'Angleterre.

C'est une grande lacune quand dans un pays les familles qui, par leur richesse et leur autorité héréditaire, pourraient rendre de si grands services, en sont incapables par ignorance, désœuvrement, morgue et indifférence. En Italie,

Digitized by Google

l'aristocratie a toujours protégé les arts, la science et les lettres et elle a pris une large part à leur développement. Je crois voir qu'il en est encore ainsi aujourd'hui.

Je visite ici une institution bien curieuse, due précisément à la bienfaisance intelligente d'un patricien vénitien : c'est l'institut Guerini-Stampalia. Le nom de Stampalia vient d'une île de l'Archipel, qu'un Guerini avait conquise autrefois sur les Turcs. Un Guerini, mort il y a peu d'années, a laissé son palais, sa bibliothèque, ses tableaux et sa fortune, donnant environ 40,000 à 50,000 francs de revenus pour favoriser le progrès des études. On en a fait une bibliothèque publique, avec salles de lecture ouvertes même le soir. On y trouve les journaux et toutes les principales revues italiennes et étrangères; on peut venir y travailler à l'aise, un bibliothécaire très-savant est prêt à vous aider dans vos recherches. Plus tard, quand les frais d'établissement auront été couverts, on donnera des cours et des conférences. Il y a des salons particuliers pour les dames; j'en vois plusieurs dans la salle de lecture. L'évêque Velbrück a fondé la Société de l'Émulation à Liége, mais sans lui laisser de revenus. C'est le seul exemple de ce genre que je connaisse en Belgique. Il est étrange que cette idée soit si rare chez nous. Que de célibataires passent leur vie à faire des collections, lesquelles se dispersent à leur mort, vendues au profit d'héritiers éloignés! Pourquoi personne ne songe-t-il à laisser ses biens pour doter une chaire d'enseignement supérieur ou une institution ouvrière, pour faire quelques recherches scientifiques? En Amérique, cela se voit tous les jours. Chez nous, on fonde un lit dans un hospice. La préoccupation du progrès intellectuel est si faible, que nul ne pense à faire un legs pour en favoriser l'essor. Récemment un de mes oncles a légué sa fortune, 1,300,000 francs, aux hospices de Bruges. Il a eu raison de pourvoir à un intérêt général; mais quel autre résultat il aurait obtenu s'il avait laissé ce revenu de 40,000 francs à l'Académie de dessin ou à un institut qui aurait répandu à Bruges le goût de l'art industriel, pour lequel la race flamande a tant de dispositions! Mais, hélas! on pense si

Digitized by Google

peu, chez nous, aux œuvres de l'esprit pendant la vie, que ce n'est pas en la quittant qu'on songe à la favoriser.

19 NOVEMBRE. — Je visite les écoles primaires avec un inspecteur, qui vient me prendre dans une gondole municipale, ornée du lion de Saint-Marc. Cela m'inspire un certain respect. Ici aussi, les écoles sont installées dans des palais, mais les locaux sont moins bien entretenus qu'à Vérone et à Padoue. L'instruction religieuse se donne tous les jours avant la classe par les maîtres et les maîtresses, sans intervention du clergé. D'après ce que je vois dans nos journaux, c'est le système que l'on proposera pour remplacer celui de la loi de 1842. C'est, en effet, le moyen qui apporterait le moins de changements à l'état actuel. L'inspection ecclésiastique serait supprimée et l'instituteur continuerait à donner l'instruction religieuse comme il le fait maintenant. Si le clergé accepte cette solution, comme il le fait en Italie, rien de mieux, et je comprends qu'on l'adopte, parce que moins on change, mieux cela vaut; mais, si le clergé l'attaque de toutes ses forces, comme semble l'annoncer la pastorale collective des évêques, on sera placé sur un bien mauvais terrain pour se défendre ; car le pouvoir laïque se sera emparé de l'enseignement dogmatique, qui n'est pas de sa compétence, là où, comme en Belgique, il y a séparation de l'Église et de l'État. La nouvelle loi hollandaise de 1878 donne une solution plus rationnelle et plus logique. Elle porte : *Het geven van godsdienstig onderwijs blijft aan de godsdienstleeraren overgelaten*, « l'enseignement religieux est abandonné aux soins des ministres du culte ». Voilà, évidemment, la seule disposition conforme à l'esprit de notre Constitution.

Je visite aussi une école Frœbel parfaitement organisée, grâce à une dotation de Mme Hélène Raffalovitch-Comparetti, la femme de l'illustre professeur de Pise. La donataire a voulu que tout culte fût exclu de l'école, afin de ne pas éloigner les dissidents. On y fait la prière en termes généraux qui ne peuvent froisser ni les juifs, ni les protestants, ni les catholiques. C'est ce que l'on fait encore souvent dans les écoles hollandaises.

Digitized by Google

L'enseignement obligatoire commence aussi à s'appliquer sérieusement à Venise. On tient note des absences et on en avertit les parents. Seulement, la misère extrême est un grand obstacle. Pour le vaincre, des sociétés de bienfaisance se sont formées, qui distribuent des vêtements et des soupes aux enfants fréquentant l'école.

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE.

La révision de la loi de 1842 doit être considérée comme chose faite, et cette certitude met le parti libéral dans une situation des plus favorables pour se préoccuper surtout des intérêts de l'enseignement, chercher sans réserve, discuter sans passion, choisir avec maturité les moyens les plus propres à rendre fructueuse une réforme définitivement résolue.

Au dire de son auteur même, cette loi *rompait* avec l'esprit moderne, essentiellement laïque. Pour cela, elle déclarait nécessaire ce qui est le plus opposé au droit séculier. En vain, après la science, la philosophie et les beaux-arts, on avait sécularisé les actes civils, en laissant à la liberté des consciences toute la part qui lui en revient; la prétention de garder l'enseignement public en dehors de cet affranchissement, dans le domaine clérical, réussit (nous verrons comment) à mettre en échec l'esprit de nos institutions. Cette réaction, qui dura trente-six années, est conjurée enfin; le « tu n'iras pas plus loin » de M. Nothomb va disparaître de nos lois.

Ce sera une grande victoire, si elle est complète; car cette loi a fait plus : en proclamant l'instruction inséparable de l'éducation, ce qui est juste, elle a osé absorber l'éducation entière dans l'instruction cultuelle, confondre la morale avec la religion et, dans un pays dont la première loi est la liberté de conscience, organiser l'enseignement du culte comme le seul programme nécessaire à la direction des

Digitized by Google

jeunes consciences, de telle sorte que, depuis 1842, l'État, dans ses écoles, a privé d'instruction morale les enfants dont les parents ne consentent pas à voir toute la morale enfermée dans un *catéchisme* et dans l'*Histoire sainte*.

Si la loi nouvelle, en supprimant le privilége ecclésiastique, ne rendait pas à l'esprit moderne ses droits, séparait, au contraire, au profit du culte, l'instruction de l'éducation, ce serait déplacer purement et simplement le siége de la puissance cléricale, le transférer de l'école à l'église ou, selon d'autres projets, de l'école officielle au local des classes, et l'on rendrait l'autorité cléricale d'autant plus forte qu'elle serait plus indépendante et moins surveillée.

La loi de 1842 n'a pas été négative. La loi nouvelle ne peut se borner à une négation, sans diminuer, sans compromettre une victoire qui a coûté près de quarante années. L'obstacle seulement serait franchi; mais à quoi peut-il servir de lever une barrière, si ce n'est pour suivre sa route : la route constitutionnelle de la civilisation moderne ?

Je voudrais établir, par la comparaison avec d'autres pays, comment la question se présente dans le nôtre, afin qu'on puisse mieux voir ce qu'il y a à faire pour que la loi, en rentrant dans le droit commun, rentre dans l'esprit de nos institutions, et où les coups doivent porter pour frapper juste, ce qui vaut toujours mieux que frapper fort. J'insisterai surtout en faveur de cet enseignement moral sans lequel rien ne sera fait qu'à demi, si l'instruction laïque n'est pas l'éducation populaire.

I

Il n'y a pas à le dissimuler, les cultes dominent encore, de fait, toute la société. Là où ils ont cédé du terrain du côté des choses temporelles, c'est pour en regagner dans la sphère spirituelle, et leur domination va jusqu'à s'imposer à ceux qui n'y croient plus. Dans ces circonstances, un phénomène se produit, dont un philosophe de l'histoire a fait une description qu'il rapporte au monde païen, « au moment où

Digitized by Google

commença le christianisme, » mais qui dans chaque mot semble une allusion à l'époque présente, où est commencée l'ère du droit.

« Une des phases de l'existence d'un peuple les plus pénibles à contempler, dit Draper, est celle qu'il traverse au moment où il va quitter le joug de l'imagination pour celui de la raison. L'homme est fait de telle sorte que, longtemps après avoir découvert la défectuosité des idées qui règnent autour de lui, il craint de se soustraire ouvertement à leur domination, et, pressé par la force des choses, se résout à vivre en hypocrite, applaudissant publiquement aux choses que condamne son jugement. Cette manière de procéder est tellement générale, lorsqu'une nation traverse une crise de ce genre, qu'il est permis de dire qu'alors l'hypocrisie est organisée. » (*Histoire du développement intellectuel de l'Europe,* I, 83.)

Draper a évidemment en vue les faits modernes. Il justifie, par le danger des perturbations violentes, ce qu'il appelle aussi *l'hypocrisie nationale.* Il aurait pu ajouter que la vraie cause de cette phase pénible, ce qui constitue la force des choses dont il parle, c'est l'attachement des masses et des femmes à des institutions séculaires que maintient l'habitude. Cette armée et cet arsenal de la routine pèsent sur la société de tout leur poids et si fortement, que les citoyens émancipés, qui ne croient plus à ces institutions, ne se contentent pas de remplir envers elles le devoir de la tolérance, mais en viennent à les faire pratiquer chez eux, à les perpétuer par intérêt, par condescendance ou par crainte. Mais, à mesure que s'accroît leur nombre, leur courage augmente; des esprits plus conséquents répugnent à ces capitulations de conscience, répudient tout acte contraire à leur conviction, font appel à la franchise des opinions, à la loyauté de la conduite. Alors l'hypocrisie est dénoncée, battue en brèche, et l'on voit diminuer chaque jour le nombre de ses théoriciens et de ses hommes d'État, qui jetteraient volontiers des superstitions au peuple, comme les empereurs païens, du pain et des spectacles, comme les moines catholiques, la sportule et l'absolution.

Digitized by Google

Draper ajoute : « La vérité ne devient puissante que par degrés ; elle agit d'abord sur la raison, son mode d'influence étant purement intellectuel et individuel. Elle étend ensuite sa sphère d'activité, s'accroît d'une influence morale qu'elle exerce surtout au moyen de l'opinion publique, et ce n'est qu'*à la fin* qu'elle conquiert pour elle-même la puissance physique et politique. »

Plusieurs fois depuis 1789, 1830, 1848, on a pu penser qu'*à la fin* les peuples libres allaient rejeter le masque. Mais aujourd'hui encore, le problème subsiste dans ses plus grandes difficultés, et l'éducation des enfants reste généralement abandonnée à des cultes que les pères ne pratiquent plus.

La Constitution belge a rompu avec ce système dont toutes nos lois nous affranchissent, par chaque liberté qu'elles proclament, par chaque acte civil qu'elles instituent, par le divorce qu'elles autorisent, par les délits religieux : hérésie, apostasie, sacrilége, blasphème, qu'elles écartent du Code pénal ; enfin, par la liberté de l'enseignement. Cependant, l'article 117 de la Constitution, qui met à la charge du budget les frais du culte, rentre dans le compromis ; et combien de bouts de la chaîne restent rivés ou ont été rattachés à nos institutions ! Le serment religieux en est un, ainsi que tout ce qui est contraire à la séparation des églises et de l'État : la personnification des fabriques d'église et des séminaires, les aumôneries de régiments, la survie et l'extension données au décret du 18 février 1809 en faveur des congrégations religieuses, etc. Le plus lourd chaînon est celui que vont briser les libéraux : la loi de 1842 avait relié l'enseignement public au système de l'hypocrisie nationale.

II

On se tromperait en supposant que cette loi procède de la coalition qui renversa le gouvernement hollandais et doive être considérée comme un legs de l'Unionisme de 1830. L'unionisme voulait, au contraire, l'entière séparation de

Digitized by Google

l'Église et de l'État, les discussions du Congrès en font foi, et plus on remonte vers 1830, plus on retrouve le vrai sentiment du droit commun.

En 1831, un projet de loi était rédigé par une commission officielle, dont Ad. Quetelet était secrétaire. L'article 3 disait : « Le gouvernement reste étranger à l'enseignement religieux. » La même année, le ministre de l'intérieur invitait les gouverneurs à établir dans les écoles primaires et moyennes, « des cours de devoirs moraux et civiques » ; tous, un seul excepté, approuvèrent l'idée.

De 1830 à 1842, l'enseignement fut laissé à la liberté, privée ou communale. C'était le principe, l'État ne pouvait suppléer à l'insuffisance des communes que par une loi. Lors de la discussion de la loi de 1842, un député établit l'usage que les communes commençaient à faire de leurs droits :

« Depuis la promulgation des lois communale et provinciale (1838), dit M. Cools, une vie nouvelle a circulé dans l'instruction subventionnée par les caisses publiques... Le pouvoir civil... s'est mis à l'œuvre. Il a fait concurrence à l'enseignement privé (ecclésiastique). Les mesures qu'on adopte au sein des conseils communaux et provinciaux, pour favoriser ce développement, deviennent chaque jour plus nombreuses ; *elles sont prises presque partout sans l'intervention du clergé*. Quelle vaste matière à réflexions ! »

Les communes libres et l'État allaient aux deux principes de l'instruction publique : son caractère laïque et civique. Il eût suffi de favoriser ces tendances, la Belgique aurait eu bientôt un enseignement libre, par l'initiative des communes, sans l'intervention du clergé, et à l'abri des fluctuations de la politique parlementaire.

En 1834, cependant, M. Rogier nomme une autre commission, d'un genre mixte. La loi française venait d'être faite (28 juin 1833), M. Guizot avait repris les errements de Portalis : « Point d'instruction sans éducation et point d'éducation sans morale et sans religion, » avait dit le légiste doctrinaire de la réaction de l'an X. Tout changea alors, sous cette influence, en Belgique.

Digitized by Google

« Comme la dernière loi française, dit le rapport, notre projet veut que l'instruction primaire comprenne l'instruction morale et religieuse. »

Et l'article 2 de la loi Guizot passa dans le projet belge ; mais il fallut attendre encore huit années pour qu'il devînt l'article 6 de la loi de 1842.

En 1838, Ducpétiaux publie un livre sur ces matières, et il y rédige à son tour un projet de loi. Le même article y reparaît, mais le philanthrope (il était libéral alors et allait bientôt faire un grand éloge de l'université libre) réclame des écoles gardiennes, un enseignement complet, l'obligation de l'instruction et, si son programme commence par l'instruction morale et religieuse, il se termine par « l'enseignement des droits et des devoirs du citoyen ».

Carnot ne fera pas autrement en 1848. Si la loi de 1842 nous avait donné tout cela, le pays ne devrait pas moins la réviser, mais il le ferait avec respect et reconnaissance.

L'exemple de la France n'était pas le seul qu'on invoquât. Ducpétiaux s'appuie sur l'Allemagne et la Suisse.

Ces idées s'expliquent, il faut le dire, chez les libéraux d'alors : ils pouvaient espérer l'alliance du progrès et des clergés qui bénissaient les arbres de liberté. C'est au nom « des harmonies de pensée et d'affection » qui existent « entre toutes les religions » que Ducpétiaux préconisait ce que le catholicisme repousse aujourd'hui comme une promiscuité dégradante, ce que M. de Gerlache, en 1829, considérait comme devant produire « une rivalité de vertus morales et civiques. »

De plus, grâce à ces illusions, les libres penseurs, comme on l'entend aujourd'hui, étaient si rares, « placés dans une position tellement exceptionnelle, qu'elle peut même difficilement se concevoir, » disait Ducpétiaux, qu'il semblait suffisant de leur laisser la liberté.

De 1838 à 1842, le pays avait progressé cependant. Les partis commençaient à se dessiner, l'université libre avait été créée, une association pour l'enseignement élémentaire fonctionnait, les communes et les provinces organisaient

Digitized by Google

l'instruction, souvent sans l'intervention du clergé; tout annonçait l'avénement régulier du libéralisme.

La Belgique doit la loi de 1842 à un coup de réaction du Sénat et à une erreur dans la pratique du régime représentatif.

En 1840, un vote hostile du Sénat ébranle le ministère Lebeau, qui demande l'appel au pays. « Le roi, dit M. Juste, n'acquiesça pas à ce *vœu légitime*... Il voulut calmer les esprits : *il se trompa*. »

Les pourparlers furent longs et laborieux. Les ministres anciens ne pouvaient fléchir, un ministère nouveau était difficile à former. Alors, il se trouva, parmi les sommités du parti libéral, un homme pour encourager cette erreur, en assumer le fardeau, passer à la politique mixte et entreprendre de *rompre* avec l'esprit de son époque et de son pays.

M. Nothomb connaissait si bien la situation, qu'il dit de lui-même : « Le cabinet actuel est le point culminant d'une situation. Après lui, il faut presque inévitablement que le pouvoir se porte à droite ou à gauche. »

L'erreur fut double. En principe, la loyauté du régime représentatif commande l'appel au pays dans les cas de dissidences entre les deux Chambres. En fait, les esprits, qu'on croyait calmer, s'organisèrent pour la lutte.

Le pays se mit aussitôt en devoir de protester; 12 communes le firent officiellement et les journaux libéraux se prononcèrent avec ensemble. Le même biographe, dans son livre sur M. Nothomb, rapporte que l'*Indépendance* (qui s'appelait alors l'*Indépendant*) fut de ce nombre, mais que ce journal, recevant de la liste civile un subside annuel considérable, fut mis en demeure de suivre le nouveau ministre; son rédacteur quitta la place plutôt que d'être le complice de M. Nothomb.

C'est à cette erreur du roi, à cette défection de l'homme d'État, avec l'appui douteux d'adhésions cher payées, que l'on doit la loi réactionnaire, réclamée par les évêques contre l'esprit laïque du pays.

Si le Sénat avait été dissous, la balance aurait penché à

Digitized by Google

gauche sans doute, et la loi eût été impossible ; ou à droite, et la loi faite par les cléricaux n'eût pas duré. Le ministère mixte esquiva la lutte, retarda le règne d'une majorité redoutée, se jeta dans le compromis et se hâta de le faire sur l'enseignement. Plus tard, quand un autre ministère mixte essaya la même manœuvre pour la charité, des manifestations publiques le renversèrent. En 1842, le parti n'était pas assez organisé et la question pas assez étudiée : « L'opinion libérale, dit un député, n'eut communication du projet qu'alors qu'il eut été distribué. » L'exemple de la France, de la Prusse, de la Suisse, pesait sur la discussion ; les évêques agissaient, les illusions abondaient : on s'étonne du ton catholique de certains libéraux. On croyait encore à la possibilité d'une Église libérale et on ne savait pas distinguer la morale de la religion. Un philosophe manquait, plusieurs hommes politiques avertirent la Chambre, trois votèrent contre la loi. Avant que le pays eût pu se raviser, eût eu l'occasion de voter, le compromis était fait sur l'enseignement. La mixture avait signé un nouveau, un long bail avec l'hypocrisie nationale.

III

Les effets de cette loi de réaction sont des plus désastreux. Sans parler des progrès de l'instruction qu'elle a arrêtés ou fourvoyés, de la liberté de l'enseignement qu'elle a étouffée, un des griefs que la conscience publique doit lui reprocher le plus, c'est d'avoir formé peu à peu les esprits et les mœurs, les méthodes d'enseignement et les petits livres à ce système de faiblesses et de ménagements, de confusion et de compromis qui tient tout un parti sous les fourches caudines. Il fallait subir la loi, l'appliquer, s'en arranger, en tirer parti, en vivre ! On alla jusqu'à y trouver « des avantages réciproques », jusqu'à y voir « le concours des grandes forces sociales », et plus d'un candidat parut suspect pour avoir osé y contredire. Nul ne dira jamais tout ce que le corps professoral et les autorités communales, les hommes d'État libéraux

Digitized by Google

et la doctrine même de la liberté ont subi d'oppressions et d'altérations, d'abdications d'idée et de caractère, sous cette longue contagion d'hypocrisie.

La connaissance exacte, l'application logique des principes rendrait ces concessions impossibles : un des caractères de la crise, décrite par Draper, est une ignorance relative, une diminution d'instruction, un abaissement de l'esprit philosophique et du savoir politique, une habitude des sophismes et des échappatoires qui vont jusqu'à prendre pour arguments des jeux de mots : « Nous sommes les premiers à vouloir que la religion reste dans le *sanctuaire*, disait M. Cousin, mais l'école publique est un *sanctuaire aussi*, et la religion y est au même titre que dans l'Église. » Que ne parlait-il de même de l'hospice, du palais de justice, des chambres, qui sont des *sanctuaires aussi?*

Les hésitations d'idées, les erreurs de principes, les contradictions de certains hommes politiques, plus dangereuses dans un pays où tout est remis à l'élection, ne peuvent s'expliquer autrement. En 1831, M. Nothomb avait plaidé l'entière indépendance de l'État et des Églises; il ne trouvait entre eux pas plus de rapports qu'ils n'en ont avec la géométrie; en 1842, il fit cette loi. En 1831, M. Lebeau déclarait à la Chambre qu'il n'avait « aucune sympathie pour les doctrines catholiques »; en 1842, il leur confiait, en votant cette loi, toute l'éducation.

Je demandais un jour à un échevin de l'instruction publique de la capitale s'il n'instituerait pas dans l'école de Mlle Gatti l'enseignement de la morale. — Le catéchisme suffit, me répondit-il. M. Cousin et M. Nothomb avaient donné le ton.

La réponse était sincère; mais comment expliquer chez un franc libéral des idées pareilles? Sans doute, toutes les morales aboutissent à un même décalogue : tu ne tueras, ni ne voleras, etc. Mais ce ne sont pas des prescriptions apprises par cœur qui forment la conscience, ce sont les idées sur lesquelles on les appuie et surtout la méthode qui sert à les enseigner. Il y a un abîme entre la méthode catholique qui,

Digitized by Google

au nom des dogmes de l'autocratie et de la superstition, impose des commandements de Dieu et de l'Église, sans autre guide que la lettre du précepte ou l'interprétation des ministres du culte, et l'enseignement libéral qui développe dans l'homme la raison et la conscience, par la liberté, la science et l'expérience; lui fait trouver en soi les lois du bien, l'exerce à les comprendre et à les appliquer dans les diverses circonstances et le laisse entrer, libre, dans la vie avec deux grandes forces intimes : des principes qui éclairent la route et l'habitude de consulter et de suivre sa raison, habitude qui, d'après Bossuet, fait la vertu.

On connaît tous ces faits, de libéraux confiant leurs enfants aux jésuites, enterrant leur femme avec une grande pompe catholique, etc. Ils se retrouvent partout : un biographe allemand, M. Stradtmann, raconte que le grand démocrate G. Kinkel, étant docteur en théologie, voulut convertir une femme catholique qu'il aimait, et la ramener au christianisme primitif; mais qu'à un moment donné, ils en vinrent à lire *la Vie de Jésus* de Strauss, qui leur fit adjurer tout le christianisme. Alors, ne croyant ni à l'un ni à l'autre culte, il la fit néanmoins protestante pour l'épouser. « La cérémonie « ne fut qu'un sacrifice *à l'ignorance* des populations, » dit la *Revue des Deux Mondes*, en analysant cette biographie. « Quelques formules indécises lui permirent de passer ce « détroit sans avoir besoin d'une grande *dissimulation*. »

Grande ou petite, dissimulation, c'est toujours hypocrisie.

Un mot fera sonder la profondeur où le mal était descendu en Belgique. Tout récemment, le libéralisme venait de triompher, le ministère de l'instruction était créé; néanmoins, la loi de 1842 n'étant pas abrogée, la religion devait faire partie de l'examen d'admission à l'école normale de jeunes filles que venaient d'instituer les libéraux avancés de Bruxelles, et dont les professeurs étaient pris parmi les chefs de la *Libre pensée*. Mais, à en juger par une circulaire de M. Vandenpeereboom, qui avait admis les protestants et les juifs aux écoles normales de l'État, en remplaçant l'examen

Digitized by Google

religieux par un certificat du chef de ces cultes[1], à en croire la pratique constante de la loi de 1842, qui permettait aux dissidents de ne pas suivre les cours de religion, on devait supposer que les filles de libres penseurs pourraient être admises à cet enseignement libéral sans examen catholique. Un père le crut et le nouveau ministre de l'instruction publique lui donna raison du premier mot. Mais, avant d'en appeler au ministre, il avait pensé qu'il suffirait de soulever la question devant un des chefs-fondateurs de l'école, un des hommes les plus éminents du parti : libéral avancé, démocrate, franc-maçon, libre penseur. Ce père savait que des élèves se préparaient à subir l'examen en se serinant le catéchisme sans y croire (combien d'institutrices l'enseignent ainsi depuis 1842!) et il ne voulait pas que sa fille commençât à s'exercer à enseigner en s'exerçant à mentir. Il demandait donc qu'elle ne subît pas l'interrogatoire du prêtre. « Eh, mon cher, lui fut-il répondu, il faut être hypocrite avec ces gens-là! »

C'est le mot de Draper. Mais l'historien dénonce le fait en juge, non en complice. Ici, un libre penseur recommandait ce système et l'eût presque imposé. Nous tenons en aveu l'*hypocrisie libérale*.

Un régime qui abaisse ainsi les caractères est condamné.

IV

L'effet contraire n'est pas moins funeste. Où les uns fléchissent, d'autres s'irritent; où ceux-là pactisent, ceux-ci se révoltent; bien peu d'esprits restent fidèles aux principes; les hypocrites produisent des intolérants et pour fuir une faiblesse, on tombe dans une erreur. On voit alors des libéraux maugréer contre la liberté d'enseigner, ne la subir qu'en la déclarant une duperie (on a même dit une *monstruosité*), chercher des exemples chez des autocrates voisins, applaudir à la persécution des hommes, au mépris des libertés, et, à défaut de ces attentats, impossibles dans un pays libre, aller

[1] Arrêté ministériel du 21 juillet 1862, suivi de l'arrêté du 10 octobre 1868

Digitized by Google

à la recherche, dans le domaine des arguties, de tout un système de tracasseries mesquines et d'un jacobinisme à coups d'épingle.

Tous les ménagements ne peuvent que retarder le triomphe de la cause; cet esprit de réaction la trahirait. Les hommes faibles nous forcent à marcher lentement, les esprits faux nous égarent. Je préfère encore les anciens doctrinaires!

Rien n'est à craindre de ce côté pour nos lois : la majorité libérale n'en est pas à porter son nom pour le renier. Mais l'exemple d'un grand peuple, réputé pour sa science et son enseignement, peut donner à ces déclamations une influence qu'il est bon de prévenir et de couper dans l'origine, comme une fièvre maligne.

La sécularisation n'est qu'une conséquence de la liberté : où trouverait-on rien qui la légitimât en dehors du droit? Peut-elle donc se faire au détriment de la liberté? Ce serait nous reporter avant 1815, avant 1789.

Se figure-t-on d'ailleurs que l'enseignement soit laïque en Allemagne? Il n'a même pu y être obligatoire qu'à la condition d'être religieux. Quand l'État et l'Église s'entendent, quelle difficulté, quel mérite y a-t-il à faire une loi qui livre un peuple à ces deux larrons des libertés publiques?

C'est justement l'exemple de la Prusse qui fut invoqué en faveur de la loi de 1842, par un de ses plus ardents promoteurs, l'évêque de Liége Van Bommel. L'*Indépendance* vient de le rappeler à propos : « La loi ne saurait mieux faire, disait-il, que de distinguer, comme en Prusse, l'ordre intérieur et l'administration extérieure de l'école, d'attribuer l'*ordre intérieur* à l'*autorité ecclésiastique*, l'administration extérieure aux autorités civiles. »

Depuis ce temps, l'inspection a été retirée au clergé allemand, mais c'est tout un : l'État n'en maintient pas moins l'enseignement religieux.

Ce n'est pas tout un, c'est pis. Sait-on bien ce qu'on fait lorsqu'on applaudit un ministre qui retire l'enseignement des religions à leurs ministres pour le remettre à ses fonc-

Digitized by Google

tionnaires? Ce n'est pas seulement livrer l'instruction de l'État à l'esprit confessionnel et maintenir ce que le libéralisme universel réprouve, ce qui est contraire à la notion même de l'État, qui de son essence est laïque ; c'est, de plus, attenter à la liberté des cultes, car la liberté des sectes, c'est pour le moins le droit d'enseigner elles-mêmes leur croyance telle qu'elles la comprennent.

Une grave question est souvent discutée par les nombreuses revues allemandes de pédagogie. On demande, au milieu de l'abondance des matières de l'enseignement, quelle branche en sera comme le tronc, quelle partie du programme doit lui servir de point de concentration ou de noyau de fécondité; et l'on en est à chercher ce qu'on appelle aussi « le centre de gravité de la *Realschule* ». Le centre de gravité de l'enseignement primaire n'est plus à trouver, il est imposé par la loi : tout y pivote sur la religion.

Les libéraux pensent autrement, en Allemagne comme partout. L'assemblée de Francfort de 1848 avait voté la séparation des cultes et de l'État. Vingt ans après, le magistrat et le conseil municipal du Kœnisberg protestaient par un manifeste (mai 1868) contre l'assujétissement de l'instruction aux cultes. La *Revue de Belgique* en a publié la traduction (t. IV, p. 301). Quand la *Ligue de l'enseignement allemande* fut créée, elle mit à son programme cette réforme que Bancroft considère comme une des plus importantes à faire par notre siècle. Mais ces réclamations n'ont pas abouti. L'école reste confessionnelle dans cette grande nation; une école laïque, ayant été essayée à Hambourg, a été brutalement fermée avec déploiement d'une escouade de soldats.

L'école laïque n'est pas l'école dont les instituteurs ne sont membres d'aucun clergé. Dans la séance du 11 décembre dernier, M. Falck a donné les résultats de la loi du 31 mai 1875. Sur 819 établissements religieux donnant l'instruction, il en a réformé 764 où la religion sera enseignée par des instituteurs laïques. Mais le ministre ne pense même pas à supprimer l'instruction religieuse, et dans son dernier discours, l'Empereur, parlant au conseil municipal de Berlin,

Digitized by Google

semblait riposter encore aux manifestations du conseil municipal de Kœnisberg qui remontent à dix années : « Le point « important dans l'éducation de la jeunesse, c'est la religion. « L'éducation religieuse doit être encore plus profonde et « plus sérieuse. Sous ce rapport, tout n'est pas organisé « comme il le faudrait à Berlin. »

On ne sait pas assez où ce régime mène, partout où il existe. Un des griefs les plus sérieux contre notre loi de 1842 est l'envahissement des études par les matières religieuses. Il n'y a pas cinquante ans que cette absorption était encore érigée en théorie en Prusse, et si l'on veut juger à quel point l'instruction religieuse y dominait, il suffit de lire une brochure publiée à Leipzig en 1873, par un instituteur de Berlin : *Trois ans dans une école normale de Prusse*. L'auteur, poursuivi par le directeur d'une de ces écoles, ayant été condamné à quelques thalers d'amende, le ministère public en avait appelé *à minima*, tant les faits articulés lui semblaient impossibles, donc calomnieux. Mais, pour soutenir l'appel, il voulut s'éclairer : l'enquête ne fit que prouver la réalité des abus dénoncés et le magistrat renonça à demander une aggravation de peine. Quels étaient ces abus si énormes, que la justice voulait en poursuivre la révélation? Ils étaient principalement religieux. Rien ne peut s'imaginer de plus excessif que le programme de la religion dans les écoles normales de Prusse en 1871, rien de plus niais que son enseignement. L'auteur rapporte un exemple de ces leçons données par le directeur lui-même à des élèves de seize à vingt ans, pour en former des instituteurs protestants. Molière, dans une parodie, n'eût rien pu inventer de pareil. Outre les versets, les cantiques, les gloses, dont ces « Hussards de la Bible » doivent se surcharger la mémoire, on exigeait des normalistes qu'ils connussent des textes religieux de toute sorte, non-seulement dans l'esprit, ni même dans la lettre, mais dans la place qu'ils occupent et les expressions qui les composent, au point de pouvoir dire, sur-le-champ, de mémoire, dans quel ouvrage, quels livres, chapitres, versets, se rencontre un mot quelconque : *Néander*, — *les ailes de l'aigle* —

Digitized by Google

Céla, jeté au hasard par le professeur de morale et de religion : combien de fois, par exemple, et en quels endroits des deux Testaments se trouve le mot : *chienne*.

Ce n'est pas tout. Ces élèves devaient apprendre à réciter le *Pater* et les commentaires de Luther... à rebours.

Et dire qu'un directeur d'école normale s'est reconnu à ce portrait et a crié à la justice de son pays le *me me adsum qui feci!*

Ajoutez à cela un régime qui fait de l'école une caserne-séminaire, et vous comprendrez que l'auteur, au souvenir de trois années passées là, ait osé conclure qu'il devait à son fort tempérament de paysan de n'être pas sorti de ces exercices religieux entièrement abruti.

Le mot de M. De Decker contre certains livres qui ne peuvent former que des crétins, s'appliquait à des faits moins grotesques, à une moins odieuse discipline. Tant la religion, aux mains de l'autorité absolue, peut faire reculer ses adeptes dans les ténèbres!

V

Si nous n'avons rien à craindre de ces prétentions pour la théorie constitutionnelle, il y a tout à en redouter pour la pratique de la liberté de l'enseignement.

L'instruction menace d'être entièrement réduite en Belgique à « deux monopoles, celui de l'Église et de l'État ; » c'est l'expression de M. Frère. Pour pousser de plus en plus l'État dans cette voie, en concurrence contre l'Église, on va jusqu'à fausser les intentions des constituants et le texte de la charte. L'article 17 : « L'instruction publique, donnée aux frais de l'État, est également réglée par la loi, » devrait signifier, au dire de ces interprètes autoritaires, que l'instruction est obligatoirement donnée par l'État et réglée par la loi; tandis que le Congrès s'est borné à prévoir le cas où le gouvernement, libre comme les particuliers et les communes, voudrait suppléer à leur initiative et créer des écoles;

Digitized by Google

dans ce cas, il a restreint sa liberté en exigeant un vote des Chambres.

Que cette faculté soit devenue un devoir, par le fait de la loi de 1842, personne ne le nie. Mais, pour remplir ce devoir, les libéraux n'ont pas besoin de forcer la Constitution, et les meilleurs d'entre eux déplorent cette nécessité.

Ernest Allard ne sera pas suspect. Nous pouvons l'opposer à ces renégats de la liberté. Au fort de la lutte (1872), il réfuta vivement les objections qu'on alléguait contre la liberté de l'enseignement supérieur, et il étendit son raisonnement à l'instruction primaire et moyenne.

Cet homme politique n'ignorait pas les conditions d'égalité nécessaires à la liberté. Ceux qui craignent la liberté, selon lui, n'invoquent contre elle que les résultats du privilége. Si la lutte doit rester inégale, si le clergé, armé de toutes les prérogatives, peut encore écraser l'enseignement libre, la liberté n'existera que de nom. Mais pourquoi attaquer et nier la liberté lorsqu'on peut et qu'on doit s'en prendre à son véritable ennemi : le privilége?

Les libéraux impatients qui, à peine vainqueurs, veulent tout organiser par l'autorité, oublient vite que le pouvoir change plus facilement encore que certains philosophes. Croient-ils donc le tenir à perpétuité ou avoir fait signer au corps électoral une amphithéose? Qu'ils s'adjugent le monopole de l'enseignement et suppriment en fait la liberté ; quel triomphe! Un coup de tête du Sénat, un article d'un Cassagnac quelconque, une fournée de faux électeurs, et voilà que le pouvoir leur échappe et avec lui ce fameux monopole qui tombe aux mains des ennemis politiques contre lesquels ils l'invoquent.

On ne peut, au contraire, trop placer l'enseignement au-dessus de cette île mouvante des partis. Alors seulement, fixé sur un terrain solide, assuré d'une action durable, il pourrait ne s'inspirer que de ses propres intérêts et faire tous les progrès. Allard le savait bien :

« Si la séparation complète de la société civile et de la « société religieuse, dit-il, était réalisée par nos lois et nos

Digitized by Google

« institutions, la liberté de l'enseignement public *à tous les « degrés*, loin de servir l'absolutisme clérical, formerait la « barrière la plus solide aux empiétements de l'Église. » (Voir *L'Église et l'État*, p. 163 et 174.)

Du haut de pareilles idées, l'auteur pouvait flétrir avec plus d'autorité le régime de 1842.

L'autonomie de l'enseignement à tous les degrés est une question si large et si importante, qu'elle exige une étude à part. Mais j'ai voulu insister sur ces deux premiers points pour l'honneur d'un parti qui porte le nom de la liberté.

VI

Revenons aux États protestants dont la grande majorité est libre. Là tout diffère encore. L'autonomie y est plus en honneur, mais l'adhésion des masses croyantes et la complicité des esprits affranchis sont plus générales ; elles supposent, il est vrai, moins de capitulations en faveur de sectes moins autocratiques.

Là, quelques libres penseurs à peine se passent de culte ; il est de convenance d'en avoir un, et la majeure partie des chefs de famille, si peu croyants qu'ils soient, ne se privent ni du mariage religieux, ni du baptême, ni de la confirmation des enfants, qu'ils regardent comme des fêtes du foyer, par une de ces concessions de langage qui, ne leur en déplaise, sont bien du vocabulaire de l'hypocrisie nationale.

Quant à l'enseignement, il a d'abord été donné au profit des cultes de la majorité :

« Il ne sera enseigné dans les écoles publiques, disait la loi du canton de Vaud du 24 janvier 1834, aucune doctrine religieuse que celle de l'Église nationale, consacrée par l'article 9 de la Constitution, et celle de l'Église romaine, pour ce qui concerne les écoles du culte catholique.

« Tout instituteur qui contreviendra à cette défense sera destitué. »

C'était la coalition de deux autocraties religieuses, en

Digitized by Google

faveur d'une sorte d'orthodoxie officielle à compte à demi et d'une intolérance à deux tranchants; et l'on se croirait au XVIe siècle.

Quand la multiplicité des cultes rend ce système impossible, il suffit à la situation que l'enseignement soit neutre. On n'y arrive pas toujours sans des luttes pareilles aux nôtres, car le culte qui a la majorité tend à garder les écoles. Un jour on s'aperçoit que la lutte est coûteuse et dangereuse, et l'on finit par composer. Mais ces victoires sont à porter à l'actif de la tolérance plutôt que du droit séculier, comme nous l'entendons. Ce sont des trèves de sectes qui désarment, des compromis pour faire les frais de l'instruction générale, en se réservant, chacun de son côté, l'éducation confessionnelle : sortes de concordats de l'enseignement, en vue de principes religieux communs, et le catholicisme lui-même, quand il est en minorité, souscrit à ce *modus vivendi*. On a ainsi des écoles chrétiennes, observant la neutralité des dissidences; le crucifix y préside, la prière s'y récite, une prière acceptée de tous. La trève et l'économie cessent le dimanche. Il ne faut pas confondre la neutralité, fille de la tolérance, qui suffit à des cultes qui fraternisent, avec la laïcité, issue du droit commun, qui doit séparer l'État séculier de l'Église catholique.

En Hollande, en Irlande, aux États-Unis, c'est plutôt la neutralité qui règne. L'Angleterre n'y a réussi qu'à demi. Le Canada a souvent été cité. Je vois dans les derniers renseignements [1] que la lutte y est presque partout et qu'elle a produit tous les genres d'écoles : écoles confessionnelles séparées, écoles mixtes avec partage de l'inspection et que l'on subit comme une promiscuité, écoles neutres qui soulèvent des protestations plus vives encore, — tous les genres, excepté la vraie école laïque.

L'Australie n'a que des écoles laïques; c'est encore la trève des cultes et l'économie des dépenses faites en commun! Le

[1] *L'instruction publique au Canada*, par M. Chauveau, ancien ministre de l'instruction publique. Québec, 1876.

Digitized by Google

programme des études le prouve, il se borne aux matières neutres, pas une leçon n'est donnée à l'éducation morale et civique; la défense d'enseigner rien du culte ne fait que confirmer la neutralité; enfin, la statistique rapporte le nombre des écoles confessionnelles du dimanche. L'esprit laïque s'abstient dans l'école publique et laisse la religion régner dans l'éducation, à meilleur marché.

Ce qui distingue la sécularisation de la neutralité, c'est que l'instruction doit être en même temps l'éducation, et que l'État laïque enseigne les principes qui président à son existence et ont dicté ses lois.

Bien d'autres faits de la vie correspondent à ceux-là et accentuent la différence entre les États libres catholiques et protestants.

En pays catholiques, les libres penseurs ne sortent pas de la vie laïque; dans la politique, ils veulent appliquer ces doctrines du XVIIIe siècle, avec lesquelles a voulu rompre M. Nothomb, et qui prétendent « séculariser complétement l'instruction et constituer la société sur des bases purement rationalistes ». Dans la vie privée, ils ne pratiquent aucun culte et ils ont imposé à l'opinion la tolérance de leur franchise.

En pays protestants, les mêmes esprits se groupent en églises; on a des religions de Pierre Leroux, de Comte ou de Saint-Simon, des cultes rationalistes de toute sorte et des religions laïques, et il ne faudrait pas s'étonner si l'on voyait s'y instituer des confessions de libres penseurs et des églises d'athées... Tant la forme cultuelle s'impose encore aux réunions d'hommes, qui semblent ne pouvoir autrement, en pays protestants, s'assurer le respect et la tolérance.

Malgré son caractère d'universalité fraternelle, la franc-maçonnerie offre un spectacle semblable. Aux pays de protestantisme, elle est presque toujours religieuse ou, du moins, exclusivement philanthropique, et certains dogmes y sont obligatoires. En pays catholiques, au contraire, elle fait profession de libre pensée, ne s'interdit aucune question politique, n'exige aucune profession de foi, admet l'athée en

Digitized by Google

frère. D'un côté, c'est plutôt la liberté des cultes qui règne ; ici, c'est la liberté de conscience que l'on réclame.

VII

Si la situation est différente et la solution plus radicale dans les pays catholiques, cela se comprend : ces peuples ont été mis à de plus rudes épreuves. Là le droit est en présence directe, en hostilité absolue avec un culte sans ménagements, auquel la liberté a permis d'aller à l'extrême limite de ses prétentions. Il n'y a plus de confusions possibles ni de concessions à espérer.

Mais on n'est pas arrivé à la libre pensée en un jour, et que de luttes, que de faux pas le droit n'a-t-il pas eu à souffrir depuis sa proclamation ! La première Constitution, rédigée par la Révolution française, disait (titre I) : « Il sera créé et organisé une instruction publique *commune* à tous les citoyens. » (1791.) La charte de 1795 ordonnait la création d'écoles laïques : « Il y a des écoles primaires où les élèves apprennent à lire, à écrire, les éléments du calcul et *ceux de la morale.* » (Art. 296.) Mais la réaction emporta tout ; puis, l'Empire et la Restauration ne tombèrent que pour faire place aux tempéraments de la monarchie de Juillet. La loi belge de 1842 remonte en France à 1833. En 1848, le régime résistait encore : le projet du ministre de l'instruction publique, M. Carnot, contenait dans son article 1er deux stipulations, dont l'une se rattachait au passé et l'autre marquait l'avenir.

« L'enseignement religieux, disait le § 3, est donné par les ministres des différents cultes, » mais le § 2 avait déjà porté au programme des écoles primaires, en dehors de cet enseignement religieux, une branche moderne, laïque : « la connaissance des devoirs et des droits de l'homme et « du citoyen ; le développement des sentiments de liberté, « d'égalité et de fraternité. »

C'était un premier pas : en laissant l'école ouverte aux cultes, le législateur voulait y faire régner l'esprit des institutions libres, et la morale était séparée des religions.

Digitized by Google

Ce point me semble même supérieur à l'autre. Si l'on était réduit à opter entre les deux systèmes : la neutralité sans l'enseignement moral et civique, — ou l'enseignement moral, laïque et civique, donné à côté de l'instruction cultuelle, — il serait préférable pour les élèves, préférable pour le pays et pour la société, que l'école formât des hommes modernes, même au prix de cette concession.

Ce terme moyen est devenu inutile. Depuis 1849, la question s'est dégagée de ses ténèbres et de ses ménagements. En plein empire bonapartiste, la *Société pour l'instruction élémentaire*, qui date de 1815, votait en 1864, ouvrait en 1866 des cours normaux où figurait un cours de morale; le gouvernement lui-même créait dans les lycées des cours semblables; des citoyens suivaient à Dijon, en 1867, l'exemple de Paris; les quatre écoles professionnelles de filles qui portent le nom d'Élisa Lemonier mettaient la morale à leur programme, et les écoles laïques de la rue Jean Lantier faisaient de même. En 1871, pendant le siége, une commission de dames, instituée par le maire de Paris pour étudier la réforme de l'instruction primaire, votait deux propositions devenues *à la fin* inséparables pour la démocratie française. Douze voix contre quatre déclaraient l'enseignement religieux exclu de l'école publique, et l'unanimité décidait que le programme comprendrait la morale. La même année, Lyon instituait 246 écoles primaires : véritables écoles laïques, car la neutralité religieuse y était observée et l'enseignement laïque, moral et civique, était porté en tête du programme.

Tout récemment, la *Société pour l'instruction élémentaire* a publié un projet de loi sur l'enseignement primaire, comme l'avait fait notre *Ligue de l'enseignement*. L'article sur la religion est à recommander aux libéraux belges :

« L'enseignement religieux n'est point donné dans les écoles publiques; il relève exclusivement des familles. »

Puis le programme comprend dans sa partie obligatoire :

« 1° *L'instruction morale;* 2° la lecture; 3° l'écriture; 4° les éléments de la langue française; 5° les lecons des choses;

Digitized by Google

6° les éléments d'arithmétique ; 7° la comptabilité élémentaire ; 8° le système métrique ; 9° l'histoire générale et plus particulièrement l'histoire de France ; 10° la géographie générale et plus particulièrement la géographie de la France ; 11° *l'instruction civique ;* 12° la gymnastique ; 13° la musique vocale ; 14° les travaux à l'aiguille pour les filles et les exercices militaires pour les garçons. »

Dans sa séance du 15 février 1877, cette société a abordé la véritable question et s'est fixée sur trois points :

« 1° L'instruction religieuse est-elle suffisante pour former les enfants et les adultes à la morale, telle que la réclament les besoins légitimes de la civilisation moderne ?

« *R.* Non.

« 2° La morale existe-t-elle dans la conscience humaine, en germe capable de se développer seul, par le simple commerce des hommes réunis en société ?

« *R.* Le germe du sens moral est en nous sans doute, mais son développement est subordonné à la culture qu'il reçoit...

« 3° La morale est-elle une science qui s'apprenne comme les autres sciences ?

« *R.* L'affirmation découle des deux conclusions précédentes. »

Les cours normaux pour les jeunes filles, créés par cette société, avaient réuni, en 1878, 2,000 élèves, et la première des 4 médailles accordées par la loge des Amis de la Patrie, de Paris, à cette institution, est attribuée au cours de morale.

Enfin, le 16 décembre 1877, la Chambre des députés de France était saisie d'un projet de loi ; une commission de vingt-deux membres fut nommée pour l'examiner, sous la présidence de M. Paul Bert, qui a déjà présenté son rapport sur la première question. Cette question est la laïcité. En voici les conclusions d'après le procès-verbal : « Il a ensuite exposé les programmes d'enseignement qui, *tout en comprenant l'instruction morale et civique, laissent à la famille, en lui réservant le temps nécessaire, le soin de diriger souverainement l'instruction religieuse des enfants.* »

Digitized by Google

Ces conclusions ne tarderont pas à être soumises à un vote de la représentation nationale.

VIII

La question s'est éclairée aussi en Belgique.

Les trois opposants de 1842 annonçaient l'avenir. Le défi de M. Nothomb fut accepté. Ce serait une histoire bien intéressante que celle des efforts soutenus pendant plus de trente années contre cette loi funeste : le programme du congrès libéral, les démonstrations des associations, les efforts de la presse, les débats des Chambres, les oppositions, sourdes ou avouées, toujours combattues, les extensions de la loi arrêtées par l'opinion, les conditions de réforme imposées aux candidats, les travaux de la *Ligue de l'enseignement* et de la *Libre pensée*, la révision, enfin, gagnant de proche en proche et entraînant tout le parti. Draper y trouverait plus d'un symptôme à l'appui de son analyse psychologique, et la philosophie du droit ne manquerait pas d'y voir bien des confirmations de ses principes et d'y applaudir à ces progrès de l'esprit qui satisfont la conscience libre. Cette histoire est trop longue pour être esquissée ici, elle ne serait d'ailleurs pas opportune; l'intérêt de l'union du parti ne permettrait pas de faire la part du bien et du mal, sans danger; l'heure calme de l'histoire n'est pas venue et le moment est passé où un écrivain criait à M. Funck : « Cette réforme, les doctrinaires l'accompliront à leur temps et sans vous, comme ils ont jusqu'à présent agi, vaincu, gouverné sans vous et contre vous. »

La nécessité d'un enseignement moral moderne gagnait aussi du terrain chaque jour. En 1864, pour ne pas remonter plus haut, trois professeurs de l'athénée de Bruxelles rédigeaient, à la demande du bourgmestre, un projet de réorganisation de la section professionnelle de l'athénée. MM. Annoot, Gauthy et Marchand insistèrent longuement sur l'instruction morale : « Comme l'enseignement religieux « n'est pas donné à l'athénée, il en résulte que la morale, con-

Digitized by Google

« sidérée comme la compagne inséparable de la religion, se « trouve exclue du même coup de notre enseignement, et c'est « là, pensons-nous, un mal auquel il est urgent de porter « remède. »

Tout ce que disent les savants professeurs s'applique aussi bien à l'enseignement primaire, et leur raisonnement est sans réplique : la morale, comme la vie civile et politique, est indépendante des religions.

L'année suivante, le congrès des sciences sociales, tenu à Berne, avait à son ordre du jour la question tout entière : « L'enseignement de la morale doit-il être séparé de celui des religions positives, ou convient-il d'assigner un rôle dans l'école aux ministres des cultes? » M. Vervoort offrit une médaille pour un concours sur ce sujet.

« La question de l'intervention du pouvoir civil dans l'éducation, par l'enseignement de la morale, est d'une importance et d'une actualité saisissantes, disait-il.

« Il s'agit de savoir si, dans l'état actuel de nos mœurs et de l'affranchissement de la pensée et de la conscience, il ne convient pas de préparer la jeunesse, dans les écoles (sans préjudice de l'enseignement religieux) à la discipline de la vie, à cette discipline volontaire, spontanée, fruit de l'enseignement de la morale... »

La réponse ne faisait aucun doute dans l'esprit de l'ancien président de la Chambre. C'était une affirmation semblable à celles qu'on devait entendre bientôt à Paris et à Lyon.

Cependant, les écoles laïques, les écoles professionnelles de filles et toutes celles qui sont issues de la *Ligue de l'enseignement* et du *Denier des écoles* n'ont pas à leur programme l'instruction morale. La Belgique se sépare en cela de la démocratie de tous les autres pays catholiques.

L'École modèle de la *Ligue de l'enseignement* n'a pas non plus à son programme la morale. Quelques voix de majorité, dans le conseil général, ont emporté ce vote négatif. Mais les directeurs de l'école, se trouvant en présence de la pratique, font tout pour que l'éducation y soit complète; les *Instructions générales* s'en expliquent très-catégoriquement; elles commencent par là, comme les programmes français.

Digitized by Google

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier la méthode qui y est indiquée; mais si l'on pense et si l'on y dit du premier mot que « *la culture morale* est la partie principale de la culture générale, » nous sommes d'accord, et dès lors quel motif peut-il y avoir à ne pas le dire aussi bien en tête du programme public qu'en tête des *Instructions* aux professeurs?

On a vu des libéraux, par haine du cléricalisme, nier la liberté de l'enseignement. Il en est d'autres qui prétendent que la morale n'est pas une science, par opposition, sans doute, à cette autre maxime : la morale est dans le catéchisme!... Tant les crises décrites par Draper offrent au physiologiste de l'histoire d'étranges symptômes!

Mme Delon, dans ses *Observations générales* sur le projet de loi rédigé par la commission des dames pendant le siége de Paris, pense aussi que la morale, dans l'enseignement primaire, « doit être surtout une résultante ». Mais le projet de loi français n'en portait pas moins la morale à son programme, et Mme Delon dit pourquoi :

« Ici encore, il y a un double point de vue d'éducation et d'enseignement proprement dit, de pratique et de théorie, si vous voulez... L'enseignement théorique, tel qu'il peut être à l'école primaire, consiste uniquement à faire comprendre à l'enfant que les prescriptions du devoir ne sont pas des réglementations arbitraires, des moyens de discipline sociale, mais qu'elles sont les conséquences nécessaires de lois éternelles, immuables et inflexibles, des lois universelles d'ordre et d'harmonie... Voilà en deux mots ce que l'éducateur doit dire et faire bien comprendre. L'étude des sciences naturelles lui fournira à chaque instant l'occasion de prouver à l'enfant l'existence de ces lois de la vie universelle et de la vie humaine en particulier... »

S'il en est ainsi, ne fût-ce que comme une affirmation des principes de la société moderne, qui ne peut réellement pas s'en remettre au catéchisme pour former des citoyens, il importe que le premier mot d'un programme d'enseignement primaire soit la morale! Les mots importent beaucoup dans des questions pareilles.

L'école ne sera vraiment sécularisée qu'à cette condition.

Digitized by Google

IX

Je voudrais rechercher la meilleure méthode de donner l'enseignement moral dans l'école primaire. Je me suis procuré des renseignements d'ordres divers : un cahier de classe protestant, — le programme d'un cours de morale donné par des chanoinesses catholiques dans une école ouvrière de Paris, — le résumé, fait par une jeune fille de quinze ans, du cours de morale de M. Leblond, donné à Paris pour *la Société élémentaire*, — des modèles de compositions d'élèves, publiés par cette société, — l'exposé de la méthode suivie par certains professeurs laïques, etc.

Le cours protestant rentre dans la catégorie d'une religiosité de second ordre, bien faite pour des parents qui n'y croient point, mais que le synode général des églises réformées de France exclut de la Confession s'ils ne s'engagent pas « à élever tous leurs enfants dans la religion réformée ». (Art. 15.) Le résumé catholique ne lui est pas inférieur, au contraire. M. Leblond est un rationaliste, le plus libéral des éclectiques; son enseignement, qui s'inspire de la philosophie écossaise, est très-bien saisi par les élèves. Mais c'est ailleurs qu'on s'efforce de transformer cet enseignement. Les quelques mots que j'ai cités de Mme Delon caractérisent bien le cours qui était donné dans une des écoles Lemonier qu'elle dirigeait.

Montrer partout aux enfants la loi régnant, agissant, immuable (rien ne les intéresse comme les faits et leur *pourquoi*); faire qu'ils trouvent la loi dans chaque étude de la nature, qu'ils la cherchent dans les choses et les êtres; puis, diriger leurs investigations sur eux-mêmes, sur leur famille, sur leurs relations, sur ce qu'ils voient de la société; leur faire saisir, toucher pour ainsi dire les effets de la violation de ces lois, le tout par l'expérience plutôt que par la théorie, en exemples et non en préceptes, mais quelle puissante théorie sort de ces exemples qui se trouvent partout et sont inévitables! De là, arriver tout naturellement à faire analyser par l'enfant les facultés de l'esprit, à lui faire com-

Digitized by Google

prendre où sont les règles de sa volonté, et quelle nécessité il y a de les suivre pour rester dans l'ordre et pour échapper aux conséquences d'une rébellion contre la nature; enfin à développer en lui le sentiment du beau, le plus puissant des apôtres du bien : ainsi la conscience peut se développer par l'instruction et par l'expérience.

« C'est une opinion souvent émise, dit dans le même sens M. Henri Étienne, que la morale doit découler de tout l'enseignement, qu'elle doit être donnée occasionnellement : cette idée est bonne. Mais si on ajoute, comme on l'a dit parfois, qu'il faut proscrire tout enseignement dogmatique de la morale, on commet une erreur grave, erreur qui tient à la manière dont on fonde généralement la morale sur la conscience, le devoir, le sentiment, l'intérêt, et non sur les faits. Pour nous, qui la considérons comme une science expérimentale, nous savons qu'il est utile et possible de faire raisonner les enfants sur les faits moraux, de leur faire faire des expériences ou de leur raconter des expériences déjà faites, de les habituer à s'examiner, de manière à les amener graduellement à formuler eux-mêmes les lois morales...

« Ajoutons qu'aucun sujet n'est mieux à la portée de l'enfant. Moins passionné que plus tard, il est plus apte à juger impartialement; il sent très-profondément le juste et l'injuste... »

On a prétendu que les *livres neutres* étaient impossibles[1]. Les ouvrages laïques ne manquent pas.

Depuis l'agitation qui, du sein de quelques loges de Paris, s'est répandue en France par une revue spéciale : la *Morale indépendante* et le concours qu'elle a ouvert; en Europe, par les débats et le concours de l'*Associaton internationale pour le progrès des sciences sociales*, combien de manuels de morale universelle ont été publiés, il serait difficile de le dire. Citons le *Catéchisme d'une mère*, anonyme; le *Catéchisme de morale universelle*, de M. Vercamer; celui de M. Le Hardy de Beaulieu, celui de M. Jolyet, le *Catéchisme rationnel*, de De Potter; la *Morale familière*, par Stahl; l'*Hygiène morale*, par le Dr Jolly, et *les Commandements de l'humanité*, de

[1] Rapport des écoles de Boston, dont s'est autorisé un jour à la tribune anglaise sir Robert Peel.

Digitized by Google

Krause, imités et complétés par M. Tiberghien, et traduits aussitôt en espagnol. Je me suis essayé aussi à cette tâche dans la bibliothèque Gilon.

X

Un autre moyen de former l'esprit et le cœur des enfants, comme des hommes, est la lecture de récits, d'histoire ou d'imagination, qui leur montrent en action les problèmes du devoir et les intéressent à des situations où l'honneur et le bonheur des personnages sont en cause. A tous les siècles, toutes les opinions se sont servies avec succès de ce grand agent de civilisation, de ce puissant réformateur des mœurs : l'attrait littéraire et l'intérêt dramatique du beau.

Juste au moment où des bibliothèques populaires paraissent, en France et partout, dans les meilleures conditions, pour donner aux familles de bons livres, et font une concurrence réussie aux librairies catholiques, on commence à supprimer les distributions de prix. Ceux qui se rappellent ou qui observent avec quel intérêt les enfants lisent et les hommes quelquefois conservent les premiers livres de leur enfance, reçus en prix, n'approuveront pas qu'un pays se prive de ce moyen de faire choisir la lecture des enfants par des hommes plus compétents que la plupart des mères de famille.

Cette concurrence à continuer vigoureusement entre au contraire dans les moyens de combattre l'hypocrisie qui ronge, pour ainsi dire, les consciences.

Les livres de classe soulèvent une autre question. Ils doivent être admis par des commissions spéciales, ce qui crée un monopole en faveur des ouvrages approuvés. Cependant, aucune condition de bon marché n'est imposée aux éditeurs, et l'on a pu constater ce fait, qu'un fonctionnaire de l'enseignement, bien placé pour faire admettre ses petits livres et les répandre dans les écoles, en est arrivé, en composant des compilations dont la presse a souvent dénoncé la niaiserie, à prélever sur les dépenses scolaires des familles jusqu'à 10 et 16,000 francs de revenu annuel, que son édi-

Digitized by Google

teur lui payait comme droits d'auteur. Or, l'ensemble de ces petits livres ne vaut rien, ne vaudrait rien si la concurrence existait, et sans le *visa* du monopole.

Cela semblera peu intéressant aux familles riches. Mais la Belgique est un pays de petite bourgeoisie, et les enfants pauvres doivent surtout être attirés à l'école. On ne semble les y attirer que pour lever sur leur instruction la dîme du compilateur.

Tout monopole ne doit s'accorder que dans l'intérêt public, et l'intérêt public, ici, est de deux sortes : la bonne rédaction des livres (la plupart sont médiocres) et leur bon marché (tous se vendent trop cher). L'État ne devrait admettre de livres pour les écoles qu'à ces deux conditions. Sinon, la libre concurrence est préférable.

La loi du 25 janvier 1817, abrogée par la loi du 12 avril 1854, contenait une stipulation qui privait du droit de propriété et mettait dans le domaine public une catégorie de livres, parmi lesquels le législateur avait placé les livres d'église et d'école.

Les livres d'église ne tombent plus sous la compétence du législateur. Les livres d'école méritent toute sa sollicitude. Il y a là une question d'assainissement public et d'économie de l'instruction populaire.

XI

La politique a deux moyens de faire sortir la société du labyrinthe décrit par Draper, c'est de donner le courage moral à la classe électorale et l'instruction au peuple.

Le parti libéral a mis trente-six ans à rendre possible la révision de la loi de 1842 ; cette révision est désormais certaine. Qu'il ne s'arrête pas, tant qu'elle ne sera complète.

Le *travail de la vérité*, dont parle l'historien américain, en est arrivé à se donner le plus puissant auxiliaire : le droit. Que la philosophie ou les sectes, rivales les unes des autres, poursuivent l'œuvre d'exégèse des religions et d'épuration des cultes, on n'y parviendra que lentement, par la conviction et par l'exemple, en respectant les consciences, même

Digitized by Google

dans leurs servitudes volontaires. C'est là désormais une œuvre de la vie privée, et l'une des grandes conquêtes de notre civilisation est d'en avoir écarté les ingérences politiques, d'avoir affranchi la pensée des stipulations législatives. Le gouvernement des nations a d'autres procédés : le législateur s'arrête devant la liberté des opinions, il ne les connaît que pour les protéger également, dans leurs compétitions pacifiques, pour les arrêter et les réprimer de même, dans leurs abus de pouvoir. Le but de l'État et de la loi est l'institution du droit commun. Le droit commun exclut l'intolérance qui exerce une oppression, et l'hypocrisie qui la subit; l'État devient ainsi une grande association d'assurance mutuelle en faveur de la liberté de la pensée et de la loyauté de la conduite. L'hypocrisie organisée, nationale, est sa plus grande ennemie : tout homme qui n'a pu s'éclairer comme il veut et qui n'ose agir comme il pense, n'est pas un citoyen utile, mais un membre gangréné qui altère la santé morale d'un peuple. C'est la tolérance et la franchise d'opinion qui, étant organisées, assurent la loyauté du régime représentatif autant que la dignité du citoyen. On ne peut espérer que tous les hommes en arriveront à suivre une même vérité; on a essayé cent fois en vain, on essayerait aujourd'hui bien plus inutilement que jamais de les y contraindre par la force ou par les lois. Dès lors, le vrai principe d'unité et de paix, dans la variété des croyances, est le respect du droit d'autrui.

A cette œuvre des temps modernes, il faut une éducation qui y corresponde, en perpétue l'esprit, en transmette les sentiments de devoir. La première nécessité de cette assurance mutuelle est donc cette instruction morale placée au-dessus des sectes et répondant aux besoins de la société, aux principes du contrat constitutionnel. C'est un droit du pays, c'est un devoir de l'État. Le parti libéral a reconquis le pouvoir, a investi ses chefs de sa confiance pour le remplir; un ministère spécial a été créé pour cela et rien n'arrêtera la marche de nos progrès.

« Nous proclamons, disait M. Nothomb, après Portalis et

Digitized by Google

Guizot, nous proclamons l'instruction inséparable de l'éducation ; nous ne voyons d'enseignement complet que dans l'instruction jointe à l'éducation morale... »

On ne peut plus justement penser, ni mieux dire. Le ministre, il est vrai, ajoutait : *et religieuse*. Mais, par une contradiction cruelle, la loi excluait de cette éducation morale, proclamée si nécessaire, les enfants qui ne sont pas du culte de la majorité. Pour ceux-là, l'instruction cessait d'être inséparable de l'éducation. Au contraire : s'ils ne voulaient pas du dogme de la majorité, on séparait ces choses inséparables, ils n'avaient pas d'enseignement moral.

S'il est rien d'attentatoire à la liberté de conscience et au devoir d'un État libre créant des écoles, c'est bien cette prétention de mettre hors la loi morale toute une catégorie d'élèves, au gré d'un dogme.

Pour sortir de l'absurdité et de l'intolérance, il suffit de supprimer les mots : *et religieuse*. Alors l'idée devient juste.

A notre tour, proclamons l'éducation inséparable de l'instruction ! Il n'y a pas d'enseignement sans éducation morale. On ne forme pas l'esprit sans former la conscience. Refuser l'éducation en donnant la science, c'est un déni de justice et une sorte de mutilation des esprits. C'est ce que la loi de 1842 a fait pendant trente-six ans, pour tous les dissidents. C'est ce que ne fera pas la loi nouvelle.

M. Minghetti vient de soutenir la même thèse en Italie.

La loi nouvelle, en supprimant la religion du programme, doit laisser cet enseignement à la liberté des familles, en lui réservant le temps nécessaire, comme le disait le projet belge de 1831, comme le dit le projet français de 1878; puis elle dira, comme l'ancienne loi, mais avec plus de sincérité et de loyauté, sans confusion de langage ni contradiction :

« L'instruction primaire comprend nécessairement l'enseignement de la morale et des institutions du pays. »

Ce sera la véritable victoire.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LE GOÎTREUX.

CONTE POUR LES CHASSEURS.

I

LE MOINE QUÊTEUR DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN.

Est-ce une histoire authentique? Je ne puis l'affirmer. Mais, en l'entendant raconter, la netteté du récit, l'exactitude des détails m'ont paru prouver qu'elle était pour le moins taillée dans le vrai.

Le vieillard qui la narrait à Vernet-les-Bains, en 1859, portait une longue robe brune à capuchon d'étoffe grossière : le costume des anciens moines de l'abbaye de Saint-Martin; mais il était impossible qu'il eût été autre chose qu'un moine en herbe à l'époque où la Révolution avait ruiné l'abbaye.

Il allait quêtant, la crécelle à la main, chantant des complaintes étranges, quelquefois des chansons légèrement grivoises. Intelligent, adroit, il savait intéresser son auditoire, on l'écoutait avec plaisir; alors les petits sous, les gros sous, la monnaie blanche venaient gonfler la longue bourse de cuir qu'il vous tendait « pour les pauvres moines de l'abbaye », dont il était, disait-il, le dernier survivant et, par conséquent, l'héritier.

L'instrument qu'il faisait crier dans sa main et qui n'a d'ordinaire que le son agaçant d'une girouette rouillée dans le vent, prenait, comme ses chansons, comme ses récits, des nuances de ton qui différaient suivant les goûts, les opinions, les dispositions qu'il supposait à ses auditeurs.

Digitized by Google

Après l'avoir entendu, je ne pus résister au désir d'aller visiter cette fameuse abbaye de Saint-Martin, témoin mutilé, mais debout encore, des événements que je vais raconter à mon tour, et qui, grâce au talent de l'étrange narrateur, sont demeurés parfaitement présents à ma mémoire.

Je pris donc la route du Canigou et, dépassant le village de Casteil, je gravis le chemin en zigzag, taillé dans le roc, qui conduit à l'abbaye.

Quatre-vingt-treize en a fait une ruine, mais une ruine imposante, assise sur le bord d'un abîme et s'appuyant au mur lisse d'un rocher qui monte à la nue.

A ses pieds gronde ou murmure tour à tour un torrent, courant de pierre en pierre vers la vallée, vers la Méditerranée. Il prend sa source dans les neiges du Canigou, descend en bondissant, pour s'élancer tout à coup, d'une hauteur de quelques cents mètres, dans le vide, et tomber, à quelque distance de l'abbaye, dans le fond du paysage, en fine poussière, où le soleil, dans ses jours de bonne volonté, dessine des arcs de cent couleurs. Là, dans la solitude, où chante le bouvreuil, où les sapins, fouettés par le vent glacial qui tombe des cimes neigeuses, pleurent sans cesse, on comprend bien vite ces hommes qui, fatigués du monde, se succédant, se recrutant parmi ceux qu'avait éprouvé le malheur ou le chagrin, venaient, le prieur seul savait d'où peut-être, perdre leur nom de famille pour vivre et mourir dans une retraite tranquille.

Je m'étais assis, rêveur, au pied de ces murailles dont chaque année fait tomber quelques pierres, et je m'amusais à reconstruire dans ma pensée l'immense abbaye, dont mon guide me racontait l'origine.

La montagne de Casteil avait vu d'abord arriver quelques moines conduits par un prieur, comme un essaim d'abeilles détaché de la ruche mère suivant son roi ; puis s'élever une maison et une église dont les sapins de la montagne avaient fourni les matériaux de construction. Peu à peu il en était sorti tout un peuple de travailleurs. La pioche avait été chercher la terre végétale enfouie par les grandes convulsions du

Digitized by Google

globe sous la pierre des monts voisins, l'avait remuée et rendue productive.

La face forcément inculte des montagnes qui regardait le nord avait conservé son aspect grandiose, sauvage. Une partie de l'année, la neige la couvrait de ses blanches nappes, tachetées par places de bois de sapins ou de têtes de rochers, tandis que la face sud, riant au soleil, étalant la verdure de ses petits champs de seigle superposés, ressemblait à une étagère où le travail des moines exposait ses produits. L'abbaye avait conquis la montagne, de droit de culture, et la civilisation montait au Canigou, pour s'arrêter aux neiges éternelles.

On avait commencé par quêter le nécessaire, l'abondance était venue, l'or s'était accumulé dans les coffres du prieur, par les quêtes, par la vente des récoltes, par l'apport de chacun des moines, par le travail de tous, et bientôt on avait vu sortir, du granit des Pyrénées, des murailles élégantes et solides, une église, puis une abbaye, sous l'inspiration de ce genre d'architecture particulière à l'Église catholique et qui semble s'être éveillée après les terreurs de l'an mil.

Le guide avait fini son récit, la nuit descendait rapidement, j'eus peine à m'éloigner de la ruine où le grand-duc, poussant son « hou-hou » funèbre, était venu se poser, mélancolique. L'histoire du moine mendiant, que j'avais entendue au Vernet, me venait à l'esprit.

II

LA PERDRIX VOLÉE.

En septembre 1750, l'abbaye de Saint-Martin est riche, tous les coteaux voisins lui appartiennent, elle possède des vignobles à Cornélia, à Banyuls, les propriétaires des troupeaux lui payent des droits de pâturage, les moines récoltent ce que leurs prédécesseurs ont semé, ils ne travaillent plus, des frères lais ou des ouvriers à la journée font la grosse besogne.

Digitized by Google

A mi-voie du Mariale, sur le chemin du Canigou, deux hommes, payés par le couvent, travaillent dans une carrière, d'où les moines font apporter à dos de mulets des blocs de marbre, qui doivent, les uns, daller les grandes salles du monastère, les autres se métamorphoser, sous le ciseau habile du sculpteur, en saints, saintes, anges, etc.

Le plus grand de ces ouvriers est déjà âgé, l'autre est un homme d'une vingtaine d'années, un vrai montagnard catalan, charpenté en vigueur, peu d'os, beaucoup de nerfs, un de ces hommes infatigables qui, en huit heures d'ascension directe, vont chercher de la glace au Canigou, qu'on n'atteint qu'en deux jours par les chemins ordinaires, et descendent sans se reposer. Sa figure n'a rien de bien remarquable, sinon que son teint a trop de lignes jaunes; son front est un peu trop rentrant, ses yeux verdâtres trop inquiets pour inspirer la confiance. Il y a dans tout son être quelque chose qui éloignerait la sympathie d'un homme de courage, qui ferait peur à un timide. Soixante ans plus tard, c'eût été un contrebandier, peut-être un bandit; pour le moment, c'est un ouvrier de carrière, bûcheron, cultivateur au besoin, braconnier quand il l'ose. Car le prieur de l'abbaye a ses chasseurs, ses gardes, et, le gibier étant une grande ressource pour la table des moines, il est assez difficile d'aller braconner dans les réserves de l'abbaye. Si elle occupe à des travaux rudes, mais bien payés, ce montagnard qui a nom Jumet, c'est surtout pour l'empêcher de chercher dans la poursuite des isards ou des perdrix rouges de la montagne, l'existence que le travail doit lui rendre facile.

Les deux ouvriers travaillent silencieusement, lorsque soudain un coup de fusil résonne au flanc du coteau voisin : Jumet lève la tête, une perdrix mortellement atteinte vient s'abattre dans la carrière. Le jeune homme s'élance, la saisit et la cache sous un débris de marbre que la mine a lancé dans un coin; puis il vient reprendre son travail. Son compagnon l'a contemplé paisiblement et s'apprête à lui adresser des reproches : le regard menaçant que lui jette le voleur lui impose le silence, en fait un complice forcé. Le chasseur

Digitized by Google

Max, un des gardes de l'abbaye, traverse le torrent et arrive, cherchant l'animal blessé, qu'il a suivi des yeux et vu disparaître dans la carrière. Il s'adresse à Jumet et s'étonne que celui-ci n'ait rien aperçu, car la détonation doit avoir appelé son attention. Cependant le jeune homme lui a répondu les yeux dans les yeux. Pendant ce temps, le chien du garde, un braque excellent, quête partout; Jumet le regarde en dessous et le maudit. Le chien flaire la place où la perdrix est tombée, et semble avoir peine à croire qu'elle soit repartie. Les mains de Jumet frappent vigoureusement le marbre avec une aiguille de fer pour y creuser un trou de mine; mais elles ont des mouvements nerveux, maladroits, et le garde s'en aperçoit; il commence à soupçonner un vol. Le chien ne tarde pas à l'éclairer, il suit une piste, se met en arrêt, avance sur l'ordre de son maître et gratte le marbre sous lequel la perdrix est cachée. Le chasseur la découvre; elle ne peut y être allée toute seule; il fixe Jumet d'un regard sévère. La face du jeune homme est horrible; la rage et la honte se lisent dans les nuances jaunes ou vertes qui y passent successivement sous l'influence des passions qui agitent son âme. Ses yeux ont un éclair terrible, il saisit une pierre, la lance à la tête du chien et le tue.

« Avis au maître! » dit-il.

Et il bondit hors de la carrière et se met à l'abri de la répression.

Une seconde a décidé de sa vie : désormais il ne demandera plus qu'à son fusil le pain qu'il mangera tout seul dans la montagne, en le mouillant souvent de larmes de rage, car le prieur connaîtra son vol, sa révolte, et le caractère du coupable est trop raide pour plier, trop mauvais pour qu'il expie.

III

IL Y A DU NOUVEAU AU COUVENT.

Le 1er octobre 1750, l'abbaye de Saint-Martin a un air de fête, les moines ont endossé leurs frocs des grands jours, ils

Digitized by Google

causent joyeusement, les plus maussades des épaves de la société du XVIIIe siècle semblent avoir laissé au fond de leurs cellules leurs ennuis ou leur désespoir, les capuchons les plus renfrognés ont des sourires : quelque chose se prépare.

Le prieur est assis dans la petite chambre où il s'enferme presque tout le jour avec ses pensées. C'est un beau vieillard, au visage calme, encadré d'une barbe blanche qui descend sur sa large poitrine, éclairé par deux yeux noirs, hardis et loyaux, regardant bien en face et plongeant dans l'âme où ils lisent à livre ouvert. Ils ont ce regard qu'on ne voit qu'aux hommes de génie, auxquels l'étude, la réflexion, la philosophie, la science ont donné un sûr coup d'œil pour juger les hommes, et qui consacrent leurs travaux, leur existence au bien-être de l'humanité, toujours prêts à panser, à guérir nos souffrances morales ou physiques. Accoudé sur sa table de travail, le prieur songe : une lettre est ouverte devant lui, signée d'un grand nom espagnol, celui de son frère.

Des souvenirs de jeunesse viennent s'imposer à sa mémoire, comme un écho lointain du monde qu'il a quitté, si plein d'espérances pour lui, héritier d'une noble famille. Ce n'est pas la première secousse qu'il ait éprouvée. Déjà plusieurs fois, un message, un souvenir, une de ces pensées qui traversent l'âme comme l'éclair, soit devant un paysage nous rappelant les lieux qui nous ont vus naître, soit devant une circonstance fortuite ou un objet insignifiant, et nous font sentir que les liens de famille ne sont jamais complétement brisés, lui avaient rendu lourde sa vie d'abnégation; un regret, un désir menaçait parfois de percer la cuirasse qu'il s'était faite; il avait lutté contre ces révoltes de l'âme, marchant d'un pas ferme dans la voie qu'il s'était tracée, fidèle à la mission qu'il s'était imposée, et son âme s'était tue.

Était-elle morte? Il le croyait. Une lettre vient brusquement la rappeler à la vie. Le courant de ses pensées l'emporte bien loin de cette solitude des Pyrénées qu'il a choisie, si tranquille, et le jette dans le tourbillon du passé. Les bonheurs, les espérances, les illusions de sa jeunesse défilent

Digitized by Google

devant lui; il se voit dans le miroir du souvenir : étudiant à Salamanque, jeune, beau, brillant, aimant, aimé; la folie fait sonner ses grelots à son oreille, l'amour donne des sérénades, puis le jeune triomphateur, couronné des mains de la science, revient dans sa famille ; la richesse lui offre tous ses plaisirs, le monde toutes ses joies. Tout à coup, son cœur parle, il s'adresse mal : une passion malheureuse détruit tout son bonheur et brise son existence. Alors une vocation irrésistible, celle du désespoir, l'entraîne : il se fait moine.

Quelques larmes tombent silencieusement des yeux du vieillard et l'avertissent que sa pensée erre sur le chemin des inutiles regrets; il s'éveille et, faisant un grand effort, chasse le rêve pour reprendre son énergie morale.

Les premières lignes de la lettre lui annoncent l'arrivée de son neveu Carlos, qu'il n'a jamais vu. Comme lui, étudiant de Salamanque, il vient chercher, dans la chasse pénible et hardie des monts, la force et l'agilité du corps; dans l'air pur et vif des Pyrénées, une santé inaltérable; dans les enseignements du savant prieur, son oncle, ce qui manque encore à un esprit déjà cultivé ; dans ses conseils, des trésors pour l'âme. Le prieur songe d'abord à faire aimer à son neveu les lieux qu'il vient habiter. Il a paré son abbaye. Il ouvre une caisse d'ébène et fait voir le jour à un superbe fusil de chasse qui y dort depuis bien des années, et il songe au bonheur que le jeune chasseur va éprouver à manier une arme aussi parfaite.

On frappe à la porte : le prieur est averti que son neveu gravit la montée qui conduit à l'abbaye, et le vieillard est plus ému qu'il ne veut le paraître; ses mains tremblent, sa marche a des hésitations qui ne lui sont pas habituelles et que l'âge n'autorise pas : il va embrasser l'enfant de son frère! Le jeune homme est dans ses bras.

Carlos est un gentilhomme accompli. Si la lettre d'un père, prévenu, pourrait-on croire, en faveur de son fils, l'a annoncé comme un charmant cavalier, la tournure du jeune bachelier de Salamanque ne lui donne pas un démenti. Rien de plus sympathique que ce visage d'un ovale parfait, aux

Digitized by Google

traits réguliers, un peu trop vigoureusement dessinés peut-être, ce qui, joint à ce teint olivâtre, si commun en Espagne, si recherché ailleurs, donnerait à la physionomie un caractère de dureté désagréable, si les lignes de ce front superbe, couronné de cheveux noirs tombant sur les épaules, n'étaient adoucies par le regard séduisant de ces yeux bleus, où semble se refléter une âme douce, grande et généreuse. Ces âmes-là ne se dérobent pas à l'examen, même des moins habiles : elles se montrent, elles n'ont rien à cacher, elles se donnent tout entières à l'amour, à l'amitié, confiantes même après leurs erreurs et croyant toujours rencontrer dans une autre âme les qualités et les vertus qu'elles possèdent à un si haut degré.

Le prieur a jugé son neveu d'un coup d'œil : il ne lui reste rien à faire pour l'esprit et le cœur; ses paternels avertissements doivent seulement prévenir une nature trop expansive contre le danger des liaisons faciles ou aventurées, en montrant au jeune homme l'humanité, non pas telle qu'on la voit à dix-neuf ans, mais telle qu'on la connaît dans un âge plus avancé, avec ses turpitudes, ses infamies ou, tout au moins, son indifférence.

Carlos est arrivé à cet âge où l'adolescence se transforme en virilité, où l'homme se fait. Le chagrin, les passions n'ont pas effleuré son cœur. Pas une ombre à ce visage, ouvert et souriant à la vie, et où l'air des montagnes va effacer la pâleur des cités méridionales pour le colorer de chauds rayons qui en accentueront la beauté!

Ici le vieux conteur du Vernet se plaisait à énumérer les plats qui figuraient sur la table des moines à l'occasion de l'arrivée de Carlos. Il étalait volontiers ses connaissances culinaires. Peut-être, dans des temps plus heureux, avait-il été l'élève d'un de ces artistes que l'on rencontre souvent dans les cuisines des monastères et dont les recettes sont arrivées jusqu'à nous. Il semblait aspirer les fumets appétissants des mets qu'il décrivait; ses narines s'ouvraient largement avec de petits frémissements de jouissance; ses yeux avaient des convoitises, ses lèvres des gourmandises im-

Digitized by Google

menses, et sa langue, en articulant la lettre *l* du mot *succulent,* qu'il disait d'une façon étrange, avait ce claquement particulier aux gourmets, lorsqu'ils ont à apprécier, dans l'intimité, un vin qui flatte le palais.

Le récit du moine avait des longueurs, calculées peut-être pour laisser le temps à son auditoire payant de se renouveler ou de s'augmenter de tous les curieux qu'un premier groupe attire en général, et qui va, comme la boule de neige, toujours se grossissant de tous les désœuvrés. Il les faisait assister à ce repas où les huîtres de la Méditerranée, les truites du torrent, les perdrix rouges, les isards de la montagne étaient arrosés par des vins de *Rancio* et de *Grenache* qui avaient vieilli dans les caves du monastère.

J'avoue que j'étais fort distrait pendant cette partie de son récit : tout en saisissant au vol, distraitement, quelques lambeaux de son histoire, j'assistais à un repas bien autrement intéressant que celui dont il aimait à exposer le menu. Près de l'endroit où je me trouvais, une troupe de Bohémiens avait ramassé dans le torrent un porc, crevé de maladie, qui s'en allait à la dérive, gonflé comme un ballon. C'était une friandise d'un autre genre. On l'avait dépecé, cuit, on le mangeait et on s'apprêtait à en enfumer les jambons pour les réserver à la faim prochaine.

Quelques paroles de mon Homère campagnard appelèrent de nouveau mon attention.

Carlos devait faire ses premières armes comme chasseur, et son éducation dans ce sens était confiée au garde Max. Chaque jour le prieur entendait résonner dans les montagnes voisines le fusil qu'il avait mis aux mains de son neveu. Les lièvres et les perdrix n'avaient pas lieu de s'en réjouir; car, à en croire le professeur, le jeune homme avait le pied montagnard, le coup d'œil sûr, et Max voyait avec joie arriver le jour où il pourrait conduire son élève au Canigou, à la chasse de l'isard et de l'ours.

Pendant ce temps, Jumet — le pauvre Max ne s'en doutait que trop — pillait les réserves de l'abbaye, et les gardes ne parvenaient pas à le saisir. « Ils ne l'osaient pas, » se disait

Digitized by Google

Max, qui attendait le jour où il serait libre « pour le pincer » ; car, dans ses heures de solitude ou d'insomnie, dans ses rêves peut-être, un chien, un certain braque, tué par le braconnier, venait reprocher à son maître la lenteur de la vengeance,

Hélas ! Max ne connaissait que le moindre des méfaits de Jumet.

IV

LA VIERGE A LA CHAISE.

On pourrait s'étonner de voir Jumet exercer son dangereux métier si près de l'abbaye, tandis que son fusil pouvait, moins facilement, il est vrai, mais sans péril, chercher des victimes dans toute autre partie de la montagne et certainement assurer l'existence de l'adroit braconnier. C'est qu'aux pieds du coteau qui domine Saor, sur le versant occidental par rapport à Casteil, dans une petite maison blanche, posée en sentinelle avancée à quelques portées de fusil du village, il y avait une jeune fille appelée Mercédès, dont les petits pieds trottaient dans la tête du malheureux garçon, qu'isolait une première faute. Elle était bien belle, avec ses blondes tresses et sa figure de vierge. Le prieur l'avait fait poser pour un tableau qui était l'admiration des moines dans le chœur de l'église. Les plus vieux le regardaient avec plaisir, les plus jeunes avaient d'étranges distractions et détournaient souvent les yeux du grand tableau du maître-autel, représentant saint Martin coupant un pan de son manteau et le donnant à un mendiant frileux ; ils préféraient regarder la tête fine et douce de la Vierge, et ils rêvaient.

Si Raphaël a trouvé dans l'idéal, d'aucuns disent dans la Fornarina, le type de la mère du Christ, on pourrait croire qu'elle était descendue de son tableau : *la Vierge à la chaise*, pour venir, sous le nom de Mercédès, habiter ce petit coin des Pyrénées.

Depuis longtemps Jumet l'aimait, et, s'il n'était pas favorisé ouvertement avant le jour où il avait « mal tourné », du

Digitized by Google

moins il savait qu'aucun rival n'était à craindre, et il attendait. Sa conduite venait de mettre entre la jeune fille et lui un abîme : elle était la fille de Max.

Le père, que son service appelait sur la montagne tout le jour et quelquefois la nuit, n'avait rien connu de cet amour, qui se taisait encore et dont la jeune fille n'avait pas cru devoir lui parler. Elle-même, l'avait-elle deviné? On n'ose pas dire qu'il ait passé si près d'elle inaperçu, car Jumet, autrefois, venait souvent causer avec elle, sous un prétexte quelconque, et les jeunes filles ont l'œil fin. Mais elle n'avait eu jusque-là aucune raison pour éloigner un amour qui ne pouvait que la flatter, et elle aimait assez à savoir veillant sur elle une forte amitié : car, en l'absence de son père, — elle avait perdu sa mère avant même d'avoir atteint l'âge qui lui eût permis de la connaître, — le vent avait, surtout pendant la nuit, des voix étranges; pouvait-elle entendre, sans terreur, gronder dans les ténèbres ces bruits vagues et sourds des montagnes qui semblent venir d'un volcan intérieur en ébullition continue, l'avalanche se précipitant dans le lointain avec le fracas du tonnerre, les hurlements des loups, et quelquefois même, quand la neige de l'hiver les chassait des hauteurs, les grattements de leurs ongles à la porte de sa maisonnette? Elle avait peu à craindre des hommes : le montagnard est honnête. D'ailleurs elle avait près d'elle un gardien fidèle, au moins la nuit, Caro, un de ces grands chiens des Pyrénées dont la dent est terrible même pour les loups.

Elle n'aimait pas Jumet, elle ne l'aurait jamais aimé d'amour; mais tant de mariages se font ainsi, qu'on ne peut savoir ce qui serait arrivé si le malheureux n'avait, dans un moment de colère, tué le braque aimé, le favori, à qui Caro lui-même devait le respect et cédait le coin du foyer. Enfin, Jumet avait dû quitter Saor et il était devenu vagabond.

Il n'avait pu cependant résigner ses espérances. Il hésita longtemps à reparaître devant Mercédès. Bien des fois, surveillant la maison blanche du haut de la montagne, il avait vu s'éloigner le vieux Max et il avait été sur le point de des-

Digitized by Google

cendre; mais lui, que tous les gardes de l'abbaye n'auraient pas fait reculer, il n'osait affronter les reproches d'une enfant.

Un jour cependant, il se décide. Mercédès le voit entrer subitement : ce n'est plus le Jumet d'autrefois; l'ouvrier laborieux avait le regard hardi, portant droit dans les yeux; le braconnier a le front bas, les traits battus et vieillis par les fatigues des nuits sans sommeil, les yeux inquiets, hésitants, et il vient, hideux, sous la peau de loup qui lui couvre le corps, jeter à la tête de la pauvre enfant, déjà effrayée par son aspect, une déclaration — qu'honnête et pouvant passer pour un beau gars, il n'avait pas osé hasarder.

Mercédès ne le laisse pas achever, la répulsion domine la terreur; d'un geste simple, elle lui montre la porte, mais elle s'aperçoit aussitôt de son imprudence : Caro n'est pas là.

La nature rebelle, ardente, terrible, de Jumet s'exalte devant le coup de fouet de la honte : il saisit la jeune fille dans ses bras, prêt à tout.

Mercédès jette un cri perçant.

Dieu permet que l'appel désespéré de l'honneur trouve un auditeur, l'innocence un sauveur. Carlos entre et reçoit Mercédès évanouie dans ses bras.

Jumet fuit, mais son regard, se fixant sur Carlos, a lancé de fauves lueurs.

V

LE SAUVEUR.

La maison du garde Max, bâtie en pierres sur un rocher dominant le ravin, avait un petit air penché qui ne manquait pas de coquetterie. Elle se distinguait des autres habitations, dont les sapins de la montagne avaient fourni tout le matériel, par sa propreté, par son petit jardin étagé suivant le caprice du terrain. Sa construction rappelait l'Allemagne d'où venait Max.

Envoyé dans les Pyrénées par un savant botaniste, pour y recueillir les précieux échantillons de leur flore, le hasard l'avait mis en rapport avec les moines de l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Martin, et le prieur avait été heureux de trouver en lui un chasseur adroit, un garde fidèle. L'enfant positif de l'Allemagne s'était tranquillement épris d'une brave fille de Saor, et un peu aussi des écus du père. Il avait épousé l'une, fait profiter les autres, et avait vécu paisiblement dans la compagnie de celle qu'il avait choisie, jusqu'au jour où la naissance de Mercédès avait coûté la vie à la jeune mère.

Dès lors, concentrant sur l'enfant qu'elle lui laissait en s'en allant à Dieu, tout ce que son cœur pouvait contenir d'affection un peu froide, mais intelligente, il l'avait élevée avec soin, lui donnant l'instruction qu'il possédait lui-même à un certain degré. Quelques livres bien choisis, quelques leçons bien données par le prieur avaient complété l'éducation de la jeune fille : Mercédès savait tout ce qu'une femme doit savoir ; elle était douce, honnête, belle, et elle avait dix-huit ans.

Carlos n'était jamais entré dans la maison du garde ; il l'avait remarquée en chassant dans les vignes de Saor, et il savait qu'elle appartenait à Max. C'est sans doute à cette connaissance du jeune chasseur que Mercédès dut son salut ; car il traversait le ravin, suivant un vol de perdrix, au moment où l'appel de la jeune fille avait attiré son attention, et ce cri inquiétant ne l'aurait peut-être pas décidé à entrer dans la maison d'un étranger.

Revenu au couvent, il s'assit rêveur au repas du soir. Sa préoccupation ne pouvait échapper à l'œil vigilant de son oncle ; il fut interrogé, mais il parvint à ne pas se laisser mettre au pied du mur et ne conta pas son aventure. Pourquoi ? C'est qu'il devait s'avouer à lui-même qu'il ne pensait que trop à la jolie fille de Saor ; c'est qu'il lui était bien difficile de ne pas constater, en secret, que ce qu'il éprouvait était déjà plus que de l'intérêt et prenait dès le début des proportions inquiétantes. Du reste, il ne cherchait pas à lutter et se laissait emporter doucement au courant. Il se retira de bonne heure, afin d'échapper aux questions plus pressantes que son oncle aurait pu lui faire dans le tête-à-tête. La douce image de Mercédès vint s'asseoir à

Digitized by Google

son chevet, et dans son rêve l'haleine de la jeune fille caressait sa joue.

Le jour l'éveilla : Carlos se rendit à l'église pour entendre la messe, ce qu'il faisait chaque jour, plutôt pour plaire à son oncle que par dévotion. Il était assis au chœur, songeait plus qu'il ne priait, et se demandait s'il n'y avait pas deux paradis, l'un assez problématique après la mort, l'autre, bien certain en ce monde, dans le cœur de la femme aimée, lorsque, élevant les yeux vers la voûte étoilée de l'église, qui avait la prétention de représenter le ciel, pour lui poser cette grave question, il vit souriante, là, près de lui, dans un cadre qu'il avait auparavant regardé vingt fois distraitement, une vierge qui ressemblait singulièrement à Mercédès : c'était peut-être la réponse.

Son regard restait attaché sur le divin visage. Le prieur, en se retournant pour donner la bénédiction finale, que tant de fidèles, même parmi les moines, appellent de tous leurs vœux, saisit cette extase de son neveu et commença à soupçonner que la vierge pouvait fort bien lui être apparue dans les environs de Saor. Immédiatement après l'office terminé, il le vit prendre son fusil et se diriger à grands pas du côté de ce village. Cela devenait grave et n'entrait pas dans le programme du vieux sage, qui avait pris charge d'âme à l'égard du jeune homme confié à ses soins. Il fallait observer, combattre un amour qui allait faire explosion dans un cœur naïf encore ; il résolut de diriger les chasses de Carlos vers les cimes neigeuses, pour y refroidir sa passion naissante, mais de ne rien brusquer, de peur de rencontrer une résistance devant laquelle pouvait se briser l'effort d'une bienveillante autorité, et enfin, si l'on échouait, d'éloigner le jeune homme.

Mais ce moyen coûtait au prieur plus qu'il ne voulait se l'avouer ; puis, était-il sûr de l'obéissance ? Il se souvenait que la résignation n'était pas précisément une vertu de sa famille.

Cependant Carlos s'avance rapidement vers la maison blanche. Depuis quelques jours, il n'a pas vu son vieux

Digitized by Google

compagnon de chasse, envoyé dans la plaine pour quelque affaire concernant l'abbaye, et il sait qu'il doit être revenu la veille au soir. Il veut le revoir; c'est là du moins le prétexte qu'il aime à se donner. Il entre; le vieux garde a un étonnement mélangé d'un peu de joie, il ne peut attribuer cette visite qu'à l'intérêt que lui porte son élève.

Mercédès a pâli. Un amant plus expérimenté eût lu dans cette émotion, qui empêchait la jeune fille de se lever du siége où elle était assise à l'arrivée du jeune seigneur. Carlos n'y voit rien. Il se met à causer avec Max, absorbé dans une opération où il apportait tout le soin d'un chasseur émérite : il lavait son fusil. Carlos n'osait adresser la parole à Mercédès : il lui semblait que sa voix, un peu tremblante en parlant cependant avec le père de choses insignifiantes, ne trahissait déjà que trop les mouvements secrets de son cœur. Les deux jeunes gens avaient échangé un salut froid, trop froid même pour qu'il n'y eût pas entre leurs âmes un mystère qu'auraient percé les yeux d'une mère, mais qui échappait aux yeux d'un vieux chasseur, aussi peu clairvoyant que ne le sont en général les pères et les maris.

Max achevait son nettoyage avec des regards complaisants pour l'arme qui l'avait toujours si bien servi, examinant avec soin la couleur des bulles produites par l'eau pompée et refoulée tour à tour dans le canon, et Carlos l'observait, commençant à s'étonner qu'il ne fût pas question de l'aventure de la veille.

Mercédès n'avait donc pas parlé? Mais, dans ce cas, quel était le motif qui l'avait empêchée d'avertir son père? La crainte de l'effrayer? On n'épouvante pas si facilement un garde habitué à affronter, dans les forêts muettes de la montagne, la balle des braconniers. Jumet pouvait cependant revenir et il n'y aurait pas toujours là un sauveur; il faudrait bien que le ravisseur comptât avec ce brave Caro, qui dormait là sous le foyer, le nez appuyé sur sa patte; mais le vigoureux chien n'aurait pu que retarder un triomphe assuré. De déduction en déduction, le jeune homme en vint à se flatter de l'espoir que Mercédès ressentait quelque chose

Digitized by Google

de semblable à ce qu'il éprouvait lui-même. La jeune fille avait donc un secret aussi. Ils étaient complices. Le silence fut gardé.

Pendant ce temps, Jumet allait droit devant lui dans la montagne, pleurant amèrement de s'être laissé emporter par sa nature violente jusqu'à essayer de commettre un crime dont la tentative l'éloignait sans retour.

VI

DIPLOMATIE DU PRIEUR.

Le prieur était impatient de savoir, et, lorsqu'il appela Max dans sa chambre, où le garde devait lui rendre compte de sa mission dans la plaine, il le questionna adroitement, sans lui rien laisser soupçonner de ses craintes. Le maître apprit ce dont il se doutait, que Carlos avait été rendre visite à son professeur, mais évidemment Max ne savait rien, n'avait rien remarqué; car il était loyal, il aurait tout déclaré à son bienfaiteur. Cependant, le prieur était certain que ses suppositions n'étaient pas gratuites : le nuage qu'il voyait au front de son neveu l'avertissait qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans cette âme transparente où il était habitué à lire. Résolu à lui laisser son secret et se croyant en présence d'un de ces caprices qui meurent aussi vite qu'ils sont nés, il se décida à poursuivre son plan en envoyant Carlos au Canigou.

L'hiver se prononçait. La neige, en descendant chaque jour de quelques mètres vers la vallée, avait chassé les bergers des hauteurs; les isards, qui s'assemblent plus nombreux en cette saison, commençaient à faire leur apparition au Mariale, à une heure de Casteil, n'ayant plus à redouter ces terribles chiens qui, sous prétexte de garder les moutons, accompagnent leurs maîtres dans la montagne et donnent plus souvent la chasse au gibier qu'aux loups, quand ils ne s'adressent pas aux étrangers curieux de visiter cette partie orientale, si pittoresque, des Pyrénées.

Digitized by Google

Le moment était donc venu de chasser l'isard avec quelques chances de succès. L'expérience de Max devait assurer la réussite, et le prieur tenait à ce que les débuts de son neveu dans cette chasse difficile fussent heureux : les vives émotions que Carlos allait y trouver lui feraient oublier les perdrix de la vallée de Saor.

Envoyé pour explorer le terrain, Max dut constater que les projets de son maître n'étaient pas exécutables aussitôt; la neige ne portait pas, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas encore cette croûte glacée qui permet d'y marcher aussi sûrement que sur la glace en Norvége. Tant qu'elle ne peut supporter le poids de l'homme, il est très-dangereux de s'aventurer dans la montagne, car, en admettant qu'une parfaite connaissance des lieux permette d'éviter les abîmes cachés, il arriverait infailliblement que, dans les endroits où la nappe de neige en pente raide a acquis une grande épaisseur, l'homme qui la couperait par son passage, en ayant souvent jusque sous les bras, déciderait l'avalanche et serait emporté.

Du Mariale, Max put apercevoir, sur la montagne qui lui fait face, de nombreuses traces d'isards; mais il eut la douleur de voir qu'un pied marchait dans leurs traces, c'était celui d'un homme, et cet homme était Jumet. Les bergers renseignèrent facilement le garde.

Le prieur fut vivement contrarié en recevant son rapport : Max crut pouvoir attribuer le mécontentement de son maître aux exploits de Jumet, et il offrit immédiatement au prieur de rechercher le braconnier, d'organiser des battues pour le prendre. Le prieur saisit cette offre au vol, croyant qu'en éloignant Max pour quelque temps, il ôterait à son neveu tout prétexte pour se rendre à la maison blanche. Mais il est probable que certaines voix mystérieuses parlent au cœur des amants, les appellent dans les mêmes endroits, se plaisent à les réunir : on ne se cherche pas, on se rencontre; et le hasard se renouvelle d'une façon suspecte!

En l'absence de Max, Carlos chassait plus souvent à Saor que de tout autre côté et les détonations de son fusil avaient

Digitized by Google

une vertu particulière pour inviter Mercédès à la promenade. Il est vrai que la saison s'avançait, que le soleil dans cette partie, déjà fort élevée de la montagne, n'avait plus que, vers le milieu du jour, quelques heures de chauds rayons, caresses d'adieu, et la jeune fille aimait à en avoir sa part. Carlos la trouvait sur son chemin, ils causaient longuement.

Et déjà ce fameux *on*, composé de gens point curieux du tout et aussi bienveillants que peu curieux, jasait. Décidément, le neveu du prieur était « l'amoureux » de la Mercédès.

Il est bien vrai que les jeunes gens s'aimaient, mais ils ne se l'étaient point dit, et monsieur *On* allait un peu vite, quand, sous la forme d'une commère de Saor portant des œufs à l'abbaye, il avait soin de faire entendre à l'oncle que son neveu rendait bien souvent visite à la fille de Max, ou quand, montant au Mariale pour porter aux bergers le pain de la semaine, il leur contait la grande nouvelle de Saor : l'amour du beau monsieur de l'abbaye.

Les bergers sont la gazette de la montagne. Jumet la consultait naturellement, il aimait à savoir ce qu'on disait de lui. Il apprit d'eux les manœuvres des gardes acharnés à sa poursuite. Il sut que Carlos était son rival; dès ce moment, il lui voua une de ces haines qui tuent.

Pendant ce temps, les gardes de l'abbaye lui donnaient inutilement la chasse; car ses traces disparaissaient où finissait la neige, et la pierre de la montagne ne pouvait trahir son passage, ses allures, sa retraite. Un seul homme aurait pu les renseigner, mais celui-là ne parlerait pas, Max le savait parfaitement. Cet homme était le Goîtreux, que cette chasse à l'homme amusait. En voyant passer près de lui les chasseurs en quête du braconnier de Saor, il leur criait : « Cherche ! cherche ! » Puis il appelait ironiquement au midi, au nord, aux nues : « Jumet! Jumet! Jumet! » comme si celui-ci allait répondre à sa voix et se jeter dans les bras de ceux qui le cherchaient. Après s'être ainsi moqué d'eux, il se tournait vers ses chèvres et poussait son : hé! hé! hé! habituel.

Digitized by Google

VII

LE GOÎTREUX.

La nature dans ses créations n'a pas toujours distinctement fixé les limites qui séparent les animaux des végétaux, l'homme des animaux. Elle ne scinde rien brusquement, elle procède méthodiquement, par nuances. La vie s'accentue par degrés en montant des végétaux pour arriver à l'homme, de manière à pouvoir à peu près nous permettre de distinguer où finit le règne végétal, où commence le règne animal. Mais entre l'animal et l'homme, notre orgueil s'est plu à mettre une barrière infranchissable, qui n'existe que dans notre imagination, c'est la distinction entre l'instinct et la raison. L'instinct naît avec l'animal et se développe avec lui: il est spontané, il n'est point la conséquence de la réflexion, il ne raisonne pas, il sent, il pressent, c'est l'âme de l'organisme luttant contre la destruction de l'être, à la recherche de son bien-être. — L'homme a la raison.

Voilà ce que nous prétendons.

Cette distinction est bien subtile, mais mille exemples ont prouvé que ce qui fait agir les animaux ressemble singulièrement au raisonnement ; qu'ils pensent, possèdent, à un degré de perfection, moindre peut-être, quelque chose qui paraît être une âme, tandis qu'à moins de les reléguer dans le règne animal, on rencontre, sous la forme humaine, dans les montagnes, des individualités, dans les marécages des races entières, lymphatiques, indolentes, indifférentes, presque privées de la faculté de penser, plus semblables à des navets qu'à des hommes, et en tout cas très inférieures sous le rapport de l'intelligence à bien des animaux. Elles ont à peine de l'instinct, quoique celui-ci soit presque toujours en raison inverse de l'intelligence, et, quant à la raison, je la leur refuse complétement. — Qu'est-ce donc qui distingue ici l'homme de la bête? — La forme.

Ce n'est pas tout à fait un crétin, ce Goîtreux.

Vous pourriez le croire en le voyant immobile des heures

Digitized by Google

entières, les yeux écarquillés dans le vide, berçant sa tête au vent, comme un vieux sapin de la montagne, causant avec ses chèvres dans leur langage même, et s'en faisant comprendre. Mais qu'il secoue son idiotisme pour répondre aux passants par monosyllabes expressifs, d'une voix qui va chercher des sons étranges dans son goître autour duquel folâtrent quelques poils de couleur incertaine : ses yeux ont un éclair d'intelligence et chaque parole est un trait qui porte.

La tumeur charnue qui lui descend sur la poitrine et qu'il caresse volontiers ne va pas mal à sa laideur ; elle lui donne une certaine ressemblance avec un bouc qu'on aurait coiffé d'un bonnet rouge, le bonnet catalan.

Il serait fier de la ressemblance : car il s'imagine parfaitement faire partie de son troupeau, et le hé! hé! hé! qu'il répète à chaque instant s'ingénie à imiter le cri des animaux dans la société desquels il vit. — Il est né Dieu sait où, comme la plupart des bergers de cette partie des Pyrénées, singuliers êtres qui poussent probablement comme les plantes dans la montagne, où passent les Bohémiens. C'est une race à part, vivant séparée de la société ; elle a sa langue incompréhensible pour tous, elle a ses réunions, ses fêtes, ses danses étranges, ses repas pantagruéliques, où l'on dévore des moutons entiers. Puis, quand le maître constate dans son troupeau la disparition d'une tête ou deux, on accuse « le lioup! »

Le lioup! c'était là le plus grand ennemi du Goîtreux; il le craignait pour les chèvres qui lui appartenaient, qui lui léguaient en mourant leur chaude toison, après l'avoir nourri de leur lait pendant leur existence ; il veillait sans cesse sur elles, il couchait au milieu d'elles, et puait ni plus ni moins qu'un vieux bouc ; ce qui ne l'empêchait pas, au dire du pays, d'avoir eu dans sa jeunesse certains succès. Il aimait à le faire entendre à ceux-là mêmes qui avaient été les victimes de sa puissance de séduction, et il leur jetait au passage des épithètes malsonnantes à l'oreille des maris. On n'osait pas répliquer, car le Goîtreux avait une bonne

Digitized by Google

poigne et un terrible bâton ferré ; puis, il passait pour sorcier. — Il est certain qu'il prévoyait ou pressentait les mauvais temps, les orages ; il était le baromètre des bergers, et lorsqu'il quittait ou regagnait les hauteurs, chacun d'eux imitait ses mouvements et les transmettait aux autres. En outre, il savait bien des choses, et à moins qu'il n'eût reçu de la nature le don de seconde vue, il faut supposer que les cancans et les histoires du pays montaient à lui ; car il n'ignorait rien de ce qui se passait à Casteil et à Saor.

S'il manque encore quelques traits au portrait du Goîtreux, cette histoire, où il joue un grand rôle, les fera ressortir. Je n'ai pas parlé de ses qualités, on ne lui en connaissait qu'une : il n'oubliait jamais un bienfait.

Il faudrait connaître les Pyrénées et ne pas croire, lorsqu'on parle ici d'un ravin ou d'une colline, anneau de la chaîne qui monte aux nues, qu'on a devant les yeux quelque chose de semblable à ce qu'on peut rencontrer en Bohême, dans les Ardennes, en Saxe, ces Pyrénées en miniature, pour comprendre combien il était difficile à la répression d'atteindre le braconnage, à Max de pincer Jumet. Dans les immenses forêts de sapins, les fourrés impénétrables, les ravins s'effondrant tout à coup à pic, pour se relever en pentes dures à la montée, comme les flots d'une mer de pierre, sur un terrain fouillé, bosselé comme si le globe terrestre avait poussé tout cela hors de son sein, la poursuite arrive brusquement devant l'escarpement, le précipice, et le gibier, homme ou bête, a toute facilité de se dérober par la coulée et de forcer le chasseur.

Assis au flanc d'un mont, apercevant souvent en face de lui les manœuvres de Jumet et celles des gardes, invisible dans son immobilité, sous ses habits de peaux de chèvres, gris comme son bonnet qui n'avait plus que le souvenir d'avoir été rouge et avait pris cette couleur sale et déteinte de ce qui n'en a plus, le Goîtreux, ressemblant plutôt à un vieux buisson qu'à un homme, voyait toute cette chasse et y prenait un plaisir extrême. Il n'aurait jamais trahi Jumet : lui pris, le rideau tombait, la pièce était finie. — Cependant,

Digitized by Google

notre sorcier connaissait bien le gîte où venait se réfugier le gibier, lorsqu'il était serré de trop près, pour y disparaître tout à coup sans laisser de trace.

Mais le prieur mit fin aux recherches infructueuses de son garde, et, sans éclairer le père, il éloigna son neveu du village de Saor.

VIII

PRÉJUGÉS, SCRUPULES D'AMOUR.

Le prieur aurait certainement pu demander des explications à son neveu et lui donner des avertissements, mais il croyait à peine à un véritable amour, et, s'il n'avait à combattre qu'un caprice, l'éloignement suffirait pour en faire oublier l'objet. Le jeune chasseur reçut donc l'avis qu'il devait aller chasser au Canigou.

Il s'y résigna sans peine. Peut-être voulait-il se tâter un peu lui-même, car il n'était pas sans avoir réfléchi, quoique ce ne soit pas l'habitude de la passion. Il se sentait entraîné, mais il y avait des moments où il entendait murmurer en lui-même des voix qui lui conseillaient de s'arrêter sur la pente où il se laissait glisser. Elles se taisaient en présence de Mercédès, mais, loin d'elle, elles prenaient chaque jour un accent plus sévère; elles avaient même prononcé à son oreille le mot : mésalliance! Et il avait vu défiler sous ses yeux toute une collection d'ancêtres au blason sans tache, se dresser devant lui tous ses nobles parents; il avait lu dans les yeux de son oncle de l'inquiétude, une gronderie peut-être. Si le vieillard savait que lui, son neveu, lui le noble seigneur espagnol, aimait éperdûment la fille d'un garde, qu'il commençait à mesurer la distance qui la séparait de lui, que, par conséquent, il songeait à la franchir!

Carlos n'osait s'arrêter à cette pensée, et cependant il fallait bien que son oncle connût un jour son amour, car cet amour était loyal; mais qu'il l'approuvât, jamais!

Préjugé! le cœur du jeune homme avait des révoltes

Digitized by Google

contre ces exigences de la société, et cependant sa raison lui disait qu'on ne marche pas dessus impunément.

Sa raison parlait en vain.

A le voir sortir de l'abbaye, le fusil sur l'épaule, dans des directions qui variaient chaque jour, sachant le lieu où la chasse aboutissait, on eût dit qu'il cachait son manége. Le fait est qu'en partant il tournait le dos à Saor; mais il faut croire que ce village et la maison blanche changeaient de place, car le jeune homme finissait toujours par les voir se dresser devant lui.

Mercédès, elle, l'attendait, confiante, assurée de recevoir sa visite; son cœur l'avertissait de la venue de son ami. Quand il s'éloignait, la maison paraissait bien vide, le ciel n'avait plus de soleil, et cependant, si on avait dit à Mercédès qu'elle aimait le jeune seigneur d'amour, elle aurait été bien étonnée, et peut-être on lui aurait déchiré le cœur; car, pour elle, cet amour n'aurait pas eu d'espoir. Elle n'aurait pas accepté le sacrifice; elle ne pouvait vouloir de la honte.

Elle eut cependant un léger avertissement de ce qui se passait en elle, quand Carlos lui annonça qu'il ne la verrait pas de quelques jours, puisqu'il allait au Canigou. La seule pensée de cette absence momentanée lui serra le cœur, une larme montait à sa paupière. Carlos l'y vit et il s'éloigna avec la certitude d'avoir fait impression. Sur la montagne il n'allait pas rêver d'isards.

(*A continuer.*) MAURICE DU CHASTEL.

Digitized by Google

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION,

LEURS FORMES, LEUR EMPLOI ET LEUR ROLE DE COLORATION DANS L'ARCHITECTURE.

Au moment où l'opinion publique et le monde artistique s'occupent de la question de savoir s'il faut enduire nos édifices d'un badigeon quelconque pour les garantir de la destruction, il ne peut être sans intérêt de rechercher ce que faisaient à ce sujet les peuples anciens, nos maîtres en bien des choses.

A toutes les époques et chez toutes les nations civilisées, la nature ainsi que la qualité des matériaux ont joué un grand rôle dans l'architecture ; on peut affirmer même qu'elles y ont joué le rôle prépondérant.

Les différents auteurs anglais, français et allemands qui ont étudié l'architecture depuis les époques les plus reculées, nous donnent à cet égard les renseignements les plus intéressants.

Nous trouvons en Égypte les spécimens les plus curieux de la reproduction des végétaux dans les modèles d'architecture ; des colonnes y sont représentées par des faisceaux de tiges dont les fleurs ou les épis, tournés vers le haut, sont recourbés en forme de corbeille et figurent des chapiteaux. Aussi les premières œuvres architecturales furent-elles en bois, et, dans nos contrées, jusqu'à Charlemagne, les églises, en très-grand nombre, n'étaient construites qu'avec ces matériaux. C'est à ces circonstances qu'il faut attribuer les nombreux incendies qui détruisaient ces monuments. Les premières constructions en matériaux durs furent nécessaire-

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

ment imitées de celles en bois, et ce fut encore l'Égypte qui nous en fournit les exemples, aux époques les plus reculées.

L'histoire de l'architecture primitive de nos contrées ne présente rien de bien particulier. Les cabanes de nos aïeux étaient faites de troncs d'arbres, recouvertes de branchages et de feuilles enduites de terre.

C'est de l'époque de la mise en œuvre des pierres naturelles que date la coloration des édifices par l'emploi de matériaux de couleurs différentes.

Les revêtements des pyramides d'Égypte étaient formés des marbres les plus beaux et des couleurs les plus diverses, tels que le basalte, le porphyre, les vert antique, etc. Ces marbres étaient polis, afin de présenter des surfaces luisantes et éblouissantes aux rayons solaires. Les chambres, à l'intérieur des pyramides, étaient également revêtues de matériaux de couleurs : c'étaient des carreaux de porcelaine teintée qui formaient les parois des murs.

Dans le palais de Thèbes, les salles et les galeries étaient construites en pierres et en marbres, et les métaux les plus riches, les pierres les plus précieuses étaient employés aux ornements.

Le mélange des matériaux de couleur remonte donc à la plus haute antiquité, et il en est de même des briques, dont on attribue assez généralement l'invention aux Romains, tout au moins pour certaines qualités ou certaines formes.

A Ninive, les murs d'enceinte de la ville et ceux des palais étaient construits en briques, et, dans certaines parties de ces édifices, les briques étaient ornées de différents dessins coloriés.

C'était généralement dans les pays de plaines, dépourvus de pierres naturelles, que se faisaient ces fabrications, absolument comme de nos jours dans les Flandres.

En Assyrie, on faisait et on fait encore des briques avec de la terre mélangée de paille hachée, qu'on laisse sécher au soleil; mais on y faisait en même temps des briques cuites au feu; à Nimrod, on a découvert une petite chambre voûtée avec des briques. Dans les murs des palais de Babylone,

Digitized by Google

construits avec les mêmes matériaux, on en a découvert sur lesquelles étaient tracées toute espèce de figures d'animaux.

Aux Indes, on a trouvé des murs et des plafonds enduits et peints de différentes couleurs, dans des monuments dont on ne connaît pas l'origine.

En Perse, les fortifications de la ville de Mèdes, élevées sept siècles avant notre ère, avaient sept enceintes successives, dont les couronnements étaient de couleurs différentes. Les créneaux de la première enceinte étaient en briques émaillées en blanc et cuites au feu ; la seconde enceinte avait ses créneaux en noir ; la troisième les avait en pourpre ; la quatrième, en bleu ; la cinquième, en rouge ; la sixième avait ses créneaux recouverts de plaques d'argent, et ceux de la septième enceinte, qui défendait la résidence ainsi que le trésor royal, étaient recouverts de plaques d'or. Dans ces conditions, les couleurs indiquaient en quelque sorte une gradation hiérarchique complétée par la valeur de la matière.

Au palais de Xercès, c'étaient les colonnes qui étaient revêtues de feuilles d'or. Ce luxe inouï de matériaux et de coloration, qui fait pâlir considérablement nos moyens factices de peinturages modernes, n'était appliqué, il est vrai, qu'aux édifices publics.

En Égypte également, les palais seuls étaient construits en pierre ; les maisons étaient en briques ou en terre séchée au soleil, à l'instar des granges et autres bâtisses rurales de nos contrées.

L'emploi du métal pour revêtement des murs s'est également répandu en Grèce. C'est ainsi qu'avant l'emploi de la peinture et de la sculpture comme ornementation intérieure des édifices, on revêtait les parois de plaques de métaux polis, d'où leur est venu le nom de murs d'airain. Dans la grande salle du trésor d'Atrée, on a retrouvé les rangées de trous régulièrement taillés, dans lesquels existaient encore les clous qui avaient servi à maintenir les plaques de métal.

Ce sont les Hellènes qui inventèrent et ordonnèrent les

Digitized by Google

premiers monuments en pierre, ou qui tout au moins leur donnèrent les proportions d'ensemble architectural qui font encore loi de nos jours; et, quels que fussent les emprunts qu'ils firent aux peuples qui les précédèrent dans la culture des beaux-arts, ils y introduisirent toujours des améliorations, tant au point de vue de la stabilité que de l'esthétique. Les Hellènes ne confondaient pas, comme nous le faisons de nos jours, l'architecture des temples avec celle des maisons. Les dieux seuls avaient droit aux édifices entourés de terrasses, de marches, et couronnés de frontons triangulaires, et les pierres seules, et non les briques, étaient réservées pour ces constructions.

Toute l'architecture primitive empruntée à l'Asie et à l'Égypte était de bois, et, comme nous le disions en commençant, les premières colonnes furent imitées des végétaux. Mais le génie grec ne s'arrêta pas longtemps à ces données, et les colonnes furent ornées de cannelures, afin d'obtenir un jeu de lumière et d'ombre qui fît valoir davantage les formes et les matériaux employés.

Les incrustations et les ornementations linéaires furent également remplacées par des moulures, dont le jeu et le relief contribuèrent à donner aux édifices des effets moelleux, remplaçant l'aridité et la sécheresse des inscriptions lapidaires au point de vue décoratif.

Cependant la coloration des matériaux ne fut point abandonnée; des fragments de marbre et de terre cuite enrichis de peintures ont été retrouvés près du Parthénon à Athènes.

Ce furent les Grecs qui, en peu de temps, portèrent l'architecture à son apogée et inventèrent les véritables règles de la construction. Ils taillaient les cariatides et autres figures décoratives dans les blocs de pierre placés par assises d'après l'appareil des monuments, principes qu'on a le plus grand tort de ne plus observer aujourd'hui.

Tous les éléments de construction, y compris ceux de l'art ogival, se rencontrent dans les villes antiques, et Rome, la future capitale du monde civilisé, non-seulement puisa en Grèce les éléments de ses beaux-arts, mais dépouilla encore

Digitized by Google

ce pays des objets les plus précieux, en marbres, peintures, colonnes et tout ce qui pouvait être transporté. Ce furent surtout les dépouilles de la ville de Corinthe qui enrichirent Rome et lui donnèrent le goût de la coloration par le mélange des matériaux.

L'art grec remplaça alors l'art antique des Romains, et détrôna l'art étrusque, qui, jusque-là, était resté celui des Romains.

Les théâtres, dont les premiers avaient été construits en bois, prirent des développements inouïs, et les marbres et les métaux concoururent largement à la décoration des parties principales de ces édifices, à l'instar des usages égyptiens et persans. Mais, contrairement aux habitudes de ces pays, les Romains introduisirent ce luxe des palais et des théâtres dans les maisons particulières et dans les villas, où l'on prodigua les colonnes en marbre de toutes couleurs, et les peintures murales sous toutes les formes et dans toutes les nuances.

L'empereur Auguste, en parlant de Rome, disait : « J'ai trouvé une ville de pierre et je la laisse de marbre; » ce qui ne devait pas être de la dernière exactitude, attendu que ce fut Néron qui, après l'incendie de Rome, remplaça les théâtres en bois par des constructions en pierre et notamment par le célèbre palais doré, édifice hors ligne par la magnificence des matériaux qui y furent employés. La colonne Trajane, coulée en bronze par fragments, marque également l'emploi des métaux dans la construction. La dorure s'y mêle aux couleurs de bronze, et les plaques sont fixées à un noyau en marbre blanc, par les procédés mis en usage dans la salle d'Atrée.

Le christianisme qui, au début, était opposé à toute architecture décorative, parce qu'elle était trop empreinte de paganisme et du culte de la matière, se ravisa bientôt lorsqu'il s'aperçut qu'il pouvait tirer parti de ce luxe au profit de sa doctrine. Il s'appropria alors toute la pompe qu'il avait condamnée jusque-là, et, dès les premiers siècles de notre ère, il y eut un progrès tel, par l'emploi des marbres et des

Digitized by Google

matières précieuses, qu'on accusa bientôt les prêtres d'avoir oublié les préceptes de la religion nouvelle, pour se rapprocher des religions précédentes.

Sainte-Sophie, à Constantinople, réunit surtout les splendeurs et la richesse des matériaux. Les marbres les plus rares, les plus fins et les plus colorés, abondaient dans ce temple; on y employa également des matériaux précieux enlevés à d'autres édifices, comme on le fit plus tard à Saint-Marc de Venise.

Les mosaïques, les verres de couleur, l'or et l'argent servirent à tracer les images des apôtres et des saints sur les parois du nouveau temple de Constantinople; c'était l'apogée en quelque sorte de l'emploi des métaux précieux et de la grande coloration des édifices sacrés.

Les époques romane et ogivale se renfermèrent dans une gamme moins éblouissante et adoptèrent une plus grande simplicité dans leurs décorations, qui furent plutôt plastiques que colorantes, sans cependant abandonner entièrement ce dernier système, ainsi qu'en témoignent les roses en verre de couleurs et les peintures murales d'une partie des édifices de ces époques.

En Italie, la renaissance continua ou plutôt reprit la tradition de l'emploi des matériaux de couleur. En Toscane, Pise et Florence revêtirent de marbres leurs principales églises tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En Espagne, les Arabes continuèrent également le même système, dont un des plus beaux échantillons est l'Alhambra, à Grenade. Enfin, à Saint-Pierre, à Rome, on appliqua de même les matériaux colorés à l'intérieur de l'édifice; on y voit le bronze mêlé aux différents marbres. Il en est encore de même à Venise et dans toute l'Italie.

L'invention belge de la peinture à l'huile apporta un grand changement dans l'ornementation picturale des édifices, surtout dans les temples religieux. Ce fut une révolution complète dans ce genre de travail, parce que le nouveau procédé fit abandonner la décoration murale en faveur de la peinture sur panneaux mobiles en toile et en bois.

Digitized by Google

C'est en matière d'art surtout que nos contrées ont subi les influences italiennes. La Belgique comme la France, malgré l'état de son climat, a suivi l'Italie dans l'emploi des matériaux, et, au lieu de donner la préférence à ceux du pays qui sont tout au moins de qualités équivalentes, nous allons chercher au loin des matériaux étrangers moins résistants que les nôtres.

En suivant les traditions antiques de l'importation des matériaux d'un pays dans un autre, surtout des matériaux de luxe, on a perdu de vue que chez les peuples anciens cette coutume ne s'est établie qu'à la suite des conquêtes militaires, et que c'était par esprit de lucre et pour marquer leur puissance et leurs victoires qu'ils enlevaient à leurs victimes toutes les œuvres d'art et tous les objets les plus précieux qui étaient transportables.

L'appréciation des beaux-arts était, la plupart du temps, étrangère à ces actes de véritable piraterie, et il a fallu attendre jusqu'à la dernière guerre franco-allemande pour voir renoncer les vainqueurs à ces habitudes barbares.

La Belgique, comme l'Italie, comme la France, possède les matériaux les mieux assortis pour élever les constructions monumentales les plus variées sous le rapport des couleurs.

Nos anciens édifices ogivaux, en pierres grises ou ferrugineuses de moyen appareil dans le Brabant, en pierre bleue et en marbre de grand appareil dans nos provinces du Midi, en briques dans les Flandres, sont la preuve de ce que nous avançons. Mais ce qui établit d'une façon péremptoire que notre pays renferme les matériaux les plus précieux en même temps que les plus utiles à toutes les constructions imaginables, c'est le grand succès de notre façade nationale à l'exposition de Paris, où nous l'avons emporté de haut sur toutes les nations du monde.

Ce qui précède démontre que, chez aucun peuple, depuis les temps les plus reculés, la coloration des matériaux dans les édifices n'a eu pour but de les recouvrir d'une teinte uniforme, soit pour les conserver, soit pour leur faire représenter des matières factices quelconques. Si nous avons

Digitized by Google

vu des murs de pierre revêtus de lames et de plaques de métal, c'était uniquement au point de vue de la richesse décorative.

La coloration des édifices était pratiquée jadis par le mélange des matériaux ; il en fut ainsi depuis les pyramides d'Égypte jusqu'aux dômes de Pise et de Florence.

La tradition se continue à certains égards, en ce moment, à Bruxelles. Quoique ordonnancés autrement, les travaux du palais du roi, du palais des beaux-arts et ceux des ministères se font en mélangeant les pierres bleues et les pierres blanches du pays, système qui peut être recommandé sous tous les rapports.

Au palais des beaux-arts, les marbres et les bronzes des colonnes de la façade, mariés à nos pierres bleues et à nos pierres blanches, produisent l'effet monumental le plus riche et rappellent l'époque des arts somptueux. Il est regrettable que le même système de construction n'ait pas été suivi aux colonnes d'ordre ionique des portes d'entrée ; l'ensemble de la coloration de l'édifice y eût certainement gagné. Quoi qu'il en soit, l'architecte de ce monument aura le mérite d'avoir repris le premier avec succès les traditions de la grande architecture artistique colorée.

Après les expériences si nombreuses qui ont été faites depuis plus de soixante ans, on peut affirmer que l'emploi des matériaux étrangers ne donnera que des déceptions et, dans tous les cas, ne produira ni de meilleurs effets artistiques, ni une plus longue durée que nos matériaux indigènes. On aura beau choisir les tons les plus tendres et les plus chauds, au bout de peu d'années, tout cela aura disparu, pour ne laisser que des pierres noircies et lavées à la fois par la poussière et par l'eau. Nous sommes persuadés que l'exemple donné par l'État sera suivi, si on renonce à couvrir les belles constructions de la rue de Louvain des monotones et froides couleurs appliquées sur les hôtels ministériels de la rue de la Loi. Le peinturage de toutes ces façades, ainsi que des aubettes du parc, s'est toujours fait sous le prétexte que ce travail conserve la pierre. Rien n'est moins

Digitized by Google

établi; on a trouvé des pierres de France entièrement décomposées à plusieurs millimètres de profondeur, sous la couleur qui les recouvrait en forme de peau malléable, et d'autres se décomposant par l'alternance de l'absorption de corps gras et de corps humides, et leur retrait sous l'action solaire.

Les aubettes du parc, en face du palais du roi, des façades de certains hôtels au quartier Léopold, ainsi que le palais du comte de Flandre, place Royale, prouvent à toute évidence que les couleurs à l'huile ou au silicate ne constituent nullement un préservatif contre la destruction des pierres de mauvaise qualité.

Il faut se résigner à laisser les matériaux durs de grand et de moyen appareil sans peinture comme sans enduits, sous peine d'être amené à peindre même les marbres, ce qui serait le suprême degré du vandalisme.

A. TRAPPENIERS.

Digitized by Google

LA CHANSON DE LA CHEMISE.

(*Imitée de l'anglais de* TH. HOOD.)

La paupière rouge et gonflée
Et les doigts usés jusqu'à l'os,
De sales haillons affublée,
Tirant l'aiguille sans repos,
Une pauvre femme est assise
Et fredonne un triste refrain :
C'est la chanson de la Chemise,
Chanson de misère et de faim.

Travaille ! travaille dès l'heure
Où du coq retentit le chant,
Jusqu'à celle où sur ta demeure
La lune brille au firmament.
Oh ! je voudrais, chrétiens avares,
Être esclave d'un mécréant,
Et n'avoir chez les Turcs barbares
Point d'âme à sauver du néant !

Travaille, travaille, travaille !
Un voile couvre mes yeux lourds,
La tête me tourne.... Travaille !
Travaille, travaille toujours !
Faufiler, coudre, ourler sans trêve,
Puis ourler, coudre et faufiler :
Hélas ! je couds encore en rêve
Quand le sommeil vient m'accabler.

Digitized by Google

Sachez, ô fils, époux et pères!
Sachez que de pleurs a coûtés,
Ce qu'a coûté d'heures amères
Ce vêtement que vous portez!
Oh! je couds pour un vil salaire,
Dans la misère et dans la faim,
Votre chemise est le suaire
Qui m'enveloppera demain.

Pourquoi parler de la mort blême?
Je ne crains point ce spectre affreux;
Je suis un squelette moi-même :
Lequel est plus maigre des deux?
Jamais ma faim n'est satisfaite...
Hélas! le pain coûte bien cher,
Quand pour un sou l'on nous achète
Tout notre sang et notre chair.

Travaille, travaille, travaille!
Depuis le matin jusqu'au soir.
Et quel salaire... Un lit de paille,
D'affreux haillons et du pain noir,
Ce toit aux crevasses sans nombre,
Ce carreau si nu, si glacé,
Et ce mur blanchi que mon ombre
A seule parfois tapissé.

Travaille, travaille, travaille!
Tant que l'heure sonne au beffroi!
Travaille, travaille, travaille!
Quel forçat peine autant que moi?
Faufiler, coudre, ourler sans trève,
Puis ourler, coudre et faufiler!
Tant, tant que le cœur se soulève,
Que le cerveau va se troubler.

Travaille, travaille, travaille!
En décembre, aux jours gris et froids.
Travaille, travaille, travaille!
Quand le soleil dore les toits,

Digitized by Google

Quand les légères hirondelles
Sous la gouttière font leur nid,
Et nous apportent sur leurs ailes
Un reflet du printemps béni.

Oh! je ne fais qu'une prière :
Une heure pour errer, mon Dieu,
Sur l'herbe verte ou la bruyère,
Parmi les fleurs, sous le ciel bleu!
Une heure, pour que ma pauvre âme
Puisse sentir comme jadis,
Quand j'ignorais ce qu'une femme
Doit travailler pour du pain bis!

Une heure, un instant de relâche,
Non pour l'amour et le bonheur,
Mais pour goûter, loin de ma tâche,
Le charme amer de la douleur!
Pleurer est doux, pleurer soulage :
Je voudrais bien pleurer un peu;
Mais cela nuirait à l'ouvrage....
Ne coulez pas, larmes de feu!

La paupière rouge et gonflée
Et les doigts usés jusqu'à l'os,
De sales haillons affublée,
Tirant l'aiguille sans repos,
Une pauvre femme est assise
Fredonnant pour tromper sa faim :
C'est la chanson de la Chemise....
O riche, écoute son refrain!

L. Van Keymeulen.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Les Causeries de Rosette; in-12, Marchienne, Battelet-Houze, 1878. — *En Brabant,* par Camille Lemonnier; Bibliothèque Gilon. — *Hermann et Dorothée,* traduction en vers par Édouard de Linge; Bibliothèque Gilon. — *Tableau de l'astronomie,* par Camille Flammarion; Bibliothèque Gilon. — *Un Liégeois à Nieuport,* par Caumartin; in-12; Liége, Gothier, 1878. — *Qui se ressemble s'assemble,* proverbe, par Alfred le Bourguignon; in-12, Bruxelles, Office de publicité, 1878. — *Fatinitza,* opéra-comique, traduit par Félix Coveliers; in-12, Bruxelles, Schott frères, 1878. — *Mes médailles, les médailles d'en face,* notes sur l'exposition universelle, par Camille Lemonnier; in-12, Paris, Librairie générale, 1878. — *La Belgique à l'exposition universelle de 1878;* directeur M. Edmond Frédérix; grand in-8°, Bruxelles, Office de publicité, 1878. — *Congrès international de la propriété artistique,* rapport de M. Édouard Romberg; in-8°, Bruxelles, Vanderauwera, 1878. — *Rapport sur le congrès agricole international,* par Ad. Damseaux; in-8°, Namur, Lambert-de Roisin, 1878. — *L'Hygiène scolaire au congrès international d'hygiène,* par Th. Belval; in-8°, Bruxelles, Manceaux, 1878. — *Hygiène et sauvetage pour la femme, pour la famille et pour la société,* par Mme A.-M.-J. de B.; in-8°, Bruxelles, Manceaux, 1877. — *XII conférences sur l'histoire de l'enseignement et de l'éducation,* par P. Wynen; in-8°, Anvers, Max Ruef, 1878. — *Distribution de force motrice aux ouvriers en chambre,* par Ad. de Vergnies; in-8°, Bruxelles, Muquardt. — *Verum est quod potest; France-Belgique, 1877;* in-8°, Bruxelles, Weissenbruch, 1878. — *Les Finances publiques,* discours de M. Ch. Faider; in-8°, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1878. — *Le baron Liedts,* par Théodore Juste; in-8°, Bruxelles, Muquardt, 1878. — *M. Barthélemy Dumortier et le lieutenant général d'Hane-Steenhuyse,* par Charles d'Hane-Steenhuyse; in-8°, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1878. — *Les Vonckistes,* par Théodore Juste; in-8°, Bruxelles, Muquardt, 1878. — *Annales du Cercle archéologique de Mons,* t. XV; in-8°, Mons, Dequesne-Masquillier, 1878. — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg,* t. X, 24e fascicule; in-8°, Arlon, Bruck, 1878. — *Origine celtique de la civilisation de tous les peuples,* théorie nouvelle, par Théophile Cailleux; in-8°, Bruxelles, Weissenbruch, 1878. — *Des prisons et des peines,* par Edgar Monteil; in-8°, Anvers, Mees, 1878.

Voici notre *Chronique littéraire* bien en retard. Que de livres ont paru en Belgique depuis trois mois! Et nous ne sommes pas même sûr de les connaître tous. Dans un pays de liberté, rien ne

Digitized by Google

constate d'une manière authentique l'existence d'une publication quelconque : les bibliographies et les statistiques les plus officielles sont forcées de s'en rapporter au bon vouloir des auteurs ou des libraires. Il est vrai que l'intérêt personnel, intérêt d'amour-propre ou de lucre, vient le plus souvent en aide aux recherches. Mais combien d'auteurs se contentent de s'adresser à un petit groupe d'amis, et repoussent, par indifférence ou par timidité, la publicité proprement dite !

Nous avons précisément entre les mains *les Causeries de Rosette,* « comprenant sa collaboration au journal *le Clou*, du 25 mars 1877 au 28 juillet 1878 ». C'est le titre, et le livre nous vient de Marchienne. Qui connaît cela? Eh bien, par l'esprit, par la grâce, par la finesse, par le style, c'est digne d'une plume parisienne. Il y a là un sens littéraire des plus délicats. Ces *causeries* sont ce qu'elles devaient être, vives et variées, sans prétention, à bâtons rompus, maintenues dans la juste mesure du tact et du goût.

La littérature pure n'est guère représentée cette fois. Nous avons cependant cinq jolis contes de M. Camille Lemonnier, dont trois nous étaient déjà connus, et qu'il a réunis sous le titre de: *En Brabant*, pour la Bibliothèque Gilon. Nous avons eu déjà souvent l'occasion d'exprimer notre admiration pour le talent si souple de M. Lemonnier, et nous avons fait remarquer combien il sait être, à son gré, simple ou brillant, familier ou pompeux. Le grand point est de donner à chaque sujet la forme convenable, et, à cet égard, nous trouvions dernièrement *Gustave Courbet et son œuvre* d'un style trop recherché. Nous n'avons pas les mêmes réserves à faire pour les charmants récits de *En Brabant*, et nous sommes tout à fait de l'avis de M. Hector Malot qui appelle M. Lemonnier un « maître conteur ».

La Bibliothèque Gilon a également réédité l'excellente traduction en vers que M. Édouard de Linge a faite d'*Hermann et Dorothée*. Le succès de cette œuvre est consacré, et tout le monde a rendu justice à l'art ingénieux du traducteur, qui a su rester poëte français, tout en suivant fidèlement un texte des plus difficiles à rendre dans une autre langue. La traduction en vers est, dit-on, une double traduction : M. de Linge s'est si bien assimilé le sentiment de Gœthe, qu'il semble écrire d'inspiration spontanée.

Nous n'avons pas à nous occuper ici du *Tableau de l'astronomie* par M. Camille Flammarion, publié dans la même collection : les

Digitized by Google

ouvrages belges font seuls l'objet de notre Chronique, et ils suffisent amplement pour la tâche que nous nous sommes imposée. Faisons observer toutefois que M. Flammarion a composé tout exprès ce pittoresque résumé de la science pour le recueil de M. Gilon, et félicitons M. Gilon de donner à son recueil la variété indispensable en lui conservant néanmoins toujours le caractère populaire.

Un opuscule d'un vrai goût littéraire est le *Liégeois à Nieuport*, de M. Caumartin. Il y a longtemps déjà que nous avons eu l'occasion de faire l'éloge de cet écrivain, à propos de ses *Promenades aux environs de Visé*. Voilà de ces talents modestes, presque inconnus, et que nous sommes si heureux de rencontrer et de signaler dans le courant de nos appréciations. M. Caumartin a vu le littoral avec ses villes mortes, comme il avait vu les bords de la Meuse, c'est-à-dire bien vu, ce qui s'appelle vu, en observateur fin, en amant de la nature; il a écrit ses impressions et ses remarques dans un style simple, du meilleur goût, sans la moindre banalité, comme sans la moindre prétention. C'est sincère, original et sympathique. L'auteur ne dissimule pas ses préférences pour la Meuse, mais il n'en a pas moins compris et goûté les beautés de nos plages.

Nous n'avons pas grand'chose à dire du proverbe de M. Alfred le Bourguignon, *Qui se ressemble s'assemble,* joué l'hiver dernier au théâtre Molière. C'est une bluette que la représentation fait valoir, mais qui est loin d'offrir le même charme à la lecture. Aussi l'auteur a-t-il eu tort, à notre avis, de la faire imprimer, et plus grand tort encore de s'indigner contre le comité de lecture qui lui a refusé une prime.

Cette prime, nous l'accorderions bien plus volontiers à *Fatinitza,* l'opérette de von Suppe, mise en paroles françaises par M. Félix Coveliers. Quelqu'un a dit: « S'il l'on croit qu'il soit beaucoup plus facile d'écrire *Monsieur de Pourceaugnac* que le *Misanthrope,* on se trompe fort. » Nous disons à notre tour qu'il a fallu à M. Coveliers bien de l'esprit, bien de la verve, bien de cette *vis comica* indéfinissable pour exécuter un tour de force pareil à cette traduction. Et d'ailleurs, tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux, et celui-ci est fort loin d'être ennuyeux. Aussi la réussite a-t-elle été complète.

Nous citions tout à l'heure, incidemment, l'étude de M. Camille Lemonnier sur *Gustave Courbet,* et nous disions que nous préférons la manière dont M. Lemonnier écrit ses contes. Ce n'est pas

Digitized by Google

cependant que nous refusions au critique d'art une pleine liberté d'allures : il est des circonstances où un style coloré, éclatant, convient à la nature du sujet. Dans ses *notes sur l'exposition universelle,* intitulées : *Mes médailles, les médailles d'en face,* le même écrivain semble avoir parfaitement compris cette distinction. La variété de son langage répond à la variété des œuvres qu'il examine et qu'il juge. Quant à la pensée, elle est hardie, parfois téméraire, mais toujours ennemie irréconciliable de la routine, de la banalité, du poncif. C'est bien la pensée de l'art moderne, de l'art actuel : M. Lemonnier est un fervent apôtre de cette religion nouvelle, à laquelle se joint, inévitablement, un peu de fanatisme.

Le souvenir de l'exposition universelle de 1878 est encore loin de s'éteindre. Une foule d'ouvrages de tout genre nous en parlent chaque jour. Le plus complet de ces ouvrages, le plus important pour notre pays, est sans contredit celui que publie M. Edmond Frédérix sous le titre de : *la Belgique à l'exposition universelle de* 1878.

C'est à peu près l'idée et le plan de la *Patria belgica,* appliqués à cette manifestation des forces vives de la Belgique dans le grand concours ouvert entre les nations civilisées. M. Frédérix a su grouper autour de lui toutes les aptitudes spéciales, tous les écrivains distingués qui pouvaient le seconder dans cette œuvre complexe. Sans établir de solidarité entre ses collaborateurs, il s'est borné à leur donner leur drapeau, leur signe de ralliement, qui était le désir de coopérer à la prospérité de la patrie.

Remarquons d'abord que les divers articles sont assez courts et offrent par conséquent, grâce au talent des auteurs, d'excellents résumés. Tout est jugé de haut et de manière compétente. L'impartialité s'allie à une bienveillance toute naturelle, puisqu'il s'agit de compatriotes; mais nulle part on n'aperçoit de trace de camaraderie ou d'esprit de parti : ce qui était à éviter par-dessus tout.

Nous avons lu avec grand intérêt, au hasard et selon nos tendances personnelles, plusieurs de ces ouvrages, et nous déclarons qu'il nous semble impossible de mieux traiter ces différents sujets. D'autres lecteurs s'attacheront à ce qui, de leur côté, les concerne et les attire, mais tous trouveront dans cette œuvre vraiment nationale une satisfaction à la fois personnelle et patriotique.

Il nous suffira de mentionner les cinq premiers articles, qui s'adressent évidemment à tout le monde et que, pour cette raison

Digitized by Google

sans doute, M. Frédérix a placés en tête du recueil. M. Max Sulzberger a passé brillamment en revue l'art et les artistes belges; M. Eugène M.-O. Dognée a parlé en parfaite connaissance de cause de l'exposition de l'art belge ancien; M. Émile Greyson avait naturellement qualité et autorité pour s'occuper du sujet si grave et si vaste de l'instruction publique en Belgique; M. Dauby devait avoir dans ses attributions l'imprimerie et les industries qui en dépendent, et M. Adolphe Samuel a jugé les instruments de musique en faisant preuve d'une grande expérience alliée à beaucoup de tact.

Les derniers échos de l'exposition nous apportent encore plusieurs brochures dont le mérite n'est pas simplement actuel et momentané. M. Edouard Romberg, délégué du gouvernement belge au congrès international de la propriété artistique, a adressé au ministre de l'intérieur, M. Rolin-Jaequemyns, un rapport fort clair et fort précis, où toutes les questions débattues sont présentées sous leur véritable jour, de manière à les faire comprendre de ceux mêmes qui ne les auraient pas préalablement étudiées. Ce sera le *vade mecum* de nos législateurs, lorsqu'ils s'occuperont enfin de faire une loi sur la matière. Le congrès agricole international a provoqué, de la part de M. Damseaux, professeur à l'institut de Gembloux, des réflexions très-sensées et très-fécondes, qu'il adresse à la société agricole et forestière de la province de Namur. Enfin, M. Belval, délégué du gouvernement belge au congrès international d'hygiène, a publié plusieurs extraits de son rapport officiel, où les questions les plus utiles pour l'hygiène scolaire sont résumées avec infiniment de sagacité.

A propos d'hygiène, nous avons le devoir de réparer une omission, dont nous nous reconnaissons coupable, dans nos précédentes chroniques littéraires. Nous n'avons point parlé d'une étude pleine d'idées excellentes, de vues pratiques, de réflexions sensées, publiée naguère à l'occasion de l'exposition d'hygiène et de sauvetage. L'auteur ne signait que Mme A.-M.-J, de B., et nous n'aimons guère les anonymes : ils ne nous inspirent jamais qu'une fort médiocre confiance. Ici pourtant, nous nous étions trompé. C'est une vraie femme qui a écrit ce livre, une femme douée des meilleures qualités de son sexe, lequel pour certaines questions peut en remontrer aux hommes, et c'est d'ailleurs des femmes que nous parle l'auteur, au point de vue de l'hygiène et même du *sauvetage*, car il s'agit, en effet, de sauver la société.

Digitized by Google

Qui niera l'influence des femmes? Et qui peut nier, par conséquent, le danger que présente leur ignorance? Nous recommandons fort le livre de Mme A.-M.-J. de B.,... nonobstant les nombreuses fautes d'impression qui en entravent un peu la lecture.

« L'instruction est le vœu du siècle, » a dit récemment M. Guillery, président de la Chambre des représentants, dans son discours officiel du nouvel an.

C'est évidemment l'objet dont on se préoccupe le plus, et la Belgique prend heureusement une grande part à cette préoccupation générale. Les ouvrages sur l'enseignement abondent; la théorie et la pratique à la fois sont discutées de la manière la plus approfondie. Mais à la théorie et à la pratique, il faut le concours de l'histoire, et cette tâche vient d'être remplie d'une façon fort complète par M. P. Wynen, qui nous offre, en un volume de près de 500 pages, les *douze conférences* qu'il a faites sur ce sujet au Cercle d'Anvers.

L'étude de M. Wynen est immense. Elle part de l'éducation chez les sauvages et passe en revue celle des peuples de l'antiquité, particulièrement des Grecs et des Romains; puis arrive au moyen âge, à la renaissance, au commencement de la réforme religieuse. Ici, nous entrons dans un courant nouveau dont Érasme est en quelque sorte la source : aussi l'auteur s'occupe-t-il longuement de ce puissant génie. Puis vient Luther, qui fonde la savante Allemagne, tandis que les jésuites ne font plus de l'enseignement qu'un moyen de domination et luttent contre toutes les idées modernes. Parfois ces derniers ont gain de cause, et c'est en Belgique surtout que nous les trouvons triomphants. Mais, en France, Port Royal leur résiste, et le jansénisme propage les vrais principes de la pédagogie, tout en se soumettant un peu trop aux pures pratiques de dévotion. Les écoles réalistes de l'Allemagne, prenant l'étude des objets comme base de tout enseignement, ouvrent un monde nouveau pour la pédagogie, et c'est surtout à Coménius qu'est due cette réforme, qui fut la mise en pratique des idées de Bacon et de Descartes. Rousseau, avec son système d'éducation naturelle, ne fit que semer des paradoxes, dont quelques-uns pourtant firent réfléchir. Mais c'est Pestalozzi qui mérite toutes les sympathies et toutes les louanges. M. Wynen rend un juste et brillant hommage à cet éducateur par excellence, le maître de l'*intuition*, qui est pour nous la grande conquête. Frœbel, enfin, résume ces efforts, sans rien inventer cependant,

Digitized by Google

et crée l'éducation actuelle de la première enfance, l'éducation maternelle.

On voit de quelle importance est ce grand travail de M. Wynen, et combien il serait nécessaire de le faire connaître, de le mettre sous les yeux de nos instituteurs, de le placer au premier rang dans les bibliothèques de nos écoles normales. Nous nous permettons de le signaler au ministère libéral qui a annoncé l'intention formelle de régénérer l'instruction et surtout l'instruction primaire.

La question d'enseignement ne doit pourtant pas nous faire perdre de vue celle du bien-être matériel, qui s'impose d'une manière immédiate et urgente. Une brochure publiée par M. Ad. de Vergnies pose nettement le problème et nous en donne une solution qui semble aussi simple qu'efficace. Après avoir constaté les difficultés que rencontrent les ouvriers en chambre pour lutter contre la grande industrie, et en appliquant particulièrement ces observations à l'agglomération bruxelloise, M. de Vergnies examine ce qu'on a fait déjà dans des circonstances pareilles et ce qu'on a fait à Bruxelles pour remédier à cette situation déplorable. Il propose la création de maisons d'ouvriers avec force motrice et donne les moyens de réaliser cette institution.

Distribution de force motrice aux ouvriers en chambre, tel est le titre et en même temps le résumé de l'ouvrage. Rien de plus clair et de plus pratique. L'auteur possède son sujet; il l'a étudié sous toutes ses faces; il signale franchement tous les dangers sociaux auxquels il faut parer; il tient compte des conditions fatales comme des fautes ou de l'incurie des hommes, et, quoique inspiré par une philanthropie véritable, il ne fait point étalage de sentiments généreux. Tout est précis, net, logique, bien observé, judicieux, sans contradiction possible. Il est inutile d'ajouter, en présence de qualités semblables, que l'opuscule est parfaitement écrit.

Voilà donc des solutions pratiques, immédiates, et qui sont de nature à diminuer les folles terreurs provoquées par la question sociale. Nous avons cependant encore un exemple de ces terreurs dans un ouvrage intitulé : *Verum est quod potest,* et dont l'auteur, qui signe à la fin du livre « Léon Ewerard » nous est assez connu sous ce transparent pseudonyme. C'est l'auteur du roman de *Jacques Pierlot* dont nous avons jadis, en 1864, rendu compte avec beaucoup d'éloges dans la *Revue trimestrielle*. Nous

Digitized by Google

ne blâmions que certaines boutades contre la société, contre le progrès, contre la liberté. De ces boutades, M. Léon Ewerard a fait aujourd'hui un système, et il nous revient, au bout de quinze ans, avec un réquisitoire en règle contre toutes les aspirations de notre temps. Il n'y a pour lui que le principe d'autorité, et il réclame un nouveau Charlemagne, tout en avouant que son Charlemagne, même doublé d'un Napoléon Ier, ne suffirait pas à la tâche. Mais alors pourquoi écrire ce livre? Pour nous faire partager son découragement? Merci bien!

Sérieusement, que signifient de pareilles diatribes contre la France et contre la Belgique, au moment où la France se régénère avec une vigueur et un éclat incontestables, au moment où la Belgique, débarrassée du joug odieux de l'ultramontanisme, se fortifie contre de nouvelles agressions. Que viendrait faire le principe d'autorité, sinon nous repousser dans les abîmes dont nous venons de sortir? Comment un homme de sens et de jugement peut-il encore, en 1879, se fourvoyer à ce point? Et ce n'est pas tout : les contradictions fourmillent. M. Ewerard est l'adversaire du Syllabus, tout en conseillant à la France de retourner à la monarchie dynastique. Il a probablement pour cela un *Roy* tout exprès dans sa poche. Il est vrai qu'il se tire toujours d'affaire en ajoutant que c'est impossible. Mais alors, encore une fois, pourquoi écrire ce livre? Que de talent mal employé! Quelle inutile dépense d'esprit! Que de paroles perdues!

Revenons aux choses positives. M. Ch. Faider a consacré, cette année, comme d'ordinaire, son discours de rentrée à l'examen d'une de nos grandes questions constitutionnelles. Il s'est occupé des *Finances publiques,* qui impliquent un des principes les plus importants de l'organisation politique : le contrôle souverain de la nation sur l'établissement des impôts et sur l'emploi des fonds. Ce fut le premier résultat de la révolution de 89, provoquée par une effroyable dilapidation du trésor public. Aussi peut-on considérer les garanties inscrites à cet égard dans notre Constitution comme de l'essence même des gouvernements modernes.

Avec une largeur de vues et une sagacité de publiciste vraiment supérieures, M. Faider a expliqué le mécanisme de nos finances publiques et la surveillance efficace exercée par une publicité complète. Tout est fermement et clairement exposé, dans un langage élevé, sobre, appuyé de citations excellentes. Quel admirable commentaire de notre Constitution nous aurons là, lorsque M. Faider réunira ses divers discours en un seul recueil!

Digitized by Google

La Constitution belge nous mène au congrès national, et le congrès national à l'histoire : car c'est déjà de l'histoire que ce qui s'est passé en 1830, et nous devons approuver en passant l'excellente mesure que se propose de prendre notre nouveau ministre de l'instruction publique en créant dans les universités de l'État une chaire d'histoire contemporaine. Il y a bien des années que l'histoire contemporaine est enseignée à l'université de Bruxelles, mais cela ne semblait point faire partie de l'enseignement officiel. Si l'on touche au programme des examens, nous conseillons fort de placer les *antiquités romaines* dans l'examen de candidature en droit, puisqu'il s'agit de l'étude des institutions de Rome, et de remplacer cette branche dans la faculté de philosophie et lettres par l'histoire contemporaine interne et externe.

La belle collection de M. Théodore Juste consacrée aux « fondateurs de la monarchie belge » sera une source abondante pour l'histoire de notre politique intérieure depuis un demi-siècle. M. Juste vient d'y ajouter la biographie du *baron Liedts,* l'un des jeunes secrétaires du congrès. Quoique ayant été ministre et président de la Chambre, Liedts ne joua pas précisément de rôle politique prépondérant; mais certains détails de sa carrière, éclairés par les documents que M. Juste a eus à sa disposition, sont de nature à nous intéresser.

Ce sont surtout des documents, des pièces officielles, authentiques, qu'il nous faut : les appréciations viendront après, tout naturellement. La grande polémique ouverte à propos des *Conspirations militaires de* 1831 de M. le général Eenens n'a fait, en définitive, que nous fournir bon nombre de ces pièces sur lesquelles il ne faut pas encore trop se hâter de juger. M. Charles d'Hane-Steenhuyse vient de publier sur cette affaire des lettres de Barthélemy Dumortier, assez singulières à certains égards, et qui ne donnent pas, malheureusement, une bien bonne idée de la franchise du représentant de Roulers. M. Dumortier ne croyait pas que le général d'Hane fût parmi les conspirateurs; il croyait même tout le contraire; mais il ne voulait pas qu'on le publiât, parce que M. le général Eenens était son ami. Or, M. le général Eenens s'appuyait précisément sur l'autorité de M. Dumortier. Le fait est curieux.

Une autre question, bien moderne aussi, celle du *Vonckisme,* a été également traitée par l'infatigable M. Juste. Les vonckistes, ce sont les libéraux, en lutte avec les conservateurs en 1789 et

Digitized by Google

bientôt réduits à l'impuissance, unis aux conservateurs en 1830 et traitant avec eux sur le pied de l'égalité, luttant de nouveau depuis ces dernières années, et enfin soutenus, fortifiés par l'opinion publique, par le courant général des idées modernes. Ce sont donc les origines de ce mouvement libéral et patriotique en Belgique que M. Juste nous raconte avec une grande netteté et dans un résumé où rien d'essentiel ne manque.

L'érudition historique continue à avoir un vif attrait pour nos compatriotes, et nous nous en félicitons. Rien ne stimule le patriotisme comme la connaissance de son pays. La terre que l'on a fouillée, la localité dont on a retrouvé l'histoire, le monument dont on a analysé la structure gagnent pour nous une valeur supérieure à toute autre. Aussi nous sommes-nous toujours efforcé, dans la mesure de nos moyens, d'encourager l'institution et le développement des sociétés particulières ayant pour but l'étude spéciale de telle ou telle partie de notre pays. Le mouvement est bien marqué et en voici pour preuves deux volumes d'annales, l'un du *Cercle archéologique de Mons,* qui est arrivé au tome quinzième, l'autre de l'*Institut archéologique du Luxembourg*, qui en est au tome dix.

Le premier de ces recueils renferme une foule de notices sur des découvertes en histoire ou en archéologie, faites dans diverses localités du Hainaut. Il n'y a pas moins de dix-huit de ces notices, avec gravures et vignettes à l'appui, comprenant 686 pages in-8°. Et bien des faits révélés sont précieux à plus d'un titre. Nous ne citerons que l'important travail de M. Th. Lejeune sur *les Estinnes,* qui vaut un volume d'histoire. Dans tout cela, que d'activité! que de zèle! et que de modestie aussi, car ces publications n'ont qu'un nombre de lecteurs fort restreint et sont pour la plupart ignorées du grand public.

L'*Institut archéologique du Luxembourg* fait le même travail pour sa province, et la matière est riche, car les monuments romains et les souvenirs du haut moyen âge abondent dans tout le Luxembourg. Nous avons vu avec plaisir que l'*Institut* s'occupe de l'établissement d'un musée provincial destiné à recueillir ces véritables trésors aujourd'hui enfouis dans des caves peu accessibles.

Le fascicule que nous avons sous les yeux renferme des articles d'un vif intérêt signés de MM. Émile Tandel, Goffinet, Wurth-Paquet, et d'autres. Nous voudrions pouvoir en analyser

Digitized by Google

quelques-uns seulement, mais la tâche nous entraînerait trop loin.

On ne se serait pas attendu à voir les rêveries du conseiller de Grave faire des prosélytes en 1878. Qui ne connaît, au moins de réputation, les trois volumes intitulés *République des Champs-Élysées*, et publiés à Gand en 1806? Qui ne sait avec quelle érudition étrangement employée, l'auteur s'est efforcé de démontrer « qu'une république d'hommes justes et religieux, située à l'extrémité septentrionale de la Gaule, a été le berceau de la civilisation des Égyptiens, des Grecs, etc., et qu'Homère est originaire de la Belgique. » Eh bien, voici un savant français, M. Théophile Cailleux, qui reprend sérieusement cette thèse, avec un nouveau renfort d'érudition et des déductions de toute façon fort curieuses. Les « hommes justes et religieux » du conseiller de Grave sont pour M. Cailleux les Celtes, dont il fait le peuple par excellence, initiateur et promoteur de toutes les idées civilisatrices en Orient comme en Occident, en Grèce, en Égypte, partout. Comme de Grave aussi, M. Cailleux place le lieu de la scène des poëmes d'Homère sur le littoral de l'Océan, et il nous promet un second volume sur ce sujet, où nous verrons probablement prendre de nouveau au sérieux la plaisanterie fameuse de Juste Lipse sur l'analogie de *Vlessingue* (*Vlissinghe, Ulissinga*) avec *Ulysse*.

L'érudit français accorde à la Belgique, dans ce nouveau système ethnographique, une place dont nous pourrions être fiers. A son avis, c'est de notre petit pays et des embouchures de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin que la civilisation tout entière est sortie pour se répandre dans le monde.. Il ne va pourtant pas aussi loin que l'érudit gantois qui, poussé par son patriotisme, fait de la langue flamande la langue parlée dans le paradis terrestre. « Le mot *Adam* n'est-il pas le même que *aerdman*, homme créé de la terre? »

En somme, tout cela se laisse lire par l'étrangeté même du sujet, et M. Cailleux l'emporte naturellement par la vivacité du style sur les lourdes élucubrations du vieux de Grave.

Puisque nous nous sommes occupé d'un écrivain français qui est venu se faire éditer en Belgique, citons aussi, mais dans une série d'idées bien différentes, un opuscule de M. Edgar Monteil sur *les Prisons et les Peines*. L'auteur « en a tâté », comme s'exprime Commines à propos des cages de fer, et ce qu'il nous décrit paraît, hélas! bien véridique. On a aboli la torture, nous dit-il,

Digitized by Google

on parle d'abolir la peine de mort, mais la façon dont s'infligent les peines est mille fois plus horrible que la torture ou la mort. Aussi M. Monteil termine-t-il son travail en se déclarant, par une sinistre ironie, partisan de l'échafaud.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

P. S. Il nous est interdit de parler, dans cette Chronique, des ouvrages publiés par les membres du Comité directeur de la *Revue de Belgique*. Nous nous bornerons donc à signaler le gros volume de XCI et 551 pages que vient de faire paraître, sous les auspices de l'Académie royale de Belgique, M. Ch. Potvin, et qui a pour objet les *Œuvres de Ghillebert de Lannoy, voyageur diplomate et moraliste.*

Digitized by Google

LA MORALITÉ FINANCIÈRE

ET LE CODE PÉNAL.

Il y a vingt-cinq ans à peine que Proudhon, frappé par le nombre de scandales financiers dont le second empire était le théâtre, s'écriait :

« Au spectacle de quelques fortunes subites, inattaquables au point de vue légal, mais parfaitement illégitimes devant la conscience, et jugées telles, s'est ébranlée la multitude des âmes faibles, en qui la soif du bien-être avait marché plus vite que le sens moral. Une conviction s'est formée dans le silence universel, sorte de profession de foi tacite, qui a remplacé pour les masses les anciens programmes politiques et sociaux :

« Qu'au-dessus du travail, il y a d'abord le faisceau des forces productives, fonds commun de l'exploitation nationale, dont le gouvernement est le dispensateur suprême;

« Qu'ensuite vient la *spéculation*, entendant par ce mot l'ensemble des moyens *non prévus par la loi ou insaisissables à la justice, de surprendre le bien d'autrui*[1]. »

On pourrait traiter de boutade cette exclamation du farouche écrivain, si malheureusement elle ne reflétait pas fidèlement la situation. Combien de personnes, en effet, appelant la spéculation à leur aide, demandent des profits à l'agiotage sans travail, sans calcul, sans génie, parfois même sans aucun capital? Parties du dernier échelon social, on les voit, en quelques années, arriver au premier rang des classes dirigeantes,

[1] *Le spéculateur à la bourse.* Proudhon.

Digitized by Google

étonnant par leurs richesses et leur audace ceux qui n'ont pas cru devoir les imiter.

Que ces arrivés d'hier s'enrichissent au détriment de quelques-uns, le mal n'est pas encore là. Il réside bien plus dans l'exemple pernicieux qu'ils offrent aux masses, dans ce succès contagieux qui, bon gré mal gré, pousse la classe moyenne à substituer les bénéfices aléatoires de la spéculation au revenu fixe du travail. Les conséquences de cette substitution sont immenses : la principale est d'exposer la classe ouvrière, qui dépend immédiatement de la classe moyenne, à subir le contre-coup des oscillations de la spéculation, alors qu'elle devrait y rester étrangère. Le travailleur ne risque point de capitaux, il est vrai ; mais l'expérience a montré que c'est toujours à lui qu'il incombe de réparer, à la sueur de son front, les erreurs ou les folies financières du moment. On pourrait dire qu'il joue dans la production de l'épargne le rôle de ces imperceptibles conduits souterrains qui, goutte à goutte, sécrètent l'eau au fond d'un puits. Le puits peut être tari en quelques heures, mais il faut souvent plusieurs mois pour y ramener le niveau normal. La crise que produit fatalement l'excès de la spéculation le frappe par ricochet et l'atteint cruellement. Renfermé dans le cercle étroit du salaire, il n'est cependant pas sans deviner que, si les jeux de la spéculation font subitement la fortune de quelques-uns, ce n'est jamais sans briser un équilibre économique qui doit assurer son existence. Aussi en vient-il à envelopper d'une même répulsion, non-seulement les entreprises qui relèvent de l'agiotage, mais encore celles qui sont dues à l'action loyale du crédit et du capital. Il est vrai qu'elles offrent parfois, de nos jours, des traits de ressemblance si prononcés, qu'il devient bien difficile de lui faire un crime de son erreur. C'est un fait intéressant à constater que l'agitation socialiste semble toujours renaître à la suite de spéculations effrénées auxquelles les classes dirigeantes et la petite bourgeoisie prennent part, sans souci du trouble apporté aux lois de la production et de la consommation. N'y a-t-il pas là un enseignement à recueillir pour les gouvernements dont l'existence

Digitized by Google

peut parfois en être compromise. Doivent-ils observer une neutralité absolue ; faut-il, au contraire, qu'ils interviennent dans la situation? C'est là une grave question qu'il ne nous incombe pas de résoudre.

L'histoire contemporaine, en effet, paraît nous fournir de nombreuses preuves de ce fait. Les dernières années du règne de Louis-Philippe furent témoins d'une hausse extraordinaire, factice, provoquée par les manœuvres de nombreux agioteurs. Néanmoins, le malaise de la classe ouvrière se révélait, pendant ce même temps, par une baisse constante du salaire; celui de la classe commerçante par un chiffre croissant de faillites. L'année 1840 en accusait 2,618; l'année 1847, 4,762. La révolution de 1848 éclate, et l'on voit le socialisme apparaître sur la scène, revendiquer nettement ses droits, voire même le patronage du gouvernement. Après dix-neuf années de spéculation et de tripotages financiers, le second empire est contraint de déposer son bilan. Au même moment se produit une explosion de théories socialistes, que l'on croyait ne devoir jamais sortir du domaine de la rêverie. Paris est mis au pillage, le capital est traqué comme un fauve, l'association est remplacée par la communauté des intérêts. Toutes les misères, les ruines, les ressentiments, les colères, les convoitises, les haines s'unissent et forment cette Commune qui, pendant sept mois, tient tête à une armée entière.

Quels sont les pays où la question sociale est posée avec la netteté d'un ultimatum? Mais, si nous ne nous trompons, il nous paraît que ce sont ceux où la spéculation désordonnée s'est donné carrière, où elle a provoqué le dégoût du travail par l'appât des gains faciles, et l'irritation de la classe inférieure par la crise qu'elle a engendrée. Sans doute, il serait puéril de soutenir qu'elle est la seule cause du malaise actuel, mais elle peut être considérée comme en formant une des principales[1]. Le tableau que les journaux tracent de l'état des

[1] Dans un ouvrage qui a eu un grand retentissement en Allemagne : *La question ouvrière et le christianisme*, un prélat éminent, mort aujourd'hui, Mgr Von Ketteler, a développé cette thèse. Voir également, à ce sujet, l'étude de M. de Laveleye : *Le socialisme contemporain en Allemagne.* (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1878.)

Digitized by Google

esprits en Russie est assez significatif pour que nous n'y ajoutions rien. Les agiotages et les corruptions auxquels les guerres d'Orient ont donné naissance depuis 1856, produisent leur œuvre. Les diverses classes de la société ont payé leur tribut à l'épidémie de la spéculation. La famille impériale même n'a pas été épargnée, comme l'a prouvé un fait récent. Aussi, dans ce pays, le socialisme est-il arrivé à l'état aigu; il y revêt un caractère tellement inquiétant pour le gouvernement, que celui-ci, renonçant à ses moyens de répression ordinaires, procède contre lui à des exécutions quasi-sommaires.

En Allemagne, le trouble n'est pas moindre. Voici ce qu'écrivait, en 1874, le célèbre publiciste gallicien Sacher-Masoch, au sujet de la situation morale de l'Autriche :

« Les milliards français ont été un cadeau grec pour la pauvre Allemagne; cet or a déchaîné à Berlin, à Vienne, et dans cent autres villes allemandes, cette fièvre de spéculation qui nous a ramenés au temps de Law; avec les milliards est arrivée cette légion de vampires avides qui sucent le sang du peuple; nous avons été dévorés de ce désir frénétique de gagner de l'argent, sans peine et sans travail; toutes les couches de la société ont senti la contagion : les princes, les généraux, les diplomates, les magistrats rivalisèrent avec les juifs de la Bourse, les journalistes et les femmes du demi-monde. Les grands ont dévalisé les petits; les riches, les pauvres, et ils ont édifié des palais en mélangeant au mortier le sang de leurs victimes [1]. »

Ce jeu effréné aboutit, comme on le sait, au *krach* du 9 mai 1873. Deux cents spéculateurs furent ruinés subitement. Plusieurs d'entre eux se suicidèrent en pleine bourse. Il est intéressant de connaître l'estimation de la perte publique due à la spéculation. Nous l'empruntons à un journal viennois. « On peut porter, dit-il, à trois cents le nombre « des diverses catégories de titres cotés à la Bourse de « Vienne. En supposant que la moyenne du chiffre de

[1] Sacher-Masoch. *Le Veau d'or.*

Digitized by Google

« chaque catégorie s'élève à 25,000, on arrive à un total de « 7,500,000 actions. Or, on peut évaluer à 150 florins la « dépréciation moyenne de chaque titre.

« S'il en est ainsi, on arrive à une perte totale de « 1,125 millions de florins. Mais dans ce chiffre ne sont « pas compris les titres fictifs qui font l'objet des opérations « de la baisse et nous ne croyons pas exagérer en en portant « également le nombre à 7,500,000.

« La Bourse aurait donc perdu en tout 2,250 millions de « florins ! Soit *cinq milliards de francs*, le montant de l'in- « demnité de guerre imposée à la France. Seulement le gou- « vernement français jouissait, pour se libérer, d'un délai de « deux ans et pouvait, en outre, faire appel au crédit de « l'Europe entière. »

On devine aisément combien la classe ouvrière fut éprouvée par contre-coup. Toutes les petites industries furent arrêtées, les fabriques fermées, les ouvriers congédiés du jour au lendemain. L'irritation contre les classes aisées provoqua des émeutes que l'autorité ne comprima qu'à grand'peine.

Sous un puritanisme de surface, l'empire allemand nous présente le même spectacle.

« De grands maux sont nés de la victoire, écrit, en 1872, « un des premiers auteurs allemands, Gustave Freytag. « L'honneur et la loyauté de la capitale souffrent cruelle- « ment. Tous sont pris de cette passion insensée du gain, « de cette soif de l'or ; tous en souffrent. Princes, généraux, « hommes de cour, hauts fonctionnaires ; tous jouent un « jeu effréné, tous captent la confiance des petits capita- « listes ; tous abusent de leurs positions pour arriver à une « rapide fortune. C'est un incendie. Les âmes s'affaissent. « A la vue de cette corruption, il est permis de douter de « l'avenir. »

Ne dirait-on pas que Sacher-Masoch a copié l'écrivain prussien ?

Cet aveu est d'autant plus significatif qu'il émane d'un patriote intéressé à cacher le mal dont souffre l'Allemagne. Dans son rapport annuel de 1873, le gouverneur de la Banque de Prusse constatait que les lanceurs d'affaires avaient, en

Digitized by Google

deux ans, extorqué plus de deux millions de thalers à la masse des gens crédules. « Les titres de plus de deux cents entreprises, disait en janvier 1875, le *Volkszeitung*, ne sont plus cotés que nominalement. La classe moyenne, celle qui forme le noyau de l'industrie honnête et laborieuse, s'est particulièrement laissé duper par les spéculations d'aventure. Dure leçon qui peut cependant avoir de bons résultats. L'expérience montrera à tous que le travail seul augmente la fortune particulière et nationale, et que les milliards attrapés dans un coup de filet ne sont propres qu'à produire l'oisiveté, à encourager le vol et à créer des besoins factices entraînant la ruine. » Et la *Gazette de Voss :* « L'Allemagne semble engagée dans une voie qui la conduit à la débâcle et à la ruine générale. »

Nous pourrions multiplier les citations des journaux actuels, si elles ne constituaient des redites fastidieuses par leur uniformité. Est-il besoin, dès maintenant, de rapprocher de cette situation le degré de force que le socialisme a subitement atteint en Allemagne? Les ressources dont il dispose sont immenses. Le nombre de voix que ses représentants ont obtenu aux dernières élections effraye, non sans raison, les conservateurs de toutes les nuances. Les mesures, sans précédents, que M. de Bismarck a prises pour l'anéantir aboutiront-elles? Il est permis d'en douter, car il lutte contre un parti qui a ses assises dans la situation économique. Notre thèse nous paraît donc confirmée par des faits que chacun peut étudier et contrôler. L'excès de la spéculation, à laquelle toutes les classes aisées de la société ont pris part dans ces derniers temps; le drainage des petits capitaux organisé par un nombre infini de sociétés écloses comme par enchantement et évanouies de même; les défectuosités de la loi pénale; l'impunité accordée aux grands faiseurs, ont fourni des armes bien dangereuses aux partisans des réformes sociales. L'équilibre économique est rompu et il ne peut guère se rétablir que par la reconstitution lente de l'épargne et par le retour aux idées plus rationnelles de travail qui, jusqu'à ce jour, avait été le propre de la nation allemande.

Digitized by Google

La Belgique non plus n'a pas été épargnée. En l'espace de dix années, il s'est produit chez nous plus de scandales financiers et de désastres qu'on ne peut en relever dans la période qui s'écoule de 1830 à 1868. C'est par *plusieurs centaines de millions* que se chiffrent, chez nous, les pertes subies par l'épargne dans ces derniers temps. Voilà le préjudice matériel[1]!

« Et qu'est-ce que le préjudice matériel, dit en matière de conclusion, l'acte d'accusation de l'affaire Langrand, en comparaison du préjudice moral que causent les entreprises néfastes qui, comme celles de Langrand, portent atteinte à la foi publique, allument chez nos concitoyens la fièvre de l'argent et tendent à substituer à l'amour du travail, source légitime de la richesse, le goût des profits faciles et des fortunes rapidement acquises, souvent, hélas! si rapidement et si tristement perdues!

*
* *

Tout esprit dégagé d'optimisme est forcé de reconnaître que la lutte pour l'existence, *the struggle for life* est engagée aujourd'hui avec une vivacité extrême. Il serait bien difficile, sinon impossible, de déterminer le moment où elle s'apaisera, de préciser un temps d'arrêt, car le flot des nouveaux venus augmente sans cesse le nombre des combattants sans que le champ d'action s'élargisse en proportion. La création de besoins inconnus jadis, le développement de la civilisation, la baisse continue de la valeur de l'argent, forcent aujourd'hui chaque individu à « entrer dans les affaires », pour conquérir ou maintenir une position que ses voisins lui disputent avec ardeur. Cet antagonisme d'intérêts, qui est un des ressorts de l'activité humaine, est toujours le même depuis l'origine des sociétés. Seule, la forme sous laquelle il nous apparaît dans la lutte varie avec le temps. Ainsi aujourd'hui, la rivalité s'établit bien moins entre individus

[1] La perte subie par l'épargne belge, dans la *seule affaire Langrand*, se monte à *quatre-vingt-trois millions* de francs!

Digitized by Google

qu'entre groupement d'intérêts similaires. C'est que le dix-neuvième siècle est vraiment le siècle de l'association. Nous voyons, en effet, l'industrie privée se restreindre de plus en plus devant ses envahissements. L'association absorbe tout. On peut même dire sans exagération que nous marchons à une vaste société anonyme où toutes les capacités seront représentées par des chiffres. Il est à remarquer que toutes les entreprises de quelque importance, les mines et charbonnages, les usines métallurgiques, les manufactures, les chemins de fer, les canaux, les bateaux à vapeur, les banques, les assurances, etc., sont entre les mains de capitalistes, qui représentent une véritable féodalité industrielle. Le duel entre producteurs a fait place à la bataille en règle que se livrent les sociétés; dorénavant, ce sera à coups de millions et par une concurrence acharnée que l'on parviendra à écraser son adversaire. Dans ces conditions, la défaite entraîne naturellement des conséquences énormes, jugées impossibles autrefois, telles que la fermeture de nombreux ateliers, le chômage de toute une population ouvrière, la ruine d'une industrie spéciale à une contrée, sans parler de celle des actionnaires. L'association, on ne peut le nier, est un principe d'une admirable fécondité. Comme le dit Garnier: « En réunissant les forces individuelles en un même foyer, elle en centuple la puissance. »

Cependant, toute chose a son mauvais côté, tout principe ses abus. Si l'association est le levier des grandes entreprises modernes, il faut aussi reconnaître qu'elle constitue pour la spéculation (nous donnons à ce mot le sens que lui assigne Proudhon dans les lignes que nous avons rappelées au début de cet article, c'est-à-dire l'ensemble des moyens non prévus par la loi, ou insaisissables à la justice, de surprendre le bien d'autrui) un agent des plus actifs et des plus dangereux. La raison en est simple. C'est que l'association tend à transformer la conscience individuelle en une conscience générale qui n'est, en somme, la conscience de personne. Quelle peut être, en définitive, la responsabilité morale d'un être fictif, anonyme, absolument distinct des associés qui le

Digitized by Google

composent[1] ? Quelle est la responsabilité d'administrateurs mandataires qui s'abritent derrière cet être fictif mandant? Quelle est la somme de devoirs qui incombent à chacun des associés, alors qu'ils ont abdiqué leurs droits entre les mains de quelques-uns? Droits et devoirs sont corrélatifs. On le voit, nous tournons dans un cercle vicieux.

La comparaison entre les mœurs commerciales d'il y a cent ans et celles de notre époque rendra toute notre pensée. Le régime économique du siècle dernier, restreignant généralement la production au besoin de la consommation, liait plus étroitement que de nos jours le consommateur au producteur, établissait une sorte de solidarité dans l'industrie. L'absence de concurrence ou la concurrence modérée, assurant l'écoulement des produits, ne poussait pas le producteur à recourir à tous ces procédés modernes, cette fantasmagorie de la réclame, ces manœuvres étranges qui n'ont pour but que de tromper le public. Se présentant à visage découvert au consommateur, il soutenait seul, par son honnêteté et son travail, le crédit de sa maison. Sur lui seul, par conséquent, retombait la responsabilité des opérations qu'il contractait. Il le savait et agissait en conséquence. Aussi ses qualités personnelles entraient-elles en ligne de compte dans les relations qu'on nouait avec lui. Tant vaut l'homme, disait-on autrefois; tant vaut la chose, dit-on aujourd'hui. Il n'était pas rare, dans ces conditions, de voir ces relations se transmettre de père en fils pendant quatre ou cinq générations. La mise en jeu de l'individualité du commerçant ou de l'industriel devait donc exercer une grande influence sur la loyauté des transactions et, par suite, maintenir à un haut degré le niveau de la moralité financière. Cela est si vrai qu'il est des plus rare, si l'on parcourt les journaux d'il y a cinquante ans (on ne nous reprochera pas de prendre un point de comparaison trop éloigné de nous), de rencontrer ces faits d'escroqueries, d'abus de confiance, de détournements de

[1] Cette responsabilité morale est nulle. Cela est tellement vrai qu'une société anonyme, tombée en faillite, restera toujours en état de faillite et ne cherchera jamais à se réhabiliter, par la raison qu'aucun de ses membres n'est atteint *individuellement!*

Digitized by Google

titres, de falsifications de bilans ou d'inventaires, etc., qui sont tellement fréquents de nos jours, qu'on se lasse de les lire. Le régime de la concurrence illimitée, la large part accordée à l'élément aléatoire dans les opérations journalières, *l'anonymat*, dont le voile recouvre dans l'association toutes les manœuvres de la spéculation, ont singulièrement modifié cet état de choses. De nos jours, toute société rivale est une ennemie contre laquelle les armes, franches ou non, peuvent être indistinctement employées, pourvu qu'un texte de la loi pénale n'en proscrive pas expressément l'usage. A force de voir se reproduire certains actes qui, sans pouvoir être positivement rangés dans la catégorie officielle des délits, n'en présentent pas moins toutes leurs conséquences préjudiciables, à force de voir ceux qui les commettent continuer à jouir de la considération publique, la conscience s'est insensiblement émoussée. Elle a accepté et ratifié, à la longue, des opérations auxquelles les commerçants intègres d'autrefois eussent certainement refusé de se prêter.

C'est qu'il existe deux morales dont les principes sont bien différents : la première prenant pour base l'idée de justice ; la seconde, la crainte de la répression. L'une dit : est licite tout ce qui honnête ; c'est la morale antique, la grande morale, la vraie. Elle existe, mais, de notre temps, il faut bien avouer qu'elle n'est malheureusement pas commune.

L'autre se caractérise par son point de départ : est licite tout ce qui n'est pas défendu ; c'est la petite morale, la morale étriquée, bâtarde du Code pénal. C'est la morale que reconnaissent les lanceurs d'affaires qui battent monnaie sur la confiance du public. En voici un exemple pris entre mille :

« Une société étant formée, les fondateurs se réservent le plus grand nombre d'actions. Celles qui sont délivrées aux souscripteurs ne doivent servir qu'à faire connaître le titre sur la place. Les moyens de publicité sont cependant disposés comme s'il s'agissait de placer d'abord tout le capital ; souvent même il suffirait à un placement double ou triple : c'est ce qu'on appelle *lancer l'affaire*. Les demandes viennent de toutes parts ; plus elles sont abondantes, mieux l'affaire se

Digitized by Google

dessine. Cependant les fondateurs, constitués de fait en société particulière, sous le nom de *syndicat*, mettent à part les actions qu'ils se réservent, font une répartition des actions disponibles au prorata des demandes, de telle sorte que celui qui en a demandé deux cents en obtient vingt, ce qui tend déjà à produire un excellent effet. De leur côté, les acheteurs, sont souvent complices du tour qu'on leur joue, s'empressent de demander plus de titres qu'ils n'ont réellement le désir d'en avoir; mais, afin d'obtenir à peu près ce qu'ils désirent, ils enflent aussi leur demande : ce qui donne lieu de publier, ce qui se trouve vrai, que les demandes ont été aux actions disponibles comme *dix*, *vingt* sont à *un*. Nouveau mouvement de recherche.

« Alors les fondateurs écrivent aux souscripteurs pour leur faire connaître le nombre d'actions mis à leur disposition. Ce sont ces lettres qu'on appelle *promesses d'actions*.

« Aussitôt parties, elles deviennent un sujet de transaction. On les vend, on les achète, c'est-à-dire que, moyennant une différence qu'on paye comptant au bienheureux porteur, on se met en ses lieu et place, et qu'on lève les actions contre leur capital nominal lors de leur émission.

« Il arrive très-souvent que l'on n'attende pas ces lettres pour opérer sur les actions des sociétés nouvelles, qui ne sont pas encore nées. On trouve beaucoup de gens pour vendre à découvert, moyennant une prime, les titres à livrer à l'émission.

« Cependant les fondateurs soutiennent ces transactions en *rachetant* une partie de ces lettres : ce qui augmente la valeur de moment en moment.

« Enfin, l'émission est annoncée : les titres commencent à paraître sur la place; des ventes et des achats faits à propos sur ces titres, qui sont encore en petit nombre, en élèvent les cours à des taux fabuleux. C'est alors que les fondateurs s'empressent de réaliser les actions réservées, par petite partie, par des ventes au comptant, tandis qu'ils maintiennent les cours par des achats de primes à de forts écarts, primes qu'ils abandonnent en temps utile; c'est alors que

Digitized by Google

tout est mis en œuvre pour donner les plus belles espérances de l'affaire [1]. »

Combien d'entreprises n'a-t-on pas vu se fonder et s'évanouir après avoir ruiné les actionnaires, sans qu'on ait pu atteindre les faiseurs adroits qui les avaient montées. Le grand art, pour eux, est d'escompter en quelques mois tout ce qu'une affaire peut rendre, même en un siècle, puis de s'en débarrasser en conservant, *pénalement parlant*, une réputation à l'abri du moindre reproche. Quelques personnes achètent une concession de mines à l'étranger. Les rapports d'ingénieurs, les plus avantageux sur l'exploitation éventuelle, sont lancés dans le public. On forme une société. Les actions sont naturellement émises avec fracas, et, grâce aux grands noms qui figurent parmi le conseil d'administration, on parvient à capter les capitaux d'un certain nombre d'actionnaires de bonne foi. Les titres haussent de 20 p. c. en quelques mois, par suite d'une manœuvre de bourse. Les gros bonnets s'empressent de réaliser leurs bénéfices en ne gardant que le nombre d'actions strictement requis par les statuts pour assurer la garantie de leur gestion. Cette opération faite, il arrive que les concessions s'épuisent à vue d'œil; c'était prévu. Les actions dégringolent, tombent à zéro. Les actionnaires réclament, s'agitent, protestent. A quoi bon? L'on s'est trompé, répondent les lanceurs de l'affaire qui ont réalisé sous cape trois ou quatre millions de bénéfices : « L'entreprise était aléatoire et la chance a tourné contre nous. *Au surplus, nous partageons le sort des actionnaires.* » Nous demandons quel est le texte de la loi pénale qui serait applicable à ce fait? On feuilletterait en vain le Code. Voici un autre exemple :

« Une société se forme pour la construction d'un réseau de voies ferrées dans une péninsule quelconque de l'Europe. Quarante millions sont réunis, grâce à une publicité bruyante. L'affaire est lancée sous un jour magnifique et présente même un certain côté humanitaire. Il s'agit

[1] *Almanach de la Bourse de* 1856.

Digitized by Google

de mettre dorénavant en rapport un grand nombre de localités dépourvues de moyens de communication et de porter la civilisation dans des contrées retirées. Des notabilités de la diplomatie et de la finance figurent dans les conseils. Ces noms offrent une immense garantie pour les actionnaires qui, obéissant aux avis réitérés de l'administration, versent le montant de leurs actions. Mais, par suite de circonstances imprévues, le kilomètre courant revient à 250,000 francs; on ne l'avait porté, d'après le devis, qu'à 180,000 francs. Il faut absolument des ressources nouvelles. Pour battre monnaie, on hypothèque les immeubles de la société. On crée des obligations, substituant ainsi à l'actionnaire un créancier privilégié prêtant à gros intérêts. La ligne construite, on s'aperçoit que le trafic est à peu près nul; les actions tombent à rien. La société va faire faillite, lorsque le gouvernement,. après de longues négociations, offre de reprendre la voie à un prix minime. La cession s'opère. Les obligataires sont désintéressés, les actionnaires perdent absolument tout. En revanche, plusieurs administrateurs qui n'ont cessé de jouir de gros traitements et qui ont perçu certaines commissions du chef de la cession, sont décorés pour services rendus à l'industrie du pays! En effet, ces personnes s'étaient constituées, qui entrepreneurs de terrassements, qui marchands de rails, qui constructeurs de locomotives, et avaient habilement prêté leurs bons offices aux actionnaires par l'intermédiaire de personnes interposées. Naturellement, le coût du kilomètre s'en était quelque peu ressenti. »

C'est de l'histoire ce que nous écrivons; mais l'immoralité de cette histoire et de bien d'autres du même genre, c'est l'impossibilité de réprimer ces agissements, de provoquer la responsabilité de tous les coupables, qui, grâce à mille circonstances, échappent toujours, non-seulement à l'action pénale, mais à l'action civile que pourraient leur intenter les actionnaires. Qui donc poursuivre, qui atteindre dans les cascades de responsabilités individuelles qui vont se perdre dans une responsabilité générale, insaisissable? En

Digitized by Google

supposant que la société, qui a une personnalité distincte de ses associés, vienne à tomber en faillite, par suite de prévarications de ses directeurs, ceux-ci, qui ne seront atteints ni dans leurs noms, ni dans leurs intérêts, ni même dans leur honorabilité, continueront à tenir audacieusement la tête haute et à duper le public.

Voilà encore une de ces défectuosités malheureusement irrémédiables que nous présente l'association, défectuosité qui donne à la spéculation malhonnête toute facilité de s'exercer avec la plus grande impunité. Nous avons raisonné dans la supposition que les administrateurs eussent abusivement profité d'une situation qui leur livrait les actionnaires pieds et mains liés. Nous nous sommes placés dans l'hypothèse de la malversation manifeste, favorisée par l'impersonnalité et l'irresponsabilité de l'être fictif qui a nom société. Sans aller jusque-là, nous soutenons encore que, pour peu que chacun contribue à la corruption publique, il se produit une corruption générale qui s'abrite à merveille sous le manteau de l'association.

« Les grandes fraudes que nous avons signalées, dit la « *Revue d'Édimbourg*, parlant des opérations de chemins « de fer, ne sont pas le fait de la déloyauté d'un seul indi- « vidu ou même d'un groupe d'individus ; elles résultent de « la combinaison des intérêts d'un grand nombre d'individus « et d'agrégation d'individus. Comme une histoire qui, pas- « sant de bouche en bouche et recevant, à chaque édition « nouvelle, une légère addition, revient à sa source sous une « forme presque méconnaissable, de même, c'est avec un « peu de favoritisme de la part des membres du Parlement, « un peu d'intrigue de la part des gens de loi, un peu de « collusion de la part des entrepreneurs et ingénieurs, un « peu d'âpreté au gain de la part des directeurs, un peu « d'atténuation des dépenses probables et d'exagération des « bénéfices en expectative, que les actionnaires sont trompés « d'une manière indigne, sans que la fraude puisse être « imputée directement à personne. »

Un grief que l'on pourrait encore adresser à l'associa-

Digitized by Google

tion, c'est de prêter sans discernement, à certains audacieux, un crédit insensé qui leur facilite les entreprises les plus colossales. Entre leurs mains, l'association est un tremplin d'une élasticité, d'une souplesse merveilleuse, qui met tout à leur portée. Ils deviennent l'âme de coalitions financières, organisent de véritables campagnes entre sociétés, assignent à chacune d'elles son poste de combat, leur donnent l'ordre de se laisser anéantir pour assurer le salut du bataillon qu'ils commandent en personne. L'horizon de la spéculation s'entr'ouvre devant eux sans limites. Les créations devant lesquelles les gouvernements reculent, par égard à la masse de capitaux à engager et pour les aléa de l'avenir, ils les entament audacieusement; la bourse les admire, l'industrie les flatte, certains organes de la presse financière leur dressent un piédestal. Du jour au lendemain, les voilà sacrés rois de la finance par l'opinion publique. C'est par vingt, cinquante, quatre-vingts millions que peuvent se chiffrer les pertes!... Qu'importe, les bénéfices peuvent être corrélatifs. D'un trait de plume, ils tracent des canaux, décrètent des voies ferrées, fondent des compagnies, renversent, bouleversent... C'est un tourbillon d'affaires qui s'enchevêtrent, s'amalgament, se fusionnent. Poursuivent-ils un plan quelconque? Nul ne pourrait l'affirmer; ils ne font point de révélation, le mystère, qui couvre leurs opérations, fait leur force. Sont-ils tout simplement possédés du démon du jeu, en proie au vertige du million? C'est plus probable. En tout cas, le retour ou l'arrêt leur est interdit par la force des choses. La main est prise dans l'engrenage, il faut que le corps y passe tout entier, qu'il n'en sorte que broyé! C'est fatal.

Entretemps, les ressources, les économies de l'épargne, soutirées par leurs promesses fallacieuses, continuent à s'égrener comme du sable fin. Mais en somme, comme l'œuvre entière, dégagée de ses oripeaux, repose sur la persistance d'une oscillation de bourse, sur la continuité d'une série, rouge ou noire, le moindre échec amènera la débâcle.

Le crédit ébranlé, le prestige s'évanouira aussi rapidement

Digitized by Google

qu'il est né. C'est ce que se disent les habiles qui, lisant dans les cartes qu'ils ont à leur disposition, se hâtent de s'esquiver de la place. Porteurs de gros bénéfices, ils quittent le jeu, en voyant pâlir l'étoile de leurs héros. Ces derniers se raidissent désespérément contre la situation, luttent à coups de millions... La masse des affaires engagées et leur solidarité entraîneront la perte commune. Puis l'opinion a tourné, et on ne lutte pas plus contre l'opinion qu'on ne lutte contre la bourrasque. Aussi voit-on, comme des châteaux de cartes s'abattre, les unes sur les autres, ces entreprises écloses dans un moment de fièvre. Ce n'est plus la liquidation comme on l'avait espéré, c'est la faillite; ce n'est déjà plus la faillite, c'est la banqueroute et la banqueroute frauduleuse! Les admirateurs de la veille s'éclipsent, chacun nie sa part de responsabilité dans le désastre. Les clameurs s'élèvent, la vérité éclate et la foule des actionnaires désabusés, mais dupés, d'applaudir — triste consolation! — en voyant les hommes de la situation rebondir, de chute en chute, jusqu'aux portes de la troisième ou de la quatrième chambre correctionnelle, où la loi les happe au passage.

Viennent-ils à être frappés d'une condamnation, ils s'insurgent, se posent en victimes de l'inhabileté et de l'ignorance des magistrats en matière de spéculation : « Ces gens-là n'ont donc jamais fait d'affaires! s'écrient-ils. » Ce qui est parfaitement exact si l'on entend par affaires l'argent des autres. Le terme « affaire », il faut bien l'avouer, est au surplus une expression élastique qui, de nos jours, comprend toute l'échelle de la spéculation, depuis la razzia exécutée par les hauts barons de la commandite jusqu'au bénéfice loyal perçu par le petit commerçant. La généralité de ce mot en rend l'emploi dangereux. C'est l'occasion de rappeler ce que disait Berryer, dans le procès Goupy, au sujet du terme affaire sous lequel les administrateurs de l'ancien Crédit mobilier abritaient leurs manœuvres de bourse. « Il ne faut pas se payer de mots, s'écriait l'éminent avocat, il y en a de magnifiques, je le sais; par exemple, la protection de l'industrie, l'affranchissement du crédit de l'État, le

Digitized by Google

développement du crédit particulier, la consolidation de toutes les valeurs industrielles; c'est-à-dire un rêve. Tout cela, c'est l'apparence! Les administrateurs du Crédit mobilier, qui est la plus grande maison de jeu qui ait jamais existé au monde, ont imaginé de donner au jeu un nom nouveau : ils l'appellent *l'industrie du crédit;* voilà le pouvoir des mots! »

Il arrive parfois qu'une condamnation à quelques mois de prison est prononcée. C'est déjà quelque chose, mais quel poids cette indemnité purement théorique peut-elle avoir dans la balance générale, en présence des liquidations, des ruines, des crises industrielles qui sont les suites inévitables de tous ces tripotages. Les réparations civiles, qui seules pourraient atténuer les faits produits, sont presque toujours illusoires en présence des ressources multiples que la loi offre aux débiteurs, de soustraire leurs biens à l'action des créanciers. L'impuissance de la loi pénale d'une part, les difficultés d'exercer l'action civile de l'autre, consacrent un état de choses qui ressemble, à s'y méprendre, à un régime d'impunité. De là, le retour presque périodique de scandales financiers.

Nous accusera-t-on de grossir les dangers auxquels l'association peut livrer les épargnes d'un pays lorsqu'elle est travaillée par la spéculation? S'il en était ainsi, nous en appellerions aux faits accomplis pendant ces dernières années.

En somme, quelle est notre thèse?

Notre thèse, la voici : l'association, qui est la forme sous laquelle se traduit actuellement l'antagonisme des intérêts dans la lutte sociale, offre d'immenses ressources à la spéculation malhonnête. Si, d'une part, elle constitue un des plus puissants ressorts de l'activité humaine, un merveilleux instrument de progrès, d'autre part, elle tend à favoriser les rapines, les fraudes, les escroqueries. Nous croyons l'avoir démontré plus haut par le fait de la substitution d'une personnalité fictive à une personnalité réelle, par la fusion de la conscience individuelle dans la conscience sociale, par l'impossibilité des recours en responsabilité. Les meilleures choses

Digitized by Google

ont les pires abus : *Corruptio optimi pessima*. D'autre part, il est incontestable aussi que, grâce au développement de l'association, la propriété mobilière a détrôné insensiblement la propriété foncière et que le capital-action (valeurs de crédit) forme aujourd'hui les trois quarts de la richesse publique. Il importe donc de protéger spécialement cette propriété mobilière qui, presque sans importance au moment de la rédaction des codes, tient aujourd'hui la première place, grâce à l'association. Les diverses lois qui ont été promulguées depuis, ont certainement paré aux premières exigences de la situation. Mais combien ne contiennent-elles pas de défectuosités, de lacunes ! Quel champ d'action ne laissent-elles ouvert aux manœuvres des grands joueurs !

Il faut donc de toute nécessité que le législateur avise au moyen d'empêcher le retour des abus que l'expérience a signalés, et qu'il resserre les mailles du filet légal, puisque la plupart du temps il le relève à vide, en laissant s'échapper les vrais coupables.

A cet effet, n'y aurait-il pas lieu d'assurer l'exécution des réparations civiles à charge des administrateurs ou commissaires convaincus de négligences excessives ou d'insouciance inexcusable, dans l'exercice de leur mandat, par la faculté laissée aux cours et tribunaux de prononcer la contrainte par corps ? Quel est l'état de la législation actuelle ? Les mandataires des actionnaires, touchant des traitements variant de 5 mille à 100 mille francs par an, peuvent, à l'aide d'un contrat de séparation de biens habilement fait, déjouer toutes les précautions des actionnaires. La faculté de démissionner le mandataire n'est-elle pas dérisoire alors qu'il s'est enrichi au détriment de la société ?

N'y aurait-il pas lieu d'appliquer aux gérants, directeurs ou administrateurs quelconques de sociétés commerciales, convaincus d'extorsion, les dispositions de l'article 464 du Code pénal dont nous avons parlé plus haut ? Ne sont-ce pas là des gens de service à gages, des salariés ? Pourquoi ces pudeurs de langage ? La société ne les paye-t-elle pas pour qu'ils la servent, et la circonstance aggravante qu'ils la trom-

Digitized by Google

pent, alors qu'ils sont précisément gardiens de tout son avoir, n'a-t-elle pas ici une importance mille fois plus considérable que lorsqu'il s'agit de simples gens de service? Pourquoi donc deux poids différents?

Enfin, n'y aurait-il pas lieu de substituer, dans l'article 311 du Code pénal, aux mots : papiers et effets *publics*, les mots : titres et valeurs négociables? Cette substitution permettrait d'atteindre pénalement ces faiseurs qui, à l'aide de manœuvres frauduleuses, opèrent la hausse, la baisse, frappent soudain de discrédit les titres privés les plus sérieux, en ruinant les petits rentiers qui vivent éloignés de la Bourse.

Voilà des questions sur lesquelles nous attirons l'attention de nos législateurs quand ils procéderont à la révision de la loi du 18 mai 1873.

III

Le sujet de notre étude nous porte naturellement à passer rapidement en revue la question des faux bilans. La Cour de cassation, dans deux arrêts récents, a déclaré que : « Le fait par des administrateurs de sociétés commerciales d'avoir, avec intentions frauduleuses ou à dessein de nuire, inséré des mentions mensongères dans les bilans ou les comptes de profits et pertes de ces sociétés ne constitue pas le crime de faux. » Cette thèse avait déjà été défendue par les quatre professeurs de droit criminel de nos universités, dans une consultation à l'appui du pourvoi des administrateurs des sociétés Langrand. Ces solutions ont fait l'objet de nombreuses et vives discussions, non-seulement dans le monde du palais et de la finance, mais encore dans cette partie de la population que les décisions juridiques laissent d'ordinaire absolument indifférentes, c'est-à-dire dans la population ouvrière. C'est qu'en effet, l'importance des intérêts en jeu, le poids des responsabilités, la position exceptionnelle des inculpés, les conséquences morales découlant des décisions de la Cour suprême élèvent le conflit presque à la hauteur d'une question sociale. Il s'agit, en effet, de savoir si le fait

Digitized by Google

de s'approprier malhonnêtement le bien d'autrui voit sa criminalité s'effacer en raison de son exécution savante, raisonnée, des procédés scientifiques qui sont employés, de l'outillage compliqué des faux bilans auquel on a recours. D'une part, le Code pénal commine des peines sévères contre le vol domestique même le plus insignifiant[1]; d'autre part, il paraîtrait qu'il ne contient aucune pénalité applicable à un faux bilan, acte mille fois plus préjudiciable, qui suppose, précisément par la difficulté de son exécution, une perversion peu commune chez l'agent qui l'a posé. Cet acte, dit la Cour de cassation, ne constitue qu'un délit *sui generis* non prévu par les lois antérieures, par conséquent, non prévu par le Code pénal. Il faut chercher sa répression dans l'article 133 de la loi du 18 mai 1873, qui ne le punit que d'une simple peine correctionnelle. Encore cette peine peut-elle ne consister qu'en une amende de cinquante francs!... Or, deux catégories de faux bilans ont été soumis à l'appréciation de la justice; la Cour a estimé que les premiers (se rapportant aux affaires Langrand) ne constituaient ni crime, ni délit : 1° en raison de l'inexistence, au moment de leur confection, d'une loi pénale applicable; 2° en raison de la prescription. Les seconds (se rapportant aux affaires Fortamps) n'ont pas été punis davantage. La Cour couronnant toute la procédure à leur égard par un arrêt de non-renvoi sans entrer dans d'autres explications, il s'ensuit que l'impunité la plus complète est irrévocablement acquise à leurs auteurs.

En admettant même qu'on eût pu les poursuivre du chef de l'article 133 de la loi du 18 mai (le seul applicable dans la théorie de la Cour de cassation), il est plus que douteux qu'ils eussent été atteints par la loi.

[1] Le vol, *même sans importance*, commis par un domestique est puni d'un emprisonnement de trois mois (minimum) à cinq ans et d'une amende de 26 francs à 500 francs (art. 463, C. P.). Le coupable peut, en outre, être déchu de ses droits civils et politiques, et placé sous la surveillance spéciale de la police pendant deux ans *au moins* et cinq ans au plus! (Art. 465, C. P.) Voilà encore une de ces contradictions choquantes qui doit disparaître du Code, s'il veut échapper au reproche de posséder un système de poids et mesures variant avec la condition des prévenus.

Digitized by Google

En effet, l'article 133, à raison de l'obscurité de son texte, soulève des difficultés d'interprétation presque insolubles[1]. Cet article punit la répartition des dividendes ou des intérêts à l'aide d'inventaires frauduleux. Mais s'agit-il là d'un inventaire proprement dit, tel que le comprennent l'article 17 de la loi du 15 décembre 1872 et le § 1er de l'article 62 de la loi du 18 mai 1873, ou bien d'un bilan et d'un compte de profits et pertes, tel que le décrit le § 2 du même article? Un bilan, en effet, est bien différent d'un inventaire, et l'article 133 ne punit que l'inventaire frauduleux. En matière pénale, l'extension par loi d'analogie est proscrite. Le texte strictement interprété dicte au juge sa sentence. Bien plus, en admettant même que l'article 133 entende par *inventaire frauduleux*, *un bilan faux* (ce qui serait une étrange confusion de mots), le bilan faux tomberait-il sous l'application de cet article en l'absence de toute répartition de dividende ou d'intérêt? D'après le texte, la réponse doit être négative. Que d'obscurités, que d'indécisions, que de raisons de doute! Le doute doit pousser le juge à l'acquittement. Voilà donc encore une fois l'impunité acquise à un prévenu qui se fera un égide d'une loi destinée précisément à le punir.

Bien que le cadre de cette revue n'admette guère de dissertation juridique, la question des faux bilans a acquis une telle importance qu'il n'est pas, croyons-nous, sans intérêt pour le lecteur de connaître les motifs dont la Cour de cassation étaye ses arrêts. Dans son système, un bilan présenté par les gérants ou administrateurs à l'assemblée générale d'une société commerciale ne constitue qu'un *projet d'acte* qui peut être modifié, approuvé ou rejeté par les actionnaires; ceux-ci ayant obtenu d'abord *un délai pour le contrôler et l'examiner à l'aide des pièces à l'appui*. Un document de l'espèce ne contiendrait que des indications ou des

[1] Voici sur cette loi de 1873 l'opinion d'un homme des plus compétents en matière financière. « Cette loi du 18 mai 1873 est *tellement mal digérée* et *rédigée*, le texte en est si souvent *obscur* et *contradictoire*, que nous faisons peu de cas des arguments qu'on en tire. » Georges de Laveleye. *Moniteur des Intérêts matériels*, 22 décembre 1878.

Digitized by Google

appréciations n'engendrant ni droits, ni obligations. Il ne peut donc être rangé parmi les actes qui, dans le sens de l'article 196 du Code pénal, ont pour objet de recevoir et de constater des déclarations ou des faits, c'est-à-dire de prouver leur vérité. Il suit de là que les énonciations contenues dans un bilan, fussent-elles mensongères, frauduleuses, ne constituent pas le crime de faux, défini et puni par l'article 196 du Code pénal.

Nous hasarderons une observation préliminaire.

Nous craignons qu'en raisonnant de la sorte, la Cour de cassation, habituée à se mouvoir à la sphère élevée du droit pur, n'ait fait abstraction de la réalité des faits et du mécanisme des sociétés commerciales. Mais voyons s'il est vrai qu'un bilan ne constitue *qu'un projet soumis à l'examen et aux critiques des actionnaires*. En fait, cette proposition est absolument inexacte. L'article 62 de la loi du 18 mai trace la marche à suivre pour la confection du bilan. Nous supposons cette pièce dressée, les actionnaires vont en prendre inspection au siége social, et là, que leur remet-on? Le bilan, le compte de profits et pertes, c'est-à-dire le développement d'un poste de ce même bilan, et... la liste des actionnaires. En résumé, on remet à l'actionnaire comme moyen de vérification, instrument d'investigation, *le bilan lui-même*. Il lui est défendu d'interroger les employés, de feuilleter les livres, de vérifier les comptes, de chercher à se renseigner; l'inventaire même, la base du bilan, lui est dérobé[1]. *C'est donc avec le bilan qu'il doit vérifier le bilan.* Rien de plus, rien de moins! Si les commissaires, ses mandataires naturels, favorisent par leur négligence ou leur incapacité les agissements des administrateurs, — car ce n'est jamais que par une collusion qu'un faux bilan peut se produire, — l'actionnaire est trompé, quoi qu'il puisse faire. On

[1] Une société, avec raison, ne peut permettre à un actionnaire, qui pourrait être un concurrent déguisé, de s'immiscer ainsi dans sa vie intime. L'actionnaire est représenté, à cet effet, par un commissaire qui a charge de vérifier l'exactitude des écritures sociales et des bilans.

Digitized by Google

a doublé les chiffres des comptes courants débiteurs, triplé le solde en caisse, diminué le chiffre des dépôts, travesti de la façon la plus grossière l'ensemble du bilan, de manière à donner 20 p. c. de dividende, alors que la moitié du capital est perdu. Eh bien! il est matériellement impossible à l'actionnaire de découvrir la moindre fraude.

On l'admettra, il est vrai, à donner son avis sur la destination du prétendu bénéfice et sur les évaluations de certaines valeurs; mais le contrôle personnel des postes du bilan, à l'effet de vérifier si ce dividende sur lequel on a provoqué son vote découle véritablement des opérations sociales, si les valeurs en question sont réellement en caisse, lui est interdit. Il doit sur ces points s'en rapporter au contrôle des commissaires, absolument stérile en cas de collusion. Que fera l'actionnaire? Il ne peut que rejeter ou approuver le bilan qui lui est soumis. S'il le rejette, c'est qu'on lui a dit d'avance qu'il n'était pas sincère. S'il l'approuve, — et l'ignorance où on le tient doit le forcer à l'approuver, — la fraude se consommera fatalement. La réalité est que l'actionnaire est donc pieds et mains liés à la merci de l'administration. Et maintenant, est-il vrai de prétendre avec la Cour de cassation que le bilan ne constitue qu'un projet d'acte qui peut être modifié, examiné, critiqué par l'actionnaire?

Mais qu'est-ce donc que ces prétendus projets qui, dès l'instant où ils sont soumis à la critique, sont frappés d'immutabilité. L'impuissance de l'ayant droit de les modifier n'en fait-elle pas un acte définitif? Ce bilan invérifiable n'est-il pas un titre pour l'actionnaire, un titre emportant *ipso facto* preuve des énonciations qu'il a pour objet de constater?

On a prétendu qu'un bilan présenté ne constituait qu'une proposition de dividende n'entraînant ni droit ni obligation. Il nous paraît si évident que le solde créditeur accusé par un bilan présenté donne aux actionnaires le droit d'exiger la répartition d'un certain dividende et d'en faire, après avoir satisfait aux amortissements statutaires, la condition d'un vote approbatif, que nous ne discuterons pas la question. D'autre part, l'article 72 de la loi du 18 mai astreint les admi-

Digitized by Google

nistrateurs à l'obligation de soumettre au vote de l'assemblée, en cas de perte de la moitié du capital social, le point de savoir si la liquidation ne sera pas prononcée. Comment les administrateurs se rendront-ils compte de la perte subie? Mais par les balances du bilan à soumettre à l'assemblée générale. Si les pertes subies excèdent la moitié de l'actif, voilà que se présente pour eux l'obligation de mettre à l'*ordre du jour* la proposition précitée. C'est donc avant l'approbation du bilan, avant le vote que cette obligation naît dans le chef des administrateurs. Dès lors, cette obligation prend sa source, non pas dans les chiffres d'un bilan *adopté*, mais dans les chiffres d'un bilan *présenté*. Ce dernier constitue donc un titre, puisqu'il entraîne une obligation! Cela est si vrai que, pour se soustraire à cette obligation, les administrateurs qui veulent continuer à bénéficier abusivement de leurs mandats sont forcés de fausser le bilan qu'ils présentent, afin échapper à la prescription de l'article 72.

Au point de vue des effets obligatoires qu'il peut produire, un projet de bilan n'est pas plus un bilan qu'un projet de loi n'est une loi, nous dit M. Mélot. L'honorable avocat général tombe, selon nous, dans une erreur due à l'idée préconçue de la mobilité des chiffres d'un bilan. Une loi, avant d'être adoptée, n'est que la manifestation du désir ou de la volonté d'un ou plusieurs individus d'atteindre tel ou tel résultat. Un projet de loi indique *ce qui doit être*. Qu'on le rejette, rien ne subsiste, il s'évanouit. Un bilan, traçant la situation sociale arrêtée à une date fixe, affirmé sincère et véritable par les seings et contre-seings du conseil général, indique *ce qui est*. Qu'on rejette ce bilan, ses éléments, ses facteurs n'en restent pas moins debout, immobiles, parce que ce sont des chiffres qui sont la traduction matérielle de faits accomplis que rien ne peut modifier. On peut évidemment varier d'opinion sur la destination à donner à certains bénéfices acquis, sur certaines évaluations, mais non sur l'existence des facteurs qui les ont produits. Il nous paraît donc évident que toute altération frauduleuse dans un bilan portant la *signature du conseil général*, constitue un faux

Digitized by Google

en raison de la nécessité pour l'actionnaire, et *à fortiori* les tiers, d'accepter des déclarations qu'ils ne peuvent vérifier.

Si, malgré ces raisons qui nous paraissent péremptoires, l'on persiste à ne pas considérer la falsification des écritures d'un bilan comme rentrant dans la catégorie des faux prévus par l'article 196 du Code pénal, eh bien, que l'on attribue dorénavant à un faux bilan par un texte de loi précis la portée d'un acte faisant preuve des faits ou des déclarations qu'il contient! Il n'est nullement besoin, à cet effet, de modifier l'économie de la loi pénale en matière de faux. L'on peut se borner à établir une exception pour les bilans falsifiés, vu l'immense importance que présentent ces actes dans notre régime d'association. La certitude d'être traduits rapidement devant une cour d'assises et non devant un tribunal correctionnel, de ne pouvoir désormais s'esquiver au travers des mailles de la loi, deviendra un frein pour certains administrateurs peu scrupuleux.

Quelle que soit l'autorité qu'on attache aux arrêts de la Cour de cassation, il est urgent qu'une prompte solution intervienne dans le sens que nous indiquons. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que nous ne partageons pas les scrupules qui ont pu pousser l'honorable ministre de la justice, M. Bara, à déclarer qu'il convenait d'attendre que la jurisprudence de la Cour suprême se fixât avant de prendre l'initiative d'un projet de loi sur la matière. Le point de savoir si la question des faux bilans telle qu'elle a été posée dans ces derniers temps, est ou n'est pas nouvelle; si les arrêts dénoncés sont ou ne sont pas en contradiction avec ceux qui les ont précédés s'il y a divergence dans l'opinion de la magistrature, nous paraît absolument indifférent. Il est à remarquer que c'est à l'*unanimité* de ses membres que, pour la seconde fois, la Cour de cassation (section criminelle) déclare qu'un faux bilan ne tombe pas sous l'application de l'article 196. L'appui donné à sa jurisprudence par la consultation de quatre éminents professeurs de droit criminel, doit l'engager plus que jamais à persévérer dans son opinion [1].

[1] La Cour d'assises du Brabant, en acquittant Langrand du chef de faux bilans, s'est encore ralliée au système de la Cour de cassation.

Digitized by Google

Il n'y a donc pas lieu d'attendre, ni d'espérer un revirement, comme le faisait entendre M. Bara. Ce serait inutile et dangereux. Un revirement, en effet, ne peut se produire qu'à l'occasion d'un nouveau désastre financier offrant encore le scandale d'un arrêt d'absolution. Or, qu'est-il besoin de laisser se perpétuer ce régime d'impunité, si, dès maintenant, on peut l'abolir par la présentation d'un projet de loi ?

Un exemple expliquera notre pensée.

Une personne trompée par l'obscurité tombe dans un canal et s'y noie. L'autorité, invitée à faire placer un garde-fou pour empêcher le retour de pareils accidents, répond que cette mesure ne lui paraît pas urgente; qu'elle avisera le jour où une seconde mort d'homme lui en démontrera la nécessité. Voilà, avec toute sa portée, la réponse que l'honorable ministre a cru devoir faire à l'interpellation du 12 décembre dernier.

Il est dangereux, pensons-nous, d'abandonner plus longtemps le juge aux incertitudes d'un texte de loi qui désespère sa conscience et le force à acquitter; il est dangereux de laisser se prolonger, entre la Cour de cassation et les Cours d'appel, une scission qui ne peut qu'affaiblir l'autorité et le prestige de la magistrature, en la réduisant, puisqu'il lui est défendu de punir, à n'être plus qu'une puissance nominale!

CHARLES MASSON.

Digitized by Google

SOUVENIRS DU MEXIQUE.

I. — MEXICO ET LES MEXICAINS.

Le 15 mai 1876, je débarquai à la Vera-Cruz, d'où je comptais me rendre sans retard à Mexico. Les nouvelles de l'intérieur étaient mauvaises : on ne parlait que de voies détruites, télégraphes coupés, ponts incendiés — ce qui me laissait l'agréable perspective de rester indéfiniment dans ce malheureux port de mer avec une température de 40 degrés sans un souffle de brise, même la nuit, et le Vomito négro qui guettait ses proies. Heureusement, le gouvernement venait de décider l'envoi d'un double train, moitié militaire, moitié passager, avec quatre pièces de canon, commandé par le général Allatore, le dernier soutien du président Lerdo de Téjada, et je résolus de profiter de l'occasion sans retard.

Nous partîmes à 5 heures du matin, avec une sage lenteur, le train militaire en tête, et je dois dire que toutes nos aventures se bornèrent à un léger retard occasionné par un pont que les insurgés avaient incendié. Nous avions heureusement avec nous tout un personnel d'ingénieurs et d'ouvriers qui eurent bien vite réparé le dégât, et notre train put poursuivre sa marche, sans encombre, à travers le pays plat et cultivé qui sépare Vera-Cruz de la région montagneuse. Après avoir traversé la luxuriante forêt vierge que dominent les plateaux d'où s'élance le cône neigeux du volcan d'Orizaba, nous parvînmes par des courbes hardies à Bocca del Monte, d'où l'on suit la plaine jusqu'à Mexico. Il était quatre heures du matin quand nous entrâmes dans la capitale.

Digitized by Google

Ce qui frappe tout d'abord dans la ville de Mexico, c'est son immensité. De toute part, les dômes, tours et doubles tours des églises attestent l'ancienne splendeur de la gent monacale. Les rues larges et droites semblent s'étendre à l'infini avec une perspective lointaine de montagnes superposées. Les places publiques sont fort belles, mais le pavage des rues est des plus négligés. Il en est de même du Parc — aussi grand que celui de Bruxelles, avec nombre de fontaines et de kiosques, le tout, malheureusement, fort mal entretenu.

La plupart des maisons sont formées d'un étage surmonté d'une plate-forme; le second étage est l'exception. Vers le centre on voit d'énormes magasins, vendant tous les articles d'Europe. La Calle de Platéros (rue des orfévres) est la rue de Rivoli de Mexico. Aux extrémités de l'agglomération se trouvent les quartiers populaires, habités par les classes inférieures et notamment par les Indiens. L'apparence en est assez sale. Les habitations y forment des carrés de terre ou de boue durcie, sans autre ouverture qu'un trou carré pour servir de porte.

C'est le matin de bonne heure qu'il faut parcourir la ville pour la voir dans toute son originalité.

Les boutiques et les magasins s'ouvrent avant que nulle personne ne soit dans la rue. Peu à peu les rues se peuplent : de jeunes et jolies filles, drapées dans leurs élégantes mantilles en dentelles, se rendent à l'église ou en reviennent; on voit arriver des propriétaires d'haciendas, appelés ici *ranchéros*, coiffés de leurs larges et luxueux chapeaux (*sombreros*), avec de jolies vestes et jambards en cuir brodé, de magnifiques *zarapas* à diverses couleurs; fièrement montés sur de splendides chevaux richement caparaçonnés. Des Indiens tant qu'on en veut : le mari, assis dans une espèce de charrette ouverte, chargée de cannes à sucre, de fruits et de maïs; la femme marchant à pied à côté, son enfant sur le dos et une masse de provisions dans les bras. Ceux-ci à moitié nus, des chevelures qui n'ont jamais connu le peigne et qui sont enveloppées dans de censés langes de serge bleue. D'autres,

Digitized by Google

demi-Mexicains appelés *Lépéros*, entourés d'une espèce de pantalon blanc et enveloppés dans une zarape en coton de même couleur, mâchent des fruits et des sucreries (*dulceros*). D'autres encore, se contentant, en guise de sarape, d'un morceau de vieux tapis ou de toile d'emballage; mais tous font le grand seigneur, une cigarette dans la bouche et un *médio* dans la poche pour toute fortune.

Des troupeaux d'ânes et de mules chassés devant des hommes bruns et moitié nus, des gamins et des gamines appelés *Muchachos* (probablement moutards) ayant, collés sur leurs tempes, de petits emplâtres blancs ou verts, remède censément infaillible contre les maux de tête, presque tous pieds nus, ou pieds nus dans leurs chaussures, accompagnés à l'école par leurs bonnes ou leurs servantes, entourées, elles aussi, de leurs *rebozos*, espèces d'écharpes ou de failles en étoffe bleu-rayé. Des prêtres, en bourgeois bien entendu, drapés dans de vieux *Alma Viva*, jadis bleus, bruns, verts, aujourd'hui de couleurs indéfinissables, se glissant comme des conspirateurs le long des maisons pour se rendre à leurs taudis, et le plus souvent chez leurs maîtresses. Des centaines de banquettes chargées de légumes, venant des *Chinanpas* où îles flottantes, comblant les marchés de leurs produits des champs, forment un ensemble qu'il est impossible de voir en Europe, où rien de si pittoresque ne peut même se présenter à l'imagination.

A midi, les rues redeviennent plus désertes; les Mexicains rentrent chez eux; vers trois heures, ils mangent, fument et font la sieste. Après quoi, ils se mettent à leurs affaires et les femmes vont faire des visites ou se rendent en voiture à la promenade du Paséo, dans d'élégantes et multicolores toilettes. Elles ont toutes la rage de vouloir être blanches, la race blanche étant considérée ici comme une race supérieure; aussi se teignent-elles complétement le visage. Elles emploient, à cet effet, une poudre blanche du *Yucatan*, appelée *Cascarilla*. Elles s'en mettent une couche d'un demi-millimètre d'épaisseur, se font de faux sourcils, se teignent les lèvres en rouge écarlate; cachent leurs splendides cheve-

Digitized by Google

lures d'ébène sous d'énormes faux chignons de couleurs disparates, à la mode européenne; enfin, se rendent affreusement laides. Il y en a cependant de bien jolies, et l'on trouve d'admirables types sous leur teint basané!...

Il y a ici au moins quatre femmes contre un homme; toutes voudraient se marier, et de là leur extrême coquetterie. Elles font, en général, de bonnes mères et de tendres épouses, et sont animées d'un grand esprit de patriotisme. Elles sont plus fines, plus intrigantes et plus rusées que les hommes; elles ont une immense ressource d'imagination et nul ne sait mieux qu'elles se tirer d'une difficulté ou la détourner. Elles ont aussi une volubilité excessive de langage. Les hommes sont très-fiers, très-orgueilleux, et cependant d'une politesse exquise; mais il ne faut jamais les prendre au mot; ils sont très-patients, mais n'ont pas la persévérance des Européens. Jamais ils ne savent se décider d'emblée et répondent irréfragablement : *Demain!*

Le Mexicain proprement dit n'est ni industriel ni commerçant. Il exploite des haciendas, place son argent dans les mines ou se contente de le prêter au taux de 1 p. c. par mois. D'autres vivent de prêts usuriers qui vont jusqu'à 30 et 40 p. c. par mois. La parole du Mexicain est sacrée; jamais il ne nie une dette, et il finit par payer quand il a de quoi. Son existence est presque toujours mystérieuse, tant pour ses co-nationaux que pour les étrangers; aussi, il est fort difficile, sinon impossible de connaître la vie intérieure mexicaine des classes élevées. Quand un Mexicain n'est pas chez lui, on est certain de le trouver chez son droguiste, chez son marchand de cigarettes ou chez son coiffeur, où il passe la majeure partie de sa journée à lire les journaux et à s'entretenir des questions et des événements politiques. Le dimanche matin, un grand nombre de ces badauds huppés, parmi lesquels on peut voir des ministres, des sénateurs, des députés, des généraux, des gandins, etc., stationnent, tout endimanchés, sur les trottoirs, pour voir et analyser les dames et les demoiselles qui viennent de l'église. C'est, en général, une magnifique collection de ce que l'on appelle en

Digitized by Google

Europe des paniers percés. Les mêmes manœuvres se remarquent à l'Alaméda, où la musique se fait entendre de 10 1/2 à 11 1/2 heures.

L'après-dîner et la soirée sont consacrées aux théâtres, où il y a toujours représentations de jour et de nuit. C'est là que le beau sexe va surtout étaler le luxe de ses toilettes et de ses bijoux. Par contre, la partie masculine s'y rend dans un accoutrement *sans façon* qui semble faire croire qu'elle ignore jusqu'aux moindres éléments du savoir-vivre. Les hommes gardent même leurs chapeaux, et pour rien au monde ils ne se passeraient de fumer leur cigarette sous le nez des dames auxquelles ils lancent impudemment bouffée sur bouffée. Aux représentations du jour, qui commencent à quatre heures et finissent à huit, ils amènent leurs enfants de tout âge et jusqu'aux bébés. Tous ces *Mouchachos* (comme on les appelle) crient, chantent, pleurent ou jasent à haute voix pendant tout le courant de la pièce, empêchant le paisible spectateur d'entendre ou de comprendre, sans que personne ne trouve la chose au moins inconvenante et sans que les mamans (qui jugent ainsi leurs moutards très-spirituels et très-gentils) ne songent à les faire taire. Du reste, dans tous les théâtres de Mexico, il est convenu qu'on n'y va que pour entendre le souffleur qui récite tous les rôles plus haut que les acteurs; ce qui fait que le spectateur entend d'avance ce que l'artiste va lui dire.

La classe ouvrière pousse à un tel degré l'imprévoyance, elle s'occupe si peu du lendemain, qu'elle vit dans l'ignorance la plus complète de toutes choses; elle existe au jour le jour et mange tout ce qu'elle gagne; lorsque, le mercredi, elle croit avoir gagné assez pour se mal nourrir, boire du pulque et fumer sa cigarette jusqu'au lundi suivant, elle passe le restant de la semaine dans les *pulcherias* ou s'assied dans un coin, arrachant quelques sons faux et stridents d'une espèce de guitare appelée *garanita*.

Le Mexicain de condition (croisé espagnol et indien) a le teint légèrement basané et a quelque rapport avec certains habitants du midi de la France et du nord de l'Espagne.

Digitized by Google

La classe ouvrière et la classe pauvre sont purement indiennes; leur teint varie du chocolat jusqu'au noir clair, selon les contrées ou les départements d'où elles sont originaires. Elles ont la chevelure forte et d'un noir d'ébène; rarement on y voit un chauve ou à moitié chauve; les hommes sont peu barbus, d'une structure en même temps musculée et osseuse; ils ont les épaules larges et les jambes arc-boutées; ils sont créés pour porter de lourdes charges en gravissant les montagnes; aussi ne voit-on jamais les Indiens des campagnes, hommes, femmes et enfants, sans charges sur le dos. Afin de s'habituer à porter, et de peur d'en perdre l'habitude, quand ils se sont débarrassés en ville de leurs fardeaux de denrées ou autres, ils les remplacent par de grosses pierres pour opérer leur retour. Ils sont durs à la fatigue et se nourrissent de presque rien : une tortilla, une grappe de maïs bouillie dans l'eau, une assiette de *chilé* ou piment d'Espagne crue, une branche de canne à sucre pour la ronger en route; quelques fruits cueillis en chemin pour étancher la soif, avec cela ils vous feront, chargés comme des mules, des étappes dans les montagnes et dans les barrancas qu'un cheval en Europe ne saurait faire.

Les pauvres vivent dans des trous ou en plein air. Un morceau de natte leur sert en même temps de vêtement et de couchette; quelques-uns s'entourent de chiffons ou de loques, pour cacher leur plus stricte nudité. Chez eux, tout est en commun : habits, cours et enclos. Ils partagent mutuellement leurs plaisirs et leurs peines; ils traitent ce qu'on peut appeler leurs transactions, comme leurs affaires de famille en pleine rue, où ils sont couchés la plus grande partie du temps. Sales, dégoûtants, ils sont mangés par la vermine, et sur chaque seuil de maison, dans chaque corridor, on les voit constamment chercher leurs insectes, la femme au mari, la femme à l'enfant, et vice-versâ. Heureux pour le passant, s'ils ne les jettent pas tout vivants sur lui pour s'épargner la peine de les tuer! C'est surtout sur le trottoir du palais présidentiel qu'ils se plaisent à étaler toute l'horreur de leur misère.

Digitized by Google

L'armée mexicaine mérite aussi une étude spéciale de mœurs et de physionomie. Quand le gouvernement a besoin de soldats, il fait une *leva* ou levée ; ce qui consiste à enlever de force le premier Indien qui se présente, pour le métamorphoser en défenseur de la patrie. On ne s'inquiète pas de savoir s'il est jeune ou vieux, marié ou célibataire. S'il est marié, tant mieux ! On aura aussi sa femme qui le nourrira avec des tortillas. Aussitôt soldat, l'homme de la *leva* est privé de toute liberté ; on le conduit promener comme prisonnier, par petits groupes, sans armes, entre deux rangs de soldats armés ; il ne peut même pas isolément sortir de la caserne. Comme on le prend de force, on craint trop qu'il ne déserte. Il ne sait jamais quand il sera libéré, le terme du service n'étant pas limité. Dans les garnisons, il passe sa journée à fumer et à dormir. Il reçoit sa solde quand le gouvernement a de l'argent, et n'en reçoit pas quand il n'en a pas. C'est ce qui arrive le plus souvent. Il est convenablement armé et habillé : en drap pour la grande tenue, en coutil gris pour la tenue de campagne. Des souliers en garnison, des sandales en campagne. Il se bat bien quand il a de bons chefs qui le commandent, et marche au feu et se fait tuer sans peur et sans soucis. Le fusil Remington est adopté pour l'infanterie ; la cavalerie est armée de carabines à douze coups et de revolvers américains à six coups. Elle est montée sur des chevaux de petite race du pays, très-durs à la fatigue et très-forts coureurs. L'artillerie est en partie composée de canons lisses, d'autres sont rayés ; toutes ces pièces sont en bronze, traînées par des mules, de même que tout le train. Les artilleurs sont à cheval. Il y a aussi un corps du génie, mais qui n'en a que le nom.

Chaque État a son petit corps d'armée pour sa défense privée. En cas d'insuffisance, le gouvernement leur envoie un renfort, comme, très-souvent, les États sont obligés d'envoyer des renforts au gouvernement. De là les nombreux *prononciamentos* contre lesquels le gouvernement a sans cesse à lutter. Les femmes et les enfants suivent par-

Digitized by Google

tout, à pied, même à côté de la cavalerie et de l'artillerie, leurs maris et leurs pères soldats, les soignent quand ils sont blessés et très-souvent meurent avec eux dans les combats. Elles passent aussi avec eux à l'ennemi dans les défections, qui sont très-fréquentes.

Le Mexicain, en général, a une affection particulière pour son cheval. Il le dresse, le caresse, le soigne mieux que ses enfants. Il est, on pourrait le dire, né à cheval, et si un cavalier fait une chute, c'est un événement tellement rare, que l'on crie au miracle. Un exercice où il excelle, c'est celui de jeter le *lazo*, ce qui se pratique le plus ordinairement pour s'emparer des chevaux et des bœufs sauvages; il s'en sert parfois aussi pour capturer un ennemi ou pour se débarrasser, par ce moyen, d'une personne qu'il a l'intention de *plagier*. Voici comment cela se pratique : la selle porte sur le devant un pommeau rond, en bois de buis; lorsqu'il poursuit sa proie au galop et qu'il s'en est approché à la distance voulue, il prend son *lazo* de la main droite, le fait tournoyer au-dessus de sa tête et le lance avec une dextérité et une adresse telles, que le nœud coulant qui en forme une des extrémités s'enroule autour du cou ou des cornes de l'animal poursuivi. Celui-ci cherche à fuir, et le cavalier *lazoro* attache rapidement l'autre bout du *lazo* autour du pommeau de la selle; alors il arrête d'un coup de temps sa monture; par une volte sur place, l'animal capturé s'efforce de fuir; le nœud coulant se resserre et la proie est abattue. Les Mexicains sont tellement forts à cet exercice qu'ils vous prédisent, à l'avance, quel est le membre ou la partie du corps par où ils prendront l'objet de leurs poursuites.

Quand un enfant meurt, au lieu de pleurer sur le corps, les parents rendent grâce au Tout-Puissant d'avoir appelé au ciel *ce nouveau petit ange* (angelito). Les parents et amis se rangent autour du cadavre et font fête. Dans les basses classes de la société, on fait de telles libations, qu'elles dégénèrent le plus souvent en orgies. Les parents ne dépensent pas seulement jusqu'à leur dernière obole, mais mettent encore au mont-de-piété leurs vêtements et leurs petits

Digitized by Google

meubles, afin de pouvoir célébrer avec le plus d'ostentation possible le départ du petit ange pour un monde meilleur. L'enterrement aussi est des plus primitifs. Les classes pauvres habillent le petit cadavre en blanc, le couronnent, l'entourent et le couvrent même complétement de fleurs; l'étendent ensuite sur une planche et l'offrent en spectacle au public, sur le premier trottoir venu, implorant la charité des passants pour faire des orgies de pulque. Le tout est placé alors sur la tête d'un portefaix (*cargador*), qui porte les restes à leur dernière demeure, seul, sans être accompagné ni des parents, ni des alliés, ni des amis.

Quand l'enfant appartient aux classes riches, la bière est déposée dans un étroit corbillard blanc dont la partie supérieure représente un nuage supporté par quatre anges. Ce corbillard est traîné par quatre poneys blancs. Les adultes sont portés au cimetière sur d'élégantes civières, à la manière anglaise et américaine.

Les adultes, chez les classes pauvres, sont placés nus, ou avec un reste de chemise, dans des espèces de bacs que portent deux *cargadores* sur leurs épaules, et déposés dans la terre sans cercueil. Les cercueils pour les riches sont de vrais meubles de luxe, et il y a à Mexico des centaines de charpentiers qui ne font que cela. Ces cercueils de tout prix et de tout modèle se font d'avance et s'exposent comme les plus beaux meubles; quand on a un mort dans sa famille, on va au magasin et on n'a qu'à choisir; à chaque pas on rencontre cette enseigne : *Cajas mortuorios...*

Il y a au Mexique trois archevêchés et quatorze évêchés. La religion catholique, apostolique et romaine y a été introduite lors de la conquête par les Espagnols, et aussi longtemps que le pays a été sous le joug de l'Espagne, le clergé était dans toute sa gloire. Son pouvoir spirituel était illimité et son pouvoir temporel très-étendu. Le clergé n'a doté le pays que d'églises et de couvents; on en trouve partout les traces, et les édifices de ce genre témoignent encore, dans la capitale seule, d'une ancienne splendeur. La valeur de ses propriétés, à Mexico, est évaluée à 140,000,000 de

Digitized by Google

piastres et leurs revenus à 12,000,000 de piastres. Dans les campagnes, le peuple était entièrement anéanti sous la main de fer du clergé.

Le premier coup fut porté à cette puissance du prêtre quand, sous Hidalgo, les Mexicains conquirent leur indépendance. Le clergé, au lieu d'accepter les faits accomplis et de se tenir satisfait du pouvoir spirituel qui lui était laissé intact, fit tous les efforts imaginables pour s'emparer du gouvernement, et fomenta, sous forme de *prononciamentos*, plusieurs révolutions successives qu'il soutint par ses subsides et par son influence morale. Cet état de choses dura jusqu'en 1857. Alors, une seconde atteinte fut portée à la puissance ecclésiastique. Tous les ans, le 9 avril, jour de la fête de Notre-Dame, suivant une ancienne tradition, le clergé de la cathédrale avait la coutume de présenter les clefs de son église au gouverneur de la ville, qui les gardait pendant trois jours. Cette année (1857), le gouverneur, Juan José Baz, se présenta lui-même à la tête d'une compagnie de soldats, pour réclamer, comme d'habitude, les clefs de la cathédrale ; mais le vicaire ayant refusé de remettre les clefs de saint Pierre, le gouverneur ordonna qu'on évacuât l'église et fit prisonniers les prêtres qui se trouvaient dans la basilique. Le palais archiépiscopal fut même entouré de troupes et l'archevêque enfermé dans son propre domicile. Ceci se passa sous la seconde présidence de Comonfort, qui bientôt après dut céder le pouvoir au président catholique Zuloaga. Ce même Zuloaga tient aujourd'hui une petite boutique de cigares et cigarettes au coin de la rue Puente de San-Francisco. Il m'en a souvent vendu, à quatre pour un *médio*.

Plusieurs présidents se succédèrent encore et arriva finalement l'illustre Benito Juarez, qui porta le coup mortel à la prêtraille. Le 12 juillet 1859, il décréta, à Vera-Cruz, où il tenait alors sa résidence, la liberté des cultes et la confiscation des biens de l'Église au profit de la nation. Sous l'intervention française, cette loi tendit à tomber en désuétude et le clergé était déjà parvenu à reconquérir une partie de son pouvoir, grâce à l'archevêque Labastida et à l'évêque Ormaé-

Digitized by Google

chéa qui, à force d'intrigues, étaient arrivés à se faire nommer membres de la régence, composée seulement de quatre personnes. Mais, à la reprise du pouvoir par Juarez, le 14 décembre 1874, toutes les lois concernant l'Église reprirent force et vigueur. Les biens du clergé furent de nouveau confisqués au profit de la nation, et, les moines expulsés de leurs couvents, les prêtres reçurent défense de se montrer dans les rues autrement qu'en habits laïques, et tout témoignage ostensible du culte : processions, portage du saint-sacrement aux malades, etc., etc., fut strictement interdit. Il en est encore ainsi aujourd'hui.

Actuellement, il y a à Mexico presque autant de temples protestants, luthériens, calvinistes, méthodistes, évangélistes, etc., qu'il y avait d'églises catholiques auparavant. Chose remarquable, c'est que ces nouveaux cultes se pratiquent dans les anciens temples même de la religion chrétienne. Toutefois, il reste encore nombre de fanatiques à Mexico qui continuent à pratiquer la religion catholique et qui entretiennent leurs prêtres purement par ostentation. Les campagnes sont encore fanatiques comme les nôtres en Belgique, et le *Padre*, le *Padricito caro*, y est toujours le dieu de la localité, quoiqu'il soit vêtu comme tout le monde.

Les danses semblent n'avoir fait un pas de progrès depuis la conquête du pays; pas même depuis l'époque la plus reculée des Aztecs.

On peut en avoir un échantillon sur les petites embarcations qui couvrent le canal le long de la promenade de la Viga. C'est partout la même chose, tant dans les églises et les couvents de Chalma que dans les *fandas* mexicaines et de terre chaude. Toujours le même mouvement retenu et le même pas monotone. Les *fandangos* nocturnes qui ont lieu les jours de fête et à la fin de chaque moisson (car on en fait deux au Mexique) ont très-souvent une issue fatale.

La musique est composée d'une simple guitare grinçante, pincée par un vieux petit Indien qui n'a pas changé son ton nasillard depuis son enfance. Personne ne saurait deviner

Digitized by Google

l'âge de ce virtuose, comme on ne pourrait désigner qui des deux est le plus vieux, de l'homme ou de l'instrument.

A un moment donné, un couple seulement — un jeune homme et une jeune fille — se lève en battant des pieds la mesure de cette singulière musique. La jeune fille seule change ses attitudes, qu'elle rend tantôt provocantes, tantôt voluptueuses. Une fois elle se cache entièrement dans son *rebozo;* d'autres fois, au contraire, elle montre à dessein son cou nu orné de colliers de perles fines ; elle étale voluptueusement son peigne incrusté et étincelant, ses belles boucles d'oreilles. Son danseur suit tous ces gestes avec admiration et convoitise. De bons danseurs peuvent suivre le mouvement de la musique pendant une demi-heure, tenant un verre de pulque sur la tête sans qu'il en déborde une goutte. On les voit parfois aussi, le verre sur la tête, nouer et dénouer un ruban blanc autour de leur pied, sans rien perdre ou verser du liquide. Soudain, parfois, la sirène s'empare du chapeau de son partner ou de l'un des assistants et lance, à l'ombre de sa large visière, un regard malin à ceux qui l'admirent danser. Elle saisit aussi quelquefois le couteau d'un des spectateurs et le fixe dans sa splendide chevelure d'ébène, en guise de défi lancé à son amant. Puis alors, quand elle voit que la jalousie perce, elle ordonne à son amoureux de déposer l'arme à ses pieds. De suite, il obéit, saute au milieu du cercle de la danse, qui ne dépasse jamais dix pieds, et une véritable chasse commence, aux accents précipités de la guitare.

Quand il n'existe pas de motifs d'animosité, de haine ou de vengeance entre les hommes qui prennent part au *fandango*, tout se passe pour le mieux; mais quand il y a quelque motif ou prétexte à querelle, quelque brin de jalousie, ou quand ils sont excités par de copieuses libations de pulque ou d'*aguardiente*, les couteaux seuls règlent le différend. En quelques instants, l'arène de la danse est convertie en une arène de combat; les spectateurs forment cercle autour des combattants et le musicien suspend ses notes et son chant monotone. Un silence inquiétant se produit. Les champions

Digitized by Google

sont face à face; ils ont jeté bas leurs chapeaux et leurs jaquettes; leurs *zarapes* sont tournés autour de leur bras gauche, formant une sorte de bouclier, pendant que le couteau est en partie caché dans la manche de leur chemise. On n'articule pas une parole; chacun étouffe d'anxiété en attendant le résultat de la lutte. Enfin les adversaires se précipitent l'un vers l'autre, ils s'enlacent, des coups mutuels sont portés et parés, et bientôt l'un des deux tombe à terre, où il nage dans une mare de sang. Le vainqueur essuie froidement son arme meurtrière à sa *zarape,* pendant que la victime est emmenée par ses amis. Un autre *fandango* a lieu le lendemain et se passe de la même manière. Cela dure tant que la moisson. Alors le vieil artiste suspend sa guitare et, comme la marmotte, s'endort jusqu'à la saison nouvelle.

La Toussaint est l'époque de la foire à Mexico. Quinze jours auparavant commencent les préparatifs pour la première de ces fêtes. Des arcades en bois s'élèvent autour de la plaza Major, par les soins de la municipalité, et dans chacune de ces arcades ou de ces petits portiques vient s'installer une échoppe où se débitent en majeure partie des jouets d'enfants et des *dulceros* (sucreries). A côté de la cathédrale se construisent des baraques pour les *Titérès* (marionnettes). Le jour de la fête arrivé, tout cela s'ouvre, et la place tout entière se couvre d'Indiens qui y étalent, les uns sur le pavé, d'autres sur de petites tables, tous les produits de leur industrie, ainsi que des montagnes de fruits : oranges, bananes, mangos, pommes, chirimoyas, et surtout une espèce de noisettes ou arachides grillées qui se vendent à raison d'un *tlaco* le boisseau. Ajoutez à cela des fritures dans la graisse de toutes sortes de tortillas. Le coup d'œil de cette foire est surtout curieux le soir, quand chaque échoppe est éclairée par la flamme et la fumée suffocante d'un petit feu de bois résineux qui donne un aspect infernal et fantastique aux figures déjà très-basanées des familles indiennes, couvertes de lambeaux, qui se groupent autour de ces feux. Leur nombre, du reste, est tellement grand, que

Digitized by Google

l'on conçoit à peine la circulation des milliers de personnes qui parcourent la place.

Il n'y a en Europe aucun pays, même la France, où l'on ait autant le respect des morts qu'à Mexico. Aussi, tous les jouets fabriqués et débités à l'occasion de cette fête, consistent-ils exclusivement dans la reproduction, sous toutes ses faces et en toutes espèces de matières, du squelette humain, représentation de l'image de la mort. Il y en a en sucre (matière prédominante), en carton, en cire, en papier et en loques. On lui donne toutes sortes de poses et de contorsions; ici elle est nue, debout, accroupie, et s'adonnant à toutes les poses acrobatiques; là elle est costumée en prêtre, en évêque, en soldat, etc.; on la voit aussi, faisant l'équitation, à cheval sur un prêtre, un moine ou une religieuse; on l'exhibe encore une faux d'une main et traînant derrière elle, la corde au cou, un ecclésiastique ou une nonnette. En un mot, mille manières différentes écloses du cerveau très-inventif et tout original de l'Indien qui se plaît à confondre ainsi le religieux et le profane. Des milliers de têtes de morts de toutes dimensions en sucre, de petites processions et des imitations innombrables, en bois et en carton, des anciens tombeaux aztecs, de formes pyramidales. Pas un enfant, riche ou pauvre, dans toute la capitale, qui n'ait, ce jour-là, sa procession, une caricature quelconque de squelette, sa tête de mort ou son tombeau. Tout cela coûte une bagatelle, les prix étant : un *tlaco*, un *quartillo*, un *medio* et au maximum un *réal*.

Les baraques pour le *Titères* sont de véritables salles de spectacle, avec leurs stalles, parquet, parterre, balcons et deux rangs de loges. Elles sont de construction très-solide, et bien peintes. La scène est vaste et les décors charmants; il faut avouer que les Mexicains sont passés maîtres dans la construction de ces édifices en bois. On y représentait jadis des (titrès) petites pièces où les acteurs étaient des marionnettes de la grandeur d'un enfant de douze à quatorze ans. Aujourd'hui, ce sont des espèces de concert (comme nos cafés chantants en Europe), où l'on exécute des opérettes, des

Digitized by Google

vaudevilles, des danses et des solos et duos. On y pousse la licence un peu loin : ainsi, une danseuse, dans l'exécution du cancan, levait les jambes avec une désinvolture telle, à la grande satisfaction du public, que celui-ci a exigé de force qu'elle recommençât ses exercices, dépouillée de son maillot. Et l'auditoire d'applaudir à tout casser. (Trois fois de suite on a bissé cette chorégraphie.)

A côté de ces exhibitions dans les théâtres en bois, il y a le théâtre *America*, dans l'ancien local du séminaire, attenant à la cathédrale, où se jouent les plus grossières pochades et où se montrent au peuple de telles immoralités, qu'on ferait bien de mettre en tête de l'affiche : *La mère en défendra l'entrée à sa fille.*

Ajoutons que pas un Mexicain ni une Mexicaine, enfant, adulte ou vieux, ne néglige de se rendre aux *Titères*. Chaque représentation dure environ une heure et on en donne tant qu'il se présente du monde. Il y a des spectateurs qui ne quittent pas la salle de toute la soirée et qui voient ainsi, sans bouger de leur place, cinq ou six représentations.

J'en reviens maintenant au jour des trépassés et aux cérémonies en mémoire des défunts.

Plusieurs cimetières, très-vastes et fort éloignés de la ville, appartiennent, les uns à la municipalité, les autres à des particuliers. Parmi les principaux, citons celui de la Piedad (municipal) et celui de Dolores (appartenant à M. Benfield). Outre ceux-ci, il y a le cimetière allemand, le cimetière américain et le Panthéon français. Ce dernier, dont le terrain a été acquis par la colonie française, la société de bienfaisance française et la société de la mutualité française, belge et suisse, est le plus beau, le plus riche et le plus remarquable. Il forme un magnifique jardin anglais, planté de cinéraires et d'eucalyptus déjà gigantesques. Il est couvert de splendides monuments funèbres en pierre et en marbre. Il a acquis une telle vogue, que les familles les plus opulentes du Mexique se disputent la faveur d'y acquérir une concession et de s'y faire enterrer.

Le jour des trépassés, tout habitant du Mexique (les

Digitized by Google

Allemands et les Espagnols exceptés) se targue d'orner la tombe ou la fosse de ceux qui ne sont plus. Des dépenses énormes se font en plantes, fleurs, bouquets, couronnes, guirlandes et cierges. Chacun se rend à un cimetière quelconque : les riches en voitures, la bourgeoisie et le peuple en charrettes ou à pied, et tous, la grande dame avec sa valetaille et la pauvre Indienne avec ses enfants à la main ou sur le dos, vont décorer une fosse et *pleurer* leurs morts. Je souligne le mot *pleurer* parce que, pour le peuple, cette douleur se change en orgie quand il a épuisé sa ration de vivres et que le pulque emplit son estomac.

Au Panthéon français est le rendez-vous de l'aristocratie mexicaine et étrangère. On y va *pleurer* ses morts, ce qui veut dire étaler son luxe de toilettes et d'équipages. Je ne mentirai pas en appelant cette visite au cimetière le Longchamp de Mexico !

La colonie française y érige, ce jour-là, un autel et une estrade pour un orchestre, et y fait chanter, en plein air, une messe ou service funèbre avec trois prêtres. (Chose bizarre et inconséquente dans l'esprit français, presque tous s'y font enterrer quasi en libres penseurs, puisque pas un prêtre n'y accompagne leur dépouille mortelle; et le jour des trépassés, ils font dire un service à trois prêtres et chantent eux-mêmes les cantiques divins.)

Les dames y font la grimace et essuient par-ci par-là *une larme sèche;* elles y restent avec leurs domestiques jusqu'à extinction des cierges et remportent alors chez elles les ornements du tombeau qui rentrent dans leurs tiroirs jusqu'à l'année suivante. (Toutefois, elles ont un grand talent, excité par la rivalité, pour ces sortes d'ornementations, et cette scène de mœurs, au Mexique, est digne d'intérêt. Quant aux Indiens, ils dépensent jusqu'à leur dernier *tlaco* pour pouvoir brûler des cierges.)

Le haut commerce et l'industrie, dans tout le Mexique, sont exercés presque exclusivement par les étrangers. Le capitaliste mexicain n'est ni industriel ni spéculateur. Il préfère placer son argent en immeubles ou dans les mines

Digitized by Google

ou le prêter au taux *minime* de 1 p. c. par mois. Beaucoup encore préfèrent envoyer leurs fonds en Europe pour les sauver de l'éventualité des révolutions, si fréquentes ici. C'est pourquoi, lorsque par hasard un Mexicain veut entreprendre une affaire, c'est un vaste champ aux étrangers qui arrivent dans le pays avec un petit capital. Car il y a toujours chance pour eux de trouver de l'argent à bas intérêt, surtout quand ils peuvent introduire une industrie nouvelle. Le gouvernement, de son côté, protége l'introduction des industries nouvelles en accordant la libre entrée des machines. Seulement, en principe, il devrait aussi exempter ou diminuer les droits sur les matières fabriquées.

Il est incontestable que depuis quelques années l'éducation, l'instruction, les sciences et l'industrie ont fait un grand pas dans la République mexicaine; mais, à côté de cela, il est regrettable de constater qu'il y a moins de confiance que jadis dans les affaires et dans les transactions. Le Mexicain, aujourd'hui, ne fait pas le moindre scrupule de laisser protester sa signature, tandis qu'autrefois, et jusqu'en 1840, il prêtait ou empruntait des milliers de piastres sans autre reçu que sa parole d'honneur à laquelle il n'aurait jamais forfait. Il est cependant à remarquer que les affaires qui se traitent à terme sont ponctuellement réglées, bien entendu au moyen de longs crédits partiellement renouvelés, même dans l'absence de notes ou de lettres de change. Il est rare que le Mexicain nie une dette, et il paye volontiers quand il a de quoi. Les basses classes de la société sont celles qui payent le mieux.

Dans le commerce de détail que font les indigènes, les prix sont toujours surfaits, car il est dans leur caractère de vouloir constamment rabattre. C'est pour ce motif que l'on achète d'habitude à la moitié du prix demandé. C'est une recommandation à faire aux étrangers pour les mettre en garde contre cette coutume dont ils sont souvent victimes quand ils arrivent dans ce pays.

Ce qui attire encore l'attention de l'étranger au Mexique, ce sont les pauvres créatures qui accompagnent les soldats

Digitized by Google

et l'armée mexicaine. Il faut avoir vu un campement en pleine campagne pour s'en faire une idée exacte. Pendant le jour, les troupiers sont couchés dans l'ombre, fument ou dorment. Pendant ce temps leurs femmes font les tortillas ou lavent le linge des officiers dans un ruisseau voisin, lançant de temps en temps un regard de côté vers leurs enfants, sales et à moitié nus, qui croupissent à distance en se vautrant dans la poussière ou dans la boue, selon les saisons, pareils à des chiens abandonnés. Ces femmes, en campagne, rendent les plus grands services à l'armée qui, la plupart du temps, ne recevant pas de solde, est obligée de vivre sur le pays. Ce sont elles qui font les reconnaissances, qui vont aux vivres et aux fourrages. Courageuses, intrépides, fidèles et infatigables, sans elles la moitié des troupiers mourraient de faim. Elles suivent à pied les diverses armes, tant la cavalerie et l'artillerie que l'infanterie. J'en ai vu trotter à côté d'un escadron, chargées de vivres, etc., un enfant sur le dos, un autre par la main, et dans un état de grossesse très-avancé.

Quand la nuit tombe, à l'abri d'une natte en lambeaux et sur quelques brins de paille, hommes, femmes, enfants, chevaux et chiens se couchent pêle-mêle, se serrant les uns contre les autres afin de mieux se réchauffer, offrant ainsi le champ libre aux puces, les compagnons inséparables de tout troupier mexicain.

Chaque partie du vêtement du peuple mérite aussi une remarque spéciale, et quelque bizarre qu'il puisse paraître, il a sa raison d'être. Les étrangers qui habitent depuis quelque temps le pays en conviennent et sont obligés de les adopter, au moins partiellement. Ainsi le chapeau épais et aux larges bords, qu'on appelle *sombrero*, les protége à la fois contre l'ardeur du soleil et contre le froid; le soleil est ici fort traître, car bien qu'il fasse frais à l'ombre, il ne faut pas oublier que l'on est voisin des tropiques. — Les vêtements en cuir jaune ont aussi pour but de préserver à la fois du soleil, de la pluie et de la brise humide du soir. La *zarape* sert de pardessus quand on sort et de couverture quand on reste dans son

Digitized by Google

intérieur. Les indigènes s'y drapent dans leurs voyages, absolument comme les voyageurs en Europe le font avec leur *plaid*.

Le *rebozo* que portent les femmes et qui semble être d'origine espagnole, est une espèce d'écharpe ou de faille tissée dans le pays en étoffe coton et laine ou coton et soie. Il se porte à peu près comme la mantille et descend jusqu'à la taille. Il leur sert à porter des fardeaux ou des enfants sur le dos. Il cache aussi, quand elles s'en entourent la tête, leur chevelure sale et négligée, ainsi que leur lambeau de chemise. Mais plus bas que la tête, il ne sert plus que comme un subterfuge pour montrer de temps en temps aux passants des attraits fort peu tentants.

Le Mexicain ne va jamais au bain sans que son cheval l'y accompagne. Ces bains se prennent le plus souvent à Chapultepec, où ils portent pour enseigne : *Banos para caballos y caballeros*. En descendant de cheval, dans la cour, le cavalier remet sa monture entre les mains des baigneurs, qui lui enlèvent la selle et la bride et la laissent en liberté dans une vaste arène dont le sol est couvert d'une épaisse couche de sciure de bois. Là le cheval se roule pendant quelques minutes et est ensuite conduit dans un immense bassin. Quand la sciure de bois est enlevée par le bain, on savonne l'animal des pieds à la tête, on le lave et on le rince. Pendant ce temps, le propriétaire à pris son bain dans un autre bassin de natation. L'eau de ces bassins, qui sont en plein air, est chauffée au soleil ; comme il y en a plusieurs dans chaque établissement, celui qui a servi un jour pour les hommes, sert le lendemain pour les chevaux.

E. V. D. Donckt.

Digitized by Google

DE L'INSPECTION DES ÉCOLES.

I

Toute école doit être inspectée. Cela est d'une telle nécessité que sans inspection, il n'y a point d'école. D'abord, l'État ou la commune qui dirige l'enseignement doit s'assurer que les maîtres remplissent leur devoir, et qu'ils suivent les méthodes qu'on leur a apprises à l'école normale. C'est un rude métier que celui de professeur, et plus rude encore est celui de l'instituteur. L'uniformité de l'enseignement finit par lasser le maître; il devient lui-même monotone, disons le mot, mécanique et pédant, et alors toute vie disparaît de ses leçons, et cependant l'enseignement n'est autre chose qu'une communication de vie. Il n'y a qu'un moyen d'entretenir la vie intellectuelle dans le personnel enseignant, c'est une communication fréquente avec des hommes qui vivent de la vie de l'intelligence. Les instituteurs qui sont isolés à la campagne ou dans les petites villes, ont besoin d'encouragements, de conseils, qu'ils ne peuvent guère trouver que chez les inspecteurs. Cela prouve déjà que l'inspection doit être fréquente pour atteindre son but. Il en est surtout ainsi des jeunes instituteurs : ils sortent de l'école normale à dix-neuf ans; qui les guidera dans les écoles de village? Là où il y a un directeur ou un instituteur en chef, c'est à lui à inspecter journellement les classes, et à donner ses conseils aux jeunes instituteurs. Mais parfois le directeur est incapable, ou le zèle lui manque, lui-même a besoin d'être

Digitized by Google

inspecté et stimulé. C'est donc toujours à l'inspection qu'il faut recourir.

Il y a, outre l'inspection permanente du directeur de l'école, l'inspection de l'État, exercée par l'inspecteur cantonal et l'inspecteur provincial. Puis il y a l'inspection locale faite par l'autorité communale, ce qui se fait à Gand et à Anvers par un directeur nommé à cet effet. A Gand, il y a, de plus, une commission des écoles, nommée par le conseil, en partie dans son sein, en partie hors de son sein; elle se compose de six membres; c'est l'échevin de l'instruction qui la préside.

Pour que le directeur de l'école puisse inspecter, il ne doit pas être chargé lui-même de faire des leçons; dans les écoles nombreuses, comme le sont celles de Gand, l'instituteur en chef est absorbé par la direction et l'inspection, s'il s'acquitte consciencieusement de ces importantes fonctions. Malheureusement les directeurs et directrices ne comprennent pas toujours l'étendue de leurs devoirs; cela tient d'abord à ce qu'ils n'ont pas reçu l'instruction et l'éducation qui leur sont nécessaires. Le remède au mal est dans la réorganisation de l'enseignement normal; là est la cause du mal et le principe du progrès. On ferait bien, me semble-t-il, de donner des leçons sur la direction des écoles, afin que les futurs maîtres soient pénétrés, d'une part, de la nécessité d'une inspection sérieuse, et que d'autre part tous, sous-maîtres et instituteur en chef, sachent ce que c'est que diriger une école. Après cela, c'est aux inspecteurs à guider et à conseiller ceux qui, parfois jeunes encore, sont appelés à une direction.

Les visites des inspecteurs cantonaux et provinciaux ne sont pas assez fréquentes. A Gand, je vais tous les jours dans les écoles, et je n'y ai jamais rencontré l'inspecteur provincial, et très-rarement l'inspecteur cantonal. Dans les écoles de campagne que j'ai visitées (dans le Luxembourg), on m'a dit que l'inspecteur provincial fait deux visites par an, et que l'inspecteur cantonal en fait cinq ou six. Et dans les villages, il n'y en a guère d'autres. Cela est insuffisant. Il devrait y avoir une visite par semaine. Si le nombre des inspecteurs cantonaux ne suffit point, qu'on l'augmente. On a, au con-

Digitized by Google

traire, réuni plusieurs cantons en une seule inspection, sans doute par mesure d'économie. A toute occasion, je m'élève contre la lésinerie dans l'enseignement. Une inspection qui se borne à quelques visites par an n'est pas une inspection, et sans inspection, il n'y a point d'écoles. Cela est un axiome, en ce qui concerne les maîtres. Et l'inspection ne regarde pas seulement le personnel enseignant ; elle est tout aussi nécessaire pour les élèves. Si l'instruction est parfois une charge pour les maîtres, trop souvent elle devient un ennui pour les enfants, et alors tout est perdu. Il faut que les enfants aiment d'aller à l'école ; ils apprennent alors, ils se développent comme par enchantement. Rien ne prouve autant pour les écoles de Gand, que le bonheur que les enfants ont d'y aller. Ce bonheur va en croissant, à mesure qu'ils grandissent. Que de fois ils m'ont dit que s'ils avaient été heureux de voir arriver les vacances, ils avaient encore été plus heureux de les voir finir ! Après tout, les enfants sont l'élément essentiel de l'école. C'est un gymnase, et qui fait la gymnastique ? ne sont-ce pas les élèves ? Il faut donc encourager les enfants ; et, pour les encourager, il faut s'attacher à eux. Que les inspecteurs témoignent de l'affection aux enfants, ils seront payés de retour. Il y a un moyen infaillible d'être aimé des enfants, c'est de les aimer. Et si les élèves attendent avec bonheur la visite de l'inspecteur, ils feront l'impossible pour qu'il soit content. Une bonne parole nourrira le feu sacré, et un blâme sera la plus efficace des punitions. Je parle d'expérience. Que de fois la menace seule d'une plainte adressée à M. Laurent a fait couler des larmes de repentir et, par conséquent, ouvert la voie à l'amendement ! Puis l'inspecteur aura toujours quelque chose de nouveau à raconter aux enfants. Un trait de charité, qui n'est devenu possible que par l'épargne. L'amour du travail : une jeune enfant se levant à quatre heures du matin, pour aider sa mère maraîchère ; puis, en attendant le déjeuner, lisant et étudiant ; partant à sept heures, pour arriver la première à l'école, à une lieue de chez elle ! Voilà une morale en action qui portera ses fruits. Un livre donné par-ci,

Digitized by Google

par-là, en récompense pour la bonne conduite, l'application, l'ordre et l'économie, complétera l'inspection. De cette manière, le jour de visite sera un jour de fête.

Les visites fréquentes que je propose resteront-elles un pieux désir? En tout cas, elles ne se réaliseront pas de si tôt. Les hommes manquent; il faut commencer par les former, et cela ne se fait point dans les vingt-quatre heures. Il y a une autre inspection, celle de l'autorité locale. A Gand, l'échevin de l'instruction inspecte autant que ses occupations multipliées le lui permettent. Nous avons eu le bonheur d'avoir trois fois de suite un professeur de l'Université comme échevin, et telle doit devenir la règle. Le premier, c'était Gustave Callier, le type des inspecteurs, tel que je viens de l'esquisser. Après sa mort, on a réorganisé la commission des écoles; elle compte dans son sein trois professeurs à l'Université, le procureur général, un sénateur, des membres du conseil communal. Ses fonctions consistent à inspecter; elle n'administre point. On l'a voulu ainsi, parce que la loi communale confie l'administration au conseil, et je crois aussi par esprit de défiance. Mon avis est que, si l'on veut une commission sérieuse et active, il faut l'investir d'une autorité réelle; or, si les instituteurs savent que les inspecteurs ont seulement le droit de voir, et qu'ils n'ont rien à leur prescrire, la commission sera sans autorité aucune, et partant un rouage inutile. Il ne faut pas perdre de vue que les fonctions de la commission sont gratuites, et qu'elle est appelée à rendre de grands services. Or, si l'on veut que les hommes de valeur s'occupent des écoles, il ne faut pas commencer par leur montrer de la défiance; il faut, au contraire, leur donner le prestige du pouvoir et ne pas marchander les honneurs qui leur sont dus. Sinon, l'on aura une commission nominale, et l'on finira par s'en passer.

La commission même s'est trouvée insuffisante. Son inspection est intellectuelle et morale, elle n'est pas pédagogique. Il importe de veiller à ce que, dans un corps nombreux d'instituteurs, le relâchement ne se glisse point, et qu'ils ne finissent par oublier les méthodes qu'ils ont apprises

Digitized by Google

à l'école normale. Toutefois, l'on ne doit pas attacher à la pédagogie une importance excessive. La meilleure de toutes les pédagogies sera toujours l'intelligence et le tact. Je connais tel instituteur qui n'a jamais suivi une leçon de pédagogie, et qui développe parfaitement l'intelligence des élèves, parce qu'il est lui-même intelligent, tandis qu'il y a d'autres instituteurs, très-savants en pédagogie, et qui sont aussi ennuyeux que savants, — et l'ennui est de toutes les méthodes la plus mauvaise.

Les écoles d'adultes doivent aussi être inspectées, et elles ne le sont guère, à Gand du moins. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles elles vont si mal. Il n'y a jamais eu de programme, que je sache, de ce qui doit y être enseigné. Les directeurs et directrices, abandonnés à eux-mêmes, ont organisé les écoles d'adultes à l'instar des écoles communales, sans tenir compte de la différence d'âge, d'aptitude, de goût. On n'enseigne cependant pas à des hommes de vingt à cinquante ans comme on enseigne à des enfants. Le gouvernement lui-même s'y est trompé; il a voulu mettre les écoles d'adultes sous le régime de la loi de 1842, en y attachant un prêtre pour enseigner la religion, c'est-à-dire le catéchisme, à des hommes faits. L'auteur de l'arrêté croyait sans doute que les écoles d'adultes étaient fréquentées par des enfants de quatorze ans, sortant des écoles communales. C'est une erreur. Les enfants de quatorze ans y font défaut, et doivent y être attirés, ce qui n'est pas chose facile. Je renvoie à ce que je dirai sur les écoles d'adultes. Il faudrait commencer par les faire inspecter, afin de constater l'état actuel des choses; et quand elles seront réorganisées, on les soumettra à une inspection régulière. Je ne parle que des écoles de ville; à la campagne, je crains que les écoles d'adultes n'existent que sur le papier. Tout est à faire pour l'enseignement des classes travailleuses.

Les écoles moyennes, colléges et athénées sont aussi inspectés par des inspecteurs généraux. Il faudra augmenter le personnel, si l'on veut que l'inspection soit fréquente et efficace, et surtout si l'on entend, comme on le

Digitized by Google

doit, augmenter le nombre des établissements d'instruction moyenne. Les bureaux administratifs qui y sont attachés n'inspectent point. C'est un mal, car l'inspection par sa nature doit être journalière. Le préfet des études, de même que les directeurs des écoles primaires, devrait être tous les jours dans les classes, pour guider les jeunes professeurs et pour encourager les élèves. La direction morale laisse partout à désirer. Sous ce rapport, les commissions locales pourraient exercer une heureuse influence. Elles devraient aussi inspecter les pensionnats, qui donnent lieu à tant de plaintes, sans que l'on connaisse le plus souvent la véritable cause du mal. Je pense bien qu'elle est dans l'insuffisance du personnel. Il peut y être remédié par l'enseignement normal et par une réorganisation de la vie de pensionnat. J'ai dit ici même comment l'ennui pouvait faire place à des distractions intellectuelles et morales.

J'ai parlé aussi de l'inspection des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. Quant aux écoles normales attachées aux universités, elles sont placées sous le régime universitaire. Il y a un administrateur-inspecteur, mais il n'inspecte pas les cours, et, en réalité, cela est impossible. Quand même l'inspecteur serait un homme de science, il ne peut être un savant universel, et comment un légiste inspecterait-il la médecine, ou un ingénieur le droit? Cependant cette absence d'inspection rend la situation de l'administrateur-inspecteur et, par suite, du gouvernement très-difficile. L'administrateur est appelé à donner son avis sur le personnel, les promotions, les récompenses. Où puisera-t-il ses informations? J'ai connu tel administrateur, cloîtré dans sa bibliothèque, ne voyant personne, et n'étant informé de ce qui se passait à l'Université que par les appariteurs, lesquels faisaient métier d'espion. Par contre, j'ai connu un administrateur modèle qui allait voir les professeurs et les recevait chez lui, sans cesse en rapport avec les membres du corps enseignant. Voilà la vraie inspection universitaire. Ajoutez-y l'intervention des facultés. On leur a promis une certaine autonomie; il faut la leur donner; cela peut devenir un élément de vie. Les facultés

Digitized by Google

sont, après tout, les seuls juges compétents, pour tout ce qui regarde les besoins de la science. L'administrateur peut être un homme absolument incompétent, pour toutes choses : cela s'est vu à Gand. Quand même il aurait une autorité scientifique, sa compétence est nécessairement limitée. Quant au gouvernement, on ne peut pas demander que l'administration ait une capacité scientifique; il doit donc être éclairé par les facultés.

Il est arrivé que l'avis des facultés a été combattu par l'administrateur, et dans les bureaux du ministère, la routine administrative l'emportera toujours. Ces conflits sont très-difficiles à vider. Le gouvernement pourrait consulter le conseil de l'enseignement supérieur. Je ne sais si ce conseil rend les services qu'il est appelé à rendre ; cela tient peut-être à son organisation un peu trop mécanique : tous les professeurs y siégent à tour de rôle, et, par suite, il arrive que le conseil est mal composé. J'enseigne depuis plus de quarante-deux ans, et j'ai été une seule fois membre du conseil; je suppose qu'il en a été de même de mes collègues. Il y a dans chaque faculté des hommes plus ou moins notables; il y a des médiocrités, il y a des nullités; faudra-t-il appeler au conseil les nullités et les médiocrités, parce que leur tour de rôle est venu ? L'élite des professeurs devrait seule siéger au conseil.

II

L'inspection la plus importante est celle de l'enseignement primaire. Il y a aujourd'hui un inspecteur provincial par province, et un inspecteur cantonal par canton. Cette division me paraît un peu mécanique. Comment peut-on comparer une grande ville telle que Gand, qui a vingt-quatre écoles, trois à quatre cents instituteurs et institutrices et dix-huit mille élèves, avec un canton rural? Les provinces aussi varient grandement d'après leur population et, par conséquent, d'après le nombre des écoles. Le Hainaut, qui a huit cents écoles, n'a qu'un seul inspecteur provincial, et le Lim-

Digitized by Google

bourg a un inspecteur pour quelques centaines d'écoles. Il faut tenir compte du nombre des écoles, des instituteurs et des élèves, de manière qu'il y ait partout une inspection active et fréquente.

On a proposé de nommer des inspecteurs d'arrondissement. En Belgique, les arrondissements sont une division du territoire, purement administrative, laquelle est sans rapport aucun avec les besoins de l'enseignement. Toutefois, je ne vois aucun mal à créer de nouveaux inspecteurs ; il ne saurait y en avoir trop. De plus, ce serait un moyen de récompenser les bons inspecteurs cantonaux, dont la plupart ne peuvent pas aspirer à une inspection provinciale. Enfin, le travail administratif de l'inspecteur provincial serait allégé, ce qui lui permettrait d'inspecter plus souvent les écoles. Dans ce système, il pourrait y avoir une inspection simultanée de l'inspecteur provincial, de l'inspecteur d'arrondissement et de l'inspecteur cantonal. Ce serait un grand bien pour guider les jeunes inspecteurs cantonaux dans leur difficile fonction. Puis l'inspection aurait plus de solennité et elle serait plus efficace : l'un voit ce que l'autre ne voit point.

L'inspection cantonale doit être réorganisée. Elle devait d'abord former un service honorifique et gratuit, telle qu'est la commission des écoles de Gand. C'était une mauvaise idée. Où trouver des hommes ayant le loisir et la capacité requise pour inspecter régulièrement les écoles? Si les nobles et les propriétaires formaient une classe lettrée, comme la *gentry* anglaise, le problème serait d'une solution facile. Il n'y a pas un gentleman qui ne fréquente les universités, tandis que, en Belgique, les classes riches brillent par l'ignorance. Il faut donc que l'inspecteur soit un fonctionnaire ; il l'est devenu, mais, par une singulière contradiction, la disposition primitive qui limite ses fonctions à trois ans, a été maintenue. Des fonctions temporaires sont une anomalie dans notre organisation administrative, — et une anomalie inexplicable ; pourquoi l'inspecteur provincial est-il nommé à vie, tandis que l'inspecteur cantonal est nommé pour trois ans

Digitized by Google

seulement? La loi a produit des conséquences déplorables. Les hommes de quelque valeur n'ont pas voulu entrer dans un service qui n'a aucune garantie de durée et qui met le fonctionnaire dans une dépendance absolue de l'inspecteur provincial et du gouvernement, pour mieux dire, des partis politiques. Il en est résulté que les inspecteurs cantonaux ont été pris parmi les instituteurs, les employés des commissaires d'arrondissement, les petits commerçants, même parmi les cabaretiers et d'anciens séminaristes qui ont jeté le froc aux orties! Une pareille inspection est dérisoire; je dis plus, elle est une honte pour la Belgique. Il est urgent de faire cesser ce scandale et d'appeler aux fonctions d'inspecteurs des hommes capables et honorables.

Quelles conditions faudra-t-il exiger pour être inspecteur cantonal et, par suite, pour être promu à l'inspection d'arrondissement et à l'inspection provinciale? Jusqu'ici, le personnel inspectant se recrute parmi le personnel enseignant des écoles primaires, parfois parmi les professeurs d'athénée; je ne connais qu'un seul inspecteur cantonal qui soit docteur en droit et en philosophie. A mon avis, il faudrait combiner les deux conditions, c'est-à-dire des études supérieures et un stage dans l'enseignement primaire. Il faut des études universitaires; l'inspecteur, de même que le professeur de l'école normale, doit posséder cette culture supérieure qui manque aux instituteurs. Confier l'inspection et l'enseignement normal à des instituteurs, c'est tourner dans un cercle vicieux : les hommes qui sont sur le même niveau que les instituteurs ne peuvent pas élever le niveau du personnel enseignant, cela est contradictoire dans les termes. On me citera des hommes distingués, qui sont sortis des écoles primaires et qui sont d'excellents inspecteurs. Soit; mais ce sont des exceptions, et il s'agit de poser une règle. Je veux bien admettre l'exception à côté de la règle, en permettant au gouvernement de choisir les inspecteurs cantonaux parmi les instituteurs en chef ayant un certain nombre d'années de service et avec la garantie d'un concours, c'est-à-dire d'une épreuve. Ce sera même, d'ici à longtemps, le seul moyen de recruter le

Digitized by Google

personnel inspectant, puisque les hommes manquent. Mais il faut préparer une meilleure organisation. Je renvoie à ce que j'ai dit dans la *Revue* sur les écoles normales.

Les docteurs en philosophie ne sont guère préparés à l'inspection des écoles. Il leur faut un stage pratique. Je crois que le meilleur moyen de l'organiser, ce serait de créer des places de sous-directeurs dans les écoles moyennes. J'ai proposé cette institution dans la commission des écoles de Gand, elle a été mise en exécution, puis on l'a supprimée, sans que je sache les motifs de la suppression. Mon idée était celle-ci : autre chose est d'enseigner, autre chose est de diriger. J'ai vu de bons instituteurs et de bonnes institutrices devenir de mauvais directeurs et de mauvaises directrices. Cependant, l'école entière dépend de la direction : telle direction, telle école. Il faut donc soumettre les maîtres et les maîtresses qui, par leur capacité, peuvent aspirer à une direction, à un stage pratique, en les appelant à concourir à la direction comme sous-directeurs ou sous-directrices. Il en est résulté quelques tiraillements entre une directrice et une sous-directrice ; ce sont de petits inconvénients auxquels on pourrait remédier, et qui, en tout cas, ne doivent pas faire abandonner une idée juste. Je propose de la reprendre pour l'organisation du stage inspectoral. Dans ma pensée, les sous-directeurs devaient successivement diriger toutes les classes de l'école : on n'inspecte bien les classes que lorsqu'on est capable de les faire. Comme les docteurs en philosophie et lettres restent étrangers à l'enseignement primaire, il faudrait prendre les inspecteurs parmi les élèves diplômés des écoles normales annexées aux universités ; à cet effet, on ajouterait un cours de pédagogie, et on remplacerait le grec et le latin par d'autres. On pourrait encore organiser des études supérieures dans les écoles normales d'instituteurs. Puis commencerait le stage pratique qui pourrait se faire de diverses manières : dans les écoles annexées aux écoles normales d'instituteurs, dans les écoles moyennes, comme sous-directeur, et dans les écoles primaires, comme sous-directeur ou directeur. Il faut laisser, sous ce rapport,

Digitized by Google

une certaine latitude au gouvernement; on ne peut pas poser une règle absolue, puisque l'exécution dépend des personnes et des circonstances.

Les inspecteurs d'arrondissement seraient pris régulièrement parmi les inspecteurs cantonaux et les inspecteurs provinciaux parmi les inspecteurs d'arrondissement. Ici encore, la règle ne serait pas sans exception. Il peut se trouver dans l'enseignement moyen un homme supérieur; pourquoi ne pas permettre au gouvernement de le nommer inspecteur provincial sans qu'il ait passé par le stage normal ou scolaire? Il ne connaîtra pas les méthodes, dira-t-on, ou les écoles primaires qu'il n'a jamais vues. Cela est vrai, mais il me semble que les praticiens attachent trop d'importance à leurs méthodes, de même qu'à leur pédagogie. Ce n'est pas un mystère qui demande une longue initiation. Un homme éminent, comme je le suppose, sera bien vite au courant de la pédagogie et des méthodes, tandis que le meilleur pédagogue ne sera pas, par cela seul, un esprit distingué. Mettez un homme d'une grande intelligence et d'une culture supérieure à la tête de l'enseignement primaire d'une province, il imprimera une impulsion plus bienfaisante aux écoles qu'un homme du métier à qui manquerait cette élévation d'esprit.

J'admets la règle du stage, sauf l'exception que je viens de poser. Il en serait de même du personnel administratif. On devient aujourd'hui commis, chef de bureau, chef de division, directeur, directeur général, inspecteur général, administrateur général, sans aucune condition légale de capacité. De sorte qu'il se peut que les directeurs du ministère de l'instruction publique soient étrangers et à la science et à la pratique de l'enseignement. Personne ne niera que ce soit là un mal, la routine des bureaux en est la suite fatale; or, l'influence des bureaux est grande dans une administration qui sera tous les jours plus étendue et plus compliquée. Il importe donc beaucoup que le ministre y trouve les lumières pratiques dont il a besoin : le ministre ne peut pas descendre dans les détails, il est obligé de se reposer sur le travail des bureaux; cela implique une excellente organisation du per-

Digitized by Google

sonnel administratif. Si l'on admet la nécessité d'un stage pour toutes fonctions publiques, il va de soi que le personnel administratif y sera également soumis. Le stage variera d'après les divers ordres de fonctions. Pour le département de l'instruction publique, le stage devra être scolaire. Il faut connaître l'enseignement pour l'administrer ; le stage devra donc se faire dans les écoles de tous les degrés, primaires, moyennes, supérieures. Le moyen le plus simple de l'organiser serait de l'annexer aux écoles normales scolaires et universitaires. Pour la direction de l'enseignement universitaire, quand il y en aura une, il serait bon de prendre un professeur d'université, de même que pour la direction générale de l'enseignement moyen. Il faut toujours que l'administration soit à la hauteur des établissements qu'elle administre. Quant à la direction générale de l'enseignement primaire et à l'inspection générale des écoles, soit primaires, soit normales, il faudra choisir également parmi les hommes les plus éminents du personnel inspectant, et au besoin dans le personnel des universités.

III

Mes exigences sont grandes ; c'est que la mission est grande. Le département de l'instruction doit, dans ma pensée, être le plus important des ministères. La question de l'enseignement public se lie aux plus hautes spéculations sur la notion de l'État. On a dit que l'État devait gouverner de manière à préparer son abdication. Prise au pied de la lettre, cette pointe d'esprit est une absurdité. Qu'est-ce que l'État, sinon l'organe de la société? Dire que l'État abdique, c'est dire que la société abdique : non-sens, s'il en fut jamais. Ou, est-ce que la société pourrait exister sans organe ? Quoi ! une société sans justice ! une société sans armée ! une société sans administration centrale, provinciale et communale ! une societé sans enseignement public ! Je m'arrête à l'enseignement. L'opinion libérale, en masse, considère l'en-

Digitized by Google

seignement comme un devoir de l'État. C'est un devoir, parce que les mineurs sont en cause, et avec eux l'avenir de la nation. C'est un devoir, parce que la force et la puissance des peuples dépendent du développement physique, intellectuel et moral des individus. C'est un devoir, parce que l'État doit organiser une justice sociale ; or, si l'État a le droit de punir, il a aussi le droit et l'obligation d'instruire et de moraliser. Grave question : Où se recrutent les maisons de force ? Dans l'ignorance et dans les mauvaises passions. Et qu'est-ce que l'État a fait jusqu'à nos jours pour instruire, élever et moraliser les classes qui peuplent les prisons ? Rien ou très-peu de chose. L'instruction est encore un devoir ; parce que l'État est chargé de la bienfaisance publique ; or, jusqu'ici, la charité légale a nourri et perpétué la misère, tout en soulageant des malheurs particuliers : ne serait-ce pas un devoir pour l'État d'organiser l'instruction et l'éducation de manière à prévenir l'indigence et les mauvaises passions qu'elle nourrit ? Et en présence de tous ces devoirs de l'État, on veut que l'État abdique !

Le mot est d'un Français, et en France on le comprend. C'est une réaction extrême contre un mal extrême, le despotisme. C'est en France qu'un roi a dit : L'État, c'est moi. C'est en France qu'un empereur s'est dit l'incarnation de la volonté souveraine, c'est-à-dire de la toute-puissance. Certes, cet État-là doit abdiquer ; disons mieux, au lieu de faire de l'esprit qui induit en erreur, l'État, qui absorbe toute vie individuelle, doit se transformer de manière qu'il vienne en aide aux individus, en leur laissant, du reste, toute la liberté compatible avec l'existence de la société. En France, on est loin d'avoir réalisé cette liberté. On conçoit donc que les hommes auxquels la liberté est chère se déclarent en quelque sorte les adversaires de l'État. De là le mot de Jules Simon ; mais le philosophe français veut-il, par hasard, qu'il n'y ait plus d'État, plus d'enseignement public ? Non certes, car lui-même est une gloire des écoles françaises. Mais nous ne sommes pas en France, nous sommes en Belgique. Est-ce qu'en Belgique il y a jamais eu un État, à la façon de

Digitized by Google

Louis XIV? Est-ce que les Belges ont jamais demandé et acclamé un empereur? Faut-il réagir chez nous contre un État qui absorbe toute vie individuelle? Toutes ces questions n'ont point de sens, et elles ressemblent à une mauvaise plaisanterie. C'est à peine s'il existe un État en Belgique; les communes seules y ont de profondes racines dans une tradition séculaire. Il faut donc fortifier l'État, au lieu de l'affaiblir. Il le faut d'autant plus que notre Constitution a désarmé l'État en face de l'Église, son ennemie mortelle. Voici donc la conséquence souverainement absurde à laquelle on aboutirait en affaiblissant l'État, c'est que l'Église prendrait sa place : est-ce là ce que veulent les partisans de la liberté, qui se constituent les adversaires de l'État?

Je sais qu'il y a des philosophes qui ont voulu réduire la mission de l'État à la conservation de l'ordre public. J'en demande pardon à ces philosophes, mais ils me rappellent un petit garçon de nos écoles à qui je demandais quelle était la première autorité dans la ville de Gand? « Le commissaire de police, » répondit l'enfant. Il faut ajouter le gendarme, et le geôlier, plus les tribunaux, plus l'armée, donc une administration, donc un État, qui ressemblerait beaucoup au nôtre, sauf qu'il n'enseignerait point. Mais si, en enseignant, l'État pouvait réduire le nombre des criminels et simplifier cette vaste administration qui aboutit à la maison de force, ne serait-ce pas un bien? Ne serait-ce pas un bien s'il y avait plus d'écoles et moins de prisons? De sorte que l'État-gendarme nous ramène à l'État enseignant. En vérité, c'est attacher trop d'importance à des rêves philosophiques que de les combattre. Un philosophe, grand partisan de l'État-gendarme, s'est chargé lui-même de ce soin. C'est Guillaume de Humboldt : après avoir doctement prouvé que l'État ne doit pas enseigner, l'ironie du sort l'appela à diriger et à réorganiser l'instruction publique en Prusse. Il laissa là ses théories, quand du septième ciel de la philosophie, il descendit sur le terrain de la réalité. Faisons comme Humboldt. Talleyrand dit, dans son beau rapport sur l'instruction publique, que l'enseignement est un pouvoir; c'est dire qu'il

Digitized by Google

appartient à l'État, sauf à concilier le pouvoir avec les droits des individus. Ici il ne s'agit pas de la liberté d'enseignement, il s'agit de l'organisation de l'enseignement public ; et c'est pour justifier les grands sacrifices que je demande à l'État, que j'ai été amené à indiquer la haute mission qui lui appartient en matière d'instruction. Je proposerai une augmentation de traitement pour tout le corps enseignant, en indiquant un moyen de couvrir ce surcroît de dépenses par une augmentation du minerval et des frais d'examen qui seraient perçus au profit du trésor. A mon avis, les inspecteurs cantonaux doivent être mis sur la même ligne que les professeurs de colléges, et les inspecteurs provinciaux doivent être assimilés aux professeurs d'université ; quant aux inspecteurs d'arrondissement, si l'on en crée, ils auraient une position intermédiaire.

Les dépenses seront considérables. Elles seront couvertes en partie par les frais d'examen, qui se feraient dans toutes les écoles pratiques que l'on établirait, si l'on admet l'idée d'un stage. On ouvre de nouvelles carrières ; il est juste que ceux qui en profitent supportent une partie de la dépense. Les boursiers mêmes y contribueraient, si l'on admettait ma proposition, de majorer considérablement les bourses, en les attribuant exclusivement à l'État. Il restera un déficit. Les impôts ordinaires le combleront. On a trouvé des millions pour les fortifications d'Anvers. Il faudra que l'on en trouve et plus encore pour les écoles : l'instruction et l'éducation sont une plus grande force que les pierres et les canons.

J'ai proposé d'étendre l'éméritat de la magistrature à l'enseignement supérieur. Pourquoi les magistrats et les professeurs d'université jouiraient-ils seuls de cette faveur? Pour le personnel enseignant, il n'y a pas une ombre de raison qui justifie la différence qui existe déjà maintenant entre le professeur d'université et le professeur d'athénée, et entre les professeurs et les instituteurs. Que l'on établisse des règles différentes quant aux conditions de l'éméritat, soit ; mais le principe, une fois admis pour deux ordres de fonctions

Digitized by Google

publiques, doit être appliqué à toutes les fonctions et à tous les emplois. Que l'on compare la situation du commerçant et de l'industriel avec celle des fonctionnaires. Les premiers font une fortune qui leur permet de se retirer des affaires, s'ils le veulent, et rien ne les empêche d'y rester; l'âge ne les rend pas incapables. Après être restés à la tête de leurs affaires jusqu'à soixante ans, ils peuvent y rester jusqu'à soixante-dix. Il n'en est pas de même des fonctionnaires ; ils ne font jamais fortune, dans quelque proportion que l'on augmente leur traitement. A un certain âge, ils n'ont plus la force physique ni la capacité intellectuelle nécessaires pour continuer leur service. On les pensionne, en les réduisant à une pension qui n'est qu'une fraction de leur traitement; donc, dans leurs vieux jours, leurs revenus diminuant, ils devront s'imposer des privations à un âge où les besoins augmentent, à l'âge où ils ont une famille à soigner, à placer. Comparez cette position à celle du commerçant et de l'industriel, et dites s'il y a justice pour les fonctionnaires. C'est surtout dans leur vieillesse qu'ils seront les pauvres de la société. Une pareille perspective n'est pas faite pour attirer les hommes capables. Cela vaut la peine que l'on y réfléchisse.

F. LAURENT.

Digitized by Google

LETTRES D'ITALIE [1].

A MONSIEUR LE COMTE GOBLET D'ALVIELLA.

III

MON CHER AMI,

VENISE, 19 NOVEMBRE. — C'est encore de Venise que je vous adresse ma lettre. Je voudrais rester ici tout un mois, circuler en gondole sur l'eau verte, parmi ces monuments et ces palais dont chaque pierre parle à l'imagination. Je comprends maintenant le livre de Ruskin *Stones of Venice.* Mais trêve à la poésie. L'économiste seul doit vous envoyer sa prose.

On me disait hier soir que, peu à peu, tous les palais du grand canal passent aux mains des Israélites. Ainsi, la perle de Venise, la Ca' d'Oro, a été achetée par les Errera. On ajoutait qu'un tiers de la valeur de la ville appartenait déjà aux familles juives, soit en propriété, soit par hypothèque. Le chiffre est sans doute très-exagéré, mais il est certain que l'accroissement de leur puissance financière est prodigieusement rapide. Il en est de même à Padoue. Dans le Parlement italien, il y a trois ou quatre fois plus de députés juifs qu'il ne devrait y en avoir, eu égard à leur nombre; preuve certaine qu'ils l'emportent par le talent, puisqu'ils arrivent aux

[1] *Suite.* Voir la livraison du 15 janvier 1879.

Digitized by Google

premières places, malgré le préjugé. Il est vrai que celui-ci me paraît plus faible ici que partout ailleurs.

Cette ascension rapide de l'élément israélite est un fait qu'on peut observer partout en Europe. Inutile de rappeler qu'à Paris, à Bruxelles, à Amsterdam, à Francfort, les grandes puissances financières sont juives. Mais, dans l'Europe orientale, le phénomène est bien plus marqué. En Allemagne et surtout en Autriche, la presse est aux mains des juifs. Plus de la moitié de Pesth leur appartient. En Hongrie, ils commencent à acheter la terre. En Roumanie, d'après ce que prétendent les Roumains eux-mêmes, si l'égalité absolue est établie, les juifs deviendront les maîtres uniques du sol. On affirme la même chose en Gallicie et en Moravie. Les paysans sont les débiteurs des juifs, qui tiennent les débits de boisson. Vous vous souviendrez du portrait qu'en a fait Cherbuliez, dans son roman, *Samuel Brohl et C*ie. Quant aux seigneurs, ce sont désormais de riches banquiers. Encore quelques années, et une liquidation opérerait un transfert général de la propriété. Pendant la dernière guerre, partout aux avant-postes, on voyait des marchands et des colporteurs juifs vendre ce qui était nécessaire aux soldats et aux officiers. La dernière fois que je me trouvais à Pesth, on me disait que les moulins à farine appartenant aux juifs avaient donné 12 p. c. et les moulins des chrétiens 4 p. c., quoique se trouvant exactement dans les mêmes conditions. D'où venait cette différence? De ce que les juifs, servis par des colporteurs répandus dans tout le pays, achetaient le blé à meilleur compte, et aussi de ce qu'ils jugeaient mieux les fluctuations générales des prix sur les grands marchés des céréales. Si ce mouvement ascensionnel des Israélites continue, ils seront, dans un siècle, les maîtres de l'Europe.

Le vulgaire attribue ce fait à l'usure, à la rapacité, à la dureté d'âme, que sais-je encore? C'est une complète erreur, un préjugé sans fondement. Quand toutes les transactions sont libres, nul n'est tenu de subir des conditions plus onéreuses que celles du marché général. Les chrétiens ne se font pas faute de profiter, comme tout le monde, des conditions

Digitized by Google

favorables que les conjonctures leur offrent. C'est aujourd'hui la loi universelle. Dans les grands scandales financiers de nos jours, notamment en Belgique, on n'a vu figurer que des chrétiens. Les naturalistes vous le diront, si dans le *struggle for life* une race l'emporte sur les autres, c'est qu'elle est douée de quelque supériorité. Ce doit être évidemment le cas pour les juifs. Et d'abord, ce qu'ils ont fourni de poëtes, de philosophes, de musiciens, de peintres et de littérateurs, est hors de proportion avec leur nombre relatif. Ils ont un sentiment très-vif, très-juste de la réalité, qu'ils saisissent et rendent avec une extrême netteté et, en même temps, une forte idéalité, une imagination puissante. Heine me paraît le type de ce rare mélange de qualités en apparence opposées. Appliquez ce génie aux affaires, et le succès s'explique. L'imagination, l'invention découvrent les opérations avantageuses, le bon sens solide fait voir les bons et les mauvais côtés et préserve des illusions. Parmi nous, les hommes d'affaires qui ont de l'imagination se perdent par optimisme, et ceux qui en manquent se traînent dans la routine.

Un philosophe, comme mon ami Politeo, trouverait encore un autre motif. Tel culte, tel peuple, a dit Quinet. Or, dégagez le culte de Moïse des pratiques qu'expliquent les nécessités du climat, et il reste un magnifique déisme sans superstition, sans anthropomorphisme, et dans les prophètes les sentiments d'égalité, de charité, de fraternité, que le christianisme a voulu réaliser et qui répondent si parfaitement aux besoins de l'humanité, surtout à notre époque.

Pascal voyait dans la durée du peuple juif, au milieu des persécutions, un miracle et la preuve de la malédiction divine. Quand on considère l'influence qu'il exerce actuellement et l'avenir de puissance qui lui paraît réservé, on croirait plutôt à la réalisation des croyances messianiques de ce peuple élu, qui espérait régner un jour sur tous les royaumes de ce monde.

19 NOVEMBRE. — M. Castelnuovo me conduit à l'École supérieure du commerce, où il est professeur. L'organisation y ressemble beaucoup à celle de notre école d'Anvers, mais

Digitized by Google

l'enseignement est ici bien plus élevé et plus développé. Ainsi pour ma branche — que je représente seul à l'université de Liége et qui n'a également qu'une chaire à Anvers, — il y a ici trois cours : l'économie politique, la statistique et une introduction générale aux opérations commerciales, que donne M. Castelnuovo. Le directeur est M. Ferrara, l'un des économistes les plus éminents de l'Italie et le chef de l'école économique orthodoxe. C'est un polémiste redoutable ; sa plume acérée et sa logique impitoyable n'épargnent personne. En ce moment, il malmène, dans la *Nuova Antologia*, la *Revue des Deux Mondes* italienne, M. Rossi, le grand fabricant de draps de Schio, qui s'était fait l'organe des idées protectionnistes. Les langues orientales ont ordinairement plusieurs chaires, grec moderne, arabe et japonais. L'école est installée dans le palais Foscari, sur le grand canal, l'un des plus beaux de Venise. C'est dire que les locaux ne laissent rien à désirer. Le nombre des élèves est d'environ 120, appartenant à des nationalités diverses ; beaucoup de Levantins et de jeunes gens de la Dalmatie. L'Italie exerce ainsi son influence sur l'Orient, où sont établis tant de ses nationaux. On forme ici les aspirants aux consulats. Cela est excellent. En Belgique il n'y a point de préparation spéciale pour les consuls. Il s'ensuit que souvent ceux-ci ne peuvent pas rendre tous les services qu'on attend d'eux. On a proposé, dans cette *Revue*, de choisir à cet effet des ingénieurs. L'idée est bonne ; mais ces ingénieurs devraient compléter leurs études par les notions de commerce, de droit et de langues étrangères, que doit donner une école commerciale bien organisée.

20 NOVEMBRE. — DE VENISE A BOLOGNE. — Les campagnes que nous traversons présentent partout le même aspect. Champs carrés d'un demi-hectare environ, séparés par des fossés et coupés de rangées d'arbres où s'enlacent les vignes.

Luzzatti monte à Padoue et nous conduit jusqu'à Bologne. Il m'explique la crise ministérielle qui se prépare. Les deux ministres, Cairoli et Zanardelli, ont prononcé, pendant les vacances, des discours où ils avaient proclamé la liberté d'association. L'attentat, les craintes du pays, la propagande

Digitized by Google

du *circoli Barsanti* et des associations républicaines, ont soulevé un mouvement d'opposition dont profiteront leurs adversaires et qui aboutira à leur chute.

Cette conversation avec Luzzatti me donne une idée assez nette de la composition des partis. La Chambre se divise en gauche, droite et centre. La droite a environ 110 voix, le centre une trentaine et la gauche 360 environ. Mais ces divisions ne répondent en aucune façon aux mêmes dénominations en usage dans les autres pays. La raison en est simple : la vraie droite, qui serait ici comme chez nous le parti clérical, est absente, en raison du programme imposé par Pie IX ou plutôt par les jésuites de la *Civilta cattolica: Ni elettori, ni eletti.* Ni électeurs, ni élus, c'est-à-dire que les vrais catholiques ne doivent ni voter, ni se porter candidats. Donc pas un seul clérical avoué ne siége à la Chambre. Ceux qui en faisaient partie avant l'occupation de Rôme ont obéi aux injonctions du Vatican et ne se sont pas représentés.

Figurez-vous notre Chambre privée de ses députés catholiques. Qui formerait la droite? Ce que l'on appelle les libéraux doctrinaires; à gauche siégeraient les représentants de Bruxelles et une partie de ceux de Gand, de Liége et de Verviers. Mais il n'y aurait aucune ligne de démarcation fixe; car, sur les différentes questions qui se présenteraient, il se formerait une nouvelle division des partis qui auraient ainsi une composition sans cesse variable. Sella et Minghetti, les deux chefs de la droite, seraient partout ailleurs de la gauche radicale. Sella a voté et proposé les mesures les plus anticléricales. Minghetti est partisan, comme les plus avancés d'entre nous, de la suppression du budget des cultes; je le tiens pour fortement imbibé de socialisme et de pétrole. Luzzatti, aussi de la droite, ne l'est pas moins, et il nous conseille, contre l'ingérence cléricale, des mesures auxquelles même les esprits plus extrêmes ne songent pas en Belgique. A gauche, parmi les députés du Midi, plusieurs ont été élus avec l'appui des prêtres et comptent peut-être parmi les plus cléricaux de la Chambre; tandis qu'à droite vous trouverez plusieurs des adversaires les plus décidés de l'influence politique du clergé.

Digitized by Google

Il n'est pas possible de citer une question capitale au sujet de laquelle on pourrait établir la distinction des deux partis. Il faut se contenter de dire qu'il y a deux tendances. A gauche on a plus de confiance dans le peuple, et ainsi on est enclin à adopter toutes les mesures qui ont une couleur démocratique ; on y est doctrinaire, c'est-à-dire qu'on croit aux formules générales et aux principes abstraits, et on s'inspire des exemples de la Révolution française. A droite on se préoccupe davantage des nécessités du gouvernement, on pense que le même régime idéal ne convient pas à tous les pays et on invoque souvent les exemples de l'Angleterre dont on vante l'esprit pratique. A gauche on dirait volontiers : *Tout pour le peuple et par le peuple ;* à droite : *Tout pour le peuple, mais sans le peuple.*

Autant que je puis en juger, la gauche oublie trop que toute la moitié méridionale de l'Italie sort d'un long servage et que les institutions qui conviennent aux peuples du Nord sont prématurées pour une nation dont les quatre cinquièmes des habitants sont complétement ignorants et où il n'y a nulle tradition, nulle habitude de la liberté. D'autre part, la droite ne compte pas assez avec les idées populaires. Elle était restée constamment au pouvoir, sous des ministères différents, depuis 1861 jusqu'en mars 1876. Elle a donc présidé à la formation de l'Italie et, grâce à ses mesures financières énergiques, elle est parvenue à établir l'équilibre du budget. C'est précisément au moment où ce but est atteint qu'elle tombe. Ç'a été un changement complet. De plus de 300 voix la droite est tombée à 100, et il lui faudra bien du temps pour reconquérir son ancienne prépondérance. Seulement, il est probable qu'il se formera de nouveaux groupements de partis.

Bologne, 21 novembre. — Après Venise, Bologne paraît très-sombre; avec ses arcades, ses grands palais sévères et ses monuments de briques. Mais il y a de l'activité, du mouvement dans les rues, une apparence de prospérité réelle. La population augmente, des fabriques s'élèvent de divers côtés. C'est une des villes qui a le plus profité du nouvel état

Digitized by Google

de choses et des chemins de fer. Bologne est aussi un centre important du mouvement ouvrier.

Je suis reçu et « piloté » par mes deux collègues d'économie politique, MM. Marescotti et d'Apel, l'un représentant de l'école orthodoxe, l'autre, des tendances nouvelles. Toute la ville est en fête. C'est le jour de naissance de la reine Marguerite. Elle est adorée et elle le mérite. Lors de son passage en Belgique, elle a laissé la meilleure impression à tous ceux qui l'ont approchée. Sur tous les magasins on a collé des bandes de papier portant en grands caractères : *Viva la regina Margherita.* Chacun porte à la boutonnière des fleurs de marguerite. La protestation contre l'attentat imprime à la fête un caractère d'enthousiasme exalté. Bologne est cependant une ville où le parti républicain compte un certain nombre d'adhérents. Mais tous ont condamné le régicide en termes indignés.

Dans l'après-midi, j'assiste à la réunion du conseil provincial qui vote une adresse au roi. Les institutions provinciales sont exactement copiées sur celles de la Belgique. Les institutions communales ressemblent aussi beaucoup aux nôtres. Seulement, les membres du conseil communal et du collége sont plus nombreux. Dans les grandes villes, il y a 50, 60, jusqu'à 75 conseillers, et 8 ou 9 échevins, constituant la *giunta*, le collége. M. Minghetti, en sa qualité de président du conseil, prononce un éloquent discours à propos de l'attentat. Il parle parfaitement : élégance, élévation, clarté, chaleur, il réunit toutes les qualités de l'orateur. On lit ensuite une adresse très-chaleureuse, qui est votée à l'unanimité.

Je suis présenté au marquis Pepoli, dont la mère était une Bonaparte et qui a épousé une princesse Hohenzollern, cousine de la comtesse de Flandre. Il est président d'une société ouvrière et s'occupe beaucoup de la question sociale. Je lui recommande l'admirable livre de Laurent : *Les sociétés ouvrières de Gand.* Les Pepoli, au XIIIe et au XIVe siècle, ont joué un grand rôle dans l'histoire de Bologne, et leur représentant actuel a le sentiment qu'il se doit à la chose publique.

Digitized by Google

L'un des échevins, M. Burzi, est également président de plusieurs sociétés ouvrières. Il s'en occupe avec grand dévouement et, par suite, il est très-populaire. Après la séance, le préfet et M. Burzi me proposent de les accompagner à la manufacture de tabac où doit avoir lieu une manifestation en l'honneur du roi et de la reine, à propos de l'attentat. Le bâtiment de la manufacture est énorme. Il est rempli de femmes et de jeunes filles. Elles sont mises avec soin, mais à peu près comme nos ouvrières. Beaucoup d'entre elles sont très-jolies. Leurs yeux noirs, pleins de feu, ressortent sur une carnation splendide. Des souvenirs de Carmen reviennent à l'esprit. Nous avançons, précédés par une musique, et les drapeaux des sociétés ouvrières sont portés au-dessus de nos têtes. Les femmes crient avec frénésie : *Viva il nostro prefetto! Viva Burzi.* Le préfet d'abord, puis M. Burzi prononcent un discours où ils se félicitent de voir l'attachement du peuple pour le roi, et où ils recommandent, en excellents termes, toutes les vertus qui peuvent relever la classe ouvrière. J'admire combien l'art de la parole paraît un don inné en Italie! Il est vrai que la langue italienne, ayant du nombre, de la cadence, des brèves et des longues, est déjà par elle-même un enchantement pour l'oreille.

Le préfet, en me ramenant, me parle de la question sociale. Il en est très-préoccupé. « Il y a des souffrances très-grandes, me dit-il, la misère est réelle! Et la résignation à cet état de choses, général autrefois, disparaît avec le sentiment religieux. Il est étonnant et effrayant de voir avec quelle rapidité il a fait place à une incrédulité absolue et souvent à la haine contre la religion et ses ministres. En Romagne surtout, cette hostilité se rencontre dans toutes les classes. Je ne crois pas que les doctrines socialistes théoriques soient très-répandues en Italie, mais la misère fait qu'il se développe dans le peuple, en ville comme à la campagne, une irritation sourde et des haines violentes contre l'ordre social actuel. Un ouvrier me disait récemment : « Vous autres, « riches, vous avez toutes les jouissances de la vie sans rien « faire, et nous qui travaillons tout le jour et toute la vie, nous

Digitized by Google

« vivons misérables. » Voilà les idées qui se propagent, et pour l'avenir, je vois là un véritable danger. Il n'y a point de dynastie plus populaire que la nôtre même. Les radicaux comprennent que la maison de Savoie a fait l'Italie et que, sans elle, l'unité s'effondrerait dans le chaos. Mais le grand problème partout sera de faire vivre la royauté avec la démocratie. — Oui, lui répondis-je, vous avez raison, mais ce qu'il s'agira de faire vivre avec la démocratie, c'est non-seulement telle ou telle institution politique, mais l'ordre social actuel. »

Le soir, représentation gala au théâtre. On donne un grand ballet avec pantomime : *Messalina*. Le théâtre est très-beau. Les loges ressemblent à des balcons avec balustres et on y voit parfaitement les toilettes qui sont fort élégantes. Dans la loge de la régence, où je me trouve, l'un des conseillers se lève tout à coup et crie de toutes les forces de ses poumons : *Viva la regina Margherita! Viva il re Umberto.* Des applaudissements et des vivats éclatent avec transport. *L'inno! l'inno!* L'orchestre entonne l'hymne national. C'est une marche militaire sans originalité, mais pleine d'entrain. On la redemande une fois, deux fois, trois fois. Le maire reçoit un télégramme de remercîment du roi. Il le lit tout haut. Les transports d'enthousiasme recommencent. Et toujours l'hymne répété trois ou quatre fois de suite. Cela dure plus d'une heure. Dans le Nord, on n'a nulle idée d'une semblable exaltation.

22 NOVEMBRE. — Visite à l'Université. Elle occupe un magnifique palais. Galeries, colonnades, escaliers gigantesques comme on n'en trouve qu'en Italie, auditoires excellents. On voit ici, incrustées dans les murs, des plaques de marbre blanc avec des inscriptions en l'honneur des professeurs éminents et des bienfaiteurs de l'Université; parfois un médaillon ou un buste. C'est un admirable usage. On rattache ainsi les générations actuelles à celles qui les ont précédées et on inspire le respect de la science. En Suède et à Helsingfors, en Finlande, les portraits des professeurs les plus connus ornaient les murs des auditoires où ils s'étaient

Digitized by Google

fait entendre. Chez nous, les corridors, les salles, tout est froid et nu; l'art, les souvenirs manquent complétement, et cependant nous sommes un peuple artistique.

Dans l'ancien bâtiment de l'Université, devenu maintenant l'archi-gymnase, les murs de l'escalier des galeries et des grandes salles sont complétement revêtus des armoiries et des emblèmes des docteurs d'autrefois. La même chose existe à Padoue. Toutes les nations de l'Europe y sont représentées. Mon éminent collègue, M. de Cuyper, a conservé les meilleurs souvenirs de l'université de Bologne, où il a fait ses études. Il y a toujours ici des étudiants de notre pays, parce qu'il y existe une sorte de collége belge, comme l'institut de France à Rome, c'est-à-dire une maison et un fonds donnant un revenu pour y entretenir les étudiants. Ceux qui se trouvaient en ce moment à Bologne sont venus me voir. Nous avons causé de leurs études en Belgique et en Italie. Ils m'ont dit qu'ici les élèves travaillaient davantage et qu'en moyenne les cours leur paraissaient supérieurs. Ils croyaient qu'on aurait bien fait de supprimer la maison et de consacrer tous les revenus de la fondation à des bourses avec habitation libre. J'ai bien regretté que mon départ pour Florence, où j'étais attendu, m'ait empêché d'accepter le dîner que mes compatriotes voulaient m'offrir. A l'étranger, le sentiment de la commune patrie parle vivement au cœur. Je leur envoie encore mes remercîments et mon meilleur souvenir.

Il y a ici, comme dans nos universités, quatre facultés : philosophie et lettres, droit, médecine, sciences naturelles et mathématiques; mais la faculté de philosophie et lettres n'est pas, comme chez nous, une préparation au droit. Elle a pour but, comme le dit le règlement, 1° « de maintenir et d'accroître la culture philosophique et littéraire de la nation »; 2° de fournir aux élèves des autres facultés, des connaissances sur ces matières; 3° de former les professeurs de l'enseignement moyen et supérieur. Il en résulte qu'il n'y a presque pas d'élèves en philosophie : une quinzaine dans les grandes universités et point du tout dans les autres. Voici les matières

Digitized by Google

enseignées : 1° littérature italienne ; 2° littérature latine ; 3° littérature grecque ; 4° archéologie ; 5° histoire comparée des langues classiques et néo-latines ; 6° histoire ancienne ; 7° histoire moderne ; 8° géographie ; 9° philosophie théorique ; 10° philosophie morale ; 11° histoire de la philosophie ; 12° pédagogie. En outre, on enseigne à Bologne la philologie indo-européenne.

La faculté de philosophie confère deux grades : la licence et le doctorat (*Laurea*). Pour se présenter à chacun de ces examens, il faut avoir suivi les cours pendant deux ans ; donc, quatre années pour le doctorat.

La faculté de droit comprend les matières suivantes : 1° introduction encyclopédique ; 2° institutes du droit romain ; 3° histoire du droit ; 4° droit romain ; 5° droit canon ; 6° droit civil ; 7° droit commercial ; 8° droit et procédure pénale ; 9° procédure civile et organisation judiciaire ; 10° économie politique ; 11° statistique ; 12° droit constitutionnel ; 13° droit administratif ; 14° droit international ; 15° philosophie du droit ; 16° notions élémentaires de médecine légale. Toutes ces matières sont obligatoires ; mais l'introduction, la statistique et la médecine légale ne font pas partie des examens.

Il y a deux examens, la « promotion » et le doctorat, qui se passent, l'un et l'autre, après que l'élève a suivi les cours *obligatoirement* pendant deux années ; donc, en tout, quatre années ; sur la proposition de la Faculté, chacun de ces examens peut être divisé en deux épreuves, de sorte qu'il y en a une après chacune des quatre années d'études.

En Belgique, les cours de droit ne prennent que trois ans, et le programme est nécessairement moins complet. Pour le doctorat, le récipiendaire doit présenter une dissertation sur une des matières de l'examen. La commission d'examen comprend les professeurs des matières qui en font partie et deux autres membres nommés par le ministre, sur la proposition du conseil de la Faculté, le conseil supérieur entendu. On voit que des mesures sérieuses sont prises ici contre l'arbitraire ministériel. L'intervention des corps

Digitized by Google

compétents est partout assurée. C'est ce dont on s'est toujours trop peu occupé en Belgique.

Il n'y a qu'un grade, la distinction (*loda*), et il se donne rarement; car, par exemple, à Bologne, en 1877, elle n'a été obtenue que par cinq docteurs en droit, un en sciences philologiques, un en sciences naturelles et un en médecine.

Les taxes universitaires sont assez élevées; elles montent en tout, pour le docteur en droit, à 860 fr. : 40 fr. d'immatriculation, 660 fr. payables en quatre années pour les inscriptions, 100 fr. pour l'examen et 40 fr. pour le diplôme; autant pour la médecine et pour les sciences mathématiques; 450 fr. pour la philosophie et lettres; 200 fr. pour le notariat, qui comprend les cours de droit civil, de droit pénal, de droit commercial, de procédure civile et les institutes du droit romain.

En 1878, il y a eu à l'université de Bologne 534 étudiants, dont 17 pour la philosophie, 147 pour le droit, 51 pour les sciences, 190 pour la médecine, 34 élèves-ingénieurs, 12 pharmacie, 9 accouchement, 42 vétérinaires. Fait curieux à noter, le nombre des étudiants tend à diminuer. En 1868, non compris Naples, il y en avait 6,818 pour toute l'Italie, et en 1875, seulement 6,446.

A Naples, on a compté en moyenne, par an, de 1868 à 1872, 3,935 étudiants inscrits et 11,368 examens. Cette différence s'explique par la raison qu'à Naples l'inscription n'était pas obligatoire.

Le recteur se plaint à l'Université de la difficulté de recruter le corps professoral. Il m'affirme qu'un grand nombre de chaires sont vacantes, faute de pouvoir y nommer des candidats capables. Voici, me semble-t-il, l'explication du fait : les *privati docentes* ne sont pas assez encouragés. Ils n'ont que la moitié du minerval payé par leurs élèves. Ce qui est insuffisant. Comme je l'ai déjà dit, on n'en rencontre guère qu'à Naples, où le nombre énorme d'étudiants peut fournir une rétribution convenable. Le professeur ordinaire a 5,000 fr. par an, avec une augmentation de 500 fr. par cinq années de fonction; mais il ne touche rien des miner-

Digitized by Google

vals et peu de chose pour les examens. Le traitement est insuffisant. De là les difficultés du recrutement. Il faut absolument organiser un système sérieux de *privat docentes* ou de suppléants, sinon le recrutement du corps professoral laissera toujours beaucoup à désirer.

Trois jeunes filles italiennes suivaient les cours. Une pour la médecine, une pour les sciences et une pour la philosophie. Le recteur m'a assuré que cela ne donnait lieu à aucune difficulté. Elles sont respectées par leurs condisciples, tant pendant qu'après les leçons. Bien entendu, elles n'ont été admises qu'après avoir subi, comme les autres étudiants, toutes les épreuves préliminaires, et conquis la « licence licéale ». Dans ces conditions, aucune loi, aucun règlement ne s'opposerait chez nous à l'admission des femmes dans nos universités. Il ne faut pas oublier que Bologne a eu autrefois des femmes illustres comme professeurs : Clotilde Tambroni, qui enseignait le grec, Laura Bassi, la physique, et Marie Agneti, les mathématiques.

Le recteur me dit que les professeurs sont généralement très-satisfaits de la génération actuelle. Elle travaille bien, et ce qui vaut mieux, ce qui la pousse au travail, ce n'est pas tant le désir d'obtenir le diplôme que le goût de la science. Que ne pouvons-nous en dire autant en Belgique ! Sauf parfois en sciences, le but unique, c'est l'examen. Il est vrai que la science est si peu honorée et si peu encouragée ! En Italie, il n'en est pas de même. Le gouvernement, la société s'empressent d'accorder aux vrais savants la considération et le respect qu'ils méritent. En Allemagne, et plus encore en Angleterre, il en est de même.

Le soir, nous dînons chez M. Minghetti. M. Minghetti a publié, l'an dernier, un beau livre sur les rapports de l'Église et de l'État, dont M. Laurent a rendu compte dans notre *Revue*, en soulevant de sérieuses objections. On se rappellera que le principal point de dissidence était le suivant : M. Minghetti est aussi hostile que M. Laurent aux prétentions excessives du clergé; mais il croit que l'ultramontanisme sera vaincu par les idées modernes et qu'on ne peut refuser aux cultes,

Digitized by Google

complétement séparés de l'État, le droit d'acquérir et de posséder. L'été dernier, en revenant d'Ostende, M. Minghetti est allé à Arlon pour faire la connaissance personnelle de M. Laurent et pour discuter cette question. Il me parle avec admiration de cet homme de bien, de ce puissant lutteur! « Il ne m'a pas convaincu, me dit M. Minghetti, mais il m'a fait réfléchir. C'est un véritable apôtre. » Comme économiste, M. Minghetti incline vers les idées nouvelles. Il a écrit aussi, il y a quelques années, un excellent ouvrage sur les *Rapports de l'économie politique avec le droit et la morale*, qui, malheureusement, a été défiguré par la traduction.

La droite a fondé dans les villes principales des associations constitutionnelles qui, ainsi que les associations libérales chez nous, ont pour but de s'occuper des élections, mais qui discutent aussi des questions de politique générale. Comme président de l'association de Bologne, M. Minghetti a prononcé dernièrement un discours qui a eu un grand retentissement dans toute l'Italie et où il traitait de la réforme électorale. Des rapporteurs sont chargés d'étudier les différentes questions et M. Minghetti résumait leurs travaux. Sous tous les rapports, il occupe une place considérable. Il a été quatre ou cinq fois ministre. Il a pris part à tous les grands événements qui ont créé l'unité italienne. En sa qualité de chevalier de l'Annonciade, il est, avec quatre ou cinq autres, cousin du roi, qu'il suit immédiatement dans toutes les cérémonies publiques. Cette belle et puissante intelligence s'est occupée de tous les sujets qu'embrassent la politique et l'économie politique. Avec sa taille élevée, son teint frais, ses cheveux et ses favoris blancs, coupés court, sa mise correcte et soignée, il a tout à fait l'extérieur et les allures d'un homme d'État anglais, et ses idées, au fond, sont celles des grands whigs, de lord John Russell ou de Gladstone, par exemple. Sa résidence, aux portes de Bologne, est ravissante. C'est une partie d'un ancien couvent. Elle est située au haut d'une colline d'où l'on a une vue admirable sur la ville et sur les environs. Le jardin en terrasse est tout planté d'arbres verts, cyprès, pins, lauriers. Nous sommes reçus dans un

Digitized by Google

salon grand et haut comme une église. Il est complétement revêtu d'une cretonne aux couleurs vives et gaies, et rempli de siéges, de sophas, de meubles élégants qui en dissimulent les vastes proportions. Il est divisé en trois par d'immenses portières. La première et la dernière partie sont éclairées par la lumière douce et rosée qui tombe de grandes lampes opalines. Sur le parquet en mosaïques du pavement, des tapis turcs. Ce réfectoire de couvent, accommodé à toutes les élégances de la vie moderne, offre un piquant contraste. On y reconnaît le goût d'une femme artiste. C'est ce qu'est, en effet, Mme Minghetti, qui est à la fois Anglaise et Sicilienne, née Acton[1] et veuve du prince de Camporeale. C'est un charme de causer avec elle des questions politiques, sociales, religieuses ou artistiques. Elle y porte le plus vif intérêt et une âme émue ; d'un mot, elle les résume. Puis vient une tirade animée, vive, éloquente, et parfois des traits comme des flammes qui éclairent et réchauffent. Du sérieux, de l'enthousiasme pour le bien, une commisération profonde pour les souffrances humaines, une grande ardeur des réformes. Nul préjugé. C'est exactement la tournure d'esprit des grandes dames du XVIIIe siècle.

M. Minghetti indique quelles sont, d'après lui, les causes qui ont amené la chute de la droite. « Elle a été au pouvoir sous différents chefs, pendant dix-huit ans. Que de mécontentements elle a dû provoquer pendant un si long temps ! Puis des impôts, toujours des impôts même les plus vexatoires, jusqu'à ce que l'équilibre financier, le *pareggio*, fût établi. Nul pays, pour faire honneur à ses engagements, ne s'est imposé d'aussi lourdes charges. Souvent la propriété paye le tiers et même la moitié de son revenu. La résignation du contribuable a été admirable. Mais enfin, quand l'équilibre a été établi, quand le navire est entré au port, le pays s'est retourné contre ceux qui lui avaient imposé de si

[1] Le chef de la famille Acton est lord Acton, catholique libéral, un des savants les plus érudits de l'Europe pour l'histoire ecclésiastique. La librairie Muquardt a publié, l'an dernier, un remarquable essai de lord Acton, *Histoire de la liberté*, parfaitement traduit par M. Louis Borgnet.

Digitized by Google

durs sacrifices. C'est ainsi que la droite, qui avait les trois quarts des voix, n'en a plus que le cinquième. Naturellement j'ai trouvé d'abord que c'était de l'ingratitude. Nous avions fait notre devoir. Nous avions sauvé l'honneur financier de l'Italie et rétabli son crédit. Nous croyions avoir mérité quelque reconnaissance. En y réfléchissant, j'ai compris qu'il ne pouvait en être autrement. Partout l'électeur aurait agi de même. Le traitement était nécessaire, mais il était trop dur pour qu'on nous le pardonnât. Ce qu'il nous reste à faire maintenant, c'est de réunir tous nos efforts pour que nous ne retombions pas dans le déficit. »

Nous abordons un autre sujet : « Ne croyez-vous pas, lui dis-je, que si le pape renonce à la fameuse maxime : *Ni elettori, ni eletti*, et s'il pousse le clergé à intervenir dans les élections, le parti catholique conquière bien des siéges?

— Non, me répond M. Minghetti, je ne pense pas qu'il arrive à avoir plus de 40 à 50 voix bien à lui. Sans doute, en s'alliant à d'autres partis, il peut apporter son appoint; mais seul, il est en somme très-faible. Je parle du présent, non de l'avenir, « je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin. » Voici les raisons de la faiblesse du clergé comme parti politique. D'abord, s'il descend dans l'arène, le drapeau papal à la main, il représentera le rétablissement du pouvoir temporel, donc Rome enlevée à l'Italie comme capitale, et le morcellement du pays. Voter pour un candidat franchement clérical, c'est voter la destruction de la patrie, c'est une trahison. En Belgique, en France, celui qui donne sa voix à un candidat clérical peut croire qu'il vote pour le principe conservateur qui assurera la grandeur de son pays. En Italie, celui qui vote pour un candidat du clergé sait qu'il vote le démembrement de l'Italie. En second lieu, beaucoup de nos curés sont bons patriotes. Ils ne sont pas du tout disposés à se faire les instruments obéissants des évêques ou même du pape. Enfin, ils ne sont pas dressés à la lutte politique. Ils y seraient très-maladroits. Leur influence serait minime, car le peuple n'est nullement préparé à la subir.

« Voilà les principaux motifs qui font que, d'ici à longtemps,

Digitized by Google

le parti ultramontain ne sera pas très-nombreux à la Chambre. En ce moment, il n'y est pas du tout représenté. Je pense, quant à moi, que c'est un mal. D'abord, je suis d'avis, en règle générale, qu'il est utile que toutes les opinions sérieuses et quelque peu considérables aient leurs représentants au Parlement. En second lieu, l'arrivée du parti clérical aurait pour effet de réunir plus intimement toutes les fractions du parti libéral et de faire occuper à chacun la place qui lui appartient. N'est-il pas absurde que nous, qui partout ailleurs, chez vous en France, en Angleterre, formerions le centre gauche ou même la gauche, nous soyons ici l'extrême droite, comme si nous étions des réactionnaires? Le système représentatif en Italie ne marche pas comme il le faudrait, parce qu'il n'y a point de partis opposés en présence. Au fond, sur les grandes questions, nous sommes tous de la même opinion, sauf 17 ou 18 républicains. Droite et gauche, nous sommes tous libéraux et tous conservateurs, c'est-à-dire partisans du régime établi. Dès lors, sur les différentes questions qui surgissent, il se forme des majorités flottantes. Aucun ministère n'a une majorité sûre avec laquelle il peut gouverner comme il l'entend. Pour vivre, il doit, par des négociations et des concessions, s'assurer le concours de deux ou trois groupes, dont l'un ou l'autre peut à chaque instant se dérober. De là viennent ces changements fréquents de ministères et le peu de puissance dont ils disposent pendant qu'ils sont aux affaires.

— Vous avez raison, lui dis-je; le parti clérical arrivant au Parlement en nombre respectable, vous procurerait cet avantage de vous donner les deux partis opposés nécessaires pour faire fonctionner régulièrement un gouvernement de majorité. Mais cet avantage ne serait-il pas acheté bien cher? Le malheur des pays catholiques, c'est que, quand le parti clérical intervient dans les luttes électorales, son arme de combat est le sentiment religieux. C'est par la chaire, par le confessionnal, par la communion, par les sacrements, qu'il impose ses volontés. Ceux qui veulent lui résister doivent forcément tendre à détruire l'arme qu'on emploie

Digitized by Google

pour les asservir. Les journaux libéraux font ainsi une guerre acharnée et constante au prêtre. Comment le sentiment religieux n'en serait-il pas ébranlé ? Tant de courants divers le battent déjà en brèche ! Qu'en restera-t-il si, jeté dans les luttes politiques par ceux qui le représentent, il devient l'objet des assauts d'un parti puissant, actif et maître de la presse? Déjà, en Italie, la foi s'en va rapidement, me dit-on, et cependant le clergé, ne se mêlant pas à la politique active, n'est guère attaqué dans vos journaux. S'il l'était comme chez nous, une hostilité ardente contre toute idée religieuse se développerait, et alors se poserait ce formidable problème : Un peuple peut-il vivre sans religion?

— Oui, s'écria M. Minghetti, voilà ce que je me demande souvent avec angoisse. Autour de moi, dans le monde, je vois que la foi véritable devient bien rare même chez les femmes. Il n'y a pas souvent chez elles incrédulité raisonnée, révolte absolue; il y a doute, refroidissement, indifférence. La croyance en Dieu va-t-elle disparaître? Le ciel sera-t-il vide et n'y aura-t-il plus un être suprême en qui chercher une consolation dans nos heures de tristesse et de découragement? Tout va-t-il se réduire pour nous à cette terre, à ces courts instants si souvent assombris, attristés, désespérés? Ne sentez-vous pas alors comme le froid du néant qui vous saisit?... »

Nous reprenons avec M. Minghetti la question débattue avec Laurent.

« Si vous supprimez, dit-il, le budget, comme le principe de la séparation de l'Église et de l'État vous y oblige, pouvez-vous refuser aux cultes le droit de posséder au moins ce qui est indispensable à leur existence? C'est une des manifestations les plus nobles, les plus bienfaisantes de l'activité humaine. L'étoufferez-vous en la privant de la nourriture dont elle ne peut se passer? Voyez aux États-Unis, aucun culte n'y est rétribué, mais tous ont droit de posséder. L'Europe sera conduite à imiter en ce point l'Union américaine. En outre, ne vaut-il pas mieux, au lieu de la propriété clandestine, la propriété au soleil, soumise à l'inspection et

Digitized by Google

au contrôle de l'État? Vous n'accordez pas à vos couvents le droit de posséder. Cela les empêche-t-il de se multiplier, d'arrondir leur domaine et surtout leur portefeuille? A moins de proscrire le droit d'association, vous n'empêcherez pas leur richesse de s'accroître. Bien entendu, je n'accorderais jamais la personnification aux couvents, mais seulement aux églises. Vous auriez ainsi un droit de surveillance que vous n'avez pas maintenant.

— La question, répondis-je, comme la plupart de celles qui touchent à l'Église dans les pays catholiques, ne me paraît pas offrir de solution satisfaisante. La logique exige la suppression du budget des cultes, et cette suppression impose, en effet, comme on l'a fait aux États-Unis, qu'on accorde aux diverses communions le moyen de vivre. D'autre part, si vous donnez à l'Église catholique le droit illimité d'acquérir, dans un pays de foi, avec les testaments et les derniers sacrements, en un siècle ou deux, elle possédera tout. »

Je demandais si le mouvement de l'*Italia irredenta* avait quelque importance. « En réalité, très-peu, me répondit M. Minghetti. Aucun homme sérieux ne l'appuie. En tout pays, il y a des individus qui se plaisent dans les agitations de la place publique, et comme l'Italie s'est faite au nom du principe de la nationalité ethnographique, on exploite encore aujourd'hui cette idée. Il faudrait donc arracher à la France Nice et la Corse, Malte à l'Angleterre, le Tessin à la Suisse, Trente et Trieste à l'Autriche? C'est insensé. »

M. Minghetti ajoute qu'il approuve, en somme, le traité de Berlin. Loin que l'Italie doive se montrer hostile à l'Autriche, il faut, au contraire, qu'elle l'appuie franchement dans la mission civilisatrice qu'elle a à remplir au delà de la Save. L'avenir y est aux populations slaves. On ne doit donc leur refuser aucun des moyens de se développer. Mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que les Grecs occupent le littoral et il est juste que leur indépendance ne soit pas noyée dans le flot montant du slavisme.

L'Italie, dans cette région, n'a aucun intérêt égoïste à défendre. Elle doit seulement favoriser toute solution qui y

Digitized by Google

apportera le progrès et la civilisation. Car, comme voisine et riveraine de l'Adriatique, c'est elle qui retirerait le plus grand profit de toutes les améliorations qui s'y feront. Bien entendu, je ne fais qu'esquisser les idées de M. Minghetti. Que ne puis-je y ajouter la variété, la profondeur, l'originalité des aperçus, la connaissance complète des faits, l'abondance des preuves, tout ce qui fait la vie et le charme de la conversation d'un homme vraiment supérieur !

A Bologne, je suis frappé de voir, sous les galeries, sur la place, devant les cafés, un grand nombre d'hommes achetant et lisant les journaux, discutant politique et ne ressemblant à aucune classe sociale qu'on rencontre chez nous. Ils sont vêtus mieux que des ouvriers, moins bien que des bourgeois. Ils ne paraissent pas avoir assez d'aisance pour vivre sans rien faire et cependant il ne semble pas que le métier qu'ils exercent les occupe beaucoup. On dirait une classe particulière de *politiciens* qui tiennent à leur manteau, même quand il montre la corde, et qui ont proscrit l'usage de la brosse et du cirage. Sont-ce les terribles internationalistes dont on parle tant? Il paraît que non; mais ce sont les soldats de l'*Italia irredenta*, les adhérents des *circoli Barsanti*. A Bologne, me dit-on, où la population est en général très-laborieuse, ils sont en réalité peu nombreux; mais dans les petites villes des Marches, où il n'y a nulle industrie et où, par conséquent, les oisifs sans moyens réguliers d'existence, foisonnent; ils constituent une classe dangereuse. D'autres personnes m'affirment qu'il y a à Bologne plus de 500 affiliés à l'Internationale. *Ma chi lo sà.*

On dirait qu'à Bologne le système de la représentation des minorités a été mis en pratique, car, au conseil communal, tous les partis, même les plus extrêmes, sont représentés. Il s'y trouve des républicains, dont plusieurs sont des esprits distingués, point démagogues et n'attendant le triomphe de leur idéal que de sa force propre d'attraction; par exemple, l'éminent professeur de l'Université, C.; — des cléricaux, des constitutionnels nationaux, droite, centre et gauche. Si les électeurs de la commune nomment ainsi des conseillers de

Digitized by Google

toutes les nuances, c'est la preuve qu'il n'existe pas deux partis nettement opposés. Dès lors, il y a place pour les influences personnelles, pour les transactions, pour les alliances, en un mot, pour l'imprévu. Il en est un peu de même dans les élections générales et dans le Parlement.

Pour comprendre la situation politique en Italie, il faut se pénétrer de ce fait capital, qu'il n'y a pas ici de démarcation nettement tranchée entre les partis. En Belgique, entre catholiques et libéraux la séparation est absolue. En France, il en est de même entre monarchistes et républicains. En Italie, on passe, par gradations insensibles, de l'extrême gauche à l'extrême droite, et nul n'a pu me dire clairement quels sont les « grands principes » qui séparent les deux nuances.

Je ne vous parle ni des monuments ni des tableaux; vous les connaissez. Cependant je dois vous signaler les tombeaux que l'on a découverts récemment à Bologne, bien au dessous du niveau des constructions romaines. On y a trouvé des corps très-bien conservés, des armes et des vases avec des ornements d'une époque très-primitive. Ils appartiennent à une race bien antérieure aux Etrusques. La matière et les formes des poteries, les dessins très-archaïques qui les décorent doivent remonter certainement à la période préhistorique. Que de souvenirs dans cette vieille terre italique! que de races s'y sont succédé! On trouve souvent trois ou quatre antiquités superposées! *Italia, magna parens virum.*

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

LE GOÎTREUX[1].

CONTE POUR LES CHASSEURS,

IX

LA CHASSE AUX ISARDS.

Le prieur avait bien pris ses mesures pour ôter à son neveu tout prétexte de descendre. Il avait choisi le gîte où les chasseurs devaient trouver, chaque jour, en rentrant, des provisions en abondance et le lit de fougère où l'on n'a pas à chercher le sommeil après les fatigues de ces chasses pénibles, mais pleines d'attraits. On rencontre de distance en distance, dans les Pyrénées orientales, des cabanes en pierres simplement superposées; les bergers les ont construites, ils les occupent tour à tour, suivant le caprice de leurs pérégrinations. Auberges sans hôtelier, elles sont ouvertes à tous et offrent aux voyageurs comme à leurs constructeurs un abri qui n'est pas à dédaigner dans les froides nuits des hauteurs.

Basses et solides, elles sont faites pour braver les tourbillons effrayants qui passent, tordant les arbres, emportant tout. Adossées au rocher, près des plateaux herbeux, elles s'ouvrent, au midi, au soleil. Le chasseur est heureux d'y trouver un refuge dans l'ouragan qui le surprend, il y allume un feu de sapin et s'endort tranquille en écoutant se mêler, dans la nuit, le murmure du torrent, les bruits

[1] *Voir* la livraison du 15 janvier.

Digitized by Google

vagues qui sortent des entrailles de la montagne et, par instants, les hurlements des loups qui rôdent dans l'ombre.

La cabane que le prieur avait choisie, sur les conseils de Max, n'avait rien à craindre des avalanches. Elle s'élevait à hauteur d'homme, sur un plateau, derrière le Mariale, dans la vallée qui monte directement au Canigou, au pied de la Montagne brûlée. (L'imprudence de quelque berger a sans doute allumé le feu et l'incendie a dévoré les sapins qui descendaient autrefois jusqu'à la vallée, laissant dans leur éclaircie se dérouler au soleil un tapis de verdure où les moutons trouvent encore aujourd'hui un excellent pâturage.)

C'était la partie la plus giboyeuse comme la plus pittoresque des monts que domine le Canigou. A deux pas de son établissement cynégétique, Carlos pouvait, le matin, reconnaître le pied des isards, qui venaient, pendant la nuit, paître l'herbe du plateau et boire au torrent.

En face du Mariale, au flanc de la montagne des Sept-Hommes, monte, de gauche à droite, un chenal, à une hauteur de quelques cents mètres : il ressemble de loin plutôt au lit d'un torrent abandonné par ses eaux qu'à un ravin. Deux rochers le dominent comme deux sentinelles; il est bordé de pierres lisses où il serait de toute impossibilité de trouver un point d'appui. Engagés dans le canon, les isards, effrayés en bas par un rabatteur, doivent forcément monter et passer à deux mètres du chasseur, caché au sommet. La grande difficulté est de les y conduire; mais, habitués dans ce temps à trouver cette route libre, ignorants de la traque, ils étaient plus disposés à fuir devant les chasseurs qui cherchaient à les surprendre, qu'à se défier de ceux qui pouvaient les attendre au passage.

Max indiqua donc à Carlos le poste que le jeune homme devait occuper en haut du chenal, et, prenant lui-même la montagne en flanc, il s'apprêta à en faire le tour : les isards, fuyant devant lui et pouvant à peine escalader les rochers à pic de la montagne, devaient suivre leur chemin habituel et s'offrir aux coups du jeune chasseur.

Digitized by Google

Carlos s'établit du mieux qu'il put à son poste, dissimulant sa présence derrière quelques maigres sapins et choisissant une excellente position, plutôt par instinct que par raisonnement : car sa pensée était à Saor.

Dans sa longue attente, il tournait souvent les yeux dans la direction de la maison blanche. Elle était bien loin maintenant; des collines lui en cachaient la vue ; il n'apercevait devant lui que le plateau éternellement vert du Mariale et le sentier en zig-zag qui descend au col du Cheval-Mort, à Casteil et à Saor.

Il appelait de ses vœux le moment où il prendrait le chemin du retour. Le fusil en travers des genoux, il songeait à Mercédès. Il n'avait pas besoin de consulter son cœur : ce cœur était tout entier à elle. S'ils avaient été seuls au monde, ils n'auraient eu qu'à se tendre la main et le bonheur les attendait.

Cette pensée lui avait souri plusieurs fois dans la vallée ; elle revenait plus intense dans la solitude, où il se trouvait placé entre le ciel éternellement bleu et cette nature qui étalait autour de lui, dans ses magnifiques caprices, tout son grandiose.

Nos pensées, notre esprit, notre cœur s'éthérisent dans l'air pur des monts. Disposée par sa sensibilité à se mettre en harmonie avec le milieu où vit le corps, son enveloppe, l'âme, joyeuse sous le soleil, mais se repliant sur elle-même, comme un oiseau frileux, dans le brouillard, s'élève à mesure qu'on monte. Vu de ces hauteurs, l'homme paraît si petit : on est plus près de Dieu.

Carlos rêvait! Orgueil, distinction de caste, préjugés, tout s'effaçait, tout s'en allait avec la brume et les nuages qui couraient sous ses pieds; il n'entendait plus que la voix de son cœur qui approuvait son choix; l'image de la Vierge de Saor flottait devant lui, l'appelant à toutes les joies de la vie.

Tout à coup, un bouvreuil fit entendre son chant plaintif, le sifflet du petit magicien pénétra comme un bruit aigu dans le cœur de Carlos ; ce fut pour lui comme la dernière

Digitized by Google

note de son rêve! Les douces illusions s'envolèrent pour le jeter brusquement en face de la réalité qui, d'un doigt sévère, lui montrait deux voies : celle du renoncement et celle de la lutte, la lutte contre sa famille et contre la société.

Il avait à choisir.

Une heureuse diversion vint l'arracher à cette triste pensée. Dans les bruits, toujours si étranges de la montagne, il distingue un galop. La tête d'un isard apparaît près de lui, elle regarde en arrière : le danger vient-il de là?

Carlos n'ose pas porter son fusil jusqu'à son épaule; le mouvement doit le trahir. Dirigeant doucement le canon sans lever l'arme, il fait feu. L'isard fait un bond prodigieux, passant au-dessus de la tête du chasseur comme un éclair; il a sauté à pic, dans le vide. A l'instant même, un autre animal gravit le rocher, il flaire, siffle, explore et roule.

Carlos a pressé une seconde fois la détente, les échos de la montagne répètent la double détonation, le troupeau d'isards passe et fuit.

L'heureux chasseur se penche sur l'abîme pour voir ce qu'est devenu le premier isard sur lequel il a tiré. Le voilà dans le fond! C'est un bouc de grande taille; il a fait un saut de cinquante mètres et il vit! Il essaye de boire au torrent, l'eau semble s'arrêter à sa gorge, il chancelle, tourne les yeux vers son vieux Canigou, ses yeux voilés ne le voient plus; il s'éloigne lentement et disparaît dans un coude pour aller mourir sur une pierre du ravin, loin du troupeau qu'il a guidé si longtemps, honteux et résigné comme un vieux général qui s'est laissé surprendre et perd à la fois la vie et la gloire.

Mais les souffrances, les pleurs, les agonies du gros gibier laissent le chasseur insensible. La joie du succès lui ferme les yeux et le cœur. Carlos avait suivi des yeux l'isard blessé, il voulut le retrouver, il descendit. Quelques chèvres paissaient à mi-côte près de l'endroit où il l'avait perdu de vue; il allait chercher des renseignements auprès du berger, mais le berger n'était pas facile à découvrir. Carlos, en fouillant du

Digitized by Google

regard les assises des rochers couvertes de plantes sèches, finit par apercevoir, dans une anfractuosité, ouverte comme une gueule au soleil, quelque chose de gris et de poilu, qui pouvait bien ressembler à un être humain. Il monta, et à mesure qu'il approchait, il croyait, en détaillant cette chose, distinguer une figure. Tels devaient être les satyres. A quelque pas, il adressa la parole au chevrier : rien ne bougea. L'homme semblait pétrifié. Carlos lui demanda s'il n'avait pas vu la direction qu'avait prise l'isard blessé; il était impossible qu'il en fût autrement. Une voix, remuant un goître énorme et semblant sortir d'une caverne, répondit :

« N'ous vu cap (je n'ai vu aucun). »

Ce devait être un mensonge.

Intrigué, Carlos vint près du Goîtreux. L'idiot regardait dans le vide avec des yeux de chèvre. Carlos sortit de sa bourse une pièce d'argent, large et neuve. L'être étrange qu'il avait devant lui fit un mouvement, sa tête se tourna lentement, l'éclat du métal attira son regard, sa main s'étendit. Il prit la pièce, l'examina, la palpa, puis la plaça dans son sabot ; c'était sa bourse. Soudain son regard monta, extraordinairement intelligent, à la face du jeune homme. Carlos répéta sa demande.

« Joli ! joli ! » fit le goîtreux en examinant le chasseur de la tête aux pieds.

« Jolie chèvre à Soar! Mais Jumet ! Pan ! » Il mettait en joue, droit sur Carlos, avec son bâton ferré; puis il dit négligemment : « L'isard, là-bas ! »

Du bout de ce même bâton, il marquait l'endroit où l'isard s'était arrêté.

« Hé ! hé ! hé ! » L'idiot était revenu à ses chèvres qui regardaient curieusement l'étranger, cessant de paître. Elles comprirent et recommencèrent à tondre l'herbe. Carlos se dirigea vers le ravin, cherchant sa victime. Elle était étendue sans vie à l'endroit désigné. Il la trouva sans plaisir. Les paroles du Goîtreux sonnaient encore à son oreille, elles avaient retenti jusqu'au fond de son cœur.

L'idiot avait l'instinct de frapper juste; il touchait toujours

Digitized by Google

la corde sensible. Sa voix vibrait dans l'âme de Carlos, qui avait oublié Jumet.

La vengeance d'un amour sans espoir ne menaçait certes plus la sécurité de Mercédès; car, en l'absence de son père, la jeune fille retenait près d'elle des voisins complaisants; mais Carlos songeait que cette vengeance se dressait entre elle et lui. Encore un danger! Tout lui conseillait le renoncement; mais l'amour grandit devant l'obstacle, le brise ou le franchit. Le jeune homme releva fièrement la tête : il se sentait la force, une volonté invincible, de renverser tout ce qui s'opposerait à cet amour; son cœur lui disait qu'il triompherait.

Max le joignit en ce moment et put penser que le succès du chasseur avait allumé la flamme qui rayonnait sur le front de son élève. Il raccola quelques bûcherons et les chargea de porter à l'abbaye les deux isards, tirés par le neveu du prieur. Ce fut un grand bonheur pour l'oncle d'apprendre que les chasseurs s'étaient enfoncés plus avant dans la montagne, marchant à de nouveaux triomphes : Diane allait donc faire oublier le caprice de l'amour.

X

LA NEIGE.

Carlos et Max commencèrent à gravir la Montagne brûlée, songeant à gagner le gîte. Le soleil s'enfonçait derrière les pics et commençait à ne plus avoir que de pâles rayons. La brume montait, déposant sur les rochers, sur les sapins, un blanc duvet la neige ne tombe pas sur les hauteurs : les rochers cachent leurs têtes dans le brouillard, le nuage se détache, fuit, et la montagne reparaît couverte de blancs cristaux qu'il y a déposés en passant.

Les chasseurs trouvèrent la cabane de pierre bien approvisionnée par les soins du prieur : on pouvait s'en rapporter aux moines. La mousse qu'on avait entassée dans les interstices des pierres fermait tout passage au vent froid de la

Digitized by Google

nuit ; des racines, des herbes sèches, des troncs de sapins attendaient l'étincelle du briquet, un lit de fougère offrait aux hôtes un siége et un lit improvisés.

Le repas fut joyeux. Composé de viandes froides, de pâtés dignes d'un couvent, il n'avait d'ailleurs pas à provoquer un appétit aiguisé par plusieurs heures de course dans la montagne. Max y apportait toute la gaîté qu'il avait dans le cœur, gaîté silencieuse, rayonnant sur sa placide figure d'Allemand. Carlos avait une tranquillité d'âme puisée dans la conscience de son énergie vis-à-vis des difficultés, quelles qu'elles fussent. Il se sentait fort ainsi : la joie du succès, l'espérance dans l'avenir éclairaient sa figure, tandis que la flamme des sapins qui flambaient joyeusement à l'entrée de la cabane se reflétait dans ses yeux.

L'estomac étant satisfait, le sommeil commençait à réclamer impérieusement ses droits. Il battait les paupières de Max, dont les yeux faisaient par instants des efforts pour s'ouvrir démesurément et se refermaient aussitôt. Mercédès, les isards, le Goîtreux prenaient aussi dans le cerveau de Carlos peu à peu des teintes moins distinctes et leurs images finirent par se confondre au sein d'un rêve.

Au matin, les chasseurs s'éveillèrent dans la nue ; le brouillard était épais à y écrire son nom ; à l'entrée même de la cabane, la neige avait une épaisseur de deux pieds. Il était impossible de s'aventurer dans la montagne ; il aurait fallu braver, outre une fatigue horrible, le danger de couper la neige et celui de s'égarer; car lorsque les sentiers, marqués seulement par l'usure de la pierre, disparaissent sous la neige, on n'a plus qu'un point de repère : la tête des monts, tous coiffés d'une manière originale et distincte; mais dans le brouillard, les sommets disparaissent.

Il fallait attendre.

Vers les onze heures, le nuage, qui s'était attaché depuis la veille au flanc de la Montagne brûlée, s'enfuit devant la bise ; le froid devint excessif. Les heures d'attente avaient passé légères, pour Max qui fumait un nombre incalculable de pipes, pour Carlos qui songeait, dans la compagnie de son silencieux professeur.

Digitized by Google

Le soleil, apparaissant pâle et gelé, éclaira les monts, semblables à d'immenses vagues de neige, où pointaient par places des rochers à pic, sur les parois lisses desquels la neige avait glissé, comblant les abîmes, fermant la chasse sur les hauteurs, interdisant tout retour vers Casteil par le Mariale.

Du côté de l'Espagne, elle était moins épaisse, et s'il n'y avait pas grand espoir d'y rencontrer l'isard, on pouvait du moins y chercher le lièvre, la perdrix rouge et grise. C'était une ressource.

Les chasseurs s'empressèrent de profiter de l'éclaircie et descendirent dans la direction du village de Pie. Max s'éloignait volontiers de la Montagne brûlée : il ne voulait pas courir le risque de se voir enfermé dans la cabane de pierre par la neige. Il savait que, selon toute probabilité, la brume ne tarderait pas à revenir, et il n'était pas fâché de gagner une auberge dans ce village isolé au milieu des Pyrénées.

De là, par la vallée, il pouvait, en cinq ou six heures, ramener à l'abbaye le neveu de son maître.

Les prévisions du garde se réalisèrent. Vers quatre heures, de gros nuages commencèrent à apparaître dans le lointain, semblables à un troupeau de moutons qui courent se poser au flanc des monts : il fallait coucher à Pie.

Le village était mal famé, mais Max n'avait pas le choix, et d'ailleurs ils étaient deux et bien armés.

Le gîte qu'il choisit était à quelque distance du groupe de cabanes en bois qui compose le village.

Le brouillard, l'obscurité de la nuit qui s'avançait, l'isolement de l'auberge, devaient laisser ignorer la présence d'étrangers à Pie. Pedro, le maître de l'établissement, était connu de Max : le braconnier avait eu maille à partir avec le garde pour une peccadille, un pardon généreux en avait fait un ami.

Les chasseurs y trouvèrent préparé un maigre souper : la bouillie de maïs à l'huile fumait dans un énorme plat en bois, lavé Dieu sait quand, qui conservait encore la trace des mets précédents qui y avaient figuré, et dans lequel les convives plongeaient avec un superbe appétit quelque chose qui ressemblait à des cuillères en bois.

Digitized by Google

Les gibecières vidées fournirent le rôti. Une grande et belle fille s'empressa d'apprêter quelques perdrix : elle était heureuse de l'arrivée de ces étrangers, dont le passage allait faire reculer un instant la misère installée au foyer : car Pedro, son père, ne pouvait plus courir les monts. Mordu par une vipère (Pie en est infesté), il devait languir quelque temps encore, perclus, presque sans vie, pour s'en aller bientôt d'où l'on ne revient plus.

Un rayon de joie, pâle comme un rayon du soir, éclaira un instant sa figure, lorsqu'il vit entrer le vieux Max; il fit un effort pour se lever du matelas de fougère où il vivait tristement ses derniers jours; la paralysie le rejeta sur son lit de douleur.

La bouillie de maïs était disparue dans la direction de l'estomac des convives et les perdrix étaient probablement allées la rejoindre, car on pouvait lire sur la figure de Max que son estomac n'avait plus rien à réclamer. Le garde soigneux effaçait sur les canons des fusils la rouille que l'humidité essayait d'y faire naître, visitait avec soin les bassinets, les batteries, et changeait les pierres des chiens. Peut-être que dans son esprit il s'élevait quelques doutes sur la sécurité du gîte, il prenait de sages précautions, tout en causant en catalan avec Pedro.

Carlos, isolé par sa pensée, songeait, les yeux fixés vers les sapins qui flambaient sur les pierres du foyer. La belle Catalane dardait le regard de ses grands yeux noirs étonnés sur le jeune homme. Son silence la surprenait, et il lui semblait voir par instants des nuages couvrir ce front rêveur.

Comment pouvait-il avoir des ennuis, lui dont les vêtements, dont l'équipement annonçaient la richesse, tandis qu'elle!...

Tout à coup l'édifice des bûches s'effondra. Il est possible que Carlos attachait une idée à sa durée et attendait son écroulement. Cette ruine mit une ombre plus accentuée sur son front. La jeune fille s'empressa de jeter à la flamme mourante de nouveaux aliments.

En ce moment, la porte de l'auberge s'ouvrit brusquement;

Digitized by Google

quatre hommes entrèrent. C'étaient de robustes contrebandiers, aux larges épaules, aux yeux pleins de feu, armés. Ils demandèrent du vin et se mirent à remuer des cartes catalanes crasseuses.

A leur arrivée, Pedro avait adressé à Max un regard qui signifiait : prenez garde!

XI

LES BANDITS.

Max avait compris. Son nettoyage terminé, il enfonça la baguette dans le fusil, tira les bourres qui couvraient le plomb, le fit tomber dans le creux de sa main et le remplaça par des balles qu'il affecta de faire rouler dans le canon des deux armes, forçant l'attention des contrebandiers. Ces messieurs de grands chemins trouvèrent la chose peu de leur goût, et l'un d'eux risqua une pointe assez peu aiguisée.

« Hé l'ami, dit-il à Max, interrompant son jeu, il paraît qu'on a vu par là des isards; mais si tu comptes les chasser demain, ils te montreront le... dos ; la montagne a mis sa chemise, vois-tu! Tu peux fermer l'œil et dormir longtemps. »

Ces mots, dont le vrai sens, croyait-il, devait échapper à l'étranger, provoquèrent chez ses compagnons un gros rire éclatant.

Max n'aimait pas être battu ; il répliqua : « Je crois plutôt avoir affaire aux loups, dit-il en appuyant ses paroles d'un ferme regard, il paraît que la neige les a fait descendre ; s'ils viennent gratter à la porte, j'en ai pour quatre. »

Il tendit à Carlos son arme parfaitement en état de faire feu. Les bandits comprirent et se turent.

Dès lors, ils parurent complétement absorbés par leur jeu, discutant les coups et se passant, de mains en mains, l'outre pleine de vin qu'ils pressaient pour en faire jaillir à distance le contenu dans leur bouche grande ouverte. (On appelle cela : boire à la régalade.)

Les chasseurs songèrent à se retirer et gravirent l'escalier

Digitized by Google

en échelle qui conduisait à la seule chambre de l'habitation. Ils y trouvèrent deux lits où, à la rigueur, on pouvait à peu près s'étendre. Max visita immédiatement le petit vase d'huile où trempait la mèche allumée qui les éclairait : elle pouvait durer jusqu'au jour. En quelques mots, il avertit son jeune maître du péril. Puis, s'emparant d'un gros bahut, il le plaça en travers de la porte, l'assujettit avec une de ces cordes solides qui ne quittent jamais le carnier des gardes, et, roulant le matelas de l'un des lits, il le posa sur le bahut, en laissant un peu de jour sur les deux côtés ; de cette manière, les balles des assiégés se croiseraient à travers la porte, tandis que les assiégeants tireraient sur le matelas. Enfin, lorsque, pour dernière précaution, il eut masqué la lumière de manière à ne pas permettre à ses rayons d'être visibles du dehors, il engagea Carlos à prendre un peu de repos sur le lit demeuré intact.

Le jeune homme ne se sentait pas la moindre envie d'obéir à cette invitation ; les apprêts de son garde avaient secoué la torpeur qui succède à une journée de chasse fatigante. Il proposa à Max de veiller tour à tour. Mais le vétéran savait qu'on n'est jamais bien gardé que par soi-même, et que, malgré toute sa volonté de rester éveillé, Carlos ne tarderait pas à sentir ses paupières s'appesantir ; il avait d'ailleurs tout lieu de croire que l'attente serait longue et que les bandits ne tenteraient rien avant le milieu de la nuit.

Nos chasseurs s'adossèrent au bahut, assis sur des bancs qui n'avaient aucune prétention de ressembler à des chaises, la tête et les reins appuyés sur le matelas. Ils tournaient ainsi le dos à la porte, mais, grâce aux dispositions stratégiques de Max, il était impossible qu'on entrât dans la chambre sans faire du vacarme.

La veillée commençait à peine que Carlos s'imaginait déjà voir luire le jour : il consulta sa montre. Oh ! sans doute, elle avait des allures fantaisistes et s'amusait à allonger le temps, elle ne marquait pas encore onze heures. Alors, invoquant l'image de Mercédès (elle accourait volontiers au premier appel), il ferma les yeux pour causer plus intime-

Digitized by Google

ment avec elle. Elle se pencha vers lui, si près, que les lèvres du jeune homme ne purent résister au désir d'effleurer sa joue; mais quelque chose passa entre elle et lui, c'était la grosse face du prieur, qui reçut le baiser.

Carlos rêvait. Quelques minutes plus tard, il ronflait.

Max n'était pas fâché de le voir se reposer; en raison de la lutte qu'il prévoyait, il préférait voir se fermer ces yeux qui le gênaient, le questionnant trop obstinément, et le vieux serviteur de l'abbaye avait dû faire des efforts incroyables pour cacher ses secrets. Il ne pouvait cependant s'accuser d'imprudence, la neige ne lui avait pas laissé le choix. Il avait dû venir là où il était. Comment en sortirait-il ?

Il est à peu près certain qu'en livrant armes et bagages, on aurait la vie sauve; ce n'était pas parfaitement sûr, mais l'homme ne tue pas pour son plaisir. Les bandits étaient mauvais oiseaux, mais oiseaux de passage ; ils devaient se préoccuper fort peu des témoignages qu'ils laisseraient derrière eux, n'ayant rien à craindre de dame Justice qui ne pourrait les atteindre dans ces montagnes abruptes, sauvages, difficiles. Mais cette manière de se rendre n'allait pas à Max, elle blessait son amour-propre de garde et de guide; il ne s'y résignerait que s'il voyait la vie de son maître exposée; jusque-là, il le défendrait avec toute son intelligence et toute son énergie.

A un moment, les discussions des joueurs cessèrent, les jurements, les malédictions à l'adresse de la mauvaise fortune se turent, un grand silence se fit : on se préparait.

Le pauvre Pedro voyait cela; il l'avait prévu. Par un mouvement lent, inconnu, imperceptible, traînant le matelas sur lequel il était couché, comme la moule dans la rivière traîne sa coquille, il était arrivé à barrer l'escalier. C'était tout ce qu'il pouvait faire pour défendre ses hôtes; aucun secours ne leur arrivait, ce dont il avait lieu d'être surpris; car, en envoyant sa fille, dépossédée de la chambre où elle couchait, partager le lit d'une parente dans le village, il lui avait adressé certain regard... Elle n'avait donc pas compris?

Les bandits écoutaient. Le ronflement sonore de Carlos

Digitized by Google

était une invitation. Le plus jeune d'entre eux mit le pied sur la première marche de l'escalier, un étau le saisit par la jambe. La volonté, le désir de sauver un ami ont concentré tout ce qui reste de force dans les bras du paralytique, et le jeune brigand, secouant en vain sa jambe, vigoureusement, frappe de son talon la face du malheureux Pedro. L'étreinte ne se relâche pas. Il se baisse tout à coup et paraît murmurer à l'oreille du vieillard quelques mots... Ses deux bras se détendent, le chemin est libre. Le couteau catalan a fait son œuvre et la victime n'a pas même poussé un cri. Les brigands montent. Arrivés à la porte de la chambre, ils s'arrêtent pour écouter de nouveau : la lutte avec Pedro peut avoir donné l'éveil. Ils essayent d'un léger bruit : rien ne bouge. Ils lèvent le loquet doucement et tirent la porte, elle résiste ; elle résiste encore à une vigoureuse secousse : Joués !

« Attendez ! je vais ouvrir ! » dit la voix gouailleuse de Max. Un coup de feu lui répond, mais les balles du tromblon viennent se perdre dans le matelas. Les paroles de Max avaient éveillé Carlos ; ce coup de feu lui fit perdre ses illusions. Jusque-là il avait cru n'avoir affaire qu'à des bandits peu sérieux dont on aurait bon marché avec quelques pièces d'or, et, persuadé qu'il aurait toujours fallu en venir là, il avait laissé faire le vieux Max. Maintenant, il commençait à comprendre que le moindre danger qu'il courût était d'être emmené en otage, loin de Mercédès, assez loin pour que les ravisseurs gagnassent un repaire assuré et pussent, de là, dicter en toute sécurité leurs conditions au prieur. Tandis que les Espagnols hésitaient à la porte, se consultant à voix basse, il calculait ses chances de salut et songeait au moyen d'échapper.

« Descendez ! ou je tire, » dit-il tout à coup.

Les assiégeants comprirent le danger de leur position, et obéirent vivement. Max, par un signe, avait prié Carlos de ne pas tirer : il sentait que, tant qu'il n'y aurait pas mort d'homme, on pourrait obtenir de meilleures conditions, si les circonstances obligeaient à capituler. A peu près certain que, de quelque temps au moins, on ne tenterait plus rien

Digitized by Google

du côté de la porte, Carlos communiqua à Max le plan qu'il avait conçu. Celui-ci l'approuva complétement et rit en songeant à la figure que feraient les bandits en voyant les oiseaux envolés.

Tous deux se mirent à couper la toile du matelas; Max la tordit en corde qu'il fixa solidement à la fenêtre. La difficulté était de l'ouvrir sans bruit, car la gelée avait scellé les montants et il était important d'avoir un peu d'avance sur les bandits, que la neige mettrait facilement sur la trace des fugitifs : on prendrait ainsi position, et deux bons fusils auraient facilement raison de quatre hommes. Max tâta la fenêtre doucement, il commençait à l'ébranler, par petites secousses, lorsqu'il crut entendre la neige gelée crier sous les pieds d'un rôdeur. Les bandits avaient-ils deviné l'intention des assiégés? Sous la fenêtre, un léger craquement du bois servant de muraille à la maison vint modifier ses suppositions ; le grincement du sapin l'avertit qu'on introduisait quelque chose dans les interstices des planches, un instrument en fer, un échelon!

Les Espagnols étaient là ; ils allaient essayer de l'escalade.

Carlos bénit cette tentative qui allait lui permettre d'ouvrir la fenêtre, sans rien trahir de son plan d'évasion; il tira vigoureusement, la fenêtre céda.

Une ombre sauta à terre, tomba, se releva et s'enfuit en compagnie d'une autre ombre... Cinq minutes plus tard, les assiégés filaient rapidement dans le sentier qui descend vers la vallée. Mais bientôt, ils voient des masses noires, ayant forme humaine, arriver sur eux. Ont-ils été tournés? Vont-ils être pris entre deux feux? Impossible d'éviter ceux qui viennent dans le chemin resserré entre les parois lisses des rochers.

Quelle n'est pas la joie de Max en reconnaissant Julien, son camarade, garde de l'abbaye comme lui, accompagné de ses trois fils armés. La fille de Pedro les guide.

Elle avait parfaitement compris le regard que son père lui avait adressé et était allée dans le village appeler à l'aide; mais les habitants n'aimaient pas à s'attirer la vengeance des

Digitized by Google

contrebandiers espagnols; braconniers aussi, ils étaient loin d'avoir quelque goût de se dévouer pour un garde qui ne les ménageait guère. Si les bandits avaient laissé sortir la fille de Pedro, c'est qu'ils ne pouvaient pas croire qu'elle aurait songé à aller, la nuit, à deux heures de là, requérir le secours qu'elle aurait en vain cherché à Pie : de cela ils étaient certains. Aussi furent-ils pris à l'improviste quand Carlos entra le premier (il l'avait exigé) et qu'ils virent six fusils braqués sur eux. Il fallait se rendre. Trois le firent d'assez bonne grâce, le quatrième se trouvait séparé des autres, dans un coin, comme isolé par la répulsion qu'il inspirait. Il était horrible, la haine et la rage travaillaient son âme et contractaient son rictus de tigre. C'était ce que l'Espagne et les Pyrénées pouvaient offrir de mieux réussi en brigand. Max prit soin de le garrotter avec une attention toute particulière.

En ce moment, la fille de Pedro cherchait son père... elle se penche vers lui, voit une large plaie s'enfonçant dans la gorge de la victime. Elle se lève droite, sans une larme.

« Qui a fait cela? » demande-t-elle.

Les regards des trois contrebandiers marquent au front le meurtrier.

« Nous ne sommes pas des assassins! » dit l'un d'eux.

La jeune fille, terrible comme la vengeance, marche droit au coupable, détache le couteau pendu au flanc du misérable, examine la lame, y voit le sang, l'essuie sur la face du meurtrier et plonge le couteau dans le cœur du *Maudit*. C'était le surnom du braconnier.

Ils étaient là neuf hommes, dont plusieurs avaient déjà vu la mort faire son œuvre, dont quelques-uns n'avaient pas les mains bien nettes; l'assassinat de Pédro les avait tous révoltés, c'était une lâcheté horrible, un crime inutile, l'œuvre du tigre qui tue pour tuer. Le châtiment du meurtrier venait d'en haut : la fille de Pedro leur sembla l'instrument de la justice divine.

Mais déjà la division s'en allait des cœurs, l'orage était apaisé. Ainsi parfois l'air est étouffant, le ciel noir; un gros nuage portant dans son sein l'artillerie des cieux s'avance

Digitized by Google

menaçant; tout se tait, un grand silence se fait : les éléments vont entrer en guerre. Soudain l'éclair luit, le nuage s'effondre! Puis le ciel s'éclaircit, le soleil brille, la paix est faite, la terre respire, les oiseaux reprennent leurs chansons.

Ces paroles : « Nous ne sommes pas des assassins » retentissaient dans l'esprit de Carlos ; elles avaient disposé son cœur au pardon : il questionna les contrebandiers.

Le métier n'allait pas ; s'ils avaient réussi, ils auraient demandé de l'or, peut-être une rançon ; mais on ne sait ce qu'aurait fait le Maudit.

Ces hommes n'étaient donc que ce qu'il avait supposé à première vue, des bandits d'occasion ; le besoin les faisait tels, ils obéissaient aux mauvais instincts de l'homme sans éducation, animal sauvage.

Carlos ordonna aux gardes de délier les mains des prisonniers.

L'empressement des serviteurs à obéir à leur maître témoigna de leur adhésion à cet acte de générosité. Le jeune homme partagea sa bourse entre tous, et aussitôt tout ce qui pouvait être resté dans les cœurs de rancune ou de colère s'évanouit. Les cartes étaient restées étalées sur la table. Catalans et Espagnols pouvaient-ils résister au désir de les manier? Il n'y eut bientôt plus en face les uns des autres que des partenaires. Les épées se croisaient, mais seulement sur le vélin illustré des cartes catalanes, toutes différentes de celles des autres pays, et dont la principale représente une grande épée nue, qui coupe tout.

Max fumait philosophiquement, les pieds posés sur la pierre du foyer. Ses pensées flottaient dans le tourbillon qui s'échappait de ses lèvres, montant au plafond en spirales odorantes ou en nuages qui lui rappelaient le ciel brumeux de son pays.

La fille de Pedro, assise en face de lui, la tête appuyée dans les mains, les coudes sur les genoux, étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle et perdue dans des tristesses infinies, ne pleurait pas. Elle regardait d'un œil fixe le corps de son père, elle paraissait interroger la mort et lui demander

Digitized by Google

si elle n'était pas moins terrible que l'avenir, l'avenir d'une jeune fille seule et sans ressources.

L'instinct de la vie se taisait; car la vie n'avait à lui offrir que chagrins et malheurs, sans ce repos si envié de ceux qui, dès l'enfance, ont été forcés au travail par la misère.

Son père ne souffrait plus, il ne geignait plus, il paraissait dormir, sans soucis, à jamais. La mort, c'était donc le sommeil, le plus grand bien des travailleurs.

Carlos observait la jeune fille et lisait à peu près dans sa pensée, laissant à cette grande douleur le temps de s'apaiser par son excès ; il en attendait l'explosion, les larmes, qui devaient amener un soulagement; mais les larmes ne venaient pas, la douleur restait muette; elle était de celles qui conduisent à l'hospice ou à la tombe. Il fallait la distraire.

Le froid entrait, piquant, poussé à travers les interstices des planches, par la bise tombant des cimes; Max avait en vain cherché de par la maison du bois pour alimenter le feu; les derniers tisons s'éteignaient un à un, et le vieux garde s'était résigné à grelotter. Des frissons secouaient de la tête aux pieds la fille de Pedro. Carlos prit son manteau de chasse et le plaça doucement sur les épaules de la jeune fille. Le regard de deux grands yeux noirs s'éleva vers lui, étonné et reconnaissant; puis il se voila; une larme apparut au bord de la paupière, un sanglot contracta la poitrine; l'orpheline baissa la tête : ses pleurs coulèrent.

Carlos se garda d'en interrompre le cours, la crise salutaire s'était produite enfin; mais, lorsqu'il s'aperçut que les spasmes douloureux s'éloignaient, que les larmes tombaient plus rares dans les cendres du foyer, il parla doucement à l'orpheline; il lui présenta l'existence de son père comme une pénible agonie, sa mort comme une délivrance, sa dernière action comme lui ouvrant le séjour des bienheureux ; il l'engagea à venir habiter la maison de Max : elle y trouverait une amie, une sœur, en attendant que le prieur de l'abbaye pourvût à son établissement. Ainsi il effaçait ce que la mort a d'horrible, la solitude d'effroyable; il amoindrissait les regrets, faisait évanouir les craintes de l'avenir. Ses paroles, venant du cœur, eurent sur le cœur de l'orpheline un pou-

Digitized by Google

voir mystérieux : les sanglots devinrent des soupirs, la poitrine ne se soulevait plus que par instants. Les larmes cessèrent de couler, et Carlos fut heureux de voir passer dans les yeux de la pauvre fille un rayon d'espoir, le soleil de la vie.

La nuit pâlissait comme l'éclat des étoiles; une blanche lueur semblait venir de quelque puissant flambeau caché encore derrière les monts; l'aube frileuse se levait, se décidant lentement à poser son pied matinal sur les cimes couvertes de neige : elle hésita quelque temps à la fenêtre de l'auberge, puis elle entra, suivie bientôt du jour; le jeu cessa.

La fille de Pedro se souvint de ce qu'elle devait à ses hôtes, trouva du bois, alluma un grand feu, et fit chauffer le vin, où trempait le pain destiné au premier repas.

XII

L'OURS.

Une heure plus tard, le soleil, encore à demi caché derrière les monts, regardait curieusement dans la vallée; il voyait les contrebandiers, dans un endroit écarté, enlever la neige et jeter le corps du Maudit dans la terre, creusée, mais si peu, que les loups ne durent pas avoir grande peine à déjeuner du camarade. Quelques plaisanteries d'une saveur singulière pour ces hommes grossiers obtinrent un succès que chercheraient en vain les chefs-d'œuvre oratoires qui naissent au bord des tombes; puis, les trois associés s'enfoncèrent dans la montagne.

Le corps de Pedro, placé sur un brancard fait à la hâte, s'en allait dans la direction de Casteil : sa fille Maria (Carlos venait d'apprendre son nom) suivait le défunt à quelques pas, le jeune homme l'accompagnait, trouvant par moments l'occasion de faire entendre à l'orpheline de ces paroles qui rendent moins douloureuses les plaies du cœur, trop récentes encore pour être fermées.

Julien avait annoncé que le chemin de Casteil était fermé par la neige et qu'il était probable que ce jour-là on ne pourrait dépasser sa demeure. Le ciel était pur et, la gelée

Digitized by Google

s'accentuant aux premiers rayons du soleil, la neige criait sous les pieds. Max voulut tenter de gagner l'abbaye ; il dut bientôt y renoncer. Cependant, il lui semblait impossible de laisser son jeune maître dans l'habitation de Julien, sous l'impression des tristes événements qui venaient de se précipiter sous ses yeux : il finit par découvrir qu'un chenal exposé au midi et conduisant à la Montagne brûlée était libre : on pouvait donc regagner la cabane de pierre. Elle n'avait guère moins de confort à offrir à Carlos que la maison de Julien, mais la douleur et la mort n'y seraient pas assises au foyer.

Carlos se laissa emmener. C'était d'ailleurs un parti pris chez lui, depuis que la maison blanche de Saor n'était plus en vue, de laisser son corps errer de par les monts au gré de son vieux compagnon. Son âme était restée près de Mercédès.

En s'éloignant, il prit soin d'ordonner toutes les dispositions pour la conservation du corps de Pedro et laissa à Maria quelques bonnes paroles. Il était loin déjà et la jeune fille entendait encore une voix qui les répétait à son oreille et voyait s'asseoir auprès d'elle une image qui avait la forme d'un jeune seigneur bon, généreux et beau.

Le neveu du prieur suivait le sentier qui coupait la montagne en flanc, tandis que Max, prenant une direction parallèle, chassait sérieusement au-dessus. Carlos était songeur, quelques compagnies de perdrix, levées par Max, avaient passé impunément à portée de son fusil.

Le vieux garde le regardait marcher pensif... Tout à coup le jeune homme s'arrête, il a l'air d'interroger une trace profondément imprimée dans la neige fondante du sentier. De la hauteur où Max est placé, cette trace ressemble au pas d'un homme. Max descend et reconnaît le pied d'un ours. Il est probable que les détonations de son fusil ont inspiré au prudent animal l'idée d'aller plus loin chercher quelque lieu sûr où il puisse dormir en paix. Peut-être pourra-t-on le rejoindre, mais il ne faut tirer qu'à coup sûr, car si l'ours n'est pas très-dangereux dans les Pyrénées, c'est à la condition qu'on ne l'attaque pas. — Un chasseur de perdrix, voyant un jour passer devant lui un mâle de belle taille, ne put résister au plaisir d'envoyer son plomb dans la partie

Digitized by Google

postérieure de maître Martin, qui trouva la plaisanterie trop forte et ouvrit le crâne à l'imprudent. .

Carlos était averti. Max remonte et reprend sa chasse. A peine a-t-il fait quelque cent mètres qu'au détour d'un ravin, il aperçoit l'ours. L'animal revient sur ses pas. L'écho, en lui répétant les détonations du fusil, lui a fait croire que le danger est en face. Quelques pas le séparent de Carlos qui ne peut encore le voir derrière un coude, et il est dangereux de se trouver sur son chemin. Max crie et sa voix arrive assez distincte pour que le jeune homme comprenne qu'il n'a que le temps de gravir une pierre dominant le sentier. A peine Carlos a-t-il atteint le sommet du roc peu élevé, que l'ours est devant lui. L'animal s'assied et regarde le chasseur de son œil malin. L'ennemi ne lui paraissant pas avoir de trop mauvaises intentions, il suit son chemin et passe sous le pied de Carlos. Le jeune homme allonge le bras, le canon de son fusil peut toucher l'oreille de la bête, il est chargé de petits plombs ; mais la tentation est trop forte : le coup part, l'ours roule foudroyé. La charge entière a fait balle derrière l'oreille.

Max accourt : « C'est un coup magnifique, mais il ne faudrait pas recommencer ! »

Il ne faut pas être chasseur pour deviner l'émotion du jeune homme, la joie du succès. Décidément, les Pyrénées se sont mises en frais pour lui offrir ce qu'elles ont de mieux : les rochers ont un air de fête, les sapins se balancent pour le saluer au passage, il n'y a pas jusqu'au vieux Canigou qui n'ait l'air de sourire, sous son blanc vêtement aux reflets d'or. Diane est certainement venue habiter ces giboyeuses montagnes et elle se plaît à couronner de laurier le front de son favori. Va-t-elle lui faire oublier?... Non, les traits de la déesse ont beaucoup de ressemblance avec ceux de la Vierge à la chaise, et, jetant au chasseur un baiser, elle s'enfuit du côté de Saor.

Carlos rêvait. Il faut avouer que, vaincu par la fatigue, il s'était endormi sur une pierre au soleil pendant que Max était allé chercher des bras pour mettre à l'abri de la dent des loups la monstrueuse victime de son brillant élève.

Digitized by Google

XIII

LE VIEUX BOUC.

Ici, le moine du Vernet faisait assister son auditoire au transport de l'ours, qui, porté sur les épaules des fils de Julien, tombait d'un côté et d'autre, brisait le brancard, écrasait un peu ceux qui le soutenaient. Le conteur provoquait ainsi de gros rires, sonnant bruyamment dans le village. On accourait de tous côtés, l'auditoire grossissait et aussi sa bourse de cuir : car l'Homère catalan suspendait habilement son récit au moment où il faisait impression, pour récolter un regain de gros sous.

J'ai oublié aujourd'hui le nom des rochers, des ravins qu'il décrivait exactement. Il devait avoir bien étudié le théâtre des événements qu'il racontait, car jamais une interpellation, jamais même un signe dans l'auditoire, ne venait relever une erreur, et tout le monde sait que l'homme des villages est prêt à accepter des histoires invraisemblables, mais à la condition qu'elles ne viennent pas heurter ses connaissances pratiques.

Les chasseurs ont passé la nuit dans la cabane de la Montagne brûlée; le soleil se lève, il gèle, la neige porte. Pendant la nuit, un nombreux troupeau d'isards est venu boire au torrent, non loin du gîte où dorment ses ennemis : on aperçoit aisément ses traces fraîches, elles marquent la retraite du troupeau. Carlos veut essayer de le surprendre. C'est une chasse difficile, mais pleine d'émotions. Si le chasseur est aperçu, elle devient presque impossible : les isards fuient lentement, mais sûrement, laissant toujours, entre eux et lui, une distance qui dépasse la portée des fusils ordinaires et rendrait bien incertain le tir d'armes supérieures. Toujours quelque individu, un vieux bouc en général, demeure penché sur un rocher dominant la position, tandis que les autres isards, qu'il guide, profitent de l'avance pour paître ou se reposer un instant dans le ravin. L'homme approche-t-il, le *pchi* de la sentinelle, passant dans l'air comme un souffle

Digitized by Google

sonore, retentit à l'oreille du chasseur, avertit le troupeau ; tout fuit et disparaît dans ces plis immenses de la montagne qui ressemblent aux creux de vagues immobiles, et la troupe remonte la pente qui fait face pour recommencer la manœuvre. En arrivant au sommet du rocher où veillait un instant auparavant le maudit animal, le chasseur lève doucement la tête, fouille le ravin du regard et aperçoit de nouveau la sentinelle plus loin, bien loin, ferme comme un isard de bronze sur un pic.

Après quelques essais infructueux, Max conseille à Carlos d'essayer de tourner les isards, mais il avait affaire à un troupeau conduit par un général expérimenté. Soit que les chasseurs se fussent laissé apercevoir, soit que le vent eût apporté au vieux bouc la certitude de l'arrivée des ennemis, parvenu au point où il croyait surprendre ces *vilaines bêtes*, Max ne trouva que les traces des fugitifs. Ils s'étaient échappés par la coulée et descendaient probablement dans la direction du Mariale, leur refuge favori. Sur leur chemin se dressait le rocher de l'Isard ; le vieux chasseur espérait les y conduire.

Singulière pointe de granit, tacheté de quelques rares genêts, poussés dans les fentes, le rocher de l'Isard a reçu son nom de la préférence que lui donnent les isards, qui aiment à escalader ce point culminant. C'est cependant une assez sotte idée de leur part. Du côté de l'occident, deux ravins étranglés entre des murailles lisses, et séparés dans toute leur longueur par une arête de granit inaccessible, conduisent au sommet du rocher. Si le chasseur est seul et qu'il monte, les isards descendent par le ravin voisin et passent à quelques pas de l'homme qui ne peut les voir ; c'est peut-être un jeu qui les amuse. Mais, si deux hommes prennent chacun un ravin et calculent leur ascension pour arriver en même temps au pic, il ne reste plus aux animaux que deux partis à prendre : forcer pour s'ouvrir passage, ou se précipiter d'une hauteur de trois cents mètres. Les vieux boucs prennent le premier parti, et gare aux chasseurs ! mais les chèvres et les jeunes animaux se précipitent et se tuent, car la paroi orientale du rocher est droite, raide, et ne peut offrir d'appui nulle part, même au pied d'un isard.

Digitized by Google

L'espoir de Max ne fut pas déçu. Il eut la satisfaction d'apercevoir de loin, au sommet du rocher, la sentinelle à laquelle il avait adressé depuis le matin une foule d'épithètes, choisies dans le vocabulaire du chasseur bredouille. Il s'agissait de gagner la base du rocher sans se laisser voir. Carlos dut faire une dure expérience des marches et contre-marches familières aux vrais chasseurs de la montagne; il eut à apprendre que, si la nature nous a donné des mains, c'est, par occasion, pour marcher. Arrivé au pied du rocher de l'Isard, il leva les yeux vers le pic... Rien ! La déception était cruelle.

Max lui fit signe d'attendre un instant. Le vieux bouc qui gardait le troupeau, n'apercevant plus personne, s'était probablement couché; mais avant cinq minutes, il se lèverait pour explorer les alentours, si toutefois il n'avait pas éventé les chasseurs et pris la fuite.

Carlos sentait son cœur battre à se rompre : l'exercice violent qu'il venait de faire en se traînant sur le ventre et en marchant sur les mains, était bien pour quelque chose dans le remue-ménage qui se faisait dans le côté gauche de sa poitrine; mais le jeune chasseur aimait à s'avouer que l'émotion en était la principale cause.

Enfin, au bout de quelques minutes, il voit poindre au pic deux cornes, puis une tête barbue s'élève, se tournant de tous côtés, interrogeant les pierres, les ravins, le vent... Les yeux de l'animal plongent perpendiculairement, il voit son ennemi : l'homme, et jette au vent son *pchi* d'alarme. A l'instant, tout le troupeau est sur pied... mais trop tard ! La victoire est assurée. A l'assaut ! L'ascension est aisée... pour des isards, et l'homme est si pauvrement bâti pour la montagne! mais le vieux bouc voit des deux côtés ce terrible ennemi qu'il a battu cent fois dans ces luttes de ruse et d'agilité, il se sent vaincu, il s'est laissé surprendre. Il frappe du pied la pierre sonore. Il voit arriver à lui ces crapauds qu'il dédaignerait, s'ils n'avaient la foudre en main.

Le troupeau tient conseil... Il faut tenter une sortie. Il s'élance dans le ravin qu'occupe Max et bondit droit à lui : Un coup de feu, tiré à quarante pas, arrête son élan; un

Digitized by Google

isard tombe, le reste tourne et remonte. La charge recule. A Carlos maintenant. Le troupeau descend vers lui, le vieux général en tête. Carlos le vise. L'animal bondit, la balle fait sauter les pierres derrière lui, un second coup l'atteint à l'épaule. Furieux, il donne de la tête dans la poitrine du chasseur, le renverse et passe suivi d'une vingtaine de braves. Trois infortunés, deux femelles et un petit, arrivent trop tard, Carlos s'est relevé, il est désarmé, il ne peut les arrêter; mais la terreur, qui raisonne encore moins chez les animaux que chez les hommes, les fait reculer : ils regagnent le pic. Serrés de près, ils regardent l'abîme et se précipitent. C'est la mort! C'est la victoire pour le méchant animal qu'on appelle l'homme. Il est probable qu'en tout autre temps, Carlos eût trouvé peu de son goût cette chasse cruelle, mais en ce moment il était sous l'empire de l'émotion que lui avait donnée la poursuite, et peut-être un peu vexé d'avoir été roulé par un isard. Aussi, après avoir chargé Max de suspendre les victimes aux branches des sapins, afin d'empêcher qu'elles ne servissent de pâture aux rôdeurs de nuit, s'empressa-t-il de suivre la trace de l'animal qu'il avait blessé. Le vieux bouc marquait de son sang chacun de ses pas, il s'était séparé du troupeau et descendait vers la montagne des Sept-Hommes. Il ne pouvait être allé bien loin, le chemin qu'il avait pris était singulièrement escarpé et le chasseur avait beaucoup de peine à l'y suivre : c'était un sentier cependant, l'usure de la pierre prouvait que l'homme y passait assez souvent, mais un sentier n'ayant qu'un demi-pied de largeur. Du côté gauche, des rocs lisses; de l'autre, le précipice.

Tout à coup, une grosse voix, venant du Mariale, traverse la vallée. Le Goîtreux est là debout et fait de grands gestes. Carlos entend cette voix qui domine le bruit du torrent, il voit ces signes, mais ne les comprend pas. Il sourit en songeant que le vieux chevrier, espérant une nouvelle aubaine, veut lui renseigner le chemin que suit l'isard blessé, et il poursuit sa périlleuse descente. Il s'arrête cependant : le sentier est coupé par le précipice noir, immense. Un mètre à peine sépare les deux tronçons. Il serait facile de franchir

Digitized by Google

cette petite distance sur un terrain plus aisé ; mais là, dans ce chemin étroit, où l'épaule frôle la paroi du roc, où le moindre mouvement peut précipiter l'imprudent qui tentera le saut, il est permis d'hésiter et raisonnable de reculer.

Les obstacles ont-ils jamais arrêté un chasseur de l'âge de Carlos? En avant! Il place son fusil en travers du corps et saute.

Chose extraordinaire ! le Goîtreux a quitté ses chèvres et descend dans la vallée.

Carlos a réussi à reprendre l'équilibre. Des traces de sang de plus en plus rapprochées lui montrent que l'isard est devant lui et que sa fuite se ralentit. Le sentier se rétrécit encore ; au coude, il s'arrête devant une muraille de granit. Et l'isard ?

Le voilà mort, là, sur cette plate-forme, à quarante mètres plus bas! Il aura sauté, ou plutôt se voyant serré de près, il se sera laissé couler. Imiter sa manœuvre serait aller à la mort. Carlos songe au retour. La pensée qu'il va de nouveau avoir à franchir la coupure le préoccupe vivement; il lui semble que ses jarrets n'ont plus la même élasticité, ses jambes la même fermeté. Cependant il n'y a pas à hésiter, ce chemin est le seul.

Ah! plus d'une fois il le verra dans ses rêves ! Arrivé sur le bord du précipice, il s'arrête, frappé de stupeur. Le retour est impossible. Jadis, en se fendant pour ouvrir cet abîme en travers du chemin, la montagne s'est affaissée, s'est assise ; la partie inférieure du sentier est de soixante-quinze centimètres plus basse et s'il a été possible de sauter de haut en bas, il ne faut pas penser à bondir de bas en haut.

Carlos n'a pas remarqué cela, ou il a cru que le sentier aboutissait. Maintenant il est enfermé.

(*A continuer.*) MAURICE DU CHASTEL.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

LA MORALE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Dans le projet de loi que le gouvernement vient de soumettre aux Chambres, la morale figure en tête du programme de l'enseignement primaire.

Une des sections de la Chambre des représentants a posé cette question : *Un système de morale sera-t-il imposé aux instituteurs primaires comme base de son enseignement, et quel sera ce système? Y aura-t-il un livre de morale et ce livre est-il fait?*

I

Dans une école il faut distinguer : *a*) le régime; *b*) le programme.

Le régime est l'ensemble des mesures prises relativement à la *conduite* des élèves. Le programme est l'indication des matières à apprendre.

On *enseigne* le programme, on n'enseigne pas le régime, on le fait *observer*.

La morale doit être le résultat du régime, non une matière du programme.

La morale est une science. Elle a des principes qu'elle démontre et dont elle déduit des conséquences. On l'*enseigne* dans les universités; là il importe de connaître les idées philosophiques du professeur. Une telle étude est inabordable pour des enfants. Dans l'école primaire, la morale n'est ni une *science*, ni une *étude*. Il n'importe pas de savoir à quelles théories le professeur rattache les lois morales. Ce qui importe, c'est que le professeur les observe.

Un homme peut *professer* un cours excellent sans être lui-même un homme moral et sans exercer sur ses élèves un ascen-

Digitized by Google

dant qui les rende moraux. Un professeur d'école primaire peut être un excellent instituteur sans connaître aucune théorie philosophique sur la morale, s'il est lui-même moral et s'il sait déterminer ses élèves à être moraux.

La morale est dans le cas de la *logique*.

La logique aussi est une science qu'on enseigne dans les universités, une théorie philosophique à propos de laquelle il importe de connaître les principes du professeur. Enseigne-t-on la logique aux jeunes enfants? Non. Cependant, le but essentiel de l'école primaire est d'exercer les enfants à *être* logiques, à observer, penser et raisonner.

Il est triste de voir combien on méconnait la nature essentielle de l'enseignement primaire. Toujours on y voit le fait d'un maître donnant des *leçons*. faisant apprendre par cœur des choses quelconques, parlant devant des enfants qui écoutent. Or, elle n'est pas cela. Elle est une suite d'*actes*, d'*opérations*, produisant des modifications dans l'entendement. Elle n'enseigne pas la *logique*, mais elle emploie des procédés pour faire aux enfants un jugement sain. Elle n'enseigne pas l'*esthétique*, mais elle s'attache à former l'enfant au bon goût. Elle n'enseigne pas la science de la *gymnastique*, mais elle la pratique. Elle n'enseigne pas l'*hygiène*, mais elle la fait observer. Elle ne devrait pas enseigner la *grammaire*, mais elle doit habituer l'enfant au bon langage. Elle n'expose pas de théories scientifiques sur les lois de ces diverses matières ; elle applique elle-même ces lois.

Frœbel a eu raison de comparer l'école à un jardin. La science horticule *enseigne* à cultiver les plantes; mais le jardinier pratique, opère, cultive, produit. Ainsi fait l'instituteur.

L'instituteur possède-t-il un livre que les enfants apprennent par cœur afin d'acquérir un *jugement droit*? L'idée d'un tel livre est absurde. La culture *intellectuelle* est tout le métier de l'instituteur. Et la culture *morale* est aussi tout son métier. Toutes les opérations de l'école, toutes les leçons, tout le régime auquel on soumet l'enfant ont pour but cette culture intellectuelle et morale.

II

Un livre de morale, approprié aux écoles primaires, est *impossible*.

On peut bien écrire des histoires, des livres de lecture de toute espèce dont la morale se dégage; mais je défie qu'on fasse un

Digitized by Google

traité, un cathéchisme, un livre de préceptes qui convienne aux enfants.

Tout livre *théorique* me paraît devoir échouer devant l'un de ces deux écueils : ou la niaiserie, ou le défaut d'appropriation aux enfants. Prenons pour exemple la *probité :* Les enfants doivent savoir qu'on ne peut pas prendre le bien d'autrui. Un livre dira cela; et puis? Énumérera-t-il, comme le Décalogue, les objets qu'on ne peut pas prendre, l'âne, le bœuf, la femme? Et puis ? Parlera-t-il de cas embarrassants, controversés par les jurisconsultes ? Ne voit-on pas que le *principe* est tellement clair, précis, bref, qu'il n'a pas besoin d'un livre, que toute *démonstration* est inutile, que tout développement est puéril, s'il est à la portée des élèves, intempestif s'il ne l'est pas? Ne voit-on pas que ce qu'il faut aux enfants, ce n'est pas une théorie, mais l'application du principe, la répression de tout acte d'improbité, c'est-à-dire la surveillance, la discipline, le *régime*. Le maître pourra parler de probité, mais ce ne sera pas dans une *leçon* prévue, réglementaire ; ce sera à propos d'un incident actuel et comme discipline : alors sa parole pourra être simple, brève, saisissante comme doit être l'énoncé d'un précepte.

Il en est de même de l'obéissance. L'enfant n'a pas besoin d'apprendre dans un livre qu'il doit obéir à ses parents et à son maître. Toute théorie à ce propos est superflue et serait, de plus, singulièrement exposée à s'égarer. L'obéissance de l'enfant doit être fondée sur l'amour et sur la persuasion que père et maître sont honnêtes et éclairés. Est-ce une théorie qui lui donnera ce sentiment?

Il est une matière délicate pour laquelle je cherche un nom convenable, la plus périlleuse pour les enfants, la plus importante au point de vue moral. Que dira un livre? Fera-t-il comme font trop souvent des confesseurs imprudents? Sacrifiera-t-il l'innocence des uns au besoin d'avertir les autres? Quel est l'honnête homme qui consentira à faire imprimer ce que l'instituteur aura parfois à dire à un élève?

J'ai parlé de la probité, de l'obéissance et de la décence. Qu'est-ce que la morale renferme encore à l'usage des enfants? Il y a le *devoir du travail*. Je répète qu'on peut faire sur ce sujet des livres de lecture excellents : mais je demande encore quelle est la théorie qu'aura à présenter un livre de morale, un traité ou un livre de préceptes. Pour un enfant, le *devoir* du travail n'est pas autre chose que l'*amour* du travail, et celui-là sera un misérable instituteur qui ne saura pas *inspirer* cet amour, fût-il armé du livre de morale le plus parfait !

Digitized by Google

Il y a aussi les devoirs de la *vie sociale*. C'est en réalité la seule chose dont traitent les livres de morale pure qu'on a essayé de faire. On y parle de la *tolérance*, de l'amour de la patrie, des institutions politiques. Je ne nie pas qu'on doive entretenir de ces choses même les enfants, mais à la condition de rester à leur portée. A mon avis, c'est dans les leçons d'histoire qu'il faut le faire et non pas dans des leçons spéciales.

D'ailleurs, tout cela n'est plus la morale. Ce qui constitue la vraie morale pour l'enfant peut être écrit sur une demi-feuille de papier. Tout développement doit être abandonné à la prudence de l'instituteur, qui, en cette matière, doit ouvrir peu la bouche, mais les yeux beaucoup. Ce qui constitue la morale est connu de tous : ce qu'il sera opportun de dire à un élève, à une classe, dans une circonstance spéciale, ne peut être prévu par personne.

Donc, un livre de morale approprié aux écoles primaires est impossible.

La culture morale n'a pas besoin de ce livre.

Voici de quoi elle a besoin :

1° Elle est d'abord subordonnée à la culture intellectuelle : jamais un imbécile ne sera un homme moral.

2° Elle est obtenue par les *habitudes* que l'enfant contracte. Il faut donc le soumettre à une discipline bien entendue, le rendre prompt à l'obéissance.

3° Elle exige que l'obéissance soit réfléchie, de bon aloi, pas servile : c'est encore l'intelligence.

4° Elle a des rapports étroits avec l'hygiène, la propreté du corps, l'ordre en toute chose : c'est encore la discipline.

5° Elle exige le développement normal des forces physiques. A défaut de gymnastique corporelle, le cerveau souffre d'excitations funestes.

6° Elle exige un personnel enseignant intelligent, moral lui-même et vigilant.

Ceux qui recrutent leur personnel parmi les individus venus on ne sait d'où, sans études préalables, sans vocation pour l'enseignement, n'ayant pour diplôme et pour acte de naissance que leur mine dévote; ceux qui se fient à des gens vivant dans le mystère, loin de la vie sociale, loin de la famille, livrés aux excitations qu'engendrent des regards sournois sur le monde qui passe et que développe la pauvreté d'esprit, ceux-là n'auront jamais des écoles morales.

Je suis de ceux qui pensent que le sentiment religieux a une

Digitized by Google

influence directe et puissante sur le sentiment moral. Aux époques normales de l'histoire, quand le culte est en harmonie avec l'état actuel de l'esprit humain, la religion est forcément liée à l'éducation nationale.

Aux époques de crise ou de transition religieuse, le culte attardé, corrompu, idolâtrique est impuissant sur l'éducation, il est lui-même immoral.

Nous sommes dans cette situation.

Quand les gens sensés demandent l'exclusion du prêtre de l'école, ils ne sont pas seulement déterminés par la nécessité de contenir les empiétements politiques du clergé, ils agissent aussi parce qu'ils veulent sauver les enfants de la superstition, et précisément parce que cette superstition pervertit le sens moral.

Il y a désarroi dans le sentiment religieux : alors la seule issue possible est dans la séparation de l'élément religieux et de l'élément moral et dans l'abandon de l'éducation religieuse au père de famille qui seul peut la donner à son enfant comme il l'entend.

Voilà pourquoi l'on peut être assuré que la loi nouvelle prononcera contre le clergé romain une déchéance dont il ne se relèvera jamais.

III

Le projet de loi du gouvernement inscrit la morale parmi les matières du programme : il semble que sa place n'est pas là.

Les matières du programme sont les choses, de nature scientifique, au moyen desquelles on poursuit la culture intellectuelle.

La morale est l'école tout entière.

Qu'on persiste ou non dans cette rédaction, il convient que la loi fasse à la morale une place plus large et plus vraie.

Elle serait complète et claire si elle disposait expressément que *l'enseignement primaire a pour objet de cultiver les facultés morales et intellectuelles des enfants et de développer leurs forces physiques.*

P. Tempels.

Digitized by Google

NOTRE PROCHAINE RÉVOLUTION CLÉRICALE.

Puisqu'on nous menace d'une nouvelle révolution, semblable à celle qui, au temps de Vander Noot, couvrit la Belgique de ridicule, puisque nos libéraux de l'école doctrinaire semblent trembler devant cette éventualité, je voudrais, pour les rassurer, tracer un tableau comparatif des deux époques et des deux situations. Hélas! je ne me sens plus capable d'un pareil travail; tout ce que je puis faire encore, c'est de jeter sur le papier quelques notes, dont mes anciens collaborateurs de la *Revue* feront l'usage qu'ils trouveront convenable.

Premier point de comparaison. Remarquons qu'en fait d'opportunité, nos catholiques actuels sont au même niveau d'intelligence que les catholiques du siècle précédent. Ceux-ci avaient choisi pour s'insurger le moment où la France se disposait à faire une révolution en sens contraire, et les modernes ont attendu, pour préparer leur mouvement insurrectionnel, que nos voisins les Français fussent entrés résolûment dans la voie d'un libéralisme anticlérical.

Deuxième point de comparaison. Parmi les projets de réforme de Joseph II, celui qui émut le plus vivement les gens d'église était, comme aujourd'hui, relatif à l'enseignement. Mais il ne s'agissait pas alors d'enseignement primaire; les vues des hommes d'État de cette époque ne s'étendaient pas aussi loin ni aussi bas; on pensait d'ailleurs assez géné-

Digitized by Google

ralement que l'ignorance des masses était un moyen de gouvernement et une garantie d'ordre. Rien ne prouve que Joseph II lui-même ne partageât point cette manière de voir. Ce qui préoccupait l'empereur, c'était l'enseignement donné dans les séminaires. Il paraît qu'alors comme aujourd'hui, on y enseignait la haine du gouvernement temporel et le mépris de l'autorité laïque. Alors, comme aujourd'hui, l'indépendance absolue d'un clergé qui avait des prétentions à gouverner les vivants, sous prétexte de sauver les âmes des morts, était un danger pour la société.

Joseph II l'avait compris et, pour conjurer ce danger, il avait formé un vaste plan d'enseignement clérical ; il voulait que, dans tous ses États, non-seulement tous les candidats à la cléricature séculière, mais aussi les élèves destinés aux ordres monastiques reçussent une éducation uniforme ; que tous indistinctement fussent imbus des mêmes principes, des mêmes doctrines, des mêmes idées. Pour obtenir ce résultat, il avait ordonné la suppression de tous les séminaires épiscopaux, ainsi que des écoles de théologie et de philosophie établies dans les couvents, et y avait substitué un petit nombre de séminaires généraux.

Les provinces des Pays-Bas furent dotées d'un séminaire général établi à Louvain et d'un séminaire filial à Luxembourg. Le régime de ces établissements et le système d'instruction étaient déterminés par un décret impérial du 16 octobre 1786 et par une sorte de programme traduit de l'allemand et intitulé : *Plan de l'institution des séminaires généraux dans les États de l'empereur*. Les vues du gouvernement n'étaient aucunement dissimulées dans cet écrit, qui pouvait se résumer par ces mots : « Faire des prêtres utiles à l'État. »

La publication de ces actes fit éclater une révolte parmi les séminaristes de Louvain ; mais cette manifestation n'empêcha point le gouvernement de poursuivre l'exécution de ses desseins. Rencontrant de l'opposition de toutes parts, il se laissa aller à prendre des mesures de plus en plus violentes. Au mois de février 1789, des dépêches furent adressées, par ordre de l'empereur, aux évêques, aux abbés et

Digitized by Google

aux visiteurs généraux des ordres mendiants, leur enjoignant, sous peine de suppression pour les uns, de saisie de leur temporel, pour les autres, de conduire ou de faire conduire, dans un bref délai, tous leurs théologiens au séminaire général.

La menace de suppression fit son effet sur la plupart des abbayes et des couvents. On vit plusieurs de ces maisons satisfaire immédiatement aux ordres de l'empereur. L'abbé de Parc ayant refusé de se soumettre, son abbaye fut supprimée, et un détachement de la garnison de Louvain alla en prendre possession. Il en fut de même du couvent des capucins de Bruxelles, le visiteur général ayant refusé d'envoyer ses théologiens à Louvain. Enfin, l'abbaye de Vlierbeke, pour une cause semblable, fut mise en économat. N'oublions pas de dire que le visiteur général des capucins fut enlevé et transporté à la frontière du pays de Liége.

Ces exécutions pouvaient intimider les moines et leurs abbés, mais l'épiscopat n'en persista pas moins dans son opposition. L'archevêque de Malines protesta contre les ordres de l'empereur ; l'évêque de Namur en fit autant et demanda une assemblée d'évêques; l'évêque d'Anvers écrivit qu'il n'y avait plus d'élèves à son séminaire depuis leur expulsion, que, par conséquent, il ne pouvait en envoyer à Louvain. L'évêque d'Ypres annonça qu'il avait fait donner lecture du décret impérial à ses théologiens, mais qu'aucun d'eux n'avait voulu partir; l'évêque de Bruges fit une réponse à peu près semblable; il n'y eut que les évêques de Tournai et de Gand qui parussent avoir quelque disposition à se soumettre.

Indépendamment de la circulaire précitée, l'archevêque de Malines avait reçu une dépêche particulière, qui lui ordonnait de se rendre à Louvain, pour y assister aux leçons de théologie et s'assurer de l'orthodoxie des doctrines enseignées. Il répondit que les soins de son diocèse ne lui permettaient pas de suivre les leçons de théologie à Louvain. Sa lettre se terminait par cette phrase : « Je suis persuadé d'ailleurs que Sa Majesté ne pourra jamais envisager comme une désobéis-

Digitized by Google

sance l'impossibilité d'agir contre les convictions intimes de ma conscience, et qu'elle me rendra la justice de me croire aussi peu capable de faire servir ma conscience de prétexte, que de la trahir par la crainte de perdre mon temporel. »

A cette lettre, le ministre plénipotentiaire, comte de Trauttmandorf répondit immédiatement : « Comme la conscience que Votre Éminence allègue sans cesse, depuis 1787, lui donne assez de courage pour désobéir de la façon la plus soutenue et la plus marquée à son souverain, elle lui en donnera également assez, sans doute, pour résigner, entre les mains de Sa Majesté, les dignités qui la mettent dans la cruelle alternative d'être infidèle à son souverain ou à cette conscience qu'elle laisse si aveuglément diriger. C'est cette démarche qui prouvera à l'empereur et à tout le pays combien votre conscience a une part réelle à votre conduite, ou qu'elle ne vous sert que de prétexte. »

Cette dépêche eut la vertu de faire immédiatement changer d'avis à Son Éminence, qui informa M. de Trauttmandorf qu'il se rendrait à Louvain le lendemain soir.

Troisième point de comparaison. Il y avait à Bruxelles un nonce du pape, qui, comme le nonce actuel, avait pour mission de s'immiscer dans les démêlés du gouvernement avec la gent cléricale. Mais on remarque cette différence, que le gouvernement autrichien sut faire preuve, lorsque l'occasion s'en présenta, de beaucoup plus d'énergie que le gouvernement belge actuel. Qu'on nous permette de citer ce que nous avons écrit à ce sujet dans *Rapedius de Berg* :

Un théologien nommé Eybel avait publié un livre sur la question : *Quid est papa?* Rome y avait répondu par un bref pontifical intitulé : *Damnatio et prohibitio libri quid est papa.* Le gouvernement mit à l'*index* le livre d'Eybel et refusa son *placet* au bref du pape. Le nonce du Saint-Siége, monsignor Zondadari, n'en fit pas moins imprimer le bref pontifical à Bruxelles et en distribua secrètement les exemplaires. Le gouvernement ordonna aussitôt une enquête, et fit entendre plusieurs témoins pour constater le fait de l'impression et celui de la distribution. Il y attachait d'autant plus

Digitized by Google

d'importance que la publicité donnée à ce document avait été cause de désordres au séminaire épiscopal de Louvain.

L'enquête terminée, monsignor Zondadari reçut son congé dans les formes les plus dures. La dépêche qui lui fut adressée était conçue en ces termes :

« Sa Majesté, sur le rapport qu'elle a eu de votre conduite dans l'affaire de la bulle, qui porte condamnation de l'ouvrage d'Eybel, veut que, dans le terme de huit jours, vous vous retiriez avec votre auditeur hors de Bruxelles et, dans quinze jours, hors des provinces belgiques de sa domination. »

Une note fut adressée le surlendemain aux ministres de France, d'Angleterre et de Hollande; elle n'était pas moins explicite que la lettre adressée à Monsignor.

« Le nonce du pape près de Leurs Altesses Royales, y était-il dit, s'étant permis de faire imprimer et distribuer, sans le *placet* royal et contrairement aux lois du pays, une bulle contenant des principes contraires aux droits et priviléges de l'Église belgique, Sa Majesté, informée de cette infraction, a trouvé bon de faire signifier à ce prélat l'ordre de se retirer de Bruxelles, avec son auditeur, dans le terme de huit jours, et dans la quinzaine, des provinces de sa domination aux Pays-Bas. »

Ai-je besoin de faire remarquer qu'au temps de Joseph II le pape comptait encore au nombre des souverains, et que le clergé catholique occupait dans notre pays une position officielle? L'État et l'Église n'étaient aucunement séparés; ils avaient mission de se soutenir mutuellement; tandis que, de nos jours, le pape n'est plus qu'un prêtre étranger, auquel il convient aux prêtres belges de se soumettre. L'État n'a point à intervenir dans leurs relations réciproques. Le catholicisme, pas plus que le protestantisme et le judaïsme, n'est une institution politique. L'État paye les ministres de tous les cultes, parce que l'on croit leur ministère utile à la population. Quant aux envoyés du pape, qu'on les appelle nonce, monsignor ou autrement, ils n'ont au fond aucun caractère diplomatique.

Si, en tenant compte de ces conditions si différentes, on

Digitized by Google

compare la conduite du gouvernement autrichien de 1789 à la conduite du gouvernement belge actuel, certes on trouvera que celle-ci est plus courtoise que celle-là, mais on ne saurait méconnaître qu'au point de vue de la dignité et de la fermeté, le gouvernement de Joseph II l'emporte de beaucoup sur le gouvernement de Léopold II.

Quatrième point de comparaison. Quand on récapitule toutes les circonstances du conflit qui précéda la révolution brabançonne, on est en droit de se demander quel rapport il y a entre la situation du clergé belge sous le gouvernement autrichien de 1789 et sa situation actuelle sous le gouvernement d'un cabinet libéral. Si les mesures prises par Joseph II au sujet de l'enseignement donné dans les séminaires ne justifient pas la révolution brabançonne, il faut avouer tout au moins qu'elles expliquent l'indignation et la colère du haut clergé. Mais prêcher la révolution, parce que les libéraux veulent établir des écoles libérales sans s'immiscer dans l'enseignement clérical, c'est plus que de la folie, c'est de l'ingratitude. Quoi! ces bons libéraux permettent à messieurs les évêques de faire enseigner tout ce qui leur plaît, non-seulement dans leurs séminaires, mais encore dans leurs écoles congréganistes, sans soumettre ces établissements à la moindre surveillance, et la partie intelligente de la nation n'aurait pas le droit de faire apprendre à lire et à écrire aux enfants du peuple? Et pourquoi cela? — La raison en est curieuse : c'est parce que les écoles des libéraux sont des écoles sans Dieu.

J'ai souvent entendu dire, dans mon enfance, que Dieu était partout, qu'il voyait tout et se mêlait de tout. Je le croyais vraiment, mais il paraît que c'était une erreur. Dieu n'entre pas dans les écoles où il n'y a point de prêtres. Lorsque le prêtre qui dirige une école en sort, Dieu sort avec lui. On ne dit pas s'il le suit ou s'il le précède; peut-être se trouve-t-il identifié avec sa personne. C'est là un nouveau dogme; il faudra faire un nouveau catéchisme.

Quant aux velléités révolutionnaires de nos cléricaux, elles ne font peur qu'à un petit nombre de ces libéraux toujours tran-

Digitized by Google

sigeants à outrance, qui ont juré de faire obstacle au triomphe définitif de leur parti. Ils doivent savoir cependant que, pour soulever les catholiques belges en 1789, il a fallu autre chose qu'un bénin projet de loi sur l'enseignement primaire. Penseraient-ils, par hasard, que le fanatisme a fait des progrès en Belgique depuis le succès de l'Union de 1830? Il est vrai que, grâce à cette merveilleuse union, les capucins nous ont été rendus; mais le temps n'est plus où on les voyait monter à cheval, un crucifix à la main, et marcher à la tête de bandes de paysans fanatisés. Les capucins de nos jours sont plus modestes, plus pacifiques; ils ne vont plus, comme au temps de Vander Noot, fraterniser avec la petite bourgeoisie dans les cabarets de la rue Haute. Ils n'ont plus, d'ailleurs, la même influence dans nos campagnes, où la vie oisive inspire peu de respect.

Tout est changé depuis la fin du siècle dernier, tout, jusqu'aux éléments de la force publique. Il y avait à Bruxelles, à cette époque, cinq serments ou *gilden,* dans lesquels on n'était admis qu'après avoir prêté serment de rester fidèle au prince et de défendre les villes, châteaux et forteresses du Brabant. Vander Noot avait vu dans cette institution le noyau d'une organisation de forces révolutionnaires. Il avait réuni autour de sa personne les syndics des Nations et les chefs-doyens des serments, ainsi que quelques notables de la ville, et les avait constitués en comité *pour le maintien de la bonne police.*

Sous le nom de volontaires agrégés aux cinq serments, ce comité recruta et organisa une sorte de garde civique, à laquelle on donna des uniformes, un cadre d'officiers et de sous-officiers et des armes. On lit dans un procès-verbal du comité que le sieur Van Parys fut autorisé à contracter avec le sieur Tomson de Liége, pour l'acquisition de mille fusils.

Nos cléricaux modernes ne sont pas aussi avancés. Ils ont bien commencé à organiser des compagnies de Xavériens; mais jusqu'à présent leurs soldats ne sont armés que de bâtons, et ils se trouvent en présence d'une garde civique

Digitized by Google

réelle, qui n'est nullement disposée à leur céder ses armes, de quelque mauvaise qualité qu'elles puissent être.

Sous ce rapport donc, les chances de succès pour une révolution cléricale sont loin d'être aussi favorables aujourd'hui qu'elles l'étaient en 1789.

Il en est de même pour ce qui concerne nos relations extérieures. En 1789, la maison d'Orange venait d'être restaurée en Hollande par le roi de Prusse. Henri-Nicolas Vander Noot fut reçu à La Haye comme un personnage de distinction; il y reçut des lettres de recommandation pour la cour de Berlin, où l'on ne dédaigna point d'entrer en négociation avec lui. Le gouvernement hollandais permit aux principaux chefs du cléricalisme belge non-seulement d'établir à Breda le siége de leurs intrigues, mais encore d'organiser une sorte d'armée insurrectionnelle sur le territoire hollandais. Joseph II n'avait d'amis nulle part, ni en Hollande, ni en Prusse, ni en Angleterre, ni en France, et cependant, à peine expulsés de Belgique, les Autrichiens y rentrèrent avec l'assentiment des puissances alliées, dont les plénipotentiaires réunis à Reichenbach craignaient une tentative d'invasion de la part de la France.

Nos cléricaux pensent-ils que les chances leur seraient plus favorables dans les circonstances actuelles? Espèrent-ils trouver plus de sympathies chez nos voisins du Nord ou du Midi? S'imaginent-ils, par hasard, que M. de Bismarck viendrait les aider à établir aux portes de l'Allemagne catholique le quartier général de l'armée ultramontaine? Si leurs extravagances déterminaient les républicains français à franchir leur frontière septentrionale, pensent-ils que ces envahisseurs introduiraient dans nos écoles primaires les bons petits frères qu'ils auraient chassés de chez eux?

Toutes les puissances de l'Europe ont applaudi à l'effondrement de notre parti clérical et à l'avénement du parti libéral au pouvoir. Ce n'est ni l'Angleterre, ni la France, ni l'Allemagne qui appuieraient les prétentions de nos évêques, et quant à la Hollande, où Napoléon III avait pu entretenir

Digitized by Google

certaines convoitises, on doit y avoir substitué, depuis la chute de l'empire, le souvenir des événements de 1830.

En résumé, il m'est impossible de croire que les menaces de nos cléricaux soient sérieusement faites. Je ne puis m'empêcher d'y voir une comédie, dont les principaux acteurs doivent bien rire, quand ils s'aperçoivent de la peur qu'ils inspirent aux âmes timorées de quelques-uns de nos libéraux.

Je souhaite à ceux-ci que les pages qui précèdent leur fassent l'effet d'un cordial et les soutiennent dans la lutte héroïque dans laquelle ils se trouvent engagés.

P.-A.-F. GÉRARD.

Digitized by Google

LES PESTES.

Sous le nom générique de Peste, la terreur populaire a longtemps confondu et confond encore des maladies épidémiques de nature très-diverse qui, à des époques plus ou moins éloignées, sont venues fondre sur l'humanité.

Les documents les plus anciens qui nous sont restés au sujet d'une épidémie de cette espèce remontent à des temps antérieurs à l'ère chrétienne et, sans nous arrêter à la fameuse peste d'Athènes, décrite par Thucydide, nous rencontrons dans Oribase un passage de Rufus d'Ephèse où se trouvent spécifiés, pour la première fois, les bubons caractéristiques de la véritable peste inguinale ou buboneuse qui ravagea l'Europe à diverses reprises.

La terrible épidémie du VIe siècle, dite peste Justinienne et dont Procope nous a laissé une description fidèle, paraît avoir été de même nature que la peste buboneuse, bien que certains commentateurs aient voulu reconnaître en elle la désastreuse maladie qui, huit siècles plus tard, passa comme un souffle empoisonné sur le monde et que les peuples, dans leur effroi, qualifièrent de la sombre dénomination de *peste noire*.

Cependant, tous les historiens qui ont fait mention de l'épidémie Justinienne la citent sous les noms de *pestis bubonum*, de *clades glaudularia* ou de *morbus inguinarius*, qui désignent suffisamment son principal caractère : l'apparition de tumeurs buboneuses dans l'aine, dans l'aisselle,

Digitized by Google

plus rarement au devant de la gorge ou derrière les oreilles, au milieu d'un appareil fébrile violent qui enlevait les malades en quelques jours et parfois en vingt-quatre ou quarante-huit heures.

Cette épidémie qui, au rapport de Procope, consuma presque tout le genre humain, commença, suivant le même historien, en 542, dans l'Égypte inférieure, par la ville de Péluse, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines perdues au milieu des lagunes du Nil. Elle s'étendit de là sur Alexandrie, d'une part; de l'autre, sur la Palestine, et atteignit bientôt Constantinople où ses ravages furent effroyables.

La plupart des commentateurs sont d'accord pour considérer la basse Égypte comme le foyer primitif de la peste buboneuse; il est moins vraisemblable qu'elle soit originaire de la Syrie ou de Constantinople et plus incertain encore qu'elle puisse se développer spontanément en Europe.

Le sol d'alluvion de l'Égypte, saturé de détritus organiques et périodiquement inondé par les débordements du Nil, doit, en effet, autant et plus encore que la misère et la malpropreté des populations de ces contrées, se prêter d'une manière en quelque sorte fatale à l'éclosion, sous un ciel chaud et humide, du germe spécifique qui engendre l'infection buboneuse. Quelques auteurs ont même voulu faire coïncider l'origine de celle-ci avec l'abandon, en Égypte, de la coutume sanitaire d'embaumer les cadavres. Quoi qu'il en soit, le mal insidieux, ordinairement endémique et confiné dans son berceau, acquiert, en certaines circonstances, un degré d'intensité tel, qu'il sévit tout à coup avec une violence excessive et qu'en se répandant de proche en proche, il prend bientôt les proportions d'une calamité générale.

S'il est d'observation que ni les climats du Nord, ni ceux du Midi ne furent à l'abri des invasions de la peste, il est cependant à remarquer qu'elle semble anéantie par une extrême sécheresse. C'est ce qui expliquerait comment les épidémies qui ont successivement décimé la basse et la moyenne Égypte se sont toujours arrêtées devant les sables brûlants des régions anhydrosiques et n'ont jamais pénétré en Nubie.

Digitized by Google

L'extension de la peste Justinienne, sur la plupart des contrées alors connues du globe, ne dura pas moins de cinquante-deux années, et, d'après le docteur Anglada, elle fit disparaître, pendant cette terrible période, près de cent millions d'hommes[1].

Grégoire de Tours, dans son *Histoire de France*, décrivit la marche à travers les Gaules de la *maladie inguinale* ou *maladie des bosses*, comme l'appelait alors le langage vulgaire.

Elle décima surtout les populations d'Arles, de Narbonne, de Châlons, de Lyon, de Dijon, de Bourges et de plusieurs autres cités qui, pendant longtemps, restèrent presque désertes.

Du VIIe au XIIIe siècle, la peste fit de nouvelles apparitions et pendant toute la durée du moyen âge, au milieu des guerres continuelles de cette époque troublée durant laquelle tous les biens étaient aux mains du clergé ou de la noblesse, les épidémies pestilentielles devinrent de plus en plus fréquentes.

Si, d'après les documents qui nous restent, il ne peut guère exister de doute sur l'identité du plus grand nombre de ces calamités publiques avec la peste buboneuse, il n'est pas moins certain que l'on confondit souvent, sous le terme commun de peste, diverses maladies de nature toute différente, telles que la variole, le typhus pétéchial ou la dyssenterie.

L'histoire de ces terribles épidémies, qui ravageaient périodiquement les misérables populations courbées dans le vasselage, attachées à la glèbe, et croupissant dans la plus abjecte ignorance, est malheureusement fort obscure. La plupart des historiens du temps se contentent de mentionner les dates et la durée de ces maladies populaires ou d'enregistrer, d'une manière généralement fort inexacte, le nombre des victimes.

Quant aux écrits des médecins, la science de ceux-ci, réduite, en ces siècles de superstition et de barbarie, aux

[1] Études sur les maladies éteintes, par Ch. Anglada. Paris, 1869.

Digitized by Google

chimères de l'astrologie, ne pouvait fournir que bien peu de renseignements utiles.

Considérant, avec le vulgaire, ces fléaux qu'alimentait l'ignorance autant que la misère, comme des punitions célestes ou comme résultant de la conjonction de certaines planètes, ces praticiens empiriques les acceptaient avec une résignation inconsciente, sans chercher davantage à en observer les symptômes ni à en analyser les causes.

Aussi ne trouve-t-on en général, dans leurs livres, au milieu des dissertations les plus puériles sur l'influence des astres ou de certains phénomènes terrestres, qu'un assemblage indigeste de formules polypharmaques et de pratiques ridicules.

Les préceptes les plus élémentaires de l'hygiène et de la prophylaxie étaient méconnus ou ignorés, et la contagiosité même de la plupart de ces maladies épidémiques, que le mode seul de leur propagation aurait dû suffire à révéler, était à peine soupçonnée.

La doctrine de la contagion ne fut clairement établie qu'à partir de la terrible peste du XIVe siècle, dont la nature, il est vrai, paraît avoir été différente, mais qui avait pour caractère commun avec la peste bubonique son développement épidémique et sa transmission évidente par contact.

L'établissement de cette doctrine marque un pas immense dans l'histoire des maladies infectieuses. Les observateurs descendirent alors des nébulosités du ciel pour s'attacher, d'une manière plus sérieuse, à l'étude positive des réalités de la terre en cherchant à pénétrer les causes réelles des maladies. Alors seulement commença l'analyse de leurs symptômes et la recherche de leur prophylaxie.

Le réveil de la pensée humaine, enchaînée jusque-là par les croyances les plus absurdes, ouvrit enfin l'ère du progrès. L'ignorance crédule du moyen âge fit place peu à peu au rationalisme scientifique et à la saine critique qui sont la force et la gloire de notre époque.

Il ne fallut cependant rien moins que l'apparition de nouvelles épidémies pour vaincre l'opposition opiniâtre que

Digitized by Google

s'efforcèrent de maintenir, contrairement aux enseignements de l'expérience, les intérêts mercantiles du petit nombre aux prises avec l'intérêt général.

Les premiers lazarets furent établis à Venise, après la terrible épreuve du XIVe siècle, mais l'Angleterre ne les adopta qu'après la peste qui vint ravager Londres en 1688.

En France, les mesures de séquestration ne commencèrent à être sévèrement appliquées qu'à dater de la peste de Marseille, et il est certain que ce fut depuis lors seulement que l'Europe commença à jouir de l'immunité des fléaux de l'Orient.

A mesure aussi qu'une répartition plus équitable des richesses publiques généralisa le bien-être et que les bienfaits de l'instruction pénétrèrent dans les masses, l'observation des préceptes de l'hygiène prévint de plus en plus le développement des épidémies, et des mesures sanitaires mieux ordonnées parvinrent à en arrêter les progrès.

Aussi, pourrait-on établir, d'après l'état de la santé publique, une sorte de critérium de la civilisation. Chaque fois, en effet, que celle-ci semble éprouver un temps d'arrêt et qu'une guerre barbare fait reculer l'humanité de quelques siècles, nous voyons ces immenses armées rassemblées pour la destruction, entraîner avec elles des germes pestilentiels qui achèvent fatalement l'œuvre exterminatrice. Les ruines et les cadavres engendrent de nouveau la misère et la mort qui, sous forme de maladies malignes, pestes ou épidémies, viennent à leur tour faire trembler les potentats; il semble que le génie de la destruction, évoqué pour satisfaire leur ambition néfaste, veuille prendre ainsi une revanche silencieuse mais terrible de leurs éclatants forfaits.

Par exception, cependant, les relations lointaines qu'exigent les transactions commerciales ont parfois aussi amené, dans les derniers siècles, l'importation de maladies pestilentielles; mais jamais, dans ces cas, leurs aires d'évolution n'ont pris une extension comparable à celle des grandes pandémies du moyen âge.

Les dernières invasions de la peste bubonique, en Europe,

Digitized by Google

furent celle de Gênes, observée et décrite par Manget, en 1656; celle de Londres de 1688, et la célèbre peste de Marseille en 1720.

La peste noire a, depuis plusieurs siècles, laissé indemne le continent européen; mais ce serait une grave erreur de croire que ces maladies aient à jamais disparu.

Si leur intensité et leur développement ont considérablement diminué à notre époque, il n'est pas moins certain que, comme toutes les autres épidémies, après avoir franchi leur foyer d'origine et exercé leurs ravages sur de larges étendues de pays, elles éprouvent une phase de déclin pendant laquelle on pourrait croire à leur extinction complète.

Une période plus ou moins longue de repos, pendant laquelle le mal semble sommeiller, succède alors à ses terribles fureurs. Cantonné dans quelques foyers obscurs, il paraît avoir perdu, pour un temps plus ou moins long, sa virulence. C'est à peine si, de loin en loin, il montre par quelque éclat fugace que sa malignité n'est pas complétement éteinte; mais le germe qui couve avec une bénignité insidieuse peut, à certains moments, se développer tout à coup avec une énergie nouvelle, sous l'influence de circonstances propices, telles que des inondations, des famines et surtout le fléau de la guerre.

Bien que les causes d'insalubrité même les plus puissantes soient complétement incapables d'engendrer la peste en dehors de la présence de son germe spécifique, il suffit de l'importation de celui-ci dans un milieu favorable à son évolution pour qu'il se multiplie avec une activité prodigieuse d'une manière analogue au développement des organismes les plus inférieurs.

Les microbes infectieux ou septiques peuvent d'ailleurs, comme l'a démontré Pasteur, rester à l'état de vie latente, et se conserver ainsi, à peu près inertes, dans leur habitat d'origine pendant un temps souvent fort long.

C'est ainsi que, s'il y avait lieu d'espérer que la peste noire, par l'absence depuis plusieurs siècles de son apparition en Europe et par la rareté des cas douteux qui en avaient

Digitized by Google

parfois été signalés en Orient, devait être désormais reléguée, au moins pour l'Europe, parmi les maladies éteintes, cet espoir menace d'être déçu par le développement récent d'une maladie contagieuse encore obscure dans son essence réelle que la guerre d'Orient vient d'amener à sa suite avec toutes les autres calamités dont l'ineptie des peuples et l'orgueil de quelques souverains persistent à affliger l'humanité.

A l'approche du fléau, les autorités des pays menacés ont heureusement compris l'urgence de mesures radicales, seules capables, pour autant qu'elles soient strictement observées, d'opposer une barrière à l'invasion du mal.

Le rapide aperçu que nous allons esquisser de son histoire montrera que l'apparition en Russie de cette maladie, qui ne serait autre, d'après certains bulletins, que la terrible peste noire, serait bien faite pour exciter à bon droit les appréhensions les plus graves des gouvernements et pour réclamer immédiatement les mesures préventives les plus énergiques.

Ce fut vers le milieu du XIVe siècle qu'apparut une maladie épidémique, effrayante par la rapidité de son évolution autant que par sa mortalité, qui, du centre de l'Asie, envahit avec une incroyable fureur toutes les contrées alors connues du globe, en y semant partout la mort et la désolation.

L'affection était caractérisée surtout par les hémorrhagies et la gangrène du poumon. Une anxiété profonde et un abattement insurmontable s'emparaient des malades, qui crachaient un sang noir et putride; la bouche et la langue, arides et comme carbonisées, exhalaient une horrible fétidité; une soif inextinguible dévorait les entrailles ; le corps se couvrait de tumeurs ou de plaques livides bientôt suivies d'ulcères d'où suintait une sanie infecte, et la vie s'éteignait en quelques heures au milieu de souffrances indicibles.

Ni le mode de vivre, ni la vigueur corporelle ne préservaient des terribles atteintes du fléau qui n'épargnait pas plus l'enfance que la vieillesse.

D'après le caractère des symptômes qui précèdent, aussi bien que d'après la marche des phénomènes, il est aisé de

Digitized by Google

reconnaître qu'aucune identité de nature ou d'origine ne peut être établie entre cette maladie et la peste buboneuse. Tandis que celle-ci se caractérisait spécialement par des altérations graves du système lymphatique, la peste noire avait surtout pour caractère une décomposition rapide du sang et la gangrène pulmonaire. Hecker[1] a, le premier, rassemblé des documents précieux sur l'histoire de cette épidémie qui, dans la tradition des peuples, est restée, sous la dénomination de *peste* ou de *mort noire*, — *schwarze Tod*, — *mors nigra*, comme le souvenir du fléau le plus effroyable qui se soit appesanti sur l'humanité.

Cette désignation de *peste noire*, — *pestis atra* ou *nigra*, — *pestis atrocissima*, — paraît, en effet, lui avoir été donnée bien moins à cause de certains symptômes et spécialement des sugillations livides qui se montraient dans cette maladie, *mortalega grande*, qu'à raison du deuil général et de la désolation profonde dont elle avait frappé les populations atterrées tant des villes que des campagnes.

Tel est, du moins, l'avis du docteur Carrière et de M. Michon, auteurs de recherches intéressantes sur la grande peste de 1348. Telle est aussi l'opinion qui nous semble la plus vraisemblable.

Hâtons-nous de dire que les appréhensions relatives à une apparition nouvelle de ce fléau dans nos contrées ne sont pas encore justifiées et que l'identité réelle de l'épidémie qui règne actuellement en Russie n'est pas encore formellement établie par une similitude exacte des symptômes dont quelques-uns paraissent la rapprocher plutôt du typhus exanthématique.

Nous rappellerons à ce propos que, lors de l'épidémie de fièvre récurrente que nous avons eu mission d'aller étudier en 1865 en Russie[2], la rumeur publique ainsi que les organes de la publicité avaient également dési-

[1] Hecker. *Die grosse Volkskrankheiten des Mittelalters*. Berlin, 1845.

[2] Dr Vanden Corput. *L'épidémie de fièvre récurrente observée en Russie*. Bruxelles, 1865.

Digitized by Google

gné cette maladie contagieuse sous le nom de peste noire [1].

Il ne sera pas sans intérêt toutefois, dans l'occurrence présente, de décrire succinctement la marche et de rappeler les désastres de la grande maladie populaire du XIVe siècle,

[1] Malheureusement, les derniers renseignements qui nous sont parvenus ne permettent cette fois plus de doutes. Il n'est que trop certain que la maladie qui vient de se propager dans la province d'Astrakan est bien réellement la terrible peste d'Asie ou peste noire.

Il a été d'ailleurs constaté que, depuis 1876, la maladie existait en Perse dans le Ghilan et qu'elle s'était étendue dans ces dernières années jusqu'à la province d'Asterabad, au sud-est de la mer Caspienne. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si, d'après le rapport de l'un des médecins russes envoyés sur les lieux, le fléau qui a anéanti la bourgade de Vetlianka, « *est indubitablement la peste noire* » et que « *la mortalité s'élève à 95 p. c. à peu près sur le nombre des malades. A Prischibé, sur 830 habitants, 520 ont cessé de vivre dans l'espace de quinze jours.* » Une aussi effroyable léthalité ne peut, en effet, appartenir qu'à la redoutable peste asiatique.

Ce n'est donc pas sans raison que, loin de craindre d'exciter la peur, la prudence commande d'éveiller l'attention sur la marche du fléau et de faire connaître les dangers auxquels expose son extrême transmissibilité.

Comme l'insinuait dernièrement un correspondant du *Temps*, qui paraît connaître la Russie mieux que plus d'un diplomate, il serait dangereux de s'en rapporter aux renseignements fournis par le gouvernement qui s'efforce de dissimuler le danger et de donner le change au public en dénaturant le nom de la maladie; chacun sait d'ailleurs combien sont illusoires les mesures, en apparence les plus sévères, prises par les administrations de ce pays.

Il n'est donc nullement exagéré de dire que la situation doit inspirer des appréhensions sérieuses, surtout lorsque l'on sait qu'il suffit d'une seule personne, d'un seul colis ou d'un germe insaisissable transporté par un objet quelconque pour contaminer une contrée tout entière et y répandre le deuil et la ruine.

Telle est d'ailleurs la rapidité de multiplication et la virulence du germe pestilentiel, qu'une localité est, le plus souvent, surprise par le mal avant que des mesures de protection aient pu être efficacement prises.

A la difficulté de circonscrire une zone très-étendue de territoire vient s'ajouter l'impossibilité pratique presque insurmontable d'isoler d'une manière complète les foyers multiples de la maladie et d'établir une quarantaine rigoureuse dans le but de prévenir l'extension du fléau dont les microgermes peuvent infecter pour longtemps certaines marchandises, telles que les étoffes, tapis, sacs, nattes, etc.

Digitized by Google

d'après les documents que nous ont laissés les écrivains de l'époque.

Les premiers renseignements sérieux sur cette maladie ne furent publiés qu'en 1842, par Henschel, d'après un manuscrit de Gabriel de Mussis qui vivait en Orient en 1346 et qui assista au début de l'épidémie en Crimée. Mais la description la plus émouvante est, sans contredit, celle que nous a laissée Boccace, le charmant auteur du *Décaméron*, témoin de la même peste qui éclata peu de temps après à Florence, où elle avait atteint son apogée en 1348.

Ce fut encore la même épidémie qui arracha des regrets si poignants à l'immortel Pétrarque pleurant la perte de la belle Laure de Noves, que lui avait enlevée le fléau.

Aux documents importants qui, après ceux de Henschel, ont été rassemblés par Hecker sur la maladie dont nous nous occupons, sont venus s'ajouter, depuis ces savantes publications, ceux de Denis Colle, qui ont été mis au jour par le docteur Haeser, ainsi que les curieux écrits du médecin belge Simon de Covino, ou de Couvin, professeur à Montpellier, publiés par Littré, d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris.

Simon de Couvin qui était originaire de la province de Namur et non de la ville de Liége, comme l'avance Littré, rapporte, conformément aux croyances astrologiques de son époque, à la conjonction du Soleil et de Saturne, la cause de l'épidémie dont il décrit allégoriquement les péripéties dans un poëme latin intitulé : *De judicio Solis in convivio Saturni.*

Néanmoins, au milieu des imaginations naïves de ses poésies, notre compatriote fait preuve d'un esprit judicieux en dictant d'utiles conseils, et il est juste de lui tenir compte de sa louable franchise lorsque, après avoir énuméré les différents remèdes au moyen desquels il prétend composer une panacée ou un bouclier (*clypeum*) pour résister aux coups de l'ennemi occulte, il avoue, sans détours, que le seul moyen sûr est de fuir au plus tôt son approche : *Valuit fuga sola.*

Les renseignements les plus précis sur la peste noire sont ceux qui nous ont été transmis par les écrits de Guy de Chau-

Digitized by Google

liac, médecin du pape Clément VI, qui observa la maladie à Avignon en 1348.

Rien ne peut donner une idée des effroyables ravages occasionnés par cette terrible peste du XIVe siècle, qui passa comme une trombe meurtrière sur les populations consternées et étendit son funèbre linceul sur la fin du moyen âge.

S'il fallait en croire certains chroniqueurs, la peste noire aurait enlevé à l'Europe les quatre cinquièmes de ses habitants; mais, comme le fait remarquer avec raison le docteur Anglada, il serait difficile, en admettant un tel chiffre, de comprendre que notre continent ait pu combler aussi rapidement ce vide considérable et prendre, après cet immense désastre, l'accroissement de population que lui assignent les statistiques actuelles.

Il est donc rationnel de faire une large part aux amplifications qu'a pu faire naître la peur et de n'admettre dans la statistique de cet immense obituaire que les données les plus vraisemblables. Or, en ne s'en référant qu'aux chiffres les plus modérés, puisés aux sources dignes de foi, la peste noire, qui frappait ses victimes d'une manière presque foudroyante et les enlevait souvent en deux ou trois heures, aurait fait, durant les quatre années de son règne en Europe, au delà de quarante millions de victimes.

D'après Guy de Chauliac, cette terrible épidémie enleva les trois quarts de la population « et fust si grande, dit-il, qu'à peine elle laissa la quatrième partie des gens ». D'après Simon de Couvin, le tiers à peine du genre humain y aurait survécu.

Hecker, plus modéré dans ses évaluations, ne porte qu'au quart de la population que comptait alors l'Europe, soit environ au huitième de sa population actuelle, le nombre des victimes de la peste noire, ce qui élèverait encore le chiffre des décès pour notre continent à plus de 25,000,000 d'hommes.

D'après A. Phillippe[1], le tiers de la population européenne

[1] Phillippe. *Histoire de la peste noire.* Paris, 1853.

Digitized by Google

fut emporté par le fléau, et, suivant les *Extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale*, publiés par l'Institut de France, Gille de Muisit, prieur de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, affirme qu'il « y eut des villes où de 20,000 habitants il en resta à peine 2,000, et des villages où de 1,500 personnes, à peine 100 échappèrent ».

D'une autre part, les renseignements statistiques adressés au pape Clément VI par les missionnaires portent le nombre des victimes enlevées par le fléau, en Asie et en Orient, au nombre d'environ 24,000,000. La Chine, de son côté, aurait fourni, d'après les évaluations les plus modérées, 13,000,000 de morts à cette immense hécatombe.

Suivant les calculs les plus récents et les plus admissibles de M. le docteur d'Anglada, on devrait évaluer à environ 40,000,000 d'hommes les pertes subies par l'Europe, et, en additionnant les 13,000,000 de victimes en Chine et les 24,000,000 des autres contrées, on peut élever pour le monde entier, au chiffre minimum de 77,000,000, la somme des pertes imputables à la maladie noire, pendant son règne de quelques années.

Partie de la Scythie septentrionale vers 1346, elle envahit successivement et dépeupla le Pont, la Thrace, la Macédoine, la Sicile et la Pouille, qui n'ont pu encore aujourd'hui récupérer leur ancienne prospérité. On n'évalue pas à moins de 530,000 le nombre des décès causés par le fléau dans ces dernières contrées.

Après avoir décimé l'Asie Mineure, la Grèce et la Turquie, il s'abattit sur l'île de Chypre, qu'il laissa complétement déserte.

L'empereur Jean Cantacuzène, qui se fit l'historien des ravages de l'épidémie à Constantinople, eut la douleur de voir son fils, Andronicus, que l'histoire a dépeint comme doué des perfections physiques en même temps que des qualités intellectuelles les plus rares, succomber en quelques heures aux atteintes du mal.

Les citadins fuyant les villes, aussi bien que les campagnards cherchant secours dans celles-ci, tombaient par les

Digitized by Google

chemins comme frappés par la foudre, tant était grande la subtilité du poison morbide.

Gaza perdit en un mois 22,000 habitants; Alep vit succomber 500 personnes par jour; au Caire on compta jusqu'à 1,500 cadavres en vingt-quatre heures.

Mais l'une des contrées les plus cruellement éprouvées fut l'Italie, où le fléau sévit dans toute sa fureur en 1348. A Naples, on évalua les décès à 60,000; Gênes perdit 40,000 habitants et Parme le même nombre. A Rome, le chiffre des victimes fut incalculable. Venise, alors dans sa splendeur, vit succomber 70,000 habitants; 90 familles patriciennes furent complétement éteintes et le grand Conseil, de 1,250 membres fut réduit à 500. Enfin, s'il faut en croire Boccace, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet 1348, plus de 100,000 habitants auraient péri à Florence. Les cadavres, privés de sépulture, faute de bras pour les inhumer, ajoutaient à l'infection de l'air leurs émanations pestilentielles.

L'Espagne, de son côté, paya un large tribu au fléau, dont plusieurs historiens arabes ont laissé une description lamentable. Pendant le mois de juin 1348, plus de 300 personnes succombèrent en un jour à Valence. Saragosse fut décimée et Barcelone presque entièrement dépeuplée. L'île de Majorque, dans l'espace de deux mois, perdit, suivant les uns, 15,000, suivant d'autres, 20,000 habitants.

De ces contrées le fléau fondit bientôt sur la France, où sa première étape fut Avignon dont il moissonna, pendant sept mois qu'y dura l'épidémie, environ 150,000 habitants, chiffre énorme, qu'il semblerait difficile d'admettre en présence de cette ville aujourd'hui silencieuse, si l'on ne se rappelait l'état jadis florissant de l'antique cité où siégea autrefois la papauté. Montpellier fut presque totalement dépeuplé. A Marseille, le nombre des morts fut, en un mois, de 56,000; 30,000 habitants furent enlevés à Narbonne, qui ne s'en est plus jamais relevée. Amiens perdit 17,000 habitants et Colmar 6,000.

Dans la Chartreuse de Montrieux, tous les religieux suc-

Digitized by Google

combèrent, à l'exception d'un seul, Gérard, frère de Pétrarque qui échappa au fléau.

La Chronique de la ville de Saint-Denis évalue à 16,000 le chiffre des morts dans cette cité. A Paris, « le nombre des trespassés monta à plus de 50,000 », tandis que la Chronique des carmes de Reims porte à 80,000 le chiffre des décès occasionnés dans la capitale par la maladie noire, qui enleva la reine de France, Jeanne, femme de Philippe de Valois, ainsi que Jeanne de Navarre.

« Par un privilége inexplicable, dit M. le docteur Anglada, « la Belgique fut presque entièrement préservée de cette « calamité terrible et ne compta qu'un très-petit nombre de « victimes [1]. »

Il n'en fut pas de même de l'Angleterre, où le fléau pénétra vers le mois d'août 1348. Dans la seule ville de Londres, le chiffre des décès ne fut pas évalué à moins de 100,000.

Tandis que le fléau, gagnant Raguse, Zara, Spalatro, Trieste, Trévise et Udine, avait envahi l'Allemagne par le midi et faisait succomber en peu de mois 40,000 habitants à Vienne, où les décès s'élevèrent jusqu'à 1,800 en un jour, il s'étendait d'autre part en Alsace et fit périr à Strasbourg près de 16,000 habitants « jeunes ou vieux. »

Les commentateurs du temps s'accordent à constater que pas une ville, pas un bourg, pas un cloître ni un château ne furent exempts du fléau. Francfort-sur-Mein compta en vingt-six jours 2,000 cadavres et, d'après les évaluations les plus modérées, Lubeck perdit 9,000 habitants; dans la seule nuit de la Saint-Laurent (10 août 1849), on y compta 1,500 décès. Elbing vit mourir 7,000 de ses habitants et Dantzig 13,000.

[1] Néanmoins la terreur inspirée par le fléau était telle, qu'elle exalta beaucoup les imaginations, et qu'au rapport de Despars, beaucoup de Flamands, croyant fuir le mal, coururent véritablement au devant de lui en se rendant à Rome, où des indulgences extraordinaires avaient été promises. Sauf un très-petit nombre, tous moururent pendant le voyage et succombèrent à la peste qu'ils eussent évitée en restant chez eux. *Ten zelven tijde trocken die Nederlanders in groote menichte te Roome, maer den thienste persoon en keerde niet wedere, zo storven zij onder weghe van der peste.* (Despars.)

Digitized by Google

A Erfurth, une inscription placée sur le cimetière rappelait qu'en cette année fatale 12,000 cadavres y avaient reçu la sépulture.

La Suisse ne fut pas plus épargnée. Bâle perdit 14,000 habitants, Lucerne 3,000; Berne, Zurich payèrent également leur tribu à la *mort noire,* et la population de Saint-Moritz fut réduite à 23 familles.

Nous ne possédons aucun document certain relativement au chiffre de la mortalité que la peste noire occasionna en Pologne, où elle pénétra en 1349, et dans la Russie centrale qu'elle dévasta en 1350; mais nous savons que la multitude des victimes y fut considérable.

De l'Angleterre le fléau avait été importé, dès 1348, en Suède; il s'étendit plus tard au Danemark, où les populations de plusieurs villages furent anéanties.

Enfin, après avoir dépeuplé l'Islande, la peste noire envahit jusqu'au Groenland qui, d'après les historiens, fut sa dernière proie. *Stetit hîc ubi defuit orbis.* (Anglada.)

Tel fut le funèbre itinéraire que la grande peste du XIVe siècle accomplit à travers l'Europe consternée, semant partout autour d'elle, dans sa marche foudroyante, la mort et la désolation.

Et tel était le morne désespoir qui s'était emparé des peuples, que les désordres du sens moral n'étaient pas moins terribles que ceux du corps. Chacun croyant sa fin prochaine, toutes les relations sociales furent interrompues ; les sentiments les plus naturels étaient méconnus et les vertus aussi bien que les vices semblaient frappés de stupeur, au milieu de l'effroi général.

La crainte du danger éloignait les uns des autres les membres de la même famille. « Le père, dit Chauliac, ne visitait pas son fils, ne le fils son père. La charité estait morte et l'espérance abattue. »

Ce fut aussi à la suite de la perturbation causée dans les esprits et de l'affolement produit par les désastres de cette terrible pandémie, que l'on vit surgir de l'Allemagne ces bandes de maniaques *flagellants* qui, parcourant demi-nus

Digitized by Google

les villes et les campagnes, se livraient aux scènes les plus scandaleuses et engendrèrent cette autre contagion étrange, la *danse de Saint-Guy*, issue des égarements de la peur et du mysticisme.

Si, comme nous l'avons dit, les renseignements relatifs à la symptomatologie de la peste noire font presque complétement défaut même dans les écrits de la plupart des médecins de l'époque, presque tous s'accordent à considérer le développement du mal comme dû à un poison subtil qui envahissait l'organisme et qui corrompait le sang.

Presque tous les écrivains contemporains sont unanimes aussi à reconnaître la contagiosité du mal. « Le fléau, dit Boccace, se communiquait comme le feu aux matières combustibles. »

C'est ce que Simon de Couvin confirme dans ces vers :

Non aliter quam cum stipulis accenditur ignis.
Nam modicus tactus, seu solus anhelitus egri
Corrumpit sanos, et eâdem peste laborant
Qui nituntur eis solitum præstare juvamen.

« Car le moindre contact, le souffle même des malades infectait les gens bien portants et ceux qui cherchaient à porter secours aux patients étaient frappés de la même maladie. »

Aussi, l'isolement et l'éloignement des foyers pestilentiels étaient-ils conseillés par la généralité des praticiens du temps.

On cherchait instinctivement à corriger l'air imprégné des miasmes délétères par des émanations balsamiques ou par des acides, les seuls antiseptiques connus à cette époque.

Mais, en dépit des aromates les plus énergiques dont les médecins qui donnaient leurs soins aux pestiférés garnissaient le masque ou le capuchon qui formait, avec la robe rouge et les gants de cuir, l'étrange costume dont ils se revêtaient, la plupart succombaient à la contagion.

Une remarque assez curieuse, que nous trouvons consignée dans un grand nombre des écrits de l'époque, c'est ce

Digitized by Google

fait que, contrairement à ce que l'on serait porté à croire, les bains semblaient favoriser le développement de la maladie, tandis qu'il était d'observation que les marchands d'huile dont les vêtements ou la peau étaient plus ou moins imprégnés de ce liquide restèrent presque seuls indemnes du fléau.

Quelque étrange ou puérile que puisse paraître cette remarque, peut-être pourra-t-elle devenir par la suite d'une application utile en offrant à la prophylaxie de la peste une ressource salutaire. Elle n'aurait d'ailleurs rien de plus extraordinaire que la singulière immunité produite par le *cuivre* dans les épidémies de choléra indien, immunité établie depuis longtemps par M. le Dr Burq sur des faits innombrables consciencieusement observés, appuyés par des statistiques recueillis en dehors de toute idée préconçue et confirmés tout récemment encore dans un remarquable rapport adressé par M. le professeur Vernois au préfet de police de la Seine.

D'autre part, l'emploi des cordiaux ou des agents réputés alexitères était recommandé dans le but de prévenir l'invasion de la maladie, et la destruction par le feu des hardes ou des objets contaminés par les malades était déjà prescrite par certains règlements.

Malheureusement, ici encore le fanatisme religieux exploitant l'ignorance du vulgaire ne craignit pas de pousser les populations affolées à accuser les juifs d'être la cause du fléau, et les bûchers qui n'auraient dû être allumés que dans le but d'assainir l'atmosphère devinrent pour le clergé des instruments de ses haines.

C'est ainsi que 2,000 Israélites furent brûlés vifs à Strasbourg et qu'à Mayence 12,000 de ces infortunés furent livrés en holocauste[1] !

Bien que certains auteurs aient cherché à rattacher les différentes maladies populaires qui ont reçu le nom de pestes, à la grande catégorie des affections typhiques, il est

[1] Phillippe. *Ouvr. cité.*

Digitized by Google

pour nous évident que la physionomie spéciale de quelques-unes de ces épidémies ne peut laisser aucun doute sur la spécificité propre à certaines d'entre elles et que l'espèce nosologique qui constitue les pestes offre, ainsi que nous avons cherché à l'établir, deux variétés bien distinctes : la peste buboneuse, originaire d'Égypte, et la peste noire ou pulmonaire, originaire de l'Orient ou de l'Asie.

De même que la variole n'engendre que la variole, la peste buboneuse n'a jamais engendré, dans ses fréquentes incursions, qu'une maladie identique à elle-même, comme la peste noire est restée, sauf certains degrés d'intensité ou certains caractères plus ou moins variables, ce qu'elle était lors de la funèbre pérégrination qu'elle accomplit au XIVe siècle à travers l'Asie et l'Europe.

Née d'un germe spécifique, elle peut indubitablement être favorisée dans son développement par toutes les causes antihygiéniques capables de provoquer l'éclosion des maladies zymotiques; mais les propagules, jusqu'à ce jour inconnus, qui la rendent contagieuse, ne sauraient reproduire qu'elle-même et il ne peut pas y avoir plus d'identité entre les processus de cette maladie et ceux de la peste buboneuse ou du typhus pétéchial, qu'il n'en existe entre le choléra indien et la fièvre récurrente.

Ce que nous venons de dire n'exclut pourtant pas l'opinion que les différentes variétés de peste présentent avec la septicémie ou avec l'inoculation du poison cadavérique de nombreuses analogies sur lesquelles insistent la plupart des auteurs allemands, bien qu'à notre sens l'analogie pourrait, avec beaucoup plus de vraisemblance, être rapportée à la morve ou au farcin.

Resterait la question de savoir s'il faut, avec le professeur Anglada, reléguer la peste noire au nombre des maladies prétendûment éteintes.

Peut-on la considérer comme ayant assouvi toute sa fureur et consumé en quelque sorte son essence dans l'effroyable mortalité qui clôtura d'une façon si lugubre la barbarie du moyen âge?

Nous ne le pensons pas.

Digitized by Google

Il semble, en effet, que cette terrible maladie, quoique ayant perdu beaucoup de sa virulence — comme nous le constatons du reste à l'égard de la variole ou de la syphilis, — ait persisté toujours à l'état en quelque sorte latent dans les régions reculées de l'Inde, qui forment son berceau autochthone, ne se montrant parfois, dans certaines localités, que par petites épidémies très-circonscrites.

La peste de Pali, observée en 1815 et qui reparut en 1821 ainsi qu'en 1836, doit, suivant Griesinger[1], être considérée, en raison de son appareil symptomatologique et de ses lésions nécroscopiques, comme la même maladie que la peste d'Orient ou peste noire; on y a, en effet, rencontré souvent les hémorrhagies du poumon qui caractérisaient les épidémies de la mort noire. »

« Dans d'autres parties des Indes, ajoute le même auteur, la maladie aurait apparu tous les ans jusqu'en 1853, au milieu des populations vivant dans la plus abjecte malpropreté, jointe à la misère et à l'encombrement. »

Il n'est donc nullement impossible que l'épidémie mystérieuse qui sévit actuellement en Russie ne puisse être une nouvelle recrudescence de l'une des pestes dont nous avons esquissé les traits.

Mais, si pas plus la peste noire que la peste buboneuse ou la lèpre que certains auteurs avaient cru anéantie, ne peut être considérée comme ayant réellement disparu, nous osons affirmer que, grâce aux progrès de la civilisation, grâce surtout à la diffusion des lumières et à une connaissance plus parfaite des moyens prophylactiques, nous n'avons plus à redouter l'invasion de fléaux pareils aux épidémies si fréquentes des siècles passés.

Bien que le microscope n'ait pu encore en saisir la cause figurée, il semble rationnel d'admettre que l'élément pathogénique de ces épidémies pestilentielles réside dans un microgerme dont la transmission et la propagation s'opèrent

[1] *Handbuch der Spec. Pathol. Infections-Krankheiten von Prof. Griesinger.* Erlangen, 1864.

Digitized by Google

par un processus qui a la plus grande analogie avec la germination des sporules de certaines confervoïdées.

Leur transmissibilité épidémique, sans être nécessairement fatale, a lieu dès que le germe rencontre les conditions ou le terrain propice à son développement.

Il est aisé de comprendre qu'un mal qui, par sa violence, emporte en quelques heures les malheureux qu'il frappe, sans aucun symptôme prémonitoire, ne peut guère laisser de ressources à la thérapeutique.

Aucune médication n'a jusqu'à présent fourni le moindre résultat efficace.

C'est donc aux mesures préventives seules que l'on doit recourir, et ces mesures, toutes d'hygiène publique, incombent exclusivement aux gouvernements. Car, de toutes les précautions dont peut s'entourer l'hygiène privée, aucune ne présente de garantie sérieuse.

Les désinfectants les plus énergiques, les antiseptiques les plus puissants restent à peu près sans effets contre le microbe pestiféré. Un seul moyen peut-être, l'application d'une forte chaleur sèche, parviendrait à tuer le germe morbigène de ces terribles zymoses.

Mais si les mesures hygiéniques individuelles restent impuissantes en présence de ce fléau mystérieux, l'expérience démontre que la préservation peut en être presque sûrement garantie par des mesures quarantenaires rigoureuses, strictement observées, et surtout par la prohibition de toute marchandise provenant des lieux infectés.

En remontant à l'origine des épidémies de peste en Europe, on constate, en effet, par une enquête attentive, exempte de toute prévention, que c'est toujours par des hardes ou des ballots que ces fléaux ont pénétré dans nos contrées.

S'il est aujourd'hui bien avéré que les pestes, pas plus que le choléra épidémique, ne peuvent se développer spontanément sur le continent européen, il n'est pas moins certain pour nous que, tandis que le microbe cholérigène est, en général, importé directement par l'homme et que sa multi-

Digitized by Google

plication s'opère surtout par l'intermédiaire des cours d'eaux, fleuves ou rivières, contaminés par des déjections cholériques, les corpuscules ou microgermes pestiférés semblent s'attacher de préférence aux tissus, aux étoffes ou à certains objets de nature analogue.

Ce fut par des marchandises de l'espèce, prises à son bord par le capitaine Chantaud, à Tripoli, alors infectée par la peste, que cette maladie fut importée en 1720 à Marseille. Suivant le rapport officiel de deux maîtres chirurgiens de cette ville, Croiset et Bouzon, auxquels fut adjoint le chirurgien Guerard « *trois portefaix ayant ouvert quelques balles de coton débarquées du bord du capitaine Chantaud furent incontinent attaqués de fièvre, douleur de tête, maux de cœur et moururent vers le 4me jour. Trois autres portefaix ayant tourné les mêmes balles et les ayant ouvertes par un autre endroit tombèrent de même malades avec les symptômes les plus fâcheux.* » (*Relation histor. de la peste de Marseille. Cologne*, 1721.)

Ce fut également par un ballot de soie enlevé du même navire que le fléau fut importé dans le bourg de Baudol, dont toute la population fut anéantie en quelques jours. Enfin, c'est encore par des étoffes prises en contrebande à Aix, où régnait la peste, que la maladie s'introduisit à Toulon.

« *Les balles*, dit d'Antrechaus, *ouvertes à Toulon, y répandirent le venin dont elles étaient infectées. Tous les habitants en ayant acheté quelque chose, le mal partit de cette source. Le feu dès lors s'alluma partout et ne semblait s'éteindre d'un côté que pour s'enflammer de l'autre davantage.* » (D'Antrechaus, *Relation de la peste de Toulon de* 1721.)

N'est-ce pas encore un fichu de soie donné par un cosaque à sa maîtresse, qui, comme la robe allégorique de Nessus, entraîna la perte de Vetlianka, aujourd'hui détruite?

Il est désormais impossible, d'après les nombreux faits observés, de méconnaître l'importation contagieuse des pestes et rien ne prouve mieux la violence de leur contage que cet autre fait rapporté par Granville au sujet de l'épidémie de peste qui éclata à Corfou au commencement de notre siècle.

Digitized by Google

Dans l'un des villages de cette île qui, depuis plus d'un mois, avait été exempte de nouveaux cas, le prêtre survivant de l'église qui avait été fermée au plus fort de l'épidémie voulut procéder à la réouverture de ce temple, « *mais il n'eut pas plus tôt touché les vêtemens sacerdotaux qui étaient restés enfermés depuis cette époque, qu'il se sentit violemment indisposé et qu'il mourut avant de pouvoir être transporté au lazaret.* » (Granville, *Mémoire sur la peste.*)

Les quelques faits contradictoires, les expériences négatives avancées par les non-contagionistes ne sauraient infirmer les milliers de faits et de preuves saisissantes qui démontrent la contagiosité et la subtilité extrême du germe pestifère, auxquelles les recherches microscopiques viendront sans nul doute donner une éclatante confirmation.

Tandis que le germe cholérique se transmettrait, selon nous, de préférence par les voies gastriques, les microbes des pestes, qui se rapprochent probablement des bactéridies ou des vibrioniens, semblent pénétrer surtout par les voies pulmonaires.

Suivant ce que nous avons cherché à établir précédemment quant à la spécificité propre de chacune des deux variétés de pestes, nous sommes d'avis que le microbe générateur de la peste égyptienne constitue une espèce différente de celui de la peste asiatique. Nous serions même tenté de rapporter l'origine de la première à une bactéridie et celle de la peste noire à un vibrion spécial se rapprochant de celui qui engendre la septicémie.

Quoi qu'il en soit, l'isolement des pestiférés, l'établissement de cordons sanitaires rigoureux, l'application aux personnes ou aux marchandises suspectes d'une quarantaine d'observation limitée au nombre de jours fixé par la Conférence internationale de Constantinople, enfin, la désinfection ou la dénaturation par des agents chimiques puissants des déjections des malades ou des cadavres, et la destruction par le feu de tous les linges de pansements, literies et objets contaminés par leur contact, telles sont les mesures de prophylaxie publique que la prudence conseille de prendre dans l'occur-

Digitized by Google

rence pour préserver l'Europe occidentale de l'invasion de la maladie, concentrée jusqu'à présent dans quelques villages misérables de la Russie.

Aussi les progrès accomplis ne permettront-ils plus, à notre époque, d'assister au renouvellement de ces effroyables calamités du moyen âge, et la science nous affranchira de ces maux comme la liberté a désormais affranchi les peuples de l'esclavage et de l'ignorance.

Dr VANDEN CORPUT.

Digitized by Google

LE GOÎTREUX[1].

CONTE POUR LES CHASSEURS.

XIV

MERCÉDÈS.

Mercédès était bien belle ainsi, rêveuse, les yeux levés vers le Canigou. Lui demandait-elle des nouvelles de son père? Bien souvent, pendant des semaines entières, il avait couru les monts, et la fille du garde, habituée dès l'enfance à ces longues absences, ne s'était pas prise à rêver en regardant le pic neigeux, parce que Max connaissait bien sa montagne, qu'il avait l'œil sûr et le pied ferme. Mais son jeune compagnon est-il fait aux sentiers escarpés de ces altitudes? L'ardeur de la chasse peut l'entraîner... Le Canigou est tout blanc. Il doit être tombé une masse de neige. Carlos connaît-il le danger des avalanches? Max peut se séparer un instant de lui et, plus tard, chercher vainement son élève, qu'on trouvera quelque jour, à la fonte des neiges, gelé dans un ravin. Cette couche serait bien froide pour le jeune seigneur.

En ce moment, la Régina rejoignait Mercédès.

La Régina était un type. C'était la garde-malade, la garde-couches, la veilleuse de tout le pays. Rendant service aux riches et aux pauvres, se faisant payer peu ou point, ce qu'on

[1] *Voir* les livraisons des 15 janvier et 15 février.

Digitized by Google

voulait; aimant le petit verre, adorant le cancan, plaisantant, consolant, guérissant, elle vivait gaîment, à sa manière, entre un cataplasme et son mari, un gros bûcheron qu'elle avait épousé pour qu'il lui fît la conduite quand elle revenait, la nuit, des maisons où elle allait veiller, des soupers de baptême où elle s'attardait volontiers.

Le Goîtreux voulait persuader à son homme qu'il était... une de ses victimes, mais le Goîtreux n'était qu'un fat.

« Caraï! la belle, dit la Régina, le vin a fait son blanc; les aubergines friolent dans la poêle, et nous sommes là à regarder le Canigou! Est-ce qu'il y a une merveille là-haut? Il doit y geler dur. Tous les saints du paradis ont secoué les plumes de leur matelas; nos chasseurs n'auront pas à leur dire : Merci! quoique leur lit ne soit pas précisément tout ce qu'il y a de plus doux. Ils descendront bientôt. »

La dernière note était juste : elle avait un écho dans le cœur de Mercédès, écho faible, autant que l'espoir de voir Carlos revenir avant quelques jours.

« Le pourront-ils? répliqua-t-elle.

— Oh! fit la Régina, le père connaît bien son Canigou, et le bon Dieu n'oublie pas les beaux garçons. Il nous reviendra avec une fière mine, notre amoureux. »

Mercédès se leva et rentra. L'éclair avait lui jusqu'au fond de son âme. Elle avait rougi. Elle n'avait pas encore analysé les sentiments qu'elle éprouvait pour le jeune seigneur; elle venait de se comprendre. La vieille avait deviné juste.

La nuit fut terrible, pleine de larmes pour Mercédès. Quoi! la fille d'un garde aimer Carlos, le neveu de son bienfaiteur, de celui qui avait donné à son père, à elle, le pain qui les avait nourris tous deux! Le jeune homme l'aimait aussi, l'aimait d'amour. Elle le sentait maintenant, mais pour qu'il vînt à elle, il fallait un sacrifice : il devait se séparer de sa famille, de sa caste, désespérer son oncle. Pouvait-elle accepter ce sacrifice?

Par instants ce rêve si doux d'être à l'homme aimé essayait obstinément de combattre les empêchements et se heurtait à l'impossible. La pensée ne lui vint même pas de bannir ce

Digitized by Google

bel amour de son cœur : il s'y était glissé sous les traits de l'amitié, et voilà qu'il se nommait tout à coup et qu'il était maître de la place. Il ne fallait pas songer à en chasser ce cher ennemi ; on ne pouvait que lui cacher la facilité qu'il avait d'achever sa victoire en éloignant Carlos par des froideurs calculées. Le cœur de la jeune fille saignerait ; le jeune seigneur, par sa présence, agrandirait encore chaque jour la plaie, mais il ne la connaîtrait pas : la pauvre martyre ne lui laisserait pas voir ses douleurs ; s'il fallait en venir à une explication, elle la lui donnerait, calme, méditée, avec un mensonge qui lui ôterait tout espoir, et elle aurait ce grand courage de ne pas pleurer.

Max devait tout ignorer : ses jours coulaient si doucement ! Pourvu qu'un cancan ne vienne pas en troubler le cours !

Pauvre père ! il aimait tant son jeune maître, il se plaisait tant à raconter le soir, assis au foyer, les exploits de son élève !

On frappe à la porte. La nuit s'en est allée depuis longtemps. Mercédès s'en est à peine aperçue : elle s'est levée, elle va, vient machinalement, retournant en tout sens ses pensées et ne leur trouvant pas un beau côté. Ce bruit à la porte secoue ses rêveries. Julien entrait, il était seul. Maria avait accompagné le corps de son père jusqu'à l'abbaye.

Le camarade de Max raconta en peu de mots ce qui s'était passé à Pie. Mercédès allait avoir une sœur.

XV

UN MEURTRIER ET UN SAUVEUR.

Engagé dans une impasse d'où il ne peut sortir qu'avec l'aide de Max, Carlos ressent une vive inquiétude. Le soleil commence à s'effacer derrière les monts ; il est probable que Max sera remonté droit à la cabane de la Montagne brûlée ; n'y trouvant pas son maître, il le cherchera ; quelques coups

Digitized by Google

de fusil tirés à intervalles pourront diriger ses recherches, l'amener; mais n'existe-t-il aucun moyen de sortir de là?

La nuit va accourir rapide, froide. Pas un sapin sur ce sentier aride! Placé en travers du précipice, ce serait le pont du salut. Carlos songe à escalader le mur de sa prison. Nulle part son pied ne trouvera un point d'appui; le roc est lisse. Des plantes ont poussé dans les fentes: si elles résistaient, si elles pouvaient supporter son poids! Il dépose son fusil, son carnier et se suspend. L'arbrisseau tient ferme, le hardi chasseur en atteint un second...

Derrière une touffe de rhododendrons, un homme le regarde, un homme qui pourrait l'avertir, jeter une branche en travers du précipice, le sauver. C'est Jumet. Mais ce jeune seigneur qui tente l'impossible, c'est son rival: il va se tuer.

Le braconnier entend bien sa conscience lui dicter son devoir; cette voix est bien affaiblie depuis qu'il a tué le chien de Max: elle se tait.

Cependant Carlos monte... monte sans prendre un instant de repos; car ses bras doivent supporter tout le poids de son corps... Il va atteindre la crête; un mètre à peine l'en sépare.

Plus une branche! plus un genêt à saisir! et la descente est horrible, impossible: ses forces l'abandonnent, il va tomber... il est perdu!

Un bâton ferré s'allonge de la crête; le jeune homme s'y cramponne, comme celui qui se noie à la branche que laisse pendre sur l'eau le saule de la rive. Le bâton remonte lentement, le Goitreux tire à lui.

Jumet arme son fusil, la rage l'aveugle, il presse la détente, sa balle vient ricocher près des mains de Carlos. — L'assassin bondit dans le sentier qu'a suivi l'aventureux chasseur, franchit le précipice, saisit le fusil, le carnier qu'il trouve sur sa route et les emporte. Arrivé à la muraille de granit qui ferme le chemin, il tire de sa gibecière une corde à crochet de fer, la fixe au roc, se suspend et disparaît.

Max l'a vu.

Digitized by Google

XVI

LE TROU DU BRACONNIER.

Du Mariale, en face, on pouvait voir à l'entrée où Jumet venait de s'enfoncer dans le roc : un trou noir, un trou de mine, où des ouvriers avaient jadis été chercher le minerai destiné à alimenter la forge de Saor et quelques autres, dont on retrouve les traces sur la montagne.

Il y avait quelques semaines que Jumet avait découvert ce trou et assuré pour un temps du moins son refuge. Sa première pensée, en fuyant de Saor pour commencer son dangereux métier, avait été de trouver une retraite. Il savait qu'il serait poursuivi et pouvait s'en aller au loin, mais il lui restait, sinon l'espoir de réussir près de Mercédès, au moins celui de se venger. Il ne voulait donc pas s'éloigner. Il connaissait de longue date ce trou de mine et le chemin difficile qui y conduisait. Franchir le précipice qui coupait le sentier n'était qu'un jeu pour un enfant de la montagne ; un arbre placé en travers lui assurait le retour : seule, l'usure de la pierre aurait indiqué qu'on passait par là ; mais gare à ceux qui l'acculeraient! Restait à explorer le gîte qu'il se destinait. Un jour, n'apercevant rien de suspect au Mariale, il s'était engagé dans le trou : il était impossible de s'y tenir debout; Jumet marchait doucement sur les mains, tâtant si le terrain n'allait pas manquer tout à coup, si une fente n'allait pas le précipiter, faire l'affaire des gardes de l'abbaye, mettre Mercédès à l'abri de sa vengeance. Il lui semblait par instants entendre devant lui, dans le fond, un bruit étrange, l'écho du torrent peut-être! Mais non, ce bruit devient plus distinct. C'est un grognement!

Dans le noir, à quelques pas, deux yeux brillants qui le fixent. Jumet saisit son fusil et tire. L'éclair du bassinet lui a montré un ours; la fumée l'empêche de voir... il n'entend plus que les trépignements du monstre, puis un bruit sourd le bruit d'une masse qui tombe, un râle d'agonie.

Digitized by Google

La balle a frappé juste : l'ours est mort. Mais par où est-il venu là? Le trou aurait-il une issue de l'autre côté de la montagne? Si elle n'est pas apparente, on peut défier la poursuite des gardes.

En effet, maître Martin, qui avait sans doute eu la même idée, ou que le hasard avait conduit, avait creusé ou trouvé toute faite une sortie, une entrée peut-être, s'ouvrant dans le creux d'un arbre mort : c'est probablement par là qu'il se glissait dans le gîte où Jumet l'avait surpris.

L'homme prit possession du logis de la bête.

Le Goîtreux, fort curieux de son naturel, avait vu souvent le braconnier descendre le sentier, retirer son crochet, disparaître dans le trou et échapper ainsi à la poursuite. Il ne l'avait jamais vu sortir de ce côté, mais, en conduisant ses chèvres, sur le revers de la montagne, il avait découvert l'issue. Il ne quittait plus le Mariale, dans l'idée que la retraite de Jumet devait infailliblement tôt ou tard être découverte, et il se faisait un plaisir d'assister à la déconvenue des gardes qui, après avoir vu l'oiseau rentrer dans le nid, le trouveraient... envolé; de rire de leur confusion, de leur lancer quelque trait à sa manière.

Jumet était donc revenu dans son trou, chez lui. Mais Max avait maintenant le secret de ce gîte. Conduit par les traces de l'isard blessé dans le chemin que devait avoir suivi son élève, il avait vu le Goîtreux sauver Carlos, il avait vu Jumet tirer sur le jeune seigneur et emporter cette bonne arme, ce fusil superbe, présent du prieur. Il fallait la lui arracher, et la fortune lui offrait enfin le moyen de *pincer* le maudit braconnier.

Le vieux coureur de la montagne connaissait les lieux. Il coupa un jeune sapin et traversa le précipice sur ce pont improvisé; puis, tirant de sa gibecière la corde à crochet d'un chasseur d'isards, il imita la manœuvre de Jumet et s'engagea dans le trou de mine.

Digitized by Google

XVII

UN DUEL SOUS TERRE.

Jumet, assis sur sa peau d'ours, contemplait amoureusement le beau fusil dont il s'était emparé, et visitait le carnier volé, lorsqu'il perçut un bruit, léger d'abord, mais bientôt plus accentué et venant de l'orifice ouvert sur le Mariale. Qu'est-ce donc? Un fauve? Ce n'est guère possible, à moins que quelque malencontreux renard n'ait percé le mur du plafond. Du granit! L'homme seul peut arriver par l'entrée de ce côté; seul, il peut y atteindre.

« J'ai été trahi! vendu peut-être! Fuyons! »

Mais l'issue est-elle libre? Si l'entrée est connue, la sortie ne l'est pas!

Jumet y court, monte, passe la tête au-dessus du tronc de l'arbre mort et regarde. La montagne est déboisée. Les yeux du braconnier en fouillent tous les recoins... Rien!

Si celui qui vient est seul, si c'est un ennemi, jamais il n'ira conter à d'autres ce qu'il sait. Jumet se place dans un coude, dans l'ombre, et attend.

Max a l'oreille fine. Il a saisi un mouvement dans le souterrain, devant lui. Le braconnier est acculé! pense-t-il, il y aura lutte.

Mais l'Allemand a des nerfs solides. Il va lentement sur les mains, ménageant ses forces; il arme son fusil. Le bruit sec des batteries frappe l'oreille de Jumet. L'homme qui vient est seul: c'est un duel!

L'arme de Carlos est dans les mains du braconnier, qui laisse venir. Quelques pas le séparent à peine de l'imprudent qui a pensé le surprendre.

« Arrête! crie Jumet.

— Rends-toi, mon garçon! »

C'est la voix de Max!

Sa poitrine effleure le canon du fusil que Jumet braque

Digitized by Google

sur le passage. Le doigt a pressé la détente. Max tombe foudroyé.

Assassin !

Max n'est pas mort peut-être. Le meurtrier allume une branche de sapin, se penche sur le corps, écoute sur la poitrine que sa balle a trouée... Plus rien !

Il regarde le visage.

Ces yeux ! ces yeux, tu les verras dans tes rêves, toujours !

Le père de Mercédès est mort, mort de sa main. Demeurer près de ce corps qui va pourrir, là !... Non, il faut fuir, à travers les monts, fuir la justice des hommes, fuir loin de ces lieux où, seul, dans ses nuits, sans sommeil, il verra se dresser devant lui sa victime.

Cette retraite était sûre. Max seul en avait le secret; sans cela, serait-il venu seul? sans cela, n'aurait-il pas fait garder l'issue?

La nuit doit être venue. Jumet traîne le cadavre à l'entrée du trou et le précipite. Il fuit au fond de son gîte, s'étend sur sa peau d'ours et cherche le sommeil, l'oubli.

Tu ne dormiras pas !

Qui peut t'accuser? Le souterrain n'a rien à révéler. Ton crime restera ignoré, impuni. Tu n'auras qu'un juge plus tard... là-haut. Ici-bas, ta sécurité est assurée.—Non, le corps de Max sera aperçu du Mariale demain, après-demain peut-être. Le sang qu'il aura répandu dans sa chute, le sang figé à l'orifice du trou va trahir le refuge du meurtrier, le confondre... Ah! sur cette plate-forme où est tombé le cadavre, l'isard mort est étendu. Pour ceux qui viendraient, c'est le sang de l'animal qui aura rougi ces pierres. Mais les loups peuvent le dévorer, détruire ce témoignage... Qu'ils mangent Max plutôt !

Jumet se lève, revient à l'entrée du souterrain. La lune brille au ciel. Le torrent, presque sans eau dans les gelées, roule ses petits glaçons avec un bruit de verre qu'on brise; un renard aboie au loin, le grand-duc pousse son hou ! hou ! funèbre sur un pic.

Digitized by Google

Sur la plate-forme, le corps de Max est là qui dénonce le meurtrier. Comment atteindre là? comment enlever ce cadavre pour le porter loin, bien loin dans la montagne? Par l'issue de l'arbre mort, en tournant la montagne et en remontant par la vallée? La route est longue, difficile, malgré la complaisance de la lune, et, avant que tout soit terminé, elle s'effacera pour faire place à l'aube. Les bergers du Mariale sont matineux; même ils ne dorment pas toujours, quand les loups hurlent trop près de leurs troupeaux. Ils pourraient voir Jumet accrocher sa corde à la gueule du trou. Elle est trop courte de 35 mètres. Il s'y suspend et se laisse tomber sur la plate-forme. La chute est rude. Il s'évanouit. Le froid de la nuit le rend à la vie. Horreur! Il est tombé sur le corps de Max! Le sang qui s'est échappé par la bouche du mort, en se gelant, a collé la face du meurtrier à celle de sa victime. C'est la morsure du cadavre.

Jumet se lève brusquement, pâle comme le crime, et va de par les monts, au hasard, écrasé sous le poids du mort.

Il dépose, reprend sa charge et marche :

Plus loin! plus loin!

Dieu te regarde, misérable! et peut-être un autre aussi.

Le Goîtreux peut savoir quelque chose du drame qui s'est passé dans le souterrain.

Carlos est évanoui aux pieds du Goîtreux, qui, voyantsans mouvement celui pour lequel il venait, ô miracle! d'oublier un instant ses chèvres, le croyait sans vie. Il avait vu tirer Jumet. Il supposait que la balle devait avoir fait un trou quelque part dans ce corps qu'il retournait en tout sens, sans rien découvrir. Il ne voyait pas de sang. Qu'avait donc le jeune homme?

Le Goîtreux ne connaissait pas les évanouissements: les chèvres n'en ont pas.

Le mort n'a-t-il pas fait un léger mouvement? Le sang remonte à la face. Carlos se soulève. La mémoire lui revient avec la vie. C'est à ce pauvre chevrier qu'il doit son salut.

Le vieillard est là devant lui qui l'observe, très-surpris de cette résurrection. Il pousse des hé! hé! hé! joyeux,

Digitized by Google

comme un bouc en gaîté. Carlos le serre dans ses bras : le Goîtreux se laisse faire. Son goître a des gloussements de satisfaction.

Le jeune homme cherche sa bourse. Il l'a vidée à Pie : d'ailleurs ce n'est pas avec de l'or qu'on paye ces choses-là.

Le Goîtreux tourne ses yeux vers le Mariale. Ses chèvres sont là, le nez en l'air. « Bonsoir », dit-il simplement, et va les rejoindre.

Carlos lui jette au départ quelques bonnes paroles qui n'arrivent pas à l'entendement du bonhomme. Il a imaginé un moyen de faire un bonheur au vieux chevrier, et il s'éloigne dans la direction de la Montagne brûlée, avec cette pensée qu'il pourra rendre bien heureux l'homme qui l'a sauvé. Arrivé à la cabane de pierres, il se laisse tomber sur la fougère de sa couche et s'endort lourdement, vaincu par la fatigue et les émotions de cette rude journée.

Il dormit ainsi bien des heures. Il s'éveilla avec un grand mal de tête ; des frissons secouaient son corps ; il ne voyait plus les objets que confusément, ne reconnaissant pas les gens de l'abbaye qui l'entouraient. Ses yeux cherchaient peut-être Max parmi eux. Il balbutia quelques paroles inintelligibles. Le délire se déclarait. Un moine lui donnait des soins. On confectionna à la hâte un brancard de sapin et on transporta le jeune homme à l'abbaye. Une fluxion de poitrine allait le clouer sur son lit de douleur.

XVIII

CONVALESCENCE.

Mercédès n'apprit que trop vite la mort de son père. Maria cherchait en vain à adoucir le coup qui frappait sa sœur : les bonnes langues du village avaient parlé, le mal était fait. Elle ne put qu'aider Mercédès à s'étendre sur la couche où la jetait une fièvre terrible, et s'installer à son chevet.

Quels n'étaient pas le chagrin et l'inquiétude du prieur : Max tué, son neveu dangereusement atteint et Mercédès, la

Digitized by Google

fille de ce brave Max, qui l'avait si fidèlement servi, sans connaissance, en proie à la mort. Le vieux moine appela à son secours sa profonde science.

La pneumonie s'attaqua franchement à la robuste construction de Carlos. La lutte fut courte. La vie triompha. Le neveu du prieur ne tarda pas à percevoir ce qui se passait autour de son lit. Il rappelait peu à peu ses idées et parvenait à les classer dans son cerveau ; mais, parmi toutes les figures qu'il commençait à voir se dessiner à son chevet, dans ce brouillard qui précède le réveil des sens, il était étonné de ne pas apercevoir des traits que sa faiblesse même ne l'aurait pas empêché de reconnaître.

Max était le point de départ d'une combinaison que le jeune Machiavel en bonnet de coton avait eu bien de la peine à former dans sa cervelle affaiblie. Il ferait jaser Max et, entre propos, il aurait des nouvelles de Mercédès, il parviendrait à faire arriver à l'oreille de la jeune fille quelques paroles...

Max ne venait pas.

Le convalescent demandait des nouvelles de Max à tous ceux qui le visitaient. Les réponses divergentes donnaient à l'absence de Max des motifs différents, désignaient tant d'endroits divers où il devait se trouver, qu'à moins d'être multiple, il ne pouvait donner raison à tous ces renseignements. Mais rien n'était pas encore assez clair dans l'esprit de Carlos pour qu'il pût en suspecter la véracité et soupçonner quelque malheur. Ses idées étaient aussi embrouillées que les réponses qu'on lui faisait. Il n'en tirait qu'une conclusion : il ne voyait pas Max, et cela l'attristait.

A mesure que les forces lui revinrent, sa pensée prit plus de netteté, et l'idée de voir Max, plus d'opiniâtreté. On ne savait plus que dire pour détourner l'attention du convalescent, et il n'était pas encore assez loin de la mort pour qu'on osât risquer la vérité. Un jour il apprit que le Goîtreux avait demandé de ses nouvelles.

Décidément il avait inspiré une sympathie au chevrier, qui, ne voyant plus son bon ami sur la montagne, attendait

Digitized by Google

sa guérison sur la route de Saor. Alors revint à l'esprit du jeune homme la promesse qu'il s'était faite de prouver à son sauveur sa reconnaissance, d'une manière qui lui fût agréable. Il fit appeler son oncle et le pria d'acheter sans perdre un instant et de faire conduire au Goîtreux huit belles chèvres blanches, sans aucune tache.

Le Goîtreux sut d'où venait le magnifique présent et pensa en mourir de joie.

Peut-être qu'on l'entendit chanter, et ses chèvres purent croire un moment que leur maître devenait fou : elles le regardaient curieusement marcher droit devant lui, en faisant de grands gestes, se parlant à lui-même. Son goître se gonflait comme une outre prête à crever. Les nouvelles arrivées, à la blanche robe, eurent bien vite appris à distinguer les intonations significatives des hé! hé! hé! que poussait leur orgueilleux propriétaire.

« La petite chèvre de Saor, pas bien ! » dit-il un jour au pâle jeune homme qui descendait la route de l'abbaye, essayant ses premiers pas au soleil.

Les poumons du convalescent n'avaient pas encore repris leur élasticité ; la respiration sembla lui manquer. Il se laissa choir sur une pierre du chemin : son regard anxieux demandait au bonhomme une explication ; mais le vieux chevrier eut comme une intuition de ce qui se passait dans l'âme de son grand ami : il se renferma dans son mutisme.

Le coup avait porté. Carlos, ne pouvant plus rien obtenir du berger, voulait savoir, voulait voir, ne s'en fiait qu'à lui-même et devinait qu'on lui cachait quelque chose de grave. Que s'était-il passé ? L'absence de Max, la maladie de Mercédès dont lui parlait le Goîtreux ! Est-ce qu'il y avait quelque manœuvre du prieur là-dessous ?

Le jeune homme sentait l'opposition, venant de son oncle, qu'il aurait à combattre ; mais il était résolu à la vaincre ou à passer outre. Le vieux moine, qu'il savait ferme dans ses entêtements, avait donc pris des dispositions pour éloigner Max et sa fille : le chagrin de Mercédès qui l'aimait, lui, il en était sûr, la tuait peut-être.

Digitized by Google

Elle ne savait peut-être pas qu'il avait été malade, elle pensait qu'il l'avait oubliée : il fallait gagner la maison blanche, s'assurer de la vérité. Il prit la route de Saor.

Au bout de quelques pas, ses forces le trahirent, et il eut beaucoup de peine à regagner l'abbaye ; mais chaque jour il recommençait, et chaque jour il allait un peu plus loin.

Cet exercice même, au grand air pur des monts, et la volonté d'arriver activaient la guérison.

Dans une belle après-midi, pleine de soleil, il atteignit la maison blanche.

Maria, qui habitait alors la maison de Max, le vit entrer, pâle, ému. Il s'informa tout de suite de Mercédès. Son accent avait quelque chose de tendre, où la villageoise de Pie put lire à l'instant même.

« Elle va bien, mais elle est sotte, » répondit-elle brusquement, avec un éclair qui plongeait dans l'âme.

Carlos ne saisissait pas le sens de cette réponse : « Elle est sotte. »

Pour lui, qui avait soupçonné pendant sa maladie quelque manœuvre de son oncle pour éloigner Max, ces paroles signifiaient que Mercédès avait eu une explication avec le prieur, avait vu son amour traversé par une volonté impérieuse, à laquelle il lui fallait obéir, se résignait difficilement à un renoncement et souffrait d'être sans nouvelles de celui qu'elle aimait et qui peut-être, par ordre même du prieur, devait s'en aller pour toujours.

Il voulait la détromper, il voulait la rassurer par sa présence. Il exprima à Maria le désir de la voir.

« Elle ne vous comprendrait pas. Elle ne vous reconnaîtrait pas. »

Qu'était-il donc arrivé ?

La Régina entrait. Maria avait entendu une plainte venir de la chambre où Mercédès était alitée : elle monta.

La Régina se trouva seule vis-à-vis du jeune seigneur anxieux : elle était dans son rôle, sûre de se faire écouter. Il sut tout : la mort de Max, le désespoir de Mercédès. Un flot de larmes vint inonder ses paupières. Maria entendait

Digitized by Google

ses sanglots. Elle regardait, étendue sur sa couche, affolée, sans souvenirs, sans douleurs, celle qui avait été la belle Mercédès et qui n'avait conservé de sa beauté que son doux regard.

Carlos, conduit par la Régina, entra dans la chambre de Mercédès. Elle lui sourit doucement, comme un enfant à un visage connu ; puis ses yeux se détournèrent : sa pensée était ailleurs, vaguant dans ces espaces incompris où la folie se plaît à errer.

Carlos pleurait silencieusement.

Devant cette profonde tristesse, les yeux de Maria s'emplirent de larmes ; elle sentait que le cœur du jeune homme était tout à cette ruine.

XIX

MARIA LA CATALANE.

Carlos rentra à l'abbaye, désespéré, et monta directement à la chambre du prieur. Il parla de Mercédès.

La science du vieillard avait fait reculer la mort : pouvait-elle conjurer la folie? Ce n'était pas l'amant de Mercédès qui parlait, c'était l'élève, l'ami du père.

Le prieur lui donna des espérances. Il parviendrait peut-être à rendre la raison à la jeune fille, à la condition que rien ne vînt lui rappeler sa douleur. Il fallait l'éloigner, et lui-même, lui Carlos, l'ami du vieux Max, ne devait pas se montrer à elle : Mercédès pouvait le reconnaître dans un éclair, se souvenir... une chute serait fatale.

L'éloigner! Carlos comprenait aisément que son oncle voulait abuser de l'occasion, mais il se résigna. Il devait d'abord sauver la jeune fille : il la retrouverait un jour, avec cette énergie dont la conscience lui était venue sur la montagne.

Tout alla pour un temps selon les vœux du prieur. Dans la vie ordinaire, les hommes de son mérite, allant à leur but sans passion, peuvent à peu près diriger les événements, à

Digitized by Google

moins que quelque chose d'anomal, une passion étrangère, folie ou accident, ne vienne se jeter au travers de leurs projets. Arrivé à cet âge où les sens émoussés ne se rappellent plus les ardeurs de la jeunesse, où le cœur fait silence, oublieux des tempêtes, dans le calme de sa saine vieillesse, le prieur ne connaissait plus l'orage des passions et continuait à prendre pour un caprice celle qu'il avait vue naître dans le cœur de son neveu, et qui grandissait chaque jour, invincible.

Il sut bien vite que le jeune homme n'avait pas renoncé à ses visites à Saor ; mais il se fiait à lui pour être certain qu'il respecterait sa défense, qu'il ne verrait pas Mercédès, qu'il se contenterait de prendre de ses nouvelles. D'ailleurs, s'il l'avait éloigné de la jeune fille, c'était plutôt dans l'intérêt de la malade que pour réaliser ses projets à l'égard de son neveu. La vue de Mercédès, telle que la maladie l'avait faite, devait plutôt le guérir de son amour que lui en inspirer ; car, nous l'avons vu, le prieur ne comptait pas avec une passion véritable : selon lui, la fleur ayant perdu son éclat, le caprice devait s'en aller comme il était venu.

Il était à peu près certain que Mercédès reprendrait possession de sa raison, il prévoyait le moment où sa science, aidée par la nature, triompherait du mal. A l'aube de la raison, la fille de Max devait s'éveiller dans un milieu qui ne lui rappellerait rien, dans un pays nouveau pour elle, au sein d'une nouvelle famille, comme si elle renaissait, et surtout bien loin de Carlos qu'elle aurait oublié. Cette suspension de la vie intellectuelle devait couper les souvenirs.

Lorsque Carlos venait à la maison blanche, c'était presque toujours Maria qui descendait pour lui apporter les nouvelles. Elle avait remarqué qu'il les recevait avec plus de plaisir de sa bouche que de celle de la Régina ; puis elle aimait à le voir.

Maria aimait Mercédès comme le fort aime le faible : elle avait trouvé un accueil sympathique près de cette sœur que le malheur lui avait fait rencontrer ; elle avait deviné une affection intelligente, plus finement ressentie et plus durable,

Digitized by Google

parce que cette affection n'était pas sujette aux caprices qui emportent hors d'elles-mêmes des natures peu dégrossies. Elle sentait la supériorité de cette douce compagne et lui avait voué un culte. Elle avait vu la douleur faire son œuvre, la mort toucher de son aile la fille de Max ; elle s'était assise à son chevet, et le prieur avait été heureux de trouver en elle ce qu'il aurait en vain cherché dans l'indifférence d'étrangers : le dévouement et une obéissance passive à ses prescriptions.

Maria l'avait bien secondé : la mort avait fui ; dans la pensée de Maria, Mercédès était heureuse ; elle était folle, elle ne souffrait plus.

La mort, c'est l'anéantissement ; c'est, avec l'inconnu qui vient après, quelque chose de terrible aux yeux des gens du village. Mais la folie, c'est l'insensibilité morale. C'est le retour à l'enfance, à cet âge heureux où l'on jouit de tous les biens appréciables pour des gens naturellement matérialistes : l'appétit, le sommeil, la santé du corps, sans les inquiétudes de la vie. L'enfance est réellement le seul moment de leur existence où les travailleurs soient heureux.

Mercédès allait bien, suivant Maria, à sa manière de voir. L'insensée était-elle à plaindre, se levant, allant, venant, riant? Un rayon de soleil la mettait en joie, et elle avait oublié !

Surtout elle semblait avoir oublié Carlos. Elle n'avait pas prononcé son nom.

Carlos se serait bien gardé d'enfreindre les ordres de son oncle : un éclair de raison, une seconde de souvenir pouvait compromettre la cure. Depuis que Mercédès avait quitté la chambre, il aimait à se cacher derrière un rocher dominant la maison blanche. Il voyait passer sous ses pieds, souriante dans la vallée, la jeune convalescente, qui s'amusait d'une fleur épargnée par la bise d'hiver, jouait avec une feuille qu'emportait le caprice d'un tourbillon, et il n'en voulait pas à la démence qui avait effacé des souvenirs trop douloureux. Il savait que le prieur ne lui avait pas donné de vaines espérances, que si un homme tel que lui avait promis, c'était

Digitized by Google

qu'il était sûr de tenir sa promesse, et, tout heureux de constater que la fleur reprenait son éclat, il attendait avec impatience l'heure où la raison serait définitivement rentrée dans son domaine, pour interroger le cœur.

Qu'y trouverait-il ? L'oubli, l'indifférence peut-être.

Maria rappelait son grand enfant et l'endormait avec quelques chansons du pays.

Carlos entrait alors sur la pointe du pied et contemplait sa bien-aimée.

L'amour du jeune homme n'avait rien à espérer en retour, car, pour Maria, Mercédès était folle à toujours. Pour elle qui jugeait d'après ses sens, elle ne s'expliquait pas bien cette belle passion qui ne devait avoir qu'un temps et qui resterait sans avenir.

XX

MEURTRE. — PRISON.

Un jour, Carlos était à son poste d'observation. L'air était attiédi, le soleil avait son sourire du printemps, une grive sifflait à la cime d'un bouleau et rien ne bougeait autour de la maison blanche : Carlos s'étonnait. Il lui sembla qu'une voix lui criait : « Elle n'est pas là ! » Il descendit, frappa : la maison était vide.

Oh ! le prieur !

Son ordre avait sans doute surpris Maria qui ne savait pas écrire, qui ignorait sa destination ; les précautions du vieillard devaient être bien prises.

Un éclair de rage traversa l'âme de Carlos ; la réflexion lui prouva que son oncle ne devait pas se croire obligé de le consulter.

— « Elle n'est plus là ! la petite chèvre, » dit près de lui une grosse voix. Le Goîtreux ! Décidément il était la providence de Carlos. Le fait est que, pour avoir le bonheur de le voir, chaque jour il menait ses chèvres sur la montagne de Saor.

Digitized by Google

Carlos restait muet, désespéré.

« Par là ! » fit le Goîtreux.

La pointe de son bâton montrait le Canigou.

« Partons ! » répondit Carlos. Il se sentait assez fort pour supporter les fatigues de l'ascension. Le vieux chevrier tourna la tête de droite à gauche, en signe de refus.

« J'irai seul ! je la retrouverai ! » dit Carlos.

Le Goîtreux lui montra le soleil aux deux tiers de sa carrière. Carlos songea qu'il aurait peine à atteindre la Canigou avant la nuit et que ce n'était pas là qu'il la retrouverait.

« Demain il sera trop tard peut-être ! s'exclama Carlos, plutôt se parlant à lui-même que s'adressant à son tacite interlocuteur. Oh ! qui me dira la route qu'on lui a fait suivre ! »

Le Goîtreux le regarda et sourit d'un air malicieux.

« Hé ! hé ! hé ! Le soleil, là. (Il montrait un pic à l'orient.) Le vieux bouc au col du Cheval mort !

— Tu retrouveras sa trace ? » dit Carlos en lui prenant la main.

Un hé ! hé ! hé ! affirmatif lui répondit.

Carlos savait ce que valaient les renseignements des bergers, qui de monts en monts se contaient les nouvelles. Rien ne pouvait échapper à leur curiosité, éveillée par tout ce qui passait près d'eux. Il savait qu'il n'avait qu'à se conformer aux volontés du Goîtreux, à le suivre, pour marcher sûrement sur les traces de Mercédès.

« A demain matin ! » dit-il au chevrier en s'éloignant.

Celui-ci était occupé à écouter un coucou qui chantait au lointain. L'ancien favori, s'il fallait l'en croire, des belles de Saor avait une prédilection pour cet oiseau qui pond au nid des autres. Carlos rentra à l'abbaye et son oncle chercha en vain sur sa figure l'expression d'un désappointement.

Il avait vu sans surprise le jeune homme renoncer à la chasse : il ne s'étonnait pas de le voir partir, les mains vides : sans doute le chagrin de la mort du professeur devait éloigner l'élève d'exercices qui lui auraient rappelé une grande douleur. Mais il fut bien inquiet le lendemain matin, quand un

Digitized by Google

frère lai vint lui annoncer qu'au point du jour la porte de l'abbaye s'était ouverte pour laisser passer le jeune homme.

Où allait-il ainsi, enfiévré?

Le prieur ne le devinait que trop : à Prats-de-Mollo.

Le Goîtreux était à son poste, au col du Cheval mort, les yeux fixés sur le sentier qui vient de Casteil. Quelques bûcherons montèrent successivement, se rendant au travail : il leur lança ses lazzis. A en croire le vieux fat, c'étaient des bêtes à cornes.

Bientôt il vit se dessiner dans le chemin la silhouette de celui qu'il attendait. Carlos l'aborda avec un regard qui lui demandait s'il avait appris quelque chose. Le bonhomme héhéla ses chèvres et marcha devant elles. Carlos suivait sa marche lente qui permettait au troupeau de tondre les herbes de la route. On rencontrait à tout instant des bergers faisant paître leurs chèvres : le Goîtreux leur adressait quelques mots dans une langue bizarre et repartait sans se presser, comme vers un but assuré. Carlos manifestait en vain son impatience; il dut se résigner à l'allure du vieux chevrier.

Arrivé au Mariale, le Goîtreux s'arrêta et s'assit.

Singulière oasis, au milieu des Pyrénées, le plateau du Mariale semble avoir été choisi par la nature pour y déployer tout son art. Il étale sa verte prairie et ses fleurs, dans une ceinture de rochers à pic, dans un site sauvage, grandiose, à faire pâlir la Suisse.

L'été y monte gaîment, déroule son tapis de verdure, s'y installe et prend possession de la terre, tandis que, soufflant des sommets neigeux son haleine glaciale, l'hiver y conserve toute son influence sur la température de l'air. Il semble que ce soit le point géographique où les deux saisons se réunissent, pour signer le traité de leurs droits sur le monde.

Le Goîtreux ne pouvait passer outre : le pâturage était trop séduisant. Ses chèvres devaient déjeuner à leur aise, et lui aussi. Il se mit à en traire une dans une écuelle de bois qu'il tira de la poche de sa lourde capote en peau de chèvre, et offrit au jeune homme l'écuelle pleine.

Digitized by Google

Carlos se garda de refuser, il voulait faire plaisir à son guide.

Le Goîtreux recommença son opération de trayage et se mit à dévorer de bel appétit un morceau de pain de seigle durci, qu'il détrempait dans le lait fumant. Du pain ! même du semblable, il n'en avait pas souvent sur la montagne et celui-ci venait probablement de Casteil ou de Saor : il ne l'avait pas acheté, certes, car il n'aurait pas entamé la belle pièce qu'il avait reçue de Carlos et qui se promenait solitaire dans la bourse qu'on lui connaît.

L'amant de Mercédès songeait, en regardant devant lui la montagne, théâtre de ses exploits, en pensant que Max était resté là quelque part...

Le Goîtreux sembla deviner sa pensée.

« Max tué là ! » dit-il en montrant la plate-forme sous le trou de mine.

Carlos avait appris de la Régina que Max avait été trouvé mort, la poitrine percée d'une balle tirée à bout portant : il avait connu les suppositions du pays. Il ne pouvait y avoir suicide : on aurait pu croire à un accident si l'on eût retrouvé Max étendu près de son fusil déchargé.

Jumet n'avait pas tout prévu. Il s'aperçut bientôt aux allures des gardes que le prieur soupçonnait qu'il était le meurtrier, et que lui-même était poursuivi sans relâche. Il avait à s'assurer contre ses poursuites, à garantir son impunité.

« Qui l'a tué? » dit Carlos. Son sang bouillonnait. Le Goîtreux resta muet.

Son déjeuner fini, ses chèvres bien repues et commençant à se coucher, furent bien étonnées de s'entendre appeler. Le maître s'était levé. Le Goîtreux allait lentement, continuant à prendre des informations. Il tourna le Canigou et arriva en vue de Prats-de-Mollo.

Là il s'arrêta. Carlos s'aperçut que c'était un arrêt définitif, qu'on n'irait pas plus loin. Il questionna le Goîtreux.

« Elle est là ! » dit le bonhomme en montrant le village.

Le jeune homme s'élança dans la direction indiquée.

Digitized by Google

Le soleil commençait à décliner, la marche avait été rude, le Goîtreux s'endormit et ne vit point passer près de lui le prieur s'avançant rapidement sur une mulle. Parti plus tard, mais ayant regagné le temps par une allure plus rapide, le vieillard arrivait, cherchant son neveu et se promettant cette fois de l'admonester de la bonne manière.

Un montagnard de Prats-de-Mollo travaillait dans les vignes et avait aperçu descendant au village un jeune homme richement vêtu : l'abbé de Saint-Martin le suivait de près. Le paysan savait que la veille au soir deux jeunes filles venant de Saor étaient arrivées à Prats-de-Mollo. Sa curiosité était éveillée. Son travail terminé, il demeura en observation et vit un homme armé d'un fusil se glisser à la brune jusqu'au bord de la route que venait de suivre le prieur, et il se tapit dans sa vigne.

L'abbé n'avait pas eu de peine à rejoindre son neveu. Il connaissait dès longtemps la maison où il avait envoyé Mercédès. C'était celle d'un de ses tenanciers. Le fermier, un vieux brave homme, parfaitement prévenu de l'arrivée des jeunes filles, n'avait pas été peu étonné en voyant entrer chez lui, fatigué, troublé, un jeune seigneur qui lui était inconnu : il s'était levé respectueusement et s'apprêtait à répondre aux informations que le jeune homme se hâtait de prendre, quand le prieur entra. Le fermier s'éloigna, mais non assez pour ne pas saisir quelques paroles sévères de l'oncle au neveu. Le jeune étranger suivit le prieur, sur l'invitation formelle de celui-ci, dans le chemin par lequel ils étaient descendus.

Le paysan de Prats-de-Mollo, fort curieux de ce qui allait se passer, vit, du coin de sa vigne, deux hommes s'engager dans le chemin qui montait à lui venant du village; il ne pouvait plus distinguer leurs traits, mais il crut reconnaître à sa fière allure l'abbé de Saint-Martin et, s'apercevant qu'il allait arriver, causant à haute voix, à l'endroit où l'homme qui s'était caché, armé, devait infailliblement l'entendre, il descendit dans le sentier pour en avertir le bon prieur. Il se trouva bientôt en face de lui et du jeune étranger.

Digitized by Google

La discussion était aigre, et sans en saisir le sens, il put se convaincre qu'il y avait entre le vieillard et le jeune homme un grave sujet de désaccord.

Il ouvrait la bouche pour lui révéler ce qu'il savait de l'espion aux écoutes, un grand regard du prieur l'arrêta. Il passa et salua, s'en allant conter les nouvelles. Il espérait trouver quelques renseignements à la maison où étaient venues les jeunes filles de Saor : il y entra. A peine s'était-il assis, procédant à ses informations par des réflexions sur la température, sur la probabilité d'une bonne récolte, qu'un coup de feu résonnait non loin de là.

« Alerte, dit-il, il y a un malheur! »

Le fermier est sur pied. Tous deux s'élancent dans le sentier! Ils croisent le jeune étranger qui a l'air mécontent, furieux, dira-t-on plus tard.

« Qu'est-ce qu'il y a par là? » lui disent-ils.

Carlos n'a rien supposé de ce coup de fusil d'un braconnier à l'affût sans doute. Il passe sans répondre.

« Quel est ce monsieur? dit le paysan au fermier.

— Le neveu du prieur! répond celui-ci, qui a surpris la parenté de ses hôtes dans la discussion.

— Hum! ils ne sont guère d'accord! »

Les montagnards poursuivent leur chemin : un fusil superbe! un carnier! jetés dans le sentier! Plus loin, le prieur étendu mort. Une balle, tirée par derrière, a atteint le cœur.

« Cette discussion! cette colère de son neveu! Il est l'assassin! » dit le fermier, plutôt se parlant à lui-même que consultant son compagnon. Le paysan pourrait accuser un autre : l'homme qui attendait là, armé; il ne dit rien. La prudence lui conseille de se taire, dans la crainte de comparaître devant les juges. Plus tard il parlera si cela est nécessaire. Mais d'abord à qui appartiennent ce carnier et ce fusil dont un canon est déchargé?

A cette dernière question, qu'il s'est posée mentalement, la réponse est facile : on visite le fusil. Le chien du coup droit est abaissé, l'autre est encore armé; le canon droit est vide.

Digitized by Google

C'est bien ce fusil qui a tué le prieur; à qui appartient-il?

La détonation a réveillé le Goîtreux : il a vu passer, rapide, fugitif, près de lui, Jumet! Le vieux chevrier craint pour son grand ami, Carlos. Il hésite, regarde ses chèvres, se décide et descend. Il voit le prieur mort. Peu lui importe! Ce n'est point Carlos! Aux questions qu'on lui pose, il répond qu'il n'a rien vu.

Les montagnards rentrent à la maison du fermier; on visite l'arme, le carnier. Ce n'est pas là l'équipement d'un homme du pays; le fusil est de grand prix : le canon gauche est chargé à balle.

Le paysan, qui avait d'abord soupçonné l'homme qui s'était caché, peut à peine conserver un doute : cet homme était un braconnier, pauvre, couvert d'une peau de loup trouée en maints endroits. Il est difficile de croire qu'une arme aussi belle ait jamais été entre ses mains, et, dans ce cas, il ne l'aurait pas abandonnée. Non! ce fusil appartient au neveu du prieur et c'est lui qui a tiré.

La dénonciation marcha rapidement; dans la nuit, Carlos fut arrêté, et emmené au point du jour.

Maria le défendit comme une lionne : on passa outre.

XXI

LE GOÎTREUX REPARAÎT.

Le seul témoin produit contre l'accusé était le vieux fermier Juarez, auquel le paysan de Prats-de-Mollo avait fait promettre de ne pas dénoncer devant le juge la connaissance qu'il avait, lui aussi, du meurtre. Mais, en pressant Juarez de questions, le juge vit bien vite que le témoin n'était pas seul au moment où il avait trouvé mort l'abbé de Saint-Martin, et qu'on voulait lui cacher quelque chose.

Après avoir représenté inutilement au fermier le danger qu'il courait de se voir accusé lui-même, il le garda à Pradès, pour l'empêcher de communiquer avec les autres témoins, que, dans sa perspicacité de magistrat, il soupçonnait vouloir

Digitized by Google

éviter la comparution, et pour laisser à Juarez le temps de la réflexion. Pendant ce temps, il prenait à l'abbaye des informations et arrivait à connaître la crainte que le prieur avait de voir son neveu se mésallier et l'opposition qu'il était décidé à mettre aux projets d'un jeune homme follement épris. Il apprenait que le départ de la fille du garde était l'œuvre du prieur, que Carlos avait quitté l'abbaye, le jour même du crime, pour rejoindre la jeune fille. Le crime avait donc une raison d'être ; mais Carlos avait-il pu, dans un moment de colère, tuer son oncle?

Juarez ne savait rien du caractère ni des précédents du jeune homme.

A l'abbaye, le juge ne trouva chez les moines que de l'admiration, de la sympathie pour le neveu de leur abbé. Il s'y était fait aimer de tous. Là, il n'y avait pas de doute : Carlos ne pouvait avoir donné la mort au vieillard qu'il chérissait.

Le juge avait cependant entre les mains l'arme qui, selon toute probabilité, avait frappé le prieur. C'était bien le fusil de Carlos. Tous les moines le reconnurent. Il fallait interroger l'accusé, découvrir les témoins qui se cachaient, les faire parler. Des lettres monitoires furent publiées à Casteil, à Saor, à Prats-de-Mollo, prescrivant au nom de l'Église, sous peine de censures ecclésiastiques, à tous les individus ayant des renseignements sur le crime, d'en faire la révélation. Le paysan de Prats-de-Mollo déclara au curé de son village ce qu'il avait vu, ce qu'il soupçonnait ; mais il ne parla pas de l'homme à la peau de loup qui, dans son opinion ne pouvait être coupable, puisque l'arme du meurtrier n'était pas la sienne.

Carlos subit un premier interrogatoire. Il était atterré. Max et son oncle assassinés ! Mercédès folle, folle à toujours ! le prieur qui l'aurait guérie ayant cessé d'exister ! Carlos portait donc malheur à tous ceux qu'il aimait? Pourquoi aurait-il tenu à la vie? A peine il se défendit devant le juge, qui ne pouvait voir dans ce beau jeune homme, à la figure ouverte et loyale, un assassin. Le magistrat, voyant le peu d'efforts que faisait l'accusé pour se défendre, crut devoir lui montrer la honte qui l'attendait sur l'échafaud.

Digitized by Google

Carlos sembla se réveiller. Il voulait bien mourir, mais pas ainsi.

« Je suis innocent, » dit-il.

Ce cri partait de l'âme, le juge le sentit; mais, en ce temps, on ne jugeait pas avec sa conscience ; pour acquitter comme pour condamner, il fallait des preuves palpables. La loi obligeait le juge à détenir Carlos. L'arme accusatrice lui fut présentée. C'était la sienne ; mais il l'avait perdue au Mariale. Il cita les circonstances.

Le juge fut heureux de constater que, depuis la mort de Max, on n'avait plus vu cette arme dans les mains de Carlos.

Le nom du Goîtreux avait frappé plusieurs fois l'oreille du magistrat pendant l'instruction. Il informa : « C'était un idiot enfermé dans son mutisme. » Ah! si on eût dit au brave homme que Carlos était accusé du meurtre! Le juge put prendre sur lui, dès ce moment, de ne pas appliquer la question : il voyait enfin poindre un rayon de vérité dans les ténèbres de cette affaire mystérieuse. Pour lui, Carlos était innocent. Tous ceux qui l'avaient connu furent appelés, tous témoignèrent en sa faveur. Maria le défendit avec une énergie passionnée. Mais, jusque-là, les preuves n'étaient pas suffisantes pour autoriser sa mise en liberté!

Le Goîtreux apprit enfin l'accusation portée contre son jeune ami. Il laissa ses chèvres et descendit à Pradès.

Le juge l'accueillit avec empressement et lui fit comprendre tout de suite le danger que courait l'accusé.

« Connaissez-vous quelque chose du crime, lui demanda-t-il.

— Hé! hé! hé! »

Le magistrat eut peur pour Carlos. L'idiot n'allait-il point parler? Son témoignage serait-il admissible?

Dans l'entretemps, il avait appris l'amitié du chevrier pour l'accusé.

« Le seigneur Carlos a tué son oncle, dit-il tout à coup au Goîtreux.

— Menteur ! » cria celui-ci d'une voix énorme.

Puis, il branla la tête, paraissant occupé de tout autre

Digitized by Google

chose. Son témoignage n'aurait pas d'initiative ; il fallait lui arracher un à un quelques éclaircissements.

« Carlos va mourir sur l'échafaud ! »

Le Goîtreux fixa sur le juge un regard étrange. L'échafaud ! il ne comprenait pas ; mais mourir, le jeune seigneur !

« Qui donc a tiré sur l'abbé de Saint-Martin ?

— Le lioup? » fit le Goîtreux.

C'était d'ailleurs le mot favori des bergers pour désigner l'auteur des méfaits dont on accusait l'un ou l'autre d'entre eux.

Le juge ne comprenait plus.

Le Goîtreux avait trouvé cette finesse pour ne pas nommer le coupable et disculper l'accusé.

Le juge se souvint que c'était le bonhomme qu'il avait devant lui qui avait sauvé Carlos au Mariale.

« Vous êtes un bien brave homme, mon ami. Sans vous, le jeune seigneur serait mort au Mariale. Il serait tombé.

— Hé ! hé ! hé ! fit le Goîtreux en se rengorgeant.

— Quand vous lui avez tendu votre bâton pour le sauver, avait-il son fusil?

— En bas !

— N'a-t-on pas pris ce fusil?

— Le lioup.

Le même qui a tué le prieur? »

Un hé ! hé ! hé ! affirmatif.

Se tournant vers les autres témoins, le juge demanda si personne dans le pays ne portait ce sobriquet. Il lui fut répondu négativement. Il adressa encore quelques questions au Goîtreux sans obtenir de réponse. Il tardait au pâtre de rejoindre ses chèvres, il s'en alla, s'imaginant avoir prouvé l'innocence de son protégé. Le juge le laissa s'éloigner, voyant que, pour le moment, il n'en tirerait plus rien.

Le magistrat commença à soupçonner qu'il pouvait bien y avoir autour de Casteil une haine qui avait travaillé dans l'ombre. Il arriva assez vite à apprendre la mort de Max, les soupçons qui planaient sur Jumet ; il sut que le braconnier courait la montagne, vêtu d'une peau de loup. Ce pourrait

Digitized by Google

bien être lui que voulait désigner le Goîtreux comme étant l'assassin du prieur. L'homme de loi ne pouvait mander le bonhomme, qui était plus fin qu'il ne le paraissait, et qui se tairait, sans aucun doute, obstinément.

Il se décida à aller le trouver sur la montagne et à tâcher d'obtenir dans la conversation des révélations qui avaient pu être arrêtées sur les lèvres du berger, par la crainte ou par la solennité d'une audience criminelle.

Il ne fallait pas aller bien loin pour le rencontrer. Depuis que le Goîtreux avait appris que son ami était détenu à Pradès, il faisait paître ses chèvres sur la montagne qu domine la ville et songeait sans cesse au moyen de le faire sortir de prison sans s'exposer à la vengeance de Jumet par une accusation qui lui était facile de produire.

Le juge le trouva par hasard.

Le Goîtreux lui demanda des nouvelles du jeune seigneur.

« Il sera condamné, dit le juge. Vous seul pourriez le sauver? »

Le Goîtreux réfléchit longuement.

« L'homme qui a tué mérite d'être tué, » ajouta le magistrat, songeant ainsi à délivrer le bonhomme de ses craintes probables pour l'avenir.

Le vieux chevrier fixa ses yeux gris sur le juge.

« Le lioup mange les chèvres et le berger aussi, hé! hé! hé!

— Non, dit le juge, s'apercevant qu'il réussissait, on tuera le lioup.

— Hé! hé! hé! le lioup est fin.

— Que je connaisse son gîte, demain il sera pris, après-demain, mort. »

Le Goîtreux calculait les chances; il se décida.

« Le vieux bouc au Mariale, demain, dit-il, il connaît le trou du lioup. » Puis, de ses hé! hé! hé! il appela ses chèvres et prit le chemin de la grande montagne.

Le juge sentit que cet homme serait à sa parole : il s'agissait de ne pas manquer le braconnier.

Des agents habiles prirent le chemin du col du Cheval

Digitized by Google

mort à la première heure : on devait se réunir derrière la montagne qui fait face au Mariale, le juge les dirigeant en personne. Il monta seul droit au Goîtreux, en sentinelle devant la montagne.

« Où est le lioup? lui demanda-t-il.

— Dans le trou! dit le Goîtreux montrant le trou de mine. Tu vas le prendre tout seul?

— J'ai huit hommes. »

Le Goîtreux réfléchissait.

« Le trou n'a pas d'issue? » demanda le magistrat. Le Goîtreux répondit aussitôt : « Le lioup par l'arbre mort! lioup! hé! hé! hé! »

Le chevrier faisait le geste de quelqu'un qui saute et fuit.

« Où cela?

— Par derrière! »

En lui disant cela, le chevrier montrait qu'il fallait tourner la montagne, pour trouver l'issue. Le juge donna ses instructions à ses hommes et s'éloigna.

Le Goîtreux s'assit pour assister au dénouement de la pièce.

Jumet était, en effet, dans son repaire, sombre, triste, n'ayant plus de goût à l'existence, dans cet état d'hébêtement qui suit l'ivresse de la veille. Il se procurait aisément du gros vin du pays (le Rancio dans sa vieillesse) en vendant son gibier aux bûcherons, n'osant pas s'approcher trop près des lieux habités! On l'avait payé en vin d'abord et il avait souvent demandé aux épaisses fumées de cette âpre boisson l'oubli.

Quand le vin l'avait écœuré sans l'étourdir, l'eau-de-vie le remplaça. Il ne sortait plus guère que pour l'affût du matin, se débarrassait du gibier qui était venu s'offrir à ses coups, ou qu'il prenait aux piéges, et descendait dans son trou, rapportant pleine une de ces grosses outres de cuir qui contiennent plusieurs litres. Des perdrix, un lièvre faisaient le menu de son repas et il buvait jusqu'à ce que l'ivresse le

Digitized by Google

jetât sur sa peau d'ours, sans pensée, sans crainte, sans souvenir, ou le poussât dehors dans l'exaspération, oublieux du danger, terrible. Du braconnage au crime, il n'y a qu'un pas; il l'avait franchi. Emporté alors par la violence de son caractère, par le besoin d'assurer sa tranquillité, il avait tiré. Le prieur, dont il craignait les poursuites, l'inquiétait : il ne le gênerait plus. En laissant sur le chemin le fusil de Carlos, il faisait peser l'accusation sur le neveu du prieur et son plan avait parfaitement réussi; son rival, auprès de Mercédès, était en prison, sous le coup d'une condamnation capitale : s'il en échappait, lui-même aurait à aviser plus tard. Car il voulait son chemin libre. Mercédès serait à lui. En attendant, il suivait avec un plaisir extrême les événements de l'instruction : les bergers savent tant de choses! il lui suffisait de les consulter pour avoir des nouvelles du procès ; la position paraissait fort grave pour le neveu du prieur, la déposition du paysan de Prats-de-Mollo était connue, la discussion entendue de l'oncle et du neveu, l'arme trouvée pour ainsi dire fumante encore, étaient de terribles charges contre le jeune seigneur. L'opinon publique l'avait d'abord mis hors de cause, mais devant ces preuves, une réaction commençait à se faire; on finissait par accuser du crime celui qu'on en aurait d'abord cru parfaitement incapable.

Jumet triomphait et en riait dans son trou. Une seule chose l'inquiétait : Qu'était allé faire à Pradès le Goîtreux?

Cet homme était son mauvais génie.

Il devait avoir assisté à tout ce qui s'était passé au Mariale. Il l'avait vu tirer sur Carlos et peut-être enlever l'arme du jeune seigneur. Il avait vu Max entrer dans le trou de mine et peut-être en sortir... comme il en était sorti. Il connaissait de longue date la retraite du braconnier. Parlerait-il?

Le vieux chevrier l'avait bien des fois empêché de tomber entre les mains des gardes, en lui faisant connaître leurs manœuvres par des signes que lui apercevait de son trou; l'ennemi éloigné, on avait vidé ensemble plus d'une outre et cela avait fait plaisir au bonhomme; mais aujourd'hui, la vie

Digitized by Google

de Carlos était menacée ; Jumet savait le grand amour du vieux pâtre pour le jeune seigneur... Qu'était-il allé faire à Pradès?

Décidément, le Goîtreux était gênant aussi : le faire disparaître, ce ne devait pas être bien difficile : il était revenu au Mariale. Le soir même, il n'y aurait plus de Goîtreux.

Tout à coup, Jumet entend du bruit à la gueule du trou donnant sur le Mariale. Max revient ainsi la nuit, le prieur aussi, mais la nuit est loin encore. La branche de sapin qu'il a allumée pour éclairer le souterrain, en revenant de l'affût du matin, est à peine à demi consumée. D'ailleurs il ne dort pas, il n'est pas encore ivre : il se soulève, il écoute.

Quel est ce nouvel imprudent qui se hasarde à le braver dans son gîte? Jumet a un rire de loup. Ses yeux brillent et fouillent l'ombre. On rampe, on s'approche. Un bruit de chaînes qu'on traîne ! des chaînes à lui ! le coureur de la montagne ! Les arrivants sont en nombre, ils prennent peu de précaution, ils ont peur de trouver le fauve au gîte, ils veulent le lancer ! L'issue est gardée. Le Goîtreux a trahi.

Saisissant son fusil et celui de Max, Jumet les arme et se dirige vers la sortie. Avant de risquer une lutte inégale, il veut savoir s'il n'y a pas moyen de fuir. On n'entend rien de ce côté. Jumet engage son corps dans le tronc de l'arbre mort; sa tête le dépasse. Un lacet de corde l'étrangle.

Il revint à la vie, bien ficelé, en face du juge. Il commença par nier son crime. Puis, il fit des aveux complets et le lendemain, on le trouva mort dans sa prison.

Carlos s'éloigna du pays avec Mercédès. On ne sait si la fille de Max resta folle ou si elle fut l'épouse heureuse du jeune seigneur. Maria les accompagna. Quelques mois après, on la vit revenir, bien dotée.

Le fils de Juarez trouva la Maison blanche, la dot et la fille de son goût.

Digitized by Google

Le Goîtreux reçut chaque année des présents et des nouvelles de son ami : on vit les présents, on questionna le bonhomme, toujours en vain ; on n'apprit rien du jeune seigneur, ni de la *petite chèvre de Saor*.

Un soir d'automne, le vieux pâtre s'éteignit au milieu de ses chèvres. On le trouva mort, sa main fermée tenait la pièce d'argent qui lui rappelait le seul homme qu'il eût aimé !

Cte Maurice du Chastel.

Digitized by Google

LETTRES D'ITALIE [1].

A MONSIEUR LE COMTE GOBLET D'ALVIELLA.

IV

MON CHER AMI,

DE BOLOGNE A FLORENCE.—Le chemin de fer suit le Reno, rivière-torrent qui, comme presque tous les cours d'eau italiens, dévore ses rives et entraîne la terre végétale dans la mer en y formant des lagunes. Le sommet des montagnes est déboisé. La pluie, qui l'hiver tombe en abondance et par fortes averses, n'est point retenue par la végétation. Elle creuse des ravins; elle emporte tout et ne laisse plus que le rocher nu. Au haut, stérilité et dénudation; en bas, marais et malaria, voilà le résultat. Ce fléau du déboisement a sévi dans tout le bassin de la Méditerranée, depuis l'Espagne jusqu'en Asie Mineure. Les anciens avaient bien raison de consacrer les bois des montagnes à leurs divinités. La science et l'instruction répandues par l'État et des lois énergiques suffiront-elles pour réparer le mal?

Quand on descend sur l'autre versant des Apennins, dans le bassin de l'Arno, la vue est magnifique. Les pentes sont couvertes de châtaigniers d'abord, puis d'oliviers et de vignes, au-dessous desquels verdissent déjà le jeune blé et les

[1] *Suite.* Voir les livraisons des 15 janvier et 15 février 1879.

Digitized by Google

premières pousses des légumineuses. Au bas s'étend la riche plaine toscane ; mais on ne jouit que peu d'instants de ce panorama. La voie est presque tout entière en tunnel. Le train reparaît un instant au jour et puis se replonge dans les ténèbres. On arrive ainsi à Pistoia, petite ville calme et propre, où l'art a eu, au XIIIe siècle, un moment d'épanouissement charmant. A l'hôpital del Ceppo, les bas-reliefs de Luca della Robbia, en terres cuites coloriées de 1525, sont une merveille. Elles représentent les œuvres de la charité. C'est un mélange ravissant de réalisme et de tradition classique. La place de la Seigneurie, avec le palais communal, le tribunal et la cathédrale, fait une vive impression. On est transporté au XIVe siècle. Les églises en marbre blanc et noir et leurs chaires sont aussi bien curieuses. Voilà ce qu'il y a de merveilleux en Italie : allez dans n'importe quelle petite cité et vous y trouverez quelque ornement, quelque tableau, quelque statue, quelque œuvre d'art qui a son caractère propre et qui reflète une époque. Nous ne nous arrêtons à Pistoia que quelques heures et je n'y vais voir personne ; mais, en jetant un coup d'œil sur les affiches, je constate qu'il existe ici un mouvement ouvrier bien plus actif et surtout d'un ordre plus relevé que dans nos petites villes. Ainsi une société ouvrière convoque ses membres pour envoyer une adresse au roi, à propos de l'attentat. La société académique ouvrière, *Società accademica operaia*, donne un bal, *una festa di ballo*. La Ligue de l'enseignement annonce qu'elle ouvre ses écoles pour les ouvriers.

FLORENCE, 20 NOVEMBRE. — La capitale de la Toscane est toujours la charmante cité que vous connaissez. Depuis que je ne l'ai vue, elle est bien embellie. On a abattu les anciens murs ; des quartiers nouveaux ont été construits. La magnifique promenade *dei Colli* a été créée sur les collines qui entourent Florence au midi. En sortant de la porte romaine, on passe près des immenses cyprès de l'avenue du *Poggio imperiale*. Des deux côtés de la route des jardins publics, des squares, quelques villas charmantes. On aboutit au chemin bordé d'arbres verts qui conduit à San Miniato. Là, sur une

Digitized by Google

immense terrasse, s'élève un monument consacré à Michel-Ange. La statue grandiose du David s'élève sur un socle de granit. De ce point la vue est admirable. Au pied, le profilé si original de la vieille cité, la puissante tour de l'hôtel de ville, l'élégant campanile de Giotto, le dôme de la cathédrale; au fond, les montagnes violettes, et à droite et à gauche, l'Arno qui serpente à travers les riches campagnes.

A Florence, je retrouve M. et Mme Peruzzi. C'est pour moi un vrai bonheur, car je crois pouvoir les considérer comme d'anciens et bons amis. Ancien collègue de Cavour et plusieurs fois ministre depuis, Ubaldino Peruzzi appartient à cette forte et brillante génération d'hommes d'État italiens qui ont fait l'Italie. Les Peruzzi, qui ont leur chapelle du xve siècle à Santa-Croce, étaient la grande puissance financière de Florence, longtemps avant les Médicis. Ils avaient prêté à Édouard III d'Angleterre 300,000 écus d'or, somme énorme pour l'époque et qui « valait un royaume », comme disent les historiens du temps. Édouard III fit faillite; il répudia sa dette et les Peruzzi restent les créanciers de l'Angleterre. Si elle payait ce qu'elle doit, Peruzzi pourrait rembourser la dette de Florence. J'ai rencontré Ubaldino Peruzzi et donna Emilia en Égypte, à l'époque de l'ouverture du canal de Suez. Nous remontâmes ensemble le Nil, sur les vapeurs du Khédive. O les beaux souvenirs ! Le merveilleux climat! La chaleur de juin avec un air vif, sec, léger, réconfortant; les couchers de soleil éblouissants sur le désert et sur les rochers rougeâtres qui bordent le fleuve; les claires nuits étoilées ; et ces monuments écrasants de puissance, dont rien en Europe, pas même Pœstum, ne donne l'idée.

Nous revînmes ensemble par Brindisi et l'Italie. Nous causâmes deux jours et deux nuits durant. Après cela, je connaissais l'Italie politique de ce temps-là mieux que la Belgique.

Le premier mot de donna Emilia, quand je la revis, fut : Eh bien ! sommes-nous tombés aux mains des cléricaux? Elle continuait ainsi une discussion commencée dix ans auparavant — je me le rappelle encore — en vue des montagnes dénu-

Digitized by Google

dées et blanches de la Crète. Je prétendais que peu à peu le clergé reprendrait en Italie le même pouvoir qu'il avait acquis en Belgique, par un travail lent et continu de trente années. Donna Emilia soutenait le contraire et elle m'expliquait parfaitement les différences nombreuses et profondes de la situation dans son pays et dans le mien. — Voyez, disait-elle, nous avons supprimé les couvents, tandis que chez vous ils abondent et se multiplient tous les jours. — C'est vrai, intervint Peruzzi, les grands couvents qui s'étalent au soleil sont aux mains de l'État; seulement, à côté, il s'en élève de nouveaux plus petits, mais plus nombreux que les anciens.

Cette fois, je dus avouer cependant que le parti clérical n'avait pas fait autant de progrès que je l'avais cru. Néanmoins je maintins que, d'après tout ce que je voyais, l'influence du clergé devait être très-grande, quoiqu'il n'en fît pas encore usage dans les luttes politiques. Je citai ce fait des Scolopes, qui avait récemment passionné tout Florence. Les frères Scolopes —c'est-à-dire des *scole pie*, des écoles pieuses— donnaient l'enseignement moyen pour compte de la ville. La loi n'était pas observée, car elle ne permet pas aux villes de faire donner l'instruction par des corporations. Le ministère Cairoli exigea que des maîtres laïques fussent nommés. Les Scolopes ouvrirent alors un établissement privé, et ils eurent immédiatement autant d'élèves que quand ils occupaient le local communal.—Le comte Bastogi, ancien ministre des finances, aujourd'hui directeur des chemins de fer méridionaux, intervint à son tour pour m'expliquer l'incident des Scolopes. Ces religieux, d'après lui, ne manquaient pas de connaissances. Ils avaient formé toute la génération actuelle. Comme ils avaient conservé en certaine mesure la tradition libérale du clergé d'autrefois, ils n'avaient point soulevé d'hostilité. Les parents avaient confiance en eux. Ils voulaient que leurs fils fussent élevés par les maîtres qui les avaient formés eux-mêmes. — Sans doute, répondis-je, ces raisons expliquent le fait. Mais il n'en reste pas moins certain que, dans une ville libérale, un grand nombre de familles considérées comme libérales ont préféré un établissement ecclé-

Digitized by Google

siastique à une école communale soutenue par l'État. C'est la preuve que la lutte contre les influences cléricales n'est pas encore très-vive, ici.

Le salon Peruzzi est un des plus intéressants de l'Italie. L'hiver on y rencontre tout ce que Florence compte de personnes distinguées, tant parmi les Italiens que parmi les étrangers. Donna Emilia s'occupe avec un feu et un enthousiasme lumineux de toutes les questions politiques du moment. Sa correspondance est plus étendue que celle d'un ministre. Chaque matin, elle écrit une quantité inouïe de lettres, pour demander des renseignements, des appréciations, des idées et pour communiquer les siennes. Le soir, elle cause de tout ce qu'elle a ainsi traité dans sa correspondance. Sa voix forte et bien timbrée, ses grands yeux brillants d'intelligence, la coupe du visage font penser à Mme de Stael. Peruzzi est le type le plus parfait de l'esprit toscan. Une ironie fine, peu de mots mais pleins de sens, un jugement exprimé par un geste ou un sourire, la quintessence du sel attique de l'Athènes moderne. Tandis que dona Emilia est toute passion et toute flamme, lui, au contraire, est toujours calme et contenu; mais tous deux adorent également leur chère Florence. Ils ont le patriotisme civique du moyen âge. La cité est leur vraie patrie, celle du cœur.

Leur salon n'est pas ouvert en ce moment. Ils sont encore à la campagne, dans leur villa d'Antella. Cependant, une après-midi j'y ai rencontré quelques hommes distingués, que je désirais connaître. C'est d'abord Angelo de Gubernatis, avec qui j'ai eu d'excellentes relations, quand il était directeur de la *Revista europea*. Il est maintenant professeur de sanscrit à l'*Instituto di studi superiori* et il écrit dans la *Nuova antologia*. C'est un des écrivains italiens cosmopolites qui forment le trait d'union entre la vie littéraire de son pays et celle des autres pays. Il fait paraître des articles dans l'*Athenæum* de Londres, dans l'*International Review* de New-York, dans la *Grenzboten* de Leipzig, dans la *Deutsche Rundschau* de Berlin. Par sa femme, qui est Russe, il a ses entrées dans

Digitized by Google

le monde slave et il écrit dans la *Viesthik Evropy* de Saint-Pétersbourg. Il fait aussi connaître les livres russes au public italien. Son ouvrage capital a paru d'abord en anglais, sous le titre de *Zoological Mythology*. Il a été traduit en allemand par Hartmann et en français par Regnaud, avec une préface par Baudry. Il y étudie le rôle des animaux dans les mythes. Il a sous presse une *Botanique mythologique*, également en deux volumes. Ses travaux sur l'épopée de l'Inde ont aussi une grande valeur.

Je rencontre encore ici M. Genala, le défenseur le plus actif, avec M. Brunialti, du principe de la représentation des minorités. Cette idée a attiré chez nous trop peu d'attention, malgré les travaux de MM. Rolin-Jacquemyns et Pety de Thozée. En Italie, les hommes les plus éminents se déclarent partisans du système, entre autres, Peruzzi et Minghetti. Il est certain que ce serait le meilleur moyen de donner à la représentation plus d'originalité et de consistance. La question de la réforme électorale est à l'ordre du jour en Italie. Actuellement, le cens est le même qu'en Belgique, 40 francs; mais chaque collége ne nomme qu'un seul député. Dans beaucoup de localités, l'indifférence est telle, qu'il est rare de voir la moitié des électeurs se rendre au scrutin. Cette indifférence tient, me dit-on, à deux motifs. D'abord, la différence de principes que représentent les concurrents est souvent si légère, que la lutte n'inspire d'enthousiasme à aucun des deux partis. En second lieu, les électeurs se disent : « Que l'un ou l'autre soit nommé, le résultat sera le même ; ce seront les mêmes crises ministérielles, les mêmes impôts, la même marche des affaires. Dès lors, à quoi bon nous déranger? » Quoi qu'il en soit, les abstentions sont si nombreuses, que de divers côtés on y cherche un remède. La représentation des minorités réveillerait évidemment le zèle des électeurs, puisque chacun pourrait voter pour les candidats qui auraient toutes ses sympathies. La gauche voudrait introduire le scrutin de liste et donner le vote à tous ceux qui savent lire et écrire. D'autres réclament le suffrage universel.

Je cause ensuite avec M. Comparetti, le savant professeur

Digitized by Google

de littérature grecque, d'abord à l'université de Pise, aujourd'hui à l'Institut supérieur de Florence, directeur de la *Rivista di Filologia*. Il me confirme ce que l'on m'avait dit déjà à Padoue et à Bologne : les jeunes gens n'arrivent pas, dans l'enseignement moyen, à apprendre sérieusement le grec. Cependant ici le latin, si rapproché de l'italien, s'apprend facilement, et il n'est point fait de place aux langues vivantes.

24 NOVEMBRE. — Tout le monde me parle de la crise effroyable que traverse Florence. C'est une situation désolante. A l'époque où Florence était capitale, elle a été entraînée à de grands travaux qui ont exigé de nombreux emprunts. En 1864, avant le transport de la capitale, le budget de Florence se soldait par un excédant. En 1878, elle était chargée d'une dette de 166 millions, et le déficit pour 1879 est calculé à plus de 9 millions. Après avoir épuisé toutes les ressources et poussé l'impôt sous toutes les formes aux plus extrêmes limites, la pauvre cité aux abois a dû avouer qu'elle était hors d'état de payer l'intérêt de sa dette. Elle a fait faillite. Ce qu'il y a de cruel, c'est que parmi les créanciers figurent les caisses d'épargne, la Banque toscane, la commune de Prato, des établissements de bienfaisance et des particuliers qui ont escompté des lettres de change. Les titres de la dette communale se trouvaient répandus dans toutes les classes de la population. La faillite est ainsi une ruine générale. Le transport de la capitale à Rome a fait partir plus de 50,000 habitants. La consommation a énormément diminué. Toute l'activité commerciale a été atteinte. En même temps, l'accroissement continu des impôts rendait tout travail plus onéreux. Les loyers baissaient énormément. La valeur des immeubles diminuait des trois quarts. Les revenus des particuliers étant ainsi considérablement réduits, leurs dépenses l'ont été dans la même proportion. Les sources du travail ont été taries de toutes façons. Ce serait une instructive mais lamentable étude à faire que de suivre dans toutes ses conséquences la ruine et la faillite d'une grande ville.

L'État, dit-on, viendra au secours de Florence. Il serait

Digitized by Google

juste qu'il le fasse largement. C'est le départ pour Rome qui a ruiné Florence. Le crédit de l'Italie est intéressé à ce qu'il n'y ait pas ici une désastreuse faillite dont, en réalité, elle serait solidaire. Déjà les esprits sont très-aigris. L'explosion des bombes Orsini montre que les haines sont devenues si violentes qu'elles frappent au hasard, uniquement pour faire le mal. Ce serait un grand malheur pour l'Italie si le vrai cœur du pays restait profondément ulcéré. A de si grands maux, il faut d'énergiques remèdes.

Avec le secours qu'on obtiendra certainement, il faut, avant tout, rembourser les caisses d'épargne. Mais, en tout cas, il ne faut à aucun prix augmenter les impôts. Ce serait contraire à l'intérêt même des créanciers, car ce serait achever de ruiner Florence. Mieux vaut réduire momentanément les intérêts, sauf à reprendre le payement intégral, quand la situation se sera améliorée.

25 NOVEMBRE. — Je visite l'Institut supérieur. Florence n'a pas d'université, celle-ci se trouve à Pise, mais elle a un institut où il y a une faculté de philosophie et lettres, de sciences naturelles et de médecine, avec d'admirables collections et de vastes locaux qu'on achève en ce moment. La dépense annuelle s'élève à 550,000 francs. Aucune université chez nous n'est aussi bien montée et n'a un enseignement aussi approfondi. Ainsi, outre Gubernatis, qui enseigne le sanscrit, je trouve A. Severini et C. Picini pour les langues de l'extrême Orient, L. Fausto pour les langues sémitiques comparées et pour l'arabe, D. Castelli pour l'hébreu, C. Paoli pour la Paléographie. Chose remarquable, tous ces cours de langues étrangères sont très-suivis. Ainsi, en 1877, je note 5 élèves pour le japonais et le chinois, 14 élèves pour l'arabe, 9 élèves pour l'hébreu, 4 pour les langues sémitiques comparées, 23 élèves pour le sanscrit dont 22 appartiennent aux cours normaux et se destinent à l'enseignement moyen, 13 élèves pour la paléographie, dont 9 normalistes. Ces chiffres prouvent un grand amour de la science. En Belgique, nous n'avons pas toutes ces chaires, et si nous les avions, combien y aurait-il d'auditeurs ? hélas ! Il est vrai qu'ici le respect de la

Digitized by Google

science est général et les savants reçoivent les honneurs qui leur sont dus. Les plus éminents, sans distinction de parti, ont été nommés sénateurs par le roi ; ils ont reçu les plus hauts grades des ordres nationaux ; partout on les recherche et même les salons les plus exclusifs s'honorent de les recevoir.

Florence devrait être la vraie capitale littéraire et artistique de l'Italie. Son glorieux passé lui assigne cette mission. Puisqu'il a fallu fixer à Rome la capitale politique, on devrait faire de Florence le centre des hautes études. Ce serait là la meilleure compensation à lui donner. Ici encore, je trouve l'aristocratie dévouée au progrès de l'enseignement. Peruzzi est président du conseil d'administration, dont font partie les marquis Ridolfi et Alfieri.

Le professeur d'anthropologie, Mantegazza, me montre ses collections. Il a beaucoup voyagé et beaucoup écrit. La liste de ses ouvrages prend deux grandes pages in-8°. Il publie les archives d'anthropologie et d'ethnologie. Outre ses publications purement scientifiques, il a fait paraître des notes de voyage, des souvenirs, des œuvres littéraires qui ont eu le plus grand succès. Il a réuni une collection de crânes extrêmement complète, surtout pour les anciennes races italiques. Il prétend qu'on distingue toujours facilement le crâne d'un homme de celui d'une femme. L'arcade sourcilière est beaucoup plus marquée chez l'homme. Il a publié différents travaux à ce sujet. Il me montre aussi un crâne trouvé sous le péperin et qui remonte ainsi aux époques les plus reculées. Ce crâne n'est pas inférieur à celui de la race blanche actuelle. Ce n'était donc pas une race rapprochée de l'animalité qui vivait alors. Le professeur Herzen a un institut parfaitement monté pour la physiologie. Il me donne le détail d'expériences très-curieuses qu'il poursuit. Plus l'émotion qu'un individu éprouve est vive, plus le cerveau développe de chaleur. Les expériences se font sur un chien. On lui présente une feuille de papier : son attention est attirée par cet objet. Cette émotion produit un certain degré de chaleur. On lui offre un morceau de viande : l'émotion est

Digitized by Google

bien plus forte et la température s'élève beaucoup plus. M. Herzen me montre l'instrument au moyen duquel il fait ces délicates observations.

A l'institut supérieur, il y a une chaire spéciale pour l'explication du Dante. Elle est occupée par M. Juliani, qui a publié toute une série de travaux sur le grand poëte florentin. L'étude du Dante occupe une place considérable dans l'enseignement supérieur et même dans l'enseignement moyen. Beaucoup de personnes savent la *Divine Comédie* par cœur. C'est ainsi que se perpétue l'idéalité. Ici, on aime encore les beaux vers. La poésie fait partie de la haute culture. C'est certainement un élément de supériorité pour la nation. A notre époque, on n'est que trop porté à s'absorber exclusivement dans la poursuite des intérêts matériels. Ailleurs on ne lit plus de vers.

Le marquis Alfieri, au prix d'énormes sacrifices, a fondé avec quelques amis et collaborateurs une *École des sciences politiques et administratives*, comme celle que M. Boutmy dirige avec tant de succès à Paris. L'État devrait encourager ces études et il le pourrait d'une façon très-efficace et sans débourser un sou. Il suffirait d'établir un diplôme spécial de docteur en sciences politiques et administratives comme celui qui existe en Belgique, en exigeant ce grade pour les hautes fonctions, par exemple pour celles de préfet et de sous-préfet. Comme le nombre de ceux qui espèrent un jour — et non sans raison — arriver à ce poste est énorme, les cours seraient très-suivis. L'utilité serait considérable pour la marche des affaires. Des connaissances sérieuses de politique et d'économie politique sont aujourd'hui indispensables. Grâce à la méthode d'observation, ces sciences peuvent fournir des solutions positives. Dans un pays où la bourgeoisie gouverne, si elle est ignorante et nourrie d'illusions, elle fera maintes sottises. Les lois seront mauvaises ; la nation en pâtira et la liberté même sera un jour compromise. Par suite du culte des théories abstraites et absolues, que d'erreurs enracinées dans les cervelles contemporaines ! Pour être admis à la Chambre, il faudrait avoir passé un examen

Digitized by Google

sur Montesquieu et Tocqueville. Que de lumières! Que d'avertissements! Que de dangers signalés! Nous marchons irrésistiblement vers la démocratie. Mais si la démocratie n'est pas sage, elle conduira au despotisme, comme jadis en Grèce et à Rome. Faire vivre ensemble la liberté et la démocratie, tel est le grand et redoutable problème. Si nous ne parvenons pas à le résoudre, le césarisme reviendra. En 1848, la république a échoué en France! En ce moment, expérience nouvelle, entreprise avec plus de maturité et de sagesse. Mais les difficultés sont grandes encore. Montrer à quelles conditions des institutions libres peuvent se fonder et durer, voilà ce que peut enseigner une école comme celle qu'a créée le marquis Alfieri. Il y a mis une clairvoyance, une persistance, un dévouement inspirés par l'amour ardent de l'Italie qu'a faite son oncle Cavour. L'Italie est constituée géographiquement, mais elle cherche encore son assiette intérieure et elle remanie ses institutions de droit public. Comment le fera-t-elle avec succès sans les lumières de la science spéciale? L'État ne devrait rien négliger pour attirer à l'école politique de Florence toute la jeunesse qui plus tard gouvernera le pays. L'Italie a ce grand avantage que l'histoire des institutions et des luttes intérieures de ses républiques offre à la science expérimentale les matériaux les plus abondants, les plus instructifs que l'on puisse désirer. Le passé ainsi interrogé doit servir de guide à l'avenir. Que de belles études à faire en ce sens!

27 NOVEMBRE. — Nous dînons chez Mme Mariani. Dans son salon se réunissent aussi les hommes de lettres, les artistes, les savants et ceux qui les recherchent. L'appartement est fait pour recevoir une si docte compagnie. Il est immense, mais si rempli de meubles, qu'il reste peu de place libre. Tout autour, des bibliothèques basses, dont les rayons sont garnis de beaux livres et dont les tablettes sont couvertes de statuettes, de vases anciens, de bronzes et d'une foule d'objets d'art les mieux choisis; aux murs, des tableaux. De grandes tables couvertes d'albums et de photographies. De divers côtés, des groupes de fauteuils et de sophas, qui sem-

Digitized by Google

blent appeler les causeurs. Dans ce milieu, on respire un air tout imbibé d'effluves artistiques et littéraires. Nous sommes heureux de revoir ici Mme Minghetti, qui se rend à Rome. Parmi les convives se trouve un conteur charmant, d'une mémoire inouïe et qui connaît toute l'Europe. C'est sir James Lacayta, qui, par je ne sais quelle combinaison de nationalités, se trouve être à la fois gentilhomme anglais et sénateur du royaume d'Italie. Sir James est Italien de naissance; mais il a si longtemps résidé en Angleterre, qu'il y a été naturalisé. Il a été l'ami intime de lord Landsdown, l'ancien ministre, et il l'est resté de toute la famille. Il a été aussi secrétaire de M. Gladstone, quand celui-ci a visité les îles Ioniennes, lors de ce fameux voyage qui a abouti à la cession des îles à la Grèce. Sir James nous cite tour à tour des poésies italiennes et des vers anglais. Ce mélange intime, dans la même personne, du génie littéraire de l'Angleterre et de l'Italie fait une impression vive et étrange.

Je cause longuement avec Karl Hillebrand qui, lui, est autant Italien qu'Allemand. Il écrivait autrefois dans la *Revue des Deux Mondes*, mais après les événements de 1870, sa position y est devenue impossible. Maintenant, il réside à Florence et il publie à Leipzig une revue, *Italia*, consacrée uniquement à faire connaître l'Italie à l'Allemagne.

Les relations entre les deux pays sont beaucoup plus intimes qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. Les jeunes savants italiens vont fréquemment achever leurs études dans les universités allemandes, et presque tous savent bien l'allemand. Le nombre des Allemands qui visitent l'Italie est très-considérable. Cependant les sympathies pour la politique allemande se sont singulièrement refroidies depuis que M. de Bismarck semble vouloir se réconcilier avec Rome et se brouiller avec la liberté. Le revirement est frappant. C'est la France, aujourd'hui, qui redevient populaire, depuis qu'elle a échappé aux tentatives de restauration et qu'elle semble vouloir fonder définitivement un régime d'ordre et de liberté.

Hillebrand connaît à fond l'Italie. D'après lui, le clergé

Digitized by Google

n'a guère d'influence, parce qu'il manque de dignité, d'instruction, de ressources et souvent de moralité. Une réaction n'est donc pas à craindre. Le mal de l'Italie est que ses forces se consument en crises incessantes qui rendent l'action du gouvernement plus nuisible qu'utile. Avec le corps électoral actuel, il n'y a pas de remède. Il faut l'élargir et ne pas craindre d'aller jusqu'au suffrage universel. Le paysan qui viendra voter est très-intelligent, même quand il n'a pas d'instruction. Il choisira des gens qui s'occuperont des intérêts réels du pays et non des luttes de coteries. C'est à cela qu'il faut échapper à tout prix. — Je réponds que le suffrage universel aura peut-être pour effet de créer des partis mieux définis, ce qui serait un avantage incontestable. Mais, d'un autre côté, ne fera-t-il pas arriver à la fois des radicaux élus par les villes, et des cléricaux élus par les campagnes? Le pays est-il déjà assez fortement constitué pour ne pas souffrir de la lutte violente des deux partis extrêmes, sans compter le danger qu'ils s'unissent un jour pour écraser le parti national-libéral bourgeois qui a fait l'Italie? Il y a là, à mon avis, un redoutable inconnu. C'est ici, plus qu'en Angleterre, qu'on pourrait dire qu'une réforme aussi radicale serait un *leap in the dark*.

M. Barzellotti, professeur de philosophie, jeune encore, mais à qui, dit-on, est réservé un brillant avenir scientifique, me dit quelques mots du mouvement philosophique en Italie. L'hégélianisme est toujours représenté avec éclat, à Naples, par les professeurs Vera et Spaventa. On trouve encore par-ci par-là quelques platoniciens, quelques spiritualistes, mais on ne peut nier que les doctrines positivistes et même matérialistes ne fassent de grands progrès, à l'ombre des formules scientifiques. Les écrits d'Herbert Spencer sont beaucoup lus et exercent une grande influence.

Le soir, une dame autrichienne, pour qui précisément notre amie, Mme Paula E..., m'avait donné une lettre, vient rendre visite à Mme Minghetti — c'est la princesse de Salm-Lichtenstein. Nous causons, naturellement, de l'Autriche. Elle appartient au groupe de l'aristocratie libérale qui, comme

Digitized by Google

telle, n'a pas vu avec plaisir l'annexion de la Bosnie, voulue et préparée par le parti militaire. Cette conquête, qui doit fortifier l'élément slave, a réveillé, dit-elle, le conflit des nationalités. Les Hongrois sont mécontents, parce qu'ils trouvent qu'il y a déjà trop de Slaves dans l'empire. Les Allemands ne sont pas plus satisfaits ; ils voient dans les annexions au delà de la Save une cause inévitable d'accroissement du budget de la guerre et, pour l'avenir, une occasion de conflits avec la Russie et même avec la Turquie. Chose étrange, les plus conservateurs, les plus réactionnaires parmi la haute aristocratie, les féodaux, s'entendent avec les démocrates tchèques et avec les fauteurs du slavisme pour approuver l'annexion. Et cependant, en entraînant l'Autriche dans la voie des reconstitutions des nationalités, elle aboutira au progrès de la démocratie. — Les féodaux autrichiens rêvent le fédéralisme. Ils espèrent que l'élément slave, fortifié par l'adjonction d'une nouvelle province slave, deviendra assez puissant pour qu'on soit obligé de lui accorder l'autonomie. Alors le dualisme centralisateur austro-hongrois, qui existe maintenant, devra cesser. Il faudra accorder à la Bohême les mêmes droits qu'à la Hongrie et à la Cisleithanie. Le Tyrol réclamera à son tour et, pour satisfaire tout le monde, il faudra aller jusqu'au fédéralisme. Dans ces divers pays autonomes, rattachés seulement comme sous l'ancien régime, par un lien très-lâche, les féodaux espèrent exercer une influence prépondérante qu'ils ne peuvent avoir maintenant ni à Vienne ni à Pesth.

Je me permets de dire qu'à mon avis, les féodaux seront probablement déçus dans leurs espérances de restauration de l'ancien régime, mais qu'au fond cependant ils défendent les vrais intérêts de l'Autriche et, par suite, de l'Europe.

L'Autriche n'a plus le choix. Ou elle donnera satisfaction aux Slaves, qui à eux seuls sont aussi nombreux que les Allemands et les Hongrois réunis, ou elle cessera d'exister. La domination turque est finie. Lord Beaconsfield ne ressuscitera pas un mort. Si l'Autriche se refuse à grouper sous son égide les populations slaves du Danube et des

Digitized by Google

Balkans, si elle s'oppose à leur développement, celles-ci se tourneront vers la Russie. Cela est inévitable et naturel. Elle sera ainsi enserrée de toutes parts entre les provinces du grand empire moscovite. Les Slaves des pays autrichiens, surtout ceux du Sud, de même langue que ceux de la Turquie, voudront se réunir à celle-ci. Les Tchèques suivront le même mouvement, on le voit déjà maintenant. Il se fera ainsi un travail de décomposition irrésistible, ceci est absolument évident. L'Autriche ne peut donc se sauver qu'en occupant elle-même la place laissée vide par les Turcs. Ainsi, en constituant un second empire slave, elle empêchera le triomphe du panslavisme et sauvera l'Europe. Voilà pourquoi les partisans du principe des nationalités et des idées libérales et démocratiques doivent applaudir à chaque pas en avant que fait l'Autriche dans la péninsule des Balkans.

28 NOVEMBRE. — M. Pasquale Villari vient me voir et m'apporte des lettres de recommandation pour Naples, d'où il est originaire. Il est aujourd'hui professeur de la philosophie de l'histoire à l'Institut supérieur. C'est un des écrivains les plus distingués de l'Italie. Ses deux grands ouvrages : *Savonarola e sui tempi* et *Machiavelli e sui tempi* sont devenus classiques et cités partout. Dans ses *Lettere meridionale* il a tracé d'une plume incisive et véridique un tableau frappant des souffrances et des vices de Naples et de la Sicile. Quoiqu'il ne s'occupe pas *ex professo* d'économie politique, on le range parmi les *Katheder socialisten* et les réformateurs avancés. Nous causons de la situation des classes inférieures. D'après lui, elle est bien fâcheuse presque partout. En Lombardie, la nourriture des ouvriers agricoles est si insuffisante, que l'abus de la polenta de maïs leur donne une espèce de lèpre, la *Pellagre*. Dans les Romagnes, ils sont couverts de haillons et vivent dans des trous, quand ils ne sont pas décimés par les fièvres. Dans les campagnes des provinces méridionales et en Sicile, leur sort est si pitoyable, qu'ils aiment souvent mieux se jeter dans la montagne et vivre de brigandage. A Naples, les pauvres sont entassés dans des caves et dans des bâtiments-casernes dont l'horreur

Digitized by Google

ne peut se dépeindre. Dans la Toscane, dans l'Émilie et dans le Piémont, la condition des ouvriers est meilleure.

N'ayant pas le temps de visiter en ce moment les campagnes toscanes, je lis l'excellent travail, la *Mezzeria in Toscana*, du baron Sidney Sonnino. Il connaît à merveille cette région, puisqu'il y vit au milieu de ses propriétés. Le régime agraire ici est le métayage. Le propriétaire fournit la terre et le capital d'exploitation, il paye aussi l'impôt foncier et, après la récolte, on partage par moitié les produits. Sismondi a tracé, dans ses *Études économiques*, un tableau enchanteur du bonheur champêtre des métayers toscans, qui était classique en son temps. Récemment, M. Bertagnolli, s'armant des faits recueillis avec une universelle érudition, a dressé contre le métayage un accablant réquisitoire. D'après M. Sonnino, là où les anciennes conditions du métayage n'ont pas été aggravées au profit du propriétaire, la condition des cultivateurs, sans être tout à fait aussi heureuse qu'elle apparaît dans l'idylle de Sismondi, est néanmoins très-tolérable. Les mauvaises années, ils souffrent et s'endettent. Mais les propriétaires exigent rarement le dernier sou et, ce qui est très-favorable, le fermage réglé par la coutume n'est pas soumis à l'âpre enchère de la concurrence. Les relations entre propriétaires et locataires restent encore empreintes de l'ancien esprit patriarcal. La guerre des classes n'est pas déclarée, et c'est là un grand point. Quant aux résultats économiques, ils ne sont pas mauvais, car les campagnes du bassin de l'Arno sont cultivées comme un jardin et les bâtiments, les clôtures, les chemins, les fossés, tout est bien entretenu et répond aux besoins. M. Minghetti est aussi grand partisan du métayage. Le fait est que le Bolonais est aussi parfaitement cultivé et le paysan paraît jouir d'une certaine aisance.

Dans toute cette région, le curé exerce encore une assez grande influence. Ce n'est pas comme chez nous celle d'une autorité supérieure qui s'impose et qui s'arme du pouvoir surnaturel des sacrements ; c'est celle d'un bon voisin que l'on rencontre au marché, dans la boutique de l'épicier, sur

Digitized by Google

la place publique, avec qui l'on cause volontiers et qui donne de bons conseils. Quand il n'y a pas de lutte politique et que le prêtre ne prétend pas être le maître, rien n'éloigne de lui ses paroissiens ; au contraire, leurs intérêts sont presque toujours les mêmes et il a l'influence naturelle que donne un peu plus d'instruction. Pourquoi combattre un curé qui ne demande qu'à vivre tranquille et à dire sa messe, en pensant à sa vigne et à ses oliviers ? C'est tout simplement un paysan qui s'est un peu frotté de latin et qui vit comme les autres ; ce n'est pas un soldat militant de l'Église universelle, un apôtre qui croit devoir travailler à établir l'omnipotence de la papauté. Tel est encore ordinairement le prêtre actuel, mais bientot il aura changé, car, au séminaire, on prépare une génération dressée et armée pour le combat.

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

LA PAIX DE RELIGION

D'APRÈS UN HISTORIEN CATHOLIQUE DE LA RÉVOLUTION DU XVIe SIÈCLE.

Un fait qui a frappé d'étonnement plus d'un esprit réfléchi, c'est le mépris que les défenseurs de l'Église témoignent pour l'histoire, c'est l'art ou plutôt l'impudence avec laquelle ils travestissent et falsifient les faits historiques les plus connus et les mieux constatés. D'où leur vient, s'est-on demandé, cette manie de déguiser la vérité? Pourquoi débitent-ils ces mensonges, ces calomnies qui nous révoltent et qui nous font douter s'ils sont dans leur bon sens? Cela provient de ce qu'ils écrivent d'après un système conçu d'avance, bien arrêté, bien déterminé, et dont ils ont juré de ne pas s'écarter d'une ligne, dussent-ils mentir effrontément; et ce système se résume en deux mots : la glorification de l'Église catholique. Mais, comme l'histoire témoigne dans presque toutes ses pages que cette Église s'est rendue coupable de bien des crimes, qu'elle a été partout l'instrument et la complice du despotisme, qu'elle n'a été et n'est encore qu'une source de divisions et de guerres parmi tous les peuples, ses défenseurs en sont réduits à recourir au faux, au mensonge, à la calomnie, pour la laver de toutes les accusations que les siècles ont accumulées contre elle. Et ils le font sans scrupule; car, pour eux, l'intérêt de l'Église est une chose sacrée et l'emporte sur toute autre considération. Que leur importe

Digitized by Google

l'impartialité historique? Que leur font les devoirs de la loi morale et de l'humanité, du moment que l'Église est en cause? Ils trouvent la justification de leur conduite dans la foi qu'ils ont ou qu'ils feignent d'avoir en son droit divin, en son autorité suprême et en ce magistère infaillible que le pape exerce sur toute la chrétienté.

Ils ne comprennent pas, ces apologistes aveugles, que leur système tourne à la confusion de l'Église et d'eux-mêmes, et c'est en vain qu'on leur objecterait que si l'on doit recourir au faux pour défendre celle qui se proclame la seule dépositaire de la vérité, il faut désespérer de sa cause et croire qu'il n'y a pas moyen de justifier ses actes. Pourvu qu'ils réussissent dans la tâche qu'ils s'imposent, pourvu qu'ils parviennent à imposer leurs mensonges aux gens simples et crédules, pourvu que les fanatiques les applaudissent, c'est tout ce qu'ils demandent; le choix des moyens leur est indifférent.

On connaît un grand nombre de ces soi-disant historiens qui sont passés maîtres dans l'art de travestir les faits. Sans remonter aux fabricateurs de *Fausses Décrétales* du VIIIe siècle, sans parler de ceux qui les ont imités dans les siècles suivants, tant pour défendre les dogmes du catholicisme que pour favoriser les prétentions de la papauté au pouvoir temporel, on peut en citer une foule d'autres, tels que les Loriquet et les Matthieu, qui de nos jours se sont rendus fameux par l'art avec lequel ils ont su faire tourner l'histoire à la glorification de l'Église. Mais ces personnages étant suffisamment connus, nous ne nous y arrêterons pas; nous voudrions plutôt attirer l'attention sur un nouveau venu au milieu de cette phalange nombreuse d'historiens-apologistes.

M. le Dr Nuijens est un écrivain assez connu chez nos voisins du Nord. Il a composé plusieurs ouvrages, tant sur l'histoire générale que sur celle de son pays. Sa meilleure œuvre est une très-volumineuse et très-orthodoxe histoire de la révolution des Pays-Bas au XVIe siècle, qu'il a publiée il y a quelques années, sous le titre de : *Geschiedenis van den oorsprong en het begin der nederlandsche leerorden* (1559-

Digitized by Google

1598), en huit volumes in-8°[1]. C'est de ce dernier travail, qui est entièrement consacré à la défense de l'Église et du clergé, que nous allons nous occuper.

L'époque dont l'auteur nous retrace les faits, cette époque si féconde en actions vraiment grandioses et qui restera à jamais célèbre dans nos annales par les combats que nos aïeux soutinrent à la fois contre la tyrannie sacerdotale et le despotisme politique, devait plus que toute autre lui fournir le moyen de déployer toute son habileté d'apologiste catholique. Jamais, en effet, l'Église ne s'était montrée plus intolérante, plus ardente à poursuivre l'hérésie; jamais elle n'avait prêché avec plus de violence l'extermination de tous ceux qui contestaient son autorité et refusaient d'admettre ses doctrines. Or, laver l'Église de tous les crimes dont elle s'est rendue coupable alors n'est pas chose facile.

M. Nuijens semble l'avoir compris : aussi le voit-on faire les plus grands efforts, accumuler les textes sur les textes, les citations sur les citations, pour justifier Rome d'avoir pris les armes contre les protestants, pour justifier un Philippe II et un Pie V qui firent de notre sol un champ de bataille et de carnage. Il affirme que Philippe II et avec lui tous les princes catholiques avaient le droit de refuser aux dissidents l'exercice public ou privé de leur culte, et qu'ils pouvaient les forcer par tous les moyens de rentrer dans le sein de l'Église. Il prétend que Rome avait le droit d'introduire l'inquisition dans tous les pays où elle comptait des fidèles. Enfin il prouve doctement que les victimes de l'inquisition étaient elles-mêmes les persécutrices de l'Église, et que celle-ci est pure de tout reproche et innocente de tout le sang versé.

Nous n'entrerons pas dans les détails de tous les faits et de tous les arguments que l'auteur prétend apporter à l'appui de sa thèse : les limites de ce travail ne nous le permettent pas. Parmi les différents faits qu'il expose, nous en choisirons un qui occupe une place considérable dans notre histoire du XVIe siècle. Telle est, par exemple, la *Paix de religion* qui

[1] L'ouvrage a été publié à Amsterdam, de 1865 à 1870.

Digitized by Google

fut proclamée à Bruxelles, il y a trois siècles, en 1578, deux ans après la Pacification de Gand. Nous ne nous arrêterons qu'à ce seul événement, pour donner une idée exacte de la manière dont notre apologiste sait interpréter les faits : il permettra de juger du reste.

M. Nuijens s'étend assez longuement sur cette Paix de religion, non-seulement dans sa grande histoire de la *Révolution des Pays-Bas au* XVIe *siècle* [1], mais encore dans un travail spécial qu'il a fait insérer, il y a quelque temps, dans la *Revue générale* [2]. Il semble donc y attacher toute l'importance qu'elle mérite. Et de fait elle est, après la Pacification de Gand, l'événement le plus glorieux de notre histoire du XVIe siècle ; à notre avis, elle est même plus importante que le traité du 8 novembre 1576, dont les Gantois ont célébré avec éclat, il y a deux ans, le troisième centenaire.

En effet, la Pacification de Gand, qui fut l'œuvre du prince d'Orange, avait surtout été provoquée par le besoin de se défendre contre les vexations et les mutineries des soldats étrangers. On voulait à tout prix se débarrasser de la *lèpre espagnole* et délivrer le pays d'une horde de brigands qui pillaient et massacraient les habitants sans pitié. C'est là ce qui donna lieu à cette *union indissoluble* entre toutes les provinces des Pays-Bas, union qui devait réaliser l'idéal du Taciturne en menant au combat contre les Espagnols toutes les forces vives de la nation. Aussi la Pacification fut-elle accueillie avec joie par toute la population, excepté quelques fanatiques incorrigibles, tels que Metzius, l'évêque de Bois-le-Duc [3] et les jésuites, ces éternels ennemis de la tolérance et de la liberté. Mais, au fond, ce traité ne fut qu'une paix provisoire, une sorte de trêve, de transaction entre les protestants des provinces du Nord et les catholiques des provinces du Midi. En effet, la question religieuse, d'où tout dépendait, n'avait pas été définitivement résolue : on s'était borné uniquement à suspendre la sanglante persécution

[1] Voir *Geschiedenis van den oorsprong*, etc., *De Pacificatie van Gent*.
[2] Voir *Revue générale*, t. XXIV, p. 190-201.
[3] Voir *Correspond. de Philippe II*, t. IV, p. 69.

Digitized by Google

religieuse et l'exécution des placards, *jusqu'à ce que les États-Généraux en eussent décidé autrement*[1]. La tolérance qu'on avait décrétée n'était donc que provisoire, et l'union qui en résultait ne pouvait être elle-même que momentanée et durer tant que durait la tolérance. C'est ce que le Taciturne, en homme d'État expérimenté, comprenait fort bien, et il n'était pas sans inquiétude sur la stabilité de son œuvre. Il savait que le seul moyen d'en finir une fois pour toutes avec les sanglants démêlés qui divisaient les protestants et les catholiques, c'était de proclamer et de faire accepter loyalement la tolérance parfaite des deux cultes rivaux, et de laisser à chacun la liberté d'adorer Dieu comme sa conscience le lui prescrivait. Il avait réussi, pour le moment, à imposer ces idées généreuses. Mais il craignait que les États-Généraux, à qui l'on avait abandonné la solution de cette grave question, et dont la plupart des membres étaient catholiques, ne se décidassent plus tard — quand tout danger aurait disparu et que les Espagnols auraient été chassés du pays — à remettre en vigueur les lois qui avaient été décrétées contre l'hérésie et à supprimer la liberté qu'au jour du danger commun on avait accordée à des hommes que l'Église vouait à l'extermination. Et ce qui prouve que ces appréhensions n'étaient pas vaines, c'est qu'effectivement la plupart des catholiques et avec eux le conseil d'État, entendaient bien un jour rétablir les choses dans leur ancien état, en supprimant la liberté qui avait été accordée aux dissidents et en n'autorisant que le culte de la religion catholique. Cela ressort clairement du passage d'une lettre très-étendue que le conseil d'État adressa le 23 janvier 1577 à don Juan, et dans laquelle, après lui avoir expliqué le sens et la portée de l'Union qui venait d'être conclue à Gand le 8 novembre précédent, il s'exprime en ces termes : « Il est évident que la situation du prince d'Orange a empiré par la Pacification de Gand, puisqu'il y est stipulé que la question religieuse sera décidée par les États-Généraux, à

[1] Voir l'article V de la Pacification de Gand.

Digitized by Google

la majorité des voix, et qu'il n'est pas douteux que quinze des dix-sept provinces voteront pour le maintien exclusif de la religion catholique : bon gré mal gré, la Hollande et la Zélande devront donc adopter le catholicisme[1]. » Une autre lettre, beaucoup moins longue mais fort curieuse, et qui se trouve comme jetée au hasard dans l'immense collection des archives de la maison d'Orange, confirme pleinement les paroles qu'on vient de lire. Elle est adressée au Taciturne lui-même par un pasteur protestant qui supplie le prince de veiller plus que jamais à ses intérêts et à ceux de ses coreligionnaires, « car, disait-il, depuis la Pacification de Gand il avait entendu déclarer, dans l'assemblée même des États-Généraux, qu'on ne voulait tolérer aucune autre religion que la religion catholique, apostolique et romaine, tant en Hollande et en Zélande que dans toutes les autres provinces, *dût-on y sacrifier jusqu'au dernier homme*[2]. »

Telles étaient les dispositions des catholiques à l'égard des protestants. Qu'on juge, d'après cela, de la perplexité où devait se trouver le grand patriote. Il voyait qu'en dépit de la situation pleine de périls où se trouvait le pays, que malgré la présence des hordes ennemies et dévastatrices de Philippe II, la question religieuse continuait d'être le grand obstacle à une entente, à une union durable; et cependant cette union ne pouvait subsister que sur les bases d'une tolérance réciproque des deux cultes.

Certes, la tolérance provisoire qu'il était parvenu à faire proclamer au milieu de cette surexcitation religieuse du XVIe siècle, était un acte de la plus grande habileté; mais le chef-d'œuvre de la politique, c'était de faire consacrer cette tolérance par un vote solennel des États-Généraux. C'est à cela que le Taciturne s'appliqua sans relâche; et, malgré l'opposition des fanatiques, il eut le bonheur de réussir dans ses efforts en faisant ratifier la Pacification de Gand d'abord par l'*Union de Bruxelles* du 7 janvier 1577, puis dans la

[1] Voir *Mémoires de Martin del Rio*, t. I, p. 189.

[2] Voir *Archives de la maison d'Orange*, t. V, p. 455. L'auteur de la lettre est un nommé Van de Bosche.

Digitized by Google

nouvelle *Union de Bruxelles* du 10 décembre 1577, et enfin en faisant proclamer, le 22 juillet 1578, la *Paix de religion*, cette charte admirable que les temps modernes n'ont pas dépassée et par laquelle les États-Généraux décrétèrent solennellement la tolérance religieuse. Trente articles réglaient les rapports des deux cultes; en voici les plus importants :

Chacun peut demeurer libre et franc, et selon qu'il en veut répondre devant Dieu, touchant les deux religions, en telle sorte que l'on ne se pourra irriter l'un l'autre. Mais un chacun, soit ecclésiastique ou séculier, pourra posséder et retenir ses biens en paix et en repos, et servir Dieu selon la connaissance qui lui en a été donnée et selon qu'il en voudra répondre au jour du jugement.

Afin que la liberté de la religion soit réglée de part et d'autre, il a été ordonné que la religion catholique romaine sera rétablie tant dans les villes de Hollande et de Zélande que dans les autres villes et places de par deçà où l'on a quitté ladite religion, afin d'y être exercée paisiblement et librement pour ceux qui le demanderont, excepté qu'ils ne soient pas moins de cent ménages en chaque grande ville ou village, qu'ils y aient été continuellement et pour le moins l'espace d'un an.

Semblablement, ladite religion réformée pourra être exercée publiquement en toutes les villes et places des pays de par deçà, et que le même soit requis par les habitants, en même nombre que dessus [1].

Telles étaient les dispositions principales de cette charte qui proclama, il y a trois siècles, la liberté de conscience dans toute l'étendue des Pays-Bas, ce qui n'existait alors dans aucun pays du monde. Certes, ce n'est pas trop dire que d'affirmer que c'est là le vrai chef-d'œuvre de la politique du prince d'Orange et le plus beau monument de libéralisme que nous ait légué le XVIe siècle. « Jamais encore, dit à ce sujet un de nos historiens nationaux, jamais, au milieu des tempêtes qui avaient si violemment agité le XVIe siècle, on n'avait entendu un langage aussi élevé. Séparer la foi de la politique, reconnaître à tout homme le droit imprescriptible et sacré de servir Dieu selon sa conscience, con-

[1] *Archives de la maison d'Orange*, t. VI, p. 388.

Digitized by Google

sacrer l'égalité des cultes, admettre sans distinction catholiques et réformés à l'exercice de tous les emplois, substituer aux haines religieuses une loi de tolérance et d'amour, voilà ce que voulut le prince d'Orange. En présence de ces sublimes conceptions du génie, l'envie reste impuissante et désarmée; il n'y a de place que pour l'admiration de l'histoire et la reconnaissance de la postérité[1]. »

La *Paix de religion* était incontestablement la suite, la conséquence, la confirmation de la Pacification de Gand, puisqu'elle consacrait *définitivement* et par un vote solennel des États-Généraux ce que celle-ci contenait en principe, la liberté de conscience. Elle était par là même plus importante au point de vue des principes, puisqu'elle donnait une solution *définitive* à la question religieuse que le traité du 8 novembre 1576 avait abandonnée à une décision ultérieure des États-Généraux.

Voyons maintenant comment cette œuvre de tolérance et de patriotisme, cette *Paix de religion*, est appréciée par M. Nuijens, qui se proclame le défenseur de l'Église et du clergé. Eh bien! selon lui, ce fut la transgression formelle de la Pacification de Gand; ce fut une œuvre antichrétienne, une œuvre de parti, une machine de guerre mise au service de la Réforme et dirigée contre l'Église. Cela vous paraît étrange, mais c'est ainsi; écoutez les propres paroles de l'auteur : « La plus grande partie des habitants des Pays-Bas accueillit la *Paix de religion* avec mécontentement; en effet, c'était la *négation formelle de la Pacification de Gand*, de l'Union de Bruxelles et de l'Édit perpétuel. *Les catholiques sentaient fort bien que cette paix était avantageuse aux calvinistes; elle servait en même temps de prétexte pour établir partout la nouvelle religion*[2]. »

Et pourquoi donc le traité du 22 juillet 1578 était-il contraire à la Pacification de Gand? N'avait-on pas, lors de

[1] Considérant, *Hist. de la Révolut. du* XVIe *siècle*, p. 199-200.

[2] Voir *Geschiedenis van den oorsprong*, etc., l. c., et *Rev. génér.* t. XXIV, p. 190.

Digitized by Google

la proclamation de celle-ci, chargé d'un commun accord les États-Généraux de résoudre souverainement la question religieuse? Donc, en décrétant, deux ans plus tard, la *Paix de religion*, ceux-ci n'avaient fait qu'user d'un droit qui leur avait été solennellement reconnu.

La chose est évidente; mais notre historien ne l'entend pas ainsi : d'après lui, le maintien exclusif de la religion catholique était intimement lié à l'observation de la Pacification de Gand; et, pour rester fidèles à ce pacte, les États-Généraux n'auraient jamais dû proclamer la tolérance : « *Si la Pacification de Gand eût été respectée, dit-il, les États-Généraux eussent opiné en faveur de la religion catholique; mais Guillaume d'Orange et la démagogie calviniste firent sentir ici leur fatale influence*[1]. » Vous le voyez, en proclamant la tolérance dans toute l'étendue des Pays-Bas, les États-Généraux ne firent que violer la Pacification de Gand! Telle est l'opinion de M. le Dr Nuijens. Et quelque absurde, quelque contraire aux faits qu'elle soit, elle est la seule qui soit bonne, la seule qui soit orthodoxe. Car l'Église et le clergé catholiques avaient intérêt à ce que la tolérance religieuse ne fût point proclamée. N'étaient-ils pas atteints dans leurs droits les plus essentiels, dans leurs prérogatives les plus précieuses, si l'on défendait de poursuivre les protestants, si l'hérésie obtenait le droit de cité? Il ne sert de rien de dire que l'intérêt général, que le salut de la patrie exigeait impérieusement l'union de tous les citoyens en face d'un ennemi puissant, et que cette union n'était possible que par la tolérance. Eh! qu'importait à l'Église catholique le salut de notre patrie! Elle ne voyait que ses propres intérêts, et ses intérêts exigeaient que les protestants fussent proscrits, anéantis, pendus, brûlés, roués, exterminés de toutes manières. Et c'est pour cela que les États-Généraux auraient dû déclarer que désormais la religion catholique, apostolique et romaine serait seule tolérée dans les Pays-Bas; c'était là leur devoir, c'était pour eux une obligation de conscience : voilà ce qu'ose affirmer M. le Dr Nuijens.

[1] *Rev. génér.*, t. XXIV, p. 28.

Digitized by Google

En vérité, on reste confondu devant un tel mépris de la vérité, de la logique et du bon sens.

Mais ce n'est pas encore tout : notre historien, ou plutôt notre apologiste — car le nom d'historien ne saurait lui convenir — nous réserve encore d'autres surprises à propos de la Paix de religion.

Dans l'esprit du prince d'Orange, ce traité devait sauver le pays à la fois de l'anarchie et de la domination étrangère, en arrachant les protestants et les catholiques à leurs querelles intestines pour les faire marcher la main dans la main contre l'ennemi commun. Ce plan était aussi simple qu'habilement conçu; et il n'est pas douteux que si on l'avait suivi, notre révolution du XVIe siècle eût triomphé, et l'histoire des Pays-Bas serait devenue bien différente de ce qu'elle fut depuis.

Malheureusement, les efforts que le Taciturne faisait en vue de l'union échouèrent devant l'opposition acharnée de ses ennemis. Six mois à peine s'étaient écoulés depuis la *Paix de religion*, que le pays se trouvait partagé en deux camps ennemis et irréconciliables : d'un côté, les protestants des provinces du Nord, qui continuaient avec courage la lutte pour l'indépendance; de l'autre, les catholiques des provinces méridionales, qui avaient rappelé à eux les soldats de Philippe II et qui préféraient courber la tête sous le joug de la servitude plutôt que s'unir avec des hérétiques. L'union de tous les aurait rendus invincibles et leur aurait valu la liberté. Désormais tout était perdu.

Mais à qui incombe la responsabilité de cette scission déplorable et des conséquences funestes qui en résultèrent? Évidemment à ceux qui refusèrent d'accepter la *Paix de religion* et qui, par leur attitude hostile à toute idée de tolérance, à toute transaction sur le terrain religieux, rendirent l'union impossible, c'est-à-dire aux catholiques eux-mêmes. Car ce furent eux, et à leur tête les évêques, les prêtres, les nobles, les moines et les jésuites, qui protestèrent tout d'abord contre la *Paix de religion* et déclarèrent hautement qu'ils ne l'accepteraient pas.

Voilà ce que répond l'histoire impartiale. Mais cela ne

Digitized by Google

tend guère à la glorification de l'Église et de ses ministres. Aussi, M. le Dr Nuijens, qui n'écrit que pour glorifier l'Église, voit-il les choses autrement. « Ce ne sont pas les catholiques, dit-il, mais bien les Gueux qui rendirent l'union impossible et qui furent la cause de tous nos maux[1]. » Et qui sont les Gueux? Ce sont les prince d'Orange, les Philippe de Marnix et leurs adhérents les calvinistes. Voilà les Gueux; et ce sont ceux-là qui rendirent l'union impossible, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui sacrifiaient leur vie à la patrie et qui ne cessaient de répéter que l'union et la tolérance étaient l'unique moyen d'arracher le pays au joug de l'étranger. Voilà ce que nous affirment un écrivain néerlandais et avec lui tous les défenseurs de l'Église, accusant ainsi de nos désastres ceux qui firent l'impossible pour les prévenir et ne trouvant pas un mot de blâme pour les vrais coupables, pour ces ultramontains fanatiques des provinces méridionales qui ne voulaient pas entendre parler de la liberté religieuse, qui la déclaraient une chose absurde et ridicule, comme le font encore les ultramontains de nos jours, et qui dans l'intérêt de leur secte ne rougirent pas de trahir la cause de la patrie en se réconciliant avec Philippe II et en déclarant ensuite la guerre aux protestants ainsi qu'au parti de la révolution.

En effet, ce furent les catholiques des provinces wallonnes qui s'opposèrent les premiers à la *Paix de religion*, et ainsi se rompit une union qui n'était possible que par la tolérance. Le nouveau traité était à peine connu, qu'il se forma dans le Hainaut un parti intitulé les *Malcontents*, dans le but avoué d'interdire partout l'exercice du culte des Réformés et de ne tolérer aucune autre religion que la religion catholique. A la tête de ce parti contre-révolutionnaire se trouvaient le seigneur de Montigny et Mathieu Moulart, évêque d'Arras, la noblesse et tout le clergé. Tous avaient la tolérance en horreur, tous voulaient mal de mort au Taciturne pour avoir osé faire proclamer la liberté de conscience par les États-Généraux. L'abbé Van der Linden, qui jusqu'alors

[1] Voir l'ouvrage cité, l. c., et la *Rev. génér.*, p. 169 et suiv.

Digitized by Google

avait favorisé ses vues, s'éloigna brusquement de lui. La haine que l'on conçut contre ce prince fut si grande, qu'on fit même des tentatives pour l'empoisonner. Heureusement qu'on ne trouva pas jour à exécuter ce forfait.

Ce sont là des faits indéniables, qu'on trouve dans les moindres manuels d'histoire et qui témoignent contre les catholiques. M. le Dr Nuijens les reconnaît d'ailleurs lui-même et avoue que les catholiques refusèrent d'admettre la tolérance. « Dans les provinces méridionales, dit-il, on était généralement fort opposé à la *Paix de religion;* les États du Hainaut, de la Flandre wallonne et de l'Artois protestèrent énergiquement contre un semblable traité[1]. » Que n'avoue-t-il du même coup que ce sont les catholiques de ces mêmes provinces qui, par leur intolérance, rendirent impossible toute entente entre les partisans des deux religions, et qui déterminèrent par là même la séparation des dix-sept provinces et le retour des États méridionaux sous le joug de Philippe II? Et pourquoi accuse-t-il les protestants d'avoir été la cause d'une rupture, d'une sécession contre laquelle ils ne cessèrent de protester de toutes leurs forces, en reprochant amèrement aux catholiques de se séparer de la *généralité* et de trahir la cause de la patrie?

Mais M. Nuijens invoque à l'appui de sa thèse les excès que les calvinistes gantois, les Hembyze et les Ryhove, commirent contre les catholiques. Voilà, dit-il, la cause de la séparation.

Eh bien non! l'auteur est ici encore à côté de la vérité, ou plutôt il la dénature, comme toujours. Sans doute, les violences auxquelles il fait allusion sont hautement condamnables et méritent d'être flétries comme il le fait. Mais elles ne prouvent rien en faveur de sa thèse, bien au contraire; car elles furent provoquées précisément par l'attitude hostile des catholiques wallons ; elles ne furent pas la *cause*, mais la *suite*, la *conséquence* de la sécession des catholiques. Qu'on nous permette d'entrer ici dans quelques détails, pour élucider ce point dont l'importance n'échappe à personne.

[1] Voir l'ouvrage cité, l. c., et la *Rev. génér.*, p. 169 et suiv.

Digitized by Google

Les catholiques, comme nous venons de le voir, avaient protesté énergiquement contre la *Paix de religion*, et se montraient fermement décidés à proscrire le nouveau culte partout où ils étaient en état de résister victorieusement aux protestants. Ceux-ci, quoiqu'ils eussent aussi parmi eux des exaltés à qui la tolérance était en horreur autant qu'aux catholiques, étaient loin d'être animés des mêmes sentiments. La plupart d'entre eux avaient accepté avec joie la *Paix de religion* et ils l'auraient fidèlement observée si leurs adversaires ne l'avaient repoussée avec un mépris insolent, comme une chose absurde et ridicule. Mais quand ils surent que les Wallons repoussaient absolument toute idée de tolérance et s'opposaient à toute alliance avec eux, leur indignation fut au comble. C'est alors qu'ils commirent à Gand ces excès déplorables contre les moines et les prêtres catholiques, mais ce fut à titre de représailles, parce qu'ils voyaient la faction des *Malcontents* s'opposer à la *Paix de religion* et, par là même, à l'union de toutes les provinces des Pays-Bas. Ce qui le prouve, c'est que, lorsque vers la fin du mois d'octobre 1578 le prince d'Orange et les États leur eurent ordonné de remettre les moines et les prêtres dans la possession de leurs biens et de rétablir la religion catholique, ils répondirent aussitôt (le 27 octobre) qu'ils étaient prêts à le faire, mais à la condition que les catholiques consentiraient à accorder la liberté aux partisans de la Réforme dans toutes les villes des Pays-Bas[1]. Le prince d'Orange s'étant rendu lui-même à Gand, au mois de décembre de la même année, afin d'engager Hembyze et Ryhove à s'abstenir dorénavant de toute violence, les Gantois obéirent, et protestèrent de nouveau qu'ils n'avaient pas entendu violer la *Paix de religion*, mais qu'en agissant comme ils l'avaient fait, ils avaient voulu réprimer l'insolence des catholiques wallons qui repoussaient toute liberté religieuse et s'étaient ainsi séparés de la *généralité* pour se ranger du côté de l'ennemi[2].

Eh bien ! nous le demandons à tout homme impartial, qui

[1] Voir l'ouvrage cité, l. c.; Cf. *Rev. génér.*, t. XXIV, p. 190, etc.
[2] Van Meteren, lib. VIII, folio 161.

Digitized by Google

donne ici l'exemple du bon sens et du patriotisme? Ne sont-ce pas précisément les calvinistes gantois, ces Gueux que les écrivains orthodoxes ont pris l'habitude, depuis trois siècles, de considérer comme des sectaires farouches, altérés du sang des papistes et incapables du moindre sentiment d'humanité?

L'ordre avait donc été rétabli à Gand; les prêtres et les moines étaient rentrés dans la possession de leurs biens; le culte catholique avait été remis en honneur. Mais les *Malcontents* n'en continuèrent pas moins à refuser toute liberté aux Réformés et se hâtèrent de consommer leur sécession en concluant un nouveau pacte fédéral entre toutes les provinces méridionales, et qui porte dans l'histoire le nom d'*Union d'Arras* (7 janvier 1579). Par ce traité, ils s'engagèrent à maintenir la foi catholique à l'exclusion de toute autre, violant ainsi d'une manière flagrante la Pacification de Gand et la *Paix de religion*, et brisant du même coup l'avenir de la patrie.

Ce fut une lâche trahison, un acte d'autant plus blâmable, que le culte catholique ayant été rétabli à Gand depuis près d'un mois, tout prétexte de discorde avait disparu, et que rien ne pouvait plus justifier la résolution prise par les confédérés. Ce qui ajoute encore à l'odieux de leur conduite, c'est qu'ils prétendaient encore agir au nom de la légalité et invoquaient pour se justifier les clauses mêmes de la Pacification de Gand, dont ils dénaturaient le sens. « En effet, disaient-ils, en vertu de ce pacte, il avait été stipulé qu'en dehors des provinces de Hollande et de Zélande, il ne serait permis à personne d'entreprendre quoi que ce fût contre la religion catholique. »

Cela était vrai. Mais, en même temps qu'elle édictait cette sage mesure pour protéger le culte catholique, la Pacification avait reconnu aux États-Généraux le droit de résoudre définitivement la question religieuse, ce qui avait été fait par la *Paix de religion*, comme nous l'avons démontré plus haut. Or, cette paix, les catholiques avaient refusé dès le début de l'accepter, méconnaissant ainsi l'autorité des États, en même temps qu'ils violaient les lois de la justice,

Digitized by Google

puisqu'ils refusaient aux autres des droits et une protection qu'ils réclamaient pour eux-mêmes.

La vérité est que ces misérables, ces fauteurs de la discorde et de la guerre civile n'eurent aucun souci ni de la légalité, ni de la justice, ni de leur propre dignité; ils sacrifièrent tout, justice, honneur et patrie, aux intérêts mesquins de leur secte et à leurs propres intérêts. Aussi ne faut-il pas s'étonner si un contemporain, Van Meteren, flétrit en termes indignés leur réconciliation avec l'ennemi le plus acharné du pays, avec Philippe II. « L'ambition, le désir de régner, la haine et l'envie, dit-il, y poussa la noblesse et la gendarmerie; et l'avarice et le zèle de la religion, les ecclésiastiques. » (*Hist. des Pays-Bas* liv. IX, fol. 169.) Un autre écrivain, dont nous aimons surtout à citer ici le témoignage, et dont on n'a jamais soupçonné l'impartialité, M. Borgnet, n'envisage pas autrement leur conduite : « Évidemment, écrit-il, ce ne fut pas un intérêt national qui guida les premiers ordres; le clergé eut uniquement en vue le rétablissement de sa suprématie; la noblesse, des avantages personnels. La conduite de la plupart des seigneurs qui traitèrent avec Farnèse offre un triste spectacle : la Toison d'or, un commandement militaire, le gouvernement d'une province, de l'argent même, tels sont les moyens honteux par lesquels Philippe acheta leur soumission [1]. »

Mais il y a plus : la correspondance même que les États du Hainaut échangèrent avec le prince d'Orange, l'archiduc Mathias et les États-Généraux réunis à Anvers, au moment de leur sécession, prouve ce que nous venons de dire et con-

[1] Borgnet, *Philippe II et la Belgique*, p. 136. — Quant à l'*Union d'Utrecht* que les provinces septentrionales conclurent immédiatement après le traité d'Arras et que M. Nuijens considère comme la transgression de la Pacification de Gand, elle se justifie pleinement. Abandonnées par les provinces du Midi qui couraient au devant de la servitude, voyant l'union rompue, leurs droits méconnus et foulés aux pieds, que leur restait il à faire, sinon à s'unir étroitement entre elles pour sauver au moins leur propre indépendance et se mettre à l'abri des dangers qui les menaçaient, en donnant d'efficaces garanties à leurs libertés? C'est ce qu'elles firent. Elles en avaient évidemment le droit. De là cette *Union d'Utrecht* qui devint la base de la république des Provinces-Unies.

Digitized by Google

stitue contre les catholiques wallons l'acte d'accusation le plus sévère qu'un historien puisse jamais formuler. Il ressort, en effet, de cette correspondance, que M. Gachard a publiée *in extenso* dans les *Actes des États-Généraux des Pays-Bas* (t. II, p. 417-536), il ressort de cette correspondance, disons-nous, qu'au moment où ils conclurent la confédération d'Arras, ils n'avaient plus aucun grief sérieux à articuler contre les calvinistes gantois. D'abord, ils s'étaient plaints amèrement des Flamands et avaient écrit lettres sur lettres au magistrat de Gand et aux États-Généraux pour les supplier de réprimer les débordements et les excès de tous genres que les calvinistes commettaient en Flandre contre les catholiques[1]. Mais, dès le 13 octobre 1578, et avant d'avoir attendu le résultat de leurs réclamations contre les Gantois, ils s'étaient déjà entendus secrètement pour former une ligue des provinces catholiques contre les protestants des autres provinces[2]. Entretemps l'ordre avait été rétabli à Gand, grâce à l'intervention du prince d'Orange, comme nous l'avons exposé plus haut. Que font alors les États du Hainaut? Ils continuent à travailler en secret à la désunion des citoyens, au déchirement de la patrie; et le 5 décembre 1578, ils annoncent hautement qu'ils ont l'intention de faire leur soumission à Philippe II, de traiter avec le prince de Parme séparément, sans l'aveu ni le consentement de leurs frères du Nord[3]. Le prince d'Orange et les États-Généraux font l'impossible pour les détourner de ce projet funeste, en leur représentant avec force que le prince de Parme ne cherche, « par cette voie oblique et traité particu-
« lier, qu'à disjoindre et distraire les provinces les unes des
« autres, y semer les dissensions et guerres intestines, et
« derechef y planter les gens de guerre espagnols, italiens,
« bourguignons et autres[4]. » Mais ces sages remontrances, ces pressantes prières sont inutiles. Les États du Hainaut y

[1] Voir leurs lettres du 27, du 28 et du 27 juillet 1578, dans Gachard, ouvrage cité, t. II, p. 419-423.

[2] Gachard, ouvrage cité, t. II, p. 423-428.

[3] Gachard, ouvrage cité, p. 446-448.

[4] Lettre du 13 décembre 1578, dans Gachard, ouvrage cité, p. 451.

Digitized by Google

répondent en protestant contre la *religionsvrede* (paix de religion), qu'ils déclarent une chose absurde et inique[1], et rompent enfin ouvertement l'union des dix-sept provinces en traitant avec le prince de Parme, le 7 janvier 1579. Ce n'est pas parce qu'ils avaient *alors* à se plaindre des Gantois, mais à cause des excès que ceux-ci avaient commis précédemment contre leurs coreligionnaires, comme ils le font entendre eux-mêmes par leurs lettres du 6 janvier 1589, adressées aux États-Généraux à Anvers[2].

Dans la suite, le prince d'Orange et les États-Généraux cherchèrent encore bien des fois à les faire revenir de leur funeste résolution, en leur démontrant la nécessité de l'union et en leur faisant voir que les excès qui avaient eu lieu en Flandre avaient été la conséquence du refus des catholiques d'accepter la *Paix de religion*[3]. Mais tous leurs efforts furent vains.

Il est donc bien démontré et par les faits que nous venons de rapporter, et par les actes mêmes des États des provinces wallonnes, que les signataires de la Confédération d'Arras n'écoutèrent que les conseils d'un sordide intérêt de secte, et que c'est bien à tort que M. le Dr Nuijens prétend se fonder sur les excès commis par les calvinistes à Gand ou ailleurs pour justifier leur conduite et pour affirmer ensuite que la *rage calviniste est la seule* cause de la séparation de nos provinces. Non, la cause de cette séparation, ce fut le fanatisme des catholiques wallons, ce fut leur opiniâtreté à refuser toute tolérance aux Réformés; c'est là ce qui jeta la

[1] Gachard, ouvrage cité, p. 457-458. [2] *Ibid.*, p. 452-460.

[3] Lettre du 14 mars 1579 aux États du Hainaut, dans Gachard, ouvrage cité, p. 476-477. — On comprend difficilement qu'un écrivain aussi sagace que M. Groen van Prinsterer ait justifié la sécession des Wallons. « La Pacification de Gand, dit-il, ne fut pas violée par eux. Ils ne se livrèrent point aux Espagnols. Ils ne sacrifièrent point leurs libertés. L'alternative, pour eux, c'était ou la paix avec des garanties plus que suffisantes contre l'influence étrangère et le pouvoir royal, ou la guerre avec la suprématie inévitable des hérétiques et des iconoclastes. Le choix ne pouvait être douteux. » Nous doutons, pour notre part, que le savant éditeur des *Archives de la maison d'Orange* ait eu sous les yeux tous les documents que M. Gachard a publiés, il y a quelques années, sur cette intéressante question. Ceux qui les ont lus attentivement ne peuvent être que de l'avis de Van Meteren, de Borgnet et de tous ceux qui ne recherchent que la vérité.

Digitized by Google

discorde et la division dans le pays; c'est là ce qui sépara les habitants en deux camps ennemis. Des violences furent commises, il est vrai, par les protestants; nous ne les approuvons pas, mais nous pouvons dire qu'elles furent provoquées, en grande partie du moins, par l'attitude hostile des catholiques. Et d'ailleurs — point capital dans ce débat — on y avait mis fin, tout était rentré dans l'ordre au moment même où les Wallons consommèrent la séparation et le déchirement de la patrie. Oh! s'ils avaient voulu suivre l'exemple de patriotisme que leur donnaient les protestants, s'ils avaient voulu comme eux accepter la *Paix de religion*, la Belgique eût été sauvée, tandis qu'elle retomba sous le joug de l'étranger pour s'abîmer de plus en plus dans la servitude et la misère. Notre pays était parvenu, vers cette époque, à un haut degré de prospérité. Tous les historiens sont d'accord sur ce point. Eh bien, moins d'un quart de siècle après, il n'offrait plus que l'ombre de son ancienne splendeur. Les sciences, les lettres, le commerce, l'industrie, la liberté, tout avait disparu. Tout cela fut l'œuvre, non des protestants, non des Gueux, qui voulaient l'union par la tolérance et qui combattaient pour l'indépendance de la patrie, mais des catholiques, du clergé, des moines et des jésuites, qui ne voulaient pas de tolérance et partant pas d'union, qui ne rêvaient que le triomphe de l'Église catholique et ne se souciaient nullement des intérêts de la nation.

Voilà ce que nous enseigne l'histoire, l'histoire vraie. Dire le contraire, c'est démentir les faits. Mais nous savons depuis longtemps que les écrivains catholiques ne reculent pas devant le faux et le mensonge, lorsque l'honneur de l'Église et de ses ministres est en jeu. M. le Dr Nuijens, dont nous venons d'examiner un chapitre, sait fort bien que c'est le clergé romain qui a fait échouer notre révolution du XVIe siècle, et que sur l'Église doit retomber la responsabilité des désastres et des misères incalculables qui furent la suite de cet échec. Il sait que c'est là une honte pour cette Église qui prétend diriger les peuples dans la voie de la perfection morale et matérielle; et voilà pourquoi lui, qui

Digitized by Google

se déclare son apologiste, n'hésite pas à rejeter sur d'autres la responsabilité des maux dont elle-même fut la première cause.

C'est odieux; mais encore une fois, les écrivains orthodoxes n'ont point de scrupule. Est-ce que la fin ne sanctifie pas les moyens, et le mensonge n'est-il pas licite quand il tend à la glorification de l'Église?

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, de nos jours, les gens d'église s'opposent de toutes leurs forces à l'extension de l'étude de l'histoire dans les écoles, et s'ils cherchent à restreindre le plus possible la part qui est faite à cette branche dans l'enseignement. Le but qu'ils poursuivent est évident : c'est de laisser ignorer aux générations futures les maux que l'Église nous a causés; c'est d'anéantir, dans la mesure du possible, les témoins irrécusables de son fanatisme, de ses folies et de ses extravagances. De là l'impudence avec laquelle ils dénaturent les faits; de là aussi le soin de taire ceux qu'ils ne peuvent dénaturer, surtout ceux du XVIe siècle; car alors, comme aujourd'hui, la Belgique marchait au premier rang dans la lutte éternelle de la société civile contre les prétentions de l'Église. D'une part, c'est la conspiration du silence; de l'autre, c'est la conspiration directe contre la vérité. Et ce qu'il y a de plus déplorable dans tout cela, c'est qu'il n'y a nul espoir que ces hommes de ténèbres changent jamais de système; non, car, comme l'a dit un auteur qui les savait bien juger pour les avoir vus de près, *ils font litière de toutes nos libertés et de tous nos principes pour immoler la justice et la vérité, la raison et l'histoire en holocauste à l'idole qu'ils se sont érigés au Vatican.* (Montalembert, dans une *Lettre au P. Gratry.*)

Cet état de choses constitue, il est à peine nécesaire de le dire, un véritable danger pour la société en général et surtout pour l'avenir de nos libertés et de nos institutions. Qui saurait jamais dire toute l'étendue du mal que nous font ces soi-disant historiens, qui ne prennent la plume que pour défendre l'éternelle ennemie de la liberté, qui tronquent et falsifient notre histoire, qui s'imposent pour tâche de rendre odieux aux jeunes générations les défenseurs de nos droits et

Digitized by Google

de notre indépendance? Une fois que les esprits seraient imbus de ces idées, c'en serait fait de nos libertés et de notre patrie. Qu'on ne dise pas que nous exagérons. Non. Car ces falsificateurs sont nombreux et ils travaillent avec une activité fiévreuse à répandre leurs écrits qui — remarquons-le — sont les seuls admis dans les établissements d'instruction du clergé. Sans doute, notre gouvernement veille et a pour devoir de veiller à ce qu'aucun de ces ouvrages qui travestissent les faits et qui attaquent nos institutions, ne s'introduise dans ceux de ces établissements qu'il patronne et auxquels il accorde des subsides. Mais combien n'existe-t-il pas d'écoles sur lesquelles il n'exerce aucune influence, où il n'a absolument rien à voir, où les évêques règnent en souverains maîtres et font enseigner tout ce qui leur plaît? Des centaines d'écoles primaires, de nombreux colléges, une université florissante, et qui forme comme la citadelle de l'ultramontanisme en Belgique, font chaque jour une propagande active contre les principes de l'État moderne, et notamment contre notre Constitution. C'est là qu'on inculque aux élèves les doctrines intolérantes et haineuses de l'Église; c'est là que tel professeur affirme le droit divin de la papauté à dominer sur la société, que tel autre sacrifie ses opinions constitutionnelles aux prescriptions du *Syllabus;* c'est là, en un mot, qu'on enseigne ce qu'on appelle les *véritables lois* de la société, qui se résument dans la suprématie de l'Église sur l'État, dans l'asservissement de la science à la théocratie, dans la proscription de tout examen, de toute recherche, de toute initiative, de toute liberté. Que devient l'histoire dans un enseignement pareil? Une vraie caricature, ou plutôt un perpétuel mensonge. On le voit donc, les périls de cette situation sont grands; et il importe de les conjurer en opposant la vérité à l'erreur, — en faisant connaître résolûment la vérité sur l'Église et ses œuvres, — en enseignant l'histoire telle qu'elle est, et non telle que la font des hommes intéressés à étouffer sa voix, — en montrant le despotisme et l'intolérance dans toute leur laideur, — en rendant hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté et l'indépendance nationale.

ANATOLE DURAND.

Digitized by Google

LE BONHEUR.

VERS LUS AU BANQUET DE *L'UNION LITTÉRAIRE*,

LE 1er MARS 1879.

Oh ! ne cherchez pas trop loin
A travers l'espace
La chimère, le besoin :
Le Bonheur qui passe !

Il n'a dans nul lieu secret
Demeure ni règle,
Et son aile lasserait
Jusqu'au vol de l'aigle.

Il craint le désir jaloux,
Le vœu romanesque ;
Il faut, pour qu'il songe à vous,
N'y plus songer presque !

Vous dont les pleurs ont voilé
La sombre prunelle,
Peut-être il vous a frôlé
Du bout de son aile !

Quand vous quittiez l'âtre en deuil
Qui vous a vu naître,
Le Bonheur, à votre seuil,
Vous guettait peut-être !

Digitized by Google

Au bord de votre chemin,
Souriant et tendre
Il s'offrait, et votre main
N'avait qu'à le prendre.

Peut-être qu'il vous a dit,
Ce jour ou la veille,
Sans que nul ne l'entendît,
Un mot à l'oreille.

Mais vous qui suiviez des yeux
Quelque ombre lointaine,
A son appel gracieux
Prîtes garde à peine.

Vous n'avez pas reconnu
Son être impalpable!...
Et le Plaisir est venu,
Ce Bonheur coupable!

Le Bonheur, ce n'est pourtant
Qu'un sourire, un songe,
Une parole, un instant
Qu'un instant prolonge.

Un espoir qui dure peu,
Qui trompe et caresse,
Et puis le contact de feu
D'une main qu'on presse!

Quand le Bonheur disparaît,
Chassé par un charme,
Il laisse au cœur un regret,
A l'œil une larme.

Il emporte de nos jours
La part la meilleure :
Mieux vaut l'ignorer toujours
Que l'étreindre une heure!

Digitized by Google

S'il prenait jamais souci
D'être enfin votre hôte,
Oh! cachez-le bien, ainsi
Qu'on cache une faute.

Il aime l'ombre, le bruit
Toujours l'effarouche,
Il vit de mystère, il fuit
Sitôt qu'on le touche!

L'homme le plus pris aux nœuds
Du destin aride
Peut sentir dans ses cheveux
Son souffle timide.

Souvent il vient en sournois
A ce qui succombe;
On l'a rencontré parfois
Au bord de la tombe.

Il est là dans quelque coin,
Prêt à vous surprendre...
Le Bonheur n'est jamais loin.
Pour qui sait l'attendre!

MARIE NIZET.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE.

G. Tiberghien. *Psychologie élémentaire, la science de l'âme dans les limites de l'observation*, 3e édition; Bruxelles, Mayolez, 1879. — Minghetti. Deux discours prononcés à l'Association de Bologne, 1879. — *L'école laïque, revue hebdomadaire de l'instruction populaire et laïque*, directeur, M. J. Saint-Martin; Paris, rue Laval, 25. 6 francs par an. 12 janvier 1879. — *L'école nouvelle, revue de l'éducation intégrale*, directeur, M. G. Francolin; Paris, 24, rue Chabrol. 6 francs par an. 1re année, 1878-1879. — Ch. Renouvier. *Petit traité de morale à l'usage des écoles laïques;* Paris, au bureau de la *Critique philosophique*, rue de Seine, 54, 1879. — Ch. Delon. *Simples lectures, préparant à l'étude de l'histoire;* Paris, librairie de l'*Écho de la Sorbonne*, 1877. — Emile Leclercq. *Essai sur la morale au point de vue de l'enseignement primaire;* Office de publicité, 1879.

Le nouveau projet de loi sur l'enseignement primaire, en supprimant du programme la religion, y maintient la morale, et pour une objection qui se présente, vingt publications viennent à l'appui de cette résolution, du sein des écoles rationalistes les plus divergentes : les points de vue diffèrent, la conclusion est la même.

Faisons connaître les plus récentes.

M. Tiberghien, en donnant de sa *Science de l'âme dans les limites de l'observation* une troisième édition, pour la « mettre en rapport avec la loi du 20 mai 1876, sur la collection des grades académiques », y ajoute une préface nouvelle où il plaide « l'importance des études psychologiques et philosophiques ».

Jamais peut-être la société n'eut plus besoin de ces études depuis que sa direction lui est confiée. Le corps électoral, en effet, ne peut guère porter ses choix que sur les hommes d'influence : il connait à peine les spécialistes de la science philosophique ou

Digitized by Google

pédagogique. Mais l'influence ne suppose ni ne donne la compétence requise, tandis qu'elle inspire vite à ses élus une sorte de foi aveugle dans la raison sans études, de sorte que tout menace d'être réglé par le sentiment plutôt que par la capacité, ou par la pire des ignorances : la demi-science.

M. Tiberghien fait très-bien ressortir l'aplomb de nombreux publicistes « à reproduire des théories qui ont été vingt fois réfutées », leur aveuglement à continuer « des traditions reçues » sans s'inquiéter de recourir aux principes, et l'erreur des « classes dirigeantes » qui « ne se doutent pas encore que l'éducation est elle-même un produit de la philosophie ». Il fait ensuite une distinction bien utile : « On dresse les animaux..., on élève les enfants. » On sait qu'une méthode tend à prévaloir pour former la conscience des élèves autrement que leur intelligence : par la discipline seulement et par l'exercice. Mais la discipline, c'est le fouet pour les animaux, et, si ce n'est plus la férule pour les enfants, on le doit aux moralistes ; et l'exercice, c'est la méthode qui réussit aux chevaux savants et aux chiens *Munito*.

« Il faut sans doute, dit le savant professeur, développer les « qualités sensibles de l'enfant et les développer d'une manière « intégrale et harmonique ; car l'enfant commence où finit « l'animal : il vit au sein de la nature, il doit apprendre à se « servir de ses membres, à interpréter ses sensations, à s'orienter « dans le monde extérieur, à percevoir l'ensemble des phénomènes « de la matière. Mais là ne s'arrête pas l'expansion de l'esprit « humain ; il faut ensuite apprendre à penser, à juger, à discuter, « c'est-à-dire à exercer l'entendement. Il faut enfin, il faut sur- « tout attirer l'attention de l'enfant vers les choses supérieures, « vers le bien, le beau, le vrai... »

Tous les hommes compétents savent que la méthode Frœbel n'est pas toujours comprise par ceux qui l'appliquent, ni « sainement interprétée » par ceux qui s'en autorisent : on n'en prend que l'apparence. « Ils laissent sur le vert le noble de l'ouvrage », dit le vieux poëte Mathurin.

M. Tiberghien ne pouvait toucher plus juste, ni d'une manière plus opportune que lorsqu'il dit :

« Beaucoup d'éducateurs se figurent que Frœbel est un sen- « sualiste parce qu'il préconise la voie intuitive pour la con- « naissance des choses sensibles, et pensent qu'il faut se garder « de parler aux enfants de choses qui ne tombent pas sous les « sens... C'est une erreur complète. Frœbel appartenait à l'école

Digitized by Google

« de Krause... La méthode intuitive est une juste application du « procédé analytique qui s'applique aussi bien aux objets de la « raison qu'aux objets des sens. »

M. Tiberghien s'en réfère à des autorités allemandes : *Die neue Zeit*, un livre du Dr Schliephake et un autre du Dr Hohlfeld, sur la méthode Frœbel.

On ne peut mieux plaider la nécessité des sciences de la pensée dans l'éducation de l'être qui pense.

Ceux qui nient que la philosophie et la morale puissent s'enseigner ne se trompent pas seulement sur la méthode, ils contreviennent aussi à la loi de la division du travail. Jadis, chaque classe était tenue par un seul professeur qui enseignait toutes les matières. Aujourd'hui, partout où cela est possible, dans les écoles normales et dans l'enseignement moyen, le contraire a prévalu. Mais ce qui semble si juste pour les mathématiques et les langues, pour l'histoire et la grammaire, devient-il donc mauvais pour la science de la vie? Dès qu'il s'agit de former les consciences, tout professeur est-il bon, même le professeur de gymnastique et d'allemand? Avant cette réforme, la division des matières existait du moins et elle est maintenue dans l'école primaire où il n'y a seulement qu'un instituteur par classe, même par école : nulle part on ne s'avise de mêler la grammaire et l'arithmétique, l'histoire et le flamand. Cela semblerait barbare..., excepté pour la direction du bon sens et l'éducation de la conscience.

A ce compte, pourquoi ne supprimerait-on pas les leçons de langue maternelle? Les élèves la parlent, le professeur s'en sert pour leur enseigner l'arithmétique et tout le reste. Ils pourraient l'apprendre suffisamment par l'exercice, et l'orthographe d'usage leur suffirait.

On apprend aussi à compter de mémoire et il y a des illettrés qui y sont très-experts. Pourquoi enseigne-t-on les règles du calcul? Tout pourrait se borner à des exercices.

Croit-on aussi que les heures que l'instituteur doit consacrer à l'histoire ou à l'histoire naturelle, ne soient pas assez remplies par les éléments, les aperçus généraux, les divisions, les dates principales, les descriptions, les explications, pour qu'il puisse encore mêler à tant de choses nécessaires, que les élèves doivent se fixer dans la mémoire, des aperçus psychologiques, des principes moraux, suffisants pour la direction de la vie et qu'ils puissent digérer en même temps qu'ils s'efforcent de retenir la science qu'on leur enseigne?

Digitized by Google

Quelle que soit l'opinion, ou la religion, de ceux qui préconisent cette méthode, elle est matérialiste; M. Tiberghien le démontre.

En Italie, M. Minghetti vient de se prononcer avec éloquence dans le même sens que notre philosophe, et la *Flandre libérale* s'appuie de son autorité pour combattre des tendances qui n'appartiennent guère à des libres penseurs qu'en Belgique :

« Il règne un funeste préjugé en Belgique Ouvrez les meilleurs livres de lecture, vous y lisez que le but de l'école est d'instruire. Ceux qui se croient les plus avancés trouvent que l'on n'instruit pas assez; il leur faut plus de mathématiques, plus de sciences naturelles, de la physique, de la chimie! On doit tout apprendre aux enfants, sauf la morale.

« C'est sur ce point que nous invoquons l'autorité de M. Minghetti. Non, lire et écrire n'est pas le but, quand même vous y ajouteriez toutes les sciences positives imaginables. Le but est de fortifier l'intelligence et d'éclairer la conscience. Est-ce que vous développerez le sens moral avec vos notions de chimie? Vous ne développerez pas même la raison; car ce que vous pouvez enseigner aux enfants dans les écoles primaires se réduit à si peu de chose, qu'ils ont de la peine à comprendre des notions que le maître ne peut pas approfondir; vous leur mettez des mots dans la tête, des mots qu'ils oublieront bien vite, parce qu'ils ne représentent aucune idée. Une instruction pareille est une amère dérision.

« Nos instituteurs ne se doutent pas souvent de ce qui manque à l'instruction populaire. Voilà encore un péril de la loi de 1842. Pourquoi faut-il citer un homme d'État italien pour le leur apprendre?... Les prêtres débitent des niaiseries, et les instituteurs oublient qu'il y a une morale. Ils ont des choses plus importantes à apprendre et à enseigner, l'algèbre, par exemple. C'est avec les x et les y qu'on éclaire les consciences!

« Que nos Chambres et notre gouvernement veuillent bien écouter la voix de M. Minghetti. Ce qu'il faut à nos écoles, c'est la morale, encore la morale et toujours la morale! Réorganisez les écoles normales dans cet esprit, etc. »

Les écoles laïques avaient débuté en France, sous l'Empire. En 1871, au premier espoir de liberté, elles se multiplièrent et se seraient multipliées partout si le pouvoir n'avait réagi. Aujourd'hui que les conspirations monarchiques et cléricales sont déjouées, le mouvement s'accentue, une loi va sécula riser les écoles primaires, les conseils municipaux la devancent, et des revues, des livres préparent la méthode, préludent à l'enseignement nouveau. Nous avons signalé plus d'une fois les travaux de la *Société d'instruction élémentaire* qui date de 1815; son projet

Digitized by Google

de loi établit l'enseignement laïque et moral. Chacun de ses bulletins contient, tantôt une composition faite par une jeune élève du cours de morale de M. le député Leblond, tantôt des analyses de nouveaux livres de lecture.

Deux revues à bon marché viennent de paraître pour répondre à ce besoin des esprits. La première : l'*École nouvelle,* vise à une réforme pédagogique intégrale, dont le côté le plus original est l'abandon de l'obligation des études comme un reste d'autocratie, de la gratuité comme une variété de l'aumône, et de la laïcité comme pouvant cacher, sous un terme de libre penseur, une méthode ancienne. L'enseignement intégral, la méthode philosophique et scientifique semble à ce groupe d'écrivains comprendre tout le reste et supprimer toute tendance confessionnelle et toute méthode autocratique. Parmi les principes du développement rationnel des enfants, ce programme place ce que, pour mieux établir le caractère de cet enseignement, il appelle l'*instruction éducative,* qui vulgarisera une *science morale,* basée définitivement sur l'expérience, dit M. Blaiset. J'ai déjà cité (*Revue de Belgique*, 15 janvier 1879) quelques phrases où M. H. Étienne explique comment il entend faire de la morale une science d'expérience. D'après un autre collaborateur de cette revue, un *cours de jugement* doit faire partie de cette instruction éducative qui conduit ainsi selon eux aux éléments du droit public. « C'est elle, ajoute M. Blaiset, qui enseignera en même temps les lois qui régissent la société et celles qui devraient la régir pour qu'elle réalise les conditions de justice et de bonheur nécessaires au parfait développement des forces humaines. Elle opposera par là, aux ardeurs des solutions fausses ou prématurées, dans les questions sociales, le contrepoids d'une science impartiale, etc. »

L'*École laïque* s'annonce comme moins philosophique et plus pratique, elle publiera un bulletin du mouvement laïque, les actes officiels relatifs à l'enseignement, des correspondances sur la matière, un cours d'hygiène, des notions de statistique *et de morale* et, enfin, « le lecteur pourra détacher de chaque numéro huit pages à part qui, à la fin de l'année, formeront un volume contenant un choix de bonnes et de belles lectures, *constituant dans leur ensemble un véritable cours de morale humaine, d'éducation laïque.* »

Ce cours, dont on a nié la possibilité, a été écrit vingt fois depuis quelques années. L'école de Krause a ses *Commandements*

Digitized by Google

de l'humanité, refondus et complétés par M. Tiberghien et traduits aussitôt en espagnol. L'école de Kant avait, en Allemagne, un petit ouvrage du Dr Fricke, *pour les écoles non confessionnelles*, traduit en anglais par MM. Bikkers et Hatton. « Nous n'en connaissons aucun dont le plan soit aussi bien conçu ni les explications, en plusieurs points, mieux appropriées au but, » dit M. Renouvier. En effet, si la pédagogie a ses génies créateurs en France et en Suisse : Rabelais, Montaigne, Rousseau, Pestalozzi, elle a surtout, en Allemagne, sa méthodologie appliquée. M. Renouvier, le Kant français, après ses grands travaux de philosophie et de morale, n'a trouvé rien de mieux, pour publier un petit traité de morale à l'usage des écoles primaires laïques, que de faire pour Fricke ce que M. Tiberghien a fait pour Krause : s'inspirer du livre et le rédiger à nouveau, en y appliquant son expérience, ses études et ses principes personnels. Par respect pour l'œuvre primitive, M. Renouvier ne signe pas son *traité;* c'est la revue : *La critique philosophique* qui le publie sous sa firme collective.

Nommer M. Renouvier, c'est annoncer une œuvre de méthode sérieuse et un criticisme sûr de lui. L'auteur ne veut rien de vague ni de mesquin pour les enfants, non plus que pour le peuple : « La notion de justice est à la portée de tous les âges. » Sans nier l'influence utile du sentiment dans l'éducation, il « affirme formellement que l'enseignement de la justice est l'enseignement moral par excellence » et il n'hésite pas à procéder par préceptes, suivis d'exemples historiques. Morale de l'enfance, morale des adultes, morale générale, ses trois divisions suivent progressivement une même méthode et parcourent toute l'échelle de l'éducation laïque, qui contient : une petite physiologie : « L'homme appartient originairement par son être à la nature, » — un cours de droit public : « Ici doit se placer une exposition sommaire des lois constitutionnelles, du système des codes et lois usuelles et de l'organisation judiciaire, » — et une conclusion esthétique : « La transfiguration du bien dans le beau est le dernier terme du progrès de l'homme... »

M. Delon est aussi de l'école de Kant; sa *méthode intuitive d'après Pestalozzi et Frœbel* le rattachait aux maîtres de la pédagogie, et son esprit le porte vers ces compositions, si intéressantes et si utiles, à la portée des enfants. *Les simples lectures préparant à l'étude de l'histoire* sont l'application du système *des leçons des choses* à l'éducation morale. L'auteur en appelle à la mémoire et à

Digitized by Google

la conscience de l'enfant, qu'il éveille et lui fait constater : Par les faits de mémoire, chez un enfant qui n'est déjà plus le même que dans le temps qu'il se rappelle, il arrive à l'unité, à la persistance de l'*individu,* du moi humain, à travers les transformations de l'âge et des circonstances, et de là à l'histoire individuelle, à l'histoire de la famille, aux traditions humaines, à la tribu, aux races, aux peuples, à l'histoire. Alors il peut donner un aperçu des différentes phases de l'humanité, depuis les sauvages jusqu'aux hommes civilisés, depuis la chasse jusqu'à l'industrie et l'école, l'architecture et les arts, les sciences et la loi. Chaque sujet esquissé est accompagné de gravures qui en donnent les principaux traits : des silex, un paysage, un portrait, un tribunal, une chambre représentative. Et déjà l'enfant a eu l'occasion de porter bien des jugements, moraux et artistiques : c'est cruel — c'est beau — c'est bon — c'est laid. — Alors, l'auteur lui fait reconnaître et nommer sa conscience, et, s'il a modifié sa méthode depuis quelques années, c'est pour donner à l'idée du beau plus d'influence que Kant ne lui en accorde. M. Renouvier est arrivé là aussi, dans son œuvre de vingt années qui l'ont fait nommer le Kant français.

Faire inculquer la morale aux enfants indirectement dans les cours d'histoire et autres, semble ici moins juste que de faire préparer les véritables leçons d'histoire dans le cours de morale. Le livre de M. Delon n'est pas de l'histoire; mais il comprend une des divisions possibles du cours élémentaire de morale, et l'on sent, en le lisant, combien l'enfant serait *préparé* à l'étude de l'histoire par ces *simples lectures* du moraliste. Disciple de Kant et de Frœbel, M. Delon est aussi d'accord avec M. Renouvier : les éléments du droit public rentrent dans le cours de morale et ne sont que des applications, des conséquences des principes philosophiques. En cela, ni l'un ni l'autre n'approuveraient l'organisation récente de ces leçons, à part et devant être confiée de préférence à des docteurs en droit. M. Frère-Orban se rapprocherait aussi de leur opinion, car c'est lui qui, à une interpellation où l'on demandait quelle morale serait enseignée, répondit : « Celle qui a présidé à la rédaction de toutes nos lois. »

Si de Kant et de Krause nous passons à d'autres tendances, et des philosophes aux journalistes, nous trouvons la même idée, que la plupart des libres penseurs partagent, quelque positivistes qu'ils puissent être.

L'erreur que M. Tiberghien trouve dans les écoles sensualistes,

Digitized by Google

c'est dans son entourage que M. Emile Leclercq la rencontre et il oppose tout d'abord aux amis qu'il a « consultés » un argument péremptoire :

« Si l'éducation religieuse, qui renferme plus de mystère et de « sentiment que de justice, de science et de raison, produit cet « effet, généralement ineffaçable, ne peut-on espérer que des « principes qui ont pour raison d'être l'homme, la nature tangible, « les devoirs sociaux, le respect de soi-même et du semblable, « laisseront d'autant plus de traces dans l'intelligence et dans la « conscience que les leçons auront été comprises? »

Ce n'est cependant pas par arguments, c'est par l'exemple que l'auteur veut procéder, et il esquisse un cours de morale pour l'école primaire.

Il recommande d'abord et avec raison l'esprit d'ordre, sans autocratie, et une discipline raisonnable, qui peuvent s'inculquer par l'exercice, mais aussi par le raisonnement.

« Il n'est point difficile au père et à la mère d'expliquer pour- « quoi il faut obéir : ils savent, ils ont l'expérience, ils ont le « devoir d'éveiller l'intelligence et la conscience. L'enfant ne « demande pas mieux que d'apprendre... »

Montaigne disait déjà : « Prenez les simples discours de la « philosophie, sachez les choisir et les traiter à point... un enfant « en est capable, au partir de la nourrice, beaucoup mieux que « d'apprendre à lire ou escrire. La philosophie a des discours pour « la naissance des hommes comme pour la décrépitude. » Et Locke, qui parle si bien des leçons des choses (son traducteur dit : les exemples des choses), consacre un chapitre de son *Éducation des enfants* à prouver qu'il « *faut raisonner avec eux.* »

M. Leclercq pose en principe que « avant l'action, il y a la pensée », et il se rencontre avec M. Tiberghien pour vouloir qu'on apprenne aux enfants à penser. L'intelligence, en effet, est une ; la conscience n'est que le bon sens appliqué à l'ordre moral : former le bon sens, c'est le commencement de l'éducation morale.

M. Leclercq en appelle ensuite à la science. Toutes les merveilles de l'univers remontent à des lois naturelles. Si la nature a des lois qui s'enseignent, pourquoi pas aussi la nature intellectuelle et morale, dont l'expérience et le raisonnement peuvent faire connaître les lois? Si le bon emploi des engrais exige la connaissance des lois physiques, pourquoi la culture d'un être, aussi intellectuel et moral que physique, ne pourrait-elle se faire

Digitized by Google

autrement que comme on dresse les chevaux de cirque et les singes savants?

Ainsi, que l'autorité vienne, comme pour MM. Renouvier, Tiberghien, Minghetti et Laurent, de l'œuvre philosophique de toute une vie de savant, de professeur ou d'homme d'État, ou comme pour Fricke, Hatton, Francolin, Delon, d'une spécialité pédagogique; ainsi de tous les pays : du corps professoral espagnol comme de la tribu italienne, de toutes les philosophies : Kant, Krause ou Comte, de toutes les écoles laïques de France, et de tous les projets de loi préparés par la *Société d'instruction élémentaire* de France ou par la commission de l'Assemblée nationale, — en théorie ou en pratique, la même conclusion nous arrive, et notre ministre de l'instruction publique peut s'appuyer sur de nombreuses traditions, celles de la philosophie rationaliste et de la démocratie laïque.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

LES ÉCOLES D'ADULTES.

I

On ne s'occupe pas assez des écoles d'adultes, et cependant, sans ces écoles, l'enseignement primaire n'est qu'une fiction. L'immense majorité des enfants quittent l'école après la première communion, à onze ans; il y en a qui quittent plus tôt; très-peu y restent jusqu'à quatorze ans. Ainsi l'enseignement primaire ne profite pas à la plupart des enfants qui sont inscrits comme élèves de nos écoles. Que deviennent ceux que les parents retirent de l'école à onze ans ou avant cet âge? Légalement ils ne peuvent pas être admis dans une école d'adultes, et de fait ils ne s'y présentent pas même, sauf de rares exceptions. Entrez dans une école d'adultes, vous trouverez dans les dernières classes des ouvriers et des ouvrières qui ont fréquenté pendant quelques années l'école primaire, et qui ont oublié le peu qu'ils savaient. Encore n'est-ce qu'une faible minorité qui revient aux écoles d'adultes; la plupart restent toute leur vie sans développement intellectuel, sans culture morale : ils forment la masse de la population ouvrière, ce sont les barbares des sociétés modernes. Si l'on veut se faire une idée de ce que devient l'homme sans instruction, sans éducation, il faut passer à côté d'une fabrique, vers midi ou le soir; les ouvriers et les ouvrières ne ressemblent plus à des êtres humains; déchus au physique comme au moral, ce sont des espèces de sauvages

Digitized by Google

qui haïssent tous ceux qui ne leur ressemblent pas; les femmes surtout lancent l'insulte et l'outrage aux passants; les dimanches, ils remplissent les cabarets et les salles de danse. Les patrons les appellent : la canaille.

Ces hommes et ces femmes ont cependant été dans les écoles, mais ils les ont quittées à l'âge où l'enfant ne voit dans l'instruction qu'un ennui, et devenus ouvriers et ouvrières, ils suivent le torrent. L'école primaire ne suffit donc point, il faut aussi que les enfants y restent, et pour qu'ils y restent, il faut une loi qui les oblige à fréquenter jusqu'à un certain âge, ou une loi qui défende aux patrons de les recevoir dans les fabriques et les ateliers avant un âge déterminé. En Belgique, il n'y a ni enseignement obligatoire, ni loi sur le travail des enfants dans les fabriques. L'enseignement obligatoire présente des difficultés très-graves, sous l'empire d'une constitution qui consacre la liberté illimitée d'enseignement; j'ai essayé de prouver, dans mon livre sur les *Sociétés ouvrières*, que la Constitution permet d'exiger que les enfants fréquentent une école publique jusqu'à leur majorité; mais je pense que peu de lecteurs, si lecteurs il y a, auront été de mon avis. La question reste pendante. Quant au travail des enfants dans les fabriques, il y a eu des propositions qui n'ont point abouti, à la honte de la Belgique. La question reste aussi pendante, et elle doit recevoir une solution, sinon l'enseignement primaire sera une amère déception dans les villes de fabrique.

A Gand, les enfants qui se destinent à un métier restent seuls dans les écoles jusqu'à l'âge de douze, treize ou quatorze ans. Est-ce que ceux-là du moins profitent de l'instruction qu'ils y reçoivent? A une condition : c'est qu'ils fréquentent une école d'adultes. S'ils abandonnent les études, ils ne tardent pas à oublier ce qu'on leur a si laborieusement appris; pour eux encore, l'instruction primaire sera à moitié perdue. On peut s'en convaincre en visitant les écoles d'adultes; il s'y trouve des ouvriers et des ouvrières qui ont été à l'école primaire et qui ne savent plus rien. Faut-il s'en étonner? J'ai passé ma vie à travailler; eh bien, je ne sais plus

Digitized by Google

le premier mot de l'algèbre, de la trigonométrie, de la géométrie, de la géométrie analytique, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de l'astronomie que l'on nous a enseignées à l'athénée et à l'université. Et que savent du grec, du latin, et même de l'histoire, ceux qui ne continuent pas leurs études, après être sortis du collége? L'enseignement primaire n'est qu'un premier pas dans la voie du développement intellectuel, et celui qui n'avance pas dans cette voie recule nécessairement. Tous ceux qui sortent de l'école primaire devraient donc entrer dans une école d'adultes; or, il n'en est pas ainsi : que l'on compare le chiffre de la population des écoles d'adultes avec le chiffre des élèves qui fréquentent les écoles primaires, on verra que la disproportion est énorme.

Il y a plus. Nous n'avons pas même d'enseignement régulier pour les femmes adultes. A Gand il y a des écoles du dimanche. Mais qu'est-ce qu'un enseignement de deux heures par semaine? L'insuffisance est évidente. Pour les ouvriers, il y a des écoles du soir. Un arrêté royal défend d'ouvrir des écoles du soir pour les ouvrières. On devine le motif. A mon avis, il n'est pas fondé. En hiver, les femmes quittent leur atelier en pleine nuit ; pourquoi ne leur permettrait-on pas de rester une heure de plus, hors de chez elles, pour fréquenter une école? J'ai mieux que des suppositions et des probabilités. Un inspecteur de l'enseignement primaire de Lille, qui a visité les écoles de Gand, m'a dit qu'à Lille, qui est aussi une ville de fabrique, il y a des écoles du soir, très-suivies, et qu'il n'en résulte aucun inconvénient pour la moralité. L'arrêté doit donc être rapporté. En tout cas, le gouvernement doit autoriser un essai dans les grandes villes. Tant qu'il n'y aura pas d'écoles du soir pour les femmes, on peut affirmer que pour elles l'instruction primaire restera sans fruit[1].

[1] A Liége, on a créé des écoles d'adultes femmes, sans tenir compte de l'arrêté royal, que probablement on ignorait. A Gand on va en créer également ; il serait plus régulier de rapporter l'arrêté que le gouvernement lui-même paraît avoir oublié.

Digitized by Google

II

Il ne suffit pas qu'il y ait des écoles d'adultes; il faut qu'elles soient fréquentées, et elles ne le sont guère. A Gand, ville ouvrière, la proportion entre ceux qui devraient suivre l'école et ceux qui y sont inscrits est désolante. Il y aurait un remède héroïque au mal, c'est l'enseignement obligatoire jusqu'à la majorité; mais l'on ne peut y songer dans l'état actuel des esprits. Toutefois, il est bon d'appeler l'attention du gouvernement sur l'immense lacune qui existe dans l'enseignement populaire; aussi souvent que l'on s'occupe des écoles primaires, il faut se dire que le travail et l'argent que l'on y consacre sont perdus, en grande partie, tant que les écoles d'adultes seront une fiction.

En attendant que l'enseignement devienne obligatoire, il faut agir sur les esprits par la persuasion. Quand je visite les écoles vers la fin de l'année, je ne manque jamais d'engager les enfants des classes supérieures qui vont quitter l'école, à fréquenter une école d'adultes; et pour qu'eux-mêmes soient convaincus de la nécessité de continuer leurs études, je leur donne ce sujet comme devoir de style, et je demande qu'ils le traitent en flamand et qu'ils communiquent leur réponse à leurs parents. Cela ne suffit pas; ceux qui visitent les écoles ne peuvent qu'indiquer ce que les enfants et surtout les maîtres doivent faire. Les instituteurs feront bien de multiplier leurs conseils, afin d'en bien pénétrer les enfants; ils devraient faire plus : se mettre en rapport avec les parents, afin de les éclairer. En effet, les parents pèchent par ignorance plutôt que par mauvais vouloir; ils croient que l'instruction de leurs enfants est achevée, alors qu'elle est à peine commencée; il faut leur dire et leur répéter, et leur faire dire par leurs enfants que l'éducation dure toute la vie. Je sais que je demande une chose difficile, mais toutes les grandes œuvres sont hérissées de difficultés; il faut les aborder de front si l'on veut les vaincre, et il faut encore s'estimer très-heureux si l'on obtient un petit résultat, après que l'on s'est

Digitized by Google

donné beaucoup de peine. C'est toujours ainsi que s'accomplit le progrès.

Je sais que les exhortations ne suffisent point. Il faut donc tâcher d'attirer les enfants et les jeunes ouvriers dans nos écoles d'adultes par l'attrait qu'elles offrent et même par le plaisir qu'elles procurent. L'instruction y est trop enfantine. Nos maîtres et nos maîtresses ne se rendent pas compte de la différence qui existe entre une école d'enfants et une école d'ouvriers : les uns doivent venir à l'école parce que leurs parents le veulent; les autres sont élèves volontaires. Le maître n'a rien à faire pour attirer les enfants, tandis qu'il doit rendre ses leçons attrayantes, s'il veut que les adultes y viennent et surtout qu'ils y restent. Les ouvriers se découragent si facilement, et rien de plus naturel; le travail est plus difficile, plus long, et les fruits sont lents à venir. Il faut donc que le maître, outre l'instruction matérielle qu'il donne aux adultes, les encourage sans cesse en leur montrant les bienfaits de l'instruction ; il doit causer avec ses élèves et les faire causer, leur raconter tout ce qui peut les intéresser, et leur dire qu'ils pourront un jour lire cela dans de beaux livres. On devrait préparer les normalistes à cet enseignement, le plus difficile de tous, en annexant des écoles d'adultes aux écoles normales.

Il y a encore un autre moyen d'attirer dans les écoles d'adultes les jeunes ouvriers qui ont fréquenté l'école primaire, c'est de varier l'enseignement, à mesure qu'ils avancent en âge. A l'école primaire, l'instruction est essentiellement flamande; dans les Flandres cependant, les ouvriers tiennent beaucoup à savoir le français et ils y ont intérêt. Dernièrement je rencontrai un ouvrier qui m'arrêta, me salua et me dit : « Me reconnaissez-vous, monsieur Laurent? Je suis un de vos élèves. J'ai commencé par être ouvrier au chemin de fer; il y a quelques mois, j'ai passé un examen, et me voilà surveillant, chef d'atelier. » Cet excellent homme me remercia vivement de l'instruction qu'il avait reçue dans nos écoles et qui lui avait procuré une position relativement supérieure. Combien, au contraire, y a-t-il d'ouvriers qui

Digitized by Google

viennent me demander une place et que je dois congédier, parce que les malheureux ne savent point le français!

On ferait bien, dans les écoles d'adultes, d'organiser des classes exclusivement françaises. Et l'enseignement devrait y être essentiellement pratique : faire parler les élèves, au lieu de leur apprendre la grammaire ; quand ils sauront parler, ils apprendront facilement à écrire.

Il y a un autre enseignement qui offre un grand attrait aux ouvriers, c'est celui de l'histoire. Dans les écoles primaires, on peut dire qu'il n'y a pas d'enseignement historique, car l'histoire de la Belgique que l'on y enseigne est un non-sens. Et alors même que l'on remplacerait l'histoire de Belgique par des notions élémentaires d'histoire générale, il sera encore très-difficile de les faire comprendre à des enfants de huit à onze ans ; car tel est l'âge général des élèves de la première classe : il faudrait que les enfants fussent tenus de fréquenter jusqu'à quatorze ans, pour qu'un enseignement historique fût possible. Ce qui ne peut se faire à l'école primaire pourrait et devrait se faire à l'école d'adultes pour des élèves de quatorze à vingt et un ans. On y joindrait la géographie non pas de sèches leçons de noms, comme cela se fait maintenant, mais la géographie physique, illustrée par des vues, la géographie politique et historique.

Le droit constitutionnel que l'on enseigne à l'école primaire se réduit aussi à fort peu de chose, et par les mêmes raisons. Cet enseignement doit être complété à l'école d'adultes. On dira qu'il est dérisoire et dangereux de parler aux ouvriers des droits des Belges, alors que de fait ils n'en jouissent pas. Sans doute, ce serait une dérision et un danger si la condition de l'ouvrier devait rester ce qu'elle est maintenant. Mais, d'abord, on enseignera aux ouvriers quels sont leurs devoirs. Non pas un catéchisme ni un traité de morale abstraite, mais la morale pratique, la morale en action, par des livres de lecture dans lesquels la morale dominera ; par des récits que le maître y ajoutera : tout ce qu'il trouve de beau et de bon dans ses lectures, il le communiquera à ses élèves. Ensuite, et ceci est un point essentiel, l'enseignement politique com-

Digitized by Google

prendra aussi des notions élémentaires d'économie sociale, et notamment la théorie de l'épargne, à laquelle se joindra la pratique. Ainsi dirigé, l'enseignement politique et moral aura pour effet de réconcilier l'ouvrier avec sa condition, car il apprendra qu'il dépend de lui de devenir un citoyen actif, c'est-à-dire électeur communal, provincial, et même électeur pour les Chambres. Dernièrement, je visitai une école d'adultes et, comme d'habitude, je parlai d'épargne; pour encourager les élèves à épargner, je leur citai l'exemple d'une jeune ouvrière dont le livret s'élève déjà à six ou sept cents francs. Alors la directrice me dit : Voici une ouvrière qui va se marier, voulez-vous voir son livret? J'ouvre le livret, il commençait par le dépôt d'un franc, et à la dernière page, il portait la somme de 1,150 francs. Si le mari de cette ouvrière avait épargné comme elle, ils auraient pu, dès le premier jour de leur mariage, acheter une maison, ou la femme aurait pu ouvrir un petit commerce et le mari serait devenu électeur communal. Eh bien ! voilà le problème social résolu. L'idéal n'est point l'abolition de la propriété, l'idéal est que tout homme soit propriétaire, et tout ouvrier peut le devenir. Que le maître en fasse la démonstration sous toutes les formes; qu'il calcule ce que l'ouvrier peut économiser en commençant à épargner dès l'école gardienne, comme cela se fait à Gand. Qu'il dise ce que l'ouvrier dépense en besoins factices, tabac, bière, genièvre; rien qu'en se retranchant des dépenses inutiles et nuisibles, l'ouvrier deviendrait propriétaire. Que l'instituteur mêle à cela des leçons de morale et d'hygiène : les conséquences funestes de l'abus du tabac et des boissons alcooliques. L'école d'adultes transformera les classes travailleuses.

III

N'est-ce pas trop exiger de l'ouvrier? Toujours l'école et rien que l'école. Il faut pour cela, dira-t-on, des ouvriers d'élite : la plupart fuiront l'école et préféreront le cabaret. L'objection est grave, mais il y a bien des réponses à y faire.

Digitized by Google

D'abord elle s'adresse à l'école d'adultes, telle qu'elle est, et non à l'école telle qu'elle sera. Rien de plus ennuyeux que la plupart de nos classes d'adultes. A Gand, les meilleurs maîtres et maîtresses refusent d'y entrer, ou donnent leur démission. Cela tient à une cause qu'il est facile d'écarter, c'est la misérable lésinerie qui règne dans l'administration : on donne cent francs[1] à l'instituteur pour deux heures de leçon du dimanche pendant toute l'année ; on oublie que c'est la moitié de son jour de repos et de loisir qu'on lui prend ! Doublez, triplez, s'il le faut, les traitements, et vous aurez des maîtres. Au besoin, la loi déclarera l'enseignement du soir et du dimanche, pour adultes, obligatoire pour les instituteurs, sauf dispense, à raison de la santé. Il n'y a pas d'enseignement plus difficile que celui des adultes ; donc il faut y employer, non les maîtres médiocres ou mauvais, mais les meilleurs ; motif de plus pour leur donner une rétribution convenable. Ce sera une récompense, au lieu d'être une charge. Comme les leçons du soir sont très-pénibles, on pourrait les partager : l'un enseignerait l'histoire et la géographie, un autre le droit public et l'économie politique, un troisième le français, un quatrième les mathématiques, un cinquième le flamand. Et comme les leçons du soir sont pénibles, il faut les rétribuer convenablement, largement même.

Si l'on donne de l'attrait aux leçons, en enseignant aux ouvriers ce qu'ils aiment d'apprendre, l'école attirera les élèves. C'est dans ce but que je proposerai de remplacer les leçons du dimanche matin par des conférences. Il y en aurait de toutes espèces et pour tous les goûts. Conférences morales, historiques, politiques, littéraires. Les conférences se donneraient de onze heures à midi, de manière que les ouvriers auraient toute la matinée pour remplir leurs devoirs religieux ; on pourrait en donner encore le lundi soir, pour faire concurrence au cabaret. C'est une œuvre très-difficile, mais elle est déjà entrée dans nos mœurs, et elle se développera si la loi la sanctionne et la protége.

[1] On va porter l'indemnité à 150 francs.

Digitized by Google

Les conférences seraient faites par les instituteurs et les institutrices, lesquels recevraient une rémunération de ce chef. De plus, on imprimerait les conférences jugées dignes de cet honneur : elles figureraient dans la bibliothèque populaire, et il y aurait des récompenses nationales pour les auteurs les plus distingués. Les institutrices reculent devant cette tâche ; elles s'y feront, quand à l'école normale on les préparera à cette mission. Il ne s'agit pas de faire des discours ; j'ai assisté à des conférences très-bien dites, et auxquelles le public n'a pas compris un mot. La conférence doit être une causerie, et les femmes causent généralement mieux que les hommes; il faut seulement les initier à ce qu'elles doivent dire; l'enseignement de l'école normale vaincra d'avance toutes les difficultés.

De plus, on fera appel aux professeurs des écoles moyennes, des athénées, des universités, aux avocats, aux médecins. On fondera des sociétés de conférences ; il y en a déjà une à Gand ; elles se multiplieront quand l'État leur accordera son appui et ses encouragements. Ce sera le meilleur moyen de former une littérature populaire. Il ne faut pas de gros livres pour le peuple, parce qu'il n'a pas le loisir pour les lire. Des brochures, qui se lisent en une heure, sur des sujets qui intéressent l'ouvrier, et écrites dans un langage simple, ce qui n'exclut pas l'élégance.

La Belgique a deux langues, trois même ; c'est à certains égards un mal. Il faut imiter la Suisse : le Flamand doit savoir le français, le Wallon doit apprendre le flamand. Les conférences pourront y aider, ainsi que la littérature populaire. C'est un intérêt politique et de nationalité : donc l'œuvre des conférences a droit à la protection de l'État, ainsi que la littérature populaire. Il faut prodiguer les prix, les récompenses, les distinctions. La littérature populaire en a besoin bien plus que la haute littérature : la première ne procure ni profit, ni honneur, ni gloire. C'est dans ces circonstances que l'État doit intervenir. Les ouvriers n'achètent pas de livres; l'État les achètera pour eux, en multipliant les bibliothèques populaires. Que les sociétés particulières viennent

Digitized by Google

en aide à l'État. La Ligue de l'enseignement distribue des livres, à l'usage du peuple ; malheureusement les livres font défaut, de sorte que ces distributions manquent le plus souvent leur but. Que la Ligue fasse appel à ceux qui aiment le peuple et qui savent écrire et qu'elle publie les bons livres par milliers d'exemplaires !

IV

Je ne me fais aucune illusion sur l'œuvre que je propose. La masse des ouvriers restera étrangère et aux écoles d'adultes et aux conférences. Il faut pour eux l'attrait du plaisir, de la distraction. Comment attirer dans les écoles d'adultes et aux conférences, des hommes et des femmes qui n'aspirent qu'aux grossières jouissances du cabaret et de la salle de danse? Le problème paraît insoluble, et il l'est en effet pour les ouvriers d'un certain âge. J'ai dit dans mon livre des *Sociétés ouvrières* que ce sont des sauvages, et on ne civilise pas les sauvages. Je me hâte d'ajouter que nos ouvriers ne naissent point sauvages ; il suffit de voir les enfants de nos écoles pour s'en convaincre. Cela indique le remède au mal. C'est sur les jeunes ouvriers qu'il faut agir ; tâcher de garder les enfants à l'école primaire le plus longtemps possible, et conserver la main sur eux quand ils deviennent ouvriers. A Gand, on a essayé de résoudre le problème, le plus difficile de tous ceux qui se rattachent à l'éducation populaire ; nous avons réussi dans la limite du possible, nous réussirons mieux si l'État et la commune viennent à notre aide.

La *Société Callier* a organisé des réunions d'ouvriers et d'ouvrières, la plupart employés dans les fabriques. Le but est de continuer l'œuvre de l'école, mais par d'autres voies ; instruire et élever les travailleurs tout en les amusant. On y reçoit les enfants, dès l'âge de onze ans, quand ils ont fait leur première communion, alors que la plupart quittent l'école pour entrer dans un atelier quelconque. C'est le moment le plus dangereux dans la vie de l'ouvrier : dangereux pour

Digitized by Google

lui, puisque son avenir est en jeu : dangereux pour la société, puisque son existence même est en cause. L'ouvrier sera-t-il un prolétaire, socialiste, communiste, ou sera-t-il un bourgeois, rangé, économe, propriétaire, et intéressé, comme tel, à la conservation de l'ordre social? La solution de ces redoutables questions est dans les mains de l'État, de la commune et des classes riches ou aisées. Qu'ils organisent des asiles pour l'enfance, et que l'enfant, devenu ouvrier, y soit attiré par l'appât des jeux, des amusements, des distractions; il sera sauvé et la société avec lui, tandis qu'il se perdra inévitablement s'il est abandonné à lui-même, et il sera un élément de trouble et de révolution. On fait des lois contre les socialistes; tout ce qui en résultera, c'est que le socialisme sera encore plus dangereux et plus menaçant, parce qu'il agira à l'ombre et dans les ténèbres, sans contradicteur pour le combattre.

Il y a un autre moyen de détruire le socialisme, c'est d'empêcher que le jeune ouvrier ne devienne socialiste. Un homme d'un grand sens me disait : Tâchez que les communistes aient une pièce de cent sous dans la poche, et il n'y aura plus de communisme. Eh bien! nos sociétés ouvrières forment des ouvriers qui ont plus que cinq francs dans leur poche, des ouvriers qui, dès en y entrant, sont rentiers de l'État, et qui finiront par être propriétaires fonciers. Voilà le remède au mal. L'ouvrier hait son patron, parce que celui-ci est capitaliste. Du jour où l'ouvrier sera lui-même capitaliste, il ne haïra plus son patron ; la réconciliation des classes, des riches et des pauvres, sera opérée, la société et la civilisation seront sauvées.

Comment ce miracle s'opérera-t-il? L'enfant entre à onze ans dans nos sociétés ouvrières : il y entre pour s'amuser, et où est l'enfant qui n'aime point de s'amuser? Mais, pour y être admis, il faut qu'il ait un livret à la caisse d'épargne et qu'il continue à épargner ; cette condition, qui jadis paraissait une impossibilité, est réalisée à Gand : tous les enfants de nos écoles primaires ont un livret, tous sont rentiers de l'État. Ce qu'ils ont fait comme enfants, ils le feront encore

Digitized by Google

comme ouvriers. Il y a une seconde condition pour être admis dans nos sociétés ouvrières : il faut fréquenter une école primaire, ou une école d'adultes, ou une école moyenne, ou l'athénée; bref, une école quelconque. Ainsi l'instruction, l'éducation et l'épargne se donnent la main pour améliorer l'état matériel, intellectuel et moral de la classe ouvrière. Croit-on que le socialisme trouvera beaucoup d'adeptes parmi des ouvriers-propriétaires, car ils sont propriétaires de leur rente, en attendant qu'ils soient propriétaires de leur maison? Croit-on que des ouvriers instruits, moraux, et dont l'aisance augmente tous les jours, seront disposés à se jeter dans les aventures du socialisme? Non, certes. Donc il n'y aura plus de socialistes.

Ce que je propose n'est pas une utopie, puisque je ne fais que constater ce qui se pratique à Gand. Si cela se fait sur une très-petite échelle, c'est que la *Société Callier*, même aidée par la société l'*Avenir*, dispose de ressources très-limitées, et ses revenus seront toujours insuffisants, parce que les besoins sont immenses. Il faudrait une société ouvrière dans chaque quartier des grandes villes, et il n'existe encore à Gand qu'une seule société d'ouvriers. La grande difficulté est celle du local. Elle disparaîtra si l'État et la commune interviennent, et leur intervention est une nécessité.

En Belgique, la caisse d'épargne est une institution publique : c'est dire que l'épargne est d'intérêt général. En effet, la loi communale fait une obligation aux communes de répandre l'épargne parmi les populations ouvrières. Directement, il est impossible aux communes d'intervenir, mais elles le peuvent et elles le doivent par la voie de l'enseignement; et puisque la plupart ne songent pas même à remplir ce devoir, je devrais dire qu'elles ne se doutent pas même qu'elles ont un devoir à remplir, il faut que la loi sur l'enseignement primaire le leur rappelle : obligation d'introduire l'épargne scolaire, obligation de la favoriser dans les écoles d'adultes. Et comment peuvent-elles la favoriser? En donnant des prix d'épargne, soit des deniers de la commune, soit des fondations ou dons des particuliers. Cela se fait à

Digitized by Google

Gand, mais cela est insuffisant. Je ne connais qu'un moyen de répandre l'épargne dans les classes travailleuses, c'est de favoriser les sociétés ouvrières. Comment? D'abord, en leur donnant des subsides. Cela se fait aussi à Gand, mais d'une manière incomplète. Sur six sociétés, il n'y en a que deux qui soient subsidiées. C'est un encouragement pour les sociétés existantes, mais cela n'aide pas à en créer de nouvelles. Il faut que les communes soient chargées par la loi de construire des locaux pour les sociétés ouvrières, sauf à stipuler un loyer dans une certaine mesure, comme cela se fait pour l'unique société qui existe à Gand. L'État viendra au secours des communes, en supportant dans la dépense la même part qu'il supporte dans la construction des écoles.

Le local est le corps de la société ouvrière. Reste l'âme. Ce sont les ouvriers, dira-t-on. Oui, mais ils manquent de l'initiative et de l'intelligence nécessaires. Il leur faut un guide, un conseil. Dans les sociétés ouvrières de Gand, c'est le directeur ou la directrice de l'école d'adultes qui dirigent aussi la société ouvrière; à vrai dire, les deux établissements n'en forment qu'un seul; voilà pourquoi les sociétés ouvrières doivent être patronnées par la commune et par l'État.

Ce patronage est encore une obligation légale au point de vue de la bienfaisance publique. La charité est une charge des communes, et elle est lourde. Or, mieux vaut prévenir la misère que de devoir la secourir et la soulager. Donc, la commune doit toute sa sollicitude aux sociétés ouvrières qui forment des ouvriers économes et moraux. A mesure que le capital de l'épargne augmentera, le budget des bureaux de bienfaisance et des hospices diminuera. S'il y a un intérêt général, c'est celui-là. Partant, l'État aussi doit intervenir.

Enfin, l'intervention des communes et de l'État est encore une nécessité légale au point de vue de l'instruction et de l'éducation. On a dit, et c'est un chef du parti catholique, M. de Gerlache, qui a prononcé ces paroles à la tribune des États-Généraux, que l'instruction publique est le premier devoir de l'État. Le ministère libéral a fait de ce devoir une réalité, en créant un département de l'instruction. Mais il

Digitized by Google

ne faut pas s'y tromper : l'État n'a pas rempli son devoir quand il a créé des écoles. Les écoles ne sont qu'un petit commencement. Il faut encore des écoles d'adultes, et pour que les ouvriers fréquentent ces écoles, il faut les y attirer par l'appât de la distraction et du plaisir. Donc, le complément indispensable de l'instruction primaire, ce sont les asiles ouverts aux jeunes ouvriers. C'est une illusion funeste que de croire que les écoles primaires suffisent. Ces écoles ne manquent pas en Allemagne, et cependant le socialisme y envahit les classes ouvrières. C'est que le législateur ne s'est pas préoccupé des ouvriers ; il n'a rien fait pour améliorer leur condition matérielle et morale. Ce qui se passe en Allemagne doit être une leçon pour nous. Multiplions les sociétés ouvrières : c'est remplir les écoles d'adultes. L'exemple de Gand le prouve; le nombre des élèves augmente sensiblement dans les écoles où il y a des sociétés ouvrières ; il augmentera encore davantage avec la multiplication des sociétés. Il tient à l'État, aux communes de s'emparer des ouvriers ; il n'a qu'à leur ouvrir des asiles.

Nos adversaires profitent de notre inaction, comme ils ont profité de l'inaction et de l'indifférence du parti libéral, en matière d'enseignement; les curés enrégimentent la population ouvrière, et c'est pour la tourner contre nous et nos idées. Tous les jours il s'élève de nouveaux patronages à Gand, tous catholiques. Les libéraux de Gand et de toute la Belgique n'ouvriront-ils pas les yeux? Le libéralisme perd dans les classes supérieures, propriétaires, nobles, lettrés : pourquoi ? Par l'influence funeste de l'enseignement clérical. Dans les villes, il a pour lui les classes bourgeoises, et même les classes inférieures ; le clergé est à l'œuvre pour lui enlever les bourgeois et les ouvriers. Comment? En élevant des écoles primaires; il ne se contente pas des écoles, il établit des patronages. Dans quel but? Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir. Prenons conseil de l'ennemi: en même temps que nous construisons des écoles, construisons des locaux, où les jeunes ouvriers trouvent tout ensemble distraction, instruction et éducation. Voilà une œuvre vraiment

Digitized by Google

libérale : un de nos chefs, M. D'Elhoungne, a dit que c'est l'œuvre du dix-neuvième siècle. C'est l'œuvre du libéralisme. Pour nous, l'émancipation des classes ouvrières est un but ; pour les catholiques, ce n'est qu'un instrument de domination de l'Église, comme tout ce qu'ils font. Cette domination, nous n'en voulons pas : c'est bien là la signification des élections du 11 juin. Soyons logiques, et répandons l'instruction à flots. Les écoles ne suffisent point, cela est certain ; si nous nous bornons à l'enseignement primaire proprement dit, nous aurons travaillé pour nos adversaires ; car à peine les enfants auront-ils quitté l'école, que l'Église s'en emparera en les attirant dans ses patronages. Cela se fait dès maintenant, et les libéraux se croisent les bras ![1] Je signale la lacune, et j'espère que le gouvernement libéral la comblera.

V

Ce n'est pas chose facile, et c'est sans doute à raison de la difficulté que les libéraux ont reculé ; ils n'ont pas la puissante organisation qui fait la force de l'Église. La *Société Callier* a tenté l'œuvre à Gand ; c'est aux communes et au gouvernement à la consolider et à l'étendre sur toute la Belgique ; partout où il y a une école d'adultes, il doit y avoir comme annexe et complément une société ouvrière. Qui organisera, qui dirigera ces asiles ? La *Société Callier* a pensé qu'il fallait laisser une entière liberté aux ouvriers ; ils se gouvernent eux-mêmes. Mais il leur faut un guide, un conseil, un appui ; ils le trouvent dans le personnel enseignant ; la société choisit comme président le directeur ou la directrice de l'école d'adultes, comme vice-présidents ou vice-présidentes, des instituteurs et des institutrices ; les commissaires sont pris parmi les ouvriers et les ouvrières. C'est donc le corps enseignant qui est l'âme des sociétés que je propose

[1] Les patronages catholiques comptent 7,000 membres. Il y en a à peine 2,000 dans les sociétés ouvrières patronnées par la *Société Callier* et par l'*Avenir*. Les chiffres, dit-on, ont leur éloquence. Que l'hôtel de ville les médite!

Digitized by Google

de former, et rien de plus naturel, puisqu'elles sont le complément des écoles d'adultes.

Le gouvernement et les communes interviennent par voie de subsides. Ici s'élèvent bien des difficultés. Faut-il donner une indemnité au personnel dirigeant? Il est bien certain que l'on ne paye pas le dévouement, on ne se le procure pas à prix d'argent. Mais n'en est-il pas de même des fonctions de l'enseignement primaire et de tout enseignement? Il faut que le maître y mette son âme; et l'affection, l'abnégation, le sacrifice ne s'achètent point. Mais il faut aussi que l'instituteur vive; il doit donc recevoir une rémunération, et pourquoi cette rémunération ne serait-elle pas augmentée, quand l'instituteur et l'institutrice sont chargés d'un service qui absorbe tout leur temps? Celui qui dirige une société ouvrière et ceux qui l'aident dans cette direction ne doivent pas seulement sacrifier le seul jour de repos qu'ils aient, le dimanche, ils sont encore à la tâche pendant toute la semaine, pour préparer les fêtes du dimanche, car chaque dimanche doit avoir sa fête : il y a une section de chant pour les concerts, il y a une section théâtrale pour les représentations scéniques, il y a une section de gymnastique, il y a une section littéraire. C'est un travail de tous les jours; ce travail exige une aptitude spéciale et un dévouement sans bornes.

Le personnel dirigeant ne suffit point. Il lui faut le concours d'un artiste pour les concerts, d'un homme de lettres pour les représentations théâtrales. A Gand, on a trouvé des hommes, éminents dans leur genre; ils se trouveront ailleurs comme il s'en trouve toujours quand il y a quelque chose de grand à faire. Ici encore, les communes et le gouvernement devront intervenir par voie de traitement ou de récompense : un traitement pour les services permanents, une récompense pour les services accidentels.

Les besoins auxquels il faut pourvoir dans nos sociétés ouvrières se lient à la littérature populaire, dont j'ai déjà touché un mot. Il faut faire appel aux poëtes et aux artistes, et quand il s'en trouve, il faut les encourager. J'ajoute qu'il faut écarter la lésinerie, ne pas marchander les récompenses

Digitized by Google

et les distinctions. Les vrais artistes tiennent à l'honneur plus qu'à l'argent; donnez-leur l'un et l'autre.

J'ai proposé, dans mon livre des *Sociétés ouvrières de Gand*, de créer des récompenses nationales, pour l'œuvre de l'éducation populaire. Des croix d'honneur et des médailles pour le personnel enseignant; des prix pour les instituteurs et les institutrices qui auront montré le plus de zèle à répandre l'épargne; des prix extraordinaires pour ceux qui auront organisé et dirigé une société ouvrière pendant un certain nombre d'années; des prix pour les ouvriers qui, en se mariant, auront un livret de mille francs; des prix pour les artistes et les poëtes qui auront prêté leur concours à l'éducation et à la moralisation du peuple; des prix pour les auteurs des meilleurs livres élémentaires. Ces prix seraient distribués à Bruxelles, pendant les fêtes de Septembre, par le roi et par la reine; l'élite des élèves de toute la Belgique serait admise à exécuter une de ces belles fêtes que l'on a tant admirées à Gand.

Ces solennités ne seraient pas seulement une récompense pour tous ceux qui prennent part à l'œuvre de l'éducation populaire, elles auraient une importance sociale, sur laquelle j'appelle l'attention du gouvernement et de tous ceux qui se préoccupent des grandes questions que soulève l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale des classes ouvrières. Les travailleurs souffrent; leur existence est à peine assurée; leur vie intellectuelle et morale est nulle; ils se jettent désespérés dans les agitations du socialisme. On prépare des lois *contre* eux qui ne feront que les exaspérer davantage. Et qu'est-ce que l'on a fait *pour* eux? Rien, ou à peu près. Les gouvernements croient avoir rempli tous leurs devoirs en organisant l'instruction primaire; et l'instruction sans l'amélioration matérielle et morale est un danger; elle éveille des désirs, elle fait naître des besoins nouveaux qui deviennent autant de souffrances, parce que les ouvriers ne peuvent pas les satisfaire. C'est de l'huile jetée sur le feu! Qu'a-t-on fait pour répandre l'épargne? Rien, ou à peu près. Qu'a-t-on fait pour moraliser les classes nécessiteuses? Rien, absolument

Digitized by Google

rien. Quelle est la marque d'affection, de sollicitude que les riches donnent à leurs frères pauvres? L'aumône qui dégrade et avilit, et des institutions de bienfaisance qui nourrissent l'imprévoyance et qui perpétuent la misère! Il faut que les classes qui gouvernent entrent dans une autre voie, la voie du devoir qu'impose la richesse, la voie de la charité dont la morale et la religion nous font une obligation. Il y aura bientôt deux mille ans que le Christ a prononcé ces paroles: « Aimez-vous les uns les autres : la charité est toute la loi.» Ce commandement a été mal compris : la charité doit changer de nature et comprendre l'homme tout entier, corps, intelligence, conscience. C'est cette charité-là qui sauvera le monde, en le régénérant.

F. Laurent.

Digitized by Google

LETTRES D'ITALIE [1].

A MONSIEUR LE COMTE GOBLET D'ALVIELLA.

V

MON CHER AMI,

29 NOVEMBRE. — Nous ne restons pas à Florence le temps voulu, parce que je désire assister à la séance plénière de l'Académie *dei Lincei*, où je trouverai réunis un grand nombre d'hommes distingués. Jusqu'à présent le temps a été détestable. Presque toujours scirocco humide et pluie. Décidément il ne faut aller en Italie, pour y voyager, qu'au printemps. L'hiver, quand la température est douce, il pleut et quand la pluie cesse, on a la tramontane qui vous glace.

On pourrait généraliser le proverbe touchant Tivoli :

Italia di mala sorte
O tir, il vento o piov' a morte.

Nous avons une belle journée pour aller de Florence à Rome. Jusqu'au lac de Trasimène, c'est la campagne toscane. De petites fermes isolées, entourées de vignes suspendues aux ormes et aux mûriers. Le pays est accidenté : au premier

[1] *Suite.* Voir les livraisons des 15 janvier, 15 février et 15 mars 1879.

Digitized by Google

plan, des collines et, dans le fond, les Apennins. Après Orvieto, on passe dans le bassin du Tibre, et à mesure qu'on approche des anciens États romains, l'aspect du pays devient plus triste et celui des hommes plus misérable. Les fermes sont plus rares, puis disparaissent complétement. La culture de la vigne cesse. On ne voit presque plus d'arbres. La terre est tour à tour en jachère ou emblavée en froment. Le Tibre, gonflé par les pluies, roule des eaux jaunâtres, si chargées d'argile, qu'on dirait de la boue liquide. Rien de plus triste que les effets de l'érosion sur les collines en culture. L'eau y creuse des rigoles qui s'agrandissent et deviennent des ravins. La terre est entraînée. Les champs sont rongés par les éboulements. Quelques cultivateurs en haillons s'efforcent de réparer les ravages, en comblant les rigoles à leur début et en aplanissant le sol, afin de pouvoir encore y semer ; mais la première pluie torrentielle entraînera tout et ce sera à recommencer. Nulle part on ne voit autant de ces affreux affouillements des terrains en pente. Les Apennins étant, dans cette région, formés en grande partie d'argile, n'offrent aucune résistance au ravinement. Ces montagnes de terre glaise se délaient sous la pluie ou se fendillent et se crevassent sous le soleil. Pas un brin de végétation ne peut s'y fixer, ni herbe, ni broussaille. Tout est nu et stérile. Ailleurs les rochers ont au moins des formes abruptes. Dans leurs fentes se logent et poussent quelques plantes. Ici les hauteurs n'ont ni arêtes ni profiles. Elles sont en voie de déformation permanente. L'œuvre de destruction ne s'arrêtera que quand elle aura tout nivelé et que tous ces débris liquéfiés auront été transportés dans la mer.

En approchant de Rome, on traverse l'*agro romano*, encore tout couvert de l'eau des récentes inondations du Tibre. A la dernière station, deux *mercanti di campagna* montent dans notre voiture. Ce sont des entrepreneurs de culture qui louent les *latifundia* de la campage romaine et qui les mettent en valeur, tantôt en les sous-louant pour le pâturage des moutons, des bœufs et des chevaux, tantôt en les cultivant en froment à de longs intervalles. Ils habitent Rome d'ordi-

Digitized by Google

naire. Ils disposent d'un grand capital et s'enrichissent. Ce sont des intermédiaires, des *middle-men*, comme ceux de l'Irlande. Leur bénéfice est prélevé sur la rente du propriétaire et sur le salaire des journaliers. Ceux qui sont assis près de nous sont jeunes encore, très-vigoureux, l'air intelligent, des traits fins et énergiques. Ils parlent avec feu et avec une véritable éloquence. Ils se moquent de la nouvelle loi que vient de voter le Parlement pour le *bonificamento* de l'*agro romano*. Grosse question. Tant que Rome était la ville morte, la cité des ruines, il lui seyait d'être entourée de cette triste campagne, frappée de malédiction par la *malaria*. Mais maintenant qu'elle est une capitale moderne et vivante, ne doit-elle pas combattre le fléau? La malaria commence en juin, et c'est lors des premières pluies, en septembre, qu'elle est surtout dangereuse. Les nuits sont cruelles, l'été, paraît-il. La chaleur est accablante, et on ne peut laisser pénétrer l'air extérieur, crainte des miasmes.

On veut arriver à faire mettre en culture tout le pourtour de la cité, en donnant aux propriétaires des primes et en leur forçant un peu la main. Réussira-t-on? Les *mercanti* prétendent que les quelques millions qu'on veut y consacrer ne suffiront pas à payer l'enterrement des ouvriers qu'on y emploiera. Je m'intéresse à la question, parce que je l'ai traitée dans la *Revue des Deux Mondes* (1er juin 1872), en me servant de documents que je devais à l'obligeance de M. Sella. Mais je n'avais pas saisi alors le grand obstacle qui s'oppose à la transformation de l'*agro romano*. Dans l'état actuel, sans entretien de bâtiments, sans frais d'aucune espèce, il rapporte en moyenne 100 francs par hectare, m'a affirmé M. Minghetti. Avec le pâturage on n'a à craindre ni le phylloxera, ni les mauvaises récoltes, ni la concurrence des céréales américaines. Le prix du bétail et partant la rente s'élèvent sans cesse. Quand on aura dépensé par hectare 1,000 francs et la vie d'un à deux ouvriers, on aura un revenu plus incertain et de grands frais d'entretien. L'intérêt économique se trouve ainsi en conflit avec l'intérêt hygiénique.

Digitized by Google

On avait compté sur l'Eucalyptus qui, en effet, préserve de la fièvre. Les religieux du couvent des *Tre Fontane*, au delà de Saint-Paul-hors-les-murs, en ont fait une plantation qui leur permet d'y rester maintenant pendant l'été. Auparavant, ils devaient rentrer en ville sous peine de mort. Mais, d'après ce qu'on me dit, l'Eucalyptus ne réussit pas bien aux environs de Rome. Dans les premières années, il souffre du vent qui le secoue et casse les jeunes pousses et, en outre, pendant les hivers rigoureux, il gèle. Mais cela ne provient-il pas de ce qu'on n'a planté que des arbres isolés? Près des stations du chemin de fer on voit un ou deux Eucalyptus mal venus et très-maltraités par le vent. Il faudrait tout un massif. C'est ainsi seulement qu'ils peuvent agir comme préservatif de la fièvre et prospérer en se préservant l'un l'autre, comme on le voit à Nice et en Algérie. Il est impardonnable que l'expérience ait été si mal conduite. Est-ce un insuccès définitif? L'exemple des *Tre Fontane* prouve que non. Il faudrait entourer toutes les stations et toutes les fermes de la campagne romaine d'un massif d'une cinquantaine d'Eucalyptus au moins. Conçoit-on qu'aucune étude sérieuse n'ait été faite à ce sujet? Il s'agit, cependant, d'un intérêt de premier ordre. Le ministre actuel de l'agriculture, l'économiste Mayorana Calatabiano, qui comprend si bien l'importance de la sylviculture, devrait prendre sérieusement en main la question de l'Eucalyptus.

Cependant, après tout, est-il désirable que la malaria disparaisse? N'est-ce pas un bonheur pour l'Italie que sa capitale soit inhabitable pendant une partie de l'année? La centralisation, l'accroissement démesuré des capitales est un des dangers de la vie politique des États modernes. Les Américains y ont obvié en plaçant la capitale de leurs États dans de petites villes sans grand avenir. C'était sage et prévoyant. En France, on avait eu le bon sens de les imiter en mettant les assemblées à Versailles. On va faire la sottise de les transporter à Paris. Si Rome était une ville saine et agréable comme Florence, le parlement, les ministères et l'attraction toujours croissante d'un centre artistique et littéraire

Digitized by Google

appelleraient et fixeraient dans la capitale toutes les familles riches et l'élite intellectuelle de la nation, que des intérêts majeurs ne retiendraient pas en province. Ce serait comme en France, où Paris inflige l'anémie à toutes les autres villes. Maintenant, à moins d'y être absolument obligé, on ne reste pas à Rome. On y prend un appartement pour l'hiver et on fuit quand l'été arrive. On y campe. Ainsi les autres villes conservent leur vie propre. *Felix culpa*, a dit un père de l'Église, du péché originel. On dirait volontiers aussi *Felix malaria*. Respectons-la ; c'est encore une des bénédictions de l'heureuse Italie.

30 NOVEMBRE. — C'est la troisième fois que je visite Rome. J'y suis venu en 1845 et en 1853. L'aspect extérieur, les rues, les maisons n'ont guère changé. On a eu le bon goût de ne pas *hausmanniser* la vieille ville. On a créé tout un quartier nouveau, mais c'est aux alentours du chemin de fer, entre Sainte-Marie-Majeur et Saint-Jean-de-Latran. C'était un côté de la ville où il n'y avait que des vignes entourées de grands murs, et quelques ruines que l'on a respectées. On n'a fait qu'une percée pour relier au Corso *la Via nazionale*, grande rue-boulevard qui part de la gare. Mais dans Rome le mouvement humain est complétement différent. Les rues sont pleines maintenant de gens affairés, vêtus comme dans nos villes. Plus de couleur locale. Les buffles ne ruminent plus au Forum. Plus de bouviers à cheval, avec leur veste et leur culotte en peau de chèvre et la lance au poing. Plus de costume national, sauf sur le dos des modèles qui, sur la place d'Espagne, attendent l'heure de la pose. Comme ville moderne, Rome n'est pas belle. Les rues, même le Corso, sont étroites et sombres. Il s'y trouve de très-beaux palais, mais ils sont mal situés et tous du XVIe et XVIIe siècle. Nulle part il n'y a autant d'objets intéressants à voir qu'à Rome ; mais je n'aimerais pas à y vivre. Tout porte à la mélancolie, sans qu'on ait, comme autrefois, l'impression profonde d'une ville morte. La première fois que je suis venu ici, avec mon ami L. Borgnet, c'était en plein mois d'août. Nous ne songions guère à la malaria. Nous n'avions emporté que Musset et

Digitized by Google

Léopardi, et pas le moindre guide. Nous voulions aller à la découverte et tout trouver par nous-mêmes. Nous avons manqué bien des choses; mais ce que nous trouvions était comme une conquête en pays inconnu. L'impression était bien plus vive. De neuf heures du matin à six heures du soir, nous courions par les rues désertes sous un soleil sénégalien. Le ciel était d'un bleu implacable. Les murs blancs aveuglaient, avec des ombres si intenses, qu'elles semblaient noires. Les vieux monuments étaient jaunes et dorés et la campagne toute roussie. Pas un touriste. Personne dans les rues, sauf vers le soir, des séminaristes rouges, jaunes, bleus, noirs et des moines bruns ou blancs. Je me rappelle qu'au Testacio le seul être vivant que nous avons aperçu, c'est une énorme couleuvre, que nous poursuivîmes à coups de pierre dans les grandes herbes desséchées. C'est ainsi qu'il fallait voir la métropole de la théocratie. L'hiver, tout est ordinairement gris et l'*agro romano* est vert comme un polder, ce qui manque de couleur locale. Les grands aqueducs n'ont tout leur effet que quand ils s'embrasent des rayons enflammés du soleil couchant en été.

1er DÉCEMBRE. — J'assiste à la séance de l'Académie dei Lincei dont je suis correspondant. Elle a pour siége le Capitole. C'est très-glorieux, mais très-incommode. Tous les étages sont occupés par les bureaux de la municipalité. Les Lincei sont relégués sous les combles. Il est vrai qu'ils ont de là une vue splendide sur le Forum, sur tout Rome et la campagne. Mais on n'y arrive qu'au prix d'une ascension très-pénible pour des savants qui ne sont pas tous des Alpinistes comme le président Sella. A-t-on cru qu'il fallait nécessairement offrir un panorama à leurs yeux de lynx? Le fait est qu'ils sont peu satisfaits du local et qu'ils sont en instance pour en obtenir un autre. C'est une séance plénière des deux classes : Sciences naturelles et mathématiques, et sciences morales et politiques. On me remet l'*elenco*, la liste des membres. J'y remarque parmi les Italiens, Amari l'orientaliste, Correnti, Comparetti, Carrara le criminaliste, Mamiani, Carutti, Bonghi, Lampertico, Cantù, Messedaglia,

Digitized by Google

Mancini, Boncompagni di Mombello, Fiorelli, l'illustre directeur des fouilles de tout le royaume, Berti, Luzzatti, Minghetti, Ferrara, Villari, Boccardo, Spaventa, Vera, Tullo Masserani, Morpurgo, Botta et Cossa; parmi les étrangers, Geoffroy, Renan, Jules Simon, Barthélemy Saint-Hilaire, Franck, Michel Chevalier, Mignet, Laboulaye, pour la France; Gladstone, Herbert Spencer, Freeman, Rawlinson, Maine, Thornton, Maximilien Müller, pour l'Angleterre; Gregorovius, von Arneth, Sybel, Mommsen, Roscher, Jhering, Schultze-Delitsch, Blumtschli, Keller, pour l'Allemagne; Madwig pour le Danemark; Bancroft et Wells pour les États-Unis; Laurent pour la Belgique.

Luzzatti donne lecture d'une remarquable notice sur l'économiste Scialoja, ancien ministre des finances, que l'Académie a perdu récemment. Le vice-président Mamiani, à côté de qui j'ai l'honneur d'être assis, approuve les tendances spiritualistes de la lecture. Luzzatti a rappelé, dans une citation très-heureuse, que trente ans auparavant, Mamiani avait dit, que l'économie politique, pour bien remplir sa haute mission, doit se retremper dans la morale, et c'est précisément ce que veulent les Katheder-Socialisten, transformer l'économique en science éthique : *Ethische Wissenchaft.*

Dans le volume des *Atti dei Lincei*, que l'on me remet, je trouve l'histoire de la fondation de l'Académie, écrite par l'un de ses membres, Carutti. J'y vois qu'elle est due en grande partie à un jeune savant des Pays-Bas, Johannes Heck, — Eckius en latin — de Deventer. C'est un curieux épisode. Le jeune Heck, né vers 1577, s'était rendu en Italie et avait obtenu la *laurea* du doctorat en médecine, en 1602, à l'université de Pérouse. Aux environs de Rome, il eut une discussion avec un certain Raniero, au sujet d'un médicament que celui-ci devait préparer. Raniero, furieux, attaque traîtreusement Eckius. Eckius tire son épée et porte à l'assaillant un coup à la tête dont il meurt. Il se constitue prisonnier; le procès s'instruit, mais il est acquitté, probablement par l'influence du jeune prince Federico Cesi, avec qui il avait eu quelques entretiens auparavant. Cesi le reçoit dans

Digitized by Google

le palais de son père le duc d'Acquasparta. Deux de ses amis, Francesco Stellutti, de l'illustre maison de Fabriano, et Anastasio de Filiis, de la famille des Cesi, partageaient le goût du jeune prince Federico pour les sciences naturelles, auxquelles les initiait sans doute Eckius, âgé alors de vingt-six ans. Cesi, qui n'en avait que dix-huit, conçut une idée vraiment admirable qu'il développa dans un livre intitulé *Linceografo*. Il voulait fonder une vaste société scientifique dont les membres porteraient le nom de *Lyncæi*, parce qu'avec des yeux de lynx, ils devaient pénétrer tous les secrets de la nature. L'Académie devait avoir dans les quatre parties du monde des résidences pourvues de revenus suffisants, pour l'entretien des associés qui y vivraient en communauté. Ces résidences seraient pourvues de bibliothèques, de laboratoires, de musées, d'imprimeries, de jardins botaniques, en un mot, de tout ce qui est nécessaire aux études. On ferait partout des observations par écrit qui seraient communiquées à tous les membres de la société. Les *Lyncæi* devaient renoncer au mariage, que Cesi appelle *mollis et effemimata requies*, et qui nuirait aux études ; mais cependant les religieux n'étaient pas admis. Plus tard, un des membres s'étant fait jésuite, fut exclu. C'est l'église de la science que Cesi voulait constituer. Renan expose quelque part le même rêve.

Les jeunes amis prirent pour symbole le Lynx — qui existait encore alors dans les Apennins — avec la devise : *Sagacius ista*. Les associés « devaient pénétrer à l'intérieur des choses pour connaître leurs causes et les opérations de la nature, comme on dit que fait le Lynx, lequel voit non-seulement ce qui est au dehors, mais ce qui se cache au dedans ! » Les académiciens portaient un anneau avec un châton d'émeraude où se trouvait gravé un Lynx. Ils ne devaient jamais l'abandonner *quibusvis charior divitiis, gratiorque sit*. Ce que rêvaient ces quatre jeunes gens, ce n'était rien moins que l'organisation de la science moderne basée sur la méthode de l'observation. L'Académie des Lyncei est la première société scientifique qui se perpétua. Au commencement du XVIe siècle, Léonard de Vinci avait fondé, à Milan, une académie scien-

Digitized by Google

tifique et expérimentale et vers la fin du siècle, Jean-Baptiste della Porta en institua une autre à Naples, sous le nom de Dei Secreti; mais ni l'une ni l'autre ne dura.

Le duc d'Acquasparta ne pouvant comprendre ce que faisaient les quatre amis, les accusa de nécromancie. Il les dénonça au Saint-Office et au cardinal-vicaire. Pour fuir les persécutions, Eckius quitta Rome et retourna à Deventer. Puis, il parcourut toute l'Europe, se livrant partout à des observations sur les animaux, les plantes, les pierres et les usages des peuples. Revenu à Rome en 1806, il rédigea les *Gesta Lynceorum*. Ses écrits sont nombreux; Carutti en donne la liste. La société arriva bientôt à compter trente-deux membres. Le cinquième admis n'est autre que Galilée qui a signé ainsi : *Galilæus Galilæus Lyncæus Vincentii filius Florentinus ætatis meæ anno* 48. *Sal.* 1611. *Manu proprio scripsi.* Le trente-deuxième est un Flamand de Gand qui signe : *Justus Riquius Lynceus Jacobi F. Gandavensis.* Ailleurs, il est nommé Rycquius, c'est-à-dire en flamand de Rycke [1]. En 1616, à une séance des Lyncæi, il fut annoncé que Eckius *mente sit inquietus*, et depuis lors il n'en est plus fait mention. Le prince Cesi mourut, jeune encore, en 1630. L'Académie a été réorganisée sur ses bases actuelles en 1875.

A la sortie de la séance, notre confrère Mancini, l'éminent président de l'Institut de droit international, me conduit en voiture faire une promenade au Pincio. Quiconque a carrosse s'y croit obligé. Avec son intéressante végétation de palmiers, d'araucarias, de yuccas, d'aloès et de cactus et sa belle vue sur le parc de la villa Borghèse, le Pincio est un

[1] J'apprends que le savant bibliophile M. Van der Haeghen a acheté pour l'université de Gand, d'un professeur de Bologne, un grand nombre de manuscrits de Rycquius. La bibliothèque de Gand possède plusieurs de ses ouvrages et M. Van den Berghe prépare une notice sur notre Lyncæus. Il est né à Gand, le 6 mai 1587, de Jacques de Rycke et de Catherine Stada, fille du célèbre mathématicien Jean Stadius. Il occupa la chaire d'éloquence à l'université de Bologne. Il mourut à Rome en 1627. Son principal ouvrage est intitulé : *De capitolio romano commentarius.* Gandavi 1617, in-4°.

Digitized by Google

lieu de promenade ravissant, mais si resserré, qu'il faut y tourner en rond comme au manége. Après un nombre convenable de tours, on va faire son Corso. Dans la rue du Corso, qui a environ un kilomètre de longueur, se forment deux lignes de voitures, l'une qui monte, l'autre qui descend. Elles marchent à la file, au pas ; souvent elles s'arrêtent. La rue est étroite et sombre, la vue nulle. Les personnes assises dans les voitures paraissent en proie à un *spleen* noir. On dirait qu'elles suivent un enterrement. C'est lugubre. C'est cependant la distraction la plus gaie que les Romains puissent se procurer, le jour.

Mancini m'explique la question qui divise en ce moment les partis au Parlement. Pour les libertés modernes, le Statut a copié la Constitution belge. Il garantit la liberté de la presse, de réunion, des cultes ; mais il ne dit rien de la liberté d'association. Le Statut a craint peut-être de favoriser la résurrection des couvents. Mais on l'a interprété dans le sens de la liberté. Seulement cette liberté s'étend-elle aux cercles républicains, aux circoli Barsanti? premier point, et second point : le gouvernement peut-il agir préventivement, par mesure de police, et dissoudre une association anarchique, sans attendre que la justice ait prononcé? La droite dit oui, la gauche dit non. Sous un régime de liberté complète comme en Angleterre, la réponse ne serait pas douteuse. Si le fait est prévu par le Code pénal, la police agit, sauf à faire appliquer la peine par la justice. Si le fait n'est pas défendu par la loi, la police ne peut agir. La droite veut qu'on agisse préventivement, parce qu'elle croit la répression judiciaire insuffisante. En cela elle a tort. Si la loi est insuffisante, modifiez-la, mais n'abandonnez pas la liberté à l'arbitraire de la police et du pouvoir exécutif. C'est la solution qu'on adopterait en Belgique ; seulement, Mancini pense que les ministres Cairoli et Zanardelli, tout en ayant raison, au point de vue constitutionnel, ont manqué de prudence dans leurs manifestes. Lorsqu'il est devenu ministre de la justice, Mancini a quitté sa chaire de droit public, qu'il a cédé à son gendre, notre excellent confrère Pierantoni, qui quitte Naples pour Rome, où l'appelaient déjà ses fonctions

Digitized by Google

de député. Mancini se consacre tout entier au barreau, dont il est sans contredit l'orateur le plus éloquent, le plus savant et le plus écouté. Par une disposition très-singulière, le Parlement ne peut compter que quatorze professeurs d'université, si les électeurs en nomment un plus grand nombre, on tire au sort pour savoir quels sont ceux qui doivent ou renoncer à la chaire ou quitter la Chambre. C'est à qui sera sacrifié, comme sur le radeau de *la Méduse*. Dans ma prochaine lettre, je m'occuperai du Parlement et de la vie politique.

Laissez-moi vous parler maintenant de notre ami Reyntiens, à qui je me faisais une fête de raconter ce que je vous écris. Collaborateur de notre *Revue*, nul ne lui était plus dévoué. Il préparait même pour elle un article que sa maladie a interrompu. Il convient donc de dire ici quelques mots de sa carrière et de ses travaux. Il faudra me pardonner si, en parlant de lui, je parle aussi de moi ; nos existences se sont trouvées si mêlées, que je ne puis faire autrement. Sa mort est pour moi une perte irréparable.

Reyntiens était sous le rapport intellectuel un *self made man* : il s'était formé lui-même. Tout ce qu'il savait — et ses connaissances étaient très-étendues — il l'avait appris par un travail persévérant dont tout le détournait. Il avait eu à réparer une première éducation très-insuffisante. Quand j'ai fait sa connaissance, à Paris, au collége Stanislas, il venait de l'établissement des Jésuites de Namur, où il n'avait rien appris. Il avait hérité pendant sa minorité d'une fortune qui le dispensait de prendre un état pour vivre. A Malines, dans son entourage, on ne le poussait guère au travail. A quoi bon se fatiguer à l'étude quand, à vingt ans, on a 30,000 livres de rente? Pourvu qu'il sût détacher ses coupons, toucher ses rentes et monter à cheval, n'était-ce pas assez? Cependant, d'instinct, il aimait les arts. A Paris, il consacrait toutes ses récréations à faire de la musique, et, les jours de sortie, il allait au Louvre ou au Conservatoire.

Digitized by Google

Il recherchait les artistes et s'enthousiasmait pour Mozart et Beethoven. C'est par là qu'il se rattachait alors au monde intellectuel. Quoique élevé par une mère catholique comme on l'était au moyen âge, et sortant d'un collége de jésuites, il avait déjà des tendances libérales. Le collége Stanislas, qui avait été fondé sous les auspices de Louis XVIII, était dirigé par des prêtres. C'est là que les familles légitimistes mettaient leurs enfants. Les surveillants étaient pris dans le petit séminaire attaché au collége. Malgré cela, il n'y avait ni propagande ni pression religieuses d'aucune sorte. C'est que le clergé ne songeait pas encore à former la jeunesse pour les luttes politiques. J'ai passé quatre ans à Stanislas et deux ans à l'université de Louvain sans savoir qu'il y eût des catholiques et des libéraux. Ni maîtres ni élèves ne s'occupaient des débats des partis. Nous goûtions fort les poëtes Hugo et Musset, et les romans de G. Sand; mais nous nous piquions de ne lire dans les journaux que les annonces et les feuilletons. Ce n'est que plus tard que Reyntiens s'est passionné pour les questions politiques.

En Angleterre, les grandes familles envoient leur aîné faire son tour d'Europe, afin de le préparer à la vie parlementaire. Un voyage fait avec quelque esprit d'observation apporte plus d'enseignement que la lecture de cent volumes et ces souvenirs s'impriment bien plus profondément dans l'esprit. C'est presque uniquement par les voyages que Reyntiens s'est instruit et s'est formé. Il lisait et parlait les principales langues étrangères : l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, et il les avait apprises dans le pays même. Ceci est un exemple pour les familles riches.

Reyntiens visita d'abord nos voisins, la Hollande et les provinces rhénanes. Victor Hugo venait de publier *le Rhin :* il fallait bien faire un pèlerinage à ces ruines que le grand poëte décrivait si bien. En 1844, il alla rejoindre notre ami Portaels à Rome. Là il se lia avec tous les artistes belges qui s'y trouvaient, Robert, Bruls, Mathieu, de Louvain. C'est ainsi que se fortifia chez lui l'amour des arts et que son goût se forma. Ce fut sa période de développement artistique

Digitized by Google

et littéraire. Chateaubriand et Lamartine étaient ses dieux. Il se les était assimilés à un point étonnant. Il m'écrivait alors de longues lettres, un peu déclamatoires, mais où les aspects pittoresques étaient souvent bien rendus. Après avoir visité tout le midi de l'Italie, il passa un mois à Venise avec Portaels à étudier l'histoire de la république des doges et celle de ses artistes. Les deux amis résolurent alors de faire l'année suivante le voyage d'Orient. En octobre 1845, Portaels alla rejoindre à Athènes Reyntiens qui y était arrivé par l'Allemagne, Venise et les îles Ioniennes. Ils visitèrent d'abord la Grèce, puis Constantinople, Smyrne, Rhodes et débarquèrent à Beyrouth après avoir relâché à Chypre. En compagnie du comte Maldura et de sa femme, ils parcoururent tout le Liban et la terre sainte et poussèrent même jusqu'à Damas. Ils rencontrèrent à Jérusalem un savant allemand catholique, le docteur Sepp qui se préparait à écrire une histoire de Jésus en réponse à celle de Strauss. Reyntiens commença à s'initier ainsi aux études d'exégèse qu'il reprit plus tard.

Les deux amis partirent ensuite pour l'Égypte et remontèrent le Nil jusqu'à Nubie dans une cange, ce qui leur permit de savourer lentement la poésie de ce merveilleux pays. Portaels dessinait beaucoup. Il fit au Caire un magnifique portrait de Mehemet-Ali. Il y esquissa aussi son beau tableau de la *Sulamite*, digne d'être placé à côté de la *Mignon aspirant au ciel* de Scheffer[1], et il l'offrit à son ami qui l'avait associé à ce voyage. Ces souvenirs d'Orient ne se sont jamais effacés de son souvenir et ils se retrouvent dans les tons de sa palette comme dans les lignes de son dessin. Ce voyage ouvrit à Reyntiens les horizons de la politique européenne. Il s'y lia avec le duc de Blacas, qui lui parla des affaires de France au point de vue légitimiste, et avec le jeune de Savigny, fils du grand jurisconsulte, qui l'entretint de l'Allemagne. La rivalité de l'Angleterre et de la France

[1] Ce tableau avait été très-remarqué à l'exposition de Gand de 1847. J'y ai consacré un feuilleton spécial dans l'*Indépendance* de cette époque.

Digitized by Google

au sujet de la question d'Orient et des conquêtes de Mehemet-Ali avaient failli amener une guerre générale et tous les esprits en étaient encore émus en Égypte. A partir de ce moment, Reyntiens ne cessa de suivre avec une réelle passion toutes les péripéties du grand problème oriental. En Belgique on est trop exclusivement Belge. On réserve toute son attention pour nos luttes intérieures. On ne porte pas ses regards au dehors, sauf sur ce qui se passe en France. C'est en partie la faute de nos journaux, qui ne s'occupent guère avec détail que de nos voisins du Midi ; mais cela vient peut-être aussi de ce que la Belgique neutre n'a pas à jouer de rôle actif au dehors. Combien y en a-t-il, même parmi nos hommes politiques les plus distingués, qui aient étudié à fond les éléments des rivalités et des alliances des grandes puissances ? Reyntiens, au contraire, s'est toujours tenu au courant par ses conversations avec les diplomates, par ses lectures, par ses voyages, de toutes les questions de politique étrangère, et il les connaissait à fond. Il n'était pas seulement Belge, c'était un Européen et même un citoyen de l'univers, un vrai cosmopolite, comme doit l'être nécessairement l'homme moderne. La solidarité de tous les peuples devient si intime que nos intérêts sont engagés dans ce qui se passe à nos antipodes presque autant que dans ce qui arrive à nos portes. Reyntiens a toujours suivi avec le plus grand soin les événements du monde entier et, à cet effet, il lisait régulièrement les revues et les journaux anglais, seul moyen d'être bien renseigné.

L'Angleterre fut de bonne heure pour lui comme une seconde patrie. Il y alla souvent, d'abord pour visiter les trois îles dans toutes leurs parties, sous leur aspect pittoresque ; puis, pour en étudier l'agriculture ; enfin, pour voir de près marcher les rouages du régime représentatif et se déployer, dans toute sa puissance, la vie politique anglaise. Membre du Cobden-Club, il assista plusieurs fois à ses banquets annuels et s'y lia avec les économistes. Le peuple anglais était à ses yeux très-supérieur aux autres et tout ce qui en vient avait, à ses yeux, des qualités qu'on ne rencon-

Digitized by Google

trait pas ailleurs. C'était là que, pour la vie publique comme pour la vie privée, il voulait qu'on allât chercher des modèles.

Dans l'hiver de 1846, il visita l'Espagne et le Portugal et, en 1851, il publia dans la *Renaissance illustrée*, XIIe année, un article encore très-intéressant aujourd'hui : l'*Influence de l'École flamande sur l'art en Portugal*. Il y prouve que c'est Jean Van Eyck qui a formé l'école primitive de peinture à Lisbonne et à Evora. Il s'y lia avec le marquis Visconti, un ami de celui qui bientôt devait être Napoléon III. Jusqu'à la mort du marquis, ils s'écrivaient régulièrement, et ainsi il fut souvent initié au dessous des cartes de la politique franco-italienne. En 1846 et 1847, nous nous mîmes à étudier ensemble les livres de la critique allemande sur les Évangiles et les origines du christianisme. Nous avions pour guide un érudit allemand, von Gumpach, qui s'était établi à Malines et qui préparait aussi une réfutation de Strauss, mais non dans le sens orthodoxe. Il fallait d'abord, disait-il, rétablir exactement les dates et, à cet effet, il publia alors un gros in-8° sur le calendrier hébreu. C'était la première pierre de l'édifice qu'il n'a jamais achevé.

Reyntiens habitait chez sa mère, dont la maison était située au milieu d'un vaste et magnifique jardin. Quelle délicieuse retraite pour l'étude ! Que de moments heureux j'y ai passés ! On travaillait tout le jour. Le soir, les frères Bessems, musiciens d'élite, venaient d'Anvers pour jouer avec lui les trios et les quatuors de Beethoven, de Mozart et de Haydn. Il lisait alors, en prenant des notes, Joseph de Maistre et de Bonald ou il étudiait la théorie cléricale dans ses origines et dans son fond. Nous commençâmes aussi à nous occuper de la question de l'enseignement primaire.

Il s'était formé à cette époque, à Gand, sous l'inspiration de François Huet, un petit groupe de jeunes gens qui se réunissaient pour discuter les questions sociales. Nous ne reculions pas devant les solutions les plus hardies. Mais il est intéressant de constater que nous étions arrivés dès lors aux principales conclusions du *Katheder-Socialism* adopté

Digitized by Google

maintenant avec des nuances diverses par les professeurs d'économie politique de l'Allemagne [1]. Reyntiens, qui venait souvent me voir à Gand, se trouva en relation avec Huet et avec Callier, et il fut entraîné ainsi à s'occuper des problèmes sociaux que nous avions abordés avec un enthousiasme tout juvénil. La revue *la Flandre libérale* devint, après 1848, l'organe de notre petit groupe.

En 1847, nous passâmes six mois en Allemagne et en Autriche. Tandis que je préparais ma traduction des *Nibelungen*, Reyntiens prenait des notes et achetait des livres concernant l'enseignement. En 1848, il alla assister aux débats de l'assemblée de Francfort, première apparition de l'unité allemande, et, à son retour, il publia un volume in-8° contenant, avec une excellente préface, la traduction ou l'analyse des principaux discours sur la réforme de l'enseignement primaire. Jamais assemblée politique ne compta autant d'hommes qui s'étaient spécialement occupés de ce problème. C'était un parlement de professeurs, ont dit ses injustes détracteurs, et c'était là son mérite. Le livre de Reyntiens est encore une source précieuse d'informations, en ce moment surtout où ses conclusions vont passer dans la loi en France et en Belgique. Il a été lu et apprécié par ceux qui se sont occupés de ce difficile problème, tant en Belgique qu'à l'étranger. Eugène Pelletan le loua fort dans un compte rendu complet que publia un journal de Paris. Le titre du livre est : *Débats de l'assemblée de Francfort sur les questions de l'Église et de l'instruction publique.* Un peu plus tard, il publia successivement : *Des contradictions du parti catholique et de M. de Montalembert*, et *M. Guizot et la Belgique.*

Il avait conservé de ses premiers voyages un attachement profond pour l'Italie ; aussi, quand, après la guerre franco-autrichienne de 1859, la question de l'unité italienne surgit, il s'enthousiasma pour cette idée. Il la reprit dans ses origines ; il prouva qu'elle était une nécessité géographique et historique. Il réunit et commenta les principaux documents

[1] L'un d'entre nous, qui remplissait les fonctions de secrétaire, M. Paul Voituron, a conservé des procès-verbaux très-exacts de nos séances.

Digitized by Google

qui se rapportaient à ce sujet, et arriva ainsi à publier à Paris, chez Dentu, l'utile ouvrage intitulé : *Mémoire sur les affaires d'Italie.*

Le succès que ce livre obtint parmi les Italiens, et dont son ami Visconti se fit l'interprète, fut très-grand. Il fut aussi souvent cité dans les journaux français. Il lui valut, plus tard, l'honneur d'une notice biographique, écrite par M. Angelo di Gubernatis, dans sa Galerie *des Amis illustres de l'Italie* (*Rivista europea*, 1er mars 1873). Comme le dit M. de Gubernatis, il résume parfaitement toute l'histoire diplomatique de l'Italie de 1789 à 1859. C'est cette connaissance complète qu'il avait des affaires italiennes qui lui permit, quand il fut entré au Sénat, de répondre victorieusement à toutes les attaques des catholiques contre l'Italie, dont il s'était constitué l'avocat d'office. La légation et le gouvernement d'Italie lui en ont toujours été très-reconnaissants.

Bientôt, la question de la révision de la loi de 1842 se trouvant remise à l'ordre du jour du parti libéral, il résolut d'aller étudier l'organisation de l'enseignement en Angleterre, comme il l'avait fait précédemment en Allemagne. Nous trouvons les fruits de cette consciencieuse enquête, faite sur place et sur des documents officiels, dans un livre qu'on ne ferait pas mal de relire pour les débats qui vont s'ouvrir bientôt à ce sujet dans notre Parlement. Son titre est : *l'Enseignement primaire et professionnel en Angleterre et en Irlande* (Paris, librairie Lacroix, 1864). On y voit, entre autres, qu'en 1841 le pape Grégoire XVI approuva le système des écoles nationales, où l'instituteur ne donne pas l'instruction religieuse. « Il est beaucoup plus sûr, dit le bref, de faire enseigner simplement les lettres humaines dans les écoles mixtes. » — « Enfin, lit-on encore dans ce document important, la sainte Congrégation désire que les évêques et les autres ecclésiastiques s'abstiennent désormais de toute discussion sur cette matière dans les journaux, de peur que l'honneur de la religion et la charité chrétienne ne soient blessés, au grand scandale du peuple. »

Reyntiens avait parfaitement dépeint les caractères de la

Digitized by Google

vie anglaise à la campagne, dans un article publié, dans la *Revue trimestrielle*, en juillet 1862[1]. Dans le même recueil il fit paraître, en avril 1867, une étude sur Stephenson, où il trace l'histoire de l'origine des chemins de fer en Angleterre et sur le continent. Il consacra toujours une grande partie de son temps à l'étude des questions économiques et financières. Il avait rempli les fonctions de secrétaire au congrès pour les réformes douanières en 1856, et il fut un des membres les plus dévoués de la Société belge d'économie politique. Il publia souvent des articles et des notices dans l'*Économiste belge*, que M. de Molinari faisait paraître à Bruxelles.

Ces travaux de publiciste ne l'empêchaient pas de prendre une part active aux luttes de la politique militante. Deux fois le parti libéral le porta comme candidat pour la Chambre dans l'arrondissement de Malines, où il était très-estimé et où sa qualité de grand propriétaire foncier pouvait lui rallier une partie des campagnards. Néanmoins, la liste catholique l'emporta chaque fois. C'est comme sénateur de Bruxelles qu'il entra au Parlement en 1870. Au sein de l'opinion libérale, il appartenait à ce que l'on appelle le groupe progressiste. M. Jottrand l'a très-bien dit : « La noble ambition de servir son pays l'animait, mais à condition de s'en rendre digne par l'étude incessante des problèmes politiques et économiques posés en ce siècle, partout dans les mêmes termes. C'est à la solution qu'en donne le libéralisme le plus large et le plus net qu'il s'était attaché par raison. Jamais l'opinion libérale n'a eu à regretter d'avoir fait de lui un de ses chercheurs, un de ses conseillers. »

Il était partisan de l'enseignement laïque et obligatoire. Dans l'armée, il voulait le service personnel. Il fit plusieurs discours importants pour exposer ses idées sur ces différents sujets. Dans la séance du 16 mai 1871, il proposa au Sénat

1 Les institutions d'une paroisse du Herefordshire (25e vol.). Il a publié encore dans la *Revue trimestrielle* : La France et le gouvernement temporel du pape (20e vol.); la révolution italienne et le parti catholique, (23e vol.); des fondations charitables en faveur de l'enseignement en Angleterre (t. II, 2e série).

Digitized by Google

d'émettre deux vœux, l'un en faveur d'un emprunt spécial pour la construction de bâtiments d'école, l'autre en faveur de l'enseignement obligatoire. « Le premier intérêt de la Belgique, disait-il, est le développement de l'instruction. Tous, gauche et droite, nous sommes prêts à faire tous les sacrifices pour défendre l'indépendance du pays. Il devrait en être de même pour l'instruction, dont dépend l'avenir du pays et de la liberté. »

En 1871 et en 1878, il réclame le service personnel. — Deux grandes réformes s'imposent, disait-il, l'enseignement obligatoire et le service obligatoire, deux réformes également justes et démocratiques. C'est à ces mesures que l'Allemagne doit la place qu'elle occupe maintenant en Europe. Le service personnel oblige le riche comme le pauvre à servir son pays, à partager les mêmes fatigues, les mêmes dangers. C'est donc pour les deux classes une excellente école et un élément de moralisation. — Dans la séance du 13 mai 1878, il fit aussi un discours excellent pour démontrer que le strict devoir de l'État était de protéger les femmes et les enfants contre les excès du travail industriel. Il montrait, en citant les lois des autres pays, que la Belgique est le seul État où, sous prétexte de liberté, on permet de sacrifier les droits de l'enfance aux prétendues nécessités de l'industrie.

Dès 1871 (17 février), il demanda que l'instruction religieuse se donnât par les ministres du culte comme en Hollande. Suivant lui, en cette matière, le maître d'école est incompétent. Il faut donc restituer aux églises le soin d'enseigner leurs dogmes.

Les attaques de M. Casier-de Hemptinne contre le gouvernement italien l'amenèrent plus d'une fois à faire à ce sujet des discours nourris de faits et vraiment bien inspirés. Il montrait que l'Italie ne voulait qu'une chose, réaliser le programme de Cavour : l'Église libre dans l'État libre. Le comte Balbo, d'Aseglio, Gioberti avaient espéré faire de la papauté le fondement de l'indépendance italienne. C'était une illusion. Il a fallu entrer dans une autre voie. L'Italie, qui a adopté les principes de la Constitution belge, entend

Digitized by Google

laisser à l'Église tout son pouvoir spirituel, mais elle veut maintenir son unité nationale, ce qui est son droit évident. On ne peut le lui contester, sans nier en même temps la base de notre existence comme nation. M. Casier n'admettait pas que le gouvernement belge accréditât un envoyé auprès du gouvernement qui avait enlevé Rome au pape. Reyntiens répondit en démontrant que ce qu'il fallait supprimer, c'était la légation près du saint-siége. Il ne voulait en aucune façon manquer de respect au chef de l'Église catholique, mais il montrait que notre Constitution, supprimant tout rapport entre l'Église et l'État, il n'y avait plus lieu à négociations du moment que le pape cessait d'être souverain. Rappelant l'incident Leclercq, il faisait prévoir de nouvelles difficultés.

Reyntiens était très-pénétré des dangers dont les progrès de l'ultramontanisme menacent la liberté moderne. Il montra à différentes reprises, et pièces en mains, comment le catholicisme libéral, qui comptait de si brillants représentants en France et surtout en Italie, devait logiquement disparaître pour faire place aux doctrines théocratiques les plus exclusives. Il voulut, par l'exemple de la Belgique, montrer aux Italiens un péril que la plupart d'entre eux ne voient pas, parce que, en effet, le parti clérical est encore actuellement impuissant en Italie. Pendant son séjour à Rome, au printemps de 1873, il publia en français, dans la *Rivista europea* (1er mars et 1er mai 1873), un travail intitulé : *Le parti clérical et l'enseignement public*. C'était un véritable service rendu à l'opinion libérale italienne et il fut apprécié comme il le méritait. Dans les différentes villes où Reyntiens s'arrêta, il fut accueilli avec le plus cordial empressement par les hommes politiques les plus éminents et à Rome par le roi. Dans la cause de l'Italie, ce qu'il défendait, c'était au fond l'indépendance du pouvoir civil et ses libertés constitutionnelles, c'est-à-dire les principes mêmes du libéralisme.

En 1867, nous fîmes un second voyage en Autriche. Nous voulions voir de près les conséquences que devait avoir pour ce pays la victoire de Sadowa. C'était le conflit des nationalités qu'il fallait étudier. Nous visitâmes l'Istrie,

Digitized by Google

Trieste, la Croatie, la Save, la Serbie, le Banat, la Transylvanie, la Hongrie et la Bohême. A Agram, à Belgrade, à Cronstadt, nous fûmes en relation avec les patriotes slaves et roumains. A Prague, nous vîmes les chefs du mouvement tchèque, Palacky et Rieger. Nous aperçûmes clairement que le réveil de la nationalité slave serait le pivot des graves événements dont l'Europe orientale allait devenir le théâtre. Reyntiens, qui connaissait bien la Turquie, avait prévu dès longtemps sa chute. Il comprenait maintenant qui seraient ses héritiers. Il voulait faire sur la question d'Orient un mémoire dans le genre de celui qu'il avait publié sur les affaires d'Italie; le temps lui a toujours manqué. Mais dix ans plus tard, en 1877, il revint aux événements de 1866. Le livre du général La Marmora, *Un poco piu di luce*, et le travail du sénateur Jacini sur le même sujet, l'avaient ramené à l'étude des origines de l'unité italienne et de la politique de Napoléon III, sur laquelle Visconti lui avait fourni des renseignements peu connus. C'est ainsi qu'il publia ici même une série d'articles qu'il réunit en un volume, sous le titre de : *Cavour et Bismarck ou l'unité allemande et l'unité italienne*.

Chaque année il faisait un voyage d'étude. Il connaissait toute l'Europe aussi bien que la Belgique. Il voulait non-seulement contempler les aspects de la nature des monuments et des arts, mais il cherchait à se rendre compte des conditions économiques et des relations de politique extérieure des différents pays. En 1869, nous visitâmes ensemble l'Espagne, en république sous Prim, et le Portugal, jouissant en paix d'une situation très-semblable à la nôtre, sauf que le parti clérical n'y exerce aucune influence. Chose étrange, dans les pays du Midi, l'indifférence en matière de religion n'est pas moindre chez le prêtre que chez le laïque. Le prêtre ne cherche pas à agir sur ses paroissiens, parce qu'il ne poursuit aucun but, et il n'aurait sur eux aucune action active, parce que la foi y est morte. C'est la vitalité du sentiment religieux dans nos pays du Nord, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et dans certaines provinces de

Digitized by Google

la France qui fait la force du parti clérical. L'examen attentif de la situation de l'Espagne et du Portugal nous convainquit de plus en plus de ceci : c'est que les pays catholiques n'échappent à la théocratie que par l'indifférence, ou l'hostilité aux idées religieuses, ce qui est une cause ou de faiblesse ou de trouble et d'anarchie.

En 1876, il retourna en Norvége pour voir certaines parties de ce pays qu'il avait négligées dans son premier voyage. Mais les étapes y sont longues. Il se fatigua trop. Au retour, il eut une atteinte de phlébite. C'est ce mal, remonté au cœur, qui l'emporta subitement dans la nuit du 6 février 1879.

Cette rapide esquisse de la carrière de notre ami montre quelle large place y a tenue le travail et l'étude. A chaque jour sa tâche : *Nulla dies sine linea.* Il avait toutes les nobles curiosités de l'intelligence. La musique et la peinture, l'économie politique et la politique l'ont surtout occupé. Il ne se bornait pas au cercle étroit de l'égoïsme personnel ou local. Il avait des sympathies ardentes pour toutes les causes justes et pour le progrès dans le monde entier. Il apportait une passion juvénile dans toutes les questions où s'agitait l'avenir de l'humanité. Chaque fois que je le revoyais, je le trouvais plein de feu pour l'un ou l'autre point de la politique étrangère qu'il venait d'étudier, ordinairement dans les sources anglaises. Sa conversation était vive, pittoresque et très-instructive. Il avait une mémoire heureuse. Il apprenait facilement les langues. Il se rappelait bien les chiffres, les faits et les idées. Il avait un jugement sain et un bon sens éclairé. Quoiqu'il fût trop absorbé en sa propre pensée pour être bon observateur, il avait une sorte d'instinct qui lui dictait des appréciations très-justes. Sa diction était un peu uniforme, mais il rencontrait souvent, dans la conversation, des mots très-heureux et des métaphores d'une couleur forte et piquante. Il était bon et obligeant. Ainsi que le rappelle encore M. Jottrand, aucune œuvre utile à ses « idées ne fit jamais un vain appel à sa coopération d'argent ou de travail personnel ». Comme membre du bureau de

Digitized by Google

l'Association libérale et de la *Ligue de l'enseignement*, on put toujours compter sur lui. Son amitié était sûre et dévouée. Tous ceux qui l'ont connu lui sont restés attachés. C'est quand on l'a perdu, qu'on a le mieux apprécié sa réelle valeur. Je ne veux pas surfaire son mérite, mais il a eu celui de comprendre et de remplir son devoir. D'après la doctrine chrétienne, la richesse est un privilége qui ne s'excuse que par le bon emploi qu'on en fait. Il avait pris pour modèle ces Anglais qui voyagent, lisent et étudient beaucoup, afin de mettre au service de la chose publique le fruit de leur expérience. Il aurait pu vivre en égoïste et en oisif. Il a préféré le travail, et il en a été récompensé ; car il y a toujours trouvé un plaisir vif et pur et une consolation, dans ces moments de souffrance ou de tristesse, qui ne manquent pas aux existences même les plus favorisées.

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

DESDICHADA.

PREMIÈRE PARTIE.

Pues el delicto mayor
Del hombre es haber nacido.
(CALDERON.)

La bonne madame Van Baren était pleine de compassion pour les malheureux. Elle demeurait à Gand, hors la porte de Bruges, à proximité d'un quartier ouvrier, où les misères et les vices qui signalent toute agglomération pauvre frappaient l'œil à chaque pas. La vie en commun, la vie machinale, mécanique, l'attelage de tous les jours, engourdit les âmes, atrophie les intelligences, et celui-là seul qui a étudié l'immense population qui, à certaines heures, se répand aux alentours des grands foyers d'industrie, sait à quel degré les stigmates du vice et de la brutale insouciance peuvent déparer la figure humaine.

Mme Van Baren prenait particulièrement en pitié les enfants abandonnés à eux-mêmes pendant que leurs parents, pères, mères, sœurs ou frères, sont aux ateliers. Le sort des filles la préoccupait surtout, et, de concert avec d'autres bonnes âmes, elle avait fondé un atelier où l'on réunissait les pauvres petites délaissées pour leur enseigner à coudre, à tricoter, etc. Elles évitaient ainsi le vagabondage dans les rues, et leur temps se dépensait d'une façon utile. Elles fabriquaient aussi de petites dentelles imitant le travail de Valenciennes, qui, vendues ensuite à des magasins en gros, leur rapportaient une rémunération, faible, il est vrai, mais néanmoins fort bien accueillie dans les pauvres ménages. Quelques ouvrières abiles, travaillant la dentelle en chambre, avaient été choi-

Digitized by Google

sies pour enseigner leur métier aux petites filles, et, parmi elles, une jeune femme de vingt-cinq ans environ, nommée Thérèse, inspirait un intérêt spécial à Mme Van Baren.

Ce n'était pourtant pas tout à fait ce que l'on nomme « une honnête fille », car elle s'était laissé séduire par un mauvais drôle qui l'avait abandonnée avec un enfant; mais la pauvre créature était si douce et si patiente, elle supportait avec tant de résignation la consomption qui la minait sourdement — que de malheureuses périssent ainsi sous les coups du chagrin, de la honte, de la misère! — qu'il était impossible de ne pas être ému de pitié à son aspect. Lorsque sa maladie s'aggrava au point de l'empêcher de sortir, Mme Van Baren alla la visiter et s'occupa de recueillir quelques aumônes, afin de l'aider dans ces pénibles circonstances.

Ainsi que je l'ai dit, Thérèse se montrait fort résignée à son sort; mais l'abandon où elle allait laisser sa petite Bertha la préoccupait vivement et, par moments, son cœur se déchirait d'inquiétude. Par malheur, le plus jeune des enfants de Mme Van Baren fut attaqué de la fièvre scarlatine et mourut après quelques jours de maladie. Thérèse se vit donc privée, pendant un laps de temps assez long, des visites de sa bienfaitrice; les secours matériels ne lui manquèrent point, car, au milieu de sa propre détresse, un bon cœur songe encore à celle des autres; mais les encouragements moraux, les bonnes paroles, plus efficaces mille fois que les juleps et les tisanes, firent grand défaut à la pauvre malade.

La seule personne qui vînt encore la voir était le vicaire de la paroisse; visiter les malades faisait partie de ses fonctions, et il venait régulièrement une fois par semaine. C'était un honnête homme, mais dépourvu de sensibilité et inflexible pour les faiblesses du prochain. Peut-être avait-il dû lutter beaucoup pour sauvegarder sa propre vertu : il est rare que les combats intérieurs n'aigrissent point le caractère! et puis, le bistouri le mieux affilé s'émousse à fouiller les plaies, et le vicaire avait tant vu de misères!

« Ne songez qu'à Dieu et tenez-vous tranquille, répon-

Digitized by Google

dait-il aux plaintes de Thérèse ; nous mettrons la petite à l'hospice, les enfants y sont très-bien.

— Ma petite à l'hôpital ! s'écriait la pauvre mère en pleurant. Et quand elle deviendra grande, qui veillera sur elle, qui la protégera ?

— Ah ! reprenait le vicaire, il fallait songer à cela avant de la mettre au monde ! Vous autres, pauvres gens, vous êtes tous les mêmes ; vous faites des sottises et puis, lorsqu'elles tombent à la charge des autres, vous vous croyez encore le droit de vous lamenter. Ne pensez plus qu'à bien mourir, vous dis-je. L'enfant deviendra ce qu'il plaira à Dieu ! »

A ces mots, Thérèse pleurait de plus belle, et le vicaire, fatigué de ce qu'il nommait « son obstination », se retirait, après avoir épuisé son fonds banal d'exhortations à la patience. La petite Bertha, alors âgée de trois ans, fondait en larmes, parce qu'elle voyait pleurer sa mère ; elle grimpait sur le lit et la malade la serrant dans ses bras, elles s'endormaient ensemble. C'était la fin ordinaire de ces tristes scènes.

Enfin, Mme Van Baren reparut chez Thérèse ; mais les douleurs de celle-ci étaient arrivées à leur terme, et l'émotion qu'elle éprouva, en apercevant sa bienfaitrice, courbée par le chagrin, précipita la catastrophe. La parole lui manqua, ses yeux s'obscurcirent ; elle tendit la main vers Bertha. Mme Van Baren prit l'enfant dans ses bras et, répondant au vœu que la bouche de la mourante ne pouvait plus proférer, mais que ses yeux presque éteints exprimaient encore :

« Ne craignez rien, Thérèse, dit-elle ; je vous promets d'avoir soin de votre enfant. »

Un moment après, tout était fini, et la petite Bertha restait orpheline.

II

En disant : « J'aurai soin de votre enfant, » la bonne madame Van Baren n'avait aucune idée bien définie de l'obligation qu'elle contractait ; elle suivait tout simplement

Digitized by Google

l'impulsion de son cœur, qui la poussait à tranquilliser la mourante; mais à peine eut-elle franchi le seuil de sa maison, que le cortége entier des réalités, des objections et des difficultés de ce monde se présenta à elle sous les traits de M. Van Baren.

« Qu'est-ce que cela? demanda-t-il en désignant l'enfant qui la suivait en pleurant.

— C'est la petite de la pauvre Thérèse; elle était toute seule. Sa mère vient de mourir, dit Mme Van Baren, la voix pleine de larmes.

— Dans ce cas, il fallait faire avertir le curé; vous savez bien que la paroisse doit prendre soin des enfants abandonnés.

— Je n'y ai pas songé, reprit doucement la bonne dame. D'ailleurs, sa mère me l'a recommandée et j'ai promis de veiller sur elle. Pouvais-je la laisser là, seule auprès d'un cadavre, dites, mon cher Louis?

— Non; mais il faut aviser de suite. Nous ne pouvons nous embarrasser de tout cela. Je n'aime pas les enfants des autres, moi. »

Le ton de son mari était si rogue et si dur, que Mme Van Baren ne put y tenir.

« Ah! Louis, s'écria-t-elle en pleurant, aie un peu de compassion! Si notre petit Julien avait été abandonné comme cela! »

C'était l'enfant qu'ils venaient de perdre. M. Van Baren pâlit légèrement, puis, tournant le dos brusquement :

« Faites ce que vous voudrez, » dit-il en s'en allant.

Mme Van Baren était d'un tempérament fin et sensible, et, en ce moment, un serrement de main et un regard affectueux lui auraient fait du bien; mais M. Van Baren n'était point de ces gens qui rendent agréables les grâces qu'ils octroient. Céder aux désirs des autres lui semblait une action déjà si grande et si méritoire, qu'il se croyait dispensé d'y ajouter aucun ornement. Toutefois, en raison même de son orgueil, il était vulnérable en bien des points, et sa femme en faisait à peu près ce qu'elle voulait; mais la puissance ne suffit pas

Digitized by Google

toujours au bonheur, et plus d'un soupir accompagnait les victoires remportées par l'adresse de la femme sur l'humeur revêche du mari.

Dans l'occasion présente, elle n'ajouta pas un mot, et prenant Bertha par la main, elle la conduisit auprès de son fils aîné, le gros Camille, alors âgé de dix ans, le seul enfant qui lui restât.

Autant le petit Julien avait été délicat, doux et intelligent, autant Camille était lourd, massif, dénué d'expansion et de vivacité. Il poussait, suivant l'expression populaire, « comme un chou », et n'avait jamais donné une heure d'inquiétude à sa mère. Julien, au contraire, faible et nerveux, exigeait des soins continuels qu'il récompensait par des élans de tendresse passionnée. Il adorait sa mère, quittait à chaque instant ses jeux pour venir se jeter à son cou. Le résultat est facile à concevoir, il n'est pas une mère qui ne le devine : la mort de ce cher enfant laissait au cœur de Mme Van Baren un vide affreux que Camille ne pouvait remplir d'aucune manière, et la présence d'une petite fille tendre, douce et malheureuse lui parut un envoi du ciel, destiné à combler la cruelle lacune laissée dans son existence.

Il semble que, la voyant si terriblement frappée, son entourage eût dû accueillir avec joie la diversion qui se présentait. Mme Van Baren était la douceur même, elle ne faisait que le bien ; mais il n'est que trop souvent dans la destinée de ces caractères souples et bienveillants de se voir liés à des êtres exigeants et personnels qui abusent sans scrupule des vertus qu'ils devraient respecter.

La mère de Mme Van Baren demeurait avec elle ; c'était la veuve d'un ancien fonctionnaire des douanes hollandaises, restée sans autre fortune, à la mort de son mari, qu'une toute petite pension que lui servait le gouvernement des Pays-Bas. Le mariage de sa fille avec un homme respecté, bien placé dans le monde, avait été un coup de bonheur inespéré dont elle eût dû jouir plus que personne, puisque sa vie mesquine et retirée s'était depuis lors changée en une existence agréable et commode. Mais — la nature humaine

Digitized by Google

est ainsi faite — à peine établie dans la maison de son gendre, Mme Drossem n'avait plus pensé qu'à une chose : le désagrément de ne plus être maîtresse de maison et l'obligation où elle se voyait d'en référer à « Madame » dans toutes les questions qui touchaient au ménage. Dépourvue de toute élévation d'esprit, elle tournait incessamment dans le même cercle d'idées étroites, et sa mauvaise humeur habituelle, semblable au fil de la bobine électrique, décuplait de force à chaque tour qu'elle faisait sur elle-même.

Cette excellente personne mettait toute sa satisfaction à contrecarrer sans cesse les désirs de sa fille ; elle l'accueillait régulièrement chaque matin par une philippique dirigée tour à tour contre son gendre, la servante ou les enfants, et si Mme Van Baren, poussée à bout, essayait enfin de se défendre, elle lui imposait silence en disant :

« Taisez-vous ; vous êtes ma fille, et j'ai le droit de vous dire ce que je veux ; votre devoir est de m'écouter. »

Comme il est bon parfois de changer l'arme dont on se sert, elle inventait de temps à autre quelque nouveau sujet de persécution et, dans les derniers temps de la vie du petit Julien, son génie tracassier lui avait inspiré l'idée de faire entendre à Camille qu'il était moins aimé que son frère. Elle l'attirait dans sa chambre et là, sûre de n'être pas entendue, elle lui défilait tout un chapelet de plaintes sur le triste sort d'un enfant que ses parents délaissent. Le pauvre Camille qui, sous son enveloppe épaisse et impassible, cachait un cœur réellement affectueux, ressentait un chagrin très-vif des confidences de sa grand'mère et une méfiance douloureuse le rendait de moins en moins ouvert et aimable avec sa mère.

Tout cela faisait naturellement beaucoup souffrir Mme Van Baren. Dans les commencements de son mariage, elle s'était laissée aller plusieurs fois à se plaindre à son mari des injustices de sa mère ; mais M. Van Baren, avec sa grâce habituelle, lui avait répondu :

« Eh bien ! mettez-la dehors ; moi, je ne veux pas m'en mêler.

— Si ma mère nous quittait, disait Mme Van Baren, il fau-

Digitized by Google

drait au moins, mon cher Louis, lui rendre les six mille francs qu'elle nous a donnés pour monter notre ménage; il lui serait difficile de vivre avec sa seule pension.

— Et pourquoi donc?

— Y pensez-vous, Louis? avec douze cents francs!

— Eh bien! ma mère n'en dépense certainement pas cinq cents.

— Qu'elle différence aussi! s'écriait Mme Van Baren. Votre mère n'a jamais quitté son village, tandis que la mienne a toujours vécu à la ville.

— On vit avec ce que l'on a; d'ailleurs, vous ne me ferez pas croire que votre mère n'ait pas d'autre argent, à la manière dont elle parle.

— Ma mère est incapable de vous avoir trompé; qui saurait mieux que moi si elle possédait quelque chose?

— Bah! on ne dit pas tout aux enfants.

— Je vous dis, moi, qu'elle nous a donné tout ce qu'elle avait et il serait maintenant peu généreux de la renvoyer ainsi.

— Allons c'en est assez; je ne rendrai rien du tout; je suis le maître, et si cela continue, on me fera regretter mon mariage. »

Mme Van Baren, très-froissée du ton de son mari (elle reconnaissait avec douleur que M. Van Baren n'était pas un miroir de perfection), s'était abstenue de discuter davantage et dans son for intérieur avait pris une résolution conforme à son bon cœur et à sa dignité : celle de ne plus parler de sa mère et de souffrir désormais sans se plaindre — résolution qu'elle garda consciencieusement.

A en juger d'après les lambeaux de conversation que j'ai reproduits, on pourrait croire que M. Van Baren était un brutal, dépourvu de toute politesse; il n'en était rien cependant. M. Van Baren occupait une honorable position administrative; il voyait la belle société de la ville et avait d'excellentes façons lorsqu'il se trouvait dans le monde. C'était un homme assez intelligent en affaires, assez bon aussi, profondément égoïste et orgueilleux, mais amnat scru-

Digitized by Google

puleux de la justice et de la probité. Les vices de son caractère venaient surtout de sa naissance et de son éducation mesquine.

Je vois d'ici le lecteur se récrier! Parler de naissance à notre époque d'égalité!

Ami lecteur, réfléchissez un moment, examinez votre entourage et dites si chacun de ceux dont vous analysez la vie n'a pas conservé l'empreinte de la première atmosphère dans laquelle il a vécu. C'est quelque chose, croyez-moi, que de naître dans une condition aisée, dans un milieu poli! — Sans doute, on peut acquérir des manières, un tour d'esprit relevé, une certaine distinction de formes; mais dans les moments où l'on ne s'observe pas, l'influence de la première éducation se fait sentir et le vieil homme reparaît dans toute sa laideur. Il en était ainsi pour M. Van Baren.

Ses parents, petits boutiquiers du village de Meirelbeke, près de Gand, avaient fait les plus honorables efforts pour donner de l'instruction à leurs enfants; voir leur fils devenir « un monsieur » avait été le but de toutes leurs espérances et, pendant de longues années, ils s'étaient imposé les plus étroites privations pour arriver à ce « summum » de la félicité humaine. Assurément cela était fort louable et d'autant plus que le fils, transplanté du village paternel au collége, puis à l'université et de là dans une grande administration, était devenu, ainsi que je l'ai dit plus haut, un homme estimable et considéré. Le résultat compensait largement la peine. Malheureusement, sous le vernis du monde se retrouvait ce vieux fonds dont il est si difficile de se débarrasser et dans les moments où M. Van Baren se livrait à son naturel, on voyait reparaître en lui cette violence grossière et égoïste, caractéristique des passions du petit peuple.

Mme de Staël a dit :

> On gouverne beaucoup plus par ses défauts que par ses qualités.

Il n'est pas de propos plus juste. A-t-on auprès de soi un caractère opiniâtre et violent, on biaise, on s'assouplit et souvent, en dépit de toute raison, on cède pour éviter les

Digitized by Google

chocs et les blessures. Au contraire, une âme bonne et indulgente est-elle à vos côtés, vous marchez sans hésiter à votre but. Pourquoi vous détourner? N'êtes-vous pas certain qu'elle ne vous créera aucun obstacle? — J'ajouterai encore qu'il n'est point de meilleurs juges des bons que les méchants; ils savent d'instinct à qui ils ont affaire, et la tyrannie qu'ils exercent est, comme l'hypocrisie, un hommage indirect rendu à la vertu.

Entre ces deux personnalités exigeantes, sa mère et son mari, la bonne Mme Van Baren suivait sa route du mieux qu'elle pouvait, tendant patiemment le dos aux coups de la première, calmant avec adresse les violences du second. Mais la pauvre petite Bertha? Elle se présentait là sans défense, comme un cavalier isolé devant un glacis semé de chevaux de frise; qu'allait-elle devenir?

L'amour et l'inertie, cette force des faibles, la protégèrent.

M. Van Baren, après la première explosion de mécontentement, toléra la présence de l'enfant comme on tolère celle d'un animal recueilli par charité; il ne lui adressait jamais un mot et ne semblait pas s'apercevoir qu'elle fût là. Mme Drossem, mue par une générosité passagère qu'expliquaient seuls les chagrins récemment éprouvés par sa fille, lui épargna les scènes auxquelles celle-ci s'attendait; il advint donc, sans que personne en eût dit un mot et en vertu sans doute de l'adage : « l'ossession vaut titre, » que la petite Bertha se trouva faire partie intégrante de la famille Van Baren, comme si la chose eût été officiellement consentie par tout le monde.

III

Cet état de calme dura bien deux mois. Camille, moins excité par sa grand'mère, s'accoutuma à la présence de Bertha. Du reste, Mme Van Baren agissait habilement; son affection pour l'enfant ne se trahissait jamais par une expansion trop vive. Elle la faisait coucher dans la chambre de la

Digitized by Google

servante, la bonne Rose; Bertha l'appelait « Madame » et ce n'était que dans l'intimité, lorsqu'elles se trouvaient bien à l'abri des yeux et des oreilles, qu'elle se permettait de la serrer dans ses bras et de lui dire avec effusion :

« Oui, tu es ma petite fille chérie et je suis ta maman. »

La petite fille lui jetait alors les bras autour du cou, l'embrassait cent fois de suite en répétant : « Maman, maman. »

Qu'ils étaient doux ces instants-là! que leur rareté et l'espèce de danger qui les accompagnait les rendaient précieux! Les enfants ont parfois un instinct merveilleux; Bertha, toute petite qu'elle était, ne se permettait jamais la moindre incartade qui pût compromettre sa bienfaitrice; douce et soumise en tout temps, elle devenait muette, s'effaçait complétement dès que M. Van Baren venait à paraître; aucune recommandation n'était nécessaire à ce sujet : la chose se faisait d'instinct. Il en était de même devant Mme Drossem que l'enfant craignait comme un chien craint un méchant maître : baissant les yeux, se faisant petit, ne bougeant pas, afin d'être oublié.

Enfin, grâce à ces ménagements, le temps s'écoula doucement, les blessures du cœur se cicatrisèrent et la bonne Mme Van Baren se laissa aller à une sorte de bien-être mélancolique qu'elle aurait voulu voir durer toujours. Malheureusement le bonheur est un peu de la nature des roses de Malherbe : il se fane vite — à peine se flatte-t-on de le tenir qu'il a déjà disparu.

Il y a dans la vie de ces situations qui changent brusquement du tout au tout, quoique sans secousses apparentes. On s'est couché de bonne humeur, on s'est félicité de toutes choses, de sa position, de ses amis, du passé, de l'avenir, et l'on s'est dit en s'endormant : « Vraiment il fait bon vivre, nous serons contents demain. »

Le lendemain on se réveille mal disposé, le temps est gris, on a un payement à faire, on se souvient qu'un tel vous a fait une impolitesse, l'enfant est enrhumé, il faut faire chercher le médecin, la servante répond de travers, le café est froid. Peste soit de la vie !

Digitized by Google

Il en fut ainsi dans la maison Van Baren. Un beau matin, le vent de la bonne entente cessa de souffler pour faire place à l'aquilon de la Discorde. Que s'était-il passé pour changer ainsi les dispositions? Rien d'important, rien d'appréciable; mais le soleil disparut et la tempête s'annonça.

M. Van Baren, dont l'esprit était très-méthodique, ainsi qu'il arrive souvent chez les hommes de bureau, avait l'habitude, chaque matin, de consulter le baromètre placé au pied de l'escalier. C'était sa première action de la journée, et de l'impression qu'il en recevait dépendait souvent le cours de son humeur. Ce jour-là il devait se rendre à Meirelbeke, chez ses vieux parents, et il éprouva une vive contrariété en voyant le baromètre indiquer « grande pluie ».

Au-dessus de l'instrument se trouvait placée une de ces merveilles à dix sous de la physique moderne, une maisonnette à deux portes d'où sortent alternativement, suivant le beau ou le mauvais temps, un capucin et une belle dame. Surpris de ne pas voir celle-ci à son poste, M. Van Baren cria d'une voix de stentor qui fit retentir les échos de la maison :

« Où est Mlle Rosine? Rose, savez-vous où est Mlle Rosine? »

C'était le nom que les enfants donnaient à cette figurine.

« Je ne sais pas, monsieur, dit Rose toute tremblante.

— Ce n'est pas Camille, au moins, dit Mme Drossem en s'avançant hors de la cuisine.

— Qui l'a prise, alors? continua M. Van Baren d'une voix de tonnerre. Camille, où es-tu?»

Camille accourut tout hors d'haleine.

« C'est nous, papa. Hier, j'ai voulu montrer Mlle Rosine à Bertha, et elle l'a laissée tomber.

— Voyez-vous? s'écria Mme Drossem, j'étais bien sûre que Camille n'aurait pas pensé à cela sans cette petite.

— Petite misérable! dit M. Van Baren, au comble de la colère; avisez-vous encore de toucher à ce qui ne vous appartient pas, je vous renvoie de la maison!

— Et ce sera fort bien fait, continua Mme Drossem sur le

Digitized by Google

même ton ; ces enfants de pauvres n'ont aucune retenue, ils mettent la main sur tout.

— Voilà bien du bruit pour pas grand'chose, disait Rose à demi-voix. »

Au milieu de tout ce vacarme, Mme Van Baren ne prononça pas une parole; elle se borna à serrer la main de Bertha qui, toute en larmes, se cachait le visage dans ses jupes. La pauvre enfant ne comprenait rien à ce qu'on lui reprochait, mais elle avait terriblement peur !

Il arrive un moment dans les plus grandes explosions où tout le monde se tait, parce qu'on sent qu'un pas de plus est impossible à moins de tomber ou dans une violence outrée ou dans le ridicule. M. Van Baren se dirigea vers la cuisine en bousculant tout sur son passage ; il chaussa ses grandes bottes d'hiver, prit son chapeau et sortit de la maison sans souhaiter le bonjour à personne.

IV

Il s'était écoulé un temps assez long depuis sa dernière visite au village; on y réclamait sa présence, ce jour-là, pour décider de divers petits arrangements intérieurs. La famille Van Baren se composait encore de la mère, d'une sœur aînée appelée Charlotte et d'un frère cadet, François, qu'on avait dû renoncer à faire étudier, parce qu'il était un peu simple d'esprit. Ils tenaient à eux trois un petit commerce d'épiceries et la spécialité de François consistait à pétrir et à faire cuire, tous les quinze jours, dans un four contigu à la maison, une provision de bonbons qu'on vendait par petits cornets aux écoliers du village. Ce four tombait en ruine, il s'agissait de le rétablir et les hautes lumières du fils aîné avaient été jugées indispensables pour mener à bien cette grave affaire.

Si vous voulez apprendre au juste quelle est la valeur d'un sou, il faut pénétrer dans un de ces intérieurs flamands du menu peuple ; vous et moi qui sommes à l'aise et dépensons volontiers cent sous pour la moindre fantaisie, ne saurions concevoir qu'il faille tant parlementer, tant retourner la

Digitized by Google

question avant de se décider à payer un seau de mortier et une journée de maçon ; mais c'est là une des faces du caractère flamand, si recommandable d'ailleurs à tant d'autres égards. Tandis que le paysan ou l'artisan wallon, bien fâché de retrancher quelque chose de son pécule, entremêle pourtant ses plaintes de bons sourires, qu'il échappe à la contrariété par la bonne humeur, le Flamand rechigne, grogne durement, est tout entier à sa préoccupation ; rien pour lui n'éclaire le positif de la vie — c'est affaire de tempérament — il manque essentiellement d'idéalisme. Et ce défaut n'affecte pas seulement les petites classes ; il est inhérent à la race tout entière ; il se fait sentir par échappées chez ceux mêmes auxquels une éducation supérieure et le frottement de la société ont apporté leur inévitable mesure de perfectionnement.

M. Van Baren était, ainsi que je l'ai dit, sorti de chez lui fort mécontent, et les deux lieues qu'il eut à faire à pied par la pluie et le froid pour atteindre Meirelbeke, ne contribuèrent pas à le mettre en meilleure disposition. Il ne cessa, durant la route, de ruminer ses griefs contre sa femme ; le vieux levain reparaissait en lui. Il avait dû lutter déjà contre ses parents lors de son mariage ; la vieille Charlotte, très-offusquée de devoir se plier aux manières d'une demoiselle de la ville, ne perdait pas une occasion de la critiquer malignement, et rarement M. Van Baren paraissait dans la maison paternelle sans que cette phrase aigre-douce ne frappât plusieurs fois ses oreilles :

« Cela est bon pour la ville ; mais vous, Louis, vous n'avez pas été élevé comme cela — vous le savez bien — nous autres, nous sommes des gens simples. »

Aujourd'hui il allait être obligé de raconter l'intronisation de Bertha chez lui ; il s'attendait, par suite, à des observations désagréables et, comme cette intronisation provenait du fait de sa femme, c'est sur elle que s'amassaient les nuages de sa mauvaise humeur.

Lorsqu'il entra dans la chambre à côté de la boutique, où se tenait habituellement sa mère, il vit à l'air pincé de sa

Digitized by Google

sœur que l'on savait quelque chose, et les difficultés de l'entrée en matière lui furent épargnées par cette phrase bienveillante :

« Eh bien, Louis, qu'est-ce que cette petite pauvre qu'Amélie a prise chez vous? »

A ce début peu encourageant, M. Van Baren répondit comme il put, car enfin Amélie était sa femme et, à défaut de justice, l'orgueil lui ordonnait de la défendre. Il raconta l'histoire de Bertha et dit en finissant :

« D'ailleurs, il n'est nullement question de la garder pour toujours et je vais aviser à ce qu'il faut en faire.

— Pourquoi ne la mettez-vous pas tout droit à l'hospice? dit Charlotte. C'est bien bon pour ces gens-là.

— Pauvre petite! dit la vieille mère qui avait un grand fonds de bonté.

— Bah! reprit Charlotte, il ne faut pas tant s'apitoyer sur un enfant qui ne comprend encore rien. Rappelez-vous, maman, si nous vous avions écoutée quand la cousine Jeannette est morte, nous aurions aussi recueilli sa petite — et voyez quels désagréments nous nous serions attirés! comme elle a mal tourné!

— Elle n'aurait peut-être pas mal tourné si elle avait demeuré ici, dit la mère avec chagrin.

— Qu'en savez-vous? Enfin, mon frère ne peut pourtant pas élever tous les pauvres qu'il rencontre.

— Il est certain, dit la mère, qu'un enfant de plus est une lourde charge.

— Et puis, comment l'élèverez-vous? continua Charlotte; pourvu que votre femme n'en fasse pas une demoiselle comme elle!

— Si cela fait plaisir à Amélie et à Louis, hasarda timidement François, nous pourrions mettre la petite à l'école ici.

— Êtes-vous fou, mon frère? s'écria la vieille Charlotte avec colère? croyez-vous que je sois comme une dame de la ville, moi, pour m'inquiéter du premier bâtard qui me tombe sous la main? Pensez un peu à ce que l'on dirait! Et

Digitized by Google

n'avons-nous pas assez à faire pour gagner notre vie, sans compter encore qu'il faut réparer votre four et que cela va nous coûter les yeux de la tête. »

Le pauvre François tout interdit saisit la balle au bond; il demanda à son frère de venir examiner avec lui l'état du four et tous deux quittèrent la place, également heureux d'échapper aux invectives de Charlotte. Mais ils n'étaient pas au bout. Lorsqu'ils rentrèrent dans la chambre et que M. Van Baren eut déclaré que la dépense des réparations monterait probablement à cent cinquante francs, la vieille fille se mit à jeter des cris d'orfraie.

« Cent cinquante francs! Où aurions-nous cent cinquante francs? Une dépense pareille est impossible. Il faudra renoncer à cuire.

— Vous savez bien que c'est tout le plaisir de François, dit la mère ; et puis enfin, Charlotte, cela rapporte.

— Cela rapporte? C'est bien la peine d'en parler. La semaine dernière nous avons gagné deux francs.

— Eh bien! deux francs, c'est deux francs! Il ne faut pas les mépriser! Enfin, pour tout arranger et faire plaisir à François, Louis voudra peut-être nous aider un peu?

— Je ne demanderais pas mieux, dit M. Van Baren d'un air embarrassé, mais, dans ce moment-ci, ma mère, je suis quelque peu à court d'argent.

— Vous, à court d'argent? s'écria Charlotte. Avec des appointements comme ceux que vous avez, Louis! vous ne me ferez pas croire cela.

— C'est que vous ne savez pas ce que c'est que la vie à la ville, Charlotte; j'ai une position, je ne peux pas vivre comme un pauvre non plus.

— Non, sans doute, mais enfin, vous qui avez été élevé ici, vous qui savez ce que c'est que l'ordre, ne pas être à l'aise avec six mille francs d'appointements!

— Croyez-vous que cela ne coûte rien d'avoir une femme, des enfants?

— Et madame qui fait des embarras et qui recueille des enfants trouvés, tandis qu'elle ne sait pas mettre les deux

Digitized by Google

bouts ensemble! Je vous plains, mon frère, je vous plains d'être si faible et de ne pas savoir tenir l'ordre dans votre maison. »

Rien n'exaspérait M. Van Baren comme le reproche de faiblesse. Il était en effet aussi faible que violent et sentait parfaitement, sans parvenir à le braver, l'empire que sa femme exerçait sur lui par sa douceur et son éducation supérieure. La vieille Charlotte usait de cet aiguillon lorsqu'elle voulait le piquer au vif; dans l'occasion présente, elle lui retourna sans pitié le fer dans la plaie, entassant reproches sur reproches, insinuations sur insinuations, tant et si bien que M. Van Baren, excité jusqu'à la colère, reprit le chemin de Gand, bien décidé à se faire rendre les comptes du ménage et à mettre Bertha à la porte dès le lendemain. Il voulait être le maître chez lui et on allait bien voir!

Cependant, en se retrouvant vis-à-vis de sa femme, cette grande agitation tomba un peu et il remit au matin suivant l'exécution de ses desseins; il se borna pour l'heure à souper sans dire un mot et à monter se coucher sans donner le bonsoir.

Mme Van Baren, accoutumée à recevoir le contre-coup de ses visites à Meirelbeke, s'aperçut bien qu'il se préparait un orage et s'endormit en soupirant; mais il est dans les desseins des hommes de rester suspendus d'une façon inattendue. « Entre la coupe et les lèvres, dit le proverbe arabe, il y a souvent place pour un malheur. »

V

Il était à peine cinq heures lorsqu'on sonna violemment à la porte de la maison. On apportait une lettre de la part de M. Meerdorp, le receveur des contributions; les mots: « A lire de suite » étaient écrits sur la couverture.

M. Van Baren, que sa mauvaise humeur n'avait pas abandonné à travers son voyage au pays des rêves, répondit en grommelant à la servante qui l'appelait; mais à peine eut-il

Digitized by Google

allumé sa bougie et jeté les yeux sur le contenu de la lettre, qu'il sauta du lit en s'écriant d'une voix tonnante :

« Sacrebleu ! quelle affaire ! »

Puis il saisit ses vêtements et s'habilla avec une promptitude fiévreuse. Mme Van Baren, tout effrayée, l'accablait de questions auxquelles il ne répondit qu'en lui montrant la lettre, et enfin, tout hors de lui, il s'élança en courant vers la demeure de son ami.

Mais lorsqu'il y arriva, le sacrifice était consommé; M. Meerdorp, pendu à l'espagnolette de sa fenêtre, avait cessé de vivre déjà depuis plusieurs heures.

VI

Le receveur des contributions Meerdorp était l'ami intime de M. Van Baren ; ils avaient fait leurs études ensemble et se rencontraient tous les jours au café depuis plus de dix ans. Cependant M. Van Baren ignorait complétement quelle était la vie intime de son ami ; il le voyait tranquille, régulier dans ses habitudes et le croyait heureux. Or, M. Meerdorp était en réalité le plus infortuné des hommes. Il s'était laissé entraîner depuis plusieurs années dans une liaison indigne de lui. La vulgaire créature à laquelle le liait la naissance de deux enfants devenait de jour en jour plus impérieuse et plus exigeante. Déjà il s'était vu obligé, pour la satisfaire, d'écorner son petit capital ; tout à coup, devant une nouvelle demande d'argent, la tête lui tourna : il se vit sur le bord d'un abîme — s'il allait ruiner ses enfants, les déshonorer! — car il maniait beaucoup de fonds, et s'il se laissait entraîner ! Bref, la fièvre le saisit et, dans un accès d'exaltation désespérée, il mit fin à ses jours de la façon que je l'ai dit.

Toutes les circonstances que je viens d'exposer étaient mentionnées dans sa lettre :

« Mon cher Van Baren, disait-il en terminant, je vous « confie mes deux enfants ; soustrayez-les à l'influence de « leur mère et servez-leur de tuteur. Leur malheureux père

Digitized by Google

« n'avait pas assez d'énergie pour sauvegarder leur avenir, « vous le ferez. »

Cet événement changea la face des choses dans le ménage Van Baren. Toutes affaires arrangées, chacun des enfants de M. Meerdorp se trouva posséder une rente de quatre cents francs, qui dut suffire aux frais de son éducation. Le garçon fut mis en pension, la petite fille à l'école ; elle dîna tous les jours chez M. Van Baren et ne rentra chez sa mère que pour y passer la nuit.

De la sorte, M. Van Baren crut avoir accompli le vœu de son ami; mais de cette situation il résulta que les arguments qu'il avait amassés contre l'admission d'enfants illégitimes et étrangers au foyer domestique, arguments qu'il se proposait d'invoquer devant sa femme pour exiger le renvoi de Bertha, perdirent toute leur valeur; force lui fut donc de se taire sur ce sujet et de laisser aller les choses.

VII

A part la mort de Mme Drossem, enlevée en quelques heures par une attaque d'apoplexie, aucun événement marquant ne signala les quatre années qui suivirent.

Comme il n'existe pas de ménage où la ligne de marche ne soit réglée sur les convenances des enfants, ainsi est-il bon de commencer par eux lorsqu'il s'agit de peindre une situation nouvelle.

Camille, âgé maintenant de quatorze ans, faisait doucement ses humanités au collége de la ville; c'était, comme toujours, un bon enfant, d'une intelligence solide quoique peu brillante, très-timide devant son père, dont la violence l'épouvantait, et réservé, défiant même devant sa mère, par jalousie de la petite Bertha. Sans doute, la mort de sa grand'mère avait beaucoup aplani les difficultés; les idées mauvaises avaient en grande partie disparu avec la langue malfaisante qui les inspirait; mais un terrain se débarrasse difficilement des influences de sa première culture et, en dépit de la bonté de sa mère, de son encourageante douceur,

Digitized by Google

le pauvre Camille conservait au fond du cœur une méfiance, une rancune que la moindre circonstance suffisait à raviver. Lorsqu'on est peu expansif, que l'on concentre ses réflexions sur une même idée pénible, tout semble concourir à vous chagriner, et le plus petit choc devient souvent une cruelle blessure. Quand, après ses heures de classe, Camille revenait à la maison et qu'il trouvait sa mère et Bertha confortablement établies dans le salon près d'un bon feu l'hiver, sur la belle pelouse du jardin en été, il était rare qu'il n'éprouvât pas un serrement de cœur involontaire. Leur air de contentement et d'affection, le repos dont elles jouissaient ensemble lui semblaient autant de vols faits à ses propres droits. Sa mère l'embrassait ou lui donnait la main tranquillement, puis il montait à sa chambre pour ranger ses livres, et, bien souvent, il arrivait que, les yeux remplis de larmes, il se répétait machinalement :

« Grand'maman avait raison ; elle l'aime plus que moi. »

On juge qu'avec de pareils sentiments, Camille ne pouvait être heureux ; et, comme à son âge on sent beaucoup plus qu'on ne raisonne, et qu'il voyait dans Bertha la cause de ses peines, il s'était mis très-logiquement à détester la petite créature, objet inconscient de sa jalousie.

Si, suivant la politique du monde, il est dangereux de dire trop ouvertement ce que l'on pense, en revanche, dans la vie de famille, il est certain qu'une trop grande réserve entraîne après elle beaucoup de désagréments. Si Mme Van Baren s'était rendu compte des sentiments de son fils, elle eût agi en conséquence et se fût appliquée à changer par des caresses ou des raisonnements la nature de ses impressions. Mais comment les eût-elle devinées ?

Camille, froid et silencieux, ne laissait jamais échapper un mot de ses préoccupations ; s'inquiète-t-on des pensées de celui qui ne témoigne rien ? Il passe inaperçu, on l'oublie, et c'est ce qui arrivait pour Camille. Mme Van Baren, voyant son gros garçon aller et venir, travailler pour sa classe, boire, manger et dormir régulièrement, le croyait heureux et ne se doutait nullement des orages qui agitaient cette

Digitized by Google

cervelle en apparence si épaisse. Elle soupirait bien quelquefois d'avoir un fils si peu dégourdi, si peu sociable, mais leurs deux vies se côtoyaient sans que le moindre rapprochement les ramenât jamais l'une vers l'autre, absolument comme deux parallèles marchant de conserve vers l'infini.

M. Van Baren n'avait rien changé à sa manière de faire vis-à-vis de Bertha; il lui témoignait toujours la même complète indifférence; pour lui, l'enfant n'existait pas en apparence. Mais son aversion pour elle, engendrée d'abord par l'esprit de contradiction, fomentée ensuite avec le plus grand soin par la rapacité et l'avarice de la vieille Charlotte, — la moindre dépense faite pour *l'enfant trouvé* était représentée par elle à son frère comme un attentat à tous les droits de la famille; — son aversion, dis-je, n'avait fait qu'augmenter et, ainsi qu'il en arrive souvent chez les hommes dénués d'élévation et faibles de caractère, elle se traduisait par des accès de colère aussi injustes qu'inattendus, dont une bonne partie s'adressait par ricochet à Mme Van Baren.

Il est à remarquer qu'entre eux les deux époux n'échangeaient jamais un mot au sujet de Bertha, et que M. Van Baren choisissait invariablement, pour se livrer à ses incartades, le moment où la présence de quelque tiers devait les rendre doublement pénibles à sa femme.

D'autre part, il se montrait d'une indulgence entière à l'endroit de la petite Julie Meerdorp; il y avait dans la nature de M. Van Baren quelque chose de *prudhommesque;* la manière généreuse dont il remplissait les vœux du père ennoblissait l'enfant à ses yeux; il disait volontiers, en présentant Julie à quelque personne étrangère : « C'est la fille de mon ami!! » et la façon dont il lui posait la main sur la tête en la regardant d'un air protecteur avait quelque chose de tout à fait imposant. Dans ces moments-là, M. Van Baren se vénérait lui-même.

La petite Meerdorp était cependant bien loin de lui donner toute la satisfaction désirable. Il eût fallu, pour tempérer ou détruire ses instincts vulgaires, un séjour continu dans un

Digitized by Google

milieu relevé; malheureusement, les heures qu'elle passait journellement auprès de sa mère venaient détruire régulièrement ce que ses protecteurs cherchaient à édifier. L'éducation de cette petite fille était un véritable travail de Pénélope.

C'est une chose digne de remarque, que l'esprit d'opposition soit tellement développé dans le monde, que ceux mêmes qui reçoivent des bienfaits ne peuvent s'empêcher d'en vouloir à leurs protecteurs et de rechercher leurs côtés faibles pour en tirer des sujets de blâme.

La généralité des hommes n'est point susceptible de reconnaissance; il faut une certaine grandeur pour éprouver, sans arrière-pensée, un sentiment qui blesse aussi vivement la première des faiblesses humaines, l'amour-propre.

On apprendra donc sans étonnement que l'épouse *morganatique* de M. Meerdorp, au lieu de regarder la protection des Van Baren comme une faveur précieuse, ne manquait pas une occasion de les tourner en ridicule et de les dénigrer dans l'esprit de l'enfant.

« Eh bien! comment vont aujourd'hui vos grandes gens? » disait-elle souvent en voyant rentrer Julie.

Et lorsque celle-ci lui donnait quelques détails sur la journée :

« Oui, oui, répondait-elle; ils font les bons, les honnêtes, et avec cela ils prennent un enfant qui ne leur appartient pas et ils lui apprennent à mépriser sa mère. Ce sont des manières de gens riches pour se faire de l'honneur. »

Il est de fait que la position des Van Baren était difficile; ne pouvant en conscience exhorter Julie à respecter sa mère, ils auraient voulu au moins ne jamais parler d'elle, mais une abstention complète n'était pas toujours possible; certains cas se présentaient où il fallait absolument opter et où la désobéissance à la mère devenait la décision à faire accepter par l'enfant. Comment la justifier alors? car il faut toujours donner aux enfants des raisons justes des choses; cela était infiniment difficile et délicat, et bien des fois la conscience maternelle de Mme Van Baren s'en était trouvée embarrassée.

Digitized by Google

La mère de Julie habitait dans le voisinage; elle causait avec ses voisins, avec la servante des Van Baren, critiquant sans se gêner maîtres et valets, et, comme toutes ces petites gens tiennent volontiers ensemble, il s'élevait de ce mesquin foyer d'opposition un bourdonnement qui arrivait aux oreilles de Mme Van Baren et lui était fort pénible. Mais le plus cruel était de voir l'influence fâcheuse exercée par cet état de choses sur l'esprit de la petite Julie. Placée entre deux courants opposés et poussée par nature à suivre celui de la bassesse, elle ne paraissait apprécier en rien les bontés de ses protecteurs et ne leur rendait pas la moindre affection. Aimait-elle sa mère? On n'aurait pu le dire; mais chez elle au moins elle se sentait dans son milieu et, à défaut de tendresse, montrait de la vivacité et de l'expansion. Tout cela créait une situation fausse et désagréable.

M. Van Baren s'en apercevait à peine; entouré de la majestueuse auréole de bienfaisance que lui créait son imagination vaniteuse, les bruits contraires ne l'atteignaient pas. Si la comparaison n'était pas trop ambitieuse, je dirais que M. Van Baren ressemblait à un phare élevé au milieu d'une mer houleuse. L'orgueil faisait autour de lui l'office d'une épaisse carapace qui, sur l'océan de la vie, le préservait à la fois du flot et de l'aquilon.

VIII

La bonne madame Van Baren seule recevait donc le contrecoup de tous ces chocs, et devait, quels que fussent ses froissements, faire bon visage de tous côtés et parer sans faiblir aux attaques directes ou indirectes que lui valait son attachement à la petite Bertha.

Allait-elle à Meirelbeke? les moindres détails de la toilette de l'enfant étaient épluchés par la vieille mère et surtout par Charlotte.

« Comme on habille les enfants à présent! disait la dernière. De mon temps, on ne faisait pas tant de façons; cette dentelle coûte bien deux francs l'aune, Amélie? »

Digitized by Google

Puis elle regardait son frère de côté et haussait légèrement les épaules en riant d'une manière narquoise.

Si Bertha étalait quelques joujoux dans la chambre ou dans la boutique, Charlotte la suivait comme un chien jaloux suit l'étranger qui parcourt sa maison, ramassant les jouets à mesure que l'enfant les laissait tomber, remettant tout en ordre dix fois de suite, frottant le plancher, époussetant les siéges, pour faire sentir le dérangement causé, et grommelant de manière à être entendue :

« Il faut que mon frère soit fou pour garder cela chez lui. »

Il est bien entendu que Julie Meerdorp ne se ressentait en rien de ce mauvais vouloir.

« Elle, au moins, disait Charlotte, on connaît son père, et puis elle a de la fortune! »

De la fortune! mots magiques!

Seul, le pauvre François montrait un peu de bonté à la petite fille; quand elle venait, il ne manquait jamais de la prendre par la main, de la conduire dans sa chambre et de remplir de bonbons ses petites poches; mais aussi, comme il le payait cher! Rabroué par Charlotte de la façon la plus dure, il perdait peu à peu son assurance, et vers la fin de la journée, devenait tout triste et tout penaud, jusqu'à n'oser point embrasser Bertha, qu'il regardait s'éloigner d'un œil mélancolique.

(*A continuer.*) REMY BARN.

Digitized by Google

SOUVENIRS DU MEXIQUE*.

II. — EXCURSIONS DANS L'INTÉRIEUR.

Une de mes premières excursions me conduisit aux ruines de Xochicalco et aux grottes de Cacahuamilpa. La diligence qui fait la première partie de cette route ressemble à ces véhicules primitifs que les saltimbanques traînent de foire en foire, sauf qu'elle ne contient que neuf places et que le plafond dépasse à peine de quelques centimètres la tête des voyageurs. Douze mules étaient attachées à cette sorte d'arche de Noé, et ce chiffre n'était que suffisant, car la route est tout bonnement frayée; elle n'est ni pavée ni macadamisée; il y a des pierres et des morceaux de rocs semés sur tout le parcours, et des ornières assez profondes pour y enterrer un cheval et un tilbury ; telle elle se révèle dans les parties plates comme dans les montées et les descentes; les mules surmontent au galop tous ces obstacles mais le voyageur en ressent le contre-coup dans tout le corps.

Le seul point remarquable de la route, c'est le *Col de la Guarda*, où l'on se trouve à 900 pieds au-dessus du niveau de Mexico. Arrivé à Cuernavaca, on loue chevaux ou mules et, accompagné de guides, on se rend à *Xochicalco* en passant par le *Salto* (une cascade magnifique), à quelques milles de la ville. On peut admirer en cet endroit la végétation luxuriante de la contrée, la grandeur de la Barranca, la majesté des torrents de la chute, etc. On loge dans une espèce de Rancho, sur des nattes étendues à terre, nattes appelées

* *Suite et fin.* Voir la livraison du 15 mars 1879.

Digitized by Google

par les Indiens : *Pétates*, et on y consomme avec bonheur et appétit le restant des provisions de bouche que l'on a apportées de Mexico. Chevaux, mules, voyageurs, guides, habitants du rancho, sont tous pêle-mêle, dans la même salle où il n'y a ni porte, ni fenêtre, ni cheminée. Enfin, le matin de bonne heure, avant le lever du soleil, on enfourche sa monture et l'on se rend aux ruines. Celles-ci ont été découvertes dans une colline artificielle de forme conique qui mesure 140 pieds d'élévation et à peu près 1 mille de diamètre. Elle est entourée d'un large et profond fossé aujourd'hui en partie comblé.

Comme toutes les collines de même nature, elle est couverte de buissons qui ne sont pourtant pas assez touffus pour empêcher l'ascension des touristes. On gravit à cet effet des espèces de marches naturelles formées par les aspérités du roc. Le plateau qui se trouve au sommet, d'où l'on peut obtenir une vue splendide de la *Nevada de Toluca*, est entouré d'une muraille en ruine; au milieu se trouvent une quantité de tombeaux recouverts de grosses pierres et les restes d'une pyramide également en pierres jointes entre elles, on ne sait comment, sans mortier ni ciment.

S'il faut en croire les archéologues, cette pyramide avait jadis cinq étages. On y voit encore des débris de frises, de corniches, de bas-reliefs et d'hiéroglyphes ciselés dans le style presque égyptien. Dans un endroit, on distingue parfaitement un casque d'où se déroule un serpent. Un petit chemin ou plutôt un sentier conduit à un autel où l'on immolait anciennement les victimes sacrifiées aux dieux; on y voit encore la pierre du supplice, semblable, bien que moins grande, à celle qui se trouve au musée de Mexico.

On n'est pas d'accord sur la race d'hommes qui a pu construire cette pyramide. On trouve une similitude entre cette construction et les travaux des Aztecs, en même temps que des Égyptiens. Les deux peuples, du reste, avaient aussi le même calendrier.

Nous passâmes encore une nuit presque blanche dans un autre rancho où nous eûmes à lutter inopinément contre les

Digitized by Google

fourmis et les moustiques, et par une température presque tropicale nous nous remîmes avant l'aube en route pour *Cacahuamilpa*, qui se trouve à six lieues de distance. Dans le village se présentent, dès l'arrivée, des guides pour les grottes; ils en connaissent parfaitement les détours et savent les endroits dans le roc où il faut allumer les feux de Bengale pour faire jouir le visiteur de toute la splendeur du spectacle. Ces grottes sont tout bonnement des excavations naturelles dans le bas de la montagne *Cacahuamilpa*, entre les deux embranchements d'une rivière appelée San Geronimo. Comme personne n'a jamais osé pénétrer jusqu'au bout, on en ignore l'étendue. Elles sont littéralement remplies de stalagmites et de stalactites, mais d'une grandeur telle, qu'on n'en peut voir, je pense, d'aussi colossales dans aucune autre partie du monde. Celles de Tilff, de Remouchamps et autres sont des atomes à côté de celles que je décris ici tant bien que mal.

Impossible de retracer l'effet magique de ces diverses grottes, spécialement le contraste lorsqu'on en sort et qu'on se rapproche de l'ouverture à travers laquelle on revoit les rayons du soleil. D'un côté, le profond et noir abîme où les silhouettes des visiteurs se dessinent comme des spectres enluminés faiblement par la lueur des torches; tandis que, de l'autre, la vive clarté du jour vient se refléter plus blanche encore sur le blanc vêtement des guides. Et au-dessus de sa tête les stalagmites semblables à des prismes de cristal d'où dégoûtent de véritables opales d'eau filtrée qui roulent comme des diamants sur le sol froid et poli de la grotte.

Je dois également mentionner une excursion que je fis aux mines de Real del Monte et à la cascade de Régla. On se rend d'abord à Pachuca par la diligence traditionnelle. Pachuca, petite ville de 11,000 habitants dans l'État de Hidalgo, est le centre d'un district minier; elle se trouve à 700 pieds plus haut que Mexico et à 7,846 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est dans ce centre minier que l'Espagnol Médino découvrit en 1557 le procédé d'extraire

Digitized by Google

l'argent du minerai au moyen d'un amalgame de mercure qu'il fit volatiliser par la chaleur, et obtint ainsi le dépôt du précieux métal au fond de la cornue.

Arrivé à Pachuca, on prend un cheval ou une mule pour se rendre à la mine de *Réal del Monte* à travers les montagnes. Lorsqu'on atteint ce point, l'aspect du pays change tout à coup et l'on peut voir à ses pieds une véritable couronne de villages miniers. Le Réal del Monte est exploité par une compagnie anglaise. Quoique les Anglais, ou plutôt (pour être plus exact) les Écossais, aient vécu longtemps au milieu des mineurs mexicains de ce district, il faut leur rendre cette justice qu'ils ont conservé pures et intactes leurs mœurs et leurs coutumes. De l'autre côté, les Mexicains ont peu emprunté aux habitudes de leurs voisins les Anglais et les Écossais. Le Mexicain ne sympathise réellement et franchement qu'avec les Français, qu'il imite volontiers dans tous leurs faits et gestes. Un vice prédominant règne chez les mineurs indigènes, c'est le vol; c'est ce qui force les exploiteurs à les chasser presque tous des mines. Leur chevelure, leurs oreilles, leurs bouches sont soigneusement visitées, et quoiqu'ils soient presque nus, ils parviennent encore à cacher et à dérober le minerai précieux.

Le métal passe dans de petites fonderies qui entourent les divers travaux et est convoyé de Réal del Monte à Régla où on le purifie. Celui qui, comme nous, a la chance de visiter ces travaux, y reçoit de la part du gérant un accueil bienveillant et de la part de toute la colonie anglaise un salut sympathique et souriant, ce qui n'est pas à dédaigner quand on se trouve à quelques mille lieues de son pays natal.

De Réal del Monte, je visitai les sources appelées *Ogos de agua* (yeux d'eau) et les *Penas Cargadas* (rocs chargés) que l'on voit de loin sous la forme de deux monstrueux champignons. Ils se trouvent sur la route du mont Jacqual, d'où on découvre une vue ravissante quand les nuages sont élevés. On s'y trouve à 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Plus loin nous arrivâmes à *El Cerro de Navajos* (montagne des fripons). Ici les collectionneurs ont occasion d'enrichir

Digitized by Google

leurs cabinets de plusieurs espèces d'objets en marbre. Ces marbres sont les mêmes que ceux que l'on trouve à Teotihuacan, mais en plus grandes quantités et d'espèces plus variées. J'y ai vu des couteaux à couper le papier, des têtes de serpents, des flèches, des perles de toute couleur, depuis la grandeur des grains de chapelet jusqu'à celle des œufs de poules de Cochinchine. Ce marbre est communément noir et provient probablement d'une matière porphyrique qui a été soumise à un haut degré de chaleur, car il a un aspect généralement vitreux. Il se trouve par couches dans l'intérieur de la montagne d'où il est extrait et amené à la surface par des galeries et des ouvertures. Il y a au Musée de Mexico une quantité de masques humains et de miroirs taillés dans cette espèce de marbre. Un curieux spécimen de l'habileté des Aztecs à travailler cette pierre, c'est un masque humain taillé dans du marbre vert. La surface non polie montre la matière vitreuse à l'état de globules, mais le côté poli a un aspect lustré d'argent, semé de veines rouges.

Du Cerro de Navajos, nous nous dirigeâmes sur *Regla*, à douze milles plus loin. Ici, on peut se procurer des objets de fantaisie faits en une espèce de terre glaise (potteries) d'une nature poreuse et toute particulière. Il faut toutefois se mettre en garde, car les Indiens vous surfont les prix de ces objets d'une façon exorbitante. On doit au moins leur offrir la moitié de ce qu'ils demandent et on est encore sûr d'être marchand.

Ce que j'ai déjà dit ailleurs concernant l'insouciance des Mexicains au sujet du lendemain est particulièrement applicable à tous ceux qui travaillent les mines ou les carrières. La majeure partie de leur salaire se dépense en colifichets pour leurs femmes ou leurs maîtresses, en beaux chapeaux, en armes et le restant au tapis vert. Ils se grisent de pulque et font un grand abus d'*aguardiente* appelé *chingerito*, espèce d'alcool fait également avec l'extrait du Magaye [1].

A peu de distance de Régla existe une merveilleuse

[1] On appelle Magaye la plus forte espèce de la famille des Agaves.

Digitized by Google

Barranca que l'on ne peut guère atteindre qu'à pied ou à cheval. Les environs de la barranca offrent un large champ ouvert aux botanistes et herboristes; car, après avoir traversé une rangée de montagnes, on arrive à une forêt de chênes d'où tombe une espèce de mousse dite *mousse d'Espagne*, et qui descend en draperie jusqu'à terre comme sur les arbres du parc de Chapultepec. Ce point domine toute la vallée, car la forêt pousse sur une colline supportée par des rochers de basalte. Le ravin représente une déchirure de terrain de 2,500 pieds de profondeur, couverte d'une végétation luxuriante, et au milieu de laquelle coule en zig-zag un torrent argenté.

N'oublions pas de citer une autre merveille de la nature : *la Cascade de Régla*, près de l'hacienda où le touriste trouve un asile hospitalier. La chute tombe dans un bassin d'une profondeur de 90 pieds, totalement entouré de rochers de basalte.

Quand on retourne, en diligence, de cette excursion vers la capitale, on se place de préférence en dehors du véhicule, afin de mieux jouir des paysages et d'étudier les habitudes, les faits et gestes des conducteurs. Comme les routes sont affreuses, les mules sont attelées deux par deux. A chaque trou, ou à chaque ornière, le cocher prévient le voyageur, afin qu'il se cramponne de son mieux pour éviter une chute. Il a un moyen tout particulier de maintenir les mules dans la bonne direction; au moment où une mule semble vouloir dévier de la droite ligne, il lui lance entre les oreilles une motte de terre dont il fait ample provision à chaque pierre ou halte. Aux fortes descentes, il dételle les deux mules de devant qui courent ainsi en liberté pour donner la direction aux autres.

Je crois que c'est ici le moment de décrire comment se font les attaques de diligences et la façon dont se conduisent en général messieurs les bandits de grand chemin. Pendant que le voyageur admire les beautés du panorama qui s'étend autour de lui, il sent la voiture s'arrêter tout d'un coup, et quand il met le nez à la portière, il voit deux hommes, quel-

Digitized by Google

quefois quatre, qui tiennent le conducteur en joue au moyen de leurs riffles. Pendant ce temps, la portière s'ouvre et quelques autres Fra Diavolos (parmi lesquels, à l'estime et à l'obéissance dont les autres les entourent, on reconnaît un capitaine et un lieutenant) prient poliment les voyageurs de descendre, prêtant la main aux dames, s'il y en a. Quand tous sont descendus, et après s'être poliment informé de l'état de leur santé et de la façon dont le voyage s'est passé jusque-là, on leur ordonne de se coucher la face contre terre et le dos tourné vers la diligence. Des bandits armés les surveillent rigoureusement dans cette attitude, pendant que d'autres visitent scrupuleusement l'intérieur, retournent les coussins, vous demandent vos clefs, ouvrent vos malles, et s'ils n'y trouvent pas suffisamment de quoi satisfaire leur goût, enlèvent aux hommes leurs montres, leur argent, leurs chaînes et jusqu'à leurs vêtements, aux femmes leurs bijoux et leurs parures. Le coup fait, le capitaine de la bande vous prie poliment de remonter en voiture, et, le chapeau à la main, avec une profonde révérence, vous souhaite un bon et heureux voyage. On ne saurait être plus gentleman ni plus chevaleresque. Le vol étant leur unique mobile, ils en veulent rarement à vos jours. Il est prudent toutefois de leur donner ce qu'ils demandent et de ne pas chercher à se défendre. Ce serait autrement le cas de se faire massacrer, car on ne sait jamais à combien de bandits on a affaire. A côté de ceux qui se présentent, s'en trouvent un certain nombre cachés derrière un fourré de bois ou un angle de rocher, prêts à prêter main forte. Vous me demanderez : Que fait l'escorte pendant ce temps, car les États donnent des escortes de cavalerie aux diligences. L'escorte, sous un prétexte quelconque, est restée en arrière à quelque distance de l'endroit où le coup doit se faire. Elle accourt d'habitude bride abattue après que le coup est fait. Elle est presque toujours d'accord avec les bandits et touche sa part du butin à son retour. Voilà l'histoire véridique.

Quelque rassasié que soit le touriste de sites et de panoramas, ce serait un crime de négliger la ville de Puebla

Digitized by Google

et ses environs — Puebla de los Angelos : le village des anges. — Le meilleur itinéraire à suivre, c'est de se rendre directement à Puebla par le chemin de fer de Vera-Cruz et de là à Cholula. A Apizaco, on quitte la ligne de Vera-Cruz, après y avoir pris un bon et confortable déjeuner à la fourchette. A 10 1/2 milles de cette station, le train monte vers Santa-Anna Chiantempah, après avoir passé sur un beau pont en fer jeté sur l'Atoyac, une des plus importantes rivières du pays qui conflue avec l'impétueux torrent de Mescala, serpente à travers les États de Tlascala et Puebla et va finalement se jeter dans la mer dans l'État de Vera-Cruz. A 11 1/2 milles plus loin est la petite station sans importance nommée Panzacola et de là on arrive à Puebla. Si c'est tôt dans la matinée ou tard dans l'après-dîner il est bon d'aller directement prendre un bain à *la Ojo de San Pedro ;* la source y est d'une nature sulfureuse, et à part le bien-être que l'on en ressent, l'établissement mérite d'être visité. Comme une petite promenade est recommandée au touriste, après son bain, il peut visiter les églises (pas toutes, car il y en a 79) et l'ancien tribunal de l'inquisition, aujourd'hui chapelle protestante. Puebla, capitale de l'État du même nom, est situé à 7,072 pieds au-dessus du niveau de la mer et compte environ 68,000 habitants. Son origine ne semble pas remonter au delà du XVIe siècle, et ce fut jadis un centre manufacturier. Les pestes, dont quelques-unes, accompagnées de famines, désolèrent la ville en 1576, 1736, 1779 et 1786, ainsi que la loi qui prohiba le commerce avec le Pérou, en 1738, ont contribué beaucoup à amoindrir l'importance de cette cité qui rivalisait avec Mexico.

La cathédrale, érigée en 1649, est comme toutes les églises espagnoles, d'un style très-douteux à l'extérieur et, par contre, très-somptueuse à l'intérieur. On entend souvent des orateurs parler de travaux faits avec la sueur du peuple; c'est dans l'intérieur des temples mexicains qu'on peut en trouver des exemples : cette sueur y est représentée sous la forme de joyaux en or et en argent incrustés de diamants et de pierres fines. Car, jadis, le clergé n'exploita pas seulement

Digitized by Google

à son profit la loi qui forçait l'Indien à lui consacrer une partie de son temps, mais il obligeait encore les pauvres fanatiques à racheter l'adoration de leurs idoles au moyen de leurs trésors ou de leur fortune. Encore aujourd'hui, la majeure partie de leur salaire ou de leur gain passe dans les mains des prêtres, surtout dans les villages.

Il y a près de Puebla, une carrière d'où l'on extrait de beaux marbres appelés : *Tecali*. Quelques espèces ont beaucoup de ressemblance avec l'onyx africain et sont si transparentes, que dans la petite église de Tecali, des feuilles de ce marbre y servent de carreaux de vitres. Ces carreaux ont été si longtemps exposés à l'air, que les veines qui contiennent une grande partie de carbonate sont devenues des rainures profondes d'un rouge foncé, comme de la rouille de fer.

La ville de Puebla fut le théâtre de plusieurs combats entre les troupes françaises et mexicaines. Ces dernières sont si convaincues de leurs victoires, et surtout de celle du 5 mai 1862, que le Congrès de l'Union a décidé que ce jour serait désormais un jour de fête commémorative et nationale. Les troupes mexicaines étaient sous le commandement du général Negrete et puis de Saragoza. Voici comment les Français racontent cet événement :

Le général français Laurencey avait énergiquement refusé d'attaquer Puebla, objectant qu'il pouvait peu compter sur le régiment des zouaves et qu'il connaissait à peine les fusiliers de marine. Mais M. Dubois de Saligny envoya au général des pleins pouvoirs et prétendit que Negrete rendrait le fort de Guadalupe à la première sommation. Ce dernier, au contraire, avait reçu du renfort du général Saragoza et les troupes françaises, inférieures en nombre, furent repoussées avec une sérieuse défaite. Presque tous les zouaves français y périrent et la retraite que fit ensuite le général Laurencey sauva le corps d'occupation sous ses ordres. Ce fait d'armes est l'un des plus beaux et des plus importants de toute la durée de l'intervention française.

Cholula, l'ancienne capitale de la république de ce nom,

Digitized by Google

a été sacrifiée à Puebla. Elle contenait autrefois 40,000 habitants, et n'est plus aujourd'hui qu'un misérable bourg de huit mille âmes.

Ce qu'il y a de plus curieux à visiter à Cholula et à Teotihuacan, ce sont les anciennes pyramides appelées par les Indiens *Tocalis*.

Le Tocali de Cholula est comme toutes les autres pyramides de la contrée; mais ses proportions sont plus imposantes. Elle est élevée de 200 pieds; ses marches et sa plate-forme ont disparu sous la végétation qui couvre entièrement ses flancs et sa crête; on peut cependant reconnaître la nature de sa construction qui est composée de briques séchées au soleil, d'une couleur gris foncé, et cimentées alternativement avec de la terre glaise et du mortier. Ici, comme à Teotihuacan, à Xochicalco et à Cerro de Navajos, on trouve les mêmes échantillons de marbre et les mêmes idoles en terre cuite, tant dans les champs environnants que dans une espèce de salle à l'intérieur de la pyramide, et surtout dans les anciens tombeaux des Aztecs qui avaient la coutume de se faire enterrer avec leurs idoles.

Teotihuacan (San Juan de) est situé à 27 1/2 milles de Mexico. On y prend une diligence qui vous conduit aux pyramides situées à une distance de 2 milles plus loin. Quoiqu'elles soient si proches, elles ne sont pas visibles à distance, étant cachées par des hauteurs. Le sol, dans la direction du nord, n'est composé que de lave et de basalte et les rares arbres qui poussent çà et là sont de la famille du *Schinus molle* (arbre du Pérou) et par-ci par-là un peu de bruyères.

Du côté sud, au contraire, les sources sont nombreuses et leurs torrents circulent à travers des champs d'une végétation luxuriante. Les pyramides sont situées sur la partie la plus triste et la moins fertile de la contrée, presque impraticable. A proximité, dans le terrain de basalte, se trouvent des trous ou excavations immenses, faits probablement par ceux qui ont érigé les monuments. Non loin de la pyramide del Sol (du soleil) se trouve un autre monument digne d'être remarqué et nommé *Ciudadela* (petite ville); il est formé de

Digitized by Google

quatre murs d'égale longueur, rectangulaires. Leur épaisseur est de 88 yards anglais et leur hauteur de 11 yards, excepté celui de l'Est, qui n'est élevé que de 5 1/2 yards. Extérieurement ils sont obliques comme les monuments égyptiens ; mais intérieurement ils sont perpendiculaires. Au milieu de cette ciudadela se trouve une petite pyramide sur un socle quadrangulaire, et le long de la partie horizontale des murs se trouvent quatorze autres pyramides plus petites disposées symétriquement. On suppose qu'elles ont été érigées pour servir de lieux funéraires par les *Toltecas* ou par les *Aztecs*. On ne sait pas au juste la façon dont elles furent construites ni dans quel but. On croit que, comme beaucoup de monuments religieux du XIIe siècle en Europe, elles doivent leur origine au fanatisme religieux qui ordonnait au peuple d'y consacrer une partie de son temps. D'autres pensent que c'est l'œuvre des prisonniers faits dans les guerres aux tribus voisines et qu'on les sacrifiait ensuite au sommet de ces constructions mêmes qu'ils avaient aidé à ériger. On atteint la cime des pyramides par des escaliers en spirale. Celles-ci sont faites en terre glaise, pierres et mortier, et couvertes d'une couche en stuc très-mince. La matière est blanche, polie et peinte extérieurement en cinabre.

III. — ÉPISODES DE L'INSURRECTION.

On sait que le Mexique resta une dépendance de l'Espagne depuis sa conquête par Hernand Cortez, jusqu'à la révolution dont le prêtre Hidalgo donna le signal en septembre 1810. Hidalgo ne tarda pas à être pris avec trois autres chefs du mouvement par les Espagnols et tous quatre furent pendus le 31 juillet 1811.

Le 31 janvier 1812, le général José Maria Morelos et Ignacio Raymond se déclarèrent ouvertement pour l'indépendance et continuèrent l'œuvre commencée par leurs infortunés compagnons. Le 16 novembre 1813, ils constituèrent enfin un congrès à Chilpancingo, où ils proclamèrent ouvertement l'indépendance du pays. La première constitu-

Digitized by Google

tion de la nouvelle république fut promulguée à Apatzingan le 24 octobre 1814. Morelos, hélas! ne devait pas survivre longtemps à son triomphe : le 6 novembre de l'année suivante il fut fait prisonnier et fusillé à Cristobal Ecatapec, le 21 décembre 1815. L'impulsion toutefois était donnée; plus d'un homme courageux était gagné à la cause nationale et parmi ces patriotes on cite les noms de Alvarez, Allende, Aldama, Bravo, Galeana, Matamoros, Vicente Guerrero, Rosain, Teran, etc., etc. A mesure que la révolution gagnait du terrain, des déserteurs du camp espagnol vinrent renforcer les rangs des indépendants. Le général espagnol Mina débarqua même sur la côte de Tamaulipas des troupes et des provisions pour les insurgés, et aida ainsi à précipiter la fin de l'insurrection. C'est alors que Vicente Guerrero put organiser une guerre de guérillas contre les troupes espagnoles et qu'il fut rejoint par Augustin Iturbide, qui prit le commandement de l'armée de l'indépendance et acheva l'œuvre de la révolution, le 24 août 1821, en concluant le traité signé entre lui et le général espagnol au village de Iguala dans l'État de Guerrero; après quoi il fit son entrée à Mexico, à la tête de son armée victorieuse le 27 septembre 1821. Il adopta, pour drapeau national, les trois couleurs : vert, blanc et rouge, qui le sont encore aujourd'hui.

(Le drapeau arboré par Hidalgo représentait auparavant la vierge de Guadelupe.)

Si Iturbide, à la suite de sa victoire, avait pu modérer son ambition, il aurait sauvé sa propre existence d'abord; il aurait mis sa famille à l'abri de la misère et évité à sa patrie les troubles immenses qui y ont régné après. Il eut la faiblesse d'accepter le titre d'empereur que lui offrit une population aveugle, à l'instigation d'un nommé Pio Marcha, un sergent de son armée. Il fut couronné et sacré dans la cathédrale à Mexico, le 21 juillet 1822.

C'est de cette époque que date l'ère des prononciamentos si fréquents dans ce pays. Le 6 décembre 1822, le général Santa-Anna (qui vient de mourir à Mexico dans le mois de

Digitized by Google

juin 1876) se mit lui-même à la tête de la révolte. Iturbide, pour sauver sa patrie de la guerre civile, abdiqua le trône le 19 mars 1823, et dix mois plus tard, le 23 avril 1824, il quittait volontairement Mexico pour se rendre en exil.

Ignorant que, pendant son exil volontaire, une sentence de mort avait été prononcée contre lui, l'empereur revint au Mexique où il espérait être reçu à bras ouverts; il atteint le 14 juillet 1824 le petit port de Sota la Marina, dans l'État de Tamaulipas, débarqua le lendemain, fut fait prisonnier et fusillé le 19 dans le bourg de Padilla, à l'âge de quarante-quatre ans. Ses restes furent transportés dans la cathédrale de Mexico, et déposés dans une urne en cristal, dans la chapelle de San-Felipe de Jesus.

On a pu lire récemment dans les journaux ce fait-divers qu' « un des fils d'Iturbide tenait un restaurant à Courbe-« voie près Paris, où il est mort en laissant une fille et un « garçon que Maximilien avait adopté et désigné pour être « son successeur. »

Depuis la mort d'Iturbide, le pays a été mainte fois soumis à différentes formes de gouvernements, tantôt centrales, tantôt fédérales, administré tantôt par des catholiques, tantôt par des libéraux, tantôt par des dictateurs, puis par des régences, plus tard par un autre empire et aujourd'hui par un pouvoir républicain tel quel, mais libéral. Santa-Anna seul occupa sept fois le pouvoir, et depuis 1824 jusqu'en 1872, le gouvernement changea cinquante-sept fois de mains. (Une fois en moyenne par an.)

Un des articles de la première constitution promulguée par le Congrès après l'abdication d'Iturbide (le 1er janvier 1825) abolit l'esclavage sur toute l'étendue du territoire mexicain, et par un décret du 16 septembre 1829, les habitants espagnols furent expulsés du pays.

Depuis son indépendance, le territoire mexicain a été envahi quatre fois. On sait comment, à la suite de la quatrième invasion, Maximilien accepta la couronne du Mexique qui devait lui coûter la vie. Fait prisonnier à Queretaro, le 15 mai 1867, il fut jugé, condamné à mort et exécuté le

Digitized by Google

19 juin suivant, au *Cerro de las campanas*, en même temps que le général Mejia et le général Miramon, un ex-président de la république mexicaine. Maximilien avait remis son épée au général Escobedo, qui la transmit à Juarez. Cette épée a été conservée dans la famille de ce dernier jusqu'en 1875, époque où elle en a fait don au président actuel Lerdo de Tejada. Maximilien, âgé de trente-cinq ans, mourut bravement avec ses deux fidèles généraux, au *Cerro de las campanas*. Un tas de grosses pierres surmontées d'une grande croix de bois, rappelle aux voyageurs qu'un grand crime politique a été perpétré en cet endroit. Quand l'armée impériale fut défaite, la capitale était occupée par le parti conservateur. Le général Porfirio Diaz, le chef de la révolution actuelle et président actuel de la République, vint en faire le siége et s'en empara définitivement le 21 juin. Benito Juarez y fit sa rentrée le 15 juillet suivant et conserva la présidence jusqu'à sa mort, le 18 juillet 1872, époque à laquelle lui succéda Lerdo, le président déchu.

J'ai dit que j'avais débarqué au Mexique dans un moment de révolution. Voici, à cet égard, un épisode qui se passa pendant mon séjour et qui semblera incroyable en Europe.

Le 15 novembre 1876, entre six et six heures et demie du soir, le nommé Alejandro Guttierez, surnommé le *Chato Alejandro*, ex-abatteur de chèvres et de moutons, élevé par Porfirio Diaz au grade de général de brigade dans l'armée des prononcés, se présenta, à la tête de quinze hommes à cheval, à la *guarita* de San Cosme (l'un des bureaux de l'octroi de la ville de Mexico), s'y fit délivrer par le personnel des bureaux les cinq cents piastres formant le produit de la recette du jour, passa la chaussée et alla s'installer en face, avec sa petite troupe, au Tivoli de San Cosme, tenu par Porras. Après y avoir dépensé en champagne une partie de ce vol audacieux et s'y être amusé tranquillement, sans être le moins du monde inquiété, jusqu'à onze heures du soir, il se retira tout à son aise dans ses montagnes. Ce fait, chose extraordinaire, a pu se passer au sein de la capitale, qui a plus de 2,000 hommes de garnison des trois armes : infan-

Digitized by Google

terie, artillerie et cavalerie; où il y a 1,200 hommes de police diurne et nocturne et plus de 300 gendarmes ruraux. Chose plus forte encore, c'est qu'à 300 mètres de l'endroit où le coup a été fait, il y avait une caserne de cavalerie et une autre de pompiers, qui font également partie de la police urbaine.

Un mot encore pour expliquer le sobriquet de *Chato* Alejandro : on appelle au Mexique un *Chato* celui qui a un petit nez aplati ou même qui n'a pas de nez; Alejandro Guttierez a un nez pareil, de là son sobriquet sous lequel il est vulgairement connu. Tantôt cet homme se trouva à la tête de six à sept cents espèces de voleurs de grand chemin et se tint retranché dans les montagnes d'où il descendait de temps en temps pour faire la rapine dans les petites villes et villages ainsi que dans les haciendas du rayon de Mexico. Ce furent ses bandes qui, à Tlalpam, à San Angel, à Mixcoac, à Tacubaya et jusqu'à la porte de la capitale même, eurent l'audace de détruire la voie ferrée du tramway, de brûler les stations, les écuries et les voitures, d'enlever les mules, de rançonner les voyageurs et d'enlever jusqu'à l'argent destiné à la paye hebdomadaire des ouvriers des fabriques. Les petites garnisons que le gouvernement tenait dans ces localités (20, 30, 15 et moins d'hommes) se tenaient enfermées dans les bâtiments qui leur servent de casernes et restaient les bras croisés devant ces actes de brigandage. On n'osait pas les laisser sortir, de peur qu'elles passassent à l'ennemi et ne fissent cause commune avec lui.

Le matin du 18 octobre 1876, me rendant à la poste aux lettres, et longeant le trottoir du palais dont l'un des angles est occupé par une caserne d'infanterie, je me sens attiré involontairement par un attroupement formé devant la porte principale de cette caserne. Il s'en échappait des cris de douleur déchirants, poussés par des femmes et des enfants. C'étaient de malheureuses victimes indiennes auxquelles la *leva* venait d'arracher violemment, à qui un mari, à qui un frère, à qui un père, un amant ou un fiancé ! Ces pauvres diables étaient arrivés de bonne heure et de distances

Digitized by Google

énormes pour apporter aux marchés de Mexico leurs fruits, leurs légumes ou d'autres denrées. Le pouvoir exécré du président Lerdo a besoin de soldats pour soutenir quelque temps encore son fauteuil chancelant et voilà pourquoi on arrache de force ces pauvres Indiens à leurs affections et à leurs familles pour en faire de prétendus défenseurs improvisés de la patrie. Que feront désormais ces femmes sans mari, ces enfants sans père, ces familles vouées à la misère et peut-être à la mort?... Qu'est ce que cela fait à l'ambition de ceux qui n'ont qu'un objectif : la conservation du pouvoir et l'impunité du vol pratiqué et exploité sur une vaste échelle!!!

La scène était réellement horrible. Ces cris presque sauvages, cette douleur, ces larmes, ces sanglots avaient quelque chose de terrible qui m'ont profondément bouleversé le cœur. Une de ces pauvres femmes était dans un véritable état de délire et frappait, affolée, sa tête contre les murs, essayant ainsi de la briser pour tuer sa douleur. Ému moi-même jusqu'aux larmes, je vidai mon porte-monnaie entre les mains de ces pauvres femmes : elles eurent chacune une piastre! Quel soulagement cette faible aumône pouvait-elle apporter à leur malheur et à leurs souffrances!...

Et voilà comment on entend la liberté dans ces belles républiques tant vantées du nouveau continent!...

Il n'y a pas d'exemple d'une révolution qui n'ait pas triomphé au Mexique. Cette fois encore le gouvernement reçut, durant mon séjour à Mexico, un échec dont il ne devait pas se relever; je veux parler de la bataille de Tecoac où, de chaque côté, six à sept mille hommes se trouvèrent engagés.

L'action a eu lieu entre Huamantla et l'hacienda du sieur Alphonso Alvarez, qui a fourni aux forces régénératrices tous les secours nécessaires aux blessés, les aliments, les animaux, et dont le patriotisme s'est élevé jusqu'à se transporter en personne sur les lieux pour recueillir les blessés et leur offrir ses consolations. Le propriétaire de l'hacienda voisine, dite de la Compania, a aussi prêté des secours vraiment chevaleresques. Après la défaite d'Alatorre, Por-

Digitized by Google

forio Dias a occupé, avec quatre cents hommes, l'hacienda et la place de Huamantha.

Le 16 novembre, à huit heures du matin, le général Porfirio Dias établit son camp entre l'hacienda du sieur Alvarez et celle de la Compania, où il commença à faire ses préparatifs pour la lutte. Le général Alatorre, qui se trouvait à une demi-lieue de distance, comprit ces mouvements et ordonna au général Yepez d'attaquer de front, avec mille hommes, les défenseurs du peuple; le général Villagran, avec l'artillerie, avança par le flanc droit et le général Topète par le flanc gauche. Le signal étant donné, la lutte s'engagea avec un acharnement extraordinaire. Les *régénérateurs* occupaient une faible position sur le versant d'une coline scabreuse, et par conséquent le flanc droit et le flanc gauche étant occupés par l'ennemi, il leur était presque impossible de se défendre.

Le combat avait commencé à dix heures du matin et dura jusqu'à deux heures de l'après-midi, heure à laquelle les deux armées, épuisées, asphyxiées par la fumée de la poudre, ne purent plus continuer à se battre. La voix du général Alatorre se fait tout à coup entendre et ranime le courage de ses soldats qui se précipitent de nouveau sur ceux de Dias qui attendent de pied ferme cette seconde et effrayante attaque.

Le général Alatorre avait envoyé chercher trois mille hommes de renfort, et au moment où les *prononcés*, criblés par les boulets et la mitraille, commençaient à céder, car jusque-là on n'avait presque pas fait usage de l'artillerie, le brave général Gonzalès arriva à leur secours avec un nombre égal de troupes fraîches à celui que Alatorre attendait. Quel ne fut pas l'étonnement de ce dernier quand il vit ce nouveau corps arrivant sur lui, l'attaquer par le flanc droit au lieu de le secourir, et disperser en moins d'une demi-heure, sous une pluie de mitraille, le reste des forces qu'il avait encore!

Avec quinze cavaliers seulement et ses aides de camp Guimera, Alatorre neveu et Jixemès, le général Alatorre prit sa fuite vers Puebla. Sa défaite a été un triomphe comme

Digitized by Google

soldat, mais non pas comme défenseur d'une bonne cause politique.

Voici, d'après le rapport contenu dans une lettre de Porfirio Diaz, les pertes subies des deux parts : du côté de Lerdo avec Alatorre : 420 mulles et 200 chevaux, tous les équipages avec leurs mulles, munitions, et le parc ou le train, et 870 piastres en argent. Toutes les armes ; 1,900 morts; 800 blessés; 1,570 prisonniers, parmi lesquels le général Topèze et toute l'artillerie. Du côté des prononcés : 857 morts; 475 blessés, parmi lesquels les généraux Bonillo, Ramirez, Bianchi et Gonzalès, et 172 contusionnés. Ce combat meurtrier a terminé la révolution et fait prendre la fuite à Lerdo et à son gouvernement.

Le 20 novembre, quand la fatale nouvelle de la défaite de l'armée d'Alatorre était officiellement connue du gouvernement, les membres du Congrès diplomatique présents à Mexico furent invités à se rendre précipitamment à la salle du Congrès, où le pouvoir devait leur jouer sa dernière farce. En effet, au lieu d'y apprendre, comme on s'y attendait, la déclaration de la démission du ministère et la renonciation au pouvoir de Lerdo, le général Escobedo, ministre de la guerre, vint annoncer pompeusement à l'assemblée : que le gouvernement était encore très-fort, qu'il était résolu, plus que jamais, à résister, et qu'il comptait encore, pour cela, sur de nombreux amis. Lerdo, disait-il, allait faire fortifier la ville, où il avait une garnison de plus de 5,000 hommes.

Autant de mots, autant de mensonges ! C'était une mystification pour mieux préparer sa fuite à laquelle il travaillait déjà. La Chambre tombant dans le panneau, se sépara en donnant un vote de confiance au gouvernement. Pour compléter la farce, le senor Lerdo se promena encore à 11 1/2 heures du soir dans les rues de la capitale, à l'Empedradrillo et à la Alcaiceria, où plusieurs personnes l'ont vu et rencontré.

Ce n'est que vers deux heures du matin, le 21 novembre, que Lerdo de Tejada quitta Mexico avec les ex-ministres,

Digitized by Google

deux sénateurs et quelques députés de ses créatures; 500 hommes de cavalerie, selon les uns, et 1,000 selon d'autres, formaient l'escorte du convoi de voitures qui transportaient les fugitifs; ils passèrent entre Chapultepec et Tacubaya, allant vers une direction inconnue, les uns disent : cherchant à gagner la côte du Pacifique pour s'y embarquer. Selon d'autres versions, cherchant à atteindre un État quelconque qui lui fût resté fidèle pour y transférer le siége de son gouvernement. A quelques lieues de la capitale, une partie de son escorte (400 hommes) fit défection, tira sur les voitures et rentra à Mexico.

Le 26 novembre 1876, à quatre heures de relevée, je me rendis à la garita de la Guadeloupe, dans l'intention de suivre à pied la route qui conduit au village de ce nom où se célébrait la fête et le grand pèlerinage des Indiens. La route était littéralement couverte sur toute son étendue (une lieue environ) de troupes de toutes armes, de matériel de guerre porté sur des chariots et à dos de mules ; c'étaient de huit à dix mille hommes de l'armée victorieuse de Porfirio Diaz, que le chemin de fer avait déversés à la station de la Guadeloupe et qui de là devaient entrer dans Mexico.

La cavalerie était rangée en bataille sur l'accotement gauche de la route pour laisser passer devant elle l'infanterie et l'artillerie. Impossible de s'imaginer en Europe une armée semblable. Impossible, même quand on les voit, de croire que ces soldats aient pu battre et défaire complétement une armée régulière, bien équipée, bien armée comme celle du gouvernement commandée par Alatorre. Ma plume se refuse presque à dépeindre ces bandes, et quoi que je puisse en dire, je serai toujours encore en dessous de la vérité. Que l'on se figure huit à dix mille hommes naturellement basanés, réduits presque à l'état de nègres par le soleil et par la fumée de la poudre, complétement déguenillés; les uns à moitié nus, les autres couverts simplement de lambeaux, débris festonnés d'un ex-uniforme en coutil. Ici des pelotons entiers qui n'ont plus de l'uniforme qu'un pantalon ou une veste déchirés; là des compagnies d'Indiens des montagnes

Digitized by Google

dont tout l'accoutrement consiste en de vieux chapeaux de paille troués par les balles, un large pantalon de toile retroussé jusqu'aux genoux; une *manta* par-dessus, et autour des reins deux ceintures en cuir, l'une pour porter la baïonnette, l'autre remplie d'une centaine de cartouches. Ceux-ci portent fièrement leurs fusils Remington, marchent comme des cerfs, les uns ayant encore des sandales, les autres une seule sandale, la plupart pieds nus. On ne croirait jamais que ces pauvres diables sont ou ont été en campagne depuis un an, exposés à toutes les intempéries du temps, couchant constamment sur la dure, privés la plupart du temps de nourriture et de tout le plus strict nécessaire, se battant constamment comme des lions. Ces derniers portaient le nom de Tuxtepecanos, provenant du nom de Tuxtepec, localité d'où Porfirio Diaz avait lancé son programme de gouvernement.

L'infanterie (plus ou moins régulière, si on peut l'appeler ainsi) est dans le même état de délabrement; ici les soldats ont des shakos sans couverture, sans jugulaires et sans pompons; là ils ont des couvertures de shakos seulement et pas de shakos. Quelques-uns ont encore une seule pièce de leur équipement reconnaissable; tous pourtant ont conservé leur armement et leurs ceintures de cartouches. Leurs buffleteries, couvertes de boue et de fumée de poudre, ne tranchent plus sur leurs tenues en lambeaux, on les devine par ce qu'on suppose qu'ils ont dû en avoir.

Les officiers sont dans le même état de misère que les soldats, leurs uniformes sont délabrés au même point que ceux de leurs hommes et on ne les reconnaît qu'à la place qu'ils occupent pendant la marche ou dans les rangs.

La cavalerie est de deux genres : la cavalerie régulière et la cavalerie des guérillas. La régulière est dans un état relativement meilleur que l'infanterie; ici les uniformes sont encore presque au complet. Tout est sale et poudreux, et les chevaux, pauvres bêtes, qui ont vécu des mêmes privations et des mêmes fatigues que leurs cavaliers, ressemblent à des squelettes épuisés. On ne comprend pas comment ils peuvent encore porter leur cavalier.

Digitized by Google

La cavalerie des guérillas est celle qui se présente dans les meilleures conditions; aussi tous ceux qui en font partie sont des volontaires, en majeure partie gens aisés et qui se sont montés, équipés et armés à leurs propres frais. Beaux hommes et beaux chevaux ; des armements et équipements presque riches. Sabres, carabines à douze coups, revolvers de luxe ; costumes de ranchéros en cuir brodés, splendides sombréros en paille ou en feutre. Ce sont eux qui sont les plus à craindre et qui font, dans les montagnes, le plus de mal aux troupes régulières. Presque tous ranchéros ou détenteurs de haciendas, de tiendas ou de pulcherias, ils ont une grande influence sur les Indiens de leurs localités.

L'artillerie est dans la plus grande misère comme tout le reste ; le matériel très-convenable surtout pour ce pays. De grosses pièces de 12 et de 24 en bronze et lisses; quelques pièces de 8 en bronze rayés, mais ne se chargeant pas par la culasse. De petites pièces de campagne sur petits affûts traînés, dans les terrains plats, par des Indiens et chargées à dos de mulets dans les montagnes. Toute l'artillerie, pièces, caissons, fourgons, etc., traînés par des mules; les artilleurs montés sur des chevaux devenus rachitiques par la fatigue et les privations. Les mules seules sont en bon état ; ce qui n'est pas étonnant, car partout où passent les soldats ils les volent ou se les font céder de force par leurs détenteurs.

Une quantité innombrable de ces animaux suivent l'armée, portant les munitions, les vivres (s'il y en a) et le butin pris sur l'ennemi.

Les prisonniers sont immédiatement incorporés dans l'armée victorieuse et se battent dès le lendemain, quelques fois le jour même, contre leurs camarades de la veille. Dans le corps d'armée que j'ai vu, la plupart avaient déjà été quatre à cinq fois alternativement prononcés ou lerdistes. On les reconnaissait du reste parfaitement à leurs uniformes. Ajoutons à cela des centaines de femmes à pied ou à cheval, qui suivent partout ces armées avec un dévouement et un courage inconnus en Europe. Des enfants à la jupe, sur les bras, sur le dos et ailleurs encore, le père en tenant

Digitized by Google

même (les plus grands) sur le devant ou le derrière de sa selle. J'ai vu une de ces intrépides amazones à cheval sur sa mulle, donnant le sein à un bébé de quinze jours qui était né pendant qu'elle suivait l'escadron dont son mari faisait partie dans une escarmouche de montagne.

Telle est la description bien au-dessous de la vérité, de cette armée dont je n'oublierai jamais le souvenir. Les premiers pelotons étaient déjà sur la place à Mexico lorsque la queue de la colonne se trouvait encore dans la station de la Guadaloupe. Il a fallu quatre heures avant que tout fût entré dans la capitale. Heureusement qu'il y a à Mexico beaucoup de casernements et d'anciens couvents transformés en casernes, sans quoi on ne sait vraiment où tout ce monde aurait logé.

IV. — RETOUR A VERA-CRUZ.

Avant de quitter le Mexique, je dois encore signaler une excursion que je fis de Cordova à Huatusco et à l'Attoyac. Une fois qu'on a quitté le chemin de fer à Paso del Macho, le reste du voyage doit se faire à cheval, en terre chaude. Il y a un mot qui s'écrit et se prononce souvent : c'est le mot impossible. Mais il est rare qu'il vienne plus à propos que devant les montagnes de Huatusco. Ces montagnes colossales, vous en voyez ou voudriez plutôt en voir les cimes ? *Impossible !* elles se perdent dans les nues et votre vue ne porte pas aussi loin. Ces abîmes, qui sont devant vous et autour de vous, vous voudriez bien en voir la profondeur ? *Impossible !* votre œil ne plonge pas à cette profondeur. Ces sapins et ces cèdres, nés avec la création, poussés à une hauteur de quatre et cinq cents pieds, vous voudriez bien les dessiner ou les reproduire ? *Impossible !* votre crayon n'en a pas la force ni la couleur, et votre papier est trop petit. Ces milliers de fleurs et de plantes, aux mille formes et couleurs diverses, orchidées, parasites, broméliacées, que la nature s'est amusée à semer soit sur les arbres géants cent fois séculaires, soit entre les fentes des rochers où il n'y a pas même une ombre de terre végétale, vous voudriez bien les tou-

Digitized by Google

cher et, au besoin, les cueillir ou les voler dans votre ardent et insatiable désir de posséder? *Impossible!* vous ne pouvez les atteindre, car des ronces et des parois de rocs perpendiculaires les défendent et les protégent. Ces milliers d'oiseaux aux riches et multiples couleurs, dont les voix sonores vous enchantent, vous voudriez bien en saisir quelques échantillons pour les priver de cette liberté dont ils jouissent si joyeusement? *Impossible!* leur vol est dirigé trop haut et ils n'ont été placés là que pour égayer de leurs chants ce sublime et grandiose paysage. Quel est donc ce ruban blanc qui semble être jeté en zig-zag à vos pieds à une profondeur de cinq à six mille pieds? La nature aurait-elle perdu là sa jarretière? Une envie démesurée vous prend d'aller le ramasser. Vous descendez les six mille pieds; le ruban grandit et s'élargit au fur et à mesure de votre descente. C'est enfin le fleuve de l'Attoyac qui, à quelque vingt lieues de là, va confondre ses eaux avec celles du Rio Secco pour se déverser ensemble dans le golfe du Mexique, au sud de Vera-Cruz. Mais, avant d'opérer votre descente avide, vous avez remarqué, sur les pentes des montagnes, des espèces de fils jaunes qui semblaient y avoir été déroulés sans symétrie d'une bobine abandonnée. Eh bien, ces fils, selon leur grosseur apparente, sont des routes ou des sentiers créés par l'Indien un peu au hasard, souvent à pic. Et pourtant l'homme y passe, le cheval y passe, la mulle chargée y passe sans souci du danger. Quand, pour se frayer une voie dans ces forêts vierges, à travers les ravins et les précipices, le sauvage a tracé ces sentiers, il ne s'est pas douté que mille morts l'accompagnaient dans sa route insouciante. Il y a des passages où votre monture semble être debout sur la tête, les jambes de derrière en l'air. Là où la mule hésite, la mort vous salue et attend sa proie; car devant vous, à côté de vous, autour de vous, il y a l'abîme.

Dans cette descente, que d'idées ont traversé mon cerveau! que de frayeurs cachées et adroitement dissimulées n'ai-je pas ressenties!... On lâche la bride, on s'accroche au pommeau de la selle et on abandonne son sort à une humble

Digitized by Google

et pauvre bête qui, sans se soucier de l'animal qu'elle porte, avance en tâtonnant et arrive enfin à destination, par la grâce de son instinct et de son esprit de conservation... Nous sommes enfin devant ce beau fleuve de l'Attoyac, roulant ses eaux à travers un lit de rocailles, au milieu d'une barranca, véritable jardin anglais, chef-d'œuvre de la création. Mais le voilà, tout à coup, qui, à deux milles de distance, s'engouffre dans une caverne, sous une immense montagne de granit. L'entrée de la caverne est tellement basse qu'elle ne permettrait pas de laisser flotter un cadavre sur la surface des eaux. C'est là que l'on voudrait bien suivre le fleuve, compter les mille replis qu'il fait probablement dans cet antre souterrain dont on voudrait mesurer l'étendue. Toujours *impossible!* La création s'est réservé cet impénétrable mystère. Elle vous le montre seulement sortant de la caverne à deux lieues plus loin, pour tomber en une immense cascade, d'une hauteur de trois cents pieds, avec un fracas formidable, sur d'immenses blocs de granit en gradins, et glisser tranquillement comme un serpent à travers des plaines fertiles jusqu'à son confluent avec le Rio Secco. On peut dire que le grandiose du paysage de l'Attoyac est une des merveilles de la nature. En présence d'un aussi imposant spectacle, on se demande involontairement : Quel est l'auteur de tout cela? Est-ce Dieu? est-ce la nature elle-même?... *Quien sare?* comme dit l'Espagnol. Résoudre cette question est de nouveau : *impossible!* On sent trop son impuissance ; on s'incline devant l'inconnu. Les bornes de la conception humaine ne sont pas assez vastes pour comprendre. Ce que l'on ressent se traduit par ces mots : *Impuissance et extase.*

Le site d'Huatusco, sans être aussi grandiose et aussi imposant que celui de l'Attoyac, offre pourtant au touriste un autre genre de charmes, et quand on le nomme : le paradis terrestre du Mexique, on l'a parfaitement qualifié. C'est l'Attoyac en miniature; c'est Spa et ses environs comparés aux bords du Rhin. Ici, c'est un vrai jardin anglais, chef-d'œuvre du grand Architecte de la création. Bois verts et touffus, riche campagne cultivée de maïs, riz, canne à

Digitized by Google

sucre, café, etc.; lacs et pièces d'eau naturelles; beau bétail; haciendas et sucreries, entre autres celle du Mirador, habitée par une famille allemande, où nous avons reçu une hospitalité des plus cordiales. Cette famille s'appelle : Ziehl. Un des fils Ziehl, Fernando, fabricant d'huile et d'ébénisterie à Mexico, a épousé une dame autrichienne, l'ex-femme de chambre de l'impératrice Charlotte. C'est cette même dame Fernando Ziehl qui a un jour sauvé la vie à Maximilien, au château d'été de Chapultepec, en découvrant un assassin qui s'était glissé dans les corridors des appartements impériaux et se trouvait déjà devant la porte du cabinet où travaillait l'empereur. L'assassin était un soldat des chasseurs de la garde même de Chapultepec. Notre infortunée princesse Charlotte affectionnait particulièrement cette femme de chambre, et Maximilien lui avait voué un profond sentiment de reconnaissance. J'ai été lié d'amitié dans la maison de Fernando Ziehl, et j'y ai vu deux magnifiques portraits gravés de l'Empereur et de l'Impératrice portant une dédicace et signés de la propre main des deux souverains. Le pauvre Fernando Ziehl est mort accidentellement, en tombant d'une échelle, juste le jour où j'étais allé faire mon excursion à Huatusco. On trouve aussi, dans le site d'Huatusco, toutes les plantes et tous les fruits des terres chaudes et des terres tempérées.

Ici, la population est propre, soignée et honnête; on n'y connaît pas de voleurs et on peut librement parcourir la contrée en tous sens. Lorsque nous étions arrivés, dans l'ascension des montagnes, au point où il fallait abandonner nos montures pour atteindre les cimes pédestrement, nous attachions tout bonnement chevaux et mules à un arbre, sans en laisser même la garde à qui que ce soit, et plusieurs heures plus tard, nous les retrouvâmes à la même place, ainsi que le panier intact contenant nos provisions de bouche.

A mi-chemin, à peu près, entre Paso del Macho et Pueblo Viego, se trouve un hameau composé de quelques huttes d'Indiens et d'une tienda, appelé *la défensa*. La tienda est

Digitized by Google

tenue par le vieux Maüs, un Allemand âgé de quatre-vingts ans, gros, trapu, jovial, et qui habite le Mexique depuis quarante-huit ans. Il fut d'abord établi à Paso del Macho comme tenancier d'une tienda, où il gagna gros lorsque, avant l'installation du chemin de fer de Vera-Cruz, Paso del Macho était une des principales stations et des principaux relais des diligences et des *arriéros*, muletiers. Il y grossit encore raisonnablement son avoir lors de l'intervention française. Depuis lors, il est à la défensa, où il gagne encore énormément d'argent, que, malheureusement, il dépense au jeu au fur et à mesure qu'il le gagne. Il est l'enfant chéri, le dieu de la localité et des environs. Toujours coiffé d'un casque à mèche noir, le cou et les pieds nus, il fait lui-même toutes ses affaires, vend et achète toutes sortes de choses, cultive des terres, élève du bétail, possède quantité de beaux chevaux et de belles mules, achète même les propriétés qui se présentent à vendre, mais a soin de ne jamais les payer. Aussi, il arrive souvent qu'on les lui reprenne. Entreprenant de caractère, il ose tout, risque tout et ne se soucie de rien quand il n'a pas réussi. Il reste souvent, malgré ses quatre-vingts hivers, plusieurs jours consécutifs à cheval; et là où de plus jeunes que lui seraient heureux de trouver le repos, après de si longues et rudes courses, il passe ses nuits au jeu sans sommeiller.

Une partie de l'ancienne route de Vera-Cruz à Mexico offre encore des sites et des paysages admirables; c'est celle de Cordova à Orizava, surtout à l'endroit où l'on traverse la Barranca de Metlac. Les montagnes qui entourent la Barranca sont composées de chaînes superposées, d'une hauteur considérable. La descente et la montée se font sur une route en zig-zag, presque perpendiculaire, bien damée toutefois en gravier et laissant voir, à chaque tournant, un plateau à peine suffisant pour que le véhicule et les dix mules puissent y tourner. A ces endroits, le cocher serre ses freins avec les pieds et on descend au grand galop, bondissant au-dessus de tertres d'*une élévation d'un pied*, établis exprès dans la voie pour modérer un peu la rapidité de la pente. Comme la voie,

Digitized by Google

en certains points, a été taillée dans le roc, on roule presque constamment sur le bord de l'abîme. En ces endroits, pour éviter que les eaux, en temps de pluie, ne tombent en cataractes dans la vallée, ou que le roulement des voitures n'occasionne des éboulements, les Espagnols ont bordé la voie de murailles d'un mètre d'épaisseur et d'un mètre quatre-vingt-dix centimètres de hauteur, qui servent à la fois de garde-fou et de barrière contre les effondrements. On frémit à la vue du danger que l'on court en ces endroits, et l'on calcule difficilement le travail et l'argent qu'ont dû coûter ces barrières encore intactes aujourd'hui. Au milieu de la Barranca est une petite vallée très-fertile, entièrement cultivée et sillonnée par deux rivières presque parallèles, qui passent sous deux ponts en maçonnerie à plusieurs arcades. La vue de ces rivières et de ces ponts, avec les quelques cabanes d'Indiens qui les entourent, lorsqu'on plonge le regard du haut de la montagne, est un des plus beaux paysages que la nature puisse offrir à l'art de la peinture. On voit aussi, à diverses reprises, pareils à des serpents vernis qui se tortillent autour des crêtes des montagnes, les rails du chemin de fer qui parcourt ces mêmes sites à plusieurs centaines de mètres au-dessus de la tête. Rien de plus surprenant que de voir, et pendant que l'on est en diligence, un convoi glisser au-dessus de soi, le long des parois de ces montagnes colossales.

E. V. D. Donckt.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

La science de l'âme dans les limites de l'observation, par G. Tiberghien; 3e édition; in-12; Bruxelles, Mayolez, 1879. — *La science et la philosophie*, par Hubert Boëns; in-8°; Bruxelles, Muquardt, 1879. — *La vérité sur le christianisme, l'Église romaine et la papauté*, par Florent Gérard; in-12; Paris, Ghio, 1879. — *Importance historique du moyen âge*, discours prononcé par M. Philippson, professeur ordinaire à l'université de Bruxelles; broch. in-8°; Bruxelles, Mayolez, 1879. — *Du droit de vengeance dans la législation mérovingienne*, par M. Thonissen; in-18; comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques. — *Ypriana*, tome second, *la chambre des échevins*, par Alphonse Vandenpeereboom; in-8°; Bruges, De Zuttere, 1879. — *Chants populaires flamands avec les airs notés*, recueillis à Bruges, par Adolphe Lootens et J.-M.-E. Feys; in-8°; Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie, 1879. — *Les origines du conservatoire royal de musique de Bruxelles*, par Ed. Mailly; broch. in-8°; Bruxelles, Hayez, 1879. — *Notice biographique sur Gossec*, par Ed. Grégoir (Mémoires de la Société des sciences du Hainaut, 1878). — *Histoire de l'influence italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas*, par Auguste Schoy; in-4°; Bruxelles, Hayez, 1879. — *Rapport sur l'architecture et les matériaux de construction*, par le même; broch. in 8°; Bruxelles, Mertens, 1878. — *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880*, par Louis Hymans, 20e, 21e et 22e fascicules; in-8°; Bruylant-Christophe; Bruxelles, 1877. — *Conférence en vers*, par Louis Hymans; in-12; Bruxelles, Office de publicité. — *Introduction aux Pandectes belges*, par Edmond Picard; broch. in-8°; Bruxelles, Larcier, 1878.

M. Tiberghien est chargé de tous les cours de philosophie à l'université de Bruxelles depuis plus de trente ans, et les nombreux ouvrages qu'il a publiés ont permis à tout le monde d'apprécier son enseignement. Cet enseignement est le plus pur spiritualisme, dégagé de ce que les religions positives ont voulu y introduire de surnaturel et de mystique, mais rigoureusement hostile, d'autre part, à toute tendance positiviste ou athée. Comme il devait arriver en pareil cas, M. Tiberghien n'a cessé d'être en butte à des attaques venues de points tout opposés. Le catholicisme, qui veut que l'on soit tout à lui, n'a pas hésité à calomnier ces doctrines de la façon la plus odieuse. La science contemporaine s'est montrée beaucoup plus modérée : elle a tenu compte au philosophe de l'hommage qu'il rend aux découvertes scientifiques de notre siècle, et du respect qu'il professe pour Darwin, dont les théories ne sont pourtant, à son point de vue, qu'une espèce de roman.

Ce que les adversaires de M. Tiberghien n'ont jamais pu nier, c'est sa conviction, son sens moral, sa conscience irréprochable et, par suite, sa sincérité. La signification qu'on attachait au mot *philosophe* dans l'antiquité lui est applicable sans restriction. Et,

Digitized by Google

« comme le style est l'homme même », l'exposé de ses idées est toujours clair, méthodique, bien lié dans toutes ses parties, partant d'une pensée unique et forte. Ce n'est pas sur des détails qu'on peut entamer son système. La distinction absolue entre l'esprit et le corps une fois admise, il faut suivre l'auteur dans toutes ses déductions qui sont parfaitement logiques.

Un écueil qui semblait presque inévitable dans ces conditions était une certaine raideur de doctrine, une certaine sécheresse de forme. Non-seulement M. Tiberghien en est fort éloigné, mais il n'y fait pas même penser. Son langage est simple, élevé, sans pédantisme et surtout éminemment littéraire. La préface qui accompagne la troisième édition de *la Science de l'âme* précise admirablement le caractère de l'ouvrage et dénote une grande hauteur de vues. On y sent la fermeté de l'homme et le bon goût de l'écrivain.

Un tel enseignement est d'autant plus redoutable pour les catholiques, qu'il admet le sentiment religieux comme naturel et inné. M. Tiberghien déplore que le fanatisme et la superstition poussent les esprits sensés dans une réaction contre toute espèce de culte. Cette réaction est fort justifiable. Les miracles récents, fondés sur la foi la plus aveugle, la plus stupide, devaient donner lieu à des protestations indignées, et on en est venu naturellement à se demander ce que peut être le sentiment religieux ainsi fourvoyé. M. le docteur Hubert Boëns, dans un opuscule sur *la Science et la Philosophie*, nie l'existence de ce prétendu sentiment, et il explique fort bien comment les peuples primitifs, les peuples enfants, ayant peur de tout, ne se rendant compte de rien, ont imaginé les êtres surnaturels.

Le sentiment religieux, dans sa signification ordinaire, a été tout bonnement le premier besoin de connaissance, la première hypothèse, qui recule ou se transforme à mesure que la science avance. S'arrêter ou retourner à ces légendes puériles n'est que le fait de l'ignorance, et l'on comprend que le christianisme, pour conserver son empire, ait horreur de toute instruction. Comme l'a parfaitement démontré M. Florent Gérard par son livre intitulé : *la Vérité sur le christianisme, l'Église romaine et la papauté*, il n'y a plus un homme raisonnable qui puisse songer sans rire à ce que nous raconte la Genèse de la création du monde ou l'Évangile de la naissance de Jésus-Christ. Il est vraiment étrange que les protestants orthodoxes continuent à recommander avec tant d'ardeur la lecture de la Bible. On conçoit plus aisément que l'Église romaine ait interdit cette lecture aux profanes.

Le livre de M. Gérard est net et précis dans ses attaques. On sent l'énergie et l'expérience d'un ancien lutteur. Sans espérer de détruire complétement la religiosité, il demande la suppression des ordres monastiques et du traitement alloué par l'Etat au clergé séculier. Ce sont là des idées radicales, mais qui gagnent du terrain de jour en jour. La guerre entreprise par l'Église romaine

Digitized by Google

contre la société moderne met celle-ci en état de légitime défense, et cette défense n'est pas même proportionnée à l'agression, car l'Église veut tuer la société, tandis que la société continue à protester de son respect pour l'Église.

Entendons-nous donc sur ce respect, feint ou réel. Disons que, si la papauté a rendu de grands services à l'époque du moyen âge, en constituant pour les peuples divisés une première unité morale, elle n'a plus aucune raison d'être depuis que la solidarité du genre humain est reconnue par tous les États civilisés.

C'est ce que nous a démontré avec talent M. Philippson dans son *Discours d'ouverture du cours d'histoire du moyen âge*, prononcé le 5 mars dernier à l'université de Bruxelles. M. Philippson, qui nous vient de l'université de Bonn, où il était professeur depuis plusieurs années, mérite, par ses travaux historiques, d'être placé parmi les représentants les plus distingués de la science germanique. Son discours, qui a été imprimé, témoigne d'une grande largeur de vues : c'est un coup d'œil rapide et lumineux sur les forces morales et sociales qui se combattaient durant ce long enfantement de la société moderne.

D'autre part, on peut en convenir aussi, le christianisme a contribué efficacement à adoucir les mœurs sauvages des peuples du Nord qui vinrent s'établir, au commencement du moyen âge, sur le territoire de l'empire romain. Cette influence exercée sur les conquérants germains durant la période mérovingienne est très-caractéristique. Le droit de vengeance, par exemple, célébré par tous les poëtes des sagas, fut peu à peu mitigé, et c'était là pourtant le fond même de la législation apportée par les Francs. M. Thonissen a fait de ce *Droit de vengeance* une étude d'une profonde érudition, où la sagacité du jurisconsulte est à la hauteur de la science de l'historien. Ce travail a été inséré dans les comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, dont M. Thonissen est membre correspondant.

Les études qui concernent le moyen âge ont toujours un vif attrait, particulièrement pour nous, Belges, dont l'existence ne date que de cette époque et ne procède aucunement des civilisations de l'antiquité. D'ailleurs notre moyen âge, dans ses derniers siècles, est glorieux, et nous voudrions bien pouvoir nous y rattacher en passant par-dessus la période moderne, en oubliant la domination espagnole, la domination autrichienne et la conquête française.

Une des belles et puissantes communes dont nous sommes fiers à juste titre est la ville d'Ypres, qui a heureusement trouvé dans l'un de ses illustres enfants, M. Alphonse Vandenpeereboom, un historien plein de sollicitude et de zèle. Le second volume des *Ypriana* est consacré à *la Chambre des échevins*. Il est précédé de « recherches sur les primitives institutions et magistratures locales en Flandre et à Ypres » ; puis viennent à la fois l'histoire et la description de la Chambre des échevins, jusqu'à l'année 1794,

Digitized by Google

où tout fut dégradé et ruiné par l'invasion, et enfin d'intéressants détails sur la restauration, à laquelle l'auteur, comme bourgmestre d'Ypres et comme ministre de l'intérieur, a contribué efficacement. Le livre, très-volumineux, est enrichi d'admirables gravures à l'eau-forte et suivi de la reproduction de précieux documents. Mais, nonobstant l'abondance des faits d'érudition, on voit que l'écrivain est loin de dire tout ce qu'il a remarqué ou découvert. Plusieurs fois il nous annonce des notices distinctes sur l'un ou l'autre point important.

Or, c'est bien le moyen âge qui fait aussi briller Ypres et qui par suite provoque l'enthousiasme chez l'auteur d'*Ypriana*. Aussi, lorsqu'il fut question de décorer la chambre des échevins, les magistrats actuels décidèrent que l'histoire moderne serait exclue des sujets de peinture à l'intérieur, et que les statues des souverains de la Flandre, à l'extérieur, s'arrêteraient à Philippe II *exclusivement*. Puis, comme pour faire de ce moyen âge l'introduction à l'époque contemporaine, la première grande peinture nouvelle de la Chambre restaurée représenta l'organisation et le développement de l'enseignement public à Ypres *au treizième siècle, — enseignement indépendant des autorités ecclésiastiques*.— On voit que notre amour du moyen âge en Belgique n'est pas un engouement semblable à celui que conçurent naguère les poëtes de l'école romantique.

M. Vandenpeereboom relève avec soin le nom des peintres, des sculpteurs et des architectes, qu'il trouve mentionnés dans les archives. Mais combien de ces noms sont sortis de la mémoire de nos compatriotes pendant notre longue léthargie de deux siècles et demi! Combien d'œuvres d'art perdues, dégradées ou anéanties par l'ignorance où l'on maintenait les populations!

Il n'en a pas été tout à fait de même heureusement pour les chants populaires flamands, qui se sont assez bien conservés, transmis de bouche en bouche, jusque dans ces derniers temps, et que deux érudits brugeois viennent de sauver d'un imminent oubli. MM. Adolphe Lootens et J.-M.-E. Feys nous rendent l'incontestable et précieux service de publier 161 *Chants populaires flamands avec les airs notés* et 17 poésies populaires diverses, le tout recueilli à Bruges. Ils avaient commencé leur collection il y a vingt-cinq ans, ayant le grand avantage de pouvoir écrire sous la dictée d'une dame brugeoise, déjà âgée, et qui, douée d'une excellente intelligence musicale, avait retenu ces chansons comme des souvenirs d'enfance. MM. Lootens et Feys ont mis dans leur reproduction la plus scrupuleuse exactitude, et c'est un mérite que les érudits et les archéologues placeront en première ligne.

Les auteurs n'ont point eu recours aux recueils imprimés; tout est original, mais ils ont indiqué ceux de ces recueils où se rencontrent des chansons analogues ou des variantes. Les poésies diverses qui terminent le volume sont aussi des sortes de chants,

Digitized by Google

psalmodiés, connus à Bruges sous le nom de *tellingen*, et qui servaient à supputer le nombre de mailles faites par les dentellières.

Nous ne dirons pas que tout est remarquable dans ces 161 airs notés et dans les poésies qui en sont inséparables, mais tout a de la grâce, de la naïveté et surtout ce charme particulier aux fleurs des champs venues sans culture. Il y a des noëls et des cantiques, des chansons mystiques et morales, des sagas et des ballades, des chansons comiques, des chants d'amour : toute la gamme des sentiments intimes. Nous devons d'autant plus de reconnaissance à MM. Lootens et Feys que ces manifestations fugitives d'un art tout instinctif disparaissent de plus en plus sous l'impitoyable niveau de la civilisation moderne. L'instinct semble s'oblitérer, tandis que l'intelligence, trop peu développée encore, accepte les trivialités les plus écœurantes.

Ce sera aux conservatoires et aux écoles de musique, que possèdent maintenant toutes nos grandes villes, à faire l'éducation musicale et du public et du peuple. Mais le conservatoire de Bruxelles ne date lui-même que de 1832. M. Éd. Mailly nous fait connaître, dans les Mémoires de l'Académie de Belgique, *les Origines* de cet établissement aujourd'hui célèbre ; il nous raconte les difficultés, les obstacles qui se rencontrèrent de tous les côtés, de 1813 à 1832, pour fonder sérieusement l'enseignement musical à Bruxelles. Le mémoire, écrit d'après des pièces conservées aux archives de la ville et d'après des papiers provenant de M. Walter, auxquels l'auteur a joint ses souvenirs personnels, est extrêmement intéressant. Ces regards jetés en arrière, pour une institution parvenue à cette hauteur, ont un attrait particulier.

Ce n'est pas que la Belgique n'ait compté auparavant des musiciens et des compositeurs célèbres, mais ils allaient à Paris, comme *Gossec*, dont M. Édouard Grégoir nous donne une excellente biographie très-complète dans les Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Gossec, fils d'un laboureur de Vergnies en Hainaut, fait quelques premières études à Anvers, part pour Paris, invente la symphonie en même temps que Haydn et fonde l'école qui devint le conservatoire. Mais pourquoi M. Grégoir, qui mentionne si fidèlement tous les détails de la carrière de Gossec, tous les titres de ses œuvres, a-t-il passé sous silence ce trait d'audace et de confiance en soi de Gossec partant pour Paris à l'âge de dix-huit ans avec sa femme âgée de dix-sept ? Le fait est piquant et nous ne sachions pas qu'il ait été controuvé.

Une des questions les plus importantes pour l'histoire de l'art en Belgique est celle de l'*influence italienne sur l'architecture des Pays-Bas*. Elle a été traitée dans toute son extension par un architecte de talent, M. Schoy, qui est professeur d'architecture comparée à l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers. Le mémoire date de 1870 ; il a été couronné par l'Académie royale

Digitized by Google

de Belgique en 1873, mais il vient seulement de voir le jour. C'est une étude extrêmement complète, où l'auteur passe en revue la civilisation morale tout entière, le mouvement intellectuel dans toutes ses manifestations, avec un luxe d'érudition, une abondance de citations qui témoignent des plus minutieuses recherches. Le style, par suite, est un peu touffu, et les grandes lignes ne paraissent pas assez sensibles. Mais c'est un défaut qui n'est pas donné à tout le monde. L'auteur y a remédié du reste par un sommaire marginal que reproduit une table analytique. Il y aurait eu lieu peut-être de terminer chaque chapitre par un résumé.

Ces réserves faites, nous devons déclarer qu'il est rare de trouver un travail aussi approfondi, et surtout de rencontrer un artiste quelconque aussi savant. L'art est trop souvent considéré comme une affaire d'inspiration ou de goût individuel. On ne se met en peine ni de l'histoire, ni des traditions. On imite telle ou telle forme sans trop savoir pourquoi, et l'on s'expose ainsi à méconnaître le génie national non moins que les exigences des temps et des lieux. M. Schoy s'est inspiré de la philosophie de l'art, tout en tenant compte des circonstances spéciales dans lesquelles se trouvèrent les Pays-Bas à partir de la renaissance.

Plusieurs parties de ce mémoire pourraient former des œuvres détachées d'une valeur réelle; nous citerons surtout l'appréciation de Rubens comme architecte et l'étude concernant les maisons de la Grand'Place de Bruxelles. M. Schoy est, du reste, l'auteur d'une foule déjà considérable de monographies de tout genre; nous signalerons, entre autres, le *Rapport sur l'architecture et les matériaux de construction*, extrait de « la Belgique à l'Exposition universelle de 1878 ». On y retrouve le même enthousiasme, savamment motivé, pour le style flamand.

Nous verrons l'année prochaine ce que les beaux-arts auront imaginé pour célébrer dignement le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale. La Belgique artistique tiendra à honneur sans doute de se rendre, en cette occasion, digne de sa renommée.

En attendant, cette date rayonne déjà dans le domaine littéraire. Il s'agit de présenter le bilan de nos richesses intellectuelles. Cinquante années de paix et de prospérité continues, cinquante années de progrès incessants : peu de peuples ont de semblables périodes dans leur histoire.

Au point de vue de notre politique intérieure, cet inventaire se fait par l'*Histoire parlementaire* de M. Louis Hymans, l'une des œuvres les plus considérables qui aient été entreprises par un seul écrivain. Si l'on avait confié le travail à une commission ou à une académie, on aurait été sûr de ne pas en voir la fin. Et notons qu'il ne s'agit pas d'un simple sommaire ni même d'une sèche analyse des volumineuses *Annales parlementaires*, mais d'un résumé fidèle et intelligent des discussions, où rien d'essentiel

Digitized by Google

ne soit omis, où la physionomie même du débat se dessine en quelques traits. Il fallait, en outre, que tout cela fût présenté d'une manière si claire et si méthodique que l'on pût immédiatement s'y retrouver dans les recherches qui exigent le plus de promptitude.

Nous avons annoncé cet ouvrage lors de son apparition, mais il a dépassé toutes ses promesses et toutes nos espérances. L'auteur en est déjà à la fin de la deuxième période décennale, c'est-à-dire à l'année 1850, et la dernière livraison renferme les sessions de 1847 à 1850, si fertiles en questions importantes nées du contre-coup des révolutions voisines. On peut ouvrir le livre au hasard, et, chose digne de remarque, le résumé attache aussitôt l'attention : on continue à lire. Cela peut, en effet, se consulter et se lire, deux qualités que l'on rencontre rarement ensemble.

Quand on songe que M. Hymans ne borne pas à ce travail son activité, et qu'il est chargé encore d'une foule d'occupations exigeant tout autant de labeur et d'habileté, on ne peut que louer sans arrière-pensée et sans réserve. Et l'estime que l'on éprouve pour l'intelligent travailleur s'augmente d'une vive sympathie pour l'homme de lettres lorsqu'on entend ou qu'on lit cette *Conférence en vers,* si vive, si spirituelle, d'une si charmante bonhomie et d'une versification si aisée, donnée le 20 janvier dernier au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles.

Si notre politique intérieure forme déjà une histoire complète, notre législation et notre jurisprudence composent déjà aussi un véritable droit national. M. Edmond Picard, l'un de nos avocats les plus distingués et les plus instruits, a imaginé de publier des *Pandectes belges,* sans recourir ni au passé, ni à l'étranger, en s'en tenant à ce qui s'est fait dans notre pays depuis 1830. Il nous donne, dans une introduction parfaitement et clairement développée, l'exposé de sa méthode et le plan de son œuvre. Il espère que, pour tout avocat et tout magistrat, il aura fait « un livre qui, en quelques instants, sans fatigue et sans écart, révélera sur un point quelconque la situation du droit national » ; il espère même (et nous en sommes sûr pour notre part) que cette sorte d'inventaire aura la meilleure influence sur les progrès généraux de la science du droit en Belgique.

Il faudra, pour une pareille entreprise, une grande sagacité, et c'est précisément la qualité dominante de M. Edmond Picard, qui n'en est pas, du reste, à son coup d'essai comme jurisconsulte et publiciste. M. Edmond Picard est en outre un écrivain très-fin et très-judicieux, ce qui ne lui servira guère en cette circonstance, mais ce qui se trahit, peut-être à son insu, dans l'introduction dont nous venons de parler.

Le nombre des productions littéraires que nous avons à examiner est aujourd'hui si considérable, que, pour ne pas en écourter l'appréciation, nous nous voyons obligé de remettre la suite de notre Chronique littéraire à la prochaine livraison de la *Revue.*

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Bayerische Staatsbibliothek München
Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1879.

Pages.

GOBLET D'ALVIELLA. Le plaidoyer des évêques *pour* la révision radicale de la loi de 1842 5

ÉM. DE LAVELEYE. Lettres d'Italie. 18

CH. POTVIN. De l'éducation primaire 43

Cte MAURICE DU CHASTEL. Le Goitreux. Conte pour les chasseurs. (*Première partie.*) 74

A. TRAPPENIERS. Les matériaux de construction 97

L. VAN KEYMEULEN. La chanson de la chemise. (*Poésie.*) 166

EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Les Causeries de Rosette.* — *En Brabant*, par Camille Lemonnier. — *Hermann et Dorothée*, traduction en vers par Édouard de Linge. — *Tableau de l'astronomie*, par Camille Flammarion. — *Un Liégeois à Nieuport*, par Caumartin. — *Qui se ressemble s'assemble*, proverbe, par Alfred le Bourguignon. — *Fatinitza*, opéra-comique, traduit par Félix Coveliers. — *Mes médailles, les médailles d'en face*, notes sur l'exposition universelle, par Camille Lemonnier. — *La Belgique à l'exposition universelle de 1878;* directeur M. Edmond Frédérix. — *Congrès international de la propriété artistique*, rapport de M. Édouard Romberg. — *Rapport sur le congrès agricole international*, par Ad. Damseaux. — *L'Hygiène scolaire au congrès international d'hygiène*, par Th. Belval. — *Hygiène et sauvetage pour la femme, pour la famille et pour la société*, par Mme A.-M.-J. de B. — *XII conférences sur l'histoire de l'enseignement et de l'éducation*, par P. Wynen. — *Distribution de force motrice aux ouvriers en chambre*, par Ad. de Vergnies. — *Verum est quod potest; France-Belgique, 1877.* — *Les Finances publiques*, discours de M. Ch. Faider. — *Le baron Liedts*, par Théodore Juste. — *M. Barthélemy Dumortier et le lieutenant général d'Hane-Steenhuyse*, par Charles d'Hane-Steenhuyse. — *Les Vonckistes*, par Théodore Juste. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XV. — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. X, 24e fascicule. — *Origine celtique de la civilisation de tous les peuples*, théorie nouvelle, par Théophile Cailleux. — *Des prisons et des peines*, par Edgar Monteil 109

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1879.

Pages.

CH. MASSON. La moralité financière et le Code pénal 121
E. V. D. DONCKT. Souvenirs du Mexique. (*Première partie.*) 147
F. LAURENT. L'inspection des écoles 166
ÉM. DE LAVELEYE. Lettres d'Italie 182
Cte MAURICE DU CHASTEL. Le Goîtreux, conte pour les chasseurs. (*Deuxième partie.*) 203

ESSAIS ET NOTICES :

P. TEMPELS. La morale dans l'école primaire. 228

LIVRAISON DU 15 MARS 1879.

P.-A.-F. GÉRARD. Notre prochaine révolution cléricale. 233
Dr VANDEN CORPUT. Les pestes 242
Cte MAURICE DU CHASTEL. Le Goîtreux, conte pour les chasseurs. (*Suite et fin.*) 265
ÉM. DE LAVELEYE. Lettres d'Italie 296
ANATOLE DURAND. La paix de religion, d'après un historien catholique de la révolution du XVIe siècle 313
MARIE NIZET. Le bonheur. Poésie. 333

ESSAIS ET NOTICES :

CH. POTVIN. L'enseignement de la morale 336

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1879.

F. LAURENT. L'inspection des écoles. 345
ÉM. DE LAVELEYE. Lettres d'Italie. — N. Reyntiens 363
REMY BARN. Desdichada. (*Première partie.*). 386
E. V. D. DONCKT. Souvenirs du Mexique. (*Dernière partie.*). 409
EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *La science de l'âme dans les limites de l'observation*, par G. Tiberghien. — *La science et la philosophie*, par H. Boëns. — *La vérité sur le christianisme, l'Église romaine et la papauté*, par F. Gérard. — *Importance historique du moyen âge*, discours prononcé par M. Philippson, professeur ordinaire à l'université de Bruxelles. — *Du droit de vengeance dans la législation mérovingienne*, par M. Thonissen. — *Ypriana*, tome second, *la chambre des échevins*, par Alphonse Vandenpeereboom. — *Chants populaires flamands avec les airs notés*, recueillis à Bruges, par Ad. Lootens et J.-M.-E. Feys. — *Les origines du conservatoire royal de musique de Bruxelles*, par Ed. Mailly. — *Notice biographique sur Gossec*, par Éd. Grégoir. — *Histoire de l'influence italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas*, par Auguste Schoy. — *Rapport sur l'architecture et les matériaux de construction*, par le même. — *Histoire parlementaire de la Belgique, de 1831 à 1880*, par Louis Hymans. — *Conférence en vers*, par le même. — *Introduction aux Pandectes belges*, par Edmond Picard 436

Digitized by Google

Librairie Européenne C. MUQUARDT

MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS

Libraires de la Cour et de S. A. R le Comte de Flandre

45, rue de la Régence, en face du Conservatoire royal de musique, Bruxelles.

(même maison a leipzig).

LOI DE 1842

AVEC

Une introduction, le texte de la loi, du projet de 1834 et le résumé des discussions législatives

PAR

OPTAT SCAILQUIN

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE BRUXELLES

Un volume in-8° de près de 200 pages

PRIX : 2 FRANCS.

L'utilité de ce livre est incontestable à la veille des graves et importantes discussions qui vont s'élever au sein des Chambres Belges, au sujet de la réforme de l'enseignement primaire

L'auteur expose, à grands traits, dans une courte préface, les considérations qui militent en faveur du principe de la laïcité de l'instruction proclamé par le Gouvernement dans le discours du trône; il énumère les rétroactes de la loi de 1842 et du projet de 1834 qui serviront de base aux futurs débats.

Dans un cadre restreint où il s'est efforcé de rappeler tous les arguments produits par les orateurs des différents partis, tout en conservant à chacun sa physionomie spéciale, il a résumé les nombreux discours qu'il serait difficile et aride de compulser au milieu des annales parlementaires. — Les écrivains, les polémistes, les législateurs, tous ceux qui s'intéressent à la chose publique y trouveront, sans longues recherches, les éléments nécessaires pour suivre avec fruit l'élaboration de la loi nouvelle et apprécier les tendances des partis.

Les Editeurs.

Digitized by Google

Bande d'adresse à découper.

Timbre d'un centime.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT
ÉDITEUR
45, RUE DE LA RÉGENCE
BRUXELLES.

Bande d'adresse à découper.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné déclare souscrire pour un exemplaire à l'ouvrage intitulé : **LOI DE 1842, etc.,** *par* **Optat Scailquin,** *un volume in-8°.*

Suivant les termes du prospectus, cet ouvrage me sera fourni au prix de 2 *francs, payable à la réception.*

Le volume me sera adressé FRANC DE PORT.

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR :

Nom et prénoms.....

Profession.....

Adresse.....

Date.....

Plier ce bulletin, — le mettre sous la bande ci-jointe, — et jeter à la poste, avec un timbre d'UN centime.

Brux. — Imp.-Lith. LHOEST et COPPENS, rue de la Madeleine, 26

Digitized by Google

Supplément à la *Revue de Belgique* du 15 mars 1879

LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT

MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRE DE LA COUR DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

45, rue de la Régence, en face du Conservatoire royal de musique

BRUXELLES

REVUE HISTORIQUE 1879

La *Revue historique*, dont le premier numéro a paru en janvier 1876, a, dès son apparition, été accueillie avec faveur dans toute l'Europe par le monde savant et par le public lettré. Depuis lors son succès et sa réputation n'ont fait que s'affermir : les directeurs de la *Revue* n'ont rien négligé pour l'améliorer, soit en augmentant de plus de deux cents pages leur publication annuelle, soit en étendant le cercle de leurs collaborateurs. Ce qui constitue le mérite particulier de la *Revue*, c'est qu'elle embrasse le champ tout entier des études historiques, l'antiquité aussi bien que le moyen âge et les temps modernes, et qu'elle s'occupe des pays étrangers jusqu'à l'extrême Orient, en même temps que de la France. Ses articles de fond, ses mélanges et documents fournissent aux savants des matériaux nouveaux, car elle exclut de son cadre les travaux de vulgarisation et n'admet que des travaux originaux, qui enrichissent la science, soit par les recherches qui en sont la base, soit par les résultats qui en sont la conclusion. Mais en même temps, ces articles par leur forme littéraire, par le talent de leurs auteurs, par le choix même des sujets, sont faits pour exciter l'intérêt du grand public. Aussi une très large place est-elle donnée à l'histoire moderne et en particulier à l'histoire de la Révolution et de l'Empire, qui a encore pour nous tout l'attrait de l'actualité.

Le bulletin historique, l'analyse des périodiques et des sociétés savantes et la chronique, ont pour but de tenir ses lecteurs au courant du mouvement des études historiques dans le monde entier. Cette partie de la *Revue* est peut-être la plus originale et la plus utile. Grâce à ces renseignements, un historien est assuré qu'aucune publication ne peut lui échapper, et il peut s'orienter aisément, même dans les domaines qui lui sont étrangers. La *Revue* s'est assuré la collaboration des hommes les plus compétents pour cette tâche si importante. Pour la France, le Bulletin est rédigé par MM. Monod et Fagniez; pour l'Allemagne, par MM. R. Reuss, Hartwig, A. Schaefer, V. Gardthausen, W. Schum; pour l'Angleterre, par MM. S.-R. Gardiner et J.-B. Mullinger; pour la Belgique, par M. P. Frédericq; pour la Bohême, par M. S. Goll; pour le Danemark, par M. S. Steenstrup; pour les États-Unis, par M. Austin Scott; pour la Grèce, par MM. L. Legrand et Paparrigopoulo; pour la Hollande, par MM. J. Wijnne et G. Vreede; pour la Hongrie, par M. H. Marczali;

Digitized by Google

pour l'Italie, par MM. C. Paoli, H. Holm et C. Fossati; pour la Norwège, par M. G. Storm; pour la Pologne, par M. A. Pawinski; pour la Russie, par M. J. Loutchisky; pour la Suède, par M. C. Silfverstolpe; pour la Suisse, par M. P. Vaucher. Les divers travaux relatifs à l'Orient sont confiés à M. Bergaigne (Inde); M. Cordier (Chine et Japon); M. Guyard (pour les pays Musulmans et la Perse); M. Maspero (Égypte et Assyrie).

Les comptes rendus critiques contiennent des analyses, des appréciations détaillées des œuvres historiques les plus importantes; ils sont confiés aux érudits les plus compétents des divers pays; la variété et le nombre de ces comptes rendus achèvent de donner à la *Revue* ce caractère encyclopédique et international qui en fait un organe central des études historiques pour l'Europe entière.

Voici la liste des principaux travaux publiés par la *Revue*, dans les années 1876 à 1878.

I. ANTIQUITÉS — CHASTEL (E.). Destinées de la bibliothèque d'Alexandrie. — DESJARDINS, de l'Institut. Les onze régions de l'Italie sous Auguste. — DURUY (V.), de l'Institut. Du régime municipal sous l'empire romain aux deux premiers siècles de notre ère. — Septime Sévère. — LALLIER (R.). Cléophon d'Athènes. — LANTOINE (H.), Cléon le Démagogue. — LUCE (S.). Les Juifs sous Charles V le Sage. — MASPERO (G.). De quelques navigations des Égyptiens dans la mer Érythrée. — PERROT (G.), de l'Institut. Le commerce des céréales en Attique au IVe siècle de notre ère. — RENAN (E.), de l'Institut. La guerre des Juifs sous Adrien.

II. MOYEN AGE — ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Les Bardes en Irlande et dans le pays de Galles. — BÉMONT (Ch.). Simon de Montfort, comte de Leicester; son gouvernement en Gascogne, 1248-1253. — FLAMMERMONT (J.) La Jacquerie en Beauvaisis. — FUSTEL DE COULANGES, de l'Institut. De l'inégalité du Wergeld dans les lois franques. — De la confection des lois au temps des Carlovingiens. — GIRY (A.). Grégoire VII et les évêques de Térouanne. — HANOTAUX (G.). Les Vénitiens ont-ils trahi la chrétienté en 1202? — HAVET (J.). Du sens du mot « romain » dans les lois franques. — Du partage des terres entre les Romains et les Barbares chez les Burgondes et les Wisigoths. — LONGNON (A.). Girard de Roussillon dans l'histoire. — MAS-LATRIE (L. de). De quelques seigneuries de Terre Sainte oubliées dans les *Familles d'outre-mer* de Ducange. — Le bienheureux Hugues de Pise, archevêque de Nicosie. — MERCIER (C.). La bataille de Poitiers (732) et les vraies causes du recul de l'invasion arabe. — MOSSMANN (X.). Jean de Blotzheim, chancelier de Rodolphe IV l'Ingénieux, duc d'Autriche. — NEUVILLE (D). Le Parlement royal à Poitiers (1418-1436). — OUSPENSKY (J.). Une page d'histoire roumaine. — PERRENS (F.-J.). Saint Pierre martyr et l'hérésie des Patarins à Florence. — RAMBAUD (A.). Michel Psellos, philosophe et homme d'État au XIe siècle. — THÉVENIN (M.). Notice sur un manuscrit carolingien de la bibliothèque ambrosienne, à Milan. — THUROT (C.), de l'Institut. Études critiques sur les historiens de la première croisade : les *Gesta Francorum et aliorum Hierosolimitarum;* Baudri de Bourgueil; Guibert de Nogent. — VAUCHER (P.). Causes et préliminaires de la guerre de Charles le Téméraire contre les Suisses.

III. TEMPS MODERNES. — BOUGIER (L.). Un volontaire de 1792 : le général Chérin. — CASTAN (A.). Granvelle et le Petit Empereur de Besançon (1518-1538). — CHÉRUEL (A). Les carnets de Mazarin pendant la Fronde. — Saint-Simon et Dubois, d'après les Mémoires de Saint-Simon et les correspondances du temps. — DARESTE (Rod.), de l'Institut. François Hotman, sa vie et sa correspondance. — GAFFAREL (P.). La Fronde en Provence. — GAZIER (A.). Notre-Dame de Paris après la Terreur (1795-1802). — Henri Grégoire, évêque de Loir-et-Cher. — GERMAIN (A.), de l'Institut. Les étudiants de l'École de médecine de Montpellier au XVIe siècle. — GOLL (I.). Recherches critiques

Digitized by Google

sur l'authenticité des *ambassades et négociations de M. le comte d'Estrade.* — **GUIBERT** (L.). Le parti girondin dans la Haute-Vienne. — **GUIFFREY** (J.-J.). Les comités des Assemblées révolutionnaires (1789-1795) : le comité d'agriculture et de commerce. — **LOISELEUR** (J.). La mort du second prince de Condé. — **MONOD** (G.). Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle. — **PAILLARD** (Ch.). La mort de François Ier et les premiers temps du règne de Henri II. — Détournement d'un subside envoyé par Philippe II à Catherine de Médicis. — **PAOLI** (C.). Le centenaire de Michel-Ange. — **REUSS** (Rod.). La destruction de Magdebourg par Tilly. — **REYNALD** (H.). Gisbert Cuypert. — **ROCQUAIN** (F.). Les refus de sacrement (1752-1754). — **SOREL** (A.). La mission de Custine le jeune à Brunswick. — La paix de Bâle (1795).

IV. DOCUMENTS — Fragments inédits de J. Michelet sur les empereurs romains, publiés par **MONOD** (G.). — Relation inédite sur Jeanne d'Arc, publiée par **QUICHERAT** (J.). — Nouveaux documents sur la Saint-Barthélemi; note par **VAUCHET** (P.). — Bulle de Paul IV excommuniant les Colonna, publiée par **DURUY** (G.). — Lettres inédites du cardinal Georges d'Armagnac, publiées et annotées par **LOUTCHISKY** (J.) et **TAMISEY DE LARROQUE** (Ph.). — Documents tchèques sur le siège de Rouen par Henri IV (1592), traduits et annotés par **LEGER** (L.) — Un mémoire inédit de Richelieu de 1625, publié par **GARDINER** (S.-R.). — Relation inédite de l'arrestation du maréchal de Biron, publiée et annotée par **COMBES** (F.) et **FAGNIEZ.** — Traditions populaires russes sur l'insurrection de Pougatchef, traduites par **RAMBAUD.** — Documents inédits sur la journée du 14 juillet 1789, publiés par **GUIFFREY** (J.-J.). — Documents sur les déportations du Consulat, publiés par **DESTREM** (Jean). — Une conversation inédite entre Napoléon Ier et Sismondi en 1815. Lettres inédites de Sismondi écrites de Paris pendant les Cent jours, publiées par **VILLARI** (P.) et **MONOD** (G.).

Parmi les travaux annoncés nous signalerons ceux de MM. Destrem, Gazier, Prost, Sorel, Tessier sur l'histoire administrative, religieuse et diplomatique *de la Révolution et de l'Empire,* des documents inédits sur la Révolution en Provence, publiés par M. Taine; des documents inédits sur les relations de Napoléon Ier avec ses frères Joseph, Jérôme et Louis, publiés par M. le baron Du Casse; des travaux de MM. de Boislisle, Depping, Fagniez, Hanotaux sur le XVIIe siècle; de MM. Paillard, Reuss, Loutchisky sur le XVIe siècle; de MM. Flammermont, Hartwig, Lavisse, Luce, Prost, Thomas, sur le moyen âge; de MM. Duruy, Lallier, Perrot, sur l'antiquité, etc., etc.

La *Revue historique* paraît tous les deux mois, depuis le 1er janvier 1876, par livraisons grand in-8 de 15 à 16 feuilles, de manière à former à la fin de l'année trois beaux volumes de 500 pages chacun.

CHAQUE LIVRAISON CONTIENT

I. Plusieurs *articles de fond,* comprenant chacun, s'il est possible, un travail complet. — II. Des *Mélanges* et *Variétés,* composés de documents inédits d'une étendue restreinte et de courtes notices sur des points d'histoire curieux ou mal connus. — III. Un *Bulletin historique* de la France et de l'étranger, fournissant des renseignements aussi complets que possible sur tout ce qui touche aux études historiques. — IV. Une *analyse des publications périodiques* de la France et de l'étranger, au point de vue des études historiques. — V. Des *Comptes rendus critiques* des livres d'histoire nouveaux.

Abonnements : Un an, Paris, 30 fr.; Belgique, 33 fr. La livraison : 6 fr.

Détacher le Bulletin de souscription ci-contre.

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné, déclare souscrire à un abonnement d'un an de la Revue historique 1879, *au prix de* 33 *francs.*

Nom et prénoms ..... *Province de* .....

Profession ..... *Date* .....

Domicile ..... *Signature* .....

Commune de ....

N. B. Écrire lisiblement et renvoyer ce bulletin sous bande ci-dessous, affranchi moyennant un timbre d'un centime, à la librairie C. MUQUARDT, libraire de la Cour, à Bruxelles.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie rue St-Benoît. [341]

Bande d'adresse, à découper.	A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT ÉDITEUR 45, Rue de la Régence *BRUXELLES*	Timbre d'un centime.	Bande d'adresse, à découper.

Digitized by Google

Digitized by Google

La **CRITIQUE PHILOSOPHIQUE**, politique, scientifique, littéraire, revue hebdomadaire, dirigée par MM. RENOUVIER et PILLON, vient d'entrer dans sa huitième année. Elle a publié dans son dernier semestre des articles intéressants et remarqués sur *la Propriété intellectuelle*, sur *la Question de la certitude*, sur *les Châtiments corporels dans l'éducation*, sur *les Notions de matières et de force*, sur *l'Infaillibilité papale*, sur *la Liberté de l'enseignement et la liberté des cultes*, sur *le Darwinisme*, etc. Elle a ajouté, il y a un an, à sa feuille hebdomadaire, sans augmentation de prix, sous le nom de *Critique religieuse*, un supplément trimestriel de six ou sept feuilles consacré spécialement aux questions de philosophie et d'histoire des religions et aux questions de politique et de morale qui s'y rapportent. La *Critique religieuse* contient, dans le volume de sa première année, des articles de MM. Renouvier, Pillon, Ch. Dollfus, Dupont-White, A. Viguié, A. Bénezech, Louis Ménard, Félix Pécaut, J. Milsand, Pétavel-Olliff, Léon Penchinat, Louis Bresson. — Le prix de l'abonnement est de 17 francs pour Paris et 20 francs pour l'Union postale. On s'abonne à Paris, au bureau de la **Critique philosophique**, rue de Seine, 54.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MUSÉE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, tel est le titre d'une nouvelle revue hebdomadaire illustrée qui se publie depuis le 1er janvier de cette année à la librairie de l'*Art* (A. Ballue, éditeur, 3, chaussée d'Antin, à Paris). Cette revue remplace le *Musée universel* que nous avons si souvent recommandé à nos lecteurs. Le Musée artistique et littéraire s'inspire du même excellent esprit, en s'occupant particulièrement des choses d'art, et il a pour cela à son entière disposition les gravures du journal l'*Art*, la plus importante publication en ce genre. C'est là ce qui permet à la nouvelle revue de se publier à un bon marché bien extraordinaire quand on considère le nombre et le mérite des illustrations qui l'enrichissent chaque semaine. Le prix pour Paris est de 14 francs l'an (port en plus pour la Belgique).

LOI DE 1842 SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE. Bruxelles, librairie Muquardt. — M. Optat Scailquin a eu l'heureuse idée de réunir sous ce titre le texte de la loi de 1842, le projet déposé en 1834 et un résumé des discussions parlementaires d'où est sortie la législation actuelle; le tout précédé d'une introduction où il exhorte énergiquement le pays à se rallier de plus en plus « à cette formule si simple et si claire, dont l'application consacrerait un grand principe de paix et de justice, et apaiserait tous les conflits : l'instituteur à l'école, le prêtre à l'église. » Au moment où le dépôt du nouveau projet de loi va plus que jamais ramener l'attention sur la loi de 1842, on ne pouvait offrir une meilleure clef à ceux qui désirent faire des recherches sur les origines et les intentions premières de la législation scolaire actuelle.

LA MORALE ET SON ENSEIGNEMENT. Bruxelles, Office de publicité. — M. Émile Leclercq répond victorieusement dans cette brochure à ceux qui prétendent l'enseignement de la morale inséparable de l'enseignement religieux. Il montre, en effet, qu'il existe pour l'humanité des règles *absolues, primordiales, universelles*, fondées sur le respect de la personne et de la propriété d'autrui, avec le respect de soi-même comme complément naturel. C'est cette loi universelle, indépendante des cultes et des dogmes, qu'il fait un devoir à l'État d'enseigner dans ses écoles, et ici, notre honorable collaborateur défend à son tour la thèse respectivement soutenue, dans cette même livraison de la *Revue de Belgique*, par MM. de Laveleye et Potvin, à des points de vue différents. On voit que l'idée est dans l'air.

PORTRAITS COMPARÉS DES HOMMES D'ÉTAT CONTEMPORAINS. — *M. Gladstone et lord Beaconsfield*. Bruxelles, Gay et Doucé. — On lira avec intérêt cette publication de M. J.-H. Du Vivier qui, par ce parallèle entre les deux grands hommes de l'Angleterre actuelle, commence une série d'études sur les hommes politiques d'Europe. L'auteur nous avait déjà donné un échantillon de son talent dans ses conférences populaires de l'hiver dernier, et le sujet qu'il traite est fertile en curieux développements.

Digitized by Google

En vente à la librairie MUQUARDT, rue de la Régence, 45, à Bruxelles

LÉOPOLD Ier et LÉOPOLD II, Rois des Belges, leur vie et leur règne, par THÉODORE JUSTE, Membre de l'Académie royale de Bruxelles.

Un vol. de XVI et 640 pages gr. in-8°. — Prix, 10 francs; relié en toile rouge, plaque spéciale, ornements or et noir, 13 fr. 50 c.

La fondation du Royaume de Belgique est un événement qui commence à grandir dans les annales contemporaines. Pendant longtemps, il n'y a pas occupé plus de place que le pays n'en occupe sur la carte de l'Europe. Mais à mesure que l'on a vu croître ce petit État, se développer ses institutions, ses libertés, ses richesses, pendant une période qui approche d'un demi-siècle, l'attention s'est portée, de plus en plus, sur ce phénomène assez rare, et le philosophe a cherché à en connaître les causes.

On peut dire que la prospérité immédiate de la Belgique est due à la constitution qu'elle s'est donnée et à la manière dont celle-ci a été comprise, tant par le peuple qui l'a créée que par la dynastie à laquelle ce peuple a confié la mission de le diriger dans la voie tracée par le pacte social.

Ce que notre constitution offrait de particulier et ce qui faisait sourire les guides des vieilles monarchies, c'est le rôle qu'elle assigne à la Royauté. Entourant celle-ci de réserves quant à la puissance directe, elle lui donne les plus larges prérogatives pour exercer un mandat modérateur.

La Royauté doit s'appliquer à être la suprême synthèse des volontés de la nation et, en quelque sorte, l'expression du génie et de l'âme du peuple.

Le roi Léopold Ier accepta la périlleuse mission de diriger les destinées encore incertaines de la révolution de 1830. Merveilleusement préparé à cette mission par les leçons d'une expérience précoce, par sa résidence en Angleterre, par ses relations dynastiques, et, avant tout, par sa haute intelligence, le roi Léopold ne tarda pas à devenir l'arbitre de la politique intérieure, et, en même temps, le défenseur du pays au dehors. Il fit accepter nos institutions démocratiques et libérales par les cours absolutistes, et, plus d'une fois, il plaida auprès d'elles la cause de nos libertés que l'on tenait en suspicion. « Vous avez fait la Belgique, » dit il un jour aux membres survivants du Congrès national, « moi je l'ai introduite au dehors. »

Le règne de Léopold Ier appartient déjà à la postérité et a été glorieusement jugé par elle. Les événements de ce règne, le respect du peuple et du roi pour la constitution de 1831, les résultats produits par une longue communauté de sympathie et de confiance, forment un tableau que tout homme qui aime son pays doit avoir sans cesse sous les yeux.

Pour le règne de Léopold II, on n'a pas encore le droit de prononcer l'arrêt de l'avenir : mais sans vouloir devancer la postérité, nous pouvons entrevoir au delà du présent et préparer les éléments d'un jugement définitif. Or, les années que ce règne compte déjà ont glorieusement maintenu l'union intime du peuple et de la Royauté, et grâce à cette intime union, la prospérité sociale n'a cessé de s'accroître encore. « Léopold II a été le gardien fidèle de la Constitution, » disait naguère un éminent orateur. Dans sa nerveuse simplicité, cet éloge, n'en doutons point, résumera l'histoire d'un règne bienfaisant, et il répond à cette belle parole de Montesquieu : « Les monarques qui vivent sous les lois fondamentales de leur État sont plus heureux que les princes despotiques qui n'ont rien qui puisse régler le cœur de leurs peuples, ni le leur. »

Léopold II a su non-seulement mériter l'affection du peuple belge, mais encore l'attention bienveillante des nations étrangères, l'estime et le respect des deux mondes. Prenant l'initiative d'une croisade digne de notre époque, il a appelé l'Europe à concourir avec lui à l'œuvre grandiose de la civilisation de l'Afrique, et l'Europe s'est empressée de répondre à ce royal appel. C'est à coup sûr un titre de gloire, et il suffirait pour assurer au second roi des Belges une place éminente dans les annales du XIXe siècle.

Nous avons l'espoir que le public secondera cette œuvre nationale dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques du pays et de l'étranger.

Digitized by Google

Nous recommandons à nos lecteurs *la Revue historique* qui paraît à Paris, chez M. Germer-Baillière, libraire-éditeur. Cette revue est dirigée par M. Gabriel Monod, directeur adjoint à l'école des hautes études, et par M. Gustave Fagniez, archiviste aux Archives nationales de France et auxiliaire de l'Institut.

Nous croyons pouvoir recommander en toute confiance *la Revue historique*, non-seulement parce qu'elle est conçue et rédigée dans un esprit éminemment libéral et rigoureusement scientifique, mais encore parce qu'elle publie assez souvent des articles relatifs à l'histoire de notre pays.

Elle paraît en 6 livraisons d'environ 300 pages, de deux en deux mois.

Prix pour la Belgique : **33 francs.**

On s'abonne en Belgique à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

L'instruction de la femme est plus que jamais à l'ordre du jour, et avec raison. Nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur LES COURS SUPÉRIEURS POUR DAMES que vient de fonder, au Palais des Académies, à Bruxelles, un groupe de personnes appartenant à l'aristocratie libérale du pays. Il s'agit de cours destinés aux demoiselles et aux dames qui, *ayant terminé leur éducation*, désirent la compléter ou la perfectionner en acquérant des connaissances nouvelles, de plus en plus indispensables, dans une époque comme la nôtre, à la femme de ménage et à la femme du monde. Le *Comité des dames patronnesses* se compose de : Mlles E. Bernaert et de l'Escaille, de Mme David de Gheest, Eloin, Jules Guillery, Émile Jooris, Emile de Laveleye, George Montefiore, Léon Orban, vicomtesse Al. de Nieuport, Th. Sterckx, Nicolas Reintiens, Van Schoor, baronne de Waha. Tous noms bien connus qui caractérisent l'œuvre et sont de nature à donner entières garanties aux familles.

Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil sur la liste des cours et des professeurs, pour comprendre l'intérêt et l'opportunité de cette institution, qui vient remplir une véritable lacune dans notre système d'éducation. Nous y relevons un cours de *Littérature française* par M. E. Van Bemmel, de *Physique et chimie* par M. Rommelaere, d'*Hygiène* par M. Ledeganck, de *Botanique* par M. L. Piré, d'*Histoire de Belgique* par M. L. Hymans, d'*Histoire de la civilisation* par M. L. Vanderkindere, d'*Histoire de la musique* par M. Samuel, d'*Histoire de l'art* par M Ed. Fétis, d'*Astronomie* par M. Houzeau, etc., etc.

Ces cours sont rangés en trois groupes. Le premier comprend les cours destinés à inculquer les connaissances les plus nécessaires à la mère de famille et à la femme de ménage. Le deuxième, les connaissances scientifiques sur lesquelles toute femme intelligente doit désirer posséder des notions précises; enfin le troisième, les connaissances qui peuvent servir à développer l'intelligence et à orner l'esprit.

Les cours commenceront vers la fin de ce mois et dureront jusqu'à la fin de mai. Ils se donneront l'après-midi entre 1 1/2 heure et 4 1/2 heures. Un cours de douze leçons se paye 24 francs. Le versement d'une somme de 100 francs donne droit à la fréquentation de tous les cours ouverts. Les jeunes filles pourront être accompagnées de leur mère sans augmentation de prix.

On est prié d'adresser les adhésions à l'une des dames patronnesses ou à M. E. Vander Linden, trésorier de l'Œuvre, 107, avenue Louise, à Bruxelles.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER,
k.Hofbuchbinde
MÜNCHEN.
Ledererstr.25.

Digitized by Google